# Commentaire linguistique des cartes

# 1. Présentation des témoins (cartes 11100 à 11300)

### Généralités

Les trois premières cartes de l'Atlas (11100, 11200 et 11300) fournissent une présentation rapide des informatrices et informateurs du projet *ALAVAL* qui nous ont évidemment donné l'autorisation, avant l'enquête, de lever leur anonymat et d'utiliser leurs réponses pour une étude scientifique de la langue dont ils et elles sont les détenteurs. Pour plus d'informations sur leur personne et le lieu d'enquête, voir la préface, pages 36-52.

### Carte n° 11100: Le nom des témoins

### Cartographie, analyse

La carte n° 11100 donne un aperçu des différentes manières, pragmatiquement équivalentes, dont disposent nos témoins pour se nommer. En même temps, elle aborde de nombreuses questions qui seront étudiées en détail dans les cartes de l'Atlas.

Nous distinguons six tournures de base :

- «*avoir (à) nom*», bien représenté dans le Valais «épiscopal», mais également connu en Vallée d'Aoste. (L'analyse détaillée de la 1re personne du singulier du verbe «*avoir*» fait l'objet de la carte n° 51180.)
- «*être à nom*», répandu dans le Valais central. (L'analyse détaillée de la 1re personne du singulier du verbe «*être*» fait l'objet de la carte n° 51175.)
- «*mon nom est …*», comprenant les différentes manières d'exprimer la possession: «*mon nom*», «*le nom à moi*», «*le nom de moi*». (L'analyse détaillée de l'expression de la possession fait l'objet des cartes n° 23010 à 23100; le «*mon*» est étudié à la carte n° 23012.)
- les phrases réfléchies du type «*je m'appelle*» (), avec différents verbes synonymes: «*se nommer*» (), «*se crier*» (). (La morphologie des verbes réguliers du type «*s'appeler*», «*se nommer*», «*se crier*» est étudiée à la carte n° 51110.)
- les phrases impersonnelles du type «*on me dit*», également avec différents synonymes. (Le problème de l'expression du sujet indéterminé est abordé à la carte n° 37010).
- et la tournure laconique – mais parfaitement adaptée à la question – «*c'est …*».

Comme le montrent les fréquentes divergences entre les deux témoins de la même commune (et certaines réponses doubles du même informateur), la plupart des parlers disposent évidemment de plusieurs tournures alternatives.

Dans toutes les cartes de l'*ALAVAL*, lorsque nous distinguons les réponses de nos deux témoins pour un lieu d'enquête donné, l'icône de gauche représente la réponse de l'informatrice (sauf à Vouvry, où nos deux informateurs sont masculins), celle de droite la réponse de l'informateur.

**Carte n° 11200: L'âge des témoins au moment de l'enquête**

**Cartographie, analyse**

La carte n° 11200, en dehors de l'information sur l'âge des témoins au moment de l'enquête, donne un premier aperçu du polymorphisme qui caractérise la morphologie de la 1re personne singulier du verbe «*avoir*» : qualité de la voyelle, absence ou présence d'une consonne initiale, nature de cette consonne qui peut – mais ne doit pas – représenter un pronom personnel clitique. Dans la carte, les formes dans lesquelles la consonne initiale correspond bien à un clitique sujet sont représentées par un symbole à trait vertical sur la gauche (, , , etc.). L'analyse détaillée de ces questions fait l'objet de la carte n° 51180 «‹*avoir*›, 1re personne singulier de l'indicatif présent.

L'informatrice de Chalais répond par une phrase du type «*je suis née en* …». Plusieurs témoins (BionazM, ChalaisM, OrsièresM, St-JeanM, SixtF, TroistorrentsM, Val-d'IlliezF) fournissent une réponse double («*je suis né en* …» et «*j'ai* …»). Cette précision est signalée par un point vert (●) sous les icônes de la carte. La morphologie de la 1re personne d'«*être*» fait l'objet de la carte n° 51175.

Dans toutes les cartes de l'Atlas, lorsque nous distinguons les réponses de nos deux témoins pour un lieu d'enquête donné, le bouton de gauche représente la réponse de l'informatrice (sauf à Vouvry, où nos deux informateurs sont masculins), le bouton de droite la réponse de l'informateur.

---

**Carte n° 11300: Le lieu de naissance des témoins**

**Cartographie, analyse**

Les réponses de cette carte fournissent le nom dialectal des lieux d'enquête: très souvent le nom de la commune, plus rarement le nom d'un hameau ou d'un village faisant partie de la commune. En outre, elles illustrent l'emploi de la préposition locale. Celle-ci est:

- [a] 'à', comme en français (cf. *GPSR* 1: 26), parfois sous forme contractée avec l'article défini masculin ([ø ʊel'azɔ, u vəl'ɑdzʏ] 'au village'), au pluriel [ɛ] ([ɛ maʁk'ɔt] 'aux Marécottes' [eʒ owd'eːrᵃᵉ] 'aux Haudères'). Pour les formes de la préposition «à» au singulier et au pluriel, cf. aussi les cartes 21020, 21022 et 21024.
- [ɛ̃, ɛn, ɑ̃, an] 'en' (cf. *GPSR* 6: 343), pour exprimer que le locuteur se situe à l'intérieur du territoire en question;
- une préposition locale plus précise, du type «en bas, en haut, en là».

Quant aux deux réponses de l'informateur d'Isérables, [en'o en dʒɥi] 'en haut en Isérables' et [en'o ɑ iʒer'ɑblə] 'en haut à Isérables', la deuxième est influencée par le français. *Djui* [dʒɥi] est le nom habituel que les gens d'Isérables utilisent pour désigner leur village. Quant à la préposition [en] ou [ɑ], la première correspond également à l'emploi caractéristique du parler d'Isérables (cf. carte n° 21020).

---

# 2. Les déterminants du nom: articles, possessifs, démonstratifs

## 2.1. Articles et prépositions

### Généralités

En francoprovençal comme dans toutes les langues romanes voisines, l'article défini a les mêmes bases étymologiques que le pronom objet direct de la 3e personne (< lat. ILLUM, ILLAM, ILLOS, ILLAS). Les cartes correspondantes présentent donc de nombreuses ressemblances. Néanmoins, les formes du pronom ont développé certaines particularités qui n'apparaissent pas pour celles de l'article défini, comme le montre la comparaison des cartes correspondantes.

| | article défini | pronom régime |
|---|---|---|
| féminin singulier | 21010 | 33200 |
| masculin singulier | 21012 | 33202 |
| masculin et féminin pluriel | 21014 | 36200 |

articles définis et pronoms régimes de la 3e personne: cartes correspondantes.

Le francoprovençal valaisan est la dernière région de l'espace gallo-roman où certains parlers ont conservé un système bicasuel fonctionnel jusqu'à l'aube du XXIe siècle. Il convient cependant de souligner que ce système ne ressemble pas à celui qui est connu de l'ancien français ou de l'ancien occitan: il se réalise uniquement au moyen de l'article défini, au singulier[1]. Au pluriel, l'opposition casuelle ne se maintient que dans le parler d'Évolène; partout ailleurs, elle est neutralisée. De plus, alors qu'en ancien français et en ancien occitan, la plupart des substantifs féminins ne connaissent pas d'opposition casuelle, le système bicasuel valaisan s'est généralisé de manière analogique à tous les substantifs, masculins et féminins[2]. Ce «nouveau» cas sujet féminin utilise les mêmes formes de l'article défini que pour les substantifs masculins. Il neutralise donc l'opposition de genre, alors que le cas régime maintient l'opposition genre entre le masculin et le féminin (cf. la carte de synthèse n° 21013)[3]. Dans ce contexte, l'approche géolinguistique du phénomène offre un intérêt particulier: l'espace valaisan permet d'observer côte à côte des dialectes qui maintiennent une opposition casuelle intacte, des dialectes (ou des idiolectes individuels) dans lesquels cette opposition est encore présente en principe, mais commence à se fragiliser, ainsi que des dialectes qui l'ont abandonnée[4]. Certains parlers présentent ainsi

[1] En roumain contemporain aussi, la distinction casuelle incombe à l'article défini (postposé), mais le système roumain qui distingue un nominatif/accusatif d'un génitif/datif est différent du système bicasuel galloroman qui distingue le sujet de tous les autres cas et dont le francoprovençal valaisan conserve les dernières traces encore fonctionnelles.

[2] Soulignons qu'en allemand (et en alémanique), l'article défini du féminin singulier est identique pour le nominatif et l'accusatif. Une influence de l'adstrat allemand sur l'intégration du féminin singulier au système bicasuel de l'article défini singulier, en francoprovençal valaisan, est donc à exclure; il s'agit bel et bien d'une évolution autonome et autochtone.

[3] L'article indéfini singulier (masculin [ɔ̃], féminin [ɔ̃na], commun à tous les parlers enquêtés, avec de légères variantes phonétiques peu significatives) ne connaît pas d'opposition casuelle, mais maintient la distinction des deux genres.

[4] Le témoignage toponymique atteste que dans la latinité tardive, la déclinaison bicasuelle imparisyllabique a été très vivante dans l'espace valaisan, du moins pour les noms propres (cf. des noms de lieux tels que *Saillon,*

des systèmes dont l'analyse serait difficile, voire impossible, sans le regard comparatif aux variétés voisines.

Au pluriel, l'espace valaisan offre une deuxième particularité: il réunit dans une même région des parlers qui neutralisent l'opposition masculin /v/ féminin, comme le fait le français, depuis ses origines, et comme le fait le provençal moderne (à la différence des autres régions occitanes), et des parlers qui maintiennent l'opposition entre les deux genres, comme le font toutes les autres langues romanes, de la Roumanie au Portugal.

De manière générale, l'article défini n'encode que les catégories du genre (masculin et féminin), du nombre (singulier et pluriel) et, dans les parlers concernés, du cas (sujet et régime). L'ensemble de nos matériaux ne fournit aucun indice pour l'existence d'autres catégories de nature grammaticale, telle que par exemple une opposition de nature ergative ou une distinction du type animé /v/ inanimé.

**Carte n° 21010: La morphosyntaxe de l'article défini: les formes préconsonantiques du féminin singulier**

**Corpus**

Nos matériaux comprennent plus de 7000 occurrences de l'article défini féminin singulier préconsonantique, plus de 280 occurrences pour chaque parler; tous les cas de figure (système bicasuel dans les parlers de l'Est valaisan, phénomènes de polymorphisme) sont solidement documentés.

**Relevés antérieurs**

Les *TP* présentent 15 colonnes de données complètes pour l'article féminin singulier préconsonantique employé devant le sujet de la phrase (col. 19, 25, 65, 83, 145, 149, 151, 156, 185, 241, 251, 297, 352, 356, 435), ainsi que 12 colonnes (col. 31, 92, 95, 99, 103, 170, 223, 376, 382. 431, 465) pour son emploi avec un objet direct. Pour tous les parlers de l'est valaisan, à partir de Lourtier sur la rive gauche du Rhône, et à partir de Savièse sur la rive droite (8 parlers sur 15 points d'enquête valaisans), le système bicasuel de l'article défini féminin apparaît comme parfaitement intact. Voici deux exemples représentatifs:

*Saxon,* etc.) et s'est même propagée de manière analogique à des noms de la deuxième déclinaison latine, phénomène bien connu du galloroman septentrional. En valaisan contemporain, nous n'avons plus trouvé la moindre trace d'un système bicasuel dans le domaine des noms: si *ante* 'tante' reste encore bien vivant tel quel, il n'existe plus aucune déclinaison du type *ante-antain*. Des traces désormais figées d'un ancien système bicasuel se trouvent en revanche pour certains pronoms indéterminés, tels que *autri/autro* 'autre'.

| | |
|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *lă rīva* |
| 18. Collombey. . . | *la rīva** |
| 19. Champéry. . . | *la rɛ̈iva** |
| 20. Martigny . . . | *la *riva* |
| 21. Orsières . . . | *la rīva* |
| 22. Lourtier . . . | *ë* r̈ɪya** |
| 23. Fully . . . . | *la r̈iva* |
| 24. Conthey . . . | *a rīwa** |
| 25. Nendaz. . . . | *ĭ rīa* |
| 26. Savièse. . . . | *ĭ rɪ̣va* |
| 27. Ayent . . . . | *lë rīa* |
| 28. Miège . . . . | *li̇ rīva* |
| 29. Grône . . . . | *lë* rīva* |
| 30. Évolène . . . | *li̇ *rɪ̈·va** |
| 31. Grimentz . . . | *li̇ *rī·va** |

*TP* col. 65: article féminin sujet «la rive (est étroite)»

| | |
|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *la lɛ̈ñɑ̈** |
| 18. Collombey. . . | *lă lɛ̈ña** |
| 19. Champéry. . . | *lă lɛ̈ña* |
| 20. Martigny . . . | *la lu̇ñă* |
| 21. Orsières . . . | *lă lu̇ña** |
| 22. Lourtier . . . | *ă *lɪ̈na** |
| 23. Fully . . . . | *lă lu̇ñă* |
| 24. Conthey . . . | *ă ə̈na* |
| 25. Nendaz. . . . | *ă ə̈na* |
| 26. Savièse. . . . | *ă ŏña* |
| 27. Ayent . . . . | *la lŏña* |
| 28. Miège . . . . | *la lə̈na** |
| 29. Grône . . . . | *la lɛ̈na** |
| 30. Évolène . . . | *lă lə̈ña* |
| 31. Grimentz . . . | *la lə̈na** |

*TP* col. 31: article féminin objet «(on voit) la lune»

**Cartographie, analyse**

Notre enquête précise le constat des *TP* et l'actualise en ce qui concerne les évolutions intervenues au cours du XX^e^ siècle. Elle confirme le fait qu'en principe, l'espace valaisan est scindé en deux, avec les parlers orientaux (jusqu'à une ligne qui englobe les parlers de Lourtier et d'Isérables sur la rive gauche du Rhône, et de Savièse sur la rive droite) qui possèdent un système bicasuel de l'article défini, et les parlers occidentaux (ainsi que nos points d'enquête valdôtains et savoyards) qui neutralisent l'opposition casuelle.

Les formes du cas sujet féminin, dans les parlers orientaux, coïncident avec celles du cas sujet masculin (cf. la carte 21012). Précédés ou non d'un [l] qui peut s'amuïr même dans des parlers qui maintiennent en général le l- prévocalique, elles présentent un important polymorphisme: globalement, le cas sujet est caractérisé par une voyelle qui se situe dans une vaste zone du trapèze vocalique, entre [i], [y], [ə] et [ɛ][1]. Les formes du régime, également précédées ou non d'un [l], se situent dans la zone située entre [æ], [ɐ] et [ɒ]. Malgré la diversité et la dispersion des formes, la distinction morphologique des deux cas est donc parfaitement assurée.

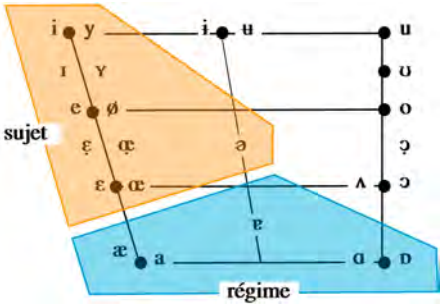


La zone de réalisation de l'article défini féminin singulier (système bicasuel)

[1] À Évolène et à St-Jean, on observe l'emploi d'une forme [l] réduite, uniquement pour le cas sujet, au féminin et au masculin (cf. carte 21012).

À peu d'exceptions près, dans les parlers occidentaux qui ont abandonné la déclinaison bicasuelle de l'article défini féminin singulier (ou qui, peut-être, ne l'ont jamais développée), les seules formes qui apparaissent sont celles du type en [a].

En ce qui concerne la vitalité du système bicasuel dans la zone orientale, huit parlers ayant fait l'objet de notre enquête montrent une distinction parfaitement vivante et fonctionnelle des deux cas. Dans quatre autres parlers, on observe en revanche les signes d'une confusion des deux cas qui est en train de se produire[1]. Une comparaison avec les données des *TP* permet de conclure que cette évolution a dû s'amorcer au cours du XX$^{e}$ siècle.

- L'informatrice de Miège maintient l'opposition casuelle sans aucune exception. Les réponses du témoin masculin montrent une confusion avancée des deux cas, avec des formes du cas sujet qui apparaissent pour le régime et l'inverse (formes du cas régime pour le sujet).
- À St-Jean, on observe chez les deux témoins l'apparition sporadique de la forme du régime [la] ou [a] dans des énoncés où on attendrait une forme du sujet.
- Chez l'informatrice de Lens, on relève une intrusion sporadique de la forme du régime dans la fonction du sujet. Le témoin masculin montre une confusion avancée des deux cas, avec des formes du sujet qui apparaissent pour le régime et l'inverse.
- L'informatrice de Lourtier a complètement cessé de distinguer les deux cas; elle n'utilise plus que la forme du régime [a] dans toutes les positions. Quant au témoin masculin, il montre une très bonne conservation du système bicasuel, avec un léger début de confusion, avec une occurrence isolée de la forme du sujet [ɛ] en fonction de régime.
- À Chamoson, à l'ouest de la ligne de séparation esquissée, on observe la présence simultanée, mais non fonctionnelle, de formes qui distinguent encore les deux cas dans les parlers orientaux. Vraisemblablement, le système bicasuel y a donc disparu il n'y a pas très longtemps: [ɛ] (ancien sujet) et [ɑ] (ancien régime) et leurs allophones servent en effet à désigner aussi bien des sujets que des objets grammaticaux.
- L'apparition isolée d'un [lə] à la Chapelle d'Abondance ([lə vəzˈɛnæ] 'la voisine') pourrait être un indice allant dans le même sens. Comme le montre la carte 21012, la présence de morphèmes caractérisant à l'origine le cas sujet est encore courante dans les parlers occidentaux pour les formes du masculin.

Pour les formes prévocaliques de l'article défini féminin qui n'ont pas été cartographiées, faute de matériaux suffisants pour l'ensemble de la région étudiée, cf. le commentaire de la carte n° 33200, consacrée aux formes du pronom objet féminin «*la*».

[1] Un début de confusion casuelle, lorsqu'il s'observe chez un locuteur déterminé, illustre très probablement une évolution en cours; elle ne peut pas être corrélée avec une plus ou moins bonne maîtrise générale du dialecte correspondant.

**Carte n° 21012: La morphosyntaxe de l'article défini: les formes préconsonantiques du masculin singulier**

**Corpus**

Nos matériaux comprennent plus de 7000 occurrences de l'article défini masculin singulier préconsonantique, plus de 280 occurrences pour chaque parler; tous les cas de figure (système bicasuel dans les parlers de l'Est valaisan, phénomènes de polymorphisme) sont solidement documentés.

**Relevés antérieurs**

Les *TP* présentent 16 colonnes de données complètes pour l'article masculin singulier préconsonantique employé devant le sujet de la phrase (col. 67, 75, 87, 147, 154, 174, 183, 187, 233, 239, 282, 354, 388, 447, 459, 462), ainsi que 8 colonnes (col. 52, 56, 57, 60, 61, 166, 429, 463) pour son emploi avec un objet direct. Ces matériaux sont suffisamment riches pour documenter en partie du moins le polymorphisme qui caractérise la morphologie de l'article défini masculin dans nos parlers (*lȯ pȍ* 'le pont', *lu̇ vu̇zḗĩ* 'le voisin' et *lė vḗĩ* 'le vin' à Orsières, *lȯ pȍ* 'le pont', *lė tsăṙë* 'le char' à Fully; *lḗ pȍ* 'le pont', *lĭ bʊ̄* 'le bœuf' [cas sujet] à Miège, etc.) ainsi que certains cas – assez rares – de non-respect de la déclinaison bicasuelle dans les parlers de l'Est valaisan (*ė tsăṙę̈* 'le char', mais *u̇ grėnã(i)* 'le grenier' pour le cas sujet à Lourtier). Dans l'ensemble, comme pour le féminin (cf. le commentaire de la carte n° 21010), le système bicasuel de l'article défini masculin apparaît encore comme très stable à partir de Lourtier sur la rive gauche du Rhône, et à partir de Savièse sur la rive droite (8 parlers sur 15 points d'enquête valaisans).

**Cartographie, analyse**

Notre enquête précise le constat des *TP* et l'actualise en ce qui concerne les évolutions intervenues au cours du XX^e^ siècle. Elle confirme le fait qu'en principe, l'espace francoprovençal valaisan reste scindé en deux, avec les parlers orientaux (jusqu'à une ligne qui englobe les parlers de Lourtier et d'Isérables sur la rive gauche du Rhône, et de Savièse sur la rive droite) qui possèdent un système bicasuel de l'article défini, et les parlers occidentaux (ainsi que nos points d'enquête valdôtains et savoyards) qui neutralisent l'opposition casuelle. La ligne de séparation est identique pour les deux genres. Comme pour le féminin, plusieurs parlers orientaux montrent cependant des signes avant-coureurs d'une confusion des deux cas. Par ailleurs, tous les parlers occidentaux ainsi que nos points d'enquête savoyards conservent clairement, dans la morphologie de l'article masculin, les traces de l'ancien système bicasuel. De telles traces sont moins évidentes dans nos deux points d'enquête valdôtains.

Les formes du cas sujet masculin, dans les parlers orientaux, coïncident avec celles du cas sujet féminin (cf. carte n° 21010). Précédés ou non d'un [l] qui peut s'amuïr même dans des parlers qui maintiennent en général le [l]- prévocalique, elles présentent un important polymorphisme: globalement, le cas sujet est caractérisé par une voyelle qui se situe dans une vaste zone du trapèze vocalique, entre [i], [y], [ə] et [ɛ]; toutes les voyelles situées entre [i] et [ɛ] connaissent également des réalisations centralisées ([ï], [ɛ̤̈], [ɛ̈], etc.). Les formes du régime, également précédées ou non d'un [l], se situent dans la zone située entre [u], [ə] et [ɔ]; toutes les voyelles vélaires peuvent également être centralisées ([ü], [ɔ̈], etc.)[1]). Dans

[1] Vérification faite, dans les parlers qui distinguent le sujet du régime, cette opposition est de nature purement casuelle. Aucune autre opposition de nature morphosémantique telle que par exemple une distinction animé /v/ inanimé n'est encodée par le système de l'article défini.

certains parlers, ces centralisations – et surtout la zone de contact entre le sujet et le régime dans la région du [ə] – sont susceptibles de produire des confusions entre les deux cas. C'est une des raisons qui pourraient expliquer pourquoi le nombre de parlers orientaux maintenant une distinction parfaitement nette des deux cas est plus petite que pour le féminin (six au lieu de huit sur douze)[1])[2].

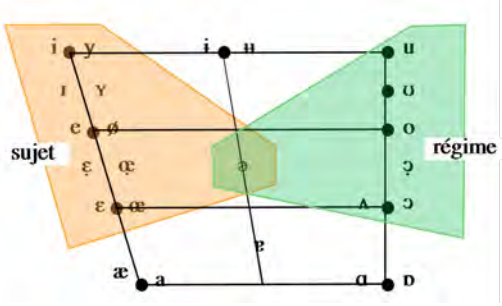


La zone de réalisation de l'article défini masculin singulier (système bicasuel)

Dans les parlers occidentaux, la neutralisation des deux cas est complète, dans le sens que toutes les formes disponibles, de [li] à [lɔ] et de [lu] à [lɛ], sont parfaitement interchangeables; elles apparaissent aussi bien en fonction de sujet que de régime. Les exemples suivants illustrent de quelle manière, au sein d'un même énoncé, les différentes formes peuvent coexister sans la moindre distinction fonctionnelle :

> tɥi il ɑtsˈətɔ̃ **lø** pɑ̃ŋ vɛ **lʊ** bɔlɛ̃dʒˈɪ
> *Tous ils achètent le pain chez le boulanger*. (Les MarécottesF)

> bɛ sɪ matˈɛ̃ː - ʏl e t ɑlˈɑ ç̣y **lʊ** betɑ̃dˈɪ saθˈɪ **lɔ** ʁkur pɐskə lɔ ʁkˈʊːʁə - lɛ ɐ la - lɑ sekwˈɔ̃ndɑ kɔp dy fɑ̃ ɔ̃ː l mɛtˈɛ zʏ **lʏ** bet- e betɑ̃dˈɪ - ɛ̣ ɔ̃ baʃˈɪvə lø fɑ̃ e lø **lɔ** ʁkʊːr ɑ le vˈaθə - sɪ matˈɛ ɪl et ɑlˈɑɪ saʁθˈɪː **lɔ** ʁkʊʁ sy **lʏ** betɑ̃dˈɪ
> *Bien ce matin .. elle est allée en haut au galetas chercher le regain parce que le regain .. c'est à la .. la seconde coupe du foin on le mettait sur le gal.. au galetas .. et on donnait le foin et le regain aux vaches .. ce matin elle est allée chercher le regain sur le galetas*. (SixtF)

Ce constat permet de supposer que tous ces parlers – y compris nos deux points d'enquête haut-savoyards – ont connu ce système bicasuel de l'article masculin à une période plus ancienne. Le polymorphisme actuel est sans doute le résultat d'une confusion des deux cas telle qu'elle peut être observée actuellement in statu nascendi dans certains parlers orientaux.

Dans les parlers qui conservent en général le [l]- prévocalique, les formes de l'article préconsonantique peuvent se réduire à [l]. Dans les dialectes à système bicasuel, cette réduction, peu fréquente, ne s'observe que pour les formes du cas sujet, ce qui élimine le danger d'une neutralisation des deux cas. Dans les parlers à système acasuel du Valais occidental et de la Haute-Savoie, dans le discours rapide, l'emploi de l'article [l] préconsonantique est fréquent.

On observe des signes d'une confusion casuelle plus ou moins avancée dans six parlers orientaux sur douze.

- Comme pour le féminin, l'informatrice de Miège maintient l'opposition casuelle sans aucune exception: [li] ou [lʏ] pour le sujet, [lʊ], [lo], [lɤ̞] ou [lɔ] pour le régime. Les réponses du témoin

[1] Comme le montrent les formes [ø]/[œ] dans les parlers qui amuïssent le [l]- initial – ainsi que l'emploi de [lø] (et de ses allomorphes) au cas sujet féminin – les formes du type [lø], [lœ], [lə] sont généralement de facture autochtone, même si, évidemment, il est impossible de déterminer avec certitude si certaines formes individuelles ont été influencées par la forme de l'article défini en français.

masculin, en revanche, montrent une confusion si avancée qu'il n'est plus possible de parler d'un système bicasuel fonctionnel: les formes morphologiques du sujet qui apparaissent pour le régime et les formes du régime utilisées pour des sujets sont trop fréquentes.

- À St-Jean, la confusion des deux cas est un peu plus fréquente chez les deux témoins que pour le féminin, avec des formes du sujet utilisées pour le régime et l'inverse, mais les exemples qui maintiennent l'opposition restent encore nettement majoritaires.
- L'informatrice de Lens maintient l'opposition casuelle au masculin sans exception, alors que pour le féminin, nous avons pu observer une intrusion sporadique de la forme du régime dans la fonction sujet. Le témoin masculin utilise parfois la forme du régime en fonction de sujet; l'inverse n'est pas attesté dans nos matériaux.
- Les deux témoins de Lourtier n'utilisent jamais les formes du régime masculin ([o], [ʊ̈] ou [ɔ]) pour le sujet, qui est [ɛ̨], [ø], [œ̨] ou [œ]. Pour le régime, la confusion des cas semble avoir eu lieu par l'introduction des formes [ø], [œ̨], [œ] et [ə] à côté de [o], [ʊ̈] et [ɔ]. Il n'est pas exclu qu'à l'origine, cette perte d'opposition casuelle soit due à l'évolution phonétique esquissée ci-dessus, à savoir une centralisation à «outrance» des formes de l'article sujet [ɛ̨] (> [ę̈] > [œ̨]) et des formes du régime [o]/[ɔ] (> [ö]/[ʊ̈] > [ø]/[œ]). Ce qui parle en faveur ce cette hypothèse, c'est le fait que les parlers de Savièse et de Nendaz, qui conservent une bipartition parfaite des formes casuelles, utilisent également des formes de la série [o, ɔ, ʊ̈, ø, œ, ə] pour le régime.
- Les parlers de Chalais et d'Hérémence, qui maintiennent une distinction parfaite des deux cas au féminin, montrent plusieurs cas de confusion au masculin. Chez les deux témoins d'Hérémence et l'informatrice de Chalais, cette confusion se fait uniquement par l'emploi de la forme du régime en fonction de sujet; chez le témoin masculin de Chalais, l'inverse (forme du sujet en fonction de régime) est également attesté.

Dans les parlers orientaux qui semblent être sur le point d'abandonner la déclinaison bicasuelle de l'article, il est possible d'observer certains points systémiques particulièrement faibles, des «portes d'entrée» de la confusion casuelle.

Un premier point faible pourrait être constitué par la fonction «attribut du sujet», comme cela s'observe également dans la morphosyntaxe du pronom tonique de la première et de la deuxième personne du singulier (cf. cartes 31010 et 32010). Dans les parlers qui maintiennent une déclinaison bicasuelle intacte, l'attribut du sujet est évidemment précédé de l'article sujet:

> n ɑtsɛtˈɑn pa lɛ bˈɔtɛ - ˈirɛ **lʏ** kɔrdɔɲˈe kʏ lɛ fɑʒˈi
> Nous n'achetions pas les chaussures .. c'était le cordonnier qui les faisait. (MontanaF)

> e ʁɪvjˈeɹə kë travˈɛʁs ɐ nˈɔtʁɐ vælˈeː e **e** drˈɑ̃ɻɐ
> *La rivière qui traverse la nôtre vallée est la Drance* (LourtierM).

Mais :

> ɑ lə zɔ dʊ patrˈɔ̃ j ɛ **lɔ̃** ʃɪ dɛsˈambr
> *Ah le jour du patron c'est le six décembre*. (HérémenceF)

Une deuxième «porte d'entrée» pourrait être constituée par certains syntagmes figés tels que «tout le monde», Ainsi, à Arbaz, où la distinction casuelle est systématique, nous avons relevé une occurrence ponctuelle de [tɔ ɔ mõnd] 'tout le monde' en fonction de sujet.

**Carte n° 21013: L'article défini singulier préconsonantique: synthèse**

En résumant les données détaillées présentées dans les cartes morphologiques n° 21010 pour le féminin et 21012 pour le masculin, cette carte illustre la co-présence de deux systèmes grammaticaux dans l'espace valaisan pour l'article défini singulier: système bicasuel (opposition cas sujet / cas régime) dans l'Est (parlers dits «épiscopaux») et acasuel (sans opposition morphologique entre le sujet et le régime) dans les parlers occidentaux (dits «savoyards»).

Le système bicasuel oriental qui s'appuie uniquement sur les formes de l'article défini singulier, pour le masculin et le féminin, est sans équivalent dans les autres langues romanes contemporaines et unique, dans l'histoire des langues issues du latin, pour le féminin: les langues galloromanes médiévales connaissaient une distinction des deux cas pour l'article masculin, mais pas pour le féminin. Le système bicasuel de l'article féminin est donc une innovation des parlers valaisans concernés.

La carte permet d'identifier les systèmes bicasuels intacts pour les deux genres grammaticaux et chez les deux informateurs, à Arbaz, Évolène, Isérables, Montana, Nendaz et Savièse. Mais elle illustre aussi différents stades d'une fragilisation de l'opposition casuelle traditionnelle dans les parlers «épiscopaux»:

- à Lens et à Miège, le système bicasuel est intact chez les informatrices féminines, mais menacé, par un début de confusion des formes pour le sujet et le régime, chez les témoins masculins,
- chez les deux informateurs d'Hérémence, on observe un début de confusion de l'opposition casuelle pour le masculin, alors que celle-ci reste parfaitement stable pour le féminin,
- chez l'informatrice de Chalais, l'opposition est intacte pour le féminin, mais instable pour le masculin, alors que chez l'homme, un début de confusion s'observe pour les deux genres,
- à Lourtier et à St-Jean, l'opposition est menacée chez les deux informateurs et pour les deux genres; chez l'informatrice de Lourtier, les confusions sont si fréquentes pour le féminin qu'une distinction des deux cas n'est plus possible.

On remarque que la fragilisation de l'opposition casuelle dans les parlers concernés se fait aussi bien par l'apparition des formes du régime dans la fonction «sujet» que par l'inverse (formes du sujet dans la fonction «régime»): les formes héréditaires pour les deux cas restent disponibles, mais perdent leur fonction casuelle.

Comme le montre le polymorphisme des formes masculines (carte n° 21012), une évolution analogue a dû se produire pour le masculin dans l'ensemble des parlers valaisans occidentaux (et dans les parlers savoyards et valdôtains enquêtés), qui ont abandonné la distinction des deux cas mais conservent en général les deux séries de formes. Pour le féminin, le même phénomène ne se manifeste dans nos données qu'à Chamoson: le polymorphisme non fonctionnel de la forme féminine témoigne probablement d'un ancien système bicasuel. Dans les autres parlers, il n'est pas certain que le système bicasuel de l'article féminin ait existé à une époque plus ancienne, les documents historiques permettant de l'identifier faisant défaut.

**Carte n° 21014: La morphologie de l'article défini pluriel, masculin et féminin**

**Corpus**

Les occurrences de l'article défini pluriel sont nombreuses dans nos matériaux: environ 950 attestations, formes masculines et féminines confondues (environ 40 occurrences pour chaque parler). Dans le tableau des formes, nous indiquons les consonnes de liaison [z, ʒ] lorsque les seules attestations disponibles pour une forme donnée se trouvent en position prévocalique. En soi, la question des consonnes de liaison n'est pas pertinente pour l'analyse de la morphologie de l'article défini pluriel.

**Relevés antérieurs**

Les *TP* ne contiennent aucun relevé systématique des formes de l'article défini pluriel masculin. Les formes féminines préconsonantiques (col. 22, 27, 85, 161, 168, 173, 178, 227) et prévocaliques (col. 32) sont bien attestées. De ce fait, la tripartition de l'espace valaisan pour la morphologie de l'article défini pluriel telle qu'elle ressort de notre enquête n'y est pas documentée.

**Cartographie, analyse**

Nos données permettent de distinguer trois zones, valaisannes et adjacentes, pour la morphologie de l'article défini pluriel.

(1) Les parlers du Chablais (Troistorrents, Val-d'Illiez et Vouvry), ainsi que les parlers savoyards voisins (la Chapelle-d'Abondance, Sixt), marqués en vert dans la carte et le tableau des formes, distinguent les formes masculines [lu] (et allophones) des formes féminines [lɪ, le] (et allophones), à la différence du français et des parlers d'oïl qui ont neutralisé l'opposition de genre pour les déterminants au pluriel. Les cinq parlers concernées constituent en fait la pointe nord-orientale d'une grande zone continue qui va des langues ibéro-romanes en passant par l'essentiel des parlers occitans (exception faite du provençal stricto sensu) jusqu'au francoprovençal méridional, de la région de Grenoble jusqu'en Savoie. (Dans la carte ci-dessous, les points isolés de l'espace oïlique qui semblent présenter une distinction des deux genres, d'après le témoignage des cartes dépouillées de l'*ALF*, demanderaient une analyse spécifique qui ne peut pas être entreprise ici.)

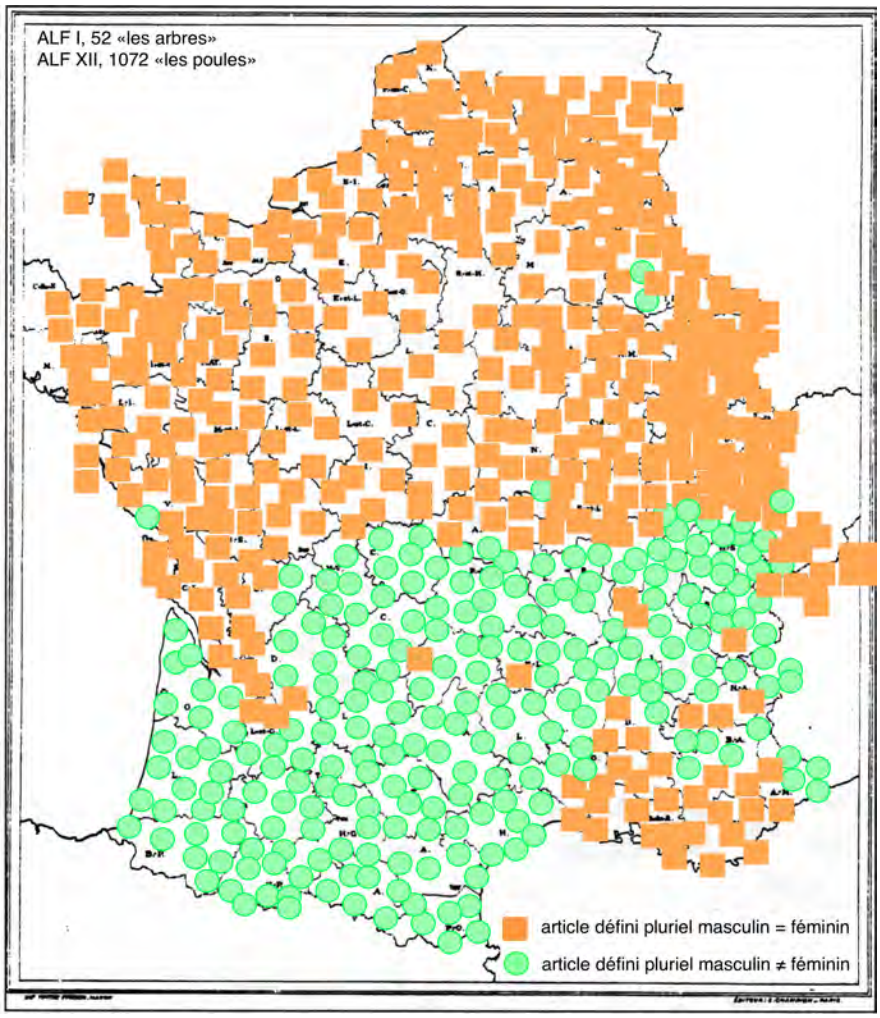


Distinction et neutralisation des deux genres au pluriel de l'article défini en galloroman

(2) Le parler d'Évolène est le seul, à l'heure actuelle, qui maintient en principe un système bicasuel de l'article défini au pluriel, alors que celui-ci est nettement plus répandu au singulier (cf. carte n° 21013): le sujet pluriel masculin possède une forme spécifique, alors que celle du régime se confond avec le féminin, sujet et objet.

Dans notre corpus d'Évolène, notre informatrice fait une distinction parfaite entre le masculin pluriel et le reste du paradigme, dans pratiquement tous les énoncés recueillis:

(i) **ʏ** mjɔ̰ parˈɛns atsëtavɔ̃ pa **lɛ** tsambˈœt - n avˈĩŋ dɛː pwɛʃ mˈimɔ
*Les miens parents* (sujet) *achetaient pas les jambons* (objet direct). *Nous avions des porcs (nous-)mêmes.* (ÉvolèneF)

Notre témoin masculin, en revanche, a abandonné la distinction des formes du sujet et du régime masculin. Sous (ii), les formes [lø] et [lə] du masculin pluriel sont des allomorphes des formes du régime et du féminin:

(ii) **lø** mjɔ̈ parˈɛ̃s atsëtˈɑːvœn pɑ **lə** tsambˈøtᵋ - n avĩŋ dœ̰ pwˈɔʃyr nɔ mˈĩmɔ
*Les miens parents n'achetaient pas les jambons .. nous avions de cochons nous-mêmes.* (ÉvolèneM)

(3) Tous les autres parlers du Valais central et les parlers valdôtains voisins ne connaissent ni la distinction des genres ni l'opposition casuelle sujet/régime, comme c'est également le cas en oïlique. Étant

donné que le Valais central fait partie des régions les plus conservatrices de l'espace francoprovençal et que l'emprise du français en Vallée d'Aoste est certainement plus faible que dans les régions transalpines, nous pensons que la neutralisation du genre, dans ces parlers, n'est pas due à une éventuelle influence du français, mais prolonge la zone lombarde qui connaît le même phénomène.

Dans la majorité de nos parlers, la forme «unique» de l'article défini pluriel est cependant caractérisée par un important polymorphisme: [li, lɪ], [lʏ], [lɛ], [lœ], etc. Comme au singulier (cf. carte n° 21012), cette hétérogénéité résulte sans doute de l'abandon de l'ancienne opposition casuelle, alors que l'éventail des formes disponibles est resté stable. Ainsi, notre informateur d'Hérémence utilise un ancien [lʏ] du cas sujet pour un complément d'objet:

(iii) ɪ kɔ̃tˈɑː na dɔzˈɑ̃ŋnɑ ə də ʒ ʁrɑ̃ndˈɑlːɛ la ʃ **lʏ** fek
*J'ai compté une douzaine euh de z-hirondelles là sur les fils*. (HérémenceM)

Étant donné l'absence complète d'une norme scolaire ou académique dans nos parlers, il n'y a pas eu la sélection parmi les formes disponibles. Les formes conservées se maintiennent en variation libre; les différents allomorphes n'ont aucune assignation spécifique de nature sociolinguistique (âge, sexe ou groupe social) ou stylistique.

La nature de la consonne de liaison, en position prévocalique ([z], [ʑ] ou [ʒ], etc.), est indiquée à titre documentaire sur la carte.

---

**Carte n° 21015: L'emploi de l'article défini devant les noms propres**

En français dit «de référence», l'emploi de l'article défini devant un nom propre de personne, prénom ou nom de famille, est proscrit ou considéré comme une marque de mépris, suite à l'intervention normative des grammairiens du XVII$^{e}$ siècle. Comme le déclarent Grevisse/Goosse dans toutes les éditions du *Bon Usage*, dans la langue populaire, surtout campagnarde, et en particulier avec les prénoms, l'article défini s'emploierait pourtant sans nuance de dénigrement.

La carte n° 21015  carte s'appuie sur les quatre occurrences d'un prénom dans notre questionaire. Elle illustre la très forte influence des normes enseignées par l'école pour le français jusque dans l'usage dialectal de nos informateurs, tous bilingues, évidemment. L'emploi de l'article défini devant nom propre ne se manifeste que chez une minorité de nos témoins. Il n'est pas exclu, cependant, que le contexte de l'enquête menée en français ait contribué à inhiber l'emploi de l'article défini devant les noms de personne chez certains de nos informateurs.

---

**Carte n° 21016: Forme et emploi du morphème pluriel devant substantif à initiale vocalique**

La plupart de nos parlers présente un phénomène qui pourrait être considéré comme une «fausse liaison» devant des substantifs à initiale vocalique au pluriel. Nous considérons que la «consonne de liaison» est en réalité un véritable morphème pluriel antéposé, devant substantif à initiale vocalique. Nous documentons ce phénomène sur la base des numéraux sans -[z] final étymologique (*quatre*, *cinq*, *sept*, *huit*, *neuf*) employés devant substantif à initiale vocalique.

En principe, notre questionnaire prévoyait sept énoncés permettant d'observer l'emploi du morphème pluriel prévocalique chez chaque témoin. En réalité, le maximum de 14 occurrences théoriquement possible n'a jamais été atteint, pour différentes raisons.

D'une part, la prononciation de la consonne finale [sɛ̃k] pour [sɛ̃] 'cinq', [sɛt] pour [sɛ] 'sept', etc. peut inhiber l'apparition de la consonne de liaison prévocalique.

D'autre part, le résultat attendu est troublé par des sélections lexicales divergentes (substantifs à initiale consonantique) : «*plante*», «*sapin*» pour «*arbre*», «*loups*» à la place de «*ours*», «*huit copains*, *camarades*» pour «*huit amis*», «*candolles*», [vʏrɔ̃dˈœlɛ], [tʃy blɑ̃] pour «*hirondelles*» ou la confusion homonymique entre «*sept arbres*» et «*cet arbre*» dans l'enquête toujours orale. Dans le vécu de nos informateurs, les «*neuf heures*» sont souvent des «dix heures», et la réponse est modifiée en conséquence.

L'emploi de ce morphème ([z] ou [ʒ] selon les parlers, parfois en alternance dans un même parler) n'est jamais entièrement systématique; il semble plus fréquent dans les parlers valaisans orientaux. Dans nos matériaux, il ne manque qu'à Lourtier, aux Marécottes et à Vouvry, ce qui ne permet cependant pas de conclure qu'il y est entièrement inconnu.

Un phénomène comparable se trouve pour les formes du pluriel prévocalique du *de* partitif (carte n° 21064).

Dans la carte, nous regroupons (en vert) les formes avec [z] et avec [ʒ].

---

**Carte n° 21020: La préposition «*à*» suivie de l'article défini féminin singulier préconsonantique**

**Corpus**

La carte n° 21020 a été établie sur la base de toutes les attestations dans nos matériaux de la préposition «*à*» suivie de l'article défini féminin singulier préconsonantique, 838 occurrences en tout.

**Cartographie, analyse**

Par un simple phénomène phonétique (amuïssement du [l]- de l'article défini), nos parlers forment deux groupes :

• Au centre du domaine, sept parlers (Arbaz, Chamoson, Conthey, Isérables, Lourtier, Nendaz et Savèse) réduisent [a la] à [a] (parfois en maintenant encore une forme bisyllabique [aa]. Parmi ces parlers, certains tendent à substituer ce [a] par une préposition [ɛ̃] ou [ɑ̃], sans doute pour éviter une homonymie gênante avec l'article féminin singulier simple qui est également [a]. Ce phénomène est particulièrement marqué à Chamoson, Isérables et Lourtier.

• Les autres parlers, qui conservent le -[l]-, permettent de reconnaître l'existence de tournures figées sans article défini ([a]-Ø). Dans les parlers qui amuïssent le -[l]-, celles-ci se confondent avec le [a] «contracté».

Dans tous les parlers, la réalisation concrète des /A/ de la préposition et de l'article défini varie entre [æ], [a], [ɑ], [ɒ] et [ɐ]. Les variantes combinatoires – sans rendement fonctionnel – sont trop nombreuses pour être représentées dans le tableau.

---

**Carte n° 21022: La préposition «à» suivie de l'article défini masculin singulier préconsonantique**

**Corpus**

La carte n° 21022 a été établie sur un corpus de plus de 1300 occurrences (au moins 30 attestations par dialecte) .

**Cartographie, analyse**

Dans les dialectes étudiés, les formes de l'article défini masculin singulier préconsonantique précédé de la préposition «*à*», équivalentes au français «*au*», sont des formes contractées qui amalgament donc deux morphèmes (la préposition et l'article), comme en français.

La carte présente un profil géolinguistique précis. Dans tous les parlers de l'Est valaisan, l'article défini masculin singulier précédé de «à» se réalise dans une zone de voyelles postérieures qui va de [u] fermé à [ɔ] ouvert, à quoi s'ajoutent des réalisations diphtonguées du type [ɔʊ]. Du point de vue de leur fréquence, le noyau central des réalisations peut se trouver du côté [o] ou [u], selon les parlers. Dans les parlers occidentaux, en revanche, le même morphème se réalise très majoritairement dans une grande zone de voyelles antérieures qui va de [i] et [y] jusqu'à [ɛ] et [œ], rarement jusqu'à [æ] . On entend également des réalisations diphtonguées du type [øʏ, œʏ]. Ce genre de clivage est-ouest est fréquent dans l'espace dialectal valaisan. À l'intérieur des deux zones ainsi circonscrites, toutes les réalisations individuelles doivent être considérées comme grammaticales; elles sont librement interchangeables. Même si les exemples sont rares (peu d'énoncés alignent deux compléments d'objets précédés de «à»), les différents allomorphes peuvent se trouver au sein d'un même énoncé:

> i va adzət'a lə la ʃo e lə p'æɛvʁə ɪ pïtʃ'u magaʒə'ẽ ʏ vəl'ɑːdzə
> *Elle va acheter le la sel* et le poivre au petit magasin au village*. (FullyF)
> *[ʃo] 'sel' est féminin.

> dɛʊ'ã l ʏmplɛj'eʊɔm bwỹŋ ë lɥ'idə dəː - dᵊ ʃïː- ʃʸ gɹ'oːsə lɥid 'eĩɲcʲ por a ʏ buː œʏ fɛŋᵍ - beŋː soʊaɲ cjɛ - mʸn'aː də p'alə ba a rː'edə kant æ - kɑ̃ fazˈãŋ ə p'aləː - pɔ tætʃ'a a ʊˈɪɲɛ
> *Avant ils employaient beaucoup les .. luges de .. de ces .. ces grandes luges là pour aller au bois au foin .. ou bien .. suivant quoi .. mener de la paille en bas à Riddes quand euh .. quand ils faisaient la paille .. pour attacher la vigne*. (IsérablesF)

> aː õ 'aːdzə n atset'iə ə ʒ ek'uːa o martʃj'ɑ̃ - ke diʒj'an te a ʃe kə paʃ'ia - u vwɛadz'o kɛ paʃ'iːa a miʒ'ɔ̃
> *Ah autrefois on achetait les balais au marchand .. que disaient-ils à celui qui passait .. au colporteur qui passait à la maison*. (SavièseF)

Dans la plupart des parlers occidentaux on trouve cependant aussi des formes minoritaires à voyelle vélaire. Quand on sait que les parlers de l'Est valaisan – qui n'ont que les formes vélaires – sont parmi les plus conservateurs de l'espace galloroman, on peut présumer que les formes vélaires minoritaires que l'on trouve dans les parlers occidentaux sont à considérer comme les résidus d'une phase plus ancienne, qui doit être antérieure au XX$^{e}$ siècle et qui n'est malheureusement pas documentée: nos parlers n'ont pas de tradition écrite assez longue. Alors que certaines formes en [o] pourraient à la rigueur être attribuées à une influence récente du français, les formes en [u] appartiennent sans doute à la couche plus ancienne.

Les *TP*, dont les matériaux remontent aux années 1904-1907, ne connaissent que des [y] pour les parlers occidentaux (à l'exception du parler de Saint-Gingolph où la forme était *ȧu* ou *ȯw* selon les transcripteurs) et des [u], rarement [ou] pour les parlers orientaux, pour les attestations contenues dans les trois colonnes qui documentent la forme (col. 37 «au mois», col. 110 «au marché», col. 407 «au pied»).

Dans une zone de transition au centre du domaine, les deux types sont en concurrence, avec les formes vélaires en [u/ʊ/o] qui dominent à Savièse et à Nendaz, et les formes palatales en [y/ø] qui dominent à Conthey et à Isérables. D'un point de vue diachronique et géolinguistique, cette répartition des formes semble indiquer que ce sont les formes occidentales, plus récentes, qui progressent vers l'est.

À Bionaz, l'informatrice féminine privilégie très nettement les réalisations antérieures en [i/ɪ], alors que le témoin masculin utilise presque exclusivement les formes vélaires en [u/ʊ]. La femme utilise donc apparemment un parler plus «jeune» que l'homme; dans ce cas, on observerait un cas caractéristique de «diachronie dans la synchronie».

---

**Carte n° 21024: La préposition «*à*» suivie de l'article défini masculin et féminin pluriel**

**Corpus**

Il nous est impossible de fournir un chiffre à peu près précis quant au nombre d'attestations disponibles dans nos matériaux pour la préposition «*à*» suivie de l'article défini masculin et féminin pluriel: dans plusieurs parlers, les formes du masculin singulier et pluriel sont homonymes, et dans certains contextes, il est impossible de savoir si une forme déterminée représente un singulier ou un pluriel. Les chiffres du tableau des formes n'indiquent que les attestations dont l'appartenance au pluriel est certaine.

**Cartographie, analyse**

Dans la majorité des parlers étudiés, les formes de l'article défini pluriel préconsonantique précédés de *à* sont communes au masculin et féminin. Comme leur équivalent français «aux», ce sont des formes contractées qui amalgament la préposition et l'article et qui neutralisent l'opposition de genre. Seuls le Chablais et la Haute-Savoie voisine possèdent une forme spécifique du féminin pluriel du type «à les»; dans nos matériaux, ces formes sont attestées pour la Chapelle-d'Abondance, Sixt et Troistorrents.

Les formes du Valais central et celles du masculin dans les parlers du Chablais sont homonymes avec celles du masculin singulier, de sorte que dans de nombreux contextes, il est impossible de déterminer si une forme masculine représente un singulier ou un pluriel:

> bɑlə ɐ̨ par ʏ kɑtsˈɔ̃
> *Je donne les épluchures au(x) cochon(s)*. (ArbazF)

Phonétiquement, alors que la carte du masculin singulier (carte n° 21022) montre une bipartition caractéristique de l'espace valaisan, avec des formes à voyelle postérieure dans l'Est et des formes à voyelle antérieure dans l'Ouest, avec une légère tendance des formes occidentales à progresser vers l'Est, au pluriel, les formes «occidentales» à voyelle antérieure occupent la presque totalité du territoire.

Dans nos matériaux, des formes résiduelles à voyelle vélaire ([ʊ, o]) ne se trouvent plus qu'à titre exceptionnel à Arbaz, Lens et St-Jean. Cette situation devait déjà être atteinte au début du XX$^{e}$ siècle. En effet, dans les *TP* (col. 321 «aux enfants» et 419 «(J'ai mal) aux yeux»), des formes (prévocaliques) en [ʊ, ʊ̈] ne sont attestées que pour Conthey:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | ĕz | *ẽ̄fā | ë | jè̃ |
| 18. Collombey. . . | è̆z | ẽ̄fā | ĕz | ŭ̈wĕ |
| 19. Champéry. . . | ĕ | *pè̆r̄o* | ĕz* | wắ |
| 20. Martigny . . . | ĭ | meinó | iz* | wei |
| 21. Orsières . . . | iz | *ẽ̄fā | i | jẅǻi* |
| 22. Lourtier . . . | i | *mẽ̄ınó* | i | jwāi |
| 23. Fully . . . . | ĭj̄ | *ẽ̄fā | i | j̄wǻi* |
| 24. Conthey . . . | ŭ̀j̄ | ẽ̄fā | ŭ̋j* | wĕ |
| 25. Nendaz. . . . | ĭ | mè̆inā | i | jwë |
| 26. Savièse. . . . | ĭj | ẽ̄fā | i | jẅ̈ĕ̌ |
| 27. Ayent . . . . | ĭj | *ẽ̄fā | ĭj | ẅè̆s |
| 28. Miège . . . . | ij | ẽ̄fā | ĭj | wè̆s |
| 29. Grône . . . . | ij | ẽ̄fā* | ij | ẅ̈ë* |
| 30. Évolène . . . | é̆ij | *ẽ̄nfā̃ns | éij | wè̆s |
| 31. Grimentz . . . | ij | ẽ̄făn | ij̄* | wè̆s |

*TP* col. 321 «aux enfants» et 419 «(J’ai mal) aux yeux»

Dans la cartographie, nous ne tenons pas compte des phénomènes de liaison devant nom à initiale vocalique. Ils ne présentent aucune particularité en comparaison avec les formes du pluriel non prépositionnel (carte n° 21014).

**Carte n° 21062: «*De*, *du*, *de la*»: compléments d’objet partitifs et prépositionnels (singulier)**

**Généralités**

La carte n° 21062 illustre l’existence de deux systèmes grammaticaux différents qui se côtoient dans l’espace valaisan :

• les parlers orientaux (avec les deux dialectes valdôtains étudiés) possèdent une simple particule partitive «*de*» pour désigner des quantités indéterminées (sans article, du type «*manger de pain, de viande*») à côté des formes prépositionnelles non partitives avec article défini («*parler de la pluie et du beau temps*» et «*le toit du chalet, de la grange*») ;

• les parlers occidentaux (avec les dialectes savoyards voisins) présentent une situation analogue à celle du français, avec des formes du type *du, de la* pour les deux séries («*manger du pain, de la viande*» d’une part, et «*le toit du chalet, de la grange*» de l’autre). On évitera cependant de considérer le système chablaisan et savoyard comme «identique» à celui du français car ces parlers distinguent les formes du féminin et du masculin au pluriel pour le partitif et les cas prépositionnels (m. «*des chevaux*» / f. «*de les vaches*»; cf. carte n° 21064), ce qui n’est pas le cas en français. De même, contrairement à la grammaire «standard» du français, l’article partitif «plein» peut s’employer également après une négation ou une indication de quantité.

**Corpus**

La carte n° 21062 s’appuie sur un ensemble de plus de 2200 attestations pour l’emploi du partitif *de* et du cas prépositionnel *du, de la*.

**Relevés antérieurs**

Les *TP* documentent bien l'opposition qui existe entre les parlers occidentaux et orientaux: confusion formelle entre objets partitifs et prépositionnels dans les parlers occidentaux (représentés par les points 17, 18 et 19), distinction entre *de* partitif et *du, de la* prépositionnel dans les parlers orientaux.

| | objets partitifs féminins<br>*TP* col. 39-40 «il y a de la neige» | | objets prépositionnels féminins<br>*TP* col. 99-100 «la porte de la grange» | |
|---|---|---|---|---|
| 17. St-Gingolph | *y a* | **d *ă nằi** | *la pòrtă* | *d ā grãdzė** |
| 18. Collombey. | *lăy ā** | *dė lắ nắ** | *la pòrta* | *dė lă grãdzė* |
| 19. Champéry. | *láy* á** | *dė la nắ** | *la pārtă** | *d la grãdzė** |
| 20. Martigny . | *y a* | *dë nei** | *la pòrta* | *d* la grādzė* |
| 21. Orsières . | *y e* | *dë nắi* | *lă pòrtằ** | *dë* la grādzė** |
| 22. Lourtier . | **y ằ* | *dė* nā** | *ằ* pòrtă** | *d ằ grādzė** |
| 23. Fully . . | *y* ă* | *dė nằe** | *lă pòrtă** | *dë lă grãndzė* |
| 24. Conthey . | *y ă* | *dề nắi** | *ă pőrtă* | *d ā grãdzė** |
| 25. Nendaz. . | *y* a* | *dė nei* | *ă pòrta* | *d ā grãdzė** |
| 26. Savièse. . | *l ā** | *dề nĭ** | *ă pőrtă* | *da a* *grăndzė** |
| 27. Ayent . . | *l* a* | *dè nĕ́i** | *la pőrta* | *dề la grãdze** |
| 28. Miège . . | *y ă* | *dề nĭı** | *lă pòrta* | *dė la grãndzė** |
| 29. Grône . . | *i y a* | *dè nềkç̂** | *lă pőrta* | *dė* lă grănazė** |
| 30. Évolène . | *y ă* | *dë* nĕk** | *lă pòrta* | *dė lă grãz* |
| 31. Grimentz . | *y ă* | *dë nềkç** | *la pőrta* | *dề la grãzė* |

| | objets partitifs masculin<br>*TP* col. 230-231 «boire du lait» | | objets prépositionnels masculins<br>*TP* col. 92-93 «le faîte du toit» | |
|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *bảirė* | *dảu* lāfĭ* | *la frīta** | *dảu* tằi** |
| 18. Collombey. . | *bắrė* | *dŭ lắfei** | *la freita** | *dŭ tắ(ė)** |
| 19. Champéry. . | *bắėrė** | *dŭ lăṣĕ* | *la frĕta** | *dŭ tắ(ė)** |
| 20. Martigny . . | *bérė* | *dė lăfė* | *la frìta* | *dŭ tei** |
| 21. Orsières . . | *baèrė** | *dë lăfĕ́* | *lằ* frĭta** | *dŭ tẳi* |
| 22. Lourtier . . | *bairė** | *d ằç̂ỵ̈ĕ́** | *ằ frĭta** | *dŭ tā** |
| 23. Fully . . . | *băėrė** | *dë *lăfĕ́** | *la frĭta** | *du tăe** |
| 24. Conthey . . | *bảirė** | *dë ăṣė* | *ă frīta** | *du* tẳi** |
| 25. Nendaz. . . | *beirė* | *d āsĕ́* | *ă frĕ́ta* | *dŭ̈ tei* |
| 26. Savièse. . . | *bīré** | *dè oăsé* | *ă frĕ́ita** | *dŭ̈ tĭ* |
| 27. Ayent . . . | *beirė* | *dè lăsĕ́* | *la frìha** | *dŭ tĕi** |
| 28. Miège . . . | *bīrė* | *dė* lăsĕ́i* | *la frĕ́ita** | *dŭ̈ tĭt* |
| 29. Grône . . . | *beirė** | *dề lăsĕ́* | *lă frĕ́ta* | *dŭ̈ tềkç** |
| 30. Évolène . . | *bĕirė* | *dë lăsĕ́* | *lă frĕ́ṣa* | *dóu tịk** |
| 31. Grimentz . . | *bīrė** | *dề lăsĕ́** | *la frĕ́ṣa* | *dŭ̈* tĭ* |

**Cartographie, analyse**

La carte n° 21062 illustre la parfaite conservation des deux micro-systèmes grammaticaux déjà décrits par les *TP*:

• identité formelle entre objets partitifs et prépositionnels dans les parlers occidentaux, mais distinction des deux genres dans les deux cas (formes féminines et [de la, d la], formes masculines et [dy, dʏ, dø];

• distinction entre objets partitifs et prépositionnels dans les parlers orientaux; distinction des genres uniquement pour les formes prépositionnelles (*de* partitf sans distinction de genre [de, dɐ̯, də], formes féminines prépositionnelles [de la, de a], formes masculines prépositionnelles [dy, dʏ, dø] et [du, dʊ, dʊ̈, do]

En dehors de cette distinction fonctionnelle, on observe une opposition purement phonétique dans les parlers du Valais central, qui concerne les formes masculines prépositionnelles: formes en [u, ʊ, o] dans l'est (parlers dits «épiscopaux»), formes en [y, ø, œ] au centre (parlers dits «savoyards»). Les formes en [u, ʊ, o] semblent plus conservatrices: certaines réalisations résiduelles en [u] subsistent dans les parlers du Valais central qui ont généralement des formes en [y] (Arbaz, Liddes, Orsières).

Dans la zone de transition entre les deux formes, Arbaz apparaît comme un avant-poste innovateur parmi les parlers orientaux qui ont en principe conservé les formes en [u]. À Savièse, les formes en [u] dominent encore avec une proportion de 4 : 1, mais on trouve les deux formes chez les deux informateurs. Chez l'informatrice de St-Jean, l'introduction des formes en [y] est assez avancée : les formes en [ʊ] (12) et en [y/ʏ/ø] (11) sont presque à égalité. Les formes en [y] manquent en revanche chez l'informateur. À Montana, on n'observe que l'apparition très ponctuelle d'une forme en [y] dans un parler où les formes en [u] dominent.

Nendaz et Bionaz se trouvent sur la ligne de partage entre les formes prépositionnelles en [y] et en [u]; les deux formes sont bien présentes chez les deux locuteurs. Chez les deux témoins de Nendaz, les deux formes coexistent couramment au sein d'un même énoncé. À Bionaz, la substitution des formes en [u] par celles en [y] semble en cours: chez l'informateur masculin, les deux formes sont presque à égalité ([dy/di] 12, [du] 11); dans le parler plus «jeune» de l'informatrice, celles en [y] prédominent clairement ([dy/di] 15, [du] 4).

Les «intrusions» du système «français» dans les parlers du Valais central (apparition de formes partitives avec article défini) sont très rares, avec des attestations isolées à Chalais, Fully et Lens.

Les formes isolées d'une marque partitive zéro (une seule occurrence à Bionaz, Chalais, Savièse et Torgnon, respectivement) sont trop rares pour permettre des conclusions.

Dans cette carte, nous ne tenons pas compte de l'emploi de la particule partitive *de* après une indication de quantité («*beaucoup de*», etc,) qui est partout semblable.

Pour la chute du [l] de l'article féminin [la] > [a], cf. les cartes 21010 et 21020. Pour la situation analogue du pluriel, voir la carte 21064.

---

**Carte n° 21064: «De, des»: compléments d'objet partitifs/indéfinis et prépositionnels (pluriel)**

**Remarque préalable**: En français, la forme *des* réunit trois fonctions. (1) Elle sert de pluriel aux formes de l'article indéfini singulier (*un*, *une*) pour des objets qui peuvent être comptés (sg. *manger une pomme*, pl. *manger des pommes*). (2) Elle sert de pluriel aux formes de l'article partitif singulier (*du*, *de la*) pour des objets dits «massifs» qui ne peuvent pas être comptés (sg. *manger de la polenta*, pl. *manger des épinards*). (3) Elle sert de pluriel aux formes de l'article défini singulier (*le*, *la*) précédé de la préposition *de* (sg. *je me souviens du grand-père*, pl. *je me souviens des grands-parents*). Les parlers du Valais

central et de la Vallée d'Aoste, en revanche, distinguent formellement les cas (1) et (2) d'une part, et (3) de l'autre.

**Corpus**

La carte n° 21062 s'appuie sur un ensemble de plus de 1400 attestations pour l'emploi du partitif *de* et du cas prépositionnel *des* (*de les* au féminin dans les parlers occidentaux).

**Cartographie, analyse**

Comme le montre la carte 21062 qui documente la situation analogue pour le singulier, l'espace valaisan est caractérisé par la coexistence de deux systèmes grammaticaux foncièrement différents:

• Les parlers du Valais central (avec les dialectes valdôtains) distinguent nettement les cas (1) et (2) d'une part et (3) de l'autre.

– Pour (1) et (2), ils utilisent une simple préposition *de* (symbolisée par dans la carte) à la place du français *des* (on dit donc «*manger de pommes*» et «*manger d'épinards*»). Certains parlers de cette zone (Arbaz, Les Marécottes, Lourtier) utilisent aussi un simple [d] pour le pluriel de l'indéfini et du partitif prévocalique (type «*manger d'œufs*», comme au singulier «*donner d'eau*»). La majorité des dialectes a cependant développé une forme specifique du pluriel indéfini/partitif devant voyelle, avec une consonne de liaison [de z, de ʒ] qui sert de morphème pluriel prévocalique (type «*manger de z-œufs*»).
– Pour (3) en revanche, tous les parlers du Valais central possèdent des formes spécifiques pour le pluriel défini précédé de de (symbolisées par , , dans la carte), correspondant au français *des*.

• Les parlers du Chablais (avec les dialectes savoyards voisins) confondent dans une même forme les trois fonctions mentionnées ci-dessus, comme c'est le cas en français, mais distinguent les deux genres (à la différence du français et des parlers valaisans orientaux). Les formes féminines du type «*de les*» sont symbolisées par dans la carte, les formes masculines «*des*» par . Les parlers chablaisans permettent cependant d'observer aussi une intrusion assez importante d'un [de] 'des' «générique» (identifiable uniquement au féminin qui perd ainsi ses formes spécifiques), un «*des*» unique qui neutralise l'opposition de genre et qui efface également l'opposition entre pluriel prépositionnel défini et indéfini/partitif, probablement sous l'influence du français. Cette dernière forme s'est complètement imposée dans les attestations recueillies à Vouvry.

## 2.2. Autres phénomènes du système nominal

**Carte n° 22100: [du / do] - [dˈɑwɛ] 'deux' : le maintien de l'opposition de genre**

Le francoprovençal valaisan fait partie des rares langues romanes qui ont conservé l'opposition latine entre les formes masculines (DUO, DUOS) et féminines (DUAE, DUAS) du numéral «deux». Tous les parlers de notre corpus maintiennent une forme féminine et une forme masculine. La variation formelle intradialectale est peu importante. Une neutralisation de l'opposition de genre ne s'observe que chez deux locuteurs (ContheyF et SixtM).

Nous conservons cette carte comme exemple rare d'un phénomène qui ne connaît aucune variation géolinguistique significative dans l'espace étudié.

Les formes concrètes sont documentées dans le tableau des formes et dans la liste des énoncés.

**Carte n° 22200: Comparaison et négation: la concurrence entre ˈMAGISˈ et ˈPLUSˈ**

Même si la comparaison est une question de morphologie, l'essentiel de la carte est consacré à un problème de nature lexicale. On sait que les langues romanes ont fait des choix divergents parmi les deux adverbes latins de la comparaison, MAGIS et PLUS, pour remplacer les comparatifs/superlatifs synthétiques latins (MAIOR, MAXIMUS, etc.). La Romania «extérieure» a préféré la formation avec MAGIS (> roum. *mai*, ptg. *mais*, esp. *mas*, cat. *més*, gasc. *mei*), alors que la Romania «intérieure» a préféré PLUS (> it. *più*, rtr. *pli/plü*, frç. *plus*). En occitan (languedocien, auvergnat, limousin, provençal), les deux types étymologiques sont en concurrence.

En francoprovençal, en Suisse romande, d'après le témoignage des *TP* (col. 373 «(j'en ai) plus que toi»), au début du XX$^{e}$ siècle le type MAGIS dominait très nettement dans les parlers vaudois, valaisans, genevois et fribourgois, alors que Neuchâtel (à l'exception du parler de Montalchez) avait adopté PLUS. Selon les notes des éditeurs, ˈMAGISˈ était cependant en concurrence avec ˈPLUSˈ dans 3 parlers valaisans sur 15 et dans d'autres parlers aussi. La carte *ALF* n° 1041 «(je suis malade,) plus que toi» montre l'emploi de *mę̋* ou *mį̃* dans tous les points d'enquête valaisans.

Nos propres matériaux documentent une pénétration accrue de ˈPLUSˈ ✚ dans les parlers valaisans. Historiquement, ceux-ci ont pourtant dû appartenir au type ˈMAGISˈ ▭, comme le montre le fait que dans la tournure négative «ne plus», le type [pɑmi] < *PAS MAGIS ◇ domine dans tous les parlers[1]; l'emploi négatif de ˈPLUSˈ ✖ est très rare.

Selon nos matériaux, ˈPLUSˈ est statistiquement dominant dans son emploi positif dans 5 parlers valaisans sur 21, ainsi que dans les parlers savoyards et valdôtains de notre corpus. Il n'est cependant pas exclu que dans certains cas, la formulation du questionnaire en français ait pu favoriser l'apparition du type ˈPLUSˈ dans les réponses obtenues. À Troistorrents et à Torgnon, l'emploi positif de ˈMAGISˈ n'est plus attesté. Dans certains parlers, l'introduction de ˈPLUSˈ semble cependant ancien, comme le montre l'adaptation phonétique des formes (palatalisation de PL- > [pj, kj]) dans des réponses obtenues à Chamoson, Fully, Lens, Lourtier, Miège, etc. ˈMAGISˈ règne encore sans partage à Arbaz, Chalais, Conthey, Isérables et Nendaz. Le centre de l'espace dialectal valaisan semble ainsi constituer la principale zone de résistance au type ˈPLUSˈ.

Dans plusieurs parlers, l'alternance entre les deux types peut se produire au sein d'un même énoncé:

> œ bĩ ʒjˈystɑmˈɛ̃n dɛlˈe ʁˈuːnɔ n dødʒˈɑ̃ j e bokˈu **pjø** ʀəvˈɛːr - ɛ nʊ n ĩ **mi** də ʃɔlˈë də ʃtɪ la
> *Eh bien justement de l'autre côté du Rhône, nous disions c'est beaucoup plus (au) revers .. et nous nous avons plus de soleil de ce côté-ci.* (MontanaF)

[1] NB. Notre choix d'écrire la tournure négative [pamˈi] '(ne) plus' en un seul mot est contestable; la tournure [pɑ wˈero meː] 'guère plus' à Nendaz montre que les deux éléments peuvent encore rester séparés. Un sondage dans les dictionnaires disponibles pour différents parlers francoprovençaux nous a permis de constater qu'il n'y avait pas la moindre «unité de doctrine», pas le moindre «sentiment linguistique» concordant entre les différents auteurs qui tantôt séparent les deux éléments, tantôt les écrivent en un seul mot. Les deux locutrices natives valdôtaines de notre équipe non plus n'ont montré aucune conviction à ce sujet. La résistance de [pamˈi] – qui semble être devenu une forme figée dans la plupart des parlers – à la pénétration de ˈPLUSˈ nous a finalement décidés à créer «notre» norme et d'écrire [pami] et ses nombreuses variantes en un seul «mot».

bɶ̃ lə tʁavˈo di fɛ̃ l əʁ ɔ̃ mwɛ **py** penˈiblə kə se di ʁəkˈɔ paskˈɛ j ɑ̃n a **mi** - ʁəkˈɔ j ɑ̃n a pu
*Ben le travail des foins il était un peu plus pénible que celui des regains parce qu'il y en a plus .. regain il y en a peu.* (OrsièresM)

Nos matériaux ne permettent pas de déterminer si les parlers qui possèdent actuellement les deux types lexicaux ont développé des différences syntaxiques ou sémantiques dans leur emploi.

## 2.3. L'expression de la possession

### Généralités: l'expression de la possession en francoprovençal contemporain

Le francoprovençal exprime la possession

– au moyen d'une des trois différentes formes possessives qui coexistent:

- déterminant possessif (type «*mon frère*»)
- adjectif possessif précédé ou non de l'article défini (type «*mien frère*» ou «*le mien frère*»)
- pronom possessif (type «*c'est le mien*»)

Les paradigmes de ces différentes formes constituent des systèmes complexes, car ils s'articulent en fonction (a) des trois personnes de la deixis personnelle, au singulier (*mon*, *ton*, *son*) et au pluriel (*notre*, *votre*, *leur*) et (b) du genre et du nombre de l'objet possédé (*ma tête*, *mon pied*, *mes yeux*).

Dans certains parlers, l'opposition de genre est neutralisée au pluriel, comme en français (*mes pieds* [m.], *mes jambes* [f.]); dans d'autres, les deux genres se distinguent, comme en italien (*i miei piedi*, *le mie gambe*).

En revanche, à la différence des langues germaniques, le francoprovençal, comme toutes les langues romanes, ne distingue pas les possessifs de la troisième personne du singulier en fonction du genre grammatical du possesseur (cf. anglais *his horse* /v/ *her horse*).

À cela s'ajoutent certaines structures concurrentes, en particulier l'emploi du pronom personnel tonique («*moi*, *toi*», etc.) précédé des prépositions *à* ou *de*, plus rarement aussi *vers*, comme complément du nom ([ʎʏ vʏʒˈɐ̟ɛ̃ a mɛ] 'le voisin à moi' = 'mon voisin', [lʏ pˈaʁɛ vɛʁ nøʊ] 'le père vers nous' = 'notre père'), soit encore – fréquemment – le possessif zéro (cf. MARZYS 1964: 62), c'est-à-dire l'emploi de l'article défini + nom ([lʏ vɪʒˈɪŋ] 'le voisin' = 'mon voisin').

### Les matériaux de l'enquête ALAVAL

Notre questionnaire ne prévoyait pas l'analyse de la forme pronominale du possessif, dont l'emploi suscite peu d'interrogations. Nous nous limitons aux formes et aux fonctions du déterminant et de l'adjectif possessif épithète, avec leurs éventuels substituts. Étant donné la situation de communication spécifique de nos enquêtes, les différentes formes de la deixis personnelle sont représentées de manière très inégale, et plusieurs formes sont absentes: il est difficile de susciter les formes du possessif de la 2e personne du pluriel (*vos*) dans une situation de communication plus ou moins spontanée, et les autres attestations au pluriel (plusieurs possesseurs) sont également rares. Les plus fréquentes sont celles de la 1re personne du singulier (*mon*, *ma*, *mes*), suivies par la 3e personne du singulier (*son*, *sa*, *ses*).

Dans plusieurs énoncés de notre questionnaire, l'idée de possession était implicite, comme cela correspond à l'usage français ordinaire (parties du corps, relations de parenté: «*le garçon s'est cassé la jambe*», «*quand tu venais à la maison, maman se réjouissait*»). Pour éviter des interprétations abusives – il est impossible de déterminer si un informateur a perçu et exprimé la nuance possessive si elle n'est pas explicitée dans sa réponse – nos analyses s'appuient uniquement sur les phrases du questionnaire qui contiennent une forme possessive explicite (même si le témoin n'a pas utilisé une forme possessive dans sa réponse), et les réponses spontanées contenant une forme possessive explicite. D'un point de vue statistique, les formes du possessif zéro risquent donc d'être sous-représentées. Notons que notre questionnaire comprenait de nombreuses tournures possessives évoquant des liens de parenté, et peu de possessions «réelles».

Les matériaux disponibles ont permis d'établir neuf cartes morphologiques consacrées à des personnes grammaticales individuelles, ainsi qu'une carte synthétique représentant la répartition globale des différents types morphologiques dans l'espace valaisan. Les cartes sont de nature typologique: bien que nous ayons relevé la totalité des énoncés présents dans le corpus, nous renonçons à des informations de type statistique. Les cartes n'indiquent donc que les types de possessifs relevés dans chaque parler individuel.

Pour faciliter la comparaison et les synthèses, toutes les cartes de ce chapitre utilisent en principe le même inventaire de symboles. Certaines précisions concernant des formes spécifiques sont indiquées dans les cartes individuelles.

- déterminant possessif (type «*mon*» suivi d'un substantif)
- adjectif possessif sans article (type «*mien*» suivi d'un substantif)
- adjectif possessif précédé de l'article défini (type «*le mien*» suivi d'un substantif)
- préposition à suivie d'un pronom personnel (type «*le* + substantif + *à moi*»)
- préposition de suivie d'un pronom personnel (type «*le* + substantif+ *de moi*»)
- possessif zéro (article défini suivi d'un substantif ou substantif seul)
- ? forme d'interprétation incertaine

---

**Carte n° 23010: «*Ma*». Le possessif féminin singulier de la 1re personne du singulier**

**Corpus**

Le questionnaire comprend 12 occurrences du possessif féminin «*ma*». 9 occurrences désignent des humains, souvent des relations de parenté («*ma femme, ma marraine*»; «*ma voisine*», etc.), 3 des inanimés ou une notion abstraite («*ma maison, ma fête*»). À cela s'ajoutent quelques occurrences spontanées. Vérification faite, l'opposition animé/inanimé ne semble avoir aucune incidence sur l'emploi des formes possessives. Un point faible du questionnaire, dont nous nous sommes rendu compte trop tard, est la faible présence de formes à initiale vocalique. Ce n'est que dans les parlers qui ont conservé la forme étymologique *ante* 'tante' (< lat. AMITA) qu'une forme prévocalique a pu être enregistrée.

**Relevés antérieurs**

Selon le témoignage des TP, col. 298 «la fille de ma sœur», l'Est valaisan est la seule région de la Suisse romande qui conserve l'emploi de l'adjectif possessif articulé du type «*le mien père, la mienne mère*», etc. Celui-ci a été relevé à Lourtier (*ă màyə̀*) Nendaz (*a mwå̆y*), Grône (*la mă̆yə̀*) et Évolène (*la mă̆y*), toujours précédé de l'article défini. Partout ailleurs, on ne trouve que le déterminant possessif *mă* (avec quelques variantes phonétiques). Nos propres matériaux confirment ce constat tout en le précisant, notamment en ce qui concerne le polymorphisme des formes possessives utilisées dans la plupart des parlers valaisans.

**Cartographie, analyse**

Dans tout le Valais, sauf à Évolène, Hérémence, Montana, Arbaz et Savièse, nous avons relevé le déterminant possessif [ma]/[mɑ]: [**ma** vëz'en] 'ma voisine' (IsérablesF), [**ma** b'uba] 'ma fille' (LiddesF), etc. Avec le possessif zéro (type «*la fille*» pour «*ma fille*»), c'est la seule forme attestée dans les parlers du Chablais et en France voisine. Nous n'avons observé aucune opposition casuelle sujet/régime (à ce sujet, cf. aussi LAVALLAZ 1935: 205), à la différence de ce qui se produit pour l'article défini dans la plupart des parlers de l'Est valaisan. En position prévocalique, comme en français, c'est une forme identique au masculin qui est employée: [**mɔn** 'ɑ̃ⁿta] 'ma tante' (MarécottesF), [**mʏn** 'aãtë], 'ma tante' (ValdIlliezF).

Dans tout le Valais, à l'exception d'Évolène (ainsi que du parler haut-savoyard de Sixt), le possessif zéro est bien présent. C'est la seule forme attestée dans les réponses obtenues à Arbaz, et c'est la forme dominante dans plusieurs points d'enquête.

L'adjectif possessif [**lʏ mɛɪ**] (Évolène), [**a mɛɪʏ**] (Lourtier), etc. apparaît dans une zone cohérente sur la rive gauche du Rhône, entre le Val d'Hérens et l'Entremont: avec article défini à Isérables, Nendaz et Évolène, avec ou sans article à Lourtier, sans article à Orsières. La lacune, au sein de cette zone (Hérémence), est due aux aléas de l'enquête: les formes analogues sont représentées à Hérémence pour d'autres personnes du paradigme (cf. les cartes n° 23012, 23014, etc.). Comme l'article défini, l'adjectif possessif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif (cf. les cartes n° 23012 et 23014). Les attestations disponibles ne permettent pas de déterminer si le polymorphisme du possessif observé à Isérables ([ɪ **ma'ɐœ** vɛʒ'ene] 'la mienne voisine', sujet /v/ [a **maj'ɑ** bɑr'akə] 'ma maison', régime) reflète un vestige d'opposition casuelle. Un polymorphisme analogue, sans distinction fonctionnelle, a été décrit pour le parler voisin de Nendaz (PRAZ 1995: 638), où *i* ***mouey*** 'la mienne' alterne avec *i* ***mouâa***, ce dernier formé par analogie sur les formes de la 2e et de la 3e personne (*i tàvoua*, *i chàvoua*).

Les parlers de la rive droite du Rhône, entre Montana et Fully (à l'exception d'Arbaz et de Conthey), privilégient l'emploi du pronom personnel précédé de *à* ([**a mɐ̨**, **a mœ**], etc.), en lieu et place de l'adjectif possessif. Le constat de MARZYS 1964: 60-61 pour Savièse est confirmé: quelque 40 ans après son enquête, l'adjectif possessif y semble définitivement sorti de l'usage. La même tournure apparaît aussi à Nendaz et à Hérémence. Selon PRAZ 1995: 628, à Nendaz, elle ne menace cependant pas l'emploi de l'adjectif possessif qui reste fréquent, mais celui du déterminant possessif qui serait peu usité.

Le parler de Bionaz est le seul, dans notre corpus, à utiliser le pronom personnel précédé de *de* (type [lɑ vʏsˈĩja **də mɛ**]). D'après les informations à notre disposition, cette tournure est cependant bien attestée dans d'autres parlers de la région d'Aoste aussi.

**Carte n° 23012: «*Mon*». Le possessif masculin singulier de la 1re personne du singulier**

**Corpus**

Le questionnaire comprend 15 occurrences du possessif masculin «*mon*». 12 occurrences désignent des humains («*mon voisin, mon mari, mon parrain*», etc.), 3 des inanimés ou une notion abstraite («*mon costume, mon jardin, mon nom*»). À cela s'ajoutent certaines occurrences spontanées. Comme pour le féminin, les formes à initiale vocalique sont sous-représentées. Elles sont régulières dans le syntagme [mɔ̃n ˈɔmɔ̰] 'mon mari' du questionnaire féminin, plus sporadiques dans les parlers qui utilisent l'emprunt au français *arrière*, dans «*arrière-grand-père*»: [mɔ̰n aʀjˈɐʀ gʀˈɑ̃pˈɪːʀ] (ChamosonF), [mɔ̃n aʀjəʀ gʀɑ̃ pɪːʀ] (OrsièresF). La forme plus traditionnelle, pour désigner l'arrière-grand-père, est formée avec «*rière*», non avec arrière: cf. [ɐ̰ ʀˈeɪ dʏ pɑʀəgrˈu] litt. 'l'arrière du grand-père' (ArbazF).

**Relevés antérieurs**

Les *TP* col. 334 «mon frère s'ennuie», attestent l'emploi de l'adjectif possessif, toujours précédé de l'article défini, dans l'Est valaisan. La forme a été relevée à Lourtier (*ė myò*), Conthey (*ǒ myǒ*), Nendaz (*ĭ myǒ*) et Évolène (*li myǒ*). Partout ailleurs, on ne trouve que le déterminant possessif *mǒ* (avec quelques variantes phonétiques). Nos propres matériaux confirment et précisent ce constat.

**Cartographie, analyse**

Le déterminant possessif [mɔ̃], avec ses allomorphes, est attesté partout, à l'exception d'Évolène et de Montana: [mɔ̃ vɪʒˈĩ] 'mon voisin' (ArbazF), [mũ vĭʒˈɪŋ] 'mon voisin' (ChalaisM), [mɔ̃m bɔ̰ frˈarɐ̰] 'mon beau-frère' (MiègeF); forme dénasalisée: [mɔ pˈiʁe] 'mon père' (ChamosonM); forme prévocalique: [mɔ̃nˈɔmːɔ] 'mon mari' (SavièseF), etc. Avec le possessif zéro, c'est la seule forme utilisée dans les parlers du Chablais, du Val d'Entremont et en France voisine.

Dans tous les parlers valaisans et valdôtains de notre corpus, le possessif zéro est bien présent. C'est la seule forme qui apparaît à Montana, dans tous les contextes; dans plusieurs points d'enquête, c'est la forme dominante. Dans l'exemple suivant,

> mɔ̃ pa- ɛː i pˈaɪə wi ce mə dɐ̰- desønˈëʃə a ʃi ʒ ˈuɛ
> *Mon pè.. euh le père veut que je me ré.. réveille à six heures*. (SavièseM)

l'auto-correction indique que l'emploi du déterminant («*mon*») est jugé moins naturel (ou moins grammatical) que celui de l'article défini (possessif zéro).

Comme pour le féminin, l'adjectif possessif «*le mien*» est attesté dans une zone cohérente située sur la rive gauche du Rhône, entre le Val d'Hérens et le Val de Bagnes. À cela s'ajoutent les deux points d'enquête valdôtains. La forme «*mien*» sans article défini reparaît à Évolène et à Lourtier, en alternance avec la forme articulée.

Toute la rive droite du Rhône, à l'exception d'Arbaz et de Conthey, utilise le pronom personnel précédé de *à* («*le père à moi*», etc.); cette zone se prolonge sur la rive gauche (Chalais, Nendaz, Isérables et Hérémence).

Dans ces trois derniers parlers, tous les moyens d'exprimer le possessif coexistent. Notre corpus ne permet pas de déterminer les conditions précises qui favorisent l'emploi de l'une ou l'autre de ces formes. Le possessif zéro semble cependant fréquent surtout pour désigner la possession inaliénable. Quant au type «*à moi*», la rareté de la tournure correspondante au pluriel (cf. carte n° 23014) et à la 3e personne (carte n° 23030) ainsi que son inexistence, dans nos attestations, pour la 2e personne (carte n° 23020), pourrait indiquer que, malgré une grammaticalisation indéniable, elle permet surtout d'exprimer l'implication personnelle du locuteur dans son énoncé.

Le parler de Bionaz est le seul, dans notre corpus, à utiliser le pronom personnel précédé de *de*, et ceci à toutes les personnes du paradigme.

---

**Carte n° 23014: «*Mes*». Le possessif pluriel de la 1re personne du singulier**

**Corpus**

Le questionnaire comprend 9 occurrences du possessif pluriel «*mes*». 7 occurrences désignent des humains («*mes parents*», «*mes cousines*», etc.), 2 un inanimé («*mes souliers*») ou une partie du corps («*mes paupières*»). Dans la phrase «*Mes paupières se ferment*», la plupart des informateurs a remplacé «*mes paupières*» par «*mes yeux*», ce qui nous a permis de recueillir assez régulièrement la forme prévocalique du déterminant possessif. À cela s'ajoutent les occurrences spontanées du corpus.

**Relevés antérieurs**

Le possessif pluriel de la 1re personne du singulier n'a pas été relevé par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

Le déterminant possessif «*mes*» n'est pas attesté pour tous les parlers. Il n'apparaît pas dans plusieurs parlers orientaux qui privilégient l'adjectif possessif, le pronom personnel ou le possessif zéro (Évolène, Hérémence, Lens, Montana, Savièse). Dans la mesure où nos données le permettent, nous distinguons les parlers qui présentent une seule forme du pluriel (), qui neutralisent donc l'opposition de genre comme le français (*mes*), et ceux qui distinguent une forme féminine () et une forme masculine (), comme la plupart des parlers occitans (*mos, mas*). Les informations disponibles laissent entrevoir une tripartition du domaine, avec

(1) des parlers occidentaux (Chablais, France voisine) qui distinguent les deux genres (masc. [mʊ]/ fém. [mɛ]),

(2) une zone centrale qui neutralise l'opposition de genre ([mi] dans la région de Martigny et l'Entremont, [me] ou [mɛ] dans les autres parlers de la rive droite du Rhône, à Chalais et en Vallée d'Aoste). À Bagnes, les formes en [i] et en [ɛ] (parfois centralisées en [œ]) coexistent, comme l'a

déjà relevé BJERROME 1957: 75. Selon MARZYS 1964: 63, les formes du déterminant possessif pluriel sont inconnues à Nendaz; la forme [me] recueillie dans nos enregistrements pourrait refléter une influence récente du français.

(3) une petite zone orientale, au sud du Rhône, qui les distingue dans la mesure où le déterminant possessif est effectivement utilisé (masc. [moʊ]/fém. [mɛ]/[mœ]). Selon LAVALLAZ 1935: 203-204, Hérémence fait également partie de cette zone, mais les formes correspondantes (*mó*/*mĕ*) sont peu usitées.

Devant voyelle, la consonne de liaison est [z] ou [ʒ], selon les parlers.

Le possessif zéro est très fréquent. Il est seul attesté à Montana et à Lens; dans nos matériaux, il ne manque qu'à Vouvry.

L'adjectif possessif, toujours précédé de l'article défini, apparaît dans les parlers habituels situés sur la rive gauche du Rhône et à Bionaz; nous indiquons par les symboles et qu'il s'accorde évidemment en genre (et en nombre). L'auto-correction

> kn̥m dës'ɛr **m- ɛ m'aɪ** kʊz'ɪnə m'ïnzɔ̈ de ʎu:tr (IsérablesF)
> *Comme dessert m.. les miennes cousines mangent des myrtilles*.

indique que c'est la forme préférée à Isérables. De manière assez inattendue, l'adjectif possessif fait également une apparition isolée à Sixt. Notre informatrice de Sixt, née en 1911 et élevée par ses grands-parents, reflète en effet un état de langue relativement conservateur. L'hypothèse de Marzys et de Bjerrome, selon laquelle, à une période plus ancienne, cette forme désormais résiduelle a dû être présente partout, trouve donc ici un appui.

L'emploi des substituts du possessif (pronom personnel précédé de *à* en Valais, précédé de *de* à Bionaz) est rare, à la différence de ce qui a été observé pour le singulier.

---

**Carte n° 23020: «*Ton*» et «*ta*». Le possessif singulier de la 2e personne du singulier**

**Corpus**

Notre questionnaire comprend 5 occurrences pour le masculin «*ton*», 2 occurrences pour le féminin «*ta*». Le pluriel «*tes*» n'était pas prévu dans le questionnaire. Nous n'en avons recueilli que cinq attestations spontanées ([kʲ'œ̃ta kul'œ: l ɑ̃ **lə tɔ̃ ʒ** wẹ] 'Quelle couleur ils ont les tiens yeux?' à Bionaz, [tʊë **tɛ** frɑr ə pwɪ ɛ sʏ'erə] 'tous tes frères et puis les sœurs' à Isérables, [**ti** fr'eːɹ ë ʃw'ɛɪɹə] 'tes frères et sœurs' à Liddes, [**tɛ** m'iʁɛ gʁæ] 'tes grands-mères' à Orsières et [**tɛ** fʀ'æ ɛ se'ɔɪ] à Torgnon). Ces formes sont analogues, d'un point de vue morphologique, à celles enregistrées pour le pluriel de la 1re personne (carte n° 23014).

La plupart des attestations disponibles provient du questionnaire féminin. À cela s'ajoutent quelques attestations spontanées. Nous regroupons ici toutes les formes recueillies pour les deux genres.

**Relevés antérieurs**

Trois cartes de *ALF* (n° 38 «ton ami», 678 «ton habit» et 1423 «(occupe-toi) de ton affaire») s'intéressent à la forme du possessif masculin de la 2e personne du singulier. Les trois cartes ne connaissent que

l'emploi du déterminant possessif (*tõn* et allophones) dans tous les points d'enquête valaisans. Un adjectif possessif articulé apparaît en Vallée d'Aoste (pt. 987). Le féminin singulier prévocalique de la carte n° 1423 est conforme à celui du masculin. Le féminin pluriel fait l'objet de la carte n° 1424 «(mêle-toi) de tes affaires». Dans les *TP*, le possessif de la 2e personne singulier et pluriel n'a pas été relevé.

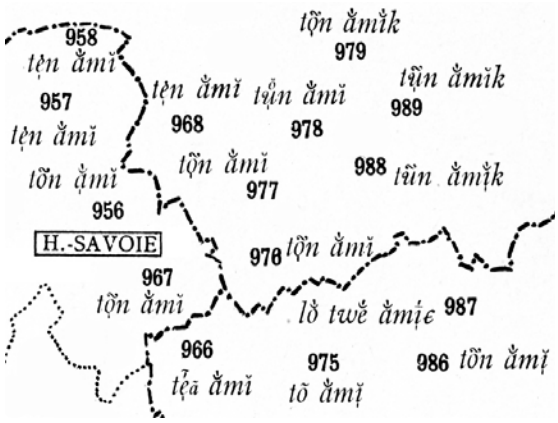


*ALF* carte n° 38 «ton ami»

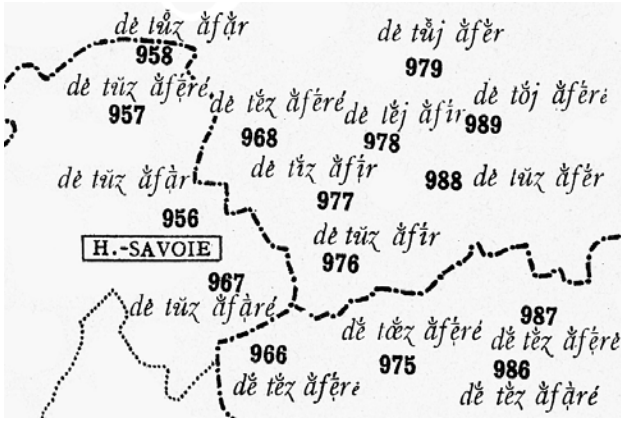


*ALF* carte n° 1424 «(mêle-toi) de tes affaires»

**Cartographie, analyse**

Le déterminant possessif (masculin [tɔ̃], féminin [ta], avec quelques allophones), est attesté dans pratiquement tous les parlers, à l'exception d'Évolène, de Miège et de Montana. L'absence des formes correspondantes à Chalais est due à une enquête très incomplète avec l'informatrice de Chalais. La forme prévocalique féminine est identique à celle du masculin ([tɔn], [tɔ̃n], [tn]). Toutes les attestations de la forme prévocalique féminine proviennent des parlers qui utilisent l'emprunt au français *arrière* dans «*arrière-grand-mère*»: [tɔ̃n arjˈɛr grɑ̃ meːr] (IsérablesF), [tõn ariˈɛr mˈerø grɑ̃] (LensF), [tɔn aʁjˈɛʁ grˈʊːʃᵉ] (NendazF), [tn aʁjˈɛʁ miʁ gʀɑ̃] (Val-d'IlliezF) à la place des formations traditionnelles avec *rière* (cf. [ta rœ grˈʊəːɕ] à Hérémence, [ta rˈidɐgɪˈɔʊʃ] à Savièse, etc.).

Le possessif zéro est fréquent dans les parlers du Valais central. Il est seul attesté à Miège et à Montana; son absence dans les autres parlers est probablement due au nombre insuffisant d'attestations recueillies.

L'adjectif possessif, toujours précédé de l'article défini, apparaît dans la région habituelle située sur la rive gauche du Rhône ainsi qu'à Torgnon. Il s'accorde évidemment en genre (et en nombre) avec le nom qu'il accompagne.

Un des éléments les plus remarquables de cette carte, c'est l'absence presque complète de la tournure substitutive «pronom personnel précédé de *à*», à l'exception d'une attestation spontanée recueillie avec l'informateur de Savièse. Apparemment, les énoncés prévus dans notre questionnaire ne comprenaient pas d'élément d'emphase qui aurait pu favoriser son apparition. À Bionaz, en revanche, la tournure analogue avec *de* semble complètement grammaticalisée et dépourvue d'une emphase particulière.

**Carte n° 23030: «*Sa*». Le possessif féminin singulier de la 3e personne du singulier**

**Corpus**

Notre questionnaire comprend 4 occurrences du possessif féminin «*sa*». 2 occurrences désignent des humains («*sa fiancée, sa cousine*»), 2 un inanimé («*sa jupe*») ou une partie du corps («*sa paume*»). À cela s'ajoutent des occurrences spontanées relativement nombreuses.

**Relevés antérieurs**

Le possessif féminin «*sa*» fait l'objet de trois colonnes des *TP* (col. 257 «sa sève», col. 288 «sa femme», col. 327 «sa prière»). Les matériaux rassemblés illustrent bien la coexistence des différentes manières d'exprimer le possessif dans nos parlers:

– le déterminant possessif *să* ou *ɕă* (selon les parlers) domine,
– pour «sa sève», l'article défini seul *ă* ou *lă* (possessif zéro) est employé dans quatre parlers (Conthey, Nendaz, Savièse et Ayent) ,
– pour «sa femme», l'adjectif possessif articulé *ĭ ɕăwă*, *li ɕăwa* (au cas sujet, en ce qui concerne l'article défini) apparaît dans quatre (autres) parlers de l'Est valaisan (Lourtier, Évolène, Nendaz, Savièse),
– pour «sa sève», l'adjectif possessif articulé (au cas régime) *a ɕăwa* est utilisé dans un seul parler (Nendaz).

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17. St-Gingolph | *să sắrva* | *să fȅna* | *să *prėyīra** |
| 18. Collombey | *să sȁva* | *sa fĕna* | *să prăyȅrė* |
| 19. Champéry | *să ɕ̇ȁvá* | *ɕ̇ă fĕnắ** | *ɕ̇á prăyīrė** |
| 20. Martigny | *ɕ̇a ɕ̇āva* | *ɕ̇ă fĕña* | *ɕ̇a prȅyīrė* |
| 21. Orsières | *să sāva* | *să fȅñȁ* | *să prȅyȅrė** |
| 22. Lourtier | *ɕ̇ă ɕ̇ȁrvà** | **ė ɕ̇ăwa fėñă** | *sa prėyërė** |
| 23. Fully | *ɕ̇a ɕ̇āvă* | *ɕ̇a fȅña** | *ɕ̇a prȅyërė** |
| 24. Conthey | **a ɕ̇ắwă* | *ɕ̇a fëna* | *să prȅḗṛė* |
| 25. Nendaz | **ă ɕāva** | **ĭ ɕăwa fȅña** | *a ɕăwa prȅḗṛi* |
| 26. Savièse | **ă ɕāva* | **ĭ ɕăwă* fȅna** | *ɕa prȅērė* |
| 27. Ayent | **lă ɕȁva* | *ɕă fȅna** | *ɕă prĕḗre* |
| 28. Miège | *ɕă ɕāva* | *ɕă fȅna* | *ɕă prȅyȇrė* |
| 29. Grône | *ɕa ɕāva* | *ɕă fȅña** | *ɕa *priyȅṛė* |
| 30. Évolène | *ɕă ɕāva* | **li* ɕăwa fȅña* | *ɕa prĕ(y)ŏrė** |
| 31. Grimentz | *ɕă *ɕāva* | *ɕă fȅna** | *ɕa prȅyḗrė* |

TP col. 257 «(notre pommier perd) sa sève», col. 288 «sa femme (est riche)»,
col. 327 «(cette fillette a fait) sa prière»

**Cartographie, analyse**

Dans nos matériaux, le déterminant possessif [sa] ou [ʃa], selon les parlers, avec quelques allomorphes, est attesté dans pratiquement tous les parlers, à l'exception d'Évolène, Montana et Lourtier. L'unique occurrence [ʃʲɐ] de Fully ne correspond à aucun type connu, ni tonique ni

atone, et reste inexpliquée. Les seules attestations disponibles pour la forme prévocalique proviennent des Marécottes et des deux points d'enquête savoyards; elles présentent une forme réduite [ʃn/sn], identique à celle du masculin: [ʃn aʃɪˈeːt] 'son assiette' (Les MarécottesF), [sn ekwˈɛla] 'son écuelle' (La ChapelleF), [sn ekwˈɑla] 'son écuelle' (SixtF).

Le possessif zéro est fréquent. Il est seul attesté à Montana; son absence à Chalais, Orsières et Val-d'Illiez est probablement due au nombre insuffisant d'attestations recueillies. Il apparaît même lorsque aucun élément du contexte ne permet de déterminer le propriétaire de l'objet nommé:

> ɔna bɪçç a bɔ̃ djø ç ə pɔʒˈɑːjə ɕy la mˈaŋə
> *Une bête à bon Dieu s'est posée sur la main.* (FullyM)

L'adjectif possessif [i ʃˈɑwa, a ʃˈawa] et allomorphes, toujours précédé de l'article défini, apparaît dans la zone habituelle de la rive gauche du Rhône (Lourtier, Nendaz, Évolène), ainsi qu'à Torgnon. La solide implantation de ce type dans l'Est valaisan est confirmée par *GPSR* 3: 599-601 s.v. *cho*, *chavo̯ua* (en particulier 600a-601a); cet article dont la publication est antérieure à l'étude de MARZYS 1964 discute brièvement aussi la concurrence et la répartition des différentes expressions de la possessivité dans les parlers valaisans. La forme féminine analogique *chọn·na* (*GPSR* 4: 7-8, s.v. *chon*) n'apparaît pas dans nos matériaux.

À Hérémence, au sein de la zone esquissée, l'absence de l'adjectif possessif dans nos matériaux est vraisemblablement due aux aléas de l'enquête; la forme correspondante est attestée par LAVALLAZ 1935: 204. En revanche, le déterminant possessif [ʃɑ], bien présent dans nos matériaux, était rare à Hérémence dans la première moitié du XX^e^ siècle (LAVALLAZ, loc. cit.). Dans ce cas précis, une influence récente du français n'est pas exclue. À Savièse où l'adjectif possessif était encore présent au début du XX^e^ siècle, selon le témoignage des *TP*, il a complètement disparu dans les matériaux plus récents.

(  ) La tournure substitutive «pronom personnel précédé de *à*» est complètement absente. À Bionaz, en revanche, la tournure analogue avec *de* reste présente.

**Carte n° 23032: «*Son*». Le possessif masculin singulier de la 3^e^ personne du singulier**

**Corpus**

Le questionnaire comprend 5 occurrences du possessif masculin «*son*». 3 occurrences désignent des humains («*son bébé, son gamin, son beau-père*»), 2 des «inanimés» («*son pouce*», «*son œuf*»). À cela s'ajoutent quelques occurrences spontanées, comme d'habitude.

**Relevés antérieurs**

Le possessif masculin «son» a été recueilli plusieurs fois dans les *TP* (col. 426 «son derrière», col. 433 «son corps», col. 457 «son nid»).

– Dans la phrase «Il est tombé sur son derrière» qui évoque un objet de nature inaliénable, le possessif zéro est plus fréquent que le déterminant possessif (9 occurrences sur 15 points d'enquête valaisans); l'adjectif possessif est absent.

– Dans «Son corps est maigre», l'adjectif possessif est employé à Lourtier, Nendaz et Évolène, le déterminant possessif dans les autres points d'enquête; le possessif zéro est absent.
– Dans «L'oiseau fait son nid», l'adjectif possessif est employé à Lourtier et à Évolène, le possessif zéro à Nendaz et le déterminant possessif dans les autres points d'enquête.

On rappellera à ce sujet le résumé de la situation dans *GPSR* 3: 601 s.v. *cho*: «Cette distinction [sc. entre déterminants et adjectifs possessifs] est toutefois loin d'être rigoureuse et il n'existe pas de limite marquée entre les adj. (sic) des deux séries, comme c'était le cas en afr. Ils ne témoignent d'ailleurs pas partout d'une même vitalité, les positions réciproques des représentants de chaque série variant d'une localité à l'autre.»

**Cartographie, analyse**

Dans nos matériaux, peut-être en fonction d'une trop petite diversité des rapports de possession évoqués (tous les exemples du questionnaire concernent des relations de parenté et des possessions «intrinsèques»), c'est l'article défini (possessif zéro) qui domine. Sur cinq à sept occurrences par lieu d'enquête, il apparaît seul dans une zone centrale qui comprend les parlers d'Arbaz, Savièse, Lourtier, Isérables, Nendaz ainsi que Fully. Il ne manque qu'à Sixt et à Troistorrents.

Malgré la dominance du possessif zéro, celui-ci est en concurrence avec le déterminant possessif [sɔ̃]/[ʃɔ̃] (et allomorphes) dans la majorité des parlers.

Contrairement à la forme féminine de l'adjectif possessif qui est présente dans plusieurs parlers, la forme masculine [lʏ ʃjɔ, lɔ ʃjɔ] n'apparaît qu'à Évolène, en concurrence avec le possessif zéro. Les attestations disponibles sont cependant trop peu nombreuses pour en déduire quoi que ce soit quant à une éventuelle différence entre le masculin et le féminin.

La tournure substitutive «pronom personnel précédé de *à*» est complètement absente de nos matériaux. À Bionaz, comme toujours, la tournure analogue avec *de* est bien présente.

Dans l'ensemble, il faut considérer qu'avec cinq à sept occurrences par parler, nos matériaux ne représentent que la «pointe de l'iceberg»: ils illustrent les emplois les plus fréquents dans les différents parlers, mais ne permettent pas de documenter toujours les tournures plus rares.

**Carte n° 23034: «*Ses*». Le possessif pluriel de la 3e personne du singulier**

**Corpus**

Notre questionnaire comprend 5 occurrences du possessif pluriel «*ses*», choisies pour documenter l'opposition morphologique entre les formes masculines et féminines, pertinente pour le déterminant et l'adjectif possessif. Les attestations supplémentaires sont très rares.

**Relevés antérieurs**

Le possessif pluriel de la 3e personne du singulier fait l'objet des cartes 1252 «(Cirer) ses chaussures» et B1702 «(La charrette que le domestique a chargée) a ses deux roues brisées» de l'*ALF*. Les deux cartes illustrent bien la coexistence du déterminant possessif, de l'adjectif possessif articulé et du

possessif zéro dans les parlers valaisans. La comparaison des deux cartes permet aussi d'identifier la distinction des deux genres dans les parlers occidentaux (*sŭ* masculin, *sĕ* féminin au pt. 968 St-Maurice). La forme n'a pas été relevée par les *TP*.

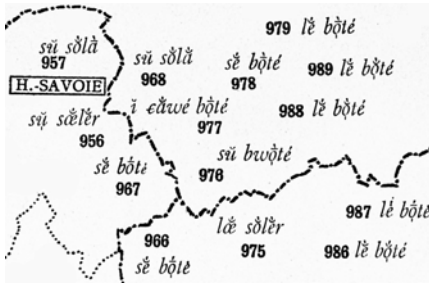


*ALF* carte 1252 «(Cirer) ses chaussures»

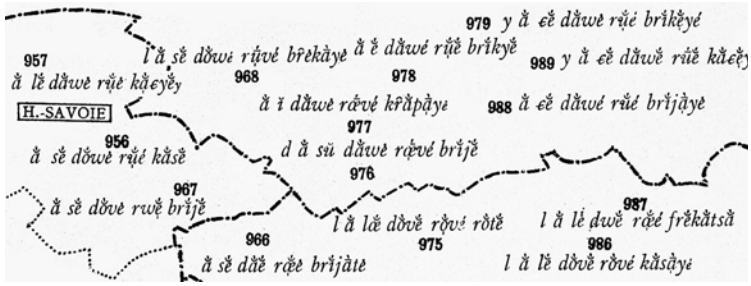


*ALF* carte B1702 «(La charrette que le domestique a chargée) a ses deux roues brisées»

**Cartographie, analyse**

Même si le nombre d'occurrences est moins élevé que pour le pluriel du déterminant possessif «*mes*» (carte n° 23014), la carte 23034 illustre la même tripartition du domaine:

(1) les parlers occidentaux (Chablais, Haute-Savoie) distinguent les deux genres (masculin [**su**]/ féminin [**sɛ/sɐ**]);

(2) une zone centrale neutralise l'opposition de genre: [**si/sʏ**] dans la région de Martigny et l'Entremont, [**ʃɛ**] et allomorphes dans les autres parlers de la rive droite du Rhône, à Chalais et à Bionaz. Dans certains parlers, les formes en [i] et en [ɛ] (parfois centralisées en [ʏ], [ə]) coexistent. À Isérables, les formes de ce type servent également comme possessif de la pluralité « *leurs*» (cf. *GPSR* 3: 601 et carte n° 23060).

(3) une petite zone orientale, au sud du Rhône, distingue de nouveau les deux genres (masculin [**ço/çoʊ**] / féminin [**ʃɛ**] à St-Jean); pour Hérémence où nous n'avons recueilli que la forme féminine, l'opposition est attestée par LAVALLAZ 1935: 203.

Devant voyelle, la consonne de liaison est [z] ou [ʒ], selon les parlers.

Le déterminant possessif n'apparaît pas dans plusieurs parlers orientaux (Arbaz, Évolène, Hérémence, Lens, Montana, Miège, Nendaz, Savièse) qui semblent privilégier l'adjectif possessif, le pronom personnel ou le possessif zéro. À Chamoson, le déterminant possessif fait même l'objet d'une auto-correction, mais le nombre d'attestations à notre disposition est trop faible pour en déduire une règle générale:

> **çe** maã - **e** maã tʁɑãm
> *Ses mains .. les mains tremblent.* (ChamosonF)

Le possessif zéro est très fréquent. Il est présent partout, et seul attesté à Arbaz, Lens, Liddes, Miège, Nendaz et Torgnon.

L'adjectif possessif n'apparaît qu'à Évolène, à côté du possessif zéro. Une auto-correction indique cependant que le possessif zéro y est plutôt inusité:

**lɛ** m - **ʃ'awɛ** mˈɑ̃ŋʃə lø krˈʏbʎɛn
*Les m .. siennes mains elles tremblent*. (ÉvolèneM)

Quant à l'énoncé suivant, le possessif zéro dans le deuxième élément de l'énumération («ses frères et ses sœurs») pourrait avoir été utilisé pour éviter la répétition, en dépit de l'affirmation de PANNATIER 1995 selon laquelle «*tout*» provoquerait en général l'emploi du déterminant possessif:

la ʃœnˈãna kœ vỹ lʏ vɛʁˈe tʃɥi **le ʃjɔ̃** frɑr ə tˈötə **lœ** ʃˈʊrᵊ
*La semaine que vient elle verra tous les siens frères et toutes les sœurs*. (ÉvolèneF)

À la différence du singulier, où le substitut du possessif (*à* + pronom personnel) n'apparaît pas dans nos matériaux (cf. les cartes n° 23030 et 23032), celui-ci est présent dans deux parlers de la rive droite du Rhône, Savièse et Montana, qui appartiennent à la zone qui ne distingue pas les deux genres pour le déterminant possessif (cf. MARZYS 1964: 60). D'après les exemples recueillis, cette tournure semble surtout servir à désambiguïser le genre grammatical du possesseur («*ses mains à lui*», «*ses yeux à elle*»), et elle est porteuse d'une insistance particulière. Dans l'exemple suivant de MontanaM, l'énoncé est accompagné d'un geste déictique explicite, qui souligne la mise en relief; dans celui de SavièseF, le pronom personnel porte un accent d'insistance prononcé:

**lɛ̈** mãŋ **a lɥik** trˈemblɔn
*Les mains à lui tremblent*. (MontanaM)

dɪ kˈɪtɐ kʊː ʃœn te **ʏ** ʒ ɥe **a lɪ**
*De quelle couleur sont-ils les yeux à elle?* (SavièseF)

Exceptionnellement, les exemples enregistrés à Bionaz ne comprennent pas la tournure *de* + pronom personnel. Seuls le déterminant possessif et le possessif zéro sont attestés.

**Carte n° 23040: «*Notre*». Le possessif singulier de la 1re personne du pluriel**

**Corpus**

Notre questionnaire comprend 6 occurrences du possessif «*notre*», choisies pour représenter l'opposition morphologique entre les formes masculines et féminines, pertinente pour le déterminant et l'adjectif possessif. À cela s'ajoutent plusieurs attestations supplémentaires, dans les énoncés spontanés.

**Relevés antérieurs**

Le possessif «*notre*» a été enregistré, uniquement au masculin, par *TP* col. 254 «notre pommier». Ces matériaux illustrent le fait bien connu que la plus grande partie de l'espace valaisan (tout comme le francoprovençal valdôtain) se situe en dehors de la zone de la forme [nutrõ], considérée sinon à juste titre comme typiquement francoprovençale (cf. HASSELROT 1938/1966 et la carte de HASSELROT 1966 reproduite ci-dessous). Seuls les parlers du Chablais reflètent des formes du type *nostron* (*nɯtrɔ̃̀* à St-Gingolph, Collombey, Champéry); les parlers du Valais central utilisent des formes du type *nõtro* (Lourtier), *nɯ̃trė* (Nendaz) ou *nóhrė/nɔ̃́ɯhrė* (Grimentz). Quant à Savièse, on y trouve le substitut du possessif *a nɔ̃̀*. La carte *ALF* 1680 «notre poulailler» n'apporte aucune information supplémentaire.

**Cartographie, analyse**

Dans nos matériaux, le déterminant possessif est attesté dans la grande majorité des parlers. Il ne manque qu'à Savièse, Isérables et Nendaz. Dans l'ensemble du domaine, la forme féminine est du type [nˈutra, nˈɔtra] (< lat. NOSTRA), avec quelques variantes dues aux différentes évolutions phonétiques du groupe -STR- ([nˈuθra, nˈuʃra], etc.). Les formes masculines sont plus diversifiées. En partie, elles remontent à un nominatif latin NOSTER (> [nˈuθrə], etc.); d'autres reflètent l'acusatif NOSTRUM (> [nˈutrɔ], etc.). Malheureusement, pour plusieurs parlers, nos matériaux ne documentent que la forme féminine et ne permettent pas de déterminer si les formes masculines correspondantes remontent à NOSTER ou à NOSTRUM. Nous avons donc renoncé à distinguer les deux types par deux symboles différents (toutes les formes recueillies sont indiquées dans le tableau des formes observées).

Vouvry, Troistorrents et les deux points d'enquête savoyards présentent les formes attendues du déterminant possessif du type [nˈutrɔ̃], formé à partir de *nostro* par analogie sur *mon*, *ton*, *son*, selon l'explication proposée par HASSELROT 1938/1966. Val-d'Illiez, en revanche, qui se trouve dans la même zone, a produit une forme sans nasalisation. Dans la chaîne parlée, l'emplacement de l'accent tonique est instable ([nˈytrɔ̃ / nytrˈɔ̃] à Sixt); le possessif peut aussi être complètement inaccentué.

Une deuxième forme nasalisée du type [nˈɔ̃ntrɔ] se trouve dans un petit groupe de parlers du Valais central (Conthey, Liddes et Lourtier). Ces formes résultent d'une simple évolution phonétique (nasalisation progressive, provoquée par le *n-* initial), selon BJERROME 1957: 57. Dans nos matériaux, cette nasalisation est cependant facultative à Lourtier. Nous n'avons pas pu observer la forme analogue enregistrée par les *TP* à Nendaz, où le déterminant possessif est devenu rare (cf. PRAZ 1995: 628); Praz lui-même (loc. cit.) n'indique plus qu'une forme sans nasalisation *noûtro*.

Le possessif zéro semble moins fréquent que pour d'autres personnes grammaticales; nous ne l'avons pas enregistré dans 6 points d'enquête sur 25.

L'adjectif possessif est présent dans la zone habituelle de la rive gauche du Rhône, entre le Val d'Hérens et Bagnes. Le pronom possessif qui apparaît chez les informateurs de Fully et de Troistorrents est formellement identique à l'adjectif possessif.

Comme pour les formes de la première personne du singulier, le substitut du possessif (*à* + pronom personnel) est bien présent dans les parlers de la rive droite du Rhône, ainsi qu'à Hérémence. À la différence de ce qui a été observé pour la 3e personne du singulier, certaines occurrences de ce type ne portent aucun accent d'insistance (cf. en particulier les enregistrements des énoncés suivants, recueillis à Fully et à Hérémence):

> a mˈiʁɛ̯ gʀɑ̃ ɑ nɔ̈ l adzətˈɑvə ʒamˈë dë ʒ ɑjiˈɔ̃ - i le faʒˈaə mˈɪmwœ
> *La mère-grand à nous elle achetait jamais de z-habits .. elle les faisait même.* (FullyF)
>
> lœ paʀ lə maːʀ a nɔ atsətˈɑᵘɔ̃ pa dë tsambˈɛt
> *Le père la mère à nous achetaient pas de jambon.* (HérémenceF)

Il se pourrait donc que la fonction de cette tournure ne soit pas identique pour toutes les personnes grammaticales: en partie du moins, elle est devenu un possessif «ordinaire», sans insistance

particulière. Par ailleurs, on notera que [a nɔ] neutralise l'opposition entre le singulier et pluriel de l'objet possédé («*le père à nous*» 'notre père' /v/ «*les parents à nous*» 'nos parents').

Comme c'est presque toujours le cas, Bionaz utilise la tournure *de* + pronom personnel. À cela s'ajoute, à titre exceptionnel, une attestation à Hérémence.

Aux Marécottes, nous avons relevé trois occurrences d'une tournure substitutive *vers* + pronom personnel ([lʏ pˈaʁɛ vɛʁ nøʊ] 'notre père' (deux fois), [la mɛːʒˈɔ̃ ʊɛʁ nˈʊ̈ʊ̈] 'notre maison') qui n'apparaît pas ailleurs.

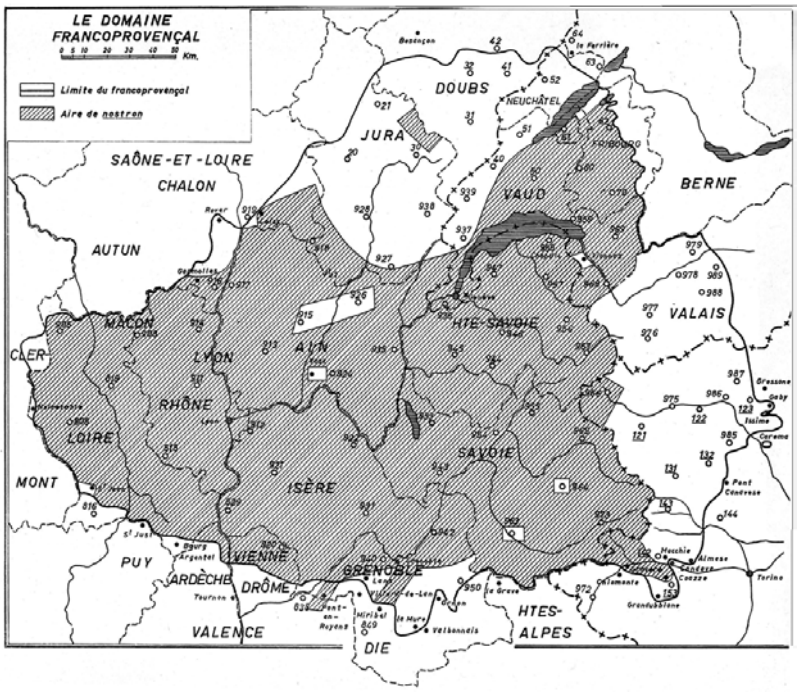


Carte: L'aire de *nostron* (HASSELROT 1966, encart après p. 266)

**Carte n° 23060: «*Leur, leurs*»: le possessif singulier et pluriel de la 3e personne du pluriel**

**Corpus**

Les possessifs «*leur, leurs*» étaient prévus dans 4 énoncés du questionnaire. Les réponses les plus complètes proviennent de la phrase «*J'ai vu cinq biches s'enfuir avec leurs petits*» du questionnaire commun. D'autres phrases du questionnaire («*Le jour du mariage, ils verront pour la première fois leur neveu d'Amérique*» et «*Ils verraient leur erreur s'ils prenaient le temps de réfléchir*») ont également fourni quelques attestations, mais ont souvent fait l'objet de reformulations: «*Ils verraient leur erreur …*» peut devenir «*Ils verraient qu'ils se sont trompés*»; «*leur neveu*» et «*leur chemise*» sont le plus souvent rendus par l'article défini («*le neveu*», «*la chemise*»). En revanche, certaines attestations spontanées supplémentaires viennent étoffer le corpus.

Morphologiquement, dans tous les parlers où elles sont attestées, les formes du singulier et du pluriel sont identiques; de plus, l'adjectif possessif ne se distingue du déterminant que par l'emploi de l'article défini. Nous avons donc pu regrouper tous les résultats dans la même carte.

Dans certains parlers tels qu'à Hérémence, il existe un danger d'homophonie entre la forme du possessif et celle de l'article défini masculin singulier ou pluriel. À Évolène, l'article défini masculin singulier régime est [lɔ], le déterminant possessif de la 3e personne [low] (cf. PANNATIER 1995: 109, 124). Dans la chaîne parlée, il est cependant parfois impossible de distinguer les deux formes. Étant donné que l'emploi du déterminant possessif est très rare à Évolène et que la forme de l'adjectif possessif articulé est effectivement attestée [**lœ lɔ** tɔːʃ] 'les leurs torts', nous interprétons les tournures du type [lɛ fɑ̃n **lɔ** nik] comme attestations du possessif zéro ('elles font le nid'). Au pluriel, où l'article défini est [lʏ]/[lœ], le danger de confusion ne se présente pas.

**Cartographie, analyse**

Dans nos matériaux, le déterminant possessif est attesté dans tous les parlers valaisans à l'exception d'Hérémence; il manque également à Bionaz et Torgnon. Les formes des deux genres sont partout du type [lʊr] (< lat. ILLORUM), avec quelques variantes phonétiques dues aux évolutions divergentes du groupe -LL- ([ʎø, ɔr, ʊoʀ]) et à la présence ou l'absence du /r/ final [lur, lɔ, ø].

- Les formes avec [l]- initial [lʊr], [lɔ], [lʏ] sont présentes dans tout le Valais (LensF [awˈe **lʊr** pətˈɪk] 'avec leur(s) petit(s)', SavieseF [pre pʊ **lɔː** famˈɪlɛ] 'prier pour leur famille', etc.).
- Les formes sans [l]- initial [ɔɹ], etc. et [ø] n'apparaissent qu'à Arbaz et à Chamoson.
- Les formes avec palatalisation du -LL- latin ([ʎˈyø], [ʎø], [jø], [lɥɛʁ]) constituent une petite zone à l'ouest du Rhône (Vouvry, Troistorrents, Val-d'Illiez et Les Marécottes).
- S Le seul parler valaisan qui utilise la forme de la 3e personne du singulier [ʃə] au pluriel aussi (comme cela se fait par ailleurs aussi en espagnol) est celui d'Isérables (cf. *GPSR* 3: 601, MARZYS 1964: 61):

  e jøː łɛm bˈɪʃɛ - fojˈe awˈɐ **ʃə** dɔˈɛ̃
  *J'ai vu cinq biches .. fuir avec ses (=leurs) petits*. (IsérablesM)

- Le possessif zéro est assez fréquent. C'est la seule forme documentée à Hérémence et à Bionaz. Il manque cependant aux Marécottes, à St-Jean et à Val-d'Illiez.
- L'adjectif possessif précédé de l'article défini apparaît à Évolène, Sixt et Torgnon. Il n'est pas exclu qu'à Torgnon l'emploi de cette tournure soit appuyée par l'italien (*le loro camicie*) dans l'exemple suivant:

  lɛ **lɛ̨ ʎˈɔɪ** tsʏmˈiːze ɐ̨ blˈaɑ̃tsɛ
  *Les les leurs chemises (c')est blanches*. (TorgnonF)

- La tournure substitutive «pronom personnel précédé de *à* ou *de*» manque nos matériaux pour le possessif singulier et pluriel de la 3e personne du pluriel.

**Carte n° 23100: Synthèse des cartes n° 23010 à 23060**

La carte n° 23100 synthétise l'ensemble des types possessifs attestés pour toutes les personnes grammaticales. Les types les plus fréquemment utilisés dans chaque point d'enquête sont indiqués en gras; la plupart des parlers connaît en effet une forme majoritaire.

D'après les travaux de BJERROME 1956 et MARZYS 1964, le Valais dit «épiscopal», considéré comme souvent «archaïsant», aurait le mieux conservé les deux séries de possessifs (le déterminant et l'adjectif, avec ou sans article); le Valais dit «savoyard», région de passage, aurait perdu plus rapidement la 2e série (type «*le mien père*»). L'interprétation des données est différente dans *GPSR* 3: 600b, qui estime que la présence de la 1re série au Val d'Hérens est due à une influence récente du français.

Nos propres matériaux – un peu plus de 2500 occurrences du possessif – dessinent une répartition des formes qui ne correspond pas entièrement à la bipartition traditionnelle du Valais romand.

– Le Chablais, Liddes et St-Jean présentent une structure comparable à celle du français contemporain, avec l'emploi exclusif du déterminant possessif (à côté du possessif zéro). Tous les autres parlers possèdent deux voire trois tournures alternatives (quatre avec le possessif zéro).
– Dans une zone assez cohérente au sud du Rhône (qui se prolonge jusqu'à Orsières et Sixt, mais sans la région de Sierre et du Val d'Anniviers), on observe la coexistence des deux séries «historiques» des possessifs (déterminants et adjectifs). À Évolène, la forme du déterminant possessif reste pourtant très rare. Relevons que selon les matériaux des *TP*, au début du XXe siècle, la zone de l'adjectif possessif articulé se prolongeait encore au nord du Rhône, avec des attestations ponctuelles pour Grône (*la măyè ɕẅẹ̀ra* 'la mienne sœur', *TP* col. 298), Conthey (*ȍ myȍ frārè* 'le mien frère', *TP* col. 334) et Savièse (*ĭ ɕăwă fȅna* 'la sienne femme', *TP* col. 288).
– Sur toute la rive droite du Rhône, mais aussi à Chalais, l'adjectif possessif semble avoir été évincé par le type ⌜préposition + pronom personnel⌝, ce qui permet cependant à ces parlers de maintenir une double série de possessifs, à l'encontre de ce qui s'est passé en français.
– Dans un petit groupe de parlers (Nendaz, Isérables et Hérémence), ce sont les trois séries qui se maintiennent, mais c'est très nettement le possessif zéro qui domine dans le corpus.
– Une vérification avec des locuteurs natifs du Val de Bagnes a permis de déterminer que l'absence de la tournure ⌜préposition + pronom personnel⌝ à Lourtier n'est pas due aux aléas de notre enquête, mais correspond bien aux réalités de ce parler où elle est effectivement inusitée.

**Remarques concernant les autres personnes grammaticales**

Les attestations disponibles dans nos matériaux pour les personnes grammaticales absentes dans nos cartes («*tes*», «*nos*», «*votre*» et «*vos*») ne sont pas assez nombreuses; elles ne permettent pas de parvenir à une vision d'ensemble cohérente. En partie du moins, elles complètent cependant les indications contenues dans les autres cartes.

**Le possessif pluriel de la 1re personne du pluriel («*nos*»)**

Seules sont documentées

– deux formes du déterminant possessif: [ny pøtɕ'ü ẓ 'aːfã] 'nos petits enfants' (ChamosonF), [nɔ pʏt'ɪ ʒ ø̃f'ã] (LensF).
– plusieurs attestations du substitut *à* + pronom personnel: [li paʁ'ɛ̃ a nɔ̈] 'les parents à nous' (FullyF, 3 occurrences), [lë par'œ̃ ɐ noː] (MontanaM), [e par'a a nɔ] (NendazM), [œ bwɔ̣t ɐ nʊ] 'les chaussures à nous' (SavièseF).
– dans les parlers du Chablais et de la Haute-Savoie, des formes du type [nytrʊ, nytro] qui s'opposent au singulier [nytrɔ̃] (exemple de SixtF):

> dɔ̃k sɛt mɔ̃taɲ la - kə ɛ la mɔ̃t'aɲ k ɛt'ɛ a lɐ mɔ̃t'aɲ sakr'ɑɪ pə **n'ytru** grɑ̃ pɑr'ɑ̃ - ə ij e - s et'ɛ la lœʁ ʁe- œ - j et'ɛ lɔ rɛ'ɔ̃ d v'ɪːvrə βɛ̃ ɛ̃ se mom'ɑ̃ j ɑvj'ɑ̃ - lʊ trœp'e le ne n'ytra mɑ- ɑ̃f'ɛ̃ **nytrʊ**

parˈɑ̃ - alˈavɔ̃ fɑʁ l frɥɪ j œ au le bˈeːθə lə bˈyːʁɛ̃ e alˈavɑ̃ ɑ̃ mɔ̃tˈaɲ
Donc cette montagne là .. *que est la montagne qu'était euh la montagne sacrée pour nos grands-parents .. euh c'est* .. c'était la leur rai.. *c'était leur raison de vivre ben en ces moments ils avaient .. les troupeaux les ne.. notre mè.. enfin nos parents .. allaient faire le fromage c'est avec les bêtes le beurre et ils allaient à l'alpage**.
*Passage caractérisé par plusieurs alternances codiques. Les parties clairement formulées en français sont rendues en caractères romains dans la traduction. L'énoncé complet est disponible à la carte 23040 «*notre*».

**Le possessif singulier de la 2e personne du pluriel («*votre*»)**

Les formes sont parallèles à celles de la 1re personne («*notre*»).

– le type [vˈʊtʁɔ̃] apparaît dans les mêmes parlers du Chablais et de Haute-Savoie que les formes du type [nˈutrɔ̃]: [vʊtʁɔ̃ gʁɑ̃ pɑʁ] 'votre grand-père' (La Chapelle-d'AbondanceF), [ʊʏtrˈɔ̃ savˈɔ̃] 'votre savon' (SixtM), [ʊʊtʁˈɑ̃ sɑvˈɔ̃] (TroistorrentsF).
– les autres formes masculines sont du type [vˈutrə, vˈɔtrə, vˈutrɔ], notamment aussi dans les parlers qui possèdent une forme nasalisée pour la 1re personne du pluriel ([nˈɔ̃ntrɔ]), ce qui corrobore l'explication proposée pour cette forme par Bjerrome (cf. le commentaire de la carte n° 23040).

La forme féminine est partout du type [vˈətrˈa, vˈɔtʲæ], etc.

## 2.4. Les pronoms et déterminants démonstratifs

**Généralités**

Le chapitre 2.4. constitue une tentative partielle et incomplète d'étudier le fonctionnement du système des pronoms et déterminants démonstratifs. Les problèmes rencontrés sont essentiellement dus à un dispositif d'enquête inadapté à la situation dialectale: les questions formulées en français reflétaient forcément la structure bipartite du démonstratif français, possédant une seule forme pronominale (m. *celui* / f. *celle*) précisée au moyen des adverbes déictiques *ci* (proximité) et *là* (éloignement): *celui-ci ~ celui-là*, *celle-ci ~ celle-là*. L'analyse des données dialectales a rapidement révélé, cependant, qu'un nombre significatif de nos parlers possède une deixis locale et temporelle à trois termes: proximité, 1er et 2e degré d'éloignement, système comparable aux structures du latin classique (HIC/HAEC ~ ISTE/ISTA ~ILLE/ILLA), de l'italien ancien (*questo/questa ~ codesto/codesta ~ quello/quella*) et de l'espagnol contemporain (*este/esta ~ese/esa ~aquel/aquella*). C'est surtout la distinction des formes du 1er et du 2e degré d'éloignement qui est parfois problématique dans nos matériaux; les formes de la proximité (correspondant au français *celui-ci/celle-ci*) ont été plus facilement relevées par les moyens de notre enquête.

Système bipartite (français, certains dialectes), p. ex. les formes féminines de Lourtier:

proximité : [sta]

éloignement : [sa/ʃa]

Système tripartite (latin, certains dialectes), p. ex. les formes féminines d'Hérémence :

proximité : [sta]

1er degré d'éloignement : [ha]

2e degré d'éloignement : [hla]

Dans les parlers concernés, la «triade démonstrative» se manifeste non seulement pour les pronoms et déterminants démonstratifs (cf. les cartes n° 24010 à 24024), mais encore pour les adverbes déictiques (carte n° 24030) qui accompagnent facultativement les formes démonstratives. La triade des adverbes pouvant se superposer à celle des pronoms (un pronom de la proximité peut se combiner avec un adverbe de la proximité, du 1er ou du 2e degré d'éloignement, etc.), il en résulte un système de la plus haute complexité dont la description précise ne peut être que du ressort des études monographiques (dans la mesure où celles-ci sont conscientes du phénomène et ne sont pas influencées par la grammaire du français scolaire): un bon exemple, très positif à cet égard, est la petite grammaire du parler de Savièse de BRETZ-HÉRITIER 1996: 28.

Quant au *GPSR*, il décrit bien les principaux pronoms et déterminants démonstratifs (cf. les articles CE, CET, CETTE, CELUI, CELLE, CELI, CESTUI, CESTI du vol. 3) en fonction de leur étymologie, mais, n'étant pas une grammaire, il ne distingue pas suffisamment leurs fonctions précises: les différentes formes peuvent en effet occuper, selon les parlers, différentes «cases» des systèmes démonstratifs individuels, ce qui demanderait une analyse détaillée pour chaque parler. Enfin, une partie des articles (*sé, sa*) n'est pas encore rédigée. Quant aux adverbes déictiques mentionnés à la fin des différents articles consacrés aux pronoms, leur analyse est insuffisante: ainsi, les formes «intermédiaires» du type *ikə*, *inkə* (1er degré d'éloignement) sont simplement traduites par «ici, là» (cf. p.ex. *GPSR* 3: 177, 189), le français n'offrant pas de traduction adéquate.

La même problématique s'observe jusque dans les meilleurs dictionnaires bilingues (dialecte/français) disponibles pour certains parlers et dont les auteurs sont souvent des locuteurs parfaitement familiarisés avec leur dialecte: quand les formes du pronom/déterminant et de l'adverbe du degré intermédiaire sont mentionnées, les traductions restent souvent tâtonnantes.

On ajoutera à cela que certains parlers bien documentés (p.ex. Évolène; PANNATIER 1995) semblent avoir adopté une deixis bipartite (tout en maintenant un système bicasuel et des formes pronominales bien distinctes) et que d'autres parlers distinguent les formes du pronom de celles du déterminant (cf. carte n° 24010). On constate aussi que dans plusieurs parlers, les structures morphologiques des formes féminines se distinguent de celles du masculin (trois formes distinctes pour le féminin, deux pour le masculin); dans ce cas, ce sont les adverbes déictiques qui maintiennent pour le masculin la distinction entre le 1er et le 2e degré d'éloignement.

Dans ces circonstances, nos cartes (n° 24010, 24012 pour le féminin, 24020, 24022 pour le masculin) se contentent de documenter les formes effectivement recueillies et de dégager les structures observables (cartes n° 24014 et 24024). Pour plusieurs parlers, les données à notre disposition ne permettent cependant pas de déterminer s'ils possèdent une deixis à deux ou à trois éléments.

Nos matériaux étant nettement insuffisants pour les formes du pluriel, nous avons dû renoncer à les cartographier.

### Carte n° 24010: Le pronom démonstratif féminin singulier de la proximité

#### Corpus

La carte n° 24010 a été élaborée sur la base de deux énoncés du questionnaire commun: «Celle-ci a les cheveux noirs» et «Les cheveux de celle-ci sont raides», à quoi s'ajoutent quelques réponses spontanées supplémentaires. La forme voulue manque pour Sixt et pour Vouvry où les deux informateurs ont répondu par des formes du 1^er^ ou 2^e^ degré d'éloignement.

#### Relevés antérieurs

La forme du pronom démonstratif féminin de la proximité a été relevée par la carte *ALF* n° 208 «(Je voudrais bien avoir) de celle-ci». Les *TP* n'ont enregistré que le déterminant «cette» (col. 325 «cette fillette»). Les deux enquêtes ne permettent pas de restituer le système du démonstratif féminin dans son ensemble.

Dans l'*ALF*, la majorité des réponses reflète la forme de la proximité *stȁ* (*sǣtȁ* et variantes en Vallée d'Aoste), employée seule (point 978) ou suivie de l'adverbe déictique de la proximité *sė*/*ϵė* ou *ϵėḽȁ*. Les notations divergentes sont rares: *ṣȍ* (point 956) est un neutre («cela»). D'après nos données, *sãȩ̏k* (point 968) est une forme du 1^er^ degré d'éloignement (*sã*, avec l'adverbe déictique *ȩ̏k* correspondant). La forme du point 957 combine un démonstratif du 2^e^ degré d'éloignement avec un déictique de la proximité, la forme valdôtaine du point 975 un démonstratif de la proximité avec un déictique du 1^er^ degré d'éloignement.

Dans les *TP*, à la lumière de nos données, les formes de la proximité (*sta*), du 1^er^ (*sa, ha*) et du 2^e^ degré d'éloignement (*ç̂la*) se côtoient et se mélangent, en fonction de l'interprétation que les informateurs ont donnée à l'énoncé du questionnaire. Sans termes de comparaison, une analyse «systémique» des matériaux des *TP* n'est pas possible.

*ALF*, carte n° 208 «(Je voudrais bien avoir) de celle-ci»

| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *ϊla** | *fœyã** |
| 18. Collombey. | *să *pteyăda** | *fœ̏ẓė* |
| 19. Champéry. | *ṣa* | **fēẓẹ̄tă** |
| 20. Martigny | *ç̂a* | *bwŏ̤ba** |
| 21. Orsières | *slă* | *bwŏbȩ̏ta** |
| 22. Lourtier | *sā* | *bŏbẹ̄ta* |
| 23. Fully | *ç̂ă* | **bă̆bẹ̄ta* |
| 24. Conthey | *stă* | **mătȅta* |
| 25. Nendaz. | *stă* | *mătẹ̏ta** |
| 26. Savièse. | *ha* | *pėtīta fel̄e* |
| 27. Ayent | *ha* | *fiḽȅta* |
| 28. Miège | *ϵtė̀* | **fėḽȅta* |
| 29. Grône | **ç̂la* | *mătȅta* |
| 30. Évolène | **ç̂lė̀* | *mătẹ̏ta* |
| 31. Grimentz | *ç̂lė̀* | *mătȅta* |

*TP* col. 325 «cette fillette»

#### Analyse

De manière assez homogène, la forme du pronom démonstratif féminin de la proximité est [sta] ou [ʃta] (< lat. ECCE-ĬSTA; cf. *GPSR* 3: 240-246) dans l'ensemble du domaine, à l'exception de quelques parlers de la région de Sierre (Chalais, Miège, St-Jean) qui utilisent [ste, sti, stʏ, stø] (< lat. ECCE-

ĭSTÆI; cf. *GPSR* 3: 229-230) et Évolène, seul parler à maintenir un système bicasuel où [stʏ] est la forme du cas sujet et [sta] celle du régime. Pour le déterminant démonstratif de la proximité (cf. la carte n° 24014), la zone d'emploi de [stø] comprend également les parlers de Lens et de Montana; ces derniers distinguent donc [sta] pour le pronom et [stø] pour le déterminant.

Dans de nombreux parlers, les pronoms [sta] et [ste, sti], etc. peuvent être employés seuls, sans autre précision (emploi absolu):

> eː p'eɪ dɛ stɑ ʃɔ̃ ʀ'ɛdo
> *Les cheveux de celle* (litt. *cette*) *sont raides*. (ArbazM)

Sinon, ils sont souvent «solidaires» avec l'adverbe déictique de la proximité [ʃi, si, ʃe, se] (ou [ʃ'iʎa, ʃia, ʃ'ʏʎa, siʎa, s'ɛʎa] à Évolène et à Bionaz). Un déictique du deuxième degré d'éloignement [la, le] n'apparaît que dans les réponses de l'informatrice d'Isérables.

---

**Carte n° 24012: Le pronom démonstratif féminin singulier de la distance**

Pour les généralités concernant tous les démonstratifs, voir le début du chap. 2.4., p. 91.

**Corpus**

La carte n° 24012 rassemble toutes les attestations disponibles pour la morphologie du pronom démonstratif féminin singulier du 1er et du 2e degré d'éloignement (désormais: é.1 et é.2). Elle a été élaborée sur la base de trois énoncés du questionnaire commun: «Celle-là a les cheveux blonds», «Les cheveux de celle-là sont frisés» et «La farine de blé est plus claire que celle de seigle», à quoi s'ajoutent quelques réponses spontanées supplémentaires. Le nombre d'énoncés utilisables est limité par l'emploi de «*l'autre*», qui apparaît assez souvent dans les paires d'énoncés du type «Les cheveux de celle-ci sont raides.» – «Les cheveux de celle-là sont frisés» prévues par le questionnaire, dans lesquelles le deuxième démonstratif, «celle-là» est remplacé par «l'autre».

**Relevés antérieurs**

Les formes du démonstratif féminin é.1 et é.2 n'ont pas été relevées par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre.

**Analyse**

Les formes observées constituent deux groupes:

- d'une part celles qui maintiennent le *-l-* étymologique des démonstratifs latins, ECCE-ILLA > [hla, la, fla, sla], ECCE-ILLÆI > [ɬi, ɬʏ, hle] dans la région de Sierre, ou des aboutissements phonétiques ultérieurs (> [fa, sja, ʂja; ʀe]),
- et d'autre part celles sans *-l-* ( [ha], [sa, ʂa, ʃa]; [hi, hʏ], [si] (cf. *GPSR* 3: 172-173, 173-179, *FEW* 4: 552s.; pour l'évolution phonétique du groupe initial CEL- *GPSR* 3 190-191). Signalons que les formes en [i, ʏ, e, ø] de la région de Sierre, qui remontent sans aucun doute à d'anciennes formes de cas sujet, neutralisent l'opposition masculin/féminin (cf. la carte n° 24022).

Si notre analyse est exacte, certains parlers ont redistribué ces formes pour en recréer un système déictique distinguant é.1 et é.2, les formes sans *-l-* servant à exprimer é.1. C'est le cas par exemple pour

Fully, Nendaz, Lens et St-Jean. D'autres parlers tels que Liddes, Lourtier et Vouvry n'ont retenu qu'une seule de ces deux séries et distinguent é.1 et é.2 au moyen des adverbes déictiques ( [ɛ̃ŋtjə, ĩŋkj'ɛ], etc. pour é.1, [la, le, li, we] pour e.2). Un troisième groupe qui lui aussi ne possède qu'un seul pronom pour e.1 et e.2 (Arbaz, Montana, Bionaz, Torgnon, etc.) semble avoir adopté une solution minimaliste: é.1 est exprimé par le pronom seul («éloignement non précisé») et é.2 par le pronom suivi de l'adverbe déictique [la, li, re], etc. Nos données étant trop partielles, cette interprétation reste cependant sujette à caution. Pour Troistorrents et Val-d'Illiez, où seuls l'éloignement non précisé (sans adverbe déictique) et l'adverbe e.1 sont documentés, nos données sont clairement incomplètes; les formes spécifiques pour e.2 sont attestées dans la littérature secondaire consacrée à ces parlers (pour plus de précisions, voir la carte n° 24014). [s'ølɐ] et [sla] à Orsières semblent être des variantes purement phonétiques, sans distinction fonctionnelle.

Relevons enfin que le parler d'Évolène et – exceptionnellement – celui d'Isérables (cf. aussi MARZYS 1964: 68) présentent un système bicasuel.

---

**Carte n° 24014: Synthèse: pronoms et déterminants démonstratifs du féminin singulier**

Pour les généralités concernant tous les démonstratifs, voir le début du chap. 2.4., p. 91.

**Corpus**

La carte n° 24014 synthétise les données utilisées pour l'établissement des cartes n° 24010 et 24012 (pronoms démonstratifs féminins de la proximité et de l'éloignement), complétées ici par les attestations disponibles pour les déterminants démonstratifs féminins dont la morphologie est identique à celle des pronoms dans tous les parlers, à l'exception de ceux de la «Louable Contrée» (Lens, Montana) qui distinguent les deux séries (types [stø] et [hlø] pour le déterminant, [sta] et [hla] pour le pronom; cf. aussi l'historique de [cesti], *stì*, *GPSR* 3: 220).

Notre questionnaire comprenait quatre énoncés destinés à susciter l'emploi du déterminant démonstratif féminin: «*Cette semaine, huit brebis ont mis bas*» (questionnaire commun), évoquant plutôt une idée de proximité, «*Nous étions huit amis pour faire cette farce*» (questionnaire commun), évoquant plutôt l'éloignement par l'emploi de l'imparfait, et «*Non, je ne me souvenais plus de cette histoire*» (questionnaire féminin), évoquant également plutôt l'éloignement. Un dernier énoncé, «*Cette année, sur treize veaux, j'ai eu six vachettes et sept taurillons*» (questionnaire masculin) a fourni en réalité des réponses pour le masculin (carte n° 24024), «*cette année*» étant le plus souvent rendu par [stɪ ɑ̃] 'cet an' (ou le synonyme [ɔj'ɛ̃]). Quelques réponses spontanées supplémentaires complètent le corpus.

Dans une tentative de documenter aussi fidèlement que possible les différents systèmes déictiques (bi- ou tripartites) observables dans les parlers individuels, nous avons légèrement complété nos données par des indications provenant des dictionnaires bilingues et d'études monographiques disponibles pour certains parlers (cf. les notes 1 à 4 du tableau des formes).

**Analyse**

Les formes de la proximité ( [sti, stʏ, stə], etc. dans la région de Sierre, [sta] ou [s'œta] partout ailleurs) sont attestées pour tous les parlers. La situation documentaire est plus problématique pour les formes de l'éloignement. Elle ne nous permet pas de déterminer avec certitude si les parlers pour

lesquels nous ne disposons que d'une seule forme pour le 1er et le 2e degré d'éloignement réalisent effectivement un système déictique bipartite (comme cela semble être le cas en Vallée d'Aoste et à Évolène, d'après CERLOGNE 1907 et PANNATIER 1995), ou si une meilleure documentation nous permettrait de les classer parmi les parlers à deixis tripartite.

La comparaison des formes de Montana avec celles des parlers immédiatement voisins de Lens et de Miège laisse supposer que dans ce parler, les formes du 1er degré d'éloignement nous ont simplement échappé au cours de l'enquête. Pour Chalais, l'enquête très incomplète avec l'informatrice féminine n'a probablement pas permis de recueillir la forme du 2e degré d'éloignement.

En fin de compte, la documentation actuellement à notre disposition permet d'affirmer que les parlers de Fully, Hérémence, Nendaz, Savièse, Sixt, Lens, Miège et St-Jean possèdent effectivement un système tripartite de pronoms/déterminants démonstratifs féminins morphologiquement distincts. Pour Isérables, Les Marécottes, Liddes, Lourtier, Orsières, Troistorrents, Val-d'Illiez et Vouvry, les informations qui se dégagent d'une comparaison avec la carte n° 24030 permettent en outre de conclure que ces parlers possèdent eux aussi des systèmes déictiques tripartites, mais que la distinction du 1er et du 2e degré d'éloignement ne se fait pas par la forme du pronom ou du déterminant démonstratif, mais par les adverbes déictiques. Pour Arbaz, Chamoson, Conthey et La Chapelle-d'Abondance, la question reste ouverte. Pour les conclusions qui se dégagent de l'analyse des formes masculines, voir la carte n° 24024.

---

### Carte n° 24020: Le pronom démonstratif masculin singulier de la proximité

Pour les généralités concernant tous les démonstratifs, voir le début du chap. 2.4., p. 91.

#### Corpus

La carte n° 24020 a été élaborée sur la base de deux énoncés du questionnaire commun: «Celui-ci a les cheveux roux» et «Les cheveux de celui-ci sont gris», à quoi s'ajoutent quelques réponses spontanées supplémentaires. La forme voulue manque pour Lourtier; pour Fully, Les Marécottes, Sixt et Vouvry, nous n'avons enregistré que la forme correspondante du déterminant (cf. carte n° 24024).

#### Relevés antérieurs

La forme du pronom démonstratif masculin de la proximité a été relevée par la carte *ALF* n° 207 «Celui-ci (il est bon, mais …)». Les *TP* n'ont enregistré que le déterminant «ce, cet» (col. 139 «ce drap de lit») et 375 «(Ayez pitié) de cet ouvrier». Les données de la col. 247 «ce fruit» sont inutilisables ici, le masculin FRŪCTU 'fruit' étant souvent remplacé par le collectif féminin FRŪCTA.

Dans l'*ALF*, deux réponses (points 979 et 989) reflètent la forme de la proximité *stĭ*, caractéristique pour les parlers de la région de Sierre, suivie de l'adverbe déictique de la proximité *ϵė* (et variantes). La forme majoritaire de la proximité est *sį̆*, *sȅ*, *ɕı̆́*, *ɕı̏k*, également suivie de l'adverbe déictique *sé* (et variantes) ou *ɕı̆́l̯ȁ* (points 966, 967, 976, 977, 978, 986, 988). Aux points 868 et 975, le pronom de la proximité *sı̆́* est suivi du déictique du 1er degré d'éloignement *ę̏k*. Les deux attestations savoyardes restantes (points 956 et 957) sont des formes du 1er degré d'éloignement, aussi bien pour le pronom (*sĕ́*) que pour l'adverbe (*ę̏ky*, *ę̏ṣ*).

Dans les *TP*, comme pour le féminin (cf. le commentaire de la carte n° 24010), les formes de la proximité (*ɕtĭ*, *ɕĭ*, *sĭ*) côtoient celles du 1er (*sĕ́*, *ɕĕ́*), etc. et du 2e degré d'éloignement (*ç̂li*). On observe cependant

que les informateurs ont donné beaucoup plus souvent une interprétation «éloignée» au deuxième énoncé.

Les deux enquêtes (*ALF* point 977 Le Châble et *TP* point 23 Lourtier) attestent la forme de la proximité caractéristique pour les parlers du Val de Bagnes (*sẽ̀*, *ɛ̃́ẽ́ĩ*), qui manque dans nos enregistrements.

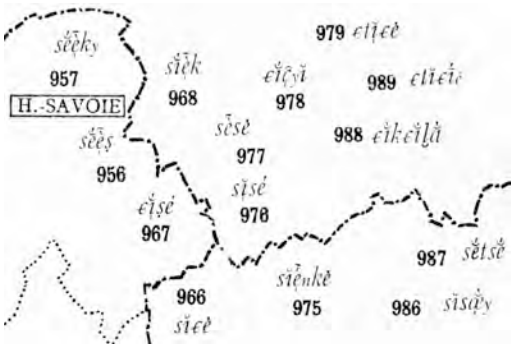


*ALF*, carte n° 207 «Celui-ci (il est bon, mais …)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | sĭ | lẽ̆fwă* | dĕ | sĭl | ŏvrấi |
| 18. Collombey | sĭ | lẽ̆fwĕ* | dĕ | sĭ | ovrá* |
| 19. Champéry | ɛ̃ĕ* | lẽ̆ṣwấ | dĕ | sė | ŏ̀vrá(ė)* |
| 20. Martigny | si* | lẽ̆fwẽ̀ | dë | sė | ŏvreᵢ* |
| 21. Orsières | sẽ́ | lẽ̆sŭẽ̀* | dė* | sẽ́ | *ȯvrấi* |
| 22. Lourtier | ɛ̃́ẽ́ĩ | ẽ̆ç̃ṷė* | dĕ | ɛ̃̇ė | óvra* |
| 23. Fully | sė* | lẽ̆fwĕ* | dë | sé | óvraₑ* |
| 24. Conthey | sĭ* | *lẽ̆ṣwė* | dẽ̀ | ɛ̃é | ővrấi* |
| 25. Nendaz | ɕĭ | ẽ̆swë* | dë | ɕi | œ̃̆urĭ* |
| 26. Savièse | ɕtĭ̀* | ₒẽ̆swĕ* | dẽ̀ | ɕẽ́ | ŏ̄vri |
| 27. Ayent | ɕĭ | lẽ̆ɕŭĕ* | dė | ɕẽ́ | ằvrĭ |
| 28. Miège | ɕtĭ | lĩ̆sŭẽ̀ | dẽ̀ | ç̂lĭ | ȯővrĭ* |
| 29. Grône | stẽ̀ᵢ* | lẽ̆sŭë | dë | ɕé | ŏ̄brĭ |
| 30. Évolène | ɕi̇* | li̇nsŭë* | dė | ɕẽ́ | ŏ̀vri |
| 31. Grimentz | stik | lĩnswœ̀l* | dẽ̀ | ç̂likᵩ* | ŏ̀vrĭ |

*TP* col. 139 «ce drap de lit» et 375 «de cet ouvrier»

**Analyse**

Dans nos matériaux, huit parlers surtout orientaux, mais aussi celui de Troistorrents, attestent le démonstratif masculin de la proximité [sti, stig/stik, stek], souvent seul, en emploi absolu – la proximité étant suffisamment marquée par la forme du pronom –, parfois aussi associé à l'adverbe déictique de la proximité ◁ [ʃi, si, ʃe, se].

La forme alternative de la proximité [si, ʃi/ʃik], implantée surtout dans les deux tiers occidentaux du domaine, apparaît dans dix points d'enquête, également seule ou accompagnée de l'adverbe déictique de la proximité ◁ [ʃi, si, ʃe, se] (ou [ʃ'iʎa, ç'ɛøʎa] à Évolène et à Torgnon). En partie, [si, ʃi] neutralise cependant l'opposition entre proximité et éloignement et fait reposer la distinction sur la forme de l'adverbe déictique (cf. les cartes n° 24022 et 24024 pour plus de précisions).

À Orsières, Bionaz et chez l'informateur de Torgnon, enfin, on trouve des formes pronominales ( [se] et [s'itə, sɪːt]) qui elles aussi neutralisent l'opposition entre la proximité et l'éloignement; dans ce cas aussi, la distinction repose sur la forme de l'adverbe déictique. Les deux témoins de Torgnon ne semblent pas représenter le même système.

**Carte n° 24022: Le pronom démonstratif masculin singulier de la distance**

Pour les généralités concernant tous les démonstratifs, voir le début du chap. 2.4., p. 91.

**Corpus**

La carte n° 24022 rassemble toutes les attestations disponibles pour la morphologie du pronom démonstratif masculin singulier du 1er et du 2e degré d'éloignement (désormais: é.1 et é.2). Elle a été élaborée sur la base de deux énoncés du questionnaire commun: «Celui-là a les cheveux châtains», «Les cheveux de celui-là sont blancs», à quoi s'ajoutent plusieurs réponses spontanées supplémentaires. Comme pour le féminin (carte n° 24012), le nombre d'énoncés utilisables est cependant limité par l'emploi de «*l'autre*», dans les paires d'énoncés du type «Celui-ci a les cheveux roux» – «Celui-là (→ l'autre) a les cheveux châtains» prévues par le questionnaire.

**Relevés antérieurs**

Les formes du démonstratif masculin é.1 et é.2 apparaissent de manière aléatoire dans les enquêtes de l'*ALF* et des *TP* (cf. le commentaire de la carte n° 24020).

**Analyse**

Les formes observées constituent deux groupes principaux:

– d'une part celles qui maintiennent le *-l-* étymologique du démonstratif latin ECCE-ILLUI > [hlɪk, hlɪ, ɬɪ, hlɛ, fɪlɪg, ʀlɪg, ʀli] et neutralisent l'opposition masculin/féminin (cf. la carte n° 24012), dans les parlers de la région de Sierre,
– et d'autre part celles sans *-l-*, le plus souvent [se, ʃe, ʃɛ, ʃə], plus rarement [si, ʃi] (< *cel*, *cil*, *cest* ou *cist*; cf. *GPSR* 3: 162 s.v. CE, *sə*), dans la majorité des parlers étudiés.

La forme valdôtaine [sitə] (Bionaz) est isolée dans nos matériaux. Comme pour la proximité (carte n° 24020), les deux informateurs de Torgnon ne semblent pas représenter le même système. Le parler d'Évolène est le seul qui maintient un système bicasuel, [ʃy, ʃʏ] pour le sujet, [ʃe] pour l'objet.

À la différence du féminin où plusieurs parlers possèdent deux formes pronominales spécifiques permettant de distinguer les deux degrés d'éloignement, aucun parler étudié ne possède deux pronoms démonstratifs masculins distincts pour les deux degrés d'éloignement. Dans les parlers où une distinction est attestée (Fully, Isérables, Liddes, Lourtier, Nendaz, Orsières, Sixt et Vouvry), elle repose sur le seul emploi des adverbes déictiques ( [ɛ̃ŋtjə, ĩŋkj'ɛ], etc. pour é.1, [la, le, li, we] pour é.2).

Comme pour le féminin, un deuxième groupe de parlers (Arbaz, Chalais, Chamoson, Conthey, Évolène, Montana, St-Jean, Torgnon) semble avoir adopté une solution minimaliste: é.1 est exprimé par le pronom seul («éloignement non précisé») et é.2 par le pronom suivi de l'adverbe déictique [la, li, le], etc. Nos données étant trop partielles, cette interprétation reste cependant sujette à caution. Pour Troistorrents et Val-d'Illiez, où seuls l'éloignement non précisé (sans adverbe déictique) et l'adverbe é.1 sont attestés, nos données sont clairement incomplètes; les formes spécifiques pour é.2 sont documentées dans la littérature secondaire consacrée à ces parlers (pour plus de précisions, voir la carte n° 24024).

Signalons enfin que Liddes, Lourtier, Orsières et Bionaz ne possèdent qu'une seule forme de pronom démonstratif (cf. la carte n° 24020 et la vue d'ensemble de la carte 24024). Lorsqu'elle est attestée (à Liddes et à Orsières dans nos matériaux), la distinction des trois degrés de la «triade démonstrative» incombe entièrement aux adverbes déictiques.

**Carte n° 24024: Synthèse: pronoms et déterminants démonstratifs du masculin singulier**

Pour les généralités concernant tous les démonstratifs, voir le début du chap. 2.4., p. 91.

**Corpus**

La carte n° 24024 synthétise les données utilisées pour l'établissement des cartes n° 24020 et 24022 (pronoms démonstratifs masculins de la proximité et de l'éloignement), complétées ici par les attestations disponibles pour les déterminants démonstratifs masculins dont la morphologie est identique à celle des pronoms dans tous les parlers.

Notre questionnaire comprenait une dizaine d'énoncés permettant d'étudier l'emploi du déterminant démonstratif masculin. Une idée de proximité est évoquée par «*Ce matin, elle est allée au galetas*» et «*Le voisin a pris quatre taupes ce printemps*» (questionnaire commun), «*Ce matin, il m'a fallu encore (lui) recoudre un bouton*» et «*Ce matin, j'ai bêché mon jardin*» (questionnaire féminin), «*Cette année, sur treize veaux, j'ai eu six vachettes et sept taurillons*» (avec l'emploi masculin de «*cet an*»; cf. le commentaire de la carte n° 24014), «*Ce printemps, on a pu sortir les génissons à la mi-avril*» et «*Le coq a chanté tôt ce matin*» (questionnaire masculin). L'éloignement est évoqué par les énoncés «*Pendant ce temps-là, je coupe du petit bois*» et «*Pendant ce temps, on s'occupe du fromage*» (questionnaire masculin). Les énoncés contenant l'expression «*ce soir*» («*Qu'est-ce que vous allez manger ce soir?*», «*Ton fiancé viendra ce soir*» et «*Si tu venais ce soir …*»), se sont révélées inutilisables pour cette thématique, «*ce soir*» étant généralement rendu par [an'i, an'ɛt] ou par le féminin [sta ni, sta n'ɪtə]. Quelques réponses spontanées supplémentaires complètent le corpus.

Dans une tentative de documenter aussi fidèlement que possible les différents systèmes déictiques (bi- ou tripartites) observables dans les parlers individuels, nous avons légèrement complété nos données par des indications provenant des dictionnaires bilingues et d'études monographiques disponibles pour certains parlers (cf. les notes 2 à 6 du tableau des formes).

**Analyse**

Les parlers qui possèdent une deixis tripartite de pronoms/déterminants démonstratifs masculins morphologiquement distincts sont moins nombreux que pour le féminin (carte n° 24014): celle-ci n'est attestée que pour ArbazF et ChalaisM (la situation de St-Jean n'est pas très claire). Éventuellement, une meilleure documentation permettrait de compléter cette liste par d'autres parlers de la région de Sierre.

Partout ailleurs, le démonstratif masculin est exprimé soit par une seule forme (parlers de Liddes, Lourtier, Orsières, Bionaz et TorgnonM; dans ce cas, la réalisation d'une deixis bi- ou tripartite repose entièrement sur les adverbes déictiques [si/se], [ĩŋkj'ɛ], [li/le], cf. la carte n° 24030), soit, dans la majorité des parlers, par une forme spécifique de la proximité et une forme pour l'éloignement, qui peut être précisée à son tour par des adverbes déictiques pour la réalisation d'un système à deux degrés d'éloignement.

Morphologiquement, trois parlers (Arbaz, Sixt, Troistorrents) laissent entrevoir une concurrence entre deux formes de la proximité ( [stjə, st, sti] et [si]. [sti] est également attesté à Hérémence, Savièse et Vouvry. Sinon, c'est [si] qui domine comme forme de la proximité dans les parlers situés à l'ouest de Sion.

La forme dominante pour l'éloignement est [se]. Une éventuelle distnction entre les deux degrés d'éloignement est réalisée par l'emploi des adverbes déiciques [ĩŋkj'ɛ] et [li/le] (cf. carte n° 24030).

Les parlers de Chalais et d'Hérémence permettent d'observer une distinction entre les formes du pronom et du déterminant du 2e degré d'éloignement: [hli(g), ʁlɪ(g)] pour le pronom, [hil, kɛl] pour le déterminant à Chalais; [ʃeː (lɪ)] pour le pronom, mais [hœl] pour le déterminant à Hérémence.

**Carte n° 24030: Les adverbes déictiques**

Pour les généralités concernant tous les démonstratifs et les adverbes déictiques, voir le début du chap. 2.4., p. 91.

**Corpus**

La carte n° 24030 s'appuie sur toutes les attestations disponibles dans nos matériaux pour les adverbes déictiques accompagnant les pronoms et déterminants démonstratifs, masculins et féminins (cf. les cartes n° 24010, 24012, 24014, 24020, 24022, 24024). Soulignons que dans les parlers qui distinguent une morphologie tripartite du pronom/déterminant démonstratif (p.ex. [sta] ~ [sa] ~ [ɬa] au féminin à Nendaz), l'emploi des adverbes déictiques est généralement facultatif, les pronoms à eux seuls précisant suffisamment la proximité ou le degré d'éloignement voulu. Il en va de même dans les parlers qui ne possèdent que deux formes du pronom démonstratif (proximité et éloignement): dans ce cas, la proximité est clairement exprimée par le pronom, et seuls les deux degrés d'éloignement ont besoin d'être précisés par un adverbe déictique. Dans plusieurs parlers, nos matériaux laissent même penser que le 1er degré d'éloignement n'a pas besoin d'être marqué par un adverbe déictique (cf. le commentaire de la carte n° 24012), et seul le 2e degré d'éloignement est marqué. Cette observation peut expliquer pourquoi le système des adverbes déictiques semble lacunaire dans plusieurs parlers.

Dans une tentative de documenter aussi fidèlement que possible les différents systèmes déictiques observables dans les parlers individuels, nous avons légèrement complété nos données par des formes écrites attestées dans la littérature secondaire: *ALF* pour Lens, *PVT* pour Les Marécottes, FB pour Savièse, *LPC* pour Troistorrents, FANKHAUSER 1911 pour Val-d'Illiez.

**Relevés antérieurs**

La question des systèmes déictiques n'est pas abordée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre.

**Cartographie, analyse**

(1) En guise de synthèse, nous représentons les différents systèmes déictiques observés comme suit:

| |  |  |  | |
|---|---|---|---|---|
| système pronominal à trois formes | système pronominal à deux formes; distinction du 1er/2e degré d'éloignement réalisé grâce aux adverbes déictiques | système pronominal à deux formes; distinction de deux degrés d'éloignement non attestée | système pronominal à une seule forme; réalisation d'une deixis bi- ou tripartite grâce aux adverbes déictiques | colonne de gauche: formes pronominales féminines; colonne de droite: formes pronominales masculines |

(2) Un système de deixis tripartite encodé par l'éventail complet de trois adverbes déictiques est attesté pour 9 parlers sur 25 (Fully, Hérémence, Lens, Les Marécottes, Liddes, Orsières, St-Jean, Savièse, Troistorrents, Val-d'Illiez):

– ◁ [ʃi, si, ʃe, se] ou ◧ [siʎa, sˈɛʎa] (et allomorphes) pour la proximité,

– ⏢ [ɛ̃ŋtjə, ĩŋkjˈɛ], etc. pour le premier degré d'éloignement,

– ▷ [la, le, lɛ, we, re, li, ri], etc. pour le second degré d'éloignement.

(3) À Isérables, Vouvry et Sixt, c'est la forme de la proximité qui manque dans nos données; les pronoms/déterminants démonstratifs [sta] (féminin) et [sti] (masculin) sont toujours employées seuls (cf. les cartes n° 24014 et 24024).

(4) À Lens, Hérémence et St-Jean où la deixis tripartite est bien attestée pour les pronoms/détermi-nants féminins, c'est l'adverbe du premier degré d'éloignement qui manque dans nos matériaux. Cela pourrait étayer notre hypothèse que le premier degré d'éloignement n'a pas besoin d'être précisé par un adverbe déictique, l'emploi de l'adverbe du second degré d'éloignement étant suffisant pour désambiguïser les deux degres.

(5) Dans les dix parlers restants – sans véritable continuité territoriale – la documentation disponible ne permet pas de déterminer avec certitude si les systèmes apparemment bipartites pour les pronoms démonstratifs et les adverbes déictiques reflètent des lacunes dues aux faiblesses de notre enquête, ou s'il s'agit effectivement de parlers qui ont cessé de distinguer les deux degrés d'éloignement.

(6) D'un point de vue morphologique, on observe que les trois parlers du Chablais valaisan (Troistorrents, Val-d'Illiez, Vouvry) ont développé des formes adverbiales à redoublement ( ◁◁ [sə sø], ▷▷ [le lɛ]) à côté des formes simples. À Troistorrents, le premier de ces éléments semble être perçu comme agglutiné au pronom démonstratif de la proximité ([sti sə sø] > [stisə sø], selon le témoignage du dictionnaire *LPC* en ligne.

(7) Icônes grisées, non cliquables: formes attestées dans la littératures secondaire ( ◁ et ◧ pour la proximité, ⏢ pour le premier degré d'éloignement, ▷ pour le second degré d'éloignement).

## 2.5. Relatifs et interrogatifs

**Carte n° 25100: Le pronom interrogatif «*qui* ?»**

Les informations de cette carte proviennent de deux énoncés du questionnaire : «Où / chez qui achètes-tu le beurre?» (questionnaire masculin et féminin; cf. aussi la carte n° 71330) et «Qui frappe à la porte?» (questionnaire masculin uniquement). Les réponses provenant de la première question sont très incomplètes, les informateurs ayant souvent remplacé «où» à «chez qui».

À la différence du français qui tend à confondre morphologiquement les formes du pronom interrogatif et du pronom relatif (*qui*, *que*, dans les deux cas), la plupart des parlers valaisans (et voisins) distingue nettement les deux séries de pronoms, grâce à l'emploi de trois types lexicaux latins pour le pronom interrogatif (pour le pronom relatif, cf. la carte 25200). Dans les parlers occidentaux, les formes du pronom interrogatif sont plutôt du type [ka, ko, ku] (< lat. QUALIS, cf. *FEW* 2: 1411); dans les parlers orientaux ils sont du type [ki, kwi] (lat. QUĪ, CUI, cf. *FEW* 2: 1464) et [kwin] (< lat. QUĪNAM, cf. *FEW* 2: 1477); cette répartition des formes correspond entièrement à celle qui est documentée par les *TP* col. 107 «Qui a (fait cela)» pour le début du XX$^{e}$ siècle:

| | |
|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *kŏ* a* |
| 18. Collombey. . . | *kó* l a* |
| 19. Champéry. . . | *kǒ* l ă* |
| 20. Martigny . . . | *kó l a* |
| 21. Orsières . . . | *ko* l a* |
| 22. Lourtier . . . | *kw ët* ë k ă* |
| 23. Fully . . . . | *kó* l a* |
| 24. Conthey . . . | *kó a* |
| 25. Nendaz. . . . | *kā ă* |
| 26. Savièse. . . . | *kwĭ ăt ĕ** |
| 27. Ayent . . . . | *kŭĭ l a* |
| 28. Miège . . . . | **kĭ at ė̀** |
| 29. Grône . . . . | **ki ă* |
| 30. Évolène . . . | **kĭ ă* |
| 31. Grimentz . . . | *kwĭn l ă* |

*TP* col. 107 «Qui a (fait cela)»

D'après nos matériaux, la séparation géolinguistique entre les différents types lexicaux n'est cependant pas tout à fait nette; les différents types peuvent coexister dans les mêmes parlers. Probablement, notre carte ne documente ainsi que les formes spontanément préférées par nos informateurs, ce qui peut expliquer les «transfuges» dans les zones esquissées sur la carte: [kwʏ] à Fully et [kwe] à Sixt, [ku] en alternance avec [kwi] à Montana, [kɔ] et [kwe] à Lourtier.

Le corpus disponible (cf. par exemple les formes d'Arbaz, Chalais, Hérémence, Isérables, etc.) ne montre aucune différence casuelle entre les formes du sujet et du régime (après préposition).

**Carte n° 25200: Le pronom relatif**

**Corpus**

Les occurrences du pronom relatif dans ses différentes fonctions syntaxiques (sujet, objet direct, objet indirect et circonstanciel) sont nombreuses dans nos matériaux: 1359 attestations (plus de 50 attestations en moyenne pour chaque parler).

Pour la fonction «sujet», les matériaux proviennent principalement des quinze énoncés suivants: «*La semaine **qui** vient ils iront au marché*», «*Il a le coeur **qui** bat*», «*Il y a au moins six grenouilles **qui** coassent au marais*», «*En hiver, il y a des glaçons **qui** pendent au tuyau de la fontaine*», «*Autrefois, j'achetais les balais chez les camelots **qui** passaient*», «*On ne peut pas faire boire un âne **qui** n'a pas soif*», «*Il y a toujours une marmotte **qui** veille*» (questionnaire commun aux deux sexes), «*Les chaussettes, c'est moi **qui** les ai tricotées*», «*La semaine **qui** vient, elle verra tous ses frères et sœurs*» (questionnaire féminin); «*Il y a un essaim **qui** s'est échappé de la ruche*», «*Il y a des poules **qui** ont les plumes blanches*», «*Je vois le soleil qui se lève*», «*Tu vois la lune **qui** se couche*», «*Elle voit les étoiles **qui** brillent*», «*Elles voient la grêle **qui** tombe*» (questionnaire masculin).

Pour les différents compléments d'objet et circonstanciels, le questionnaire comprend cinq énoncés: «*Il y a juste neuf ans **qu**'une avalanche est descendue ici*» (questionnaire commun»), «*Les gamines mangeaient les framboises **qu**'elles avaient cueillies*», «*Vous vous souvenez des histoires **que** grand-papa racontait?*» «*Chaque fois **que** je voyais ma belle-mère, on se disputait*» (questionnaire féminin); «*C'est au raccard **qu**'on battait le blé*» (questionnaire masculin).

À cela s'ajoutent de nombreuses attestations spontanées.

**Relevés antérieurs**

Les formes du pronom relatif sujet font l'objet des cartes 29 et 209 de l'*ALF*. Les formes de l'objet «*que*» ne sont pas attestées. Les formes du pronom relatif n'ont pas été relevées par les *TP*.

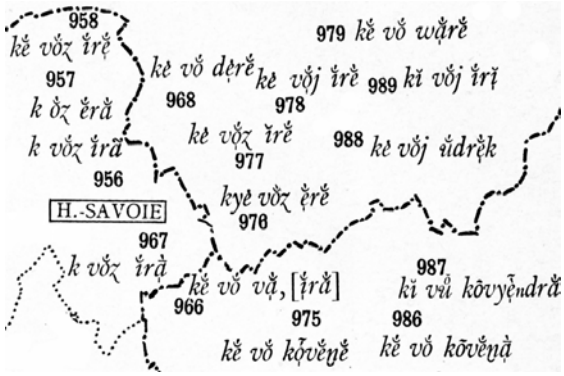


*ALF* carte n° 29 «(quelqu'un) qui vous ira»

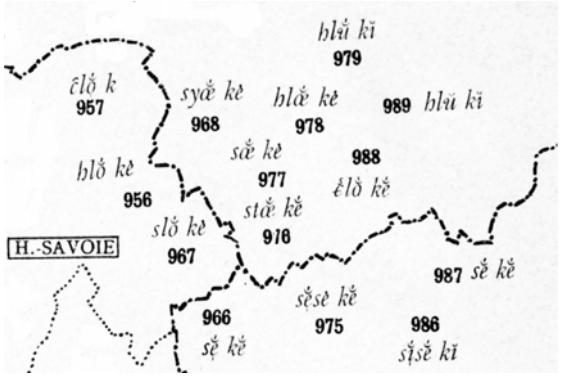


*ALF* carte n° 209 «ceux qui (finissent)»

**Analyse**

(1) La carte 25200 documente le fait que tous les parlers de notre domaine possèdent un pronom relatif générique, acasuel [kʲe, kʲə, kj, ke, kə], etc., dont la forme, tout en représentant un antécédent nominal

ou pronominal, ne distingue aucune fonction casuelle dans la syntaxe de la proposition subordonnée. Dans le tableau des formes et la liste des attestions, nous illustrons l'emploi des formes correspondantes

– en fonction de «sujet» devant un verbe sans clitique sujet ([nɑ mɑɹmˈɔtɐ **kə** vˈɐ̯lːə] ArbazF 'une marmotte **que** veille'), où, en français, on attendrait le pronom relatif sujet «*qui*»;
– en fonction de pronom relatif «pur», sans fonction casuelle, devant un verbe de la subordonnée précédé d'un clitique sujet ([na veʒˈinɐ **k** l ɛ nɛhˈɔj a ʃˈiʁɔ] ChalaisF 'une voisine **qu**'elle est née à Sierre', [na mœ̯rmˈuta **kø** lø tʏn amˈɛ̃] ÉvolèneF 'une marmotte **qu**'elle surveille') comme cela s'observe en français populaire («décumul»: dissociation de la fonction relative et casuelle; cf. GUIRAUD 1966);
– en fonction de pronom relatif objet du verbe de la subordonnée: [lɔ bla **k** õn a batˈup] MontanaM 'le blé **qu**'on a battu', [œ̯ dzø … **ki** ʏ ʊˈɐ̯tsə ʊʏŋõ bɒ ɐ mɔ̃ːtˈæɲ] LourtierM 'le jour **que** les vaches descendent de l'alpage', [tɔ ʃœŋ **kɐ̯** n œm bəʒˈœ̃] ChalaisF 'tout **ce** que nous avons besoin', [la ʎyð **k** ɔ̃ sɛʁvˈɪvœ] SixtF 'la luge dont on se servait (litt. **qu**'on servait)', [lu kajɔ̃ - **k** ɔ̃ l bajˈɑvœ a mẽdʒˈi tɔ l ɑ̃ puʁ sɛ̃] Val-d'IlliezF 'le cochon .. à qui on donnait (litt. **qu**'on lui donnait) à manger tout l'an pour ça'.

(2) La variation formelle (polymorphisme non fonctionnel, cf. KRISTOL 2018) de ce pronom relatif générique est élevée [ke, kɛ, kœ, kə, k], parfois avec un [j], signe de palatalisation [kje, kjɛ, kjə], etc., mais aussi, plus rarement, [kʏ] et [kɪ], même lorsqu'il représente l'objet de la subordonnée:

> ɪ pɪtˈite mĩnᵈzˈiɛ œ frɑmbwˈɑzɐ̯ː **kɪ** nʊ vɑʒˈiɔ̃n tsɑ̯ˑj ʊ kʊrtˈʏ
> *Les petites mangeaient les framboises **que** nous allions chercher au jardin*. (SavièseF)

> sə - ʃõ lɛ rjɛbˈʏnə **kʲʏ** nɔ mẽzʲˈɛjɛ̃ **kɪ** nɔ mœtˈɛŋ ɪ rœpˈa - ɛ lɛ kɑrˈɔtə ʃirˈɑ̃ lɛ lɛ lɛ grˈʊːʃɛ **kʲɪ** õ dɔnˈɑvɛ ɪ kˈɔʃõ ɛ ɪ vˈɑʃtsɛ
> *Ça .. ce sont les carottes **que** nous mangions **que** nous mettions aux repas .. et les betteraves étaient les les les grosses **qu**'on donnait aux cochons et aux vaches*. (St-JeanF)

Un polymorphisme analogue se trouve pour les formes de la conjonction «*que*» qui peut également se réaliser comme [kɛ] ou [kɪ], etc., sans la moindre différenciation fonctionnelle, évidemment:

> ʃˈɛ̃ble **kɛ** lü pœ l ɐ tsɑ̃tˈo ʊˈitɥ wɛ matˈɛ̃
> *Il semble **que** le coq il a chanté tôt aujourd'hui matin*. (Les MarécottesM)

> dë tsotˈɛ̃ le ʊˈatsø ʃˈɔʁtɔ̃ d øvˈɛə l ə ɛ̃tɛ̃dˈy **kɪ** l ˈɛtɔ̃ dədˈœ̃
> *D'été les vaches sortent d'hiver il est entendu **qu**'elles demeurent dedans*. (Les MarécottesM)

Un des parlers le plus caractéristique à ce sujet est celui de Chalais qui possède une conjonction «*que*» hautement polymorphique [kɪ, kʏ, ke, kɐ̯, kɛ, kœ, kœ̯, kə, kʲe, kʲə, kʲʏ, kë, k, cə, gə, g], dont les formes sont identiques à celles du pronom relatif acasuel.

(3) À cela s'ajoutent, dans tous les parlers situés à l'est de la ligne Conthey-Nendaz-Lourtier (à l'exception d'Arbaz), mais aussi à Isérables et rarement à Sixt et à La Chapelle-d'Abondance, des formes dont l'interprétation n'est pas certaine, étant donné la nature facultative du clitique sujet de la 3ᵉ personne dans presque tous nos parlers:

Dans les énoncés correspondants il peut s'agir soit

– du pronom relatif sujet [kɪ] 'qui' héréditaire (< lat. QUI), partiellement conservé dans les parlers orientaux qui maintiennent un système bicasuel de l'article défini (cf. les cartes n° 21010 et 21012 et (4), ci-dessous),
– du pronom relatif sujet [kɪ] 'qui' dont l'emploi serait influencé par le français,

– du pronom relatif objet [kɪ] ‘que’ comme dans les exemples des Marécottes, de Savièse et de St-Jean mentionnés ci-dessus

soit alors

– du pronom relatif objet [k] ou [kʲ], devant le clitique sujet [i/ɪ] masculin et féminin, singulier et pluriel, facultatif mais bien attesté dans de nombreux parlers (cf. cartes n° 33030, 33040, 33050, 33060, 36030, 36040, 36050)
– du pronom relatif «pur» [k] ou [kʲ], sans fonction casuelle, «décumulé», devant le même clitique sujet facultatif [i/ɪ], voire [e] (à Savièse).

(4) Ce n’est que rarement que nous rencontrons un pronom relatif sujet [ki] dont la forme n’est pas ambiguë. C’est le cas d’un petit nombre d’occurrences chez le témoin masculin d’Hérémence:

> j a təlˈɔ̃ na marmˈɔtːa kɪ vˈɛʎe
> *II y a toujours une marmotte qui veille*. (HérémenceM)

À Hérémence, nous n’avons aucune autre attestation pour [ɪ] comme clitique sujet féminin préconsonantique; l’interprétation «décumulée» ([na marmˈɔtːa k ɪ vˈɛʎe] «une marmotte qu’elle veille») est peu vraisemblable. Nous pensons donc qu’il s’agit ici d’un exemple pour le maintien du système bicasuel tel qu’il est encore attesté pour Hérémence par LAVALLAZ 1899, §397.III. Chez l’informatrice féminine en revanche, on ne trouve aucune forme de ce type; l’opposition casuelle sujet/objet est neutralisée au profit de [kɛ/k].

N.B. Les formes *kĭ* attestées dans les cartes *ALF* 29 et 209 aux points 979 (Lens) et 989 (Vissoie) pourraient représenter le même cas de figure, mais restent ambiguës: *kĭ vŏ́j ĭ́rį̆*‘ (quelqu’un) qui vous ira’ (carte 29, pt. 989) pourrait également être analysé comme cas de décumul *k ĭ vŏ́j ĭ́rį̆* ‘(quelqu’un) qu’il vous ira’; [ɪ] est en effet bien attesté comme clitique sujet préconsonantique dans nos données pour le parler anniviard immédiatement voisin de St-Jean. Il en va de même pour la forme *hlŭ kĭ* ‘ceux qui (finissent)’ (carte 209, pt. 989) qui pourrait aussi s’interpréter comme *hlŭ k ĭ* ‘ceux qu’ils (finissent). La forme analogue de Lens (pt. 979), en revanche, s’interprétera sans doute comme un «*qui*» sujet, sans décumul, le clitique sujet préconsonantique masculin pluriel étant extrêmement rare dans ce parler (cf. carte n° 36030) et [ɪ] n’y étant pas attesté du tout.

## 3. Les pronoms personnels: morphologie et syntaxe

### Introduction: Le pronom personnel dans les langues romanes occidentales

Toutes les langues romanes possèdent des pronoms personnels toniques (ou disjoints) qui servent – facultativement – à mettre en relief le *sujet*, comme cela était déjà le cas en latin (EGO, TU, etc.). Toutes, elles possèdent aussi un double système de pronoms *régimes*, disjoints (toniques, utilisés en particulier après préposition) et conjoints (clitiques). En revanche, les langues romanes actuelles forment deux groupes en ce qui concerne l’emploi d’un «pronom» personnel *sujet* «atone» ou clitique[1]: d’une part celles qui, en l’absence d’un sujet nominal (ou même en présence de celui-ci) utilisent régulièrement un clitique sujet pour marquer la personne du verbe, et d’autre part celles qui s’en passent. La langue d’oïl

[1] Les «pronoms» personnels sujets atones (appelés aussi *clitiques* ou *conjoints*) de la 1re et de la 2e personne ne sont pas des «pronoms» à proprement parler, mais des *déictiques* ou, d’un point de vue morphosyntaxique, des *indices de la personne*, au même titre que les désinences verbales. Nous préférons donc parler ici de *clitiques*.

avec toutes ses variétés (français standard, wallon, picard, franc-comtois, etc.), les différents parlers romanches, plusieurs dialectes gallo-italiens et ladins de l'Italie du Nord ainsi que certains dialectes de l'Italie centrale appartiennent au premier groupe. Certains parlers gallo-italiens, piémontais ou lombards, connaissent même un emploi multiple des indices de la personne. L'italien standard, les dialectes de l'Italie méridionale, l'occitan (à l'exception de certains parlers nord-occitans alpins), le catalan et les langues ibéroromanes ne possèdent pas de clitique sujet obligatoire. Quant au francoprovençal, une carte publiée par KUEN (1958, carte I; cf. ci-dessous) suggère qu'il participe aux évolutions gallo-italiennes et gallo-romanes septentrionales, à l'exception d'une petite zone située au nord du lac Léman. KUEN 1958: 159 N9 précise pourtant que sa carte n'indique pas les zones de transition, dans le Sud-Est de la France (l'espace francoprovençal et nord-occitan) et au Nord de l'Italie (parlers frioulans, vénitiens et lombards), où l'emploi du clitique sujet, selon lui, serait facultatif.

En ce qui concerne le francoprovençal, différents chercheurs ont souligné que de nombreux parlers francoprovençaux n'ont *pas* généralisé l'emploi du clitique sujet. Comme l'attestent déjà les matériaux des *TP* (GAUCHAT et al, 1925), le non-emploi du clitique sujet est même particulièrement caractéristique pour plusieurs parlers francoprovençaux de la Suisse romande (Fribourg, Valais, Vaud) qui sont beaucoup plus proches de la frontière linguistique avec l'allemand que les parlers savoyards dont il est dit qu'ils auraient généralisé l'emploi du clitique sujet «sous l'influence du superstrat germanique» (Tuaillon). Postuler une influence germanique pour expliquer la grammaticalisation d'un clitique sujet dans certaines langues romanes occidentales est peu convaincant.

Dans l'état actuel de la recherche, on constate qu'une explication satisfaisante pour l'emploi d'un clitique sujet dans certaines régions de la Romania occidentale n'a pas encore été trouvée, malgré de nombreux travaux consacrés à la question (cf. p.ex. MARZYS 1964, FAVRE 1982, HEAP 2000, DIÉMOZ 2007, SAVOIA/MANZINI 2010, HINZELIN/KAISER 2012, KRISTOL 2009, 2017, 2018), car il est non seulement facultatif (à l'exception de la 2e personne du singulier), mais présente encore des conditions d'emploi très variables d'un parler à l'autre et d'une personne grammaticale à l'autre. Il semblerait qu'à partir d'une base commune, en latin parlé tardif, chaque région ait connu un développement spécifique et autonome, dont la diversité des solutions, dans les parlers francoprovençaux actuels, pourrait être une illustration vivante.

En ce qui concerne le francoprovençal contemporain, MARZYS 1964 (en particulier 118-121), qui analyse la syntaxe pronominale dans 23 points d'enquête du Valais central[1], démontre que tous les cas de figure sont attestés. Dans les différents parlers – et en fonction de la personne grammaticale – le pronom personnel sujet peut être obligatoire, facultatif ou absent. Aucun des facteurs morphosyntaxiques qui ont été invoqués pour expliquer la grammaticalisation du clitique sujet en ancien français ne se trouve confirmé:

- Dans les parlers actuels, les règles rythmiques qui semblent présider à l'emploi des pronoms sujets en ancien français (verbe en deuxième position) ne jouent aucun rôle.
- Il ne semble y avoir aucune corrélation entre le maintien d'une morphologie verbale permettant de distinguer les personnes du verbe et l'utilisation des pronoms sujets: «La théorie qui lie l'expression du pronom sujet à la disparition des désinences verbales est […] aussi insuffisante pour nos patois que pour l'ancien français» (MARZYS 1964: 119). Alors que tous les parlers possèdent une forme morphologique bien marquée de la première personne du singulier[2], la fréquence du clitique sujet correspondant varie considérablement d'un parler à l'autre, de l'absence complète à un emploi

[1] L'étude de Marzys analyse en particulier le parler de Savièse, en utilisant différentes sources orales et écrites. Pour les autres points d'enquête, Marzys utilise des matériaux manuscrits ou imprimés disponibles à la rédaction du *GPSR*, ainsi que les résultats d'une enquête directe dans huit localités.

[2] Pour plus de détails à ce sujet, voir cependant les données de nos cartes 51110-51190.

presque régulier. Par ailleurs, même si, dans la plupart des parlers actuels, les formes verbales de la 2e et de la 3e personne du singulier se confondent, la situation énonciative serait suffisamment différente pour éviter les malentendus.

- Enfin, et c'est sans doute l'observation la plus importante, la situation francoprovençale ne peut en aucun cas être considérée en simples termes d'emploi ou de non-emploi du pronom clitique sujet. À la différence de l'ancien français qui semble traiter de la même manière les différentes personnes du verbe, l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans est obligatoire (ou presque[1]) à la deuxième personne du singulier[2], plutôt régulière aux deux premières personnes du pluriel, mais facultatif à la première et à la troisième personne du singulier (MARZYS 1964: 118s.)[3].

## 3.1. Première personne du singulier

**Carte n° 31010: «*moi*». Le pronom personnel tonique de la 1re personne singulier, sujet, attribut du sujet et régime**

**Corpus**

La carte n° 31010 a été établie sur la base de deux énoncés du questionnaire commun («*Mon mari/ma femme et moi, nous sommes nés en Valais*» et «*Ma fille et moi, nous nous sommes assis(es) dans l'herbe*») ainsi que de quatre énoncés du questionnaire féminin («*Mon cousin et moi, nous tenions les comptes de la bourgeoisie*», «*Les chaussettes, c'est moi qui les ai tricotées*», «*Est-ce que tu vas te souvenir de moi?*», «*Je me demande si mon parrain se souvient encore de moi*»). Parmi ces exemples peu variés, quatre contiennent le pronom personnel tonique en fonction de sujet (ou attribut du sujet), deux après préposition[4]. À cela s'ajoutent de très nombreuses attestations spontanées, en particulier des mises en relief du sujet parlant («*moi je*») et des tournures possessives («*l'homme à moi*» 'mon mari'; cf. les cartes n° 23010-23100). Le corpus complet comprend 404 occurrences.

---

[1] Les exceptions sont extrêmement rares ; cf. ci-dessous, p. 

[2] Une remarque judicieuse d'une de nos étudiantes, au séminaire où nous avons préparé ce chapitre, permet peut-être de mieux comprendre la place spécifique de la 2e personne du singulier dans les parlers francoprovençaux actuels: l'emploi du clitique sujet, à la 2e personne singulier de l'indicatif, distingue celle-ci de la forme homonyme de l'impératif, qui, dans toutes les langues romanes, n'est jamais utilisée avec un clitique sujet. À part cela, à la 2e personne, l'emploi du clitique sujet, dans l'acte de parole, permet immédiatement à l'allocutaire de se rendre compte qu'il est concerné.

[3] Signalons que malgré tout cela, MARZYS (1970) revient à une explication de la distribution irrégulière des clitiques sujets en fonction de la personne grammaticale par les spécificités de la morphologie verbale du franco-provençal: «La terminaison *-o* de la 1re personne du singulier, caractéristique du franco-provençal, s'est le mieux conservée; en revanche, les formes verbales des 2e et 3e personnes du singulier se confondent. Voilà une raison possible pour laquelle le pronom sujet de 1re personne du singulier peut s'omettre, alors que celui de la 2e est toujours exprimé» (MARZYS 1970: 507).

[4] Un autre énoncé du questionnaire «*Dans le temps, j'entretenais moi-même les bâtiments; aujourd'hui, on fait venir les ouvriers*» a fourni peu de réponses utilisables pour la question traitée ici. Dans la plupart des parlers (et en français régional valaisan), «moi-même» se dit couramment «même», comme dans cet exemple d'Isérables:

atrɛ j'aːde jë tə-teɲ'aːʊə **mɛm** ɛː - batəm'ɛɲ - wɪ õ fe ʊᵊn'e e z øʏʊr'i

*Autrefois je te..tenais (moi-)même les .. bâtiments .. aujourd'hui on fait venir les ouvriers.*

**Relevés antérieurs**

Le pronom personnel tonique de la 1re personne singulier est documenté par sept cartes de l'*ALF* dont quatre concernent la fonction sujet ou attribut du sujet (cartes n° 12 «moi, je ne les aide pas», 1295 «moi je me tiens (ici)», 1387 «(tu es) aussi vieux que moi», 1759 «et moi aussi») et trois un emploi après préposition (cartes n° 832 «à moi-même», 863 «un vieil ami à moi», 864 «avec moi»). La forme n'a pas été relevée par les *TP*.

Les cartes de l'*ALF* consacrées aux formes du sujet illustrent parfaitement la structuration de l'espace valaisan: formes remontant à lat. EGO dans les parlers orientaux, formes remontant à lat. MĒ dans les parlers du Chablais représentés par le pt. 968 St-Maurice, avec les parlers de l'Entremont (pt. 976 et 977) qui prennent une position intermédiaire; cf. l'analyse ci-dessous). Les cartes consacrées aux emplois après préposition sont complètement homogènes, avec l'emploi de *mé* (et allophones) partout.

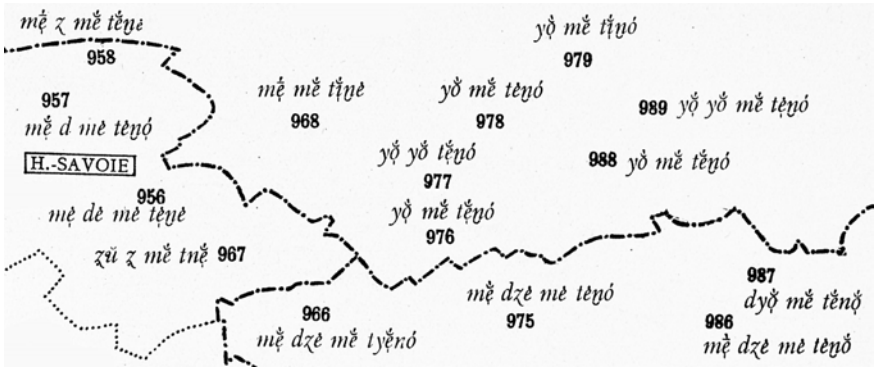


*ALF* carte n° 1295 «moi je me tiens (ici)»

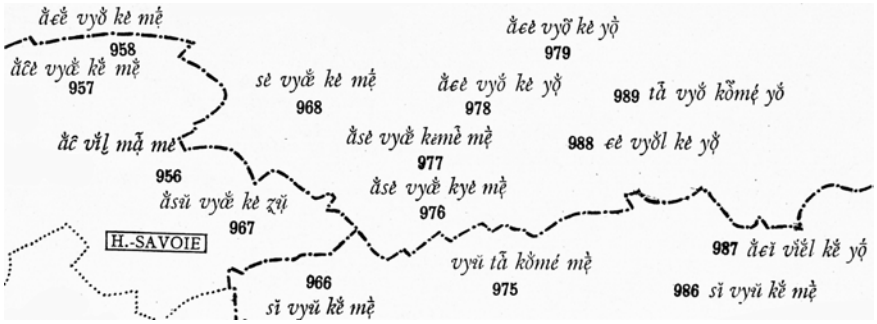


*ALF* carte n° 1387 «(tu es) aussi vieux que moi»

**Cartographie, analyse**

L'espace valaisan comprend essentiellement deux types de parlers.

– Tous les parlers du Valais central et oriental maintiennent une distinction casuelle entre

- un pronom tonique [jɔ] 🟠 (et allophones, < lat. EGO), sujet et attribut du sujet
- un pronom tonique [mɛ̨] 🟦 (et allophones, < lat. MĒ), régime, essentiellement après préposition.

C'est un type de système bicasuel analogue à celui qui se trouve également en italien standard et en espagnol[1].

Les parlers de ce groupe se scindent encore en deux par leur manière de dire «*c'est moi*»:

- [ʃi jɔ] 'suis je' à Arbaz, Évolène, Lourtier, Miège, Nendaz et St-Jean
- [e jɔ, l ɛ jʏ] , etc. 'c'est je' à Chamoson, Conthey, Fully, Hérémence, Isérables, Lens, Les Marécottes, Liddes, Orsières.

– Les parlers du Chablais, de la Haute-Savoie voisine et de la Vallée d'Aoste, en revanche, ont neutralisé l'opposition casuelle en généralisant à tous les cas l'ancienne forme du pronom régime ([mɐ̯] et allophones) , à l'instar de ce qui s'est passé dans l'histoire du français (cf. MARCHELLO-NIZIA 1979: 230-42)[2].

À cela s'ajoutent certains parlers qui, en principe, distinguent encore le pronom sujet [jɔ] du pronom régime [mɐ̯], mais dans lesquels ce dernier commence à s'infiltrer dans la fonction du sujet. Ainsi, on observe une alternance entre [jɔ] et [mɛ] dans les fonctions de sujet ou d'attribut du sujet à Chamoson, Fully, Liddes, Lourtier et (exceptionnellement) à Savièse. Les attestations disponibles ne sont cependant pas assez nombreuses pour permettre d'identifier une voie de pénétration privilégiée de [mɐ̯] dans la fonction du sujet. Tout au plus, un certain «soupçon» pèse sur la fonction du sujet «coordonné» (dans les tournures du type «*ma femme et moi*», «*ma fille et moi*»), comme le montrent les exemples suivants de Chamoson:

– sujet unique:

mɛ **jɔ** ɐ dœʏʒ ˈœʁə bɛ̃ dʁˈɔ̈mə
*Ben*[3] *moi à douze heures ben je dors*. (ChamosonM)

– sujet «coordonné»:

a fën e **mœ** mɛ̃ - sæ̃ tʃy dö næ ɛ̃ vɑlˈɑɛ
*Ma femme et moi ben .. nous sommes tous deux nés en Valais*. (ChamosonM)

Des exemples analogues se trouvent dans les réponses de Fully et de Lourtier. En revanche, dans les cinq parlers mentionnés, c'est toujours [jɔ] qui est utilisé comme attribut du sujet

– attribut du sujet:

lɛ tsʏsˈɔ̃ l ɛ **jɔ̈** kəː lː le tʁikɔ- to
*Les chaussettes c'est moi que .. j' .. j'ai trico..té*. (ChamosonF)

Il est probablement significatif que dans des parlers qui ont maintenu la tournure [ʃi jɔ] 'suis je' pour 'c'est moi', aucun emploi de [mɛ] pour 'je' n'a été relevé.

[1] La conservation d'un tel système bicasuel a également été décrite pour le parler francoprovençal de la Val Soana (cf. ZÖRNER 2004: 107-9). – Le romanche sursilvan distingue même un système tricasuel (*jeu*, *mei*, *a mi*, cf. LIVER 1991: 25-26, 1999: 136-37).

[2] Cette neutralisation se trouve également dans toute l'Italie septentrionale, où la forme actuelle *mi* – sujet et régime – remonte cependant au lat. MIHI (cf. ROHLFS 2, §434 et 442).

[3] [mɛ] est un marqueur d'ouverture fréquent chez le témoin de Chamoson.

Dans un seul parler, c'est l'évolution inverse qui semble se produire: dans une occurrence recueillie à Conthey, c'est la forme du pronom sujet [jɔ] qui s'est introduite dans la fonction «régime» (à côté de la forme [mɛ] attendue):

no mə dəmˈɑ̃ŋdə ʃe mõ parˈɛ̃ ʃə ʃoˈɛ̃ də **jɔ**
*Je me demande si mon parrain se souvient de moi.* (ContheyF)

mais

va tö tə ʃoœnˈi də **mɛ**
*Vas-tu te souvenir de moi?* (ContheyF)

Ce parler se rapprocherait ainsi de solution qui s'est imposée dans la majorité des parlers occitans (cf. RONJAT 3, §497), où l'opposition casuelle s'est neutralisée au profit de l'ancien pronom sujet[1]

**Carte n° 31020: «*je*». Morphologie et fréquence du clitique sujet préconsonantique de la 1re personne du singulier (CS.1SG précons.)**

**Corpus**

Notre questionnaire comprend 59 énoncés comprenant un clitique sujet préconsonantique à la 1re personne du singulier, 28 dans la partie commune s'adressant aux témoins féminins et masculins, 20 dans la partie s'adressant aux femmes et 11 dans la partie s'adressant aux hommes. En tenant compte des reformulations («*on*» remplaçant «*je*», etc.) et des énoncés sponanés supplémentaires, nous avons recueilli en moyenne 80 énoncés comprenant un CS.1SG précons. pour chaque parler (précisions statistiques pour les locuteurs individuels à la carte n° 31021). Une certaine variation dans le nombre d'occurrences disponibles est due au fait que des verbes à initiale consonantique en français peuvent commencer par voyelle dans certains parlers valaisans (p.ex. à cause de la chute du [v]- initial: [ˈyo] 'je vois' à Savièse) ou l'inverse (p.ex. par agglutination d'un [l]- analogique dans [jɵ lamʁˈaj] 'j'aimerais' à Chamoson).

Ce nombre d'occurrences nous permet de documenter sur une base relativement solide l'important polymorphisme caractérisant les formes du CS.1SG précons. et les différences considérables entre les parlers dans la fréquence d'emploi de ces formes.

**Relevés antérieurs**

Le CS.1SG précons. a été enregistré dans 8 énoncés des *TP* (col. 47, 109, 192, 340, 346, 384, 403, 440). Pour certains parlers, ces matériaux documentent la nature facultative du CS.1SG précons. (1 emploi sur 8 à Conthey et à Orsières, 6 sur 8 à Évolène, 7 sur 8 à Miège), mais pour la majorité des parlers, le nombre d'occurrences est probablement trop bas pour faire apparaître le phénomène. De même, les matériaux des *TP* fournissent quelques rares indices pour le polymorphisme du CS.1SG précons. qui caractérise la plupart de nos parlers: *yė* et *yȯ* à Lourtier, *yė*, *yȯ* et *ĭ* à Fully. Mais le nombre d'attestations est décidément trop petit pour faire apparaître les nombreux allomorphes moins fréquents que nous avons pu enregistrer.

L'étude de MARTIN 1974a s'appuie sur une seule carte de l'*ALF* (carte n° 23 «je vais») et une seule liste des *TP* (col. 47 «je dois»). Elle n'est donc pas en mesure de documenter le polymorphisme de la CS.1SG

[1] Il pourrait cependant aussi s'agir d'un lapsus isolé: les formes du pronom tonique de la deuxième personne (carte n° 32010) montrent la répartition régulière et attendue: [to] (sujet), [tɛ] (régime).

précons. dans les parlers valaisans, et elle ne s'intéresse pas à l'emploi facultatif de la forme dans tous nos parlers. L'article de KRISTOL 2009 précise celui de Martin pour l'espace valaisan, mais s'appuie sur un dépouillement encore incomplet des données de l'*ALAVAL*, ce qui explique les petites divergences dans les chiffres absolus qui y sont fournis et ceux du présent tableau.

**Cartographie, analyse**

Nos matériaux n'ont révélé aucune différence significative dans l'inventaire des formes entre les informateurs féminins et masculins. Nous ne distinguons donc pas le sexe des locuteurs dans la carte et dans le tableau des formes.

Malgré la diversité considérable des formes attestées, il reste possible de reconnaître une unité (toute relative) de l'espace valaisan: toutes les formes – exception faite du [no] de Conthey qui est isolé (voir ci-dessous) – appartiennent

– soit à une série de formes à initiale consonantique en [j-], avec différentes solutions vocaliques: voyelles vélaires [ʊ, o, o̜, ɔ] ( ), voyelles antérieures [i, ɪ, e] ( ), voyelles antérieures ou centrales arrondies [y, ʏ, ø, ə] ( ) – dans cet éventail de formes, seul le [a] est absent;

– soit à une série purement vocalique, sans [j-] initial, mais avec les mêmes voyelles que ci-dessus: vélaires [ʊ, o, ɔ] ( ), antérieures [i, ɪ, e, e̜] ( ), antérieures ou centrales arrondies [y, ʏ, ø, ə] ( ).

Dans un petit groupe de parlers situés au centre du domaine (Chamoson, Isérables et Nendaz), on trouve des formes vocaliques à aperture maximale [æ, a, ɐ, ɑ].

Le [no/nʊ] de Conthey – singularisant ce parler déjà dans les énoncés des *TP*, au début du XX^e^ siècle – résulte sans doute d'un transfert du morphème de la 1^re^ personne du pluriel à celle du singulier.

Les trois occurrences de [ɔ̃] (ainsi que les deux formes dénasalisées [o̜]) employés avec une forme verbale de la 1SG, également à Conthey, pourraient s'expliquer par un transfert analogue de «*on*» dans le sens de «*nous*» à la 1^re^ personne.

Nos matériaux n'attestent que le clitique zéro pour le parler de Montana. Mais le clitique zéro domine massivement aussi dans plusieurs autres parlers, où les formes avec ou sans [j] initial sont marginales (cf. la carte 31021 pour plus de précisions statistiques).

Dans de nombreux parlers valaisans, la co-présence des formes en [j-] et des formes sans [j-] est courante, et la variation est importante (jusqu'à six formes à Isérables, Nendaz et St-Jean). Dans les cas où une forme individuelle est nettement majoritaire, elle est marquée par un bord plus épais sur la carte, et en gras dans le tableau des formes attestées.

Les dialectes qui utilisent une forme unique, selon nos matériaux, ne sont qu'au nombre de quatre (Chalais, Hérémence, Lens, Orsières), et cette forme unique, en général très rare, est toujours doublée du clitique zéro.

Face à la prolifération des formes co-présentes, les chiffres du tableau permettent de mieux saisir leur répartition dans l'espace valaisan. Celui-ci distingue

- une zone qui privilégie les formes en [j] (essentiellement dans la partie orientale du domaine et sur la rive gauche du Rhône: Miège, Chalais, St-Jean, Évolène, Nendaz, Isérables et, en prolongement occidental de cette zone, Les Marécottes),
- une zone qui préfère les formes sans [j] initial (rive droite du Rhône: Arbaz, Savièse, Fully; Chablais: Troistorrents et Val-d'Illiez; région du Grand St-Bernard: Orsières, Bionaz).

Ce constat peut s'expliquer de différentes manières: soit par une évolution interne qui est en cours et qui tendrait à éliminer le [j] initial – notre corpus contient en effet quelques attestations dans lesquelles le [j] est à peine audible –, soit par une pénétration des formes sans [j] dans les parlers du Valais «épiscopal», à partir des parlers occidentaux où celles-ci sont majoritaires.

Les autres solutions ne se trouvent qu'à l'extérieur du Valais:

– les formes commençant par [dz-] ou [z-] (⬡) en Vallée d'Aoste,

– celles en [d-] ([do] ⬠, [dɪ, dʏ, dø, dœ, də, d, (n), t] ⬠) en Haute-Savoie et à Torgnon (où c'est la forme dominante) et à titre d'exception, à Liddes,

– celles en [ð-] (◡) dans nos deux points d'enquête savoyards.

**Carte n° 31021: L'emploi du clitique sujet préconsonantique de la 1re personne du singulier (CS1.SG précons.): statistiques**

Pour les généralités concernant l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans et voisins, voir l'introduction du chapitre 3, p. 105s. Nous documentons ici sur la base de nos matériaux – 80 attestations en moyenne par parler pour la 1SG.M+F précons., 43 pour la 1SG.M+F prévoc.; chiffres précis pour chaque parler et les deux informateurs dans les tableaux statistiques – le fonctionnement du CS1.SG, en distinguant son emploi – parfois très différent – en position préconsonantique (carte n° 31021) et prévocalique (carte n° 31031).

Nous reprenons ici l'analyse proposée pour la 1re personne du singulier par KRISTOL 2018: 52-53; c'est en particulier la comparaison des deux cartes qui est intéressante:

– Dans 13 parlers sur 25 (Arbaz, Bionaz, Chalais, Chamoson, Évolène, Fully, Hérémence, Isérables, Lens, Lourtier, Savièse, Troistorrents, Val-d'Illiez) – sans continuité territoriale particulière – on n'observe aucune différence statistiquement significative dans l'emploi du CS devant voyelle ou devant consonne, malgré de légères différences apparentes dans la cartographie. Parmi ces parlers, plusieurs (Arbaz, Bionaz, Chalais, Lens, Savièse) ont de toute façon un taux d'emploi tellement bas (parfois proche de zéro), devant voyelle et devant consonne, qu'une recherche des facteurs de variation devient illusoire. Il en va de même pour Conthey et Lourtier, où l'emploi dans les deux positions est si fréquent (plus de 80%) que d'éventuels facteurs de variation deviennent inopérants.

– 8 parlers (Conthey, Liddes, Montana, Orsières, Vouvry, ainsi que La Chapelle-d'Abondance et Sixt en Haute-Savoie, Torgnon en Vallée d'Aoste) montrent un emploi du CS significativement plus fréquent devant verbe à initiale vocalique.

– 4 parlers vont dans la direction opposée: aux Marécottes, à Miège, à Nendaz et à St-Jean, l'emploi du CS est significativement moins fréquent devant verbe à initiale vocalique.

Avec huit parlers seulement sur 25 qui confirment l'idée avancée par MARZYS 1964: 27s., 33s. selon qui les CS seraient beaucoup plus fréquents devant verbe à initiale vocalique que devant consonne – et quatre parlers qui montrent une tendance inverse – la force prédictive du facteur «nature consonantique ou vocalique de l'initiale verbale» est donc plutôt limitée.

D'autres facteurs de variation qui ont été proposés dans la recherche (présence ou non d'un élément circonstanciel placé en début de phrase, devant le verbe de la principale, présence ou non d'un pronom régime préverbal) se sont également révélés comme non significatifs pour l'emploi du clitique sujet dans nos parlers (cf. KRISTOL 2018). Ce constat est sans doute caractéristique pour un groupe de parlers qui jamais, dans l'histoire, n'a connu la moindre standardisation.

---

**Carte n° 31030: «*j'*». Morphologie et fréquence du clitique sujet prévocalique de la 1re personne du singulier (CS.1SG prévoc.)**

**Corpus**

Notre questionnaire comprend 32 énoncés contenant un clitique sujet prévocalique à la 1re personne du singulier, 15 dans la partie commune s'adressant aux témoins féminins et masculins, 15 dans la partie s'adressant aux femmes et 2 dans la partie s'adressant aux hommes. En réalité, la diversité des verbes attestés est relativement petite: près de deux tiers des énoncés (20) concernent la 1SG du verbe *avoir* (pour ces dernières, cf aussi la carte n° 51180 «*j'ai*»). En tenant compte des reformulations et des énoncés sponanés supplémentaires, nous avons recueilli en moyenne un peu plus de 40 énoncés comprenant un CS.1sg prévoc. pour chaque parler (précisions statistiques par locuteur à la carte n° 31031). Comme pour les formes préconsonantiques (carte n° 31020), une certaine variation dans le nombre d'occurrences disponibles est due au fait que des verbes à initiale consonantique en français peuvent commencer par voyelle dans certains parlers valaisans (p.ex. à cause de la chute du [v]- initial: ['yo] 'je vois' à Savièse) ou l'inverse (p.ex. par agglutination d'un [l]- analogique dans les exemples discutés ci-dessous).

Le nombre d'occurrences disponibles permet néanmoins de documenter sur une base relativement solide la morphologie du CS.1sg prévoc. et les différences entre les parlers individuels dans la fréquence d'emploi de ces formes.

**Relevés antérieurs**

Le CS.1sg prévoc. a été enregistré dans 6 énoncés des *TP* dont un seul ne concerne pas une forme du verbe *avoir* (col. 214, 386, 397 pour «j'ai», 211 «j'avais», 370 «j'en ai», 131 «j'achèterai»). Pour certains parlers, ces matériaux documentent la nature facultative du CS.1SG prévoc. (1 emploi sur 6 à Savièse, 5 sur 6 à Évolène et à Orsières), mais en général, le nombre d'occurrences est trop bas pour faire apparaître l'alternance entre l'emploi et le non-emploi du CS.1SG qui se manifeste dans la plupart des parlers que nous avons enregistrés. Le polymorphisme, effectivement moins important que pour les formes préconsonantiques, n'est pas documenté. Pour le cas particulier de Fully où notre analyse diverge de celle des *TP*, voir ci-dessous.

L'article de KRISTOL 2009 s'appuie sur un dépouillement encore incomplet des données de l'*ALAVAL*, ce qui explique les divergences entre les indications qui y sont fournies et celles du présent tableau.

**Cartographie, analyse**

La carte du CS.1SG prévoc. est nettement plus simple que celle des formes préconsonantiques (carte n° 31020). La diversité des formes prévocaliques est beaucoup moins importante parce que dans toutes les formes à initiale consonantique ([j] en Valais, [dz] à Torgnon et à Sixt, [d, dj] dans l'Entremont, en Haute-Savoie et en Vallée d'Aoste et [ð] dans nos deux points d'enquête savoyards), les différentes voyelles présentes devant consonne sont élidées. Mais les formes purement vocaliques non plus ne connaissent pas l'extraordinaire variété observée en position préconsonantique; la seule forme attestée est du type [i, ɪ, ij]. L'emploi de «nous» ([n]) pour «*je*» se retrouve à Conthey, comme en position préconsonantique.

À part cela, on voit apparaître un morphème nouveau, sans équivalent parmi les formes préconsonantiques. C'est [l], qui entre en concurrence avec les autres formes prévocaliques dans les parlers du Chablais et à Orsières, et qui alterne également avec le clitique zéro, comme le montrent les attestations pour Troistorrents et Val-d'Illiez dans cette carte. Dans des formes comme [l aʀuˈɑwʏ] «j'arrivais», [l ɑmˈɑo] «j'aimais» (Orsières), [l amˈɑvɔ pa] «j'aimais pas» (Val-d'Illiez), ce [l] d'origine analogique semble avoir acquis un réel statut de clitique sujet, alors que dans certains parlers du Valais central, il est agglutiné aux différentes formes du paradigme d'aimer, sans aucune fonction morphologique (cf. *GPSR* 1: 224, 226).

Ce phénomène est illustré dans les exemples ci-dessous par la présence du clitique sujet préconsonantique [i] 'je' à Fully, la présence du [l] dans une forme de la deuxième personne du pluriel, sans aucune «justification» étymologique, à Hérémence et la présence d'un pronom régime devant la forme verbale à [l]- initial à Lens.

> **i lɑ̃maʁɑjə** bjɛ̃ lø vœʁ ɑ̃ - ɑ̃ mwɛ̃ mi ʃɔvˈɛ
> *J'aimerais bien le voir un .. un peu plus souvent*. (FullyF)

> **lɑmˈɑ vʊ** lə vɛ̈rkˈemːɔ
> *Aimez-vous les épinards sauvages?* (HérémenceF)

> lø ʃwˈɛ̈ːra mˈɤ̃zœ pa dɛ̈ tsɛr ʃalˈɑjɛ - **la lˈɑ̃mɛ** pa
> *La sœur mange pas de viande séchée .. elle l'aime pas*. (LensF)

Quant à la syntaxe des formes clitiques prévocaliques, la carte permet de distinguer plus nettement que celle des formes préconsonantiques (carte n° 31020) les parlers qui en privilégient l'emploi, et ceux qui tendent vers le non-emploi.

Comme d'habitude, la forme la plus fréquente est indiquée sur la carte d'un bord plus épais. Dans plusieurs parlers sans continuité territoriale (Évolène, St-Jean, Vouvry), l'emploi et le non-emploi sont quasiment à égalité. Le non-emploi majoritaire domine dans la plupart des parlers du Valais «épiscopal» (districts de Sion et de Sierre), mais se trouve également dans plusieurs parlers du Valais «savoyard» ainsi qu'à Bionaz (Aoste). L'emploi majoritaire domine dans une zone centrale, dans nos deux points d'enquête haut-savoyards et à Torgnon. À Conthey, aux Marécottes et à Sixt, l'emploi du clitique sujet en position prévocalique est pratiquement obligatoire. Pour plus de précisions concernant la fréquence d'emploi du CS.1sg prévoc., voir la carte n° 31031.

Le cas de Fully nécessite un commentaire particulier. Les *TP* présentent les transcriptions suivantes: *n ĩ̯ mėdzə̆* 'j'ai mangé' (col. 214, avec la note de bas de page explicite: «‹je› a d'abord été rendu par *yė*, ensuite par *n* = ‹nous›»), *n ĩ̯ j̊ŭ* 'j'ai eu' (col. 386) et *n ĩ̯ prâi* 'j'ai pris' (col. 397). Le [n] est donc

interprété comme à Conthey, par un transfert analogique de la forme de la 1re personne du pluriel au singulier. Or, dans nos matériaux, nous trouvons :

> dəv'ã l ɔʁ'az **e ne atrap'o** ts ə - ɕaɛ mw'ɔtsə d ɔ̃ ku
> *Avant l'orage j'ai attrapé ts.. euh .. sept mouches d'un coup*. (FullyM)

> **ɐ neːᵋ** - ɕw'atɑ̃tɒ wetˢ ɑ̃
> *J'ai .. septante-huit ans*. (FullyM)

Étant donné la présence du clitique sujet préconsonantique [e / ɐ] devant la forme [ne], nous considérons que celle-ci (avec son allomorphe [ni, nɪ]), très fréquente dans nos matériaux de Fully (27 occurrences), représente la 1SG du verbe *avoir*, avec un [n] initial d'origine analogique agglutiné, sans fonction morphologique. Ce qui étaye cette interprétation, à notre avis, c'est le fait qu'à Fully, le [n] n'apparaît devant aucun autre verbe, à la différence de ce qui s'observe à Conthey où son emploi pour «*je*» est systématique avec tous les verbes. Avec l'agglutination du [l] initial au verbe «*aimer*» (et à certaines autres formes verbales à initiale vocalique) mentionnée ci-dessus, c'est aussi la raison pour laquelle les formes du CS.1SG prévocalique sont extrêmement rares à Fully.

Faute d'exemples suffisamment nombreux, nous ne nous prononcerons pas sur l'analyse du [n] prévocalique qui apparaît à Savièse (1 attestation), Sixt (1 attestation) et Torgnon (2 attestations).

---

**Carte n° 31031: L'emploi du clitique sujet prévocalique de la 1re personne du singulier (CS1.SG prévoc.): statistiques**

Pour les généralités concernant l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans et voisins, voir l'introduction du chapitre 3, p. 105s. Nous documentons ici sur la base de nos matériaux – 80 attestations en moyenne par parler pour la 1SG.M+F précons., 43 pour la 1SG.M+F prévoc.; chiffres précis pour chaque parler et les deux informateurs dans les tableaux statistiques – le fonctionnement du CS1.SG, en distinguant son emploi – parfois très différent – en position préconsonantique (carte n° 31021) et prévocalique (carte n° 31031).

Nous reprenons ici l'analyse proposée pour la 1re personne du singulier par KRISTOL 2018: 52-53 – c'est en particulier la comparaison des deux cartes qui est intéressante:

– Dans 13 parlers sur 25 (Arbaz, Bionaz, Chalais, Chamoson, Évolène, Fully, Hérémence, Isérables, Lens, Lourtier, Savièse, Troistorrents, Val-d'Illiez) – sans continuité territoriale particulière – on n'observe aucune différence statistiquement significative dans l'emploi du CS devant voyelle ou devant consonne, malgré de légères différences apparentes dans la cartographie. Parmi ces parlers, plusieurs (Arbaz, Bionaz, Chalais, Lens, Savièse) ont de toute façon un taux d'emploi tellement bas (parfois proche de zéro), devant voyelle et devant consonne, qu'une recherche des facteurs de variation devient illusoire. Il en va de même pour Conthey et Lourtier, où l'emploi dans les deux positions est si fréquent (plus de 80%) que d'éventuels facteurs de variation deviennent inopérants.

– 8 parlers (Conthey, Liddes, Montana, Orsières, Vouvry, ainsi que la Chapelle-d'Abondance et Sixt en Haute-Savoie, Torgnon en Vallée d'Aoste) montrent un emploi du CS significativement plus fréquent devant verbe à initiale vocalique.

– 4 parlers vont dans la direction opposée : aux Marécottes, à Miège, à Nendaz et à St-Jean, l'emploi du CS est significativement moins fréquent devant verbe à initiale vocalique.

Avec huit parlers seulement sur 25 qui confirment l'idée avancée par MARZYS 1964: 27s., 33s. selon qui les CS seraient beaucoup plus fréquents devant verbe à initiale vocalique que devant consonne – et quatre parlers qui montrent une tendance inverse – la force prédictive du facteur «nature consonantique ou vocalique de l'initiale verbale» est donc plutôt limitée.

D'autres facteurs de variation qui ont été proposés dans la recherche (présence ou non d'un élément circonstanciel placé en début de phrase, devant le verbal de la principale, présence ou non d'un pronom régime préverbal) se sont également révélés comme non significatifs pour l'emploi du clitique sujet dans nos parlers (cf. KRISTOL 2018). Ce constat est sans doute caractéristique pour un groupe de parlers qui jamais, dans l'histoire, n'a connu la moindre standardisation.

## 3.2. Deuxième personne du singulier

### Carte n° 32010: «*toi*». Le pronom personnel tonique de la 2e personne du singulier (2SG), sujet et régime

#### Corpus

Le pronom personnel tonique de la 2SG a été relevé par un seul énoncé du questionnaire féminin, après préposition: «*Je me souviendrai toujours de toi*». Grâce à de nombreuses reformulations spontanées, la forme du pronom tonique sujet a également pu être enregistrée dans 21 parlers sur 25. Le corpus complet comprend 181 attestations.

#### Relevés antérieurs

Le pronom personnel tonique de la 2SG est documenté par les cartes de l'*ALF* n° 28 «toi, tu iras (là)» pour le sujet, n° 1041 «(je suis malade,) plus que toi» pour l'attribut du sujet, 1307 «(tant pis) pour toi» pour l'emploi après préposition. Pour le sujet, la carte *ALF* n° 28 coïncide largement avec celle de la 1SG (cf. le commentaire de notre carte n° 31010): tous les parlers du Valais central et oriental à l'exception du pt. 988 (Évolène, *sic*) montrent des formes qui remontent au nominatif latin TŪ, le Chablais représenté par le pt. 968, en revanche, a abandonné l'opposition casuelle et utilise une forme *tə̃* qui remonte à l'accusatif latin TĒ. La carte *ALF* n° 1041 en revanche montre une progression avancée de la neutralisation des cas vers l'est: seuls les points 978 Nendaz et 979 Lens maintiennent une forme *tŭ* / *tə̀* spécifique pour le cas sujet. La carte *ALF* n° 1307 que nous ne reproduisons pas présente évidemment partout des formes du cas régime *tə̨̃* (et allophones).

Les *TP* col. 372 «(j'en ai) plus que toi» reflète plus finement la bipartition de l'espace valaisan: les parlers situés à l'ouest de Conthey et de Nendaz ont abandonné l'opposition casuelle; les parlers orientaux (à l'exception de Grimentz) la maintiennent.

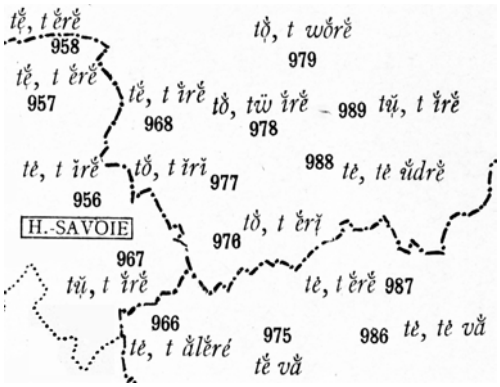


*ALF* carte n° 28 «toi, tu iras (là)»

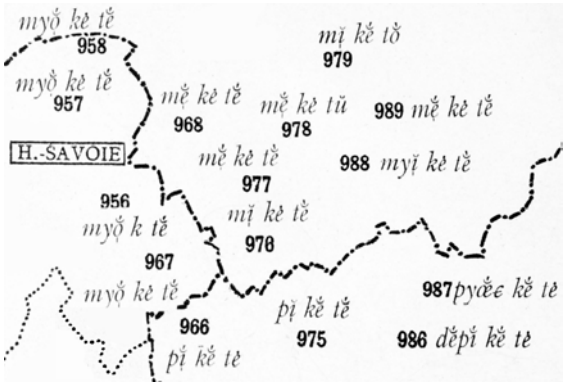


*ALF* carte n° 1041 «(je suis malade,) plus que toi»

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *mé* | *kė* | *tè̀* |
| 18. Collombey. . . | **dę̀ pṣe** | *kė* | *tè̀* |
| 19. Champéry. . . | *mī** | *kė* | *tė* |
| 20. Martigny . . . | *mĭ** | *kë* | *të* |
| 21. Orsières . . . | **mĩ** | *kè̀* | *tè̀* |
| 22. Lourtier . . . | *mẽĩ* | *kė* | *tė* |
| 23. Fully . . . . | **dę̈ ple** | *kë** | *tė* |
| 24. Conthey . . . | *mi** | *kçè̀** | **tŏ̀* |
| 25. Nendaz. . . . | *mé* | *kė* | *tŭ̀* |
| 26. Savièse. . . . | *mḗi* | *kçė** | **tŏ́* |
| 27. Ayent . . . . | *mĭ* | *kè̀* | *tò̀** |
| 28. Miège . . . . | **mḗi* | *kė* | *tŭ̀* |
| 29. Gròne . . . . | *mĭ** | *kè̀* | *tŏ* |
| 30. Évolène . . . | *mī** | *kė** | *tŭ* |
| 31. Grimentz . . . | *mé* | *kçė** | *tè̀* |

*TP* col. 372, «(j'en ai) plus que toi»

**Cartographie, analyse**

Selon nos matériaux, comme pour la 1SG (carte n° 31010), l'espace valaisan conserve deux types de parlers:

– ceux qui maintiennent une distinction casuelle entre

- un pronom tonique [tu, ty] (et allophones, < lat. TŪ), sujet et attribut du sujet
- un pronom tonique [te, tɛ] (et allophones, < lat. TĒ), régime, essentiellement après préposition.

– ceux qui ont neutralisé l'opposition casuelle en généralisant l'ancienne forme du pronom régime ([te, tɛ] et allophones), à l'instar de ce qui s'est passé dans l'histoire du français (cf. MARCHELLO-NIZIA 1979: 230-42).

Dans nos matériaux, l'opposition casuelle reste parfaitement stable dans les parlers de l'Est valaisan; la limite coïncide avec celle qui apparaît dans les données des *TP*. Pour les parlers de Fully et de Chamoson où l'opposition casuelle existe encore mais semble menacée à la 1SG (cf. carte n° 31010), elle n'est plus attestée pour la 2SG. Malheureusement, nos matériaux sont incomplets pour Liddes et Lourtier, de sorte que nous ne pouvons pas vérifier si le même phénomène s'y est également produit. En revanche, contrairement aux données des *TP*, nous avons recueilli une forme marquée du sujet de la 2SG à La Chapelle-d'Abondance, à Orsières et à Vouvry où l'opposition casuelle semble abandonnée à la 1SG.

## Carte n° 32020: «*tu*». La morphologie du clitique sujet de la 2e personne du singulier (CS.2SG)

### Corpus

Le questionnaire de l'*ALAVAL* comprend 25 formes verbales à la 2SG.: 12 (dont 8 dans des énoncés interrogatifs) dans la partie commune s'adressant aux témoins féminins et masculins, 12 (dont 6 dans des énoncés interrogatifs) dans la partie s'adressant aux femmes, et 1 occurrence supplémentaire dans la partie s'adressant aux hommes. L'importance des énoncés interrogatifs pour la morphologie du «*tu*» est thématisée ci-dessous. Théoriquement, le nombre d'attestations possibles dans nos matériaux pour le CS.2SG est de 914. Avec les énoncés spontanés supplémentaires, nous en avons recueilli 1195.

### Relevés antérieurs

Le CS.2SG fait l'objet de trois énoncés dans les *TP* (col. 301 «tu chantes», col. 191 «que veux-tu», col. 368 «as-tu»). Les cartes correspondantes de l'*ALF* n'apportent pas de renseignements supplémentaires. Les relevés des *TP* documentent tout d'abord le fait que le CS.2sg est systématiquement présent dans toutes les réponses, dans tous les parlers, à la différence de ce qui se produit pour les autres personnes grammaticales:

| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *tė tsãtė** | *ā̄ tė** |
| 18. Collombey. . . | *tė tsãtė̆̀* | *ā tė* |
| 19. Champéry. . . | *tė tsãtė* | *ā tŏ̀* |
| 20. Martigny . . . | *tė tsãtė̄* | *t a* |
| 21. Orsières . . . | *tů* tsãtė** | *t ā* |
| 22. Lourtier . . . | *tů* tsãtë* | *a tŏ̈** |
| 23. Fully . . . . | *tů* tsãtë* | *t ă** |
| 24. Conthey . . . | *tŏ̈̆ tsãtë** | *a tŏ̈̆* |
| 25. Nendaz. . . . | *tu tsãntė* | *ā tŭ* |
| 26. Savièse. . . . | *tŏ́ tsăntė* | *ā̆ tó* |
| 27. Ayent . . . . | *tŭ tsăntė** | *ā* hŏ* |
| 28. Miège . . . . | *tŭ tsãntė* | *ă tŭ̀* |
| 29. Grône . . . . | *tŭ̀ tsănte* | *a tŏ* |
| 30. Évolène . . . | *tŭ̈* tsăntė* | *ā ṣŭ* |
| 31. Grimentz . . . | *tŭ tsăntė* | *a ṣŭ̀* |

*TP* col. 301 «tu chantes» et 368 «as-tu»

Morphologiquement, les données de la col. 301 dessinent une tripartition de l'espace valaisan: *tė* entre Martigny et l'embouchure du Rhône, voyelle antérieure arrondie (*tů* ou *tu*) dans une zone médiane comprenant l'Entremont, Fully et Nendaz, voyelle vélaire (*tŏ́*, *tŏ̈̆*, *tŭ̀*, *tŭ*, etc.) dans l'Est. La répartition géographique des formes enclitiques (col. 368), dans les énoncés interrogatifs, est moins régulière: on trouve des formes en *-o* dans le Chablais et des formes en *-u* dans les parlers du Valais épiscopal (districts de Sion et de Sierre).

Les formes interrogatives de la col. 368 donnent également un premier aperçu des évolutions phonétiques qui caractérisent une partie des parlers orientaux («épiscopaux»), lorsque le «*tu*» se trouve en enclise (> *hŏ* à Ayent, *ṣŭ*, *ṣŭ̀* à Évolène et Grimentz).

**Cartographie, analyse**

Dans nos matériaux, l'emploi du CS.2SG est systématique à tous les temps et à tous les modes, dans tous les parlers étudiés. Sur les 1195 attestations disponibles, le «tu» ne manque que dans trois cas isolés, recensés à Arbaz, Nendaz et Vouvry (marqués par ○ dans la carte).

Dans tous les parlers on trouve des attestations d'un [t] 'tu' prévocalique (proclitique), sans intérêt particulier, qui ne sont pas reprises dans le tableau des formes. Celui-ci ne recense que les formes proclitiques préconsonantiques et les formes enclitiques spécifiques des parlers orientaux ⌂, les formes «communes» (pro- et enclitiques) dans les parlers occidentaux qui ne font pas la différence ◇, ainsi que les quelques formes prévocaliques autres, telles que [d] (Miège), [tw] (La Chapelle-d'Abondance) et [tɥ] (Troistorrents).

Les formes enclitiques spécifiques qui s'observent dans les parlers «épiscopaux» ([hu, ho, sy, θy], etc.; icones vertes ⌂) reflètent l'évolution phonétique du groupe -ST- intervocalique dans ces parlers. Cela signifie que dans des formes verbales interrogatives du type «*manges-tu*», «*achètes-tu*», etc., le clitique sujet a été grammaticalisé – et a phonétiquement «fusionné» avec le verbe – à une époque où le *-s* final de la forme verbale était encore prononcé.

Dans l'enquête très incomplète avec l'informatrice de Chalais, la forme enclitique n'est pas attestée. Dans le parler du témoin masculin de Chalais, le [ʁʊ] qui résulte d'une évolution phonétique ultérieure du [fiʊ] 'tu', peut se réduire à un simple [ʁ] en enclise, dans le cas de la réduplication [t e ʁ] 'tu es-tu', forme tronquée de [t e ʁʊ]:

> dawø t e ʁ al'a
> *Où tu es-tu allé?* (ChalaisM)

Chez le témoin de St-Jean, la forme [t e fi] 'tu es-tu' reflète le même phénomène (< [t e hʊ]).

> ɛ tu d'aw$^{Y}$ t e fi al'a
> *Et toi où tu es-tu allé?* (St-JeanM)

Pour une analyse plus détaillée du phénomène de la réduplication du clitique sujet dans les énoncés interrogatifs, cf. le commentaire de la carte n° 32030.

Signalons enfin l'apparition d'un *-ti* interrogatif ■ (comme dans de nombreuses formes de français parlé populaire dans la première moitié du XX$^{e}$ siècle) à Fully et à Torgnon. Celui-ci n'est pas repris dans le tableau des formes, car il ne concerne pas la morphologie du CS.2SG. Pour plus de détails à son sujet, cf. également le commentaire de la carte n° 32030.

---

**Carte n° 32030: La syntaxe de la proposition interrogative à la 2$^{e}$ personne du singulier, formes et occurrences**

La carte documente la fréquence d'emploi des différentes tournures qui permettent d'exprimer l'interrogation, dans les interrogatives totales et partielles. Elle est parallèle à la carte n° 35050 «La syntaxe de la proposition interrogative à la 2$^{e}$ personne du pluriel», à la différence que le «*tu*» sujet est obligatoire dans la quasi-totalité des énoncés (voir le commentaire de la carte n° 32020), alors que le «*vous*» reste facultatif dans de nombreux parlers (cf. la carte n° 35020).

La carte illustre le fait que les parlers étudiés possèdent en principe les mêmes moyens pour formuler l'interrogation que le français contemporain: (1) inversion du sujet et du verbe (type «*vas-tu?*» ), (2) intonation interrogative (type «*tu vas?*» ), (3) périphrase interrogative (type «*est-ce que tu vas?*» ). Ce qui distingue en revanche les parlers étudiés du français parlé ordinaire contemporain, c'est la vitalité et l'importance numérique des interrogatives à inversion: celle-ci domine dans 15 points d'enquête sur 25. C'est la seule forme attestée dans le corpus de Savièse; dans plusieurs autres dialectes (Bagnes, Évolène, Lens, Troistorrents), l'intonation et la périphrase n'ont qu'une place tout à fait marginale. Très souvent, une interrogative formulée avec «*est-ce que*» ou une intonation interrogative dans notre questionnaire a spontanément été rendue avec une question à inversion.

Ce qui distingue enfin un nombre important de nos parlers (14 sur 25, dans nos matériaux) du français contemporain et ancien, c'est l'existence d'une inversion pronominale complexe, facultative (type «*tu vas-tu?*» ), avec réduplication du sujet pronominal, une structure qui, en français, n'existe que dans les tournures littéraires à la troisième personne singulier et pluriel, après un sujet nominal (type «*Pierre va-t-il?*»). C'est la tournure dominante à Hérémence, Lens et Montana (voir KRISTOL 2008b, MORAND 2008), comme dans l'exemple suivant (pour la forme enclitique [hu] 'tu', cf. la carte n° 32020):

> **tu** vɑ **hu** ʃup o mɑjˈɛ̃
> *Tu vas-tu en haut au mayen?* (MontanaF)

Cette réduplication pronominale est caractérisée par son accord avec la personne grammaticale, comme le montrent les exemples analogues à la deuxième personne du pluriel (cf. carte n° 35050):

> **vɔ** travaʎe **vʊ** a la kumˈõna
> *Vous travaillez-vous à la commune?* (MontanaF)

Elle se distingue ainsi de l'interrogation avec la particule interrogative «*ti*» d'origine analogique (< *-t-il*), formellement très proche, bien attestée dans de nombreuses régions dialectales de la France (Nord de la France, Vosges, Massif Central, cf. *ALF* carte 1417) et qui, à la fin du XIX^e^ et dans la première moitié du XX^e^ siècle, s'employait également en français familier et populaire (cf. BEHNSTEDT 1973: 14s.) dans des phrases du type «*je peux-ti venir?*», «*tu viens-ti?*», etc. Le français québécois connaît les mêmes emplois, en remplaçant «*ti*» par «*tu*» (LÉARD 1995: 220s.). La particule interrogative «*ti*» est invariable et s'est propagée à toutes les personnes verbales («*je peux-ti*, *tu veux-ti*, *vous voulez-ti*», etc.; cf. FOULET 1921: 278s.). Dans les parlers étudiés ici, ce cas de figure est attesté à Fully et à Torgnon – il peut être difficile à identifier à la 2^e^ personne du singulier étant donné sa proximité formelle avec la réduplication pronominale, mais apparaît très clairement à la 2^e^ personne du pluriel où, à la place de «*Vous aimez-vous*» on trouve «*vous aimez-ti*»:

> **tə** mëdzˈɪvɛ **tɪ** ʃɔvˈɛ̃ la fɔ̃ndˈy
> *Tu mangeais-ti souvent la fondue?* (TorgnonF)

> **vɔ** lamˈɔ̣dɛ **te** lɛ ʐ epɪnˈaʀ
> *Vous aimez-ti les épinards?* (TorgnonF)

Un problème d'identification de la réduplication pronominale apparaît parfois dans le cas des verbes qui possèdent un emploi réfléchi facultatif (cf. en français: «*Es-tu assis*» /v/ «*T'es-tu assis*»). Un énoncé tel que

> **tö t** e **hɔ̣** aʃëtˈajə h lɔ tabʊrˈët
> *Tu t'es-tu assise sur le tabouret?* (LensF)

ne laisse aucune place à l'hésitation quant à l'emploi de la réduplication, car on y identifie le clitique sujet double, en pro- et enclise ([tü] et [hɔ]), à côté du pronom réfléchi [t].

Il en va autrement de la réponse suivante du témoin masculin de Lens qui admet deux interprétations:

> ə̃tʃe kwɪ t as - **t** atsˈëtɛ **hʊ** lɔ̣ bˈʊʁɔ
> *Chez qui tu ach.. tu achètes-tu le beurre?* (réduplication du clitique sujet, emploi non réfléchi du verbe)
> ou
> *Chez qui t'ach.. t'achètes-tu le beurre?* (emploi simple du clitique sujet en enclise, emploi réfléchi du verbe)

Il est impossible, ici, du point de vue de la forme et du sens, de déterminer avec certitude si le [t] devant «acheter» est un clitique sujet ou un pronom réfléchi. Les deux formes sont strictement homonymes, et les deux interprétations sont possibles, même si la fréquence de la réduplication pronominale, dans nos matériaux de Lens, font plutôt pencher la balance en faveur de la première interprétation. Quoi qu'il en soit, nous avons écarté tous les énoncés ambigus de ce type de notre tableau, pour éviter de fausser les statistiques.

Mentionnons pour terminer que la tournure interrogative sans clitique sujet , bien présente dans 9 parlers pour la 2e personne du pluriel (carte n° 35050) n'apparaît que dans trois énoncés de la 2e personne du singulier sur plus de 500 énoncés interrogatifs de notre corpus, chez les informateurs de Nendaz et de Vouvry, lorsqu'un pronom sujet tonique de la 2e personne est employé dans le même énoncé:

> tʰʊ - wɔ - ü maˈæ̃
> *To*i {*tu vas / vas-tu*} *au mayen?* (NendazM)

La syntaxe des questions partielles formées avec «*que*» et «*où*» est examinée aux cartes n° 71320 et 71330.

## 3.3. Troisième personne du singulier

### Carte n° 33010: Le pronom personnel tonique féminin de la 3e personne du singulier (3SG.F)

#### Corpus

Le pronom personnel tonique féminin de la 3e personne du singulier n'a pas pu être relevé de manière systématique par notre questionnaire. Dans le seul énoncé du questionnaire commun prévu pour susciter la forme tonique («*Ma grand-mère n'achetait pas ses habits. Elle les cousait elle-même*»), de nombreux parlers valaisans n'utilisent pas le pronom personnel et répondent «*Elle les cousait même*»; la même tendance existe en français régional valaisan. Nous nous contentons donc de regrouper ici les attestations spontanées, en fonction de sujet ou de régime, apparues dans les réponses de nos informateurs. Par la force des choses, la carte et le tableau des formes restent incomplets.

**Relevés antérieurs**

Le pronom personnel tonique féminin de la 3e personne du singulier n'est pas attesté dans les enquêtes de l'*ALF*. Les *TP* le recensent dans la col. 302 «(Tu chantes) mieux qu'elle». Les indications de MARZYS 1964: 31-38 restent fragmentaires. Le *GPSR* prévoit de traiter «*elle*» sous «*il*» (cf. *GPSR* 6: 250b).

| | |
|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *myȯ kė y̌åi** |
| 18. Collombey. . . | *myŏ kė l̥ĕ* |
| 19. Champéry. . . | *myŏ kė l̥ĭ* |
| 20. Martigny . . . | *myœu kë* yë* |
| 21. Orsières . . . | *myœ̆ü kè yě* |
| 22. Lourtier . . . | *myȍ kë* l̥iė** |
| 23. Fully . . . . | *myœ̀ü* kė* yë** |
| 24. Conthey . . . | *myœu kè yě́* |
| 25. Nendaz. . . . | *myȍ̀ kė yȅy* |
| 26. Savièse. . . . | *myŏ k̥è lě́* |
| 27. Ayent . . . . | *myȍ̀ kè l̥ě́* |
| 28. Miège . . . . | *myȍ̀s kȅ l̥ȅ** |
| 29. Grône . . . . | **myȍ̀* kȅ l̥ȅ* |
| 30. Évolène . . . | **myȍ̀s kȅ* l̥ȅ* |
| 31. Grimentz . . . | *myȍ̀s kȅ l̥ȅkç** |

*TP* col. 302 «(Tu chantes) mieux qu'elle»

**Cartographie, analyse**

Nos matériaux étant incomplets, une analyse géolinguistique précise des formes attestées ne nous semble pas possible. Tout au plus, nous croyons pouvoir distinguer différents degrés de «tonicité»: comme dans la documentation des *TP*, on observe des formes monosyllabiques simples (degré 1: [lɪ, ʎe, jɪ, je, jɛ, ʏ, jø, jœ, jə], etc.), diphtonguées (degré 2: [lɛɪ, ʎɛɪ, ʎeɪ, ʎe'ĩŋ; lɪɛk, liɛg], etc.]) et bisyllabiques (degré 3: [eʎ'ɛk; 'ɪʎę, ɛʎœ; ɪjë, ijɪ, j'ɪë, 'ɛjø]). À part cela, les formes recueillies documentent différents aboutissements du -LL- géminé du latin ĬLLA (> [l, ʎ, j]).

Contrairement aux 1re et 2e personnes, nous n'avons observé aucune différence morphologique entre les formes du sujet et du régime.

**Carte n° 33020: Le pronom personnel tonique masculin de la 3e personne du singulier (3SG.M)**

**Corpus**

Le pronom personnel tonique masculin de la 3SG «*lui*» a fait l'objet de l'énoncé («*Les anciens du village se souvenaient bien de lui*») du questionnaire féminin. Aux 23 réponses obtenues (sans Chalais et Vouvry) s'ajoutent 15 attestations spontanées.

**Relevés antérieurs**

La forme tonique du pronom masculin de la 3SG se trouve dans les cartes *ALF* n° 398 «devant lui», 784 «(toi tu iras là,) et lui là-bas» et 854 «(je saurai ça) mieux que lui». Elle n'a pas été relevée par les *TP*. À la différence des formes toniques de la 1SG (carte n° 31010) et 2SG (carte n° 32010), les formes de la 3SG sujet et objet ne sont pas distinguées dans les parlers de l'Est valaisan.

*ALF* n° 784 «(toi tu iras là,) et lui là-bas»

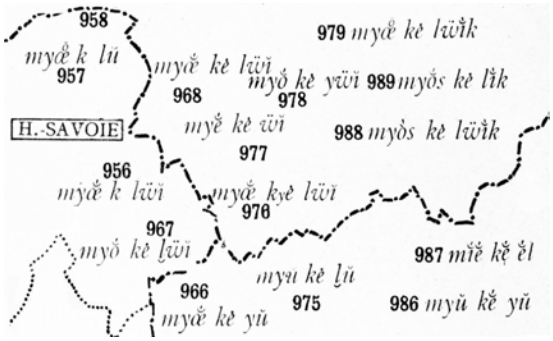


*ALF* n° 854 «(je saurai ça) mieux que lui»

**Cartographie, analyse**

La morphologie du pronom masculin tonique de la 3SG est beaucoup moins complexe que celle du féminin (carte n° 33010). Nous distinguons quatre séries de formes:

– formes contenant une voyelle (ou semi-voyelle) antérieure arrondie ([lɥi, ʎɥi, lɥe, lˈœe, ly]) attestées dans nos matériaux dans 22 parlers sur 25,

– formes à voyelle (ou semi-voyelle) antérieure dont le [l] initial s'est amuï, attestées à Liddes et à La Chapelle-d'Abondance,

– formes contenant une voyelle (ou semi-voyelle) vélaire ([lwi, lwe]) attestées à Isérables, Lens et St-Jean.

– Dans six parlers «épiscopaux» (districts d'Hérens et de Sierre), les formes toniques peuvent être renforcées encore par l'apparition de la consonne [k] dite «parasite» (cf. la note 1 du commentaire de la carte n° 41310) qui s'est propagée ici de manière analogique.

Contrairement aux 1re et 2e personnes, nous n'avons observé aucune différence morphologique entre les formes du sujet et du régime.

---

**Carte n° 33030: La forme du clitique sujet préconsonantique de la 3e personne du féminin singulier (CS.3SG.F. précons.)**

**Généralités**

Ce commentaire est en grande partie commun aux cartes n° 33030 (CS.3sg.f. précons.) et 33040 (CS.3sg.m. précons.): suite à une évolution déjà attestée au début du XXe siècle (*TP* col. 94 «il ferme» et 329 «elle dort», cf. ci-dessous) et qui s'est poursuivie au cours du siècle (cf. KRISTOL 2018), une majorité des parlers valaisans et voisins a neutralisé l'opposition de genre pour les formes du clitique

sujet de la 3e personne du singulier. Cette évolution a pu être favorisée par le fait que dans tous les parlers à l'exception de Liddes, l'emploi du clitique sujet féminin de la 3e personne du singulier est resté facultatif (avec des taux d'emploi très variables; cf. carte n° 33031): lorsque le clitique sujet n'est pas exprimé, il n'y a évidemment aucune différence entre le féminin et le masculin, comme c'était le cas pour le verbe en latin. Ce constat n'est que marginalement troublé par un petit nombre d'attestations pour [ɛl] 'elle' (1 sur 92 formes du SG.F. à Arbaz, 2 sur 37 à Conthey, 1 sur 32 à Fully, etc.) qui peuvent sans doute être attribuées à l'influence du français, tous nos informateurs étant évidemment bilingues.

**Corpus**

Les cartes 33030 et 33031 s'appuient sur la totalité des formes du CS.3sg.f. préconsonantique (ou de son non-emploi) dans nos matériaux, 934 attestations en tout.

**Relevés antérieurs**

Dans les TP, l'identité formelle entre les formes préconsonantiques du féminin et du masculin est déjà attestée dans 9 parlers sur 15. Les cartes correspondantes de l'*ALF* (4 cartes qui contiennent un «*elle*» préconsonantique) n'apportent pas de renseignements supplémentaires.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *ei** | **klā* | *lė* | *dōr* |
| 18. Collombey. . . | *ĕ** | **fèrmė* | *ĕ* | *dŏ* |
| 19. Champéry. . . | *ĕ** | *ṣə̀ă** | *lė* | *dŏ* |
| 20. Martigny . . . | *yë* | **ç̂ā* | | *drùmė* |
| 21. Orsières . . . | *ĭ* | **fă* | | *drăm̆ė** |
| 22. Lourtier . . . | *ë* | *ç̂ṭā** | *ë* | *dŏ* |
| 23. Fully . . . . | *ĭ* | *ç̂ă** | *ĭ* | *drŏm̆ė** |
| 24. Conthey . . . | *ė* | **ṣu* | *ė̀* | *drăm̆ė* |
| 25. Nendaz. . . . | *ĭ* | *ç̂l̆u** | *ĭ* | *drăm̆ė* |
| 26. Savièse. . . . | *ĭ* | *kl̆ŏ** | *ĭ* | *drą̆m̆ė* |
| 27. Ayent . . . . | | *kl̆à** | | *drŏm̆ė* |
| 28. Miège . . . . | *ė̀* | **klŏ̆u** | *ė̀* | *drăm̆ę̀(t)** |
| 29. Grône . . . . | *ĭ* | **kl̆ō̃** | *ĭ* | *drùm̄ė** |
| 30. Évolène . . . | *i̇** | *kl̆ā(t)* | *li̇** | *drą̆m̄ė** |
| 31. Grimentz . . . | *i̇* | *klŏ̆u* | *lė̀* | *drùm̆ę̀** |

Le CS.3SG préconsononantique féminin et masculin dans les *TP* (col. 94 «il ferme» et 329 «elle dort»)

**Cartographie, analyse**

Dans nos matériaux, les seuls dialectes qui maintiennent clairement la distinction entre les deux genres sont ceux d'Évolène, de Liddes, de St-Jean et de Sixt. La neutralisation de l'opposition de genre semble avoir progressé au cours du XXe siècle depuis les parlers de la plaine. Selon MARZYS 1964: 32, le parler d'Hérémence distinguait encore le féminin du masculin; dans nos propres matériaux, l'opposition est neutralisée. Il est sans doute significatif que les seuls parlers de notre corpus qui la maintiennent encore entièrement se trouvent en position périphérique par rapport à la vallée du Rhône (Évolène, Liddes) et tout au fond de leur vallée (Sixt).

Dans une majorité des parlers, à côté d'un nombre variable de verbes sans CS (cf. carte n° 33031), le CS.3SG.F précons. consiste en une seule voyelle qui se situe dans une zone continue de voyelles antérieures, entre △ [i]/[y], ◁ [e/ɛ] et ▷ [ø/œ/ə]:

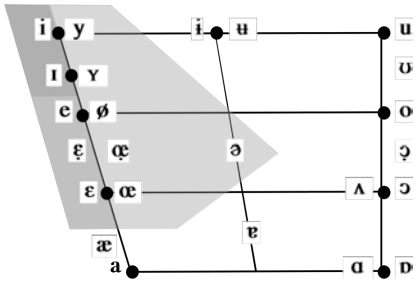

La zone de réalisation «globale» du CS.3SG préconsonantique (féminin et masculin) dans les dialectes étudiés

L'étendue de la zone de variation n'est pas la même dans tous les dialectes. Toute la latitude est exploitée par exemple à Lourtier. À Fully et à Chamoson, il ne manque que la valeur antérieure arrondie la plus fermée ([y, ʏ]). Dans d'autres parlers, il ne manque que le [ø/œ/ə]. À Orsières, en revanche, seules apparaissent les voyelles les plus fermées, [i] et [ɪ]. En comparaison avec les formes analogues du masculin, il n'est cependant pas exclu que dans certains parlers, un nombre plus élevé d'attestations agrandirait la zone de diffusion observée.

Le parler des Marécottes présente des formes contenant en principe les mêmes voyelles, mais précédées d'un [j]: ▢ [je], ▢ [jœ, jə]; les mêmes formes se retrouvent au masculin.

À côté des apparitions ponctuelles d'un ▭ [ɛl] que nous imputons à l'influence à du français, des formes spécifiques du féminin n'apparaissent que dans cinq parlers:

- Évolène et St-Jean: ⬠ [ly/lʏ], ⬟ [lø], avec une forme réduite ⬮ [l],
- Liddes: ▢ [di, dy, də],
- Sixt: ◇ [il, ʏl] (sic) et ▭ [œl, əl], avec un début de neutralisation de l'opposition de genre par des formes non marquées, relativement rares △ [i/ɪ] et ◁ [e],
- Torgnon, de manière résiduelle: ⬠ [ly], mais les formes sans distinction de genre dominent.

La forme apparemment féminine (⬟ [lɛ]) de Chalais est trompeuse, car une forme analogue apparaît également au masculin (carte n° 33040), suite à la neutralisation des genres dans les parlers de la plaine.

Pour plus de précisions quant à la fréquence d'emploi du CS.3sg.f précons., cf. la carte n° 33031. Pour la comparaison entre les formes féminines et masculines voir aussi la carte n° 33040.

---

**Carte n° 33031: L'emploi du clitique sujet préconsonantique de la 3e personne du féminin singulier (CS3SG.F précons): statistiques**

**Généralités**

Pour les généralités concernant l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans et voisins, voir l'introduction du chapitre 3, p. 105s. Nous documentons ici sur la base de nos matériaux – 37 attestations en moyenne par parler pour la 3SG.F précons., 47 pour la 3SG.F prévoc.; chiffres précis pour chaque

parler et les deux informateurs dans les tableaux statistiques – le fonctionnement du CS3.SG, en distinguant son emploi – parfois très différent – en position préconsonantique et prévocalique (cartes n° 33031 et 33051 pour les formes féminines, 33041 et 33061 pour les formes masculines). Nous reprenons ici l'analyse proposée par KRISTOL 2018: 53-54 pour les formes de la 3SG.F.

La situation pour la 3SG est rendue nettement plus complexe que celle de la 1SG (cartes n° 31021 et 31031) par le fait que la 3e personne – dans quelques parlers du moins – distingue les sujets masculins et féminins, à quoi s'ajoute le facteur «présence ou non d'un sujet nominal» (±SN) qui se superpose au critère phonétique «position préconsonantique ou prévocalique». Si, dans certains parlers du moins, la position prévocalique favorise l'emploi du CS, la présence d'un SN peut rendre son emploi superflu. Les occurrences avec et sans SN en position prévocalique ou préconsonantique doivent donc être analysées séparément. Les deux facteurs agissent de manière indépendante, mais se superposent au point que l'un peut annuler l'effet de l'autre.

**Cartographie, analyse**

La carte 33031 permet de constater que dans un peu plus de la moitié des parlers étudiés, les taux d'emploi du CS.3SG.F en position préconsonantique diminuent effectivement en présence d'un SN. C'est le cas dans 14 parlers sur 25: Conthey, Fully, Isérables, Les Marécottes, Lourtier, Nendaz, Orsières, Savièse, St-Jean, Troistorrents, Val-d'Illiez et Vouvry et les deux parlers savoyards, La Chapelle-d'Abondance et Sixt. Dans quatre de ces parlers (Les Marécottes, Orsières, Troistorrents et Vouvry), l'emploi du CS après SN est même égal à zéro: sans SN, l'emploi du CS est facultatif, après SN, il est bloqué.

En revanche, il n'y a pas de différence significative imputable à la présence ou non du SN dans les 11 autres dialectes (Arbaz, Chalais, Chamoson, Évolène, Hérémence, Lens, Liddes, Miège, Montana et les deux parlers valdôtains, Bionaz et Torgnon). À Arbaz, Chalais, Hérémence, Lens et Montana, l'emploi du CS est de toute façon proche de ou égal à zéro dans les deux positions, et à Liddes, le CS féminin est employé à 100% dans toutes les positions. Mais dans la zone statistiquement médiane aussi, le facteur ±SN semble inopérant dans plusieurs parlers : c'est le cas à Évolène (taux d'emploi du CS préconsonantique à plus de 70%), à Miège (taux d'emploi du CS préconsonantique à environ 20%), à Chamoson, Bionaz et Torgnon.

Quant à la position prévocalique (carte n° 33051), la principale constatation qui s'impose, c'est que, dans la majorité des parlers, elle est nettement plus importante que le facteur «+SN» qui peut inhiber l'emploi du CS en position préconsonantique. Même après SN, le CS y est généralisé, avec des taux d'emploi proches de ou égaux à 100%. Ce constat s'applique même à des parlers comme celui des Marécottes ou de Troistorrents où, en position préconsonantique, la séquence SN+CS semble bloquée. Seuls les parlers de Lourtier et de Conthey présentent une tendance inverse: alors qu'à Lourtier, la séquence SN+CS est attestée en position préconsonantique, elle manque en position prévocalique, et à Conthey, le taux d'emploi du CS recule de manière significative en position prévocalique. Quant au parler d'Arbaz, il est insensible à tous les arguments et présente un taux d'emploi du CS proche de ou égal à zéro dans toutes les positions.

**Carte n° 33040: La forme du clitique sujet préconsonantique de la 3e personne du masculin (et du neutre) singulier (CS.3SG.M. précons.)**

**Généralités**

Ce commentaire est en grande partie commun aux cartes n° 33030 (CS.3SG.F. précons.) et 33040 (CS.3SG.M. précons.): suite à une évolution déjà attestée au début du XXe siècle (cf. *TP* col. 94 «il ferme» et 329 «elle dort») et qui s'est poursuivie au cours du siècle (cf. KRISTOL 2018), une majorité des parlers valaisans et voisins a neutralisé l'opposition de genre pour les formes du clitique sujet de la 3e personne du singulier. Cette évolution a pu être favorisée par le fait que dans tous les parlers, l'emploi du clitique sujet masculin de la 3e personne du singulier est resté facultatif (avec des taux d'emploi très variables; cf. carte n° 33041): lorsque le clitique sujet n'est pas exprimé, il n'y a évidemment aucune différence entre le féminin et le masculin, comme c'était le cas pour le verbe en latin.

À la différence de la plupart des parlers francoprovençaux de France qui possèdent un pronom personnel neutre spécifique (clitique sujet et pronom objet; cf. MARTIN 1974), les parlers valaisans et valdôtains ne distinguent pas les formes du masculin et du neutre. Les verbes impersonnels («*il faut*») et météorologiques («*il pleut*», etc.) sont traités comme les masculins. Même si dans certains parlers le clitique sujet neutre semble peut-être un peu moins fréquent que le masculin, nous n'avons observé aucune différence statistiquement significative à cet égard. Pour le cas spécifique de la tournure «*il y a*», cf. les cartes n° 51334 et 51340.

**Corpus**

Les cartes 33040 et 33041 s'appuient sur la totalité des formes du CS.3SG.M. préconsonantique (et de son non-emploi) dans nos matériaux, 2038 attestations en tout.

**Relevés antérieurs**

Dans les *TP*, l'identité formelle entre les formes du féminin et du masculin est déjà attestée dans 9 parlers sur 15; les formes du masculin et du neutre coïncident entièrement. Les cartes correspondantes de l'*ALF* (24 cartes qui comportent un «*il*» préconsonantique) n'apportent pas de renseignements supplémentaires.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | lė | dōr | ei* | *klū | ei* | plȧu* |
| 18. Collombey. . . | ĕ | dȍ | ĕ* | *fȅrmė | ȅ | pṣœu* |
| 19. Champéry. . . | lė | dȍ | ĕ* | ṣȕ* | e* | pṣœ* |
| 20. Martigny . . . | | drùmė | yë | *ĉū | yė | plœu* |
| 21. Orsières . . . | | drŭ̈mė* | ĭ | *fŭ | ĭ | plœ̆ŭ |
| 22. Lourtier . . . | ë | dȍ | ë | ĉɭū* | ë | *plȯ* |
| 23. Fully . . . . | ĭ | drŏ̈mė* | ĭ | ĉŭ* | ĭ | plœ̀ŭ |
| 24. Conthey . . . | ė̇ | drŭmė | ė | *ṣu | ȅ | *pfœu* |
| 25. Nendaz. . . . | ĭ | drŭmė | ĭ | ĉɭ̈u* | ĭ | pɭ̈ŭ |
| 26. Savièse. . . . | ĭ | drṷ̆mè | ĭ | kɭ̈ṓ* | ĭ | pɭ̈ŭ |
| 27. Ayent . . . . | | drŏ̈mè | | kɭ̈ȕ* | | bă̯lė dė plȍazė̇* |
| 28. Miège . . . . | ė̇ | drŭmẹ̀(t)* | ė̇ | *klṓut* | ė̇ | pɭ̈ŭt |
| 29. Grône . . . . | ĭ | drùm̄ė* | ĭ | *kl̯ȫ* | | *ĭ plū* |
| 30. Évolène . . . | lī̇* | drṷ̈m̄è* | ī̇* | kl̯ū(t) | ī̇ | plū(t) |
| 31. Grimentz . . . | lė̇ | drùmẹ̇* | ī̇ | klṓu | | (è) dọ̀nè |

Le CS.3SG. préconsononantique féminin, masculin et neutre dans les *TP*
(col. 329 «elle dort», col. 94 «il ferme» et col. 10 «il pleut»)

**Cartographie, analyse**

Dans nos matériaux, les seuls dialectes qui maintiennent la distinction entre le féminin et le masculin sont ceux d'Évolène, de Liddes, de St-Jean et de Sixt. La neutralisation de l'opposition de genre semble avoir progressé au cours du XX^e siècle depuis les parlers de la plaine. Selon MARZYS 1964: 32, le parler d'Hérémence distinguait encore le féminin du masculin; dans nos propres matériaux, l'opposition est neutralisée. Il est sans doute significatif que les seuls parlers de notre corpus qui la maintiennent encore entièrement se trouvent en position périphérique par rapport à la vallée du Rhône (Évolène, Liddes) et tout au fond de leur vallée (Sixt).

Dans la majorité des parlers, à côté d'un nombre variable de verbes sans CS (cf. carte n° 33041), le CS.3SG.M. précons. consiste en une seule voyelle qui se situe dans une zone continue de voyelles antérieures, entre ▲ [i]/[y], ◀ [e/ɛ] et ▶ [ø/œ/ə]:

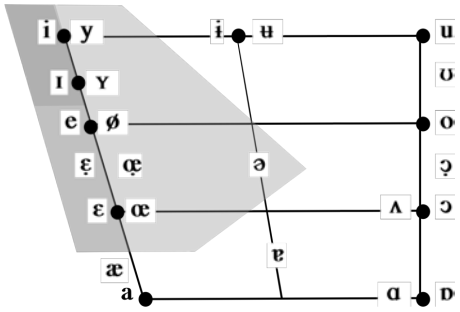


La zone de réalisation «globale» du CS.3SG préconsonantique dans les dialectes étudiés

À l'intérieur de la zone phonétique ainsi circonscrite, chaque dialecte local présente un espace de variation spécifique à l'intérieur duquel toutes les réalisations individuelles doivent être considérées comme grammaticales. Toute la latitude est exploitée par exemple à Nendaz. À Conthey et à Troistorrents, il ne manque que la valeur antérieure arrondie la plus fermée ([y, ʏ]). À Orsières, en revanche,

seules apparaissent les voyelles les plus fermées, [i] et [ɪ]. En comparaison avec les formes analogues du féminin, il n'est cependant pas exclu que dans certains parlers, un nombre plus élevé d'attestations agrandirait la zone de diffusion observée.

Les parlers des Marécottes et de Liddes présentent des formes contenant les mêmes voyelles, mais précédées d'un [j]: [jɪ, jʏ], [je, jɛ], [jø], [jə]. Évolène présente une double série de formes avec ou sans [j] initial: [jʏ], [je], [jɐ̯], [jø], [jœ] d'une part, [i], [ɪ], [ʏ], [ë] de l'autre. De manière ponctuelle, des formes avec [j] initial apparaissent aussi à la Chapelle-d'Abondance, Torgnon et Troistorrents.

Dans ce cadre, même si certaines apparaissent comme majoritaires, les formes individuelles sont librement disponibles et interchangeables au sein d'un même acte de parole, comme le montrent les énoncés suivants; il nous a été impossible d'identifier des facteurs contextuels qui permettraient de justifier (ou de prédire) l'apparition de l'une ou l'autre des formes observées:

> [**jø** mˈɤ̃zə də ʒ u - e jœːʏ - **jʏ** prɛ̃ lɔ zˈaːnɔ aw la miˈʊ̈la dʊ pã]
> *Il mange de-z œufs .. et il .. il prend le jaune avec la mie du pain.* (ÉvolèneF)

> [kɑ̃ lʏ fumˈe **ʏ** mɔ̃tɛ dregs **jʏ** va feːr bjo tɛ̃ŋ ɛ tsɑt]
> *Quand la fumée il* monte droit, il va faire beau temps et chaud.* (ÉvolèneM)
> *[fumˈe] est masculin (FQ 1989 s.v. *foumé*).

> kãt **i** fe tsɑ **y** fɔ œrdʒj ø kurcjˈe
> *Quand il fait chaud, il faut arroser le jardin.* (NendazF)

Dans deux parlers, cet éventail de formes est encore complété par des formes isolées contenant un [l] initial: [li] à Chalais, [ɑl] à Sixt.

La forme [li] de Chalais est un «trompe-l'œil»: c'est une forme étymologiquement féminine, mais puisque le parler de Chalais a complètement neutralisé l'opposition de genre pour le clitique sujet de la 3SG, comme la grande majorité des parlers valaisans, il est devenu possible d'employer une forme «féminine» pour le masculin.

L'occurrence isolée de [ɑl] à Sixt résulte probablement d'un petit lapsus: comme le montre l'énoncé correspondant, [ɑl] (avec ses variantes) est en principe la forme *prévocalique* du CS.3SG.M. (cf. carte n° 33060):

> ɑl s ɛ - ʁl a sedˈy ə pla vɑ̃tr
> *Il s'est .. il a chu à plat ventre.* (SixtM)

Pour plus de précisions quant à la fréquence d'emploi du CS.3SG.M précons., cf. la carte n° 33041. Pour la comparaison entre les formes féminines et masculines voir aussi la carte n° 33030.

---

### Carte n° 33041: L'emploi du clitique sujet préconsonantique de la 3e personne du masculin singulier (CS3SG.M précons.): statistiques

#### Généralités

Pour les généralités concernant l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans et voisins, voir l'introduction du chapitre 3, p. 105s. Nous documentons ici sur la base de nos matériaux – 81 attestations en moyenne par parler pour la 3SG.M précons., 68 pour la 3SG.M prévoc.; chiffres précis pour chaque parler et les deux informateurs dans les tableaux statistiques – le fonctionnement du CS3.SG, en

distinguant son emploi – parfois très différent – en position préconsonantique et prévocalique (cartes n° 33031 et 33051 pour les formes féminines, 33041 et 33061 pour les formes masculines). Nous reprenons ici l'analyse proposée par KRISTOL 2018: 53-54 pour les formes de la 3SG.F et 3SG.M.

La situation pour la 3SG est rendue nettement plus complexe que celle de la 1SG (cartes n° 31021 et 31031) par le fait que la 3e personne (dans quelques parlers du moins) distingue les sujets masculins et féminins, à quoi s'ajoute le facteur «présence ou non d'un sujet nominal» (±SN) qui se superpose au critère phonétique «position préconsonantique ou prévocalique». Si, dans certains parlers du moins, la position prévocalique favorise l'emploi du CS, la présence d'un SN peut rendre son emploi superflu. Les occurrences avec et sans SN en position prévocalique ou préconsonantique doivent donc être analysées séparément. Les deux facteurs agissent de manière indépendante, mais se superposent au point que l'un peut annuler l'effet de l'autre.

**Cartographie, analyse**

La carte 33041 permet de constater que dans 8 parlers (Conthey, Évolène, Fully, Lens, Les Marécottes, Nendaz, Orsières, Troistorrents), les taux d'emploi du CS.3SG.M en position préconsonantique diminuent effectivement en présence d'un SN. Dans cinq de ces parlers (Conthey, Lens, Les Marécottes, Orsières et Troistorrents), l'emploi du CS après SN est même égal à zéro: sans SN, l'emploi du CS est facultatif, après SN, il est bloqué. En revanche, il n'y a pas de différence significative imputable à la présence ou non du SN dans 9 autres dialectes (Arbaz, Hérémence, Isérables, Miège, Montana, Savièse, Val-d'Illiez et les deux parlers valdôtains, Bionaz et Torgnon). À Arbaz, Hérémence et Montana, l'emploi du CS est de toute façon proche de ou égal à zéro dans les deux positions; dans les autres parlers nommés, le recul n'est pas statistiquement significatif. Dans 8 parlers enfin (Chalais, Chamoson, La Chapelle-d'Abondance, Liddes, Lourtier, St-Jean, Sixt et Vouvry), on observe une différence significative entre les deux locuteurs. Nos matériaux ne nous permettent cependant pas de discerner d'éventuelles causes de ces divergences (les deux locuteurs représentent-ils différents stades d'une évolution en cours?).

En comparaison avec la carte du féminin préconsonantique (carte n° 33031), une seule différence hautement significative apparaît à Liddes qui fait partie des parlers à distinguer morphologiquement le masculin du féminin: à Liddes, le CS féminin [də] est employé à 100% dans toutes les positions, alors que le CS masculin [jɪ, jʏ], etc. reste facultatif et peut même être omis à 100% après SN, dans le corpus du témoin masculin. À Évolène aussi, deuxième parler à distinguer les formes masculines et féminines, on observe un recul, mais moins marqué, dans l'emploi des formes masculines après SN, et la même tendance se manifeste à St-Jean et à Sixt. Dans les quatre parlers qui distinguent encore (ou tendent à distinguer) les deux genres, le besoin d'exprimer le féminin semble donc plus marqué.

Quant à la position prévocalique (carte n° 33061), la principale constatation qui s'impose, c'est que, dans la majorité des parlers et comme au féminin, elle est nettement plus importante que le facteur «+SN» qui peut inhiber l'emploi du CS en position préconsonantique. Même après SN, le CS y est généralisé, avec des taux d'emploi proches de ou égaux à 100%. Ce constat s'applique même à des parlers comme celui des Marécottes ou de Troistorrents où, en position préconsonantique, la séquence SN+CS semble bloquée. Seuls les parlers de Conthey, Nendaz et Lourtier présentent une tendance inverse : alors qu'à Lourtier, la séquence SN+CS est attestée en position préconsonantique, elle manque en position prévocalique; à Conthey et à Nendaz, le taux d'emploi du CS recule de manière significative en position prévocalique. Quant au parler d'Arbaz, il est insensible à tous les arguments et présente un taux d'emploi du CS proche de ou égal à zéro dans toutes les positions.

**Carte n° 33050: La forme du clitique sujet prévocalique de la 3e personne du féminin singulier (CS.3SG.F prévoc.)**

**Généralités**

Ce commentaire est en grande partie commun aux cartes n° 33050 (CS.3SG.F prévoc.) et 33060 (CS.3SG.M prévoc.): comme en position préconsonantique (cartes n° 33030 et n° 33040), suite à une évolution déjà attestée dans les enquêtes géolinguistiques du début du XXe siècle (*ALF*, *TP*; cf. KRISTOL 2018), une majorité des parlers valaisans et voisins a neutralisé l'opposition de genre pour les formes du clitique sujet de la 3e personne du singulier. Les formes du masculin et du féminin sont donc identiques, à l'exception des parlers d'Évolène, de Liddes, ainsi que partiellement de Sixt et (très partiellement) de St-Jean et de Torgnon.

**Corpus**

Les cartes 33050 et 33051 s'appuient sur la totalité des formes du CS.3SG.F. prévocalique (ou de son non-emploi) dans nos matériaux, 1172 attestations en tout.

Le plus grand contingent d'attestations est constitué par les 3SG d'«*être*» et d'«*avoir*» (pour les formes verbales correspondantes, cf. aussi les cartes n° 51330 à 51344, 52330 et 52360); dans la mesure du possible, dans la liste des attestations, nous avons privilégié ici les autres verbes à initiale vocalique («*acheter*, *aller*, *aimer*», etc.)

**Relevés antérieurs**

Dans les *TP*, le CS.3SG.F prévocalique fait l'objet des col. 105 «elle est perdue», 306 «elle a / elle est été» et 328 «elle a sommeil». Des données complètes pour le CS.3SG.M prévocalique se trouvent dans 8 colonnes des *TP*, toujours devant «*être*» (trois fois) et «*avoir*» (cinq fois). La confrontation entre les col. 328 «elle a sommeil» et 429 «il a le bras (nu)» (ci-dessous) illustre l'identité formelle du féminin et du masculin dans 10 parlers sur 15.

La carte *ALF* n° 1001 «elle est perdue» atteste des formes du féminin prévocalique qui ont échappé à l'enquête des *TP* (pt. 976 *d ɛ́*, pt. 977 *ɛ́ ɛ̀*), mais qui apparaissent aussi dans nos matériaux.

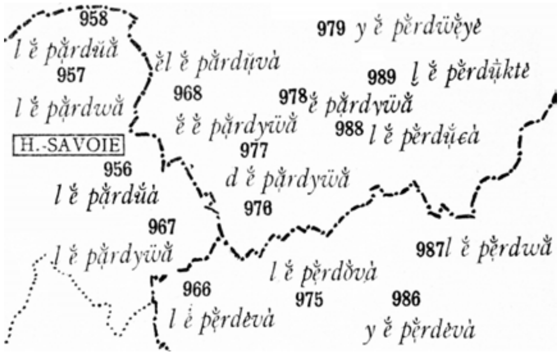


*ALF* carte n° 1001 «elle est perdue»

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | l | a | sœ̆nė* | ẹ̆r | a | l | brẹ̆́ |
| 18. Collombey. . | ĕl | a | sŏño* | l | a | lệ | brei |
| 19. Champéry. . | l | a | ɕ̊ŏno* | l | a | lệ | brĭ |
| 20. Martigny . . | l | a | ɕ̊ònȯ* | l | a | lệ* | brĭ |
| 21. Orsières . . | l | ằ | sȯnu̇* | l | a | lệ* | brĭ |
| 22. Lourtier . . | | a | ɕ̊œ̆̀no* | | a | ȯ* | brĭ |
| 23. Fully . . . | ĭl* | a | ɕ̊ònȯ* | ĭl* | a | lệ | brĭ |
| 24. Conthey . . | | ă | ɕȍnȯ | | a | ȍ | brĭ |
| 25. Nendaz. . . | | ă | ɕȍnȯ | ĭ* | a | ŏ | brẹ̆́ |
| 26. Savièse. . . | l* | a | ɕȍñȯ | l | a | ȍ | brẹ̆́ |
| 27. Ayent . . . | l* | a | ɕȍñȯ* | l | a | lȍ | brĭ̀ |
| 28. Miège . . . | y | ă | ɕŏno | y | ă | lȍ | brẹ̆́i |
| 29. Grône . . . | y | a | ɕȍnȯ* | y | a | lò | brẹ̆́ |
| 30. Évolène . . | l | a | ɕŏñò | y | ă | lò | *bré |
| 31. Grimentz . . | ḽ* | a | ɕȍnò | èl | a | lȍ | brẹ̆́* |

*TP* col. 328 «elle a sommeil»
et 429 «il a le bras (nu)»

**Cartographie, analyse**

– Selon nos matériaux, le masculin et féminin prévocalique, dans une majorité des parlers valaisans situés surtout dans l'Ouest du domaine, mais aussi à Savièse, Chalais, St-Jean et Bionaz, est caractérisé par des formes en [l], inusitées en position préconsonantique: [l] seul ainsi que [il, ʏl], [el, ɛl] et [øl, œl, əl]. Dans tous ces parlers, [l] seul est la forme individuelle la plus fréquente. Dans les autres parlers, le polymorphisme reste important. Quant à la voyelle de ces formes, elle se situe dans la même zone du système vocalique que les formes préconsonantiques, ce qui reflète la parenté étymologique entre les séries prévocalique et préconsonantique. L'existence, dans de nombreux parlers (11 sur 25), d'une forme [el, ɛl] pour le CS.3SG.M pourrait signifier que les formes homophones du CS.3SG.F prévocalique sont autochtones, à l'inverse de ce qui a été dit pour les rares [ɛl] préconsonantiques, limitées au féminin (carte n° 33030).

– Un deuxième groupe de parlers, plus petit, situé plutôt à l'Est du domaine (Lens, Montana, Miège au nord du Rhône, Nendaz et Hérémence au sud), utilise de manière exclusive des formes sans [l], proches de celles du masculin préconsonantique. Dans ces formes, pour éviter l'hiatus, les [i] peuvent passer à [j] et les [i, e, ɛ] dégager un [j] de transition, parfois à peine perceptible (> [ij], [ej, ɛj]), devant la voyelle initiale du verbe.

– Dans un troisième groupe de parlers, sans continuité territoriale, certaines formes en [l] se sont introduites dans un système composé majoritairement de formes vocaliques [i, ɪ, e, ɛ, ø] – ou, inversement, une forme vocalique a pu s'introduire dans un système de formes majoritaires en [l].

– À Arbaz et à Lourtier, aucune forme de CS.3SG.F n'est attestée dans nos matériaux ().

À côté des nombreux dialectes qui ont neutralisé l'opposition de genre, on retrouve les deux parlers, Liddes et Évolène, qui la maintiennent, sans exception, comme en position préconsonantique.

• À Liddes, l'opposition se fait entre [d] (féminin) et [l] (masculin). L'emploi du [d] féminin est généralisé, même après un sujet nominal (cf. carte n° 33051); pour le masculin, nous avons enregistré un seul exemple de CS zéro prévocalique () à côté de 73 occurrences du [l] masculin (cf. la carte n°

33061). À Évolène, l'opposition se réalise entre [l] féminin et [ij/ɪj], [i, j] pour le masculin. Comme à Liddes, à Évolène l'emploi de la forme féminine est généralisé dans toutes les positions (cf. carte 33051); au masculin, on observe un petit taux de CS zéro (cf. les cartes n° 33060 et 33061).

– Signalons dans ce contexte que le parler de la commune d'Orsières, voisine immédiate située à environ 7 kilomètres en aval de Liddes, peut utiliser [d] et [l] pour les deux genres. Comparé à celui de Liddes, ce parler illustre ainsi le processus de neutralisation des deux genres par la propagation des morphèmes prévocaliques de la 3SG.M vers le féminin et de ceux de la 3SG.F vers le masculin. Aucune norme «scolaire» ou autre n'inhibant ce processus, l'abandon de l'opposition structurale s'accompagne du maintien des morphèmes respectifs (masculins et féminins, à l'origine), ce qui accroît le polymorphisme des formes disponibles pour une fonction déterminée. Des processus analogues s'observent également dans d'autres secteurs de la morphologie du francoprovençal valaisan tels que l'article défini, après l'abandon, dans une partie des dialectes, du système bicasuel traditionnel (cf. le commentaire de la carte n° 21012).

– Comme pour la position préconsonantique, le parler de Sixt tient une position intermédiaire entre les dialectes qui neutralisent l'opposition de genre et ceux qui la maintiennent. Les deux formes prévocaliques les plus fréquentes, [al, ɑl] pour le CS.3SG.M (30 attestations sur 49) et [il] (*sic*) pour le CS.3SG.F (22 attestations sur 31) maintiennent l'opposition. Les formes plus rares, [œl, əl] et [el, ɛl], en revanche, s'emploient pour les deux genres.

– Les parlers de St-Jean et de Torgnon présentent également des systèmes mixtes, avec maintien partiel de l'opposition:

| parler | masculin | féminin |
|---|---|---|
| St-Jean | [ʏl] [ɛl] | [li-ʎi-ʎʏ] / [dɛ] |
| | mais [l] / [j] | |
| Torgnon | - | [ʎ] |
| | mais [i-j] [ij] [ej-ɛj] | |

Pour des précisions ultérieures concernant la 3.SG.F du verbe «*avoir*», cf. aussi la carte n° 51330.

**Carte n° 33051: L'emploi du clitique sujet prévocalique de la 3e personne du féminin singulier (CS3SG.F prévoc.): statistiques**

**Généralités**

Pour les généralités concernant l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans et voisins, voir l'introduction du chapitre 3, p. 105s. Nous documentons ici sur la base de nos matériaux – 37 attestations en moyenne par parler pour la 3SG.F précons., 47 pour la 3SG.F prévoc.; chiffres précis pour chaque parler et les deux informateurs dans les tableaux statistiques – le fonctionnement du CS3.sg, en distinguant son emploi – parfois très différent – en position préconsonantique et prévocalique (cartes n° 33031 et 33051 pour les formes féminines, 33041 et 33061 pour les formes masculines). Nous reprenons ici l'analyse proposée par KRISTOL 2018: 53-54 pour les formes de la 3SG.F.

La situation pour la 3SG est rendue nettement plus complexe que celle de la 1SG (cartes n° 31021 et 31031) par le fait que la 3e personne (dans quelques parlers du moins) distingue les sujets masculins et féminins, à quoi s'ajoute le facteur «présence ou non d'un sujet nominal» (±SN) qui se superpose au critère phonétique «position préconsonantique ou prévocalique». Si, dans certains parlers, la position prévocalique favorise l'emploi du CS, la présence d'un SN peut rendre son emploi superflu. Les occurrences avec et sans SN en position prévocalique ou préconsonantique doivent donc être analysées séparément. Les deux facteurs agissent de manière indépendante, mais se superposent au point que l'un peut annuler l'effet de l'autre.

**Cartographie, analyse**

La carte 33051 permet de constater que, dans la majorité des parlers, la position prévocalique est nettement plus importante que le facteur «+SN» qui peut inhiber l'emploi du CS en position préconsonantique (cf. la carte n° 33031). Même après SN, le CS y est généralisé, avec des taux d'emploi proches de ou égaux à 100%. Ce constat s'applique même à des parlers comme celui des Marécottes ou de Troistorrents où, en position préconsonantique, la séquence SN+CS semble bloquée. Seuls les parlers de Lourtier et de Conthey présentent une tendance inverse : alors qu'à Lourtier, la séquence SN+CS est attestée en position préconsonantique, elle manque en position prévocalique, et à Conthey, le taux d'emploi du CS recule de manière significative en position prévocalique. Quant au parler d'Arbaz, il est insensible à tous les arguments et présente un taux d'emploi du CS proche de ou égal à zéro dans toutes les positions.

---

**Carte n° 33060: La forme du clitique sujet prévocalique de la 3e personne du masculin singulier (CS.3SG.M prévoc.)**

**Généralités**

Ce commentaire est en grande partie commun aux cartes n° 33050 (CS.3SG.F prévoc.) et 33060 (CS.3SG.M prévoc.): comme en position préconsonantique (cartes n° 33030 et n° 33040), suite à une évolution déjà attestée dans les enquêtes géolinguistiques du début du XXe siècle (*ALF*, *TP*) et qui s'est poursuivie au cours du siècle (cf. KRISTOL 2018), une majorité des parlers valaisans et voisins a neutralisé l'opposition de genre pour les formes du clitique sujet de la 3e personne du singulier. Les formes du masculin et du féminin sont donc identiques, à l'exception des parlers d'Évolène, de Liddes, ainsi que partiellement de Sixt et (très partiellement) de St-Jean et de Torgnon.

**Corpus**

Les cartes 33060 et 33061 s'appuient sur la totalité des formes du CS.3SG.M. prévocalique (ou de son non-emploi) dans nos matériaux, 1706 attestations en tout.

Le plus grand contingent d'attestations est constitué par les 3SG d'«*être*» et d'«*avoir*» (pour les formes verbales correspondantes, cf. aussi les cartes n° 51330 à 51344, 52330 et 52360); dans la mesure du possible, dans la liste des attestations, nous avons privilégié ici les autres verbes à initiale vocalique («*arriver*, *(h)ausse*r») ou dont un [l] initial étymologique s'est amuï ([aʃjˈɛ] 'laisser').

**Relevés antérieurs**

Le CS.3SG.M prévocalique fait l'objet de 8 colonnes des *TP*[1], toujours devant «*être*» (trois fois) et «*avoir*» (cinq fois). La comparaison avec les données pour le féminin (cf. le commentaire de notre carte n° 33050) montre que les formes des CS.3SG du masculin et du féminin étaient déjà identiques dans 10 parlers sur 15. Les cartes correspondantes de l'*ALF* (8 cartes qui comportent un «*il*» prévocalique devant «*être*» et «*avoir*») n'apportent pas de renseignements supplémentaires.

**Cartographie, analyse**

– Dans une majorité des parlers valaisans situés surtout dans l'Ouest du domaine, mais aussi à Savièse, Chalais, St-Jean et Bionaz, le masculin et féminin prévocalique est caractérisé par des formes en [l], inusitées en position préconsonantique: [l] seul ainsi que [il], [el, ɛl], [øl, œl, əl] et [al, ɑl]. Dans tous ces parlers à l'exception de Sixt, [l] seul est la forme individuelle la plus fréquente, et c'est la seule forme attestée à Liddes et aux Marécottes. Dans les autres parlers, le polymorphisme reste important. Quant à la voyelle de ces formes, elle se situe dans la même zone du système vocalique que les formes préconsonantiques, ce qui reflète la parenté étymologique entre les séries prévocalique et préconsonantique. L'existence, dans de nombreux parlers (11 sur 25), d'une forme [el, ɛl] pour le CS.3SG.M pourrait signifier que les formes analogues du CS.3SG.F prévocalique sont autochtones, à l'inverse de ce qui a été dit pour les rares [ɛl] préconsonantiques, limitées au féminin (carte n° 33030).

– Un deuxième groupe de parlers, plus petit, situé plutôt à l'Est du domaine (Conthey, Lens, Montana, Miège au nord du Rhône, Lourtier, Nendaz, Évolène au sud du Rhône, ainsi que Torgnon), utilise en revanche de manière exclusive des formes sans [l], proches de celles du masculin préconsonantique: [i], [e, ɛ], [ø]. Dans ces formes, pour éviter l'hiatus, les [i] peuvent passer à [j] et les [i, e, ɛ] dégager un [j] de transition, parfois à peine perceptible (> [ij], [ej, ɛj]), devant la voyelle initiale du verbe.

– Dans un troisième groupe de parlers enfin, sans continuité territoriale, certaines formes en [l] se sont introduites dans un système composé majoritairement de formes vocaliques [i, ɪ, e, ɛ, ø] – ou, inversement, une forme vocalique a pu s'introduire dans un système de formes majoritaires en [l].

– Une mention spéciale est nécessaire pour le parler d'Arbaz où nous n'avons relevé aucune occurrence d'un CS.3SG.M prévoc. Comme cela ressort aussi des cartes n° 51332 «*il a*» et 51340 «*elle est, il est*», le parler d'Arbaz a fréquemment agglutiné un [l] initial aux formes verbales correspondantes. Celui-ci a complètement perdu sa fonction morphologique de clitique sujet, comme le montrent les énoncés suivants qui placent un pronom réfléchi ou un pronom régime devant la forme verbale devenue inséparable, [le, lʏ] 'il est, elle est' et [la] 'il a, elle a':

ę matˈɔ̃ ʃ **le** bɹekˈo ɑ tsˈɑ̃ːbɑ
*Le garçon s'est cassé la jambe*. (ArbazF)

ɛ mɑtˈɔŋ ʃe **lʏ** brøkˈo ɑ tsˈɑ̃ŋmɑ
*Le garçon s'est cassé la jambe*. (ArbazM)

ę tsĩŋ o **la** mwˈiːrɐ - ɑ ɐ pˈotɑ
*Le chien l'a mordu .. à la fesse*. (ArbazF)
*[o] est une forme du pronom régime direct dans ce parler qui tend à vocaliser le [l] initial (cf. carte n° 33202).

[1] Cf. *TP* col. 46, 97, 142, 180, 243, 286, 406, 429, 439 pour le masculin, col. 105, 306, 328 pour le féminin. À l'exception de la col. 97, toutes les attestations concernent les verbes auxiliaires *être* et *avoir*.

Dans certains cas, en position prévocalique ou préconsonantique, ces formes du verbe à [l] initial agglutiné perdent même leur voyelle, de sorte que le [l] seul représente désormais le verbe «être» ou (plus rarement) «avoir»:

> ʃy ɑ plˈɑʃə dẹː - dʏ vʏoˈɑːzə lœ nɑ - **l** õm bwe
> *Sur la place de .. du village il y a (litt. il est) une .. il y a (litt. il est) une fontaine**. (ArbazF)
> *[bwe] cf. bo̯uè n.m 1. 'bassin de fontaine en bois, creusé dans un tronc, abreuvoir' (*GPSR* 2: 601); 2. par ext. 'fontaine' (FQ 1989: 39; FB 1960: 96).

> **l** ɔ ʃˈɔrɛmɶ̃ntˈɔ̃ - ʃˈɔrɛmɶ̃ntˈɔ̃
> *Il a le double menton .. double menton.* (ArbazM)

Toutes les formes à [l] initial agglutiné des deux verbes auxiliaires sont évidemment recensées parmi les occurrences des cartes n° 33030 et 33040 (formes préconsonantiques du clitique sujet de la 3SG), ce qui explique le nombre relativement bas d'attestations de verbes à initiale vocalique pour Arbaz, en comparaison avec les autres parlers.

– Un phénomène analogue concerne le verbe «aimer» dans plusieurs parlers qui ont agglutiné un [l] analogique à différentes formes du paradigme (cf. Bionaz [**lamˈɑdə** vo] 'aimez-vous?', [**lˈamə**] 'il, elle aime', Lens [ɔ **lˈaŋma** vɔ] 'vous aimez-vous', [lø bɔ pˈeːrə la **lɑ̃maˈɛ** pa] 'le beau-père l'aimait pas'). Ces formes à initiale consonantique sont également recensées parmi les matériaux des cartes n° 33030 et 33040.

– En ce qui concerne la forme prévocalique dominante du CS.3SG.M prévoc. [al, ɑl] à Sixt, on observe que dans un nombre relativement élevé d'occurrences, quand l'auxiliaire «*être*» se trouve en position prévocalique, la forme [et] (avec le [t] comme consonne de liaison, cf. carte n° 51344) perd sa voyelle initiale; il ne reste plus que le [t]. Malgré cela, le clitique sujet conserve sa forme «prévocalique»:

> ɐ̣ m ɑ̃ zəvˈœɲ kɑ̃t **al t** aʀʊ̈vˈɑ j øtˈɑ l tθo tɑ̃
> *Je m'en souviens quand il est arrivé c'était l'été.* (SixtM)

Nous considérons que dans ce cas, le locuteur a sélectionné la forme prévocalique ordinaire (comme devant la forme verbale pleine) comme si, dans sa conscience, la voyelle initiale du verbe auxiliaire était encore présente, et nous conservons les énoncés correspondants dans les cartes qui étudient les formes prévocaliques.

N.B. Pour des précisions ultérieures concernant la 3.sg.m du verbe «avoir», cf. aussi la carte n° 51332.

---

**Carte n° 33061: L'emploi du clitique sujet prévocalique de la 3e personne du masculin singulier (CS3SG.M prévoc.): statistiques**

**Généralités**

Pour les généralités concernant l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans et voisins, voir l'introduction du chapitre 3, p. 105s. Nous documentons ici sur la base de nos matériaux – 81 attestations en moyenne par parler pour la 3SG.M précons., 68 pour la 3SG.M prévoc.; chiffres précis pour chaque parler et les deux informateurs dans les tableaux statistiques – le fonctionnement du CS3.SG, en distinguant son emploi – parfois très différent – en position préconsonantique et prévocalique (cartes n° 33031 et 33051 pour les formes féminines, 33041 et 33061 pour les formes masculines). Nous reprenons ici l'analyse proposée par KRISTOL 2018: 53-54 pour les formes de la 3SG.F et 3SG.M.

La situation pour la 3SG est rendue nettement plus complexe que celle de la 1SG (cartes n° 31021 et 31031) par le fait que la 3e personne distingue le masculin et le féminin, à quoi s'ajoute le facteur «présence ou non d'un sujet nominal» (±SN) qui se superpose au critère phonétique «position préconsonantique ou prévocalique». Si la position prévocalique favorise l'emploi du CS, la présence d'un SN peut rendre son emploi superflu. Les occurrences avec et sans SN en position prévocalique ou préconsonantique doivent donc être analysées séparément. Les deux facteurs agissent de manière indépendante, mais se superposent au point que l'un peut annuler l'effet de l'autre.

**Cartographie, analyse**

La carte n° 33061 permet de constater que, dans la majorité des parlers et comme au féminin, la position prévocalique est nettement plus importante que le facteur «+SN» qui peut inhiber l'emploi du CS en position préconsonantique (cf. la carte n° 33041). Même après SN, le CS y est généralisé, avec des taux d'emploi proches de ou égaux à 100%. Ce constat s'applique même à des parlers comme celui des Marécottes ou de Troistorrents où, en position préconsonantique, la séquence SN+CS semble bloquée. Seuls les parlers de Conthey, Nendaz et Lourtier présentent une tendance inverse : alors qu'à Lourtier, la séquence SN+CS est attestée en position préconsonantique, elle manque en position prévocalique; à Conthey et à Nendaz, le taux d'emploi du CS recule de manière significative en position prévocalique. Quant au parler d'Arbaz, il est insensible à tous les arguments et présente un taux d'emploi du CS proche de ou égal à zéro dans toutes les positions.

---

**Carte n° 33200: La morphologie du pronom objet direct de la 3e personne du singulier: les formes du féminin**

**Généralités**

En francoprovençal comme dans toutes les langues romanes voisines, le pronom objet direct de la 3e personne (singulier et pluriel) a les mêmes bases étymologiques que l'article défini (< lat. ILLUM, ILLAM, ILLOS, ILLAS). Les cartes correspondantes présentent donc de nombreuses ressemblances. Néanmoins, les formes du pronom ont développé certaines particularités qui n'apparaissent pas dans celles de l'article défini.

| | article défini | pronom régime |
|---|---|---|
| féminin singulier | 21010 | 33200 |
| masculin singulier | 21012 | 33202 |
| masculin et féminin pluriel | 21014 | 36200 |

articles définis et pronoms régimes de la 3e personne: cartes correspondantes.

**Corpus**

Le pronom régime «*la*» a fait l'objet de trois énoncés dans le questionnaire masculin: «*Châtaigne, je ne sais pas si je veux qu'elle vêle génisson ou si je* ***la*** *garde génisse*», «*(L'herbe) On* ***la*** *laisse sécher dans les prés*», «*(La porte) Je ne* ***la*** *ferme jamais à clé*». À cela s'ajoutent des attestations prévocaliques dont

la forme neutralise l'opposition de genre, comme en français; elles ne permettent pas toujours de savoir si l'antécédent est masculin ou féminin: «*Le chien **l**'a mordu(e) à la cuisse*» (questionnaire commun; l'antécédent peut être des deux genres; cf. le commentaire de la carte n° 42360); «*Ma sœur ne mange pas du tout de viande séchée. Elle ne **l**'aime pas*» (questionnaire féminin), «*Mon frère voyait sa fiancée en cachette parce que son futur beau-père ne **l**'aimait pas*» (questionnaire féminin; dans les réponses, l'antécédent peut être «*le frère*» ou «*la fiancée*»):

> ɔ̣ frarˈø vɐ̣ˈe ʃaː - fjãsˈɛɐ̣ dë katsˈɔ̃ paskʲœ ʃɔ̃ː bo pˈɑʁə - ɔa **ɔt** am- **at** amˈaɛ pa
> *Le frère voyait sa .. fiancée de cachette parce que son beau-père .. le .. l*'aim.. l*'aimait pas.* (ContheyF)
> *Hésitation de l'informatrice sur le genre du pronom régime (*le/la*).

**Relevés antérieurs**

Notre enquête est la première qui documente la forme du pronom régime «*la*» dans les parlers valaisans; celui-ci n'a pas été relevé par les enquêtes de l'*ALF* et des *TP*.

**Cartographie, analyse**

– Dans la majorité des parlers étudiés, la forme du pronom régime «*la*» coïncide avec celle de l'article défini féminin – ou avec l'article défini féminin du cas régime dans les parlers à système bicasuel –, [la, lɑ] ou [æ, a, ɑ, ɐ].

– Les formes prévocaliques du type [w] et [ɔ] attestées à Arbaz et à Nendaz correspondent aux formes prévocaliques de l'article défini féminin du cas régime; elles résultent de la vocalisation du [l] initial. – Faute de matériaux suffisants pour l'ensemble de la région étudiée, la carte correspondante pour l'article défini prévocalique n'a pas été réalisée. Cf. cependant les exemples suivants:

> ɛ fëʎ e jʊ ʃeɛ̃ ʃetˈi dɑ̃ **o** ˈɛɹbɑ
> *La fille et moi sommes assises dans l'herbe.* (ArbazF)

> nʊʒ œ̃ʃɥˈɪɲĩm bĩŋ dɐ̣ **w** ˈɑ̃tɑ ʒywˈiːɑ
> *Nous nous ensouvenons bien de la tante Julie.* (ArbazF)

> lɐ jˈœstə nʏ ɑ̃ ke **w** ˈɑ̃ŋtsə l ɐʀwɑɛ bɑː - ʃˈelːɑ
> *Il y a juste neuf ans que l'avalanche est arrivée en bas .. là.* (ArbazM)

La forme enclitique [wa] dans l'impératif «*Ferme la bouche*» dans l'énoncé suivant du témoin d'Arbaz illustre la même tendance:

> bˈɔtɕlɑ wɑː - fˈɛrmɑ wɑː
> *Boucle-la .. ferme-la.* (ArbazM)

– Plusieurs parlers du Valais central qui tendent à amuïr le [l] initial ont cependant développé des formes spécifiques du pronom régime qui permettent d'éviter une homophonie gênante entre le pronom «*la*», l'article défini «*la*» (carte n° 21010) et l'article défini prépositionnel «*à la*» (carte n° 21020), à côté des formes de base:

> • sur la rive droite du Rhône, les parlers de Chamoson, Conthey et Savièse possèdent une forme «renforcée» [at, atœ], etc. prévocalique et préconsonantique, semblable aux formes du pluriel ([nɔʒe, vɔʒe, ɛʒɛ]). Contrairement aux formes du pluriel préconsonantique où le [ʒ] s'explique par une consonne de liaison propagée de manière analogique, l'origine du [t, tœ] n'est pas

élucidée (< pronom [tə] du datif éthique désémantisé?). Une forme analogue [ɔt, ɔtə] est également attestée à Conthey et à Nendaz pour le masculin (carte n° 33202).

• le parler de Lourtier a développé une forme prévocalique [aj], analogue à celle du masculin [ʊj, oj] (carte n° 33202) qui permet d'éviter l'hiatus.

– Les formes du type [lø, lœ, lə] attestées dans plusieurs parlers (Isérables, Orsières, St-Jean, Vouvry) pourraient refléter une neutralisation de l'opposition de genre, avec les formes masculines comme formes «génériques».

– À titre d'exemple, nous reproduisons également quelques cas de non-emploi caractéristique du pronom régime (dans la carte, dans les transcriptions).

---

**Carte n° 33202: La morphologie du pronom objet direct de la 3e personne du singulier: les formes du masculin singulier**

**Généralités**

En francoprovençal comme dans toutes les langues romanes voisines, le pronom objet direct de la 3e personne (singulier et pluriel) a les mêmes bases étymologiques que l'article défini (< lat. ILLUM, ILLAM, ILLOS, ILLAS). Les cartes correspondantes présentent donc de nombreuses ressemblances. Néanmoins, les formes du pronom ont développé certaines particularités qui n'apparaissent pas pour celles de l'article défini.

| | article défini | pronom régime |
|---|---|---|
| féminin singulier | 21010 | 33200 |
| masculin singulier | 21012 | 33202 |
| masculin et féminin pluriel | 21014 | 36200 |

articles définis et pronoms régimes de la 3e personne: cartes correspondantes.

**Corpus**

Le pronom régime « le» a fait l'objet de sept énoncés, deux dans le questionnaire commun («*D'habitude, on n'achetait pas le fromage. On* ***le*** *faisait soi-même*», «*On* ***le*** *montre du doigt*»), deux dans le questionnaire féminin («*J'aurais aimé qu'on* ***le*** *voie un peu plus souvent*», « *Mon gendre, c'est quelqu'un! Il faudrait que vous* ***le*** *voyiez*») et trois dans le questionnaire masculin («*(Le fromage) On* ***le*** *frotte, on* ***le*** *sale et on* ***le*** *retourne*», «*(Le foin) On* ***le*** *mettait dans des draps*», «*On lechargeait sur les mulets*»). À cela s'ajoutent des attestations prévocaliques dont la forme neutralise l'opposition de genre, comme en français. Comme c'est le cas pour le féminin (carte n° 33200), elles ne permettent pas toujours de savoir si l'antécédent est masculin ou féminin: «*Le chien l'a mordu(e) à la cuisse*» (questionnaire commun; l'antécédent peut être des deux genres; cf. le commentaire de la carte n° 42360); «*Mon frère voyait sa fiancée en cachette parce que son futur beau-père ne l'aimait pas*» (questionnaire féminin; dans les réponses, l'antécédent peut être «*le frère*» ou «*la fiancée*»). En tout, nous avons recueilli 260 attestations (10 attestations en moyenne par parler).

**Relevés antérieurs**

Le pronom régime «*le*» est bien présent dans les cartes de *l'ALF*. La forme préconsonantique (et en partie prévocalique) se trouve dans les énoncés «le laisser» (carte n° 745), «pour le porter» (n° 1063) «qu'il le reçoive» (n° 1137) et «de le voir» (n° 1408); la forme enclitique est documentée dans l'énoncé «dis-le-moi» (carte n° 410). La forme prévocalique apparaît dans l'énoncé «nous le revîmes» (traduit au passé composé, carte n° 1154). Nous reproduisons ici les extraits concernant l'espace valaisan des cartes n° 745 – elle atteste des formes à initiale vocalique du verbe «laisser» au Chable (pt. 977, sans pronom) et à Nendaz (pt. 978) – et n° 1137 qui contient la seule attestation de l'*ALF* pour la forme «renforcée» *ǒtə̌* (à Nendaz, comme dans nos données, mais avec une transcription qui montre que la forme n'a pas été correctement analysée; cf. ci-dessous).

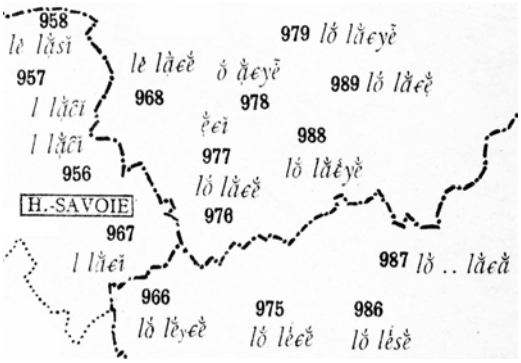


ALF carte n° 745 «le laisser»

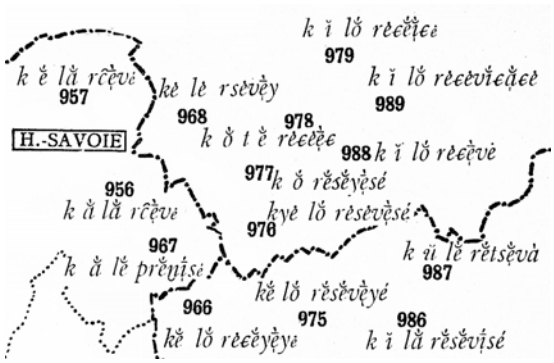


ALF carte n° 1137 «qu'il le reçoive»

Dans les TP, le pronom régime «*le*» apparaît dans les colonnes 346 «je ne le dis (qu'à eux)» et 338 «que je ne le (sache pas)»:

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *dzə* | *lə* | **dìyə̀** | *kə* | **dzə̈* n *ei* | **sătsə* | *pă** |
| 18. Collombey. . . | | *nə* | *lə* | *djyə̌** | *kə* | *lə* | *sŭsə** | *pà* |
| 19. Champéry. . . | | *nə* | *lə* | **djyə̌* | *kə* | *nə* | *lə* | *sătso* | *pà* |
| 20. Martigny . . . | | | *lə* | *dyò* | *kə* | *lə* | *ə̆ŭə̆ə̌* | *pā* |
| 21. Orsières . . . | | | *lù** | *dīyù** | *ke* | *lù** | *satsù** | *pā* |
| 22. Lourtier . . . | **y* | **ó* | **dyò** | *kə̀** | *y* | *ó* | *ə̆ūso** | *pa* |
| 23. Fully . . . . | *yò* | *lò* | *dyò* | *kə* | *yə̀** | *lə̀** | **ə̆ătsə** | *pā* |
| 24. Conthey . . . | *nə̌* | *ə̌* | *djyə̌* | *kə̨ə̀** | *n* | *ŏ* | *ə̆yusò* | *pā* |
| 25. Nendaz. . . . | | | *dj̈yə̌* | **k* | **o* | **o* | *ɐăɛ̀ɐə̌** | *pā* |
| 26. Savièse. . . . | | | *djyò** | *kə̨ə̀** | *ò* | | *ɐăɛ̀ɐò* | *pā* |
| 27. Ayent . . . . | | *lə̌* | *djyə̆** | *kə̀** | *lə̌* | | *ɐăpĭɐò* | *pā* |
| 28. Miège . . . . | *yə̌* | *lə̌* | *zyə̌* | *k** | *yò* | *lə̌* | *ɐăpĭɐò* | *pā* |
| 29. Grône . . . . | *yə̌* | *lə̌* | *dj̈yə̌** | *kə̀** | *yə̌* | *(lə̌)* | *ɐə̆pə̀ɐò* | *pā* |
| 30. Évolène . . . | | *lə̌* | *jyə̌* | *kə̀** | *(lə̌)* | | *ɐă(v)ĭɣɐò** | *pā* |
| 31. Grimentz . . . | *yə̌* | *lə̌* | **dyə̌* | *ki** | *yò* | *** | **ɐăpə̆ɐò* | *pā* |

**Cartographie, analyse**

– Dans la majorité des parlers étudiés, la forme du pronom régime «*le*» coïncide avec celle de l'article défini masculin – ou avec l'article défini masculin du cas régime dans les parlers à système bicasuel –, [lu, lʊ], [lo, lɔ], [ly, lʏ], [lø, lœ, lə], [le, lɛ], ou les formes correspondantes sans [l] initial.

– Certains parlers du Valais central qui tendent à amuïr le [l] initial ont cependant développé des formes spécifiques du pronom régime qui permettent d'éviter une homophonie gênante entre le pronom «*le*», l'article défini «*le*» (carte n° 21012) et en partie aussi avec l'article défini prépositionnel «*au*» (carte n° 21022), à côté des formes de base:

- les parlers de Conthey et de Nendaz possèdent une forme «renforcée» [ɔt, ɔtœ, otə]. prévocalique et préconsonantique, semblable aux formes du pluriel ([nɔʒe, vɔʒe, ɛʒɛ]). Contrairement aux formes du pluriel préconsonantique dont le [ʒ] s'explique par une consonne de liaison propagée de manière analogique, l'origine du [t, tœ] n'est pas élucidée (< pronom [tə] 'te' du datif éthique désémantisé?). Des formes féminines analogues [at, atœ], etc. sont également attestées à Chamoson, Conthey et Savièse (carte n° 33200).

- le parler de Lourtier a développé une forme prévocalique [ʊj, oj], analogue à celle du féminin [aj, oj] (carte n° 33200) qui permet d'éviter l'hiatus.

– Le parler de Sixt est le seul qui atteste l'emploi du «y neutre» savoyard (cf. la note sous le tableau des formes).

– À titre d'exemple, nous reproduisons quelques cas de non-emploi caractéristique du pronom régime ( dans la carte, dans les transcriptions).

---

**Carte n° 33210: Emploi du clitique sujet devant pronom objet, au passé composé du verbe réfléchi, 3e personne du singulier**

**Généralités**

La carte n° 33210 contribue à l'étude de la question hautement controversée de l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans et voisins (cf. p.ex. MARZYS 1964, FAVRE 1982, HEAP 2000, DIÉMOZ 2007, SAVOIA/MANZINI 2010, HINZELIN/KAISER 2012, KRISTOL 2009, 2017, 2018), en l'occurrence ici en fonction de la présence d'un pronom régime devant le verbe. Étant donné que plusieurs parlers valaisans font un usage plutôt parcimonieux des pronoms objets (cf. les cartes n° 33200, 33202 et 36200), l'emploi du pronom réfléchi – qui est plus difficilement omis que les autres pronoms objets – constitue à ce sujet un cas de figure légèrement privilégié.

**Corpus**

La carte a été élaborée sur la base de sept énoncés du questionnaire, dont six du questionnaire commun s'adressant aux deux sexes: «*Une coccinelle s'est posée sur sa main*», «*Il s'est cogné le pied*», «*Il s'est planté une épine dans la plante du pied*», «*Le garçon s'est cassé la jambe*», «*La mère s'est assise sur le bord du lit*», «*Le trayeur s'est assis sur une chaise à traire*» et un du questionnaire masculin: «*Une hirondelle s'est posée sur le faîte du toit*». En tout, nos matériaux pourraient ainsi comprendre un

maximum de 13 attestations par parler, mais les reformulations qui évitent les tournures réfléchies sont fréquentes dans de nombreux parlers (cf. les nombreuses cases vides dans le tableau des formes).

**Relevés antérieurs**

La forme réfléchie du passé composé est attestée dans la carte n° 1662 «Elle s'est pendue» de l'*ALF*. Les *TP* ne documentent la forme réfléchie qu'à l'infinitif (col. 311 «se taire») et au présent (col. 335 «(mon frère) s'ennuie).

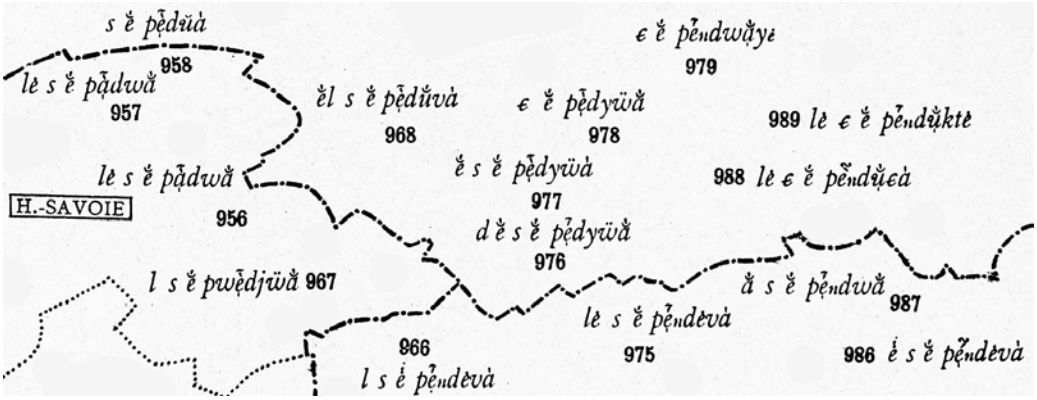


Carte *ALF* n° 1662 «elle s'est pendue»

**Cartographie, analyse**

Le nombre d'occurrences disponibles dans nos matériaux pour les quatre cas de figure envisagés (emploi ou non-emploi du clitique sujet devant pronom réfléchi, en présence ou non d'un sujet nominal) est trop bas pour être statistiquement significatif. Nous nous contentons donc de documenter ici les différentes tournures attestées. À cela s'ajoutent quelques phénomènes plus rares:

- la tendance à la réduplication du pronom réfléchi aux Marécottes, à Val-d'Illiez et à Vouvry. (Chez l'informatrice des Marécottes, la réduplication du *se* est systématique, mais semble idiolectale; elle n'apparaît jamais chez notre témoin masculin.)
- la syntaxe particulière de la phrase réfléchie au passé composé, avec postposition du pronom réfléchi au participe à Bionaz («elle est posée-se» 'elle s'est posée', «il est tordu-se» 'il s'est tordu'), tournure présente également dans d'autres parlers valdôtains (renseignement oral).
- À Arbaz, les phrases réfléchies fournissent un des arguments les plus puissants pour l'interprétation du [l] initial dans l'auxiliaire [le, lʏ] 'est' comme consonne désémantisée ayant perdu sa fonction étymologique de clitique sujet (cf. la carte n° 51344). En effet, dans les phrases affirmatives, parmi les langues romanes qui ont développé un clitique sujet, aucune ne peut placer un éventuel clitique sujet entre le pronom objet «*se*» et le verbe auxiliaire «*est*», comme ce serait le cas à Arbaz si le [l] de [lʏ] dans [ɛ mɑtˈɔŋ **ʃe lʏ** brøkˈo ɑ tsˈɑ̃ŋmɑ] 'Le garçon s'est cassé la jambe' était interprété comme clitique sujet (un énoncé du type «Le garçon *se il est cassé la jambe» serait agrammatical). On remarque au passage que la présence du [l] initial agglutiné à la 3e personne du singulier du verbe «*être*», à Arbaz, est devenue tellement systématique que devant un participe passé à initiale vocalique, la voyelle étymologique du verbe auxiliaire peut s'amuïr complètement (cf. également la carte n° 51344). Ce constat est conforme avec l'observation que le parler d'Arbaz n'utilise pratiquement jamais de clitique sujet à la 3e

personne du singulier, quel que soit le contexte morphosyntaxique (présence ou non d'un sujet nominal, verbe à initiale consonantique ou vocalique, cf. les cartes n° 33031, 33041, 33051, 33061).

- Lorsque, dans l'ensemble ou une majorité de énoncés enregistrés, la forme réfléchie manque dans les réponses des témoins, comme c'est le cas dans nos matériaux de Savièse et d'Isérables, cela pourrait indiquer que dans ces parlers elle est inusitée et que les informateurs concernés possèdent des stratégies grammaticalisées permettant d'éviter la tournure réfléchie. Il se pourrait aussi que dans les deux parlers, la présence très fréquente ou généralisée du clitique sujet [l] devant les verbes à initiale vocalique (cartes n° 33051 et 33061) inhibe l'apparition du pronom réfléchi.

---

**Carte n° 33220: La morphologie et syntaxe du pronom personnel du régime indirect, 3e personne du singulier, phrases affirmatives (formes pleines, préconsonantiques et enclitiques)**

**Corpus**

Le pronom régime indirect «*lui*» a fait l'objet de sept énoncés, cinq dans le questionnaire commun («*Je lui fais un clin d'œil*», «*Elle lui tire la langue*», «*Je vais lui tordre le cou*», «*On lui a donné une fessée. Il a les fesses rouges*»), et deux dans le questionnaire féminin («*Ce matin, il m'a fallu encore lui recoudre un bouton*», «*La chienne a soif. Il faut lui donner à boire*»). Sur près de 300 réponses théoriquement possibles, nous avons recueilli 221 attestations utilisables, dont une trentaine d'énoncés dans lesquels, de manière tout à fait significative, le pronom régime n'est pas exprimé.

Pour ne pas surcharger la carte, nous avons écarté les formes toniques qui apparaissent dans les énoncés à l'impératif positif («*Mets-lui un peu d'eau dans son écuelle*»), mais nous maintenons les formes enclitiques postposées aux formes nominales du verbe (infinitif, participe passé) dans des énoncés affirmatifs à Fully, Isérables et Bionaz. Pour les formes toniques «*lui*» masculines (sujets et régimes, après préposition («*Les anciens du village se souvenaient bien de lui*»), cf. la carte n° 33020.

**Relevés antérieurs**

Le pronom régime indirect préconsonantique «lui» est présent dans deux cartes de l'*ALF* (n° 785 «et que nous lui (rendions)» et 1650 «je n'ai pas osé le lui dire»). Les deux cartes donnent un aperçu – assez partiel – de la diversité des formes qui coexistent dans l'espace valaisan; la carte n° 1650 illustre en outre le fait que la séquence de deux pronoms régimes («le lui») est très souvent évitée (dans l'attestation du point 977 Le Châble, c'est le pronom du régime direct qui est utilisée).

La forme «*lui*» n'a pas été recueillie par les *TP*.

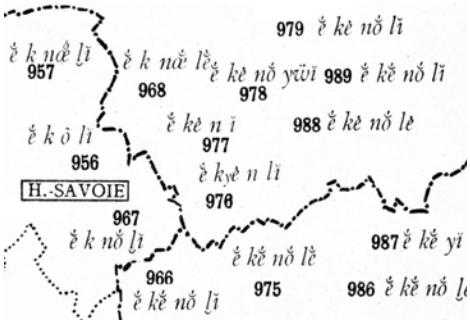


*ALF* carte n° 785 «et que nous lui (rendions)»

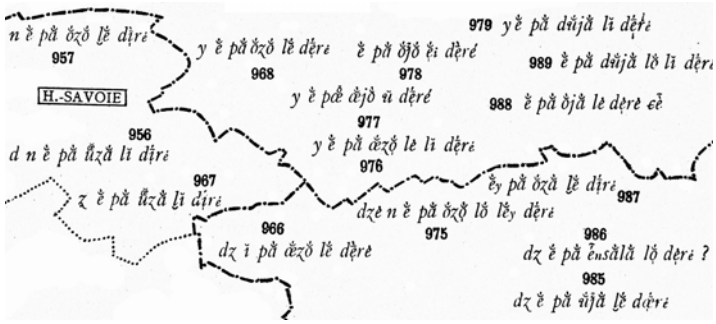


ALF carte n° 1650 «je n'ai pas osé le lui dire»

**Cartographie, analyse**

Les attestations disponibles dans nos matériaux nous permettent de distinguer trois séries de formes:

(1) Formes du type [lɥi, li, ly, lø, ʎi] attestées dans 15 parlers, surtout dans l'Est du Valais et au sud du Rhône, avec les formes réduites correspondantes qui résultent de différentes évolutions phonétiques: palatalisation du [l] initial > [ʎ] > [j], donc [jɥi, ji, jy, jø] (dans 4 parlers du Valais central) ou amuïssement complet du [l] initial > [i, y] (dans 7 parlers du Valais central).

(2) Formes diphtonguées du type [lˈɛi, lˈæi] à Bionaz, avec la forme réduite correspondante avec amuïssement du [l] initial > [ˈɛi] à Isérables.

(3) Formes du type [la, lˈaɛ, lɛ], caractérisées par des voyelles très ouvertes, selon une évolution fréquente dans les parlers valaisans occidentaux (parlers du Chablais, Fully et Chamoson), avec les formes réduites correspondantes: palatalisation du [l] initial > [ʎ] > [j], donc [jˈaɛ, jɛ], etc. à Fully, et amuïssement complet du [l] initial > [a, ˈaɛ, ɛ] à Fully, Conthey et Chamoson.

Comme pour les formes du régime direct (cf. les cartes n° 33200 et 33202), les parlers du Valais central qui tendent à amuïr le [l] initial ont développé de manière analogique des formes «renforcées» en -[tœ, tɛ, t], etc.: [lʊitɛ] à Conthey, [lɐtø, lëtʏ] et [atɛ, atə] à Chamoson, ainsi que [wit] et [ʏte] à Savièse. L'emploi de ces formes est partout facultatif; nos matériaux à cet égard sont sans doute incomplets.

Dans les parlers qui maintiennent le [l] initial, la forme du pronom – même préconsonantique – peut se réduire à [l] dans la chaîne parlée (cf. les attestations d'Évolène, Miège, Val-d'Illiez et La Chapelle-d'Abondance), ce qui neutralise l'opposition entre les pronoms d'objet direct et indirect.

Les formes réduplicuées du type [lʏlʏ, lʏlɥi, lʏlʏe] qui n'apparaissent que chez le témoin masculin d'Évolène pourraient être de nature idiolectale.

Comme pour les autres pronoms régime, on observe que l'emploi du régime indirect est facultatif dans plusieurs parlers. Ainsi, la forme du régime indirect «lui» (qui serait [ɛi] comme à Isérables, selon PRAZ 1995: 273) manque dans nos matériaux pour Nendaz, dans un corpus de 11 énoncés susceptibles de la contenir.

Les règles qui semblent bloquer l'emploi du pronom régime indirect devant les formes nominales du verbe (infinitifs et participes passés) à Fully, Isérables et Bionaz et qui provoquent son rejet après la

forme verbale (cf. les énoncés [ni baj'æ jɛ ɛna fwɐt'ʊ] «j'ai donné-lui une fouettée» à Fully, [ə ʊ'ëzə twɐːdr 'ɛɪ o ku] «Je vais tordre-lui le cou» à Isérables) ne sont pas élucidées, à notre connaissance.

## 3.4. Première personne du pluriel

**Carte n° 34010: «*nous*». Morphologie et fréquence du clitique sujet préconsonantique de la 1re personne du pluriel (CS.1PL précons.)**

### Corpus

Notre questionnaire contient 14 énoncés comprenant un clitique sujet préconsonantique à la 1re personne du pluriel, 4 dans la partie commune s'adressant aux témoins féminins et masculins, 8 dans la partie s'adressant aux femmes et 2 dans la partie s'adressant aux hommes. Le nombre d'attestations effectivement récoltées est nettement plus élevé, surtout dans les parlers de l'Est valaisan où nous avons observé une forte tendance à remplacer le sujet indéterminé «*on*» dans les énoncés correspondants du questionnaire par «*nous*» (75 attestations à Montana, 48 attestations à St-Jean, etc.). En revanche, dans les parlers occidentaux – et surtout dans les parlers du Chablais et de la Haute-Savoie voisine – on observe la tendance inverse: une majorité d'informateurs tend à substituer le «*nous*» du questionnaire par «*on*», au point que nous n'avons enregistré aucune occurrence du CS.1PL précons. chez l'informateur de la Chapelle-d'Abondance (5 occurrences chez l'informatrice de la même localité), aucune chez l'informatrice de Sixt (1 seule occurrence chez le témoin masculin), et aucune chez l'informateur de Val-d'Illiez (5 occurrences chez l'informatrice); quant aux deux informateurs de Vouvry, ils ont fourni 3 attestations en tout. Cette question est analysée en détail à la carte n° 37020.

### Relevés antérieurs

Les attestations pour «*nous*» sujet préconsonantique ont été systématiquement relevées dans 8 cartes de l'*ALF*; dans d'autres cartes, différents facteurs perturbent le résultat. Malgré cette base solide, le polymorphisme qui caractérise nos données n'a pas été documenté. Toutes les formes de l'Est valaisan enregistrées dans l'*ALF* sont du type *nɔ̃*; dans les parlers occidentaux (968 St-Maurice et Haute-Savoie), on voit apparaîtres des attestations du type *nɑ̃*. À part cela, on y trouve des attestations isolées pour l'emploi de «*on*» pour «*nous*». Nous reproduisons ci-dessous deux extraits représentatifs qui illustrent ce constat. Dans les *TP*, la forme du CS1.PL n'est pas documentée. Deux brèves remarques se trouvent chez MARZYS 1964: 21s. et 26.

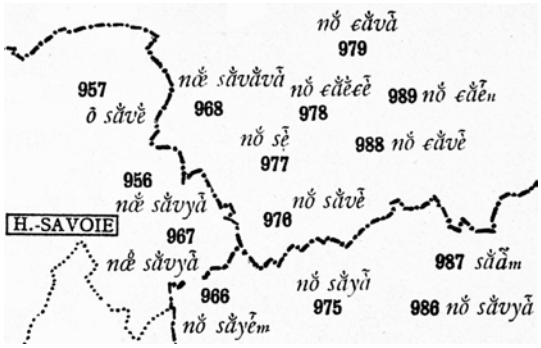


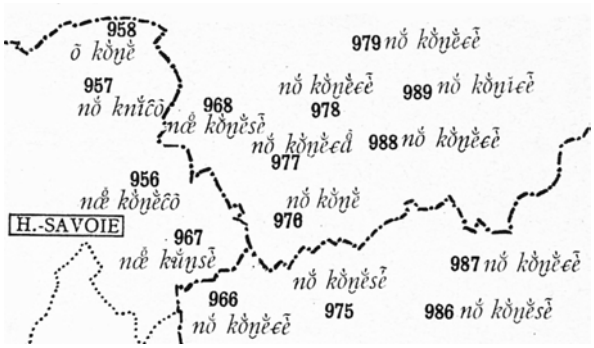

*ALF*, carte n° 1201 «nous savions»  *ALF*, carte n° 318 «nous connaissons»

**Analyse**

Tous les parlers valaisans possèdent un CS1.PL précons. dont l'emploi est le plus souvent facultatif, mais avec des taux d'emploi très variables (chiffres précis dans le tableau des formes). Le polymorphisme, en ce qui concerne la nature de la voyelle, est assez élevé et couvre une large zone du trapèze vocalique (voir le schéma ci-dessous), avec des formes du type [nu], [no], [nø] et [nʏ] (et leurs allophones), plus rarement aussi [ɑ], co-présentes dans la plupart des parlers. À quelques exceptions près, ces formes correspondent aussi à celles du régime direct ou indirect préconsonantique (cf. carte n° 34030).

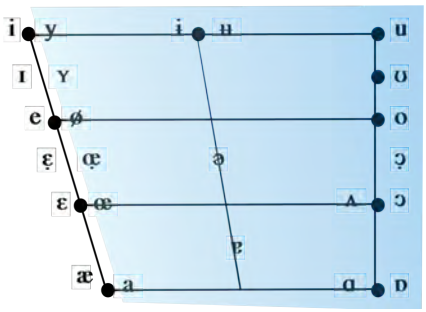

zone de réalisation de la voyelle du CS1.PL

Il a été impossible d'observer la moindre répartition géolinguistique significative des différents allophones dans l'espace valaisan, et il a été impossible d'identifier le moindre facteur significatif d'assignation fonctionnelle des différents allophones, qui alternent librement dans la bouche des mêmes témoins, et dans une même situation énonciative qui était celle de l'enquête dialectologique. L'hypothèse que dans certains cas, les formes observées résultent d'un phénomène d'harmonisation vocalique avec le contexte phonique n'a pas pu être étayée.

Pour le système bicasuel qui s'est développé pour les formes prévocaliques, voir les cartes n° 34020 et 34030.

**Carte n° 34020: «*nous*». Morphologie et fréquence du clitique sujet prévocalique de la 1re personne du pluriel (CS.1PL prévoc.)**

**Corpus**

Notre questionnaire comprend 10 énoncés contenant un clitique sujet prévocalique à la 1re personne du pluriel, 7 dans la partie commune s'adressant aux témoins féminins et masculins, et 3 dans la partie s'adressant aux femmes. En réalité, comme pour les formes préconsonantiques (carte n° 34010), le nombre d'attestations récoltées est nettement plus élevé, surtout dans les parlers de l'Est valaisan, où nous avons observé une forte tendance à remplacer le sujet indéterminé «*on*» dans les énoncés correspondants du questionnaire par «*nous*» (92 attestations pour Lens, 67 attestations pour Miège, 48 attestations pour Montana, 29 pour Évolène, etc.). En revanche, dans les parlers occidentaux – et surtout dans les parlers du Chablais et de Haute-Savoie voisine – on observe la tendance inverse: une majorité

d'informateurs tend à substituer les «*nous*» du questionnaire par «*on*», au point que nous n'avons enregistré aucune occurrence du CS.1pl prévoc. chez l'informatrice de la Chapelle-d'Abondance (1 occurrence, problématique, chez l'informateur de la même localité), aucune attestation chez les deux informateurs de Sixt, et 3 attestations, respectivement, pour Val-d'Illiez et Vouvry. Cette question est analysée en détail à la carte n° 37020.

**Relevés antérieurs**

La forme du CS1.PL prévocalique dans les parlers valaisans est documentée par les cartes *ALF* n° 91 et 100. Elle n'a pas été relevée par les *TP*. Deux brèves mentions se trouvent chez MARZYS 1964: 21s. et 26.

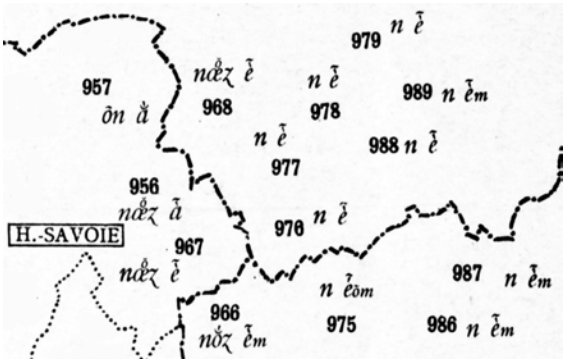


*ALF* carte n° 91 «nous avons»

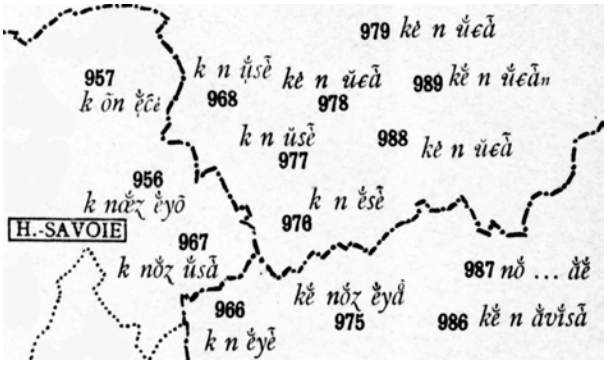


*ALF* carte n° 100 «que nous ayons»

**Analyse**

Tous les parlers valaisans possèdent un CS.1PL prévoc., moins souvent facultatif que les formes préconsonantiques: selon nos matériaux, le «*nous*» préconsonantique est facultatif dans 19 parlers sur 25 (cf. carte n° 34010); les formes prévocaliques ne sont facultatives que dans 10 parlers sur 25, et le pourcentage de formes non exprimées est nettement plus bas (chiffres précis dans le tableau ci-dessous).

(1) Morphologiquement, la forme prévocalique dominante, dans tous les parlers, est [n]: [**n** adzəteʃˈɛĩ] 'nous achetions' (ContheyM) [**n** alɛŋ] 'nous allons' (ÉvolèneF), [**n** eʁɑ̃] 'nous étions' (Val-d'IlliezF), etc. De ce fait, le polymorphisme est beaucoup moins important que pour les formes préconsonantiques. La principale caractéristique de ces formes prévocaliques, c'est l'élision de la voyelle et par conséquent l'absence d'une consonne de liaison devant voyelle qu'une comparaison avec le français («*nou-z-allons*», etc.) laisserait attendre.

(2) Alternativement, dans la plupart des parlers orientaux, mais aussi à Vouvry, dans l'ouest du domaine, on trouve une forme pleine du type [nu] ou [no], etc. plus rare, identique à la forme du sujet préconsonantique: [**nɔ** ɑwˈẽŋ] 'nous allons (ArbazM), [**næ** ʁdzˈətəsɛ̃ĩ] 'nous achetions' (ChamosonM), [**nʏ** ihˈɐ̟ŋ] 'nous demeurons' (MontanaM), etc. Ces formes sont également caractérisées par l'absence d'une consonne de liaison, c'est-à-dire du morphème du pluriel qu'on s'attendrait à voir apparaître devant un verbe à initiale vocalique, conformément à leur étymologie. Cette absence de liaison distingue les formes du sujet de celles du régime direct et indirect pré-

vocaliques (carte n° 34030) qui, elles, sont toujours suivies d'une consonne de liaison. Soulignons que les enregistrements permettent de déterminer qu'il s'agit bien de formes atones.

(3) Dans sept parlers, surtout dans l'ouest du domaine, mais aussi à Chalais, Hérémence et Lens, on rencontre enfin une forme [nuz, nɔz, nɔʒ], statistiquement marginale cependant, qui fait apparaître une consonne de liaison analogue au [z] français dans «*nou-z-arrivons*». Il y a fort à parier qu'elle est d'introduction récente, sous l'influence du français, ou par analogie avec le CS.2pl (carte n° 35020) où les formes avec [z] ou [ʒ] sont plus fréquentes. Ces formes sont identiques à celles du régime direct ou indirect prévocalique.

Ces observations signifient que tous les parlers étudiés (exception faite de celui de Sixt pour lequel nous manquons d'attestations) ont développé un nouveau système bicasuel du clitique sujet et régime de la 1re personne du pluriel, un système qui ne se réalise qu'en position prévocalique, sans base étymologique et inconnu dans d'autres langues romanes. Ce système qui se retrouve à la 2e personne du pluriel (cf. cartes n° 35020 et 35030), a été décrit pour la première fois par KRISTOL 2010: 353-358 sur la base d'un dépouillement encore incomplet des données de l'*ALAVAL*, ce qui explique les petites divergences dans les chiffres absolus qui y sont fournis et ceux du présent tableau. On soulignera que géographiquement, ce système dépasse largement l'actuelle zone résiduelle du système bicasuel de l'article défini dans les parlers de l'Est valaisan; il dépasse même la zone de maintien d'un système bicasuel du pronom tonique des 1re et 2e personnes du singulier (cartes n° 31010 et 31020). Dans nos enregistrements, ce système n'est que marginalement menacé par les formes du type 3 (), qui restent très rares.

---

**Carte n° 34030: La forme du pronom régime de la 1re personne du pluriel**

**Corpus**

Les pronom régime «*nous*» apparaît dans quatre énoncés du questionnaire, toujours avec des verbes réfléchis: «*Ma fille et moi, nous nous sommes assis(es) dans l'herbe*», «*Il faut que nous nous levions tous les jours*» (questionnaire commun), «*Nous nous souvenons bien de la tante Julie*», «*Si ton père ne rentre pas bientôt, nous ne nous reverrons plus*» (questionnaire féminin). À cela s'ajoutent quelques attestations spontanées.

Les témoins de Val-d'Illiez et de Vouvry ont remplacé «*nous*» par «*on*» dans tous les énoncés prévus («*il faut qu'on se lève*» pour «*… que nous nous levions*», etc.), de sorte que la forme n'est pas attestée à Vouvry. Une attestation isolée à Val-d'Illiez provient de la reformulation d'un autre énoncé.

Les formes prévocaliques apparaissent de manière aléatoire dans le corpus, dans les parlers qui ont amuï le [l] initial du verbe «*se lever*», dans ceux qui ont agglutiné le pronom «*en*» au verbe «*s'ensouvenir*» 'se souvenir', ou encore dans des attestations spontanées.

**Relevés antérieurs**

L'enquête de l'*ALF* comprend un verbe réfléchi à la 1re personne du pluriel: «nous nous reverrons» (carte n° 1696) et un exemple de cas régime indirect «(vous deviez) nous faire signe» (carte n° 1233). Les formes du pronom ne se distinguent pas de manière significative entre les deux cartes. La forme du «nous» n'a pas été relevée par les *TP*.

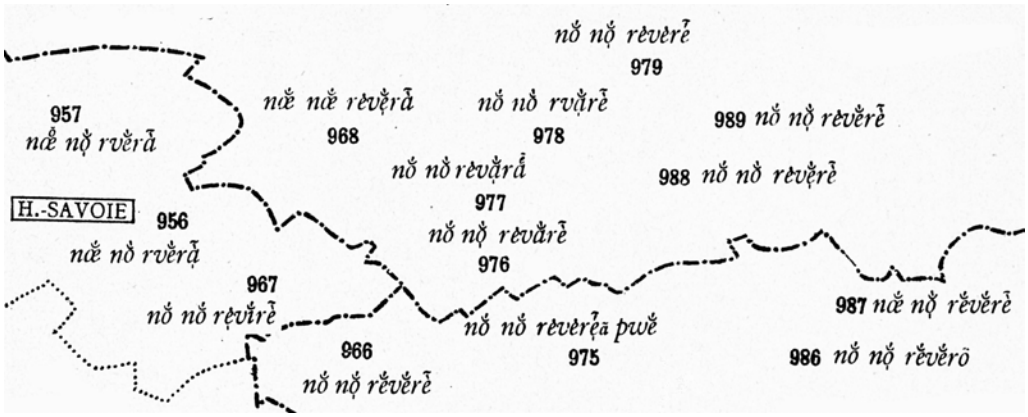


ALF carte 1696 «nous nous reverrons»

**Cartographie, analyse**

– ▭ Dans 20 parlers sur 24, les formes préconsonantiques du «*nous*» régime ([nʊ, nɔ, nœ], etc.) sont semblables celles du sujet (carte n° 34010).

– ◇ Quatre parlers au centre du domaine (Arbaz, Fully, Nendaz, Savièse) possèdent des formes bisyllabiques du type [nʊʒe, nüzə], sans équivalent parmi les formes du sujet. Ces formes bien documentées qui peuvent coexister avec les formes simples du type [nɔ] se sont sans doute développées à partir des formes prévocaliques [nʊʒ, nɔz], etc. Elles constituent un mini-paradigme du pronom régime du pluriel dans les parlers concernés du Valais central: dans la même région, des formes analogues se trouvent à la 2e ([vuʒe], etc., carte n° 35040) et à la 3e personne du pluriel ([ɛʒɛ], etc., carte n° 36200). Elles se sont sans doute développées de manière analogique sous l'influence des 2e et 3e personnes, à partir des parlers où l'amuïssement du [v] ou du [l] ne laissait plus qu'une voyelle [ʊ, ɔ] ou [e, ɛ] que le [ʒ] des formes prévocaliques permettait de consolider.

– ▽ Dans trois parlers (Évolène, la Chapelle-d'Abondance et Torgnon), la forme réfléchie peut être formée avec le pronom «*se*»: [nœ - ʃ ɔ- ʃ ɔkˈʊpɛ̃ŋ] 'nous .. s'o.. s'occupons' (ÉvolèneM), [nɔ ʃə sɛ̃ŋ aʃɛtˈeːje] 'nous se sommes assises' (TorgnonF), etc.

– Les formes du pronom régime prévocalique [nɔʒ, nɔz], etc., attestées dans nos matériaux dans 15 parlers sur 25, se distinguent des formes correspondantes du clitique sujet prévocalique [n, nɔ, nʊ], etc., sans consonne de liaison, majoritaires dans presque tous les parlers (carte n° 34020). Cela signifie que les parlers concernés ont développé un système bicasuel qui oppose le clitique sujet et régime de la 1re personne du pluriel, uniquement en position prévocalique, système sans base étymologique et inconnu dans d'autres langues romanes, également présent à la 2e personne du pluriel (cf. carte n° 35040), mais mieux développé (ou mieux conservé) à la 1re personne du pluriel.

## 3.5. Deuxième personne du pluriel

### Carte n° 35010: «*vous*», pronom personnel tonique de la 2e personne du pluriel

#### Corpus

La carte n° 35010 regroupe toutes les attestations recueillies pour le pronom personnel tonique «*vous*». Elle utilise les données provenant de l'énoncé «*Vous, avec quoi est-ce que vous mangiez le saucisson?*» du questionnaire féminin (14 réponses obtenues), à quoi s'ajoutent 53 attestations spontanées supplémentaires. Malheureusement, la documentation reste incomplète pour les parlers de Troistorrents, Vouvry et La Chapelle-d'Abondance.

#### Relevés antérieurs

Le pronom personnel tonique «*vous*» n'a pas été recueilli par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre. La carte n° 1547 de l'*ALF* «Vous autres, fermez …» n'est pas comparable à la nôtre: dans l'enquête de l'*ALF*, tous les informateurs ont répondu littéralement par la forme dialectale correspondant au français «*vous autres*»; dans nos données, «*vous autres*» n'apparaît que deux fois comme équivalent du «*vous*» tonique.

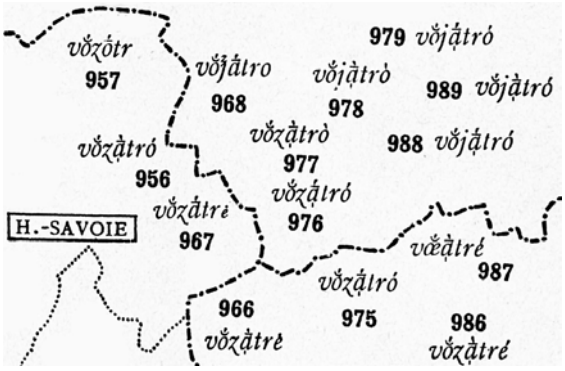

*ALF* carte n° 1547 «Vous autres, fermez …»

#### Cartographie, analyse

La carte n° 35010 permet de distinguer trois types de réponses au stimulus «*vous*» tonique:

– les formes «brèves» [vo, vɔ] △ qui ne se distinguent des clitiques sujets «*vous*» préconsonantiques (carte n° 35015) que par la présence de l'accent d'insistance (que dans nos transcriptions nous ne notons que sur les formes plurisyllabiques)

– les différentes formes «allongées» sous l'accent ([wˈɔʊʏ, ʊwˈɔɐ, vˈuʊ, vwɔ, vˈʊa, vˈo̯ə], etc. ⬣) qui se retrouvent en partie dans les formes du pronom régime «*vous*» enclitique (carte n° 35040), dans les impératifs positifs «*asseyez-vous*» où elles se trouvent également sous l'accent.

– les formes «renforcées» du type «vous autres» ⬣.

Dans nos données, les différents types coexistent dans de nombreux parlers, et un corpus plus étendu aurait sans doute permis d'attester un polymorphisme encore plus important.

**Carte n° 35015: «*vous*». Morphologie du clitique sujet préconsonantique de la 2e personne du pluriel (CS.2PL précons.)**

## Corpus

Une douzaine d'énoncés de notre questionnaire comprend un clitique sujet préconsonantique à la 2PL: trois dans la partie commune s'adressant aux témoins féminins et masculins, huit dans la partie s'adressant aux femmes et un dans la partie s'adressant aux hommes. Le nombre d'énoncés effectivement utilisables pour cette carte est cependant très variable: plusieurs parlers (Arbaz [ʃe ɔ̈ **yd** ɑˈɔ] 'si vous voulez aller', [v **œ̃dr'eɪ**] 'vous viendrez', Lens [ɔ **ɛndr'ø**] 'vous viendrez', etc.) présentent des verbes à initiale vocalique, après amuïssement de la consonne initiale, là où le questionnaire prévoyait une initiale consonantique; en revanche, le parler de Savièse, la 2PL «vous allez» prévue pour l'étude des formes du CS.2PL devant initiale vocalique utilise une forme verbale du paradigme de VADĔRE ([vo̯ **vɐd**], cf. carte n° 51535), et peut donc être utilisée pour cette carte-ci. À cela s'ajoute le fait que plusieurs énoncés étaient formulées à la forme interrogative pour servir de base aux cartes syntaxiques n° 35030 et 35050. Or, la comme le montre la carte n° 35050, l'inversion dans les interrogatives est très fréquente dans une majorité de nos parlers; les énoncés correspondants ne possèdent donc pas de clitique sujet préverbal. Le nombre précis d'occurrences récoltées, en partie aussi grâce aux énoncés spontanés, est indiqué dans le tableau des formes.

## Relevés antérieurs

La forme du CS2.PL préconsonantique fait l'objet de 11 cartes de l'*ALF* et de deux énoncés relevés par les *TP* (col. 332 et 337). Nous reproduisons ci-dessous deux extraits caractéristiques qui illustrent les limites de l'enquête de l'*ALF*: celle-ci ne documente ni la variation morphologique du CS2.PL précons. (qualité de la consonne initiale, en partie amuïe, nature de la voyelle) ni les cas de CS.Ø (deux formes avec [v] initial amuï apparaissent en Haute-Savoie). Les relevés des *TP* sont bien plus précises; elles attestent la variation formelle qui caractérise le CS2.PL, un cas de CS.Ø (Ayent) et le phénomène de l'amuïssement de la consonne initiale du verbe dans plusieurs parlers.

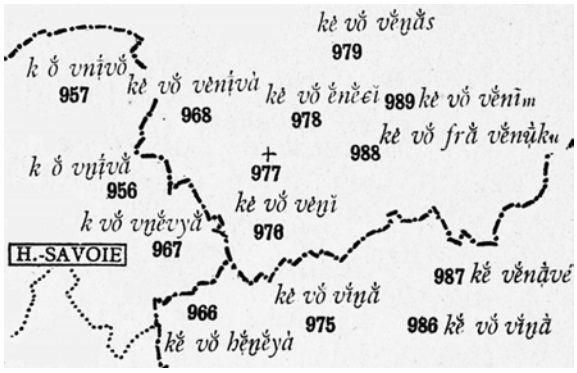


*ALF* carte n° 1365 «que vous veniez»

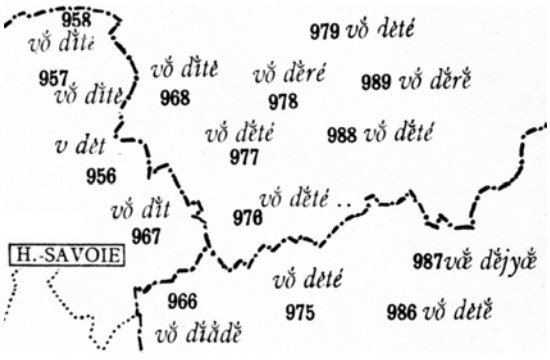


*ALF* carte n° 408 «vous dites»

| II. Valais | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | vȍ | vënĭ | vȍ | vȧudryṓ* |
| 18. Collombey. . . | vȍ | vėnĭ* | vȍ | vœ́drȁ* |
| 19. Champéry. . . | vœ̏ | vėnā̊ȇ* | vœ̏ | vœ̀dryā̊ |
| 20. Martigny . . . | vȍ | vëni* | vȯ | vœ́drạya* |
| 21. Orsières . . . | wȍ* | vȅnĭ | vwȍ* | vœ̆̊ŭdrĭ* |
| 22. Lourtier . . . | vwō̊* | vėnē̆ĭ | vwō̊* | vœ́dri* |
| 23. Fully . . . . | vȍ | *vënĭ* | vȍ | vœ̏ŭdrā |
| 24. Conthey . . . | wŏ̊* | ȉnī* | wȍ* | ŭdrā̊i |
| 25. Nendaz. . . . | vȍ* | ĭnĭ | vȍ | ŭ̊drā |
| 26. Savièse. . . . | ȕ | ĭnĭ | ŏ̊ | ō̊drā |
| 27. Ayent . . . . | | ënȅ* | | ō̊drō |
| 28. Miège . . . . | vȍ | vȅnĭ | vȍ | ŏ̊drā* |
| 29. Grône . . . . | vȍ | vȅnȉkę* | vȍ | vō̊drā |
| 30. Évolène . . . | vȍ | vȅnĕ̊s* | vȍ | vŭdrās |
| 31. Grimentz . . . | vȍ | vȅnin | vȍ | vŭdră* |

*TP* col. 332 «vous venez» et 337 «vous voudriez»

**Analyse**

Tous les parlers valaisans possèdent un CS2.PL précons. dont l'emploi est nettement plus fréquent que celui des formes analogues du CS1.PL précons. (carte n° 34010). Alors que 20 parlers attestent le CS.Ø pour le CS1.PL précons., celui-ci n'apparaît que dans 11 parlers pour le CS2.PL précons., et avec des fréquences très basses, à l'exception des parlers d'Arbaz, Bionaz et Évolène.

Alors que pour le CS1.PL précons. la consonne initiale ([n]) est stable, le [v] étymologique du CS2.PL précons. est fragile: il se réduit souvent à [ʋ, w] ou s'amuït complètement. La variation de la voyelle ([vu, vʏ, vo, vɔ, vɔ̈, vø, vœ], etc.) est comparable à celle des formes analogues de la CS1.PL précons. Dans la plupart des parlers, ces formes sont homophones avec celles du régime direct ou indirect préconsonantique (cf. carte n° 35040).

Comme pour les formes du CS1.PL précons., il a été impossible d'observer la moindre répartition géolinguistique significative des différents allophones dans l'espace valaisan, et il a été impossible d'identifier le moindre facteur significatif d'assignation fonctionnelle des différents allophones, qui alternent librement dans la bouche des mêmes témoins, et dans une même situation énonciative qui était celle de l'enquête dialectologique.

Pour le système bicasuel qui s'est développé pour les formes prévocaliques, voir les cartes n° 35020 et 35040.

**Carte n° 35020: «*vous*». Morphologie et fréquence du clitique sujet prévocalique de la 2e personne du pluriel (CS.2PL prévoc.)**

**Corpus**

Notre questionnaire comprend 8 énoncés contenant un clitique sujet prévocalique à la 2e personne du pluriel, 5 dans la partie commune s'adressant aux deux sexes, et 3 dans la partie s'adressant aux femmes. À cela s'ajoutent plusieurs attestations devant des verbes à initiale vocalique dans les parlers qui ont amuï le [v]- initial ([ö yd] ArbazF 'vous voulez', [ʊ urˈi] NendazF 'vous voudrez', [wɔ œnˈẽŋ] MontanaF 'vous venez', etc.).

**Relevés antérieurs**

La forme du CS2.PL prévocalique dans les parlers valaisans est documentée par les cartes *ALF* n° 99 et 507. Elle n'a pas été systématiquement relevée par les *TP*, mais apparaît devant verbe à [v]- initial amuï dans la colonne 337 «vous voudrez».

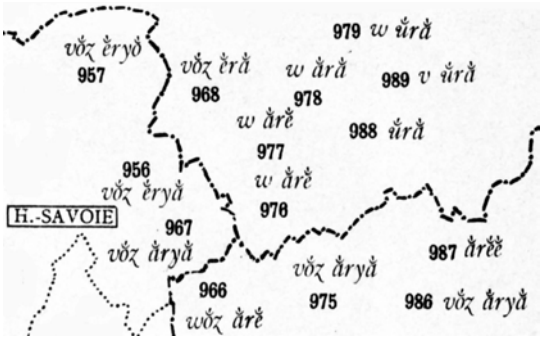


*ALF* carte n° 99
«vous auriez (dû voir…)»

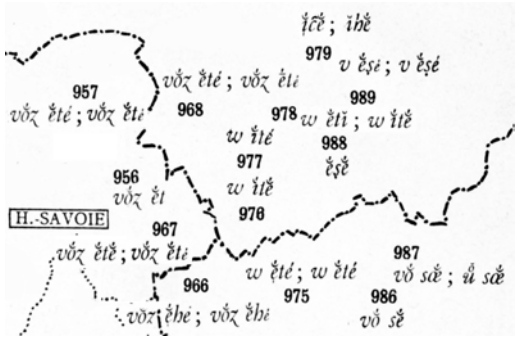


*ALF* carte n° 507
«vous êtes (venus sans rien), vous êtes (perdu)»

**Analyse**

Tous les parlers valaisans possèdent un CS.2PL prévoc., facultatif dans 11 parlers sur 25; le clitique zéro n'est attesté que dans les parlers orientaux (chiffres précis dans le tableau ci-dessous).

1) Dans les parlers orientaux, la forme prévocalique dominante est [vʊ, vo, vɔ, v]: [**ʊʊ** ɪtə] et [**w** ɪtə ] 'vous êtes' (ChamosonF), [ʊɔ ʁdzətˈɑ] 'vous achetez' (ChamosonM), etc. La principale particularité de ces formes prévocaliques, comme pour les formes du CS.1pl prévoc. (carte n° 34020), c'est l'absence d'une consonne de liaison, c'est-à-dire du morphème du pluriel qu'on s'attendrait à voir apparaître devant un verbe à initiale vocalique, conformément à leur étymologie. Cette absence de liaison distingue les formes du sujet de celles du régime direct et indirect prévocaliques (carte n° 35040) qui, elles, sont toujours suivies d'une consonne de liaison.

3) Dans treize parlers, surtout dans l'ouest du domaine, mais aussi à Chalais et à Hérémence, on rencontre des formes du type [vuz, vɔz, vɔʒ], etc., avec une consonne de liaison comparable au [z] français dans «*vou-z-achetez*» et identiques à celles du régime direct ou indirect prévocalique.

Ces formes sont nettement plus fréquentes que les formes analogues du CS.1PL prévoc.; c'est même le seul type attesté à Vouvry, les Marécottes, Orsières et Hérémence. Nos matériaux ne permettent pas de déterminer la raison de cette différence significative entre la 1re et la 2e personne du pluriel; une comparaison avec les cartes de l'*ALF* reproduites ci-dessus laisse cependant penser que les formes avec consonne de liaison ont massivement progressé depuis le début du XXe siècle.

Ces observations signifient que les parlers qui maintiennent des formes sans consonne de liaison (▶) possèdent un système bicasuel du clitique sujet et régime de la 2e personne du pluriel qui ne se réalise qu'en position prévocalique, sans base étymologique et inconnu dans d'autres langues romanes, système mieux conservé pourtant à la 1re personne du pluriel (cf. cartes n° 34020 et 34030). Ce système a été décrit pour la première fois par KRISTOL 2010: 353-358 sur la base d'un dépouillement encore incomplet des données de l'ALAVAL, ce qui explique les petites divergences dans les chiffres absolus qui y sont fournis et ceux du présent tableau.

---

**Carte n° 35030: Emploi et non-emploi du clitique sujet de la 2e personne du pluriel (CS.2PL)**

**Corpus**

Notre corpus global d'énoncés à la 2PL comprend 696 occurrences. Dans les différents point d'enquête, le nombre d'occurrences oscille entre 15 (Chalais, où l'enquête avec l'informatrice féminine est incomplète) et 43 énoncés (Troistorrents), avec une moyenne de 27.8. Deux tiers des énoncés se trouvent à la forme interrogative (questions totales et partielles), qui soulève les questions les plus intéressantes.

**Fréquence d'emploi**

La fréquence du clitique sujet de la 2PL est relativement élevée dans tous nos parlers, avec des variations très sensibles d'un parler à l'autre: elle va de 54% à Arbaz et 57% à Bionaz à 100% dans près de la moitié des parlers de notre réseau (Fully, Hérémence, Les Marécottes, Liddes, Lourtier. Nendaz, Orsières, Torgnon, Troistorrents et Vouvry). Dans tous les parlers, à l'exception d'Évolène, le clitique sujet de la 2PL est plus fréquent que celui des 1re et 3e personnes du singulier.

D'un point de vue géolinguistique, le non-emploi du clitique sujet de la 2PL est relativement fréquent dans les parlers de l'Est valaisan. Rappelons que ces parlers se trouvent dans une région périphérique extrême de l'espace gallo-roman, à la limite des parlers alémaniques qui eux, possèdent un clitique sujet obligatoire, ce qui n'a manifestement exercé aucune influence. L'hypothèse superstratiste (influence du germanique sur la syntaxe des clitiques sujets en francoprovençal) que propose encore TUAILLON 2003, ne trouve donc ici aucun appui[1]. Par ailleurs, l'absence du clitique sujet n'est pas inconnue non plus dans certains parlers occidentaux comme celui de Val-d'Illiez, et se retrouve également, à basse fréquence, il est vrai, dans les deux parlers hauts-savoyards de notre réseau.

D'après nos données, le seul facteur susceptible d'expliquer l'emploi ou non du clitique sujet de la 2e personne du pluriel dans les parlers où celui-ci reste facultatif, c'est la différence hautement significative

[1] De manière très générale, les parlers francoprovençaux de Suisse romande, proches de la frontière linguistique avec l'allemand, semblent utiliser les clitiques sujets moins fréquemment que les parlers savoyards ou lyonnais, plus éloignés de l'espace germanique – à moins que notre documentation sur ces derniers soit insuffisante.

entre les propositions affirmatives principales et subordonnées: le clitique sujet est nettement plus fréquent dans les principales. Face à ce résultat, on pourrait se demander si l'absence du clitique dans les subordonnées s'explique par le fait qu'il n'est pas nécessaire d'exprimer le sujet dans la subordonnée si celui-ci est déjà nommé dans la principale. L'exament des énoncés disponibles (cf. ci-dessous) montre qu'il n'en est rien: le non-emploi du clitique est parfaitement courant même lorsque le sujet change. Les éventuelles raisons qui favorisent l'emploi du clitique sujet dans la principale, et qui le défavorisent, relativement, dans la subordonnée, restent donc à déterminer.

> sə Ø pasˈɑːdʏ pɛʁ sˈɛʎɑ - n aʁˈɪɑ̃ tˈʊʁna lɔ plɛɪzˈɪ dʏ vɔ vˈeːʀə
> *Si **vous** passez ici .. **nous** aurions de nouveau le plaisir de vous voir*. (BionazF)

> ʃy Ø paʃïʃˈas pœ ʃˈiːa Ø vɔ ʁɛvɛʁˈaŋ awˈi plˈɪːʒi
> *Si **vous** passiez par ici, **nous** vous reverrons avec plaisir*. (ÉvolèneF)

> sə Ø rpæsjˈɑ për ˈɛ̃θ õ sɔ röveʁˈö ʁu pleˈɪ
> *Si **vous** repassiez par ici **on** se reverrait avec plaisir*. (SixtF)

Dans plusieurs parlers de l'Est valaisan (en amont de Martigny) ainsi qu'à Bionaz, le clitique sujet peut être redoublé dans les interrogatives. La fréquence du phénomène est pourtant un peu plus basse que ce qui a été observé pour la 2e personne du singulier (carte n° 32030). Comme pour la deuxième personne du singulier, les parlers de Fully et de Torgnon – auxquels s'ajoutent ici des attestations isolées à St-Jean et La Chapelle-d'Abondance – remplacent (ou peuvent remplacer) la forme enclique par un *-ti* interrogatif.

---

**Carte n° 35040: La forme du pronom régime de la 2e personne du pluriel**

**Corpus**

La carte 34040 regroupe toutes les attestations pour le pronom régime «*vous*», en position préconsonantique (y compris dans la tournure figée «*s'il vous plaît*»), prévocalique et enclitique. La forme a été recueillie dans quatre énoncés du questionnaire commun et trois énoncés du questionnaire féminin.

- Les formes préconsonantiques apparaissent dans les énoncés suivants: «*Il faut que vous vous couchiez avant minuit*» et «*Si vous passiez par ici, nous vous reverrions avec plaisir*».
- Pour les formes prévocaliques, nous avions prévu l'énoncé «*Vous vous êtes tous/toutes assis(es) par terre?*», mais les réponses obtenues ne sont pas toujours formulées à la forme réfléchie.
- Dans trois énoncés, la forme du pronom régime peut être préconsonantique ou prévocalique, selon les parlers individuels (conservation ou amuïssement du [l] ou du [v] initial des verbes, alternance entre «*se souvenir*» et «*s'ensouvenir*»): «*Si vous allez à la montagne, il faut que vous vous leviez avant qu'il fasse jour*», «*Ne venez plus jamais! Je ne veux plus vous voir*» et «*Vous vous souvenez des histoires que grand-papa racontait?*».
- La forme enclitique et la forme souvent réduite du «*vous*» dans la tournure «*s'il vous plaît*» sont documentées dans l'énoncé «*Asseyez-vous, s'il vous plaît*».

À cela s'ajoutent quelques attestations spontanées, comme très souvent.

**Relevés antérieurs**

Le «*vous*» régime est bien présent dans les cartes de l'*ALF*. La forme préconsonantique se trouve dans les énoncés «pourquoi ne vous mariez-vous pas» (carte n° 817) et «si vous vous levez» (carte n° 764). La tournure figée «s'il vous plaît» est représentée par la carte n° 1672. La forme prévocalique apparaît dans les cartes n° 508 «vous vous êtes (blessé à la main) et 29 «qui vous ira» (où certains verbes alternatifs commencent cependant par consonne). Les formes enclitiques sont reflétées par la carte n° 1445 «asseyez-vous». Dans les *TP*, en revanche, dans l'énoncé «vous venez vous coucher» (col. 332-333), le «*vous*» régime devant l'infinitif n'apparaît que dans trois parlers sur quinze.

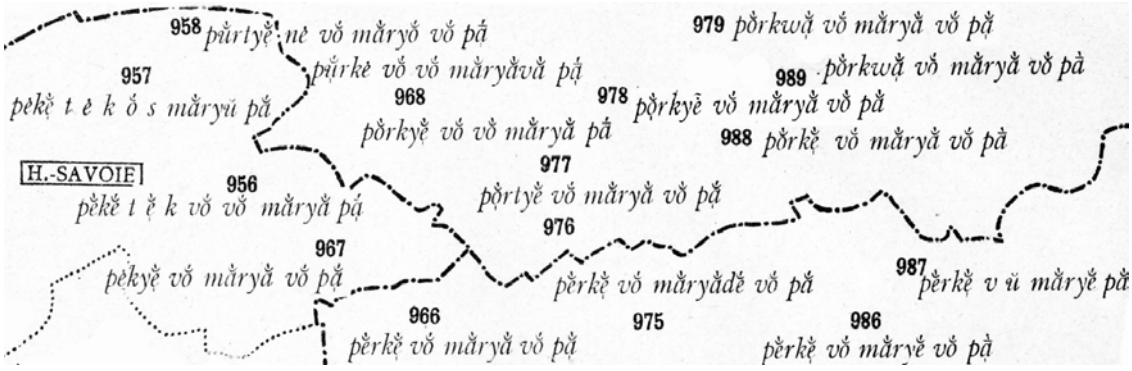


*ALF*, carte 817 «Pourquoi ne vous mariez-vous pas?»

**Cartographie, analyse**

– ◻ Tous les parlers étudiés possèdent des formes préconsonantiques du «*vous*» régime du type ([vʊ, vɔ, və], etc.), semblables à celles du sujet (carte n° 35015). La tournure figée «*s'il vous plaît*» présente souvent une forme réduite du pronom.

– ◇ Les parlers d'Arbaz, Isérables, Nendaz et Savièse possèdent des formes préconsonantiques bisyllabiques «renforcées» du type [vʊʒe], sans équivalent parmi les formes du sujet. Ces formes coexistent avec les formes simples du type [vɔ]; elles se sont sans doute développées à partir des formes prévocaliques du type [vɔʒ]. Elles constituent un mini-paradigme du pronom régime préconsonantique du pluriel dans les parlers concernés du Valais central: dans la même région, des formes analogues se trouvent à la 1re ([nɔʒe], etc., carte n° 34030) et à la 3e personne du pluriel ([ɛʒɛ], etc., carte n° 36200). Elles se sont certainement propagées à partir des 2e et 3e personnes [vɔ] et [lɛ], etc., dans les parlers où l'amuïssement du [v] ou du [l] initial ne laissait plus qu'une voyelle [ʊ, ɔ] ou [e, ɛ] que le [ʒ] des formes prévocaliques permettait de consolider.

– Les formes prévocaliques du pronom régime [vɔʒ, vɔz], attestées dans nos matériaux dans 17 parlers sur 25, se distinguent des formes correspondantes du clitique sujet prévocalique [v, ⱱ, vɔ, ɔ], etc., sans consonne de liaison, présentes dans une majorité des parlers (carte n° 35020). Cela signifie que les parlers concernés ont développé un système bicasuel qui oppose le clitique sujet et régime de la 2e personne du pluriel, uniquement en position prévocalique, système sans base étymologique et inconnu dans d'autres langues romanes, mieux développé (ou conservé) pourtant à la 1re personne du pluriel (cf. cartes n° 34020 et 34030).

– ▽ Comme pour le «*nous*», La Chapelle-d'Abondance peut former le réfléchi avec le pronom «*se*»: [dɛk ɔ s ɑstˈɑvə ʊɔ] 'Quoi vous s'achetiez-vous', comme cela est déjà attesté dans l'*ALF* pour le parler très proche du pt. 957 Le Biot (cf. ci-dessus).

– Les formes enclitiques sont généralement semblables aux formes du «*vous*» sujet et régime préconsonantique. Dans certains cas, étant placées sous l'accent dans l'impératif «*Asseyez-vous*», elles peuvent cependant s'allonger ([ʊwˈʊ̈, wʊˈʊ̈]), comme les formes du pronom tonique (carte n° 35010).

**Carte n° 35050: La syntaxe de la proposition interrogative à la 2e personne du pluriel, formes et occurrences**

La carte n° 35050 documente la fréquence d'emploi des différentes tournures qui permettent d'exprimer l'interrogation, dans les interrogatives totales et partielles. Elle est parallèle à la carte n° 32030 «La syntaxe de la proposition interrogative à la 2e personne du singulier», à la différence que le «*tu*» sujet est obligatoire dans la quasi-totalité des énoncés (voir le commentaire de la carte n° 32020), alors que le «*vous*» reste facultatif dans de nombreux parlers (cf. la carte n° 35020).

Comme la carte analogue du singulier, elle illustre le fait que les parlers étudiés possèdent en principe les mêmes moyens pour formuler l'interrogation que le français contemporain: (1) inversion du sujet et du verbe (type «*allez-vous?*» ), (2) intonation interrogative (type «*vous allez?*» ), (3) périphrase interrogative (type «*est-ce que vous allez?*» ). Ce qui distingue en revanche les parlers étudiés du français parlé ordinaire contemporain, c'est la vitalité et l'importance numérique des interrogatives à inversion: celle-ci domine dans 12 points d'enquête sur 25. C'est la seule forme attestée dans le corpus de Savièse; dans plusieurs autres dialectes, l'intonation et la périphrase n'ont qu'une place tout à fait marginale. Très souvent, une interrogative formulée avec «*est-ce que*» ou une intonation interrogative dans notre questionnaire a spontanément été rendue avec une question à inversion.

Ce qui distingue enfin un nombre important de nos parlers (9 sur 25, dans nos matériaux) du français contemporain et ancien, c'est l'existence d'une inversion pronominale complexe, facultative (type «*vous allez-vous (chez le médecin)?*» ), avec réduplication du sujet pronominal, une structure qui, en français, n'existe que dans les tournures littéraires à la 3e personne singulier et pluriel, après un sujet nominal (type «*Pierre va-t-il?*»). C'est la tournure dominante à Hérémence, Lens et Montana (voir KRISTOL 2008b, MORAND 2008), comme dans l'exemple suivant:

> dɛ blɐ̯tsˈʊ̈ **vʊz** ɛ mĩʒje **wɔ** ʃɔˈɛ̃
> *Des poires*, vous en mangez-vous souvent?* (HérémenceF)
> *[blɐ̯̈tsʊ̃] terme général pour 'poire' (Bagnes, Hérémence; cf. *GPSR* 2: 425 s.v. *blyèsǫn)*.

Ce qui caractérise cette réduplication pronominale, c'est qu'elle s'accorde avec la personne grammaticale. C'est ce qui la distingue aussi de l'interrogation avec la particule interrogative «*ti*» d'origine analogique (< *-t-il*), formellement très proche, dont l'existence est bien attestée dans de nombreuses régions dialectales de la France (Nord de la France, Vosges, Massif Central, cf. ALF carte n° 1417) et qui, à la fin du XIXe et dans la première moitié du XXe siècle, s'employait également en français familier et populaire (cf. BEHNSTEDT 1973: 14s.) dans des phrases du type «*je peux-ti venir?*», «*tu viens-ti?*», etc. Le français québécois connaît les mêmes emplois, en remplaçant «*ti*» par «*tu*» (LÉARD 1995: 220s.). Ce qui caractérise l'emploi de la particule interrogative «*ti*», c'est le fait que celle-ci est invariable, et qu'elle s'est propagée à toutes les personnes verbales («*je peux-ti*, *tu veux-ti*, *vous voulez-ti*», etc.; cf. FOULET 1921: 278s.). Dans les parlers étudiés ici, ce cas de figure est également attesté à Fully, à Torgnon et marginalement à St-Jean et La Chapelle-d'Abondance – il peut être difficile à identifier à la 2e personne du singulier étant donné sa proximité formelle avec la réduplication pronominale, mais

apparaît très clairement à la 2e personne du pluriel où, à la place de «*Vous travaillez-vous*» on trouve «*vous travaillez-ti*», come le montrent les exemples suivants:

**vɔ** travaʎe **vu** a la kumˈõna
*Vous travaillez-vous à la commune?* (MontanaF)

**wɔə** tʁavajʏ **tʏ** ˈytrə ɐ la kömʷˈɔna
*Vous travaillez-ti outre* à la commune?* (FullyF)
*[ytrə] 'outre, là-bas'. Adverbe de lieu sans équivalent en français (FB 1960: 360).

Mentionnons pour terminer la tournure interrogative sans clitique sujet , qui est présente dans 9 parlers pour la 2e personne du pluriel, alors qu'elle est extrêmement rare à la 2e personne du singulier (carte n° 32030):

ɑmˈa le epinˈɑr
{*Vous aimez / Aimez-vous*} *les épinards?* (St-JeanF)

La syntaxe des questions partielles formées avec «*que*» et «*où*» est étudiée aux cartes n° 71320 et 71330.

## 3.6. Troisième personne du pluriel

### Carte n° 36020: La forme du clitique sujet préconsonantique de la 3e personne du féminin pluriel (CS.3PL.F précons.)

#### Généralités

À l'instar du français où les formes préconsonantiques de la troisième personne singulier et pluriel «*il/ils*, *elle/elles*» sont identiques pour l'oreille, nos parlers utilisent généralement les mêmes formes pour le singulier et le pluriel, la marque du nombre – dans les cas où elle est audible – incombant aux formes verbales. En outre, comme au singulier, une majorité des parlers valaisans et voisins a actuellement neutralisé l'opposition de genre pour les formes du clitique sujet de la 3e personne du pluriel. Ces parlers expriment donc par une même forme (qui peut être polymorphique et distinguer les différents parlers) le clitique sujet de la 3e personne, masculin et féminin, singulier et pluriel. De toute façon, pour les nombreux cas de clitiques sujets zéro, majoritaires dans la plupart des parlers, le genre et le nombre ne sont pas marqués.

#### Corpus

Les cartes 36020 et 36021 s'appuient sur la totalité des formes du CS.3PL.F préconsonantique (ou de son non-emploi) dans nos matériaux, 1469 attestations en tout.

#### Relevés antérieurs

La carte *ALF* n° 869 «elles se moisiront» est la seule qui présente une série complète de formes du CS.3PL.F préconsonantique. Les sept points d'enquête valaisans illustrent les principales solutions qui étaient alors disponibles pour l'expression du CS.3PL.F préconsonantique: formes spécifiques du féminin (*lɛ̀*, *lɛ̋*, *dė*, pts. 976, 988, 989), forme commune pour le féminin et le masculin (*ɛ̋*, pts. 968, 977),

clitique sujet zéro (pts. 978, 979). Les *TP* ne contiennent aucune liste complète du CS.3PL.F préconsonantique.

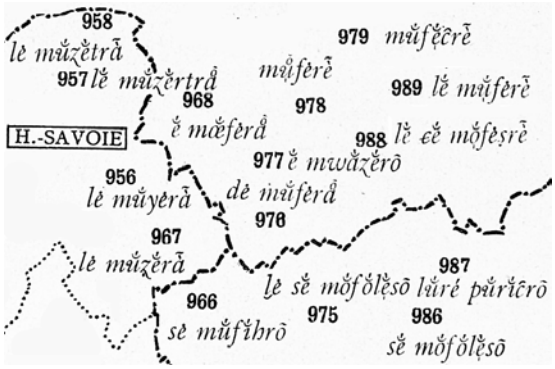


*ALF* carte 869 «elles se moisiront»: le CS.3PL.F

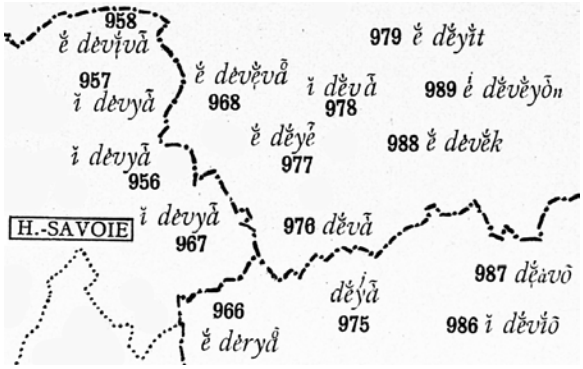


*ALF* carte 401 «ils devaient»: le CS.3PL.M

**Analyse**

Dans nos matériaux, on observe encore un petit nombre de formes résiduelles du féminin ([le, lɛ], etc.) à Chalais, La Chapelle-d'Abondance, Les Marécottes et Savièse (cf. les indications statistiques dans le tableau ces formes). Les derniers parlers à conserver une différence solide entre les deux genres sont ceux d'Évolène, de Liddes et de St-Jean, comme au singulier. Sinon, il n'y a plus de différence significative entre le singulier et le pluriel, le masculin et le féminin. Pour une analyse du polymorphisme des formes attestées, cf. la carte n° 33030.

Pour plus de précisions quant à la fréquence d'emploi du CS.3PL.F précons. en tenant compte de la présence ou non d'un sujet nominal, cf. la carte n° 36021. Pour la comparaison entre les formes féminines et masculines voir aussi la carte n° 36030.

---

**Carte n° 36021: L'emploi du clitique sujet préconsonantique de la 3e personne du féminin pluriel (CS3PL.F précons.): statistiques**

**Généralités**

Pour les généralités concernant l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans et voisins, voir l'introduction du chapitre 3, p. 105s. Nous documentons ici sur la base de nos matériaux – 59 attestations en moyenne par parler pour la 3PL.F précons.; chiffres précis pour chaque parler et les deux informateurs dans les tableaux statistiques – le fonctionnement du CS3.PL, en distinguant son emploi – parfois très différent – en position préconsonantique et prévocalique (cartes n° 36021 et 36041 pour les formes féminines, 36031 et 36051 pour les formes masculines). La comparaison avec la carte analogue pour la CS3SG.F (carte n° 33031) permet de constater que la situation du pluriel est largement parallèle à celle du singulier.

**Analyse**

La carte n° 36021 montre que dans un peu plus de la moitié des parlers étudiés (14 parlers sur 25: Chamoson, Conthey, Fully, Isérables, Les Marécottes, Lourtier, Miège, Nendaz, Savièse, St-Jean, Val-

d'Illiez, Vouvry et les deux parlers savoyards), les taux d'emploi du CS.3pl.f en position préconsonantique diminuent nettement en présence d'un SN. À Lourtier, aux Marécottes, chez les témoins féminins de Chamoson, Conthey et Isérables ainsi que chez les témoins masculins de Miège, Nendaz et Sixt, l'emploi du CS après SN est même égal à zéro: sans SN, l'emploi du CS est facultatif, après SN, il semble bloqué.

Il n'y a pas de différence significative imputable à la présence ou non du SN dans les 11 autres dialectes (Arbaz, Chalais, Évolène, Hérémence, Lens, Liddes, Montana, Orsières, Troistorrents et les deux parlers valdôtains). À Arbaz, Hérémence, Lens et Montana, l'emploi du CS est de toute façon égal à zéro dans les deux positions; à Évolène et à Liddes, avec un taux d'emploi supérieur à 90%, les différences entre les deux positions n'apparaissent pas comme statistiquement significatives. Mais dans la zone statistiquement médiane aussi, le facteur ±SN semble inopérant dans plusieurs parlers: c'est le cas de Chalais, Orsières, Troistorrents, Bionaz (où le nombre d'attestations après SN est trop bas pour être statistiquement pertinent) et Torgnon.

## Carte n° 36030: La forme du clitique sujet préconsonantique de la 3e personne du masculin pluriel (CS.3PL.M précons.)

### Généralités

Comme cela a déjà été relevé pour les formes féminines du clitique sujet de la 3e personne du pluriel (carte n° 36020), nos parlers utilisent presque entièrement les mêmes formes pour le singulier et le pluriel, la marque du nombre – lorsqu'elle est exprimée – incombant aux formes verbales. De même, comme au singulier (cartes n° 33030 et 33040), une majorité des parlers valaisans et voisins a neutralisé l'opposition de genre pour les formes du clitique sujet de la 3e personne du pluriel. Ces parlers expriment par une même forme (qui peut être polymorphique et distinguer les différents parlers) le clitique sujet de la 3e personne, masculin et féminin, singulier et pluriel. Par conséquent, les cartes n° 36020 pour le féminin et 36030 pour le masculin sont presque identiques. De toute façon, pour les nombreux cas de clitiques sujets zéro, majoritaires dans la plupart des parlers (cf. les fréquences précises dans le tableau des formes), le genre et le nombre ne sont pas marqués.

### Corpus

Les cartes n° 36030 et 36031 s'appuient sur la totalité des formes du CS.3PL.M préconsonantique (ou de son non-emploi) dans nos matériaux, 1950 attestations en tout.

### Relevés antérieurs

Le CS.3PL.M précons. est attesté dans les cartes *ALF* n° 10 «ils s'agenouilleraient», 401 «ils devaient», 509 «ils sont» et 532 «ils feront». Dans les *TP*, seule la col. 295 «ils peuvent (payer)» fournit une série complète de formes du CS.3PL.M préconsonantique. Les deux enquêtes documentent des formes (*ĭ*, *ĕ*, etc.) – et l'emploi du clitique zéro – qui coïncident entièrement avec celles du singulier (cf. le commentaire de la carte n° 33040).

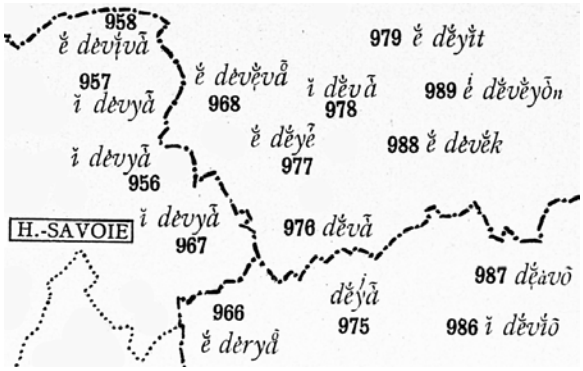


| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | èi | *pȧȧvā** |
| 18. Collombey | ĕ | *pwõ* |
| 19. Champéry | | *pwȧ̆võ* |
| 20. Martigny | | *pẹ̀võ* |
| 21. Orsières | ĭ | **pwõ* |
| 22. Lourtier | ẽ | **põ* |
| 23. Fully | ĭ | *pȧ̈ȧ̆võ** |
| 24. Conthey | ẹ̀ | *pẹwõ** |
| 25. Nendaz | ĭ | *pa̋wõ** |
| 26. Savièse | ĭ | *pu͡õ* |
| 27. Ayent | | *pāõ** |
| 28. Miège | ẹ̀ | *pwõn** |
| 29. Grône | ĭ | *pwõ** |
| 30. Évolène | i̇ | **pwõn* |
| 31. Grimentz | ẹ̀ | *pā̆vòn* |

*ALF* carte 401 «ils devaient (venir aujourd'hui)»

*TP* col. 295 «ils peuvent (payer)»

**Analyse**

La carte n° 36030 montre le même éventail de formes que la carte analogue du singulier (cf. la carte n° 33040 pour un examen des formes attestées). À l'exception des trois parlers qui maintiennent la distinction morphologique entre le masculin et le féminin (Évolène, Liddes, St-Jean) ainsi que quelques formes résiduelles du féminin à Chalais, La Chapelle-d'Abondance, Les Marécottes et Savièse, elle est très semblable aussi à celle du féminin pluriel (carte n° 36020).

Dans tous les parlers valaisans, la solution statistiquement majoritaire est l'emploi du clitique sujet zéro ○ (pour plus de précisions quant à la fréquence d'emploi du CS.3PL.M précons. en tenant compte de la présence ou non d'un sujet nominal, cf. la carte n° 36031). Ce n'est qu'à Sixt et à Torgnon que les formes du type [i, ɪ, ï, y, ʏ] △ prennent une place relativement plus importante. Une occurrence de [lɛ] ⬡ à Isérables illustre le même phénomène que la forme [li] ⬠ de Chalais au singulier: c'est une forme étymologiquement féminine, mais puisque le parler d'Isérables a complètement neutralisé l'opposition de genre pour le clitique sujet de la 3PL, comme la grande majorité des parlers valaisans, il est devenu possible d'employer une forme «féminine» pour le masculin.

## Carte n° 36031: L'emploi du clitique sujet préconsonantique de la 3e personne du masculin pluriel (CS3PL.M précons): statistiques

**Généralités**

Pour les généralités concernant l'emploi du clitique sujet dans les parlers valaisans et voisins, voir l'introduction du chapitre 3, p. 105s. Nous documentons ici sur la base de nos matériaux – 78 attestations en moyenne par parler pour la 3PL.M précons.; chiffres précis pour chaque parler et les deux informateurs

dans les tableaux statistiques – le fonctionnement du CS3.PL, en distinguant son emploi – parfois très différent – en position préconsonantique et prévocalique (cartes n° 36021 et 36041 pour les formes féminines, 36031 et 36051 pour les formes masculines). Une comparaison avec les cartes analogues pour la CS3SG.M (carte n° 33041) et pour la CS3PL.F (carte n° 36021) permet de constater que la situation du pluriel est largement parallèle à celle du singulier et que seuls les parlers de Liddes et d'Évolène – qui ont conservé la distinction morphologique entre « ils» et « elles» – montrent une différence significative quant à la fréquence d'emploi du clitique sujet des deux genres.

**Analyse**

La carte n° 36031 montre que dans un peu plus de la moitié des parlers étudiés, les taux d'emploi du CS.3PL.M en position préconsonantique diminuent nettement en présence d'un SN. C'est le cas dans 14 parlers sur 25: Chamoson, Conthey, Fully, Isérables, Les Marécottes, Liddes, Lourtier, Nendaz, Savièse, St-Jean, Val-d'Illiez, Vouvry et les deux parlers savoyards, La Chapelle-d'Abondance et Sixt. Cette liste n'est pas entièrement identique à celle du féminin (carte n° 36021): à Miège, la différence d'emploi du CS.3PL.F en fonction de la présence ou non d'un SN est significative au féminin; pour le CS.3PL.M, elle ne l'est pas. À Liddes, en revanche, il n'a y pas de différence significative au féminin où la fréquence d'emploi du CS est supérieure à 90% dans les deux positions, alors qu'elle est significative au masculin où l'emploi du CS est facultatif (environ 22% d'emplois) en l'absence d'un CS, mais nul en présence d'un CS.

Il n'y a pas de différence significative imputable à la présence ou non du SN dans les 11 autres dialectes (Arbaz, Chalais, Évolène, Hérémence, Lens, Miège, Montana, Orsières, Troistorrents et les deux parlers valdôtains, Bionaz et Torgnon). À Arbaz et à Montana, l'emploi du CS est de toute façon égal à zéro dans les deux positions, et dans plusieurs autres parlers (Chalais, Hérémence, Lens, Orsières), il est proche de zéro dans les deux positions. À Torgnon, en revanche, son taux d'emploi est élevé dans les deux positions.

Dans certains parlers, on observe aussi des différences caractéristiques entre nos deux témoins. C'est le cas en particulier à Miège et à Troistorrents; nos données ne nous permettent pas d'expliquer ces différences.

---

**Carte n° 36040: La forme du clitique sujet prévocalique de la 3e personne pluriel du féminin (CS.3PL.F prévoc.)**

**Généralités**

Ce commentaire est en grande partie commun aux cartes n° 36040 (CS.3PL.F prévoc.) et 36050 (CS.3PL.M prévoc.): comme en position préconsonantique (cartes n° 36020 et n° 36030) et comme au singulier (cartes n° 33030, 33040, 33050, 33060), suite à une évolution déjà attestée au début du XXe siècle et qui s'est poursuivie au cours du siècle, une majorité des parlers valaisans et voisins a neutralisé l'opposition de genre pour les formes du clitique sujet prévocalique de la 3e personne du pluriel. Des formes spécifiques pour le féminin, avec un [z] étymologique de liaison, n'apparaissent que dans les parlers d'Évolène, de Liddes, de Sixt et de St-Jean. Une occurrence isolée de [z] à Chamoson pourrait être due à une influence ponctuelle du français.

**Corpus**

Les cartes 36040 et 36041 s'appuient sur la totalité des formes du CS.3PL.F prévocalique (ou de son non-emploi) dans nos matériaux, 362 attestations en tout. Avec deux énoncés seulement prévus dans le questionnaire féminin («*Les gamines mangeaient les framboises qu'**elles** avaient cueillies*» – 18 réponses utilisables – et «*Elles sont venues, mais **elles** attendent dehors*» – 20 réponses utilisables) le nombre d'attestations disponibles est malheureusement limité: la majorité des formes produites par les informatrices féminines et l'ensemble des formes des témoins masculins provient d'énoncés spontanés. Par conséquent, dans la plupart des parlers, la documentation ne peut pas être considérée comme entièrement représentative et seules les formes les plus fréquentes riquent d'être attestées.

**Relevés antérieurs**

La forme du CS.3PL.F prévocalique fait l'objet des cartes *ALF* n° 93 «quand elles ont (mangé trop de trèfle)» et 1678 (légèrement incomplète) «elles ont pondu». La seule liste des *TP* (col. 308 «*elles ont été chantées*») qui recense des formes du CS.3PL.F prévocalique est très incomplète: sur 15 points d'enquête valaisans, 9 utilisent le verbe auxilaire «*être*» à la place d'«*avoir*» («*elles sont étées*», «*elles sont eues*»; cf. notre carte n° 42311 pour la formation du passé composé d'«*être*»), formes dans lesquelles le CS3.PL se trouve devant consonne.

Les deux cartes de l'*ALF* documentent déjà l'emploi de *l* et *y*, identiques pour le masculin et le féminin, dans plusieurs parlers (cf. notre carte n° 36050). À cela s'ajoutent des attestations pour le CS zéro et quelques formes spécifiques pour le féminin (*d* au pt. 976, *lėj* au pt. 988, *lĕj* au pt. 989). Pour les formes correspondantes dans nos matériaux, cf. ci-dessous.

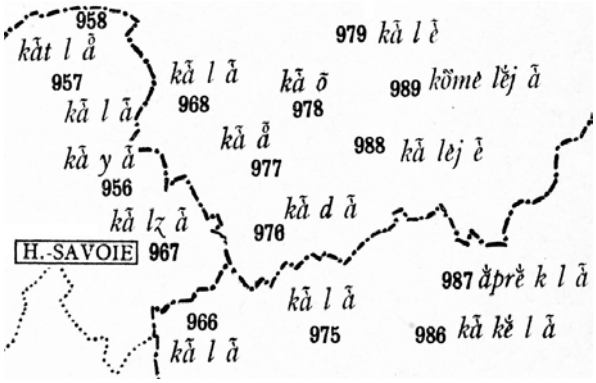


*ALF* carte n° 93 «quand elles ont (mangé trop de trèfle)»

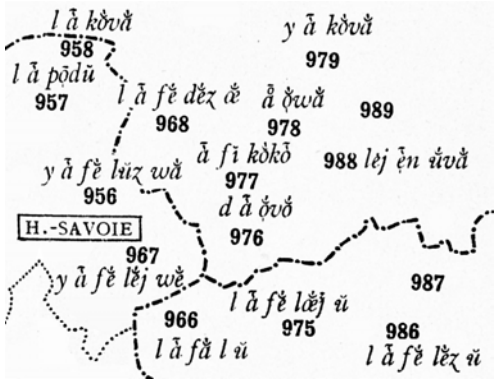


*ALF* carte n° 1678 «elles ont pondu»

**Cartographie, analyse**

– Dans plusieurs parlers situés dans l'Ouest du domaine (Troistorrents, Les Marécottes, Fully, Isérables) ainsi qu'à Bionaz, le féminin prévocalique est caractérisé par la forme [l] ⬆, inusitée en position préconsonantique, mais identique au pluriel du masculin prévocalique, le plus souvent à côté du clitique sujet zéro (CS.Ø ●).

– Un deuxième groupe de parlers, situé à l'Est du domaine (Lens, Montana, Miège au nord du Rhône, Nendaz et Hérémence au sud), utilise des formes vocaliques [i, ij, e] (△, ▱, ◁) sans [l], proches de celles du masculin préconsonantique. Dans ces formes, pour éviter l'hiatus, les [i] peuvent passer à [j] ou

dégager un [j] de transition, parfois à peine perceptible (> [ij]), devant la voyelle initiale du verbe. À côté de cela, on trouve également de nombreuses occurrences du CS.Ø.

– À Isérables et à Savièse, une forme vocalique ([ɛ] ou [ɪ]) a pu s'introduire dans un système de formes majoritaires en [l].

– Le CS.Ø est seul attesté dans nos matériaux pour Conthey et La Chapelle-d'Abondance.

À côté de ces nombreux dialectes qui ont neutralisé l'opposition de genre, on retrouve les parlers de Sixt, Liddes, Évolène et St-Jean, qui la maintiennent, entièrement ou en partie.

– À Liddes, l'opposition se fait entre [d] (féminin) et [l] (masculin). L'emploi du [d] féminin est généralisé, même après un sujet nominal (cf. carte n° 36041); pour le masculin, nous avons enregistré deux exemples de CS zéro prévocalique et une occurrence de [ɪl] à côté de 7 occurrences du [l] masculin (cf. la carte n° 36050).

– À Évolène, l'opposition se réalise entre [lɛʒ/lœʒ] féminins et [i, j] masculins. Comme à Liddes, à Évolène l'emploi de la forme féminine est généralisé dans toutes les positions; au masculin, on observe également des occurrences du CS.Ø (cf. les cartes n° 36050 et 36051). À St-Jean, la situation est similaire, avec un début de confusion des deux genres.

– Comme pour la position préconsonantique, le parler de Sixt tient une position intermédiaire entre les dialectes qui neutralisent l'opposition de genre et ceux qui la maintiennent. La forme féminine prévocalique la plus fréquente, [œlz, əlz] pour le CS.3PL.F (12 attestations) maintient l'opposition. Les formes plus rares, [i] et [j] (5 attestations), en revanche, s'emploient pour les deux genres.

---

**Carte n° 36041: L'emploi du clitique sujet prévocalique de la 3e personne du féminin pluriel (CS3PL.F prévoc.): statistiques**

Comme nous le signalons au commentaire de la carte n° 36040, notre documentation pour le CS3PL.F prévoc. est très limitée (14 attestations en moyenne par parler, 7 par témoin pour les quatre cas de figure: emploi/non-emploi avec ou sans sujet nominal). Le nombre d'attestations est ainsi trop bas pour livrer des indications fiables quant à son emploi dans les quatre positions possibles, et dans plusieurs parlers (Chalais, Évolène, La Chapelle-d'Abondance, Liddes, Miège), certains cas de figure ne sont pas attestés du tout. Nous donnons ici les informations disponibles par simple souci d'exhaustivité.

---

**Carte n° 36050: La forme du clitique sujet prévocalique de la 3e personne pluriel du masculin (CS.3PL.M prévoc.)**

**Généralités**

Ce commentaire est en grande partie commun aux cartes n° 36040 (CS.3PL.F prévoc.) et 36050 (CS.3PL.M prévoc.): comme en position préconsonantique (cartes n° 36020 et n° 36030) et comme au singulier (cartes n° 33030, 33040, 33050, 33060), suite à une évolution déjà attestée au début du XXe siècle et qui s'est poursuivie au cours du siècle, une majorité des parlers valaisans et voisins a neutralisé l'opposition de genre pour les formes du clitique sujet prévocalique de la 3e personne du pluriel. Des

formes spécifiques qui distinguent le masculin du féminin n'apparaissent que dans les parlers d'Évolène, de Liddes, de Sixt et de St-Jean.

**Corpus**

Par inadvertance, le CS.3PL.M prévoc. n'était pas prévu dans notre questionnaire. Néanmoins, grâce à des reformulations et des énoncés spontanées, il est relativement bien présent dans nos matériaux (570 attestations, une vingtaine de formes en moyenne pour chaque parler).

**Relevés antérieurs**

Le CS.3PL.M prévocalique fait l'objet de la col. 290 des *TP* «ils ont (un beau jardin)». Les formes recueillies sont pratiquement identiques à celles que nous avons enregistrées près d'un siècle plus tard. La comparaison avec les données pour le singulier (cf. le commentaire de notre carte n° 33050) montre aussi que les formes du singulier et du pluriel coïncident dans la plupart des parlers. Les cartes correspondantes de l'*ALF* (n° 1449 «qu'ils aient» et 1433 «qu'ils aillent») n'apportent pas de renseignements supplémentaires.

| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *y* | *ā* |
| 18. Collombey. | *ĕl* | *ɔ̃* |
| 19. Champéry. | *l* | *ā* |
| 20. Martigny | *l* | *ā* |
| 21. Orsières | *l* | **ā* |
| 22. Lourtier | | *ɔ̃* |
| 23. Fully | *ĭl** | *ɔ̃* |
| 24. Conthey | | *ā* |
| 25. Nendaz. | *y* | *ā* |
| 26. Savièse. | *il* | *ā* |
| 27. Ayent | *l** | *ā* |
| 28. Miège | *y* | *ā* |
| 29. Grône | *y* | *ān* |
| 30. Évolène | *y* | *ăn* |
| 31. Grimentz | *èl* | *ăn* |

*TP* col. 290 «ils ont (un beau jardin)»

**Cartographie, analyse**

– Dans la majorité des parlers situés dans l'Ouest du domaine, mais aussi à Savièse, Chalais, St-Jean et Bionaz, le masculin prévocalique est caractérisé par la forme [l] , inusitée en position préconsonantique, le plus souvent à côté du clitique sujet zéro (CS.Ø ).

– Un deuxième groupe de parlers, situé à l'Est du domaine (Lens, Montana, Miège au nord du Rhône, Nendaz, Hérémence et Évolène au sud, Torgnon en Vallée d'Aoste ainsi que Sixt), utilise en revanche des formes vocaliques [i, ij, e] ( , , ) sans [l], proches de celles du masculin préconsonantique. Dans ces formes, pour éviter l'hiatus, les [i] peuvent passer à [j] ou dégager un [j] de transition, parfois à peine perceptible (> [ij]), devant la voyelle initiale du verbe. À côté de cela, on trouve également de nombreuses occurrences du CS.Ø .

– En partie (à Savièse, Isérables, Orsières, Troistorrents, Val-d'Illiez, La Chapelle-d'Abondance), des formes vocaliques ont pu s'introduire dans un système de formes majoritaires en [l].

– À Arbaz, la présence ponctuelle de la forme [le], étymologiquement féminine, avec un sujet masculin, illustre bien l'abandon de l'opposition de genre.

– Le CS.Ø est seul attesté dans nos matériaux pour Conthey et Lourtier.

Ce qui caractérise généralement les formes du masculin pluriel prévocalique, c'est l'absence d'une consonne de liaison, comme à la 1re et à la 2e personne prévocaliques (cartes n° 34020 et 35020). Les formes sporadiques à liaison ([iz] à Val-d'Illiez, [z] à Sixt) correspondent au français parlé familier ordinaire et sont sans doute influencées par celui-ci.

La comparaison avec la carte n° 36040 (CS.3PL.F prévoc.) montre qu'à côté des nombreux dialectes qui ont neutralisé l'opposition de genre, les parlers de Sixt, Liddes, Évolène et St-Jean la maintiennent, entièrement ou en partie.

– À Liddes, l'opposition se fait entre [d] (féminin) et [l] (masculin). L'emploi du [d] féminin est généralisé, même après un sujet nominal (cf. carte n° 36041); pour le masculin, nous avons enregistré deux exemples de CS zéro prévocalique et une occurrence de [ɪl] à côté de 7 occurrences du [l] masculin. À Évolène, l'opposition se réalise entre [lɛʒ/lœʒ] féminins et [i, j] masculins. Comme à Liddes, à Évolène l'emploi de la forme féminine est généralisé dans toutes les positions; au masculin, on observe également des occurrences du CS.Ø. À St-Jean, la situation est similaire, avec un début de confusion des deux genres.

– Comme pour la position préconsonantique, le parler de Sixt tient une position intermédiaire entre les dialectes qui neutralisent l'opposition de genre et ceux qui la maintiennent. La forme féminine prévocalique la plus fréquente, [œlz, əlz] pour le CS.3pl.f (12 attestations) maintient l'opposition. Les formes [i] et [j], en revanche, s'emploient pour les deux genres.

---

**Carte n° 36051: L'emploi du clitique sujet prévocalique de la 3e personne du masculin pluriel (CS3PL.M prévoc.): statistiques**

Comme nous le signalons dans le commentaire de la carte n° 36050, notre documentation pour le CS3PL.M prévoc. est limitée, la forme ayant été oubliée dans le questionnaire. Toutes les attestations disponibles (22 occurrences en moyenne par parler, 11 par témoin pour les quatre cas de figure: emploi/non-emploi avec ou sans sujet nominal) proviennent de reformulations ou d'énoncés spontanés. Si ce nombre permet de documenter de manière relativement satisfaisante la morphologie du CS3PL.M prévoc. (carte n° 36050), il est trop bas pour pour livrer des indications fiables quant à son emploi dans les quatre positions possibles, et dans plusieurs parlers (Chamoson, Conthey, Hérémence, La Chapelle-d'Abondance), certains cas de figure ne sont pas attestés du tout. Nous donnons ici les informations disponibles par simple souci d'exhaustivité.

---

**Carte n° 36200: La morphosyntaxe du pronom objet direct de la 3e personne du pluriel: les formes du masculin et du féminin pluriel**

**Généralités**

En francoprovençal comme dans toutes les langues romanes voisines, le pronom objet direct de la 3e personne (singulier et pluriel) a les mêmes bases étymologiques que l'article défini (< lat. ILLUM, ILLAM, ILLOS, ILLAS). Les cartes correspondantes présentent donc de nombreuses ressemblances. Néanmoins, les formes du pronom ont développé certaines particularités qui n'apparaissent pas pour celles de l'article défini.

| | article défini | pronom régime |
|---|---|---|
| féminin singulier | 21010 | 33200 |
| masculin singulier | 21012 | 33202 |
| masculin et féminin pluriel | 21014 | 36200 |

articles définis et pronoms objets directs de la 3e personne: cartes correspondantes.

**Corpus**

Le pronom régime «*les*» a fait l'objet de 11 énoncés, deux dans le questionnaire commun, trois dans le questionnaire féminin, six dans le questionnaire masculin.

- Huit énoncés documentent les formes féminines: «*Les aiguilles pour tricoter, les femmes les achètent à la mercerie/au magasin du village*», «*(Les fleurs) Nous les mettons dans des pots*», «*(Les vaches) On les mène en déjeuner*», «*On les laisse paître jusqu'à midi*», «*On les trait entre trois et cinq heures de l'après-midi*», «*On les mène souper*», «*(Les boilles à lait) Il faut les laver avec de l'eau bouillante*», «*Les côtes de bettes, on les plante à la lune montante*».
- Trois énoncés comprennent des formes masculines: «*Ma grand-mère n'achetait pas ses habits. Elle les cousait elle-même*», «*Les chaussettes* (la forme dialectale correspondante, «*chaussons*», est masculine), *c'est moi qui les ai tricotés*», «*Les couteaux, les fourchettes et les cuillères, je les range dans le tiroir de la cuisine*».
- Dans ces énoncés, deux formes au moins («*les acheter*», «*les avoir*») se trouvent en position prévocalique; dans les parlers qui tendent à amuïr le [l] initial («*les laisser*» [en ɐz aɕ] 'on les laisse', IsérablesM; «*les laver*»: [e po ɑprˈɪ ɐʒ ɑwˈɑ] 'et puis après les laver', ArbazM), le nombre de formes prévocaliques peut être plus élevé.
- Certaines reformulations empêchent l'apparition de la forme attendue, de sorte que les formes masculines et les formes prévocaliques ne sont pas attestées partout.
- Sur 13 réponses théoriquement possibles (16 à Vouvry), nous avons tout de même recueilli 11.8 occurrences en moyenne par parler, 296 attestations en tout.

**Relevés antérieurs**

Le pronom «*les*» régime est présent dans les cartes n° 12 «moi, je ne les aide pas» et 535 «il faut les y (mener)» de l'*ALF*. Les formes savoyardes de la carte n° 12 montrent que le pronom «*les*» a été pris comme masculin. Les formes de la carte n° 535 sont difficiles à analyser, le verbe principal à l'infinitif n'étant pas reproduit et l'un des deux pronoms pouvant être omis. Dans les *TP*, le pronom régime «les» n'a pas été relevé.

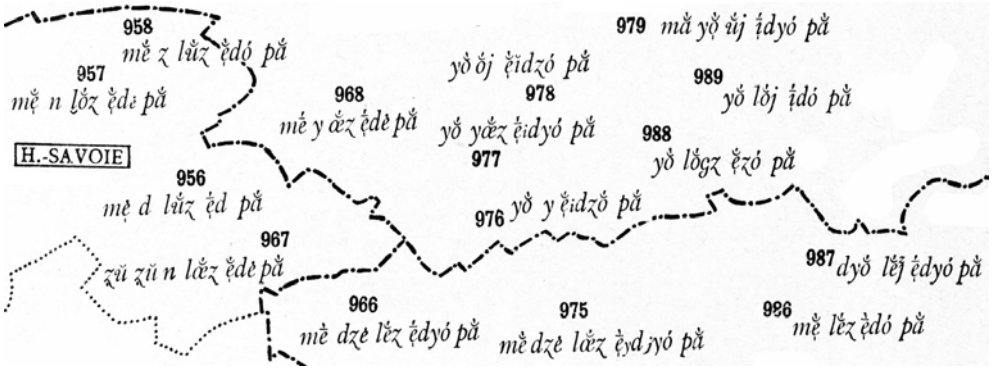


*ALF*, carte 12B «moi, je ne les aide pas»

**Cartographie, analyse**

• Comme pour l'article défini, les parlers du Chablais et de la Haute-Savoie distinguent en principe les formes masculines (◗, ◗ [lʊ, ʊ], etc.) et féminines (◧, ◧ [le, e], etc.). D'après les attestations masculines [lʏ] (◤) et [ɛ] (◧) recueillies à Troistorrents et à la Chapelle-d'Abondance, l'opposition semble cependant légèrement menacée.

• Tous les autres parlers ont neutralisé l'opposition de genre au pluriel; les différentes formes attestées (◤, ◥, ◧, ◨), avec ou sans [l] initial, alternent librement, dans les parlers respectifs, sans aucune différenciation formelle.

• Dans les parlers d'Arbaz, de Conthey, de Nendaz et de St-Jean, nous avons recueilli des formes préconsonantiques «renforcées» du type [eʒø, ɛʒə, ɛʒɛ, əʒə] (◗, ◗) qui complètent le mini-paradigme du pluriel [nɔʒe] (1re personne), [vɔʒe, ɔʒe] (2e personne) qui s'est développé dans les parlers du Valais central qui tendent à amuïr le [l] et le [v] initial (cf. les cartes n° 34030 et 35040). Comme pour les autres formes du paradigme, ces formes alternent librement avec les formes de base.

• À titre d'exemple, nous reproduisons quelques cas de non-emploi caractéristique du pronom régime ( ○ dans la carte, dans les transcriptions).

• À Bionaz, on remarque l'emploi enclitique du pronom régime dans les temps verbaux composés:

lə tsəwsˈʊ̃ nɪ fɪ lə mɛ
*Les chaussettes j'ai fait-les moi*. (BionazF)

## 3.7. L'expression du sujet indéterminé

**Carte n° 37010: L'expression du sujet indéterminé**

**Généralités**

Le francoprovençal, comme de nombreuses autres langues, dispose de différentes ressources pour exprimer la notion du sujet indéterminé, tournures qui permettent, au besoin, de nuancer finement le degré d'implication du sujet parlant dans l'action évoquée (cf. DIÉMOZ 2008). Dans nos matériaux, l'énoncé «Autrefois, on allait au moulin pour moudre le blé» – choisi par ailleurs pour documenter l'imparfait d'«*aller*» à la 3e personne du singulier et plusieurs phénomènes phonétiques – illustre ce constat.

**Corpus**

La carte n° 37010 s'appuie sur un seul énoncé du questionnaire, «Autrefois, on allait au moulin pour moudre le blé». 47 témoins ont fourni une réponse utilisable (réponse manquante à ChalaisF, reformulations à ContheyF et OrsièresF); les deux témoins de Sixt ont spontanément donné deux réponses. Tous les parlers sont documentés.

**Relevés antérieurs**

Les données valaisannes de la carte *ALF* n° 407 «on dit» attestent les types «on dit» et «ils disent» pour exprimer le sujet indéterminé. Dans les *TP*, les col. 101 «on a (perdu la clé du clocher)», 273 «on vient (m'appeler)», 284 «on croit (prendre un voleur)» et 342 «pour qu'on ne m'entende pas» illustrent également l'emploi de plusieurs tours alternatifs permettant de désigner le sujet indéterminé. Les col. 30 «on voit (la lune)», 316 «on ne peut pas (tout savoir)», 320 «on défend (aux enfants de jurer)») des *TP* ne connaissent en revanche que «on» pour l'ensemble des parlers valaisans. Nous reproduisons ici la col. 101 qui documente la plus grande diversité:

- «on a» aux points 17, 19, 21, 24, 25
- «ils ont» aux points 18, 20, 22, 26, 28, 30, 31
- «nous avons» aux points 23, 27, 28.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *ɔ̃n* | *a* | *părdă* |
| 18. Collombey . . | *l* | *ɔ̃* | *pĕ̀rdŭ** |
| 19. Champéry . . | *ɔ̃n* | *a* | *pĕ̀rdŭ* |
| 20. Martigny . . | *l* | *ã* | *pą̆̀rdŭ** |
| 21. Orsières . . | *ɔ̃n* | *ă* | *pằrdŭ* |
| 22. Lourtier . . | | **ɔ̃* | *pằrdŭ** |
| 23. Fully . . . | **n* | *ɛ̃* | *pà̆rdŭ** |
| 24. Conthey . . | **ɔ̃n* | *a* | *pĕ̀rdà* |
| 25. Nendaz. . . | *ɛ̃n** | *a* | *pà̆rdă* |
| 26. Savièse. . . | *ĭl* | *ã** | *pĕ̀rdă* |
| 27. Ayent . . . | *n* | *ɛ̃ĩ* | *pĕ̀rdŭ* |
| 28. Miège . . . | *y* | *ã* | *pĕ̀rdă* |
| 29. Grône . . . | *n* | *ɛ̃ĩ* | **pĕ̀rdà(k)* |
| 30. Évolène . . | *y* | *à̆n* | **pë̀rdu(k)** |
| 31. Grimentz . . | *l* | *ă̆n* | *pĕ̀rdă̆k* |

TP. col. 101

**Cartographie, analyse**

Dans nos matériaux, ○ «*nous*» (dans les parlers orientaux) et □ «*on*» (dans les parlers occidentaux) sont clairement dominants; pour cette concurrence entre «*nous*» et «*on*» et la répartition régionale des formes, cf. aussi la carte n° 37020. Comme dans les attestations des *TP*, ci-dessus, l'emploi de «*nous*», dans les parlers concernés, n'indique pas nécessairement une implication particulière du locuteur dans l'énoncé correspondant. L'emploi de «*ils*» ⬠, en revanche, présent dans quatre réponses, indique sans doute que le locuteur ne se sent pas concerné. L'emploi de la deuxième personne du singulier «*tu*» ▱, en principe, implique l'allocutaire, ce qui, dans l'énoncé de notre questionnaire, ne fait pourtant aucun sens; il faut donc le considérer ici comme une alternative complètement libre. À signaler enfin l'emploi alternatif de «*un*» △ à la place de «*on*», présent dans nos données à Lourtier et à Bionaz (cf. à ce sujet le commentaire de la carte n° 37020), phénomène connu également dans d'autres langues.

La forme réfléchie qui permet elle aussi d'exprimer le sujet indéterminé, n'apparaît pas sur cette carte. Elle est bien attestée en revanche pour d'autres énoncés de notre corpus, comme p. ex. «*On voit le clocher de loin*» (type «Le clocher se voit de loin», carte n° 51320), où elle apparaît à Bionaz, Lens, Les Marécottes, Torgnon et Troistorrents.

**Carte n° 37020: La concurrence entre «*nous*» et «*on*»**

Dans nos données, on observe un clivage est/ouest très net dans l'emploi des formes du clitique sujet de la 1re personne du pluriel. Malgré de légères différences dues à des préférences individuelles des informateurs, les parlers valaisans orientaux ainsi que ceux de la Vallée d'Aoste utilisent généralement leurs formes respectives pour «*nous*» lorsque l'énoncé du questionnaire était formulé avec «*nous*» et tendent même à répondre par «*nous*» quand l'énoncé du questionnaire était formulé avec «*on*». La locutrice de Miège remplace même tous les «*on*» par «*nous*», et la tendance est similaire chez les témoins masculins de Chalais et de Lens. Les parlers du Chablais (Val-d'Illiez et Vouvry) et de France voisine, en revanche, utilisent très souvent «*on*» même quand l'énoncé du questionnaire était formulé avec «*nous*». Chez l'informatrice de Sixt, nous n'avons relevé aucune attestation pour «*nous*», et chez l'informateur de la même commune, la seule attestation pour «*nous*» apparaît avec une forme verbale calquée du français. Nous documentons cette particularité – qui pose des problèmes pour l'étude de la morphologie verbale de la 1re personne pluriel dans les parlers occidentaux, souvent mal documentée à cause de l'emploi (presque) généralisé de «*on*» (cf. les cartes n° 51420-51490, 52410-52445, 53410 et 62410) – en rassemblant ici les réponses à tous les énoncés du questionnaire formulés avec «*nous*» et avec «*on*». Le corpus analysé comprend 2068 énoncés, environ 80 énoncés pour chaque lieu d'enquête. Il ne tient pas compte des nombreux énoncés spontanés supplémentaires avec «*nous*» et «*on*» dont l'inclusion fausserait une comparaison rigoureuse entre les différents parlers.

Pour certains énoncés, la question de l'implication personnelle ou non du locuteur peut exercer une certaine influence sur le choix d'une tournure donnée (cf. DIÉMOZ 2008). On observe ainsi un nombre significatif d'énoncés reformulés à la 3e personne du pluriel (= non-implication) pour l'énoncé «*On lui a donné une fessée*» (9 «*nous*», 24 «*ils*», 9 «*on*»). Le nombre d'énoncés à la 1re personne du pluriel (= implication personnelle) augmente (11 sur 26) pour l'énoncé «*On est bien chez nous*» (questionnaire masculin). Mais la tendance générale («*nous*» plutôt dans les parlers orientaux, «*on*» plutôt dans les parlers occidentaux) reste la même. Pour d'autres énoncés tels que «*On ne trouve presque plus d'éviers*

*en pierre*» qui expriment un simple constat, il n'est pas nécessaire de présupposer une implication personnelle du locuteur.

Nos matériaux ne permettent pas d'expliquer la différence considérable entre Troistorrents, où tous les «*nous*» du questionnaire ont été rendus par [nɔ] (et allophones) et où de nombreux «*on*» ont également été rendus par [nɔ] 'nous', et le parler immédiatement voisin de Val-d'Illiez ou ce sont les réponses avec [ɔ̃] 'nous' dominent.

Signalons d'un point de vue morphologique que certains parlers possèdent une forme [nʊ, no] 'on', parfois nasalisée en [nʊ̃] (< HOMO, *FEW* 4: 457) que seule la forme verbale à la 3SG permet de distinguer de [nʊ, no] 'nous' employé avec la 1PL.

• [nʊ] 'on' < lat. HOMO

apɹˈe **nʊ** mˈɔ̃nt a ˈɔ̃mbrɔ ɔ̃m bɔ̃n tro
*Après, on monte à l'ombre (du côté de l'ombre) un bon bout.* (SavièseF)

• [nʊ] 'nous' < lat. NOS

ɑ̃ famˈɪle **nʊ** mĩdzˈɛ̃ ʃwɛ̃ nə pɔˈɛ̃ntɑ
*En famille nous mangeons souvent de polenta.* (SavièseF)

La même homophonie entre «*nous*» et «*on*» se présente lorsque la forme pour «*on*» se réduit à [n] en position prévocalique (pour [n] 'nous' prévocalique, cf. la carte n° 34020); dans ce cas également, seule la forme verbale permet de faire la différence.

• [n] 'on'

**n** ɪɹ ɑ pˈeɪnə dʒe ʒ ˈɔmʊ pwɔ tɕɥa h ɛ̃sɑ̃ndˈiə
*On était à peine dix hommes pour éteindre cet incendie.* (ArbazF)

• [n] 'nous'

kɑ̃ ɪɹə zɥɛn **n** ɐtstˈɑɔ̃ lɔ̃- pɹatekamˈɛ̃ pa dɛː de tsˈiːrɐ - na fɑʒˈɑ̃ buserˈi mˈimɔ
*Quand j'étais jeune nous achetions lon.. pratiquement pas de viande .. nous faisions boucherie mêmes.* (ArbazF)

Enfin, dans certains cas, on observe que la forme [ɔ̃, ʊ̃] 'on' (< HOMO) est concurrencée par [ʊ̃, œ̃] 'on' (< UNUS). Cette dernière forme est relativement fréquente dans nos données pour Bionaz. Comme les deux formes semblent parfaitement synonymes et s'emploient toutes les deux avec le verbe à la 3e personne du singulier, il n'est pas toujours possible de les distinguer avec certitude, et nous les avons regroupées ici, par opposition à [nʊ] 'nous', employé avec la 1re personne du pluriel.

• [ɔ̃] 'on' < HOMO

ɑprˈi **ɔ̃** pˈɑːʃɛ - ə mi ɑ ɔ ˈõmbɹɔ
*Après on passe .. euh plus à l'ombre.* (ArbazF)

• [ʊ̃] 'on' < HOMO / UNUS (?)

pɔ ɔ ɑ mʊ̃tˈaɲə - **ʊ̃** tɹɐˈɛsə dabˈɔɪ ʊnɑ gɹˈɑ̃dɑ plˈɑ̃ŋnɑ
*Pour aller à l'alpage, on traverse d'abord une grande plaine.* (ArbazF)

• [œ̃] 'on' < UNUS

ɑprˈø **œ̃n** tɯɹnɛ bɑ ʏ ʃɔˈɛ
*Après on redescend au soleil.* (ArbazF)

# 4. Morphosyntaxe verbale (1): les formes nominales

## 4.1. L'infinitif

**Remarques générales concernant tout le chapitre**

Dans toutes les cartes de morphologie verbale, nous distinguons trois types de conjugaisons:

(1) les verbes issus de la 1re conjugaison latine en -ĀRE, qui, en francoprovençal, se scindent en deux groupes, conjugaison 1A et 1B (voir ci-dessous),
(2) les verbes issus de la 4e conjugaison latine en -ĪRE (2e conjugaison francoprovençale),
(3) tous les autres verbes qui présentent des paradigmes irréguliers (3e conjugaison francoprovençale).

En pratique, on constate cependant que dans nos parlers, de nombreux phénomènes d'analogie – que nous tenterons de décrire – ont perturbé cette classification.

En ce qui concerne l'infinitif, les cartes n° 41110 à 41230 documentent la morphologie de l'infinitif des verbes de la 1re conjugaison selon la bipartition de ces verbes qui est caractéristique pour le francoprovençal:

– les cartes n° 41110 («*aller*») et 41120 («*vêler*») pour des verbes sans radical à effet palatalisant (conjugaison 1A),
– les cartes n° 41210, 41211 et 41212 («*manger*»), 41220, 41221 et 41222 (IRRIGĀRE, MOLLIĀRE 'arroser') et 41230 (BAJULĀRE 'donner') pour les verbes dont le radical exerce une influence palatalisante (conjugaison 1B).

En particulier, ces cartes examinent aussi d'éventuelles influences analogiques du type 1A sur le type 1B et inversement.

Les cartes n° 41310 et 41320 s'intéressent aux infinitifs de la 2e conjugaison francoprovençale.

**Carte ° 41110: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): l'infinitif d'«*aller*»**

**Corpus**

Le verbe «*aller*» (< lat. *ALĀRE, cf. *GPSR* 1: 290b), tout irrégulier qu'il soit par ailleurs, présente un infinitif parfaitement régulier et représentatif pour la conjugaison 1A.

Les deux énoncés du questionnaire prévus pour recueillir les formes de l'infinitif d'«*aller*» («*Je vais tout de suite aller à la cave*» dans le questionnaire commun, et «*Les jours de fête, je mets mon costume pour aller à la messe*» dans le questionnaire féminin) ont fait l'objet d'un grand nombre de reformulations, et peu de réponses sont utilisables. En revanche, la forme apparaît souvent dans des reformulations d'autres phrases du questionnaire et dans des énoncés spontanés, de sorte que nous avons pu rassembler 196 occurrences pour l'établissement de la carte. Tous les parlers sont attestés au moins deux fois; le nombre précis d'attestations est indiqué dans le tableau des formes.

**Relevés antérieurs**

L'infinitif d'«*aller*» fait l'objet de deux cartes de l'*ALF*: n° 22 «aller chercher» et 1431 «s'en aller»; dans les deux cartes, les formes de l'infinitif coïncident. Les *TP* col. 48 ne recensent que 3 attestations

valaisannes ponctuelles, dans des reformulations («*aller bas*» pour «*descendre*»): *ălā* à Martigny et à Évolène, *ąg* à Savièse. Une vue d'ensemble succincte des formes valaisannes se trouve dans *GPSR* 1: 283b.

*ALF* carte n° 22 «aller chercher»

**Cartographie, analyse**

– Dans nos matériaux, on trouve des infinitifs en /A/ du type [al'a, al'ɑ], tels qu'ils sont attendus en francoprovençal pour un verbe de la conjugaison 1A dans 19 parlers sur 25. Les différents timbres de la désinence ([æ, a, ɑ]) alternent librement au sein des mêmes parlers. Font partie de ce groupe les parlers du Valais central qui tendent à amuïr le [l] intervocalique. À Arbaz, Conthey, Isérables, Nendaz et Savièse, les formes caractéristiques sont donc du type [a'ɑ, ɑ'ɑ], etc.; elles peuvent se monophtonguer en [a] ou [ɑ].

– À cela s'ajoutent certaines formes vélarisées en [ɔ] qui peuvent également être considérées comme régulières pour un verbe de la conjugaison 1A. Elles sont attestées à Arbaz, Chalais, Fully et Lourtier, toujours en alternance avec des formes en [a, ɑ].

– Dans trois parlers (Liddes, Bionaz et Sixt), on trouve des désinences analogiques en [i] ou en [e, ɛ], qui correspondent aux formes de la conjugaison 1B (cf. la carte n° 41211). Dans trois autres parlers (Orsières, Troistorrents et Val-d'Illiez), ces formes alternent avec les formes régulières en [a, ɑ].

– Dans un certain nombre d'attestations, la voyelle tonique de la désinence de l'infinitif est centralisée en [œ, ə] ou [ɐ]. Étant donné que, selon des tendances phonétiques bien documentées dans les parlers valaisans, ces différents timbres peuvent résulter aussi bien de la centralisation des voyelles [e, ɛ] ou d'un affaiblissement des voyelles [a, ɑ], nous considérons que les formes correspondantes sont ambiguës et ne peuvent être attribuées avec certitude ni à la conjugaison régulière 1A ni a la conjugaison analogique 1B.

– À Hérémence, dans les parlers du Chablais et en Haute-Savoie voisine, dans la chaîne parlée, l'infinitif «*aller*» est susceptible de perdre sa voyelle initiale atone ([al'a] > [la], etc.). Comme cette évolution n'affecte pas la nature de la désinence, nous n'en tenons pas compte dans les symboles de la carte.

**Carte n° 41120: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): l'infinitif de *VITELLĀRE 'vêler'**

**Corpus**

Pour étayer les résultats de la carte n° 41110 – et à la place de «*chanter*», habituellement utilisé dans ce genre d'enquêtes (cf. *TP* col. 315) – nous avons choisi le verbe «*vêler*», dérivé régulier en -ĀRE du latin parlé populaire VITELLU 'veau', dans l'énoncé «*Châtaigne, je ne sais pas si je veux la faire vêler génisson ou si je la garde génisse*» du questionnaire masculin. Tous les informateurs à l'exception de VouvryM1 ont formulé l'énoncé dialectal correspondant. Dans deux cas, à Liddes et à Sixt, ils ont utilisé des verbes alternatifs («*porter*» à Sixt, [tãpaɲönˈʏ], dérivé de *tanpanyọn* 'génisse qui vêle à deux ans', *GPSR* 6: 786a s.v. *ètanpanạ̄*, à Liddes). Les deux verbes appartenant également à la conjugaison 1A, ils peuvent compléter la documentation pour la question morphologique étudiée ici.

**Relevés antérieurs**

L'infinitif «*vêler*» n'a pas été relevé par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Dans 21 parlers sur 25, on trouve les infinitifs réguliers de la conjugaison 1A formés en /A/, du type [vilˈa, vilˈɑː, vɛ̣lˈaː, vaɛ̣lˈɑː, vɛ̣lˈæ], etc. ou [vëjˈa, vɐɪʊˈɑ], etc., avec amuïssement du [l] intervocalique et introduction d'une (semi-)consonne de transition. La carte n° 41110 ayant montré que les différentes qualités du /A/ ([æ, a, ɑ]) sont librement interchangeables, nous regroupons toutes les variantes sous un même symbole. Les vélarisations en [ɔ] observées sur la carte n° 41110 ne sont pas attestées ici.

– Deux parlers (Bionaz et Orsières) présentent des désinences analogiques en [i, ɪ] qui correspondent aux formes de la conjugaison 1B, comme sur la carte 41110. Les deux verbes de substitution, «*porter*» à Sixt et [tãpaɲönˈʏ] à Liddes, font partie de la même catégorie. Les variations de timbre de la voyelle tonique de la désinence ([i, ɪ, ʏ, e, ɛ̣]) entrent dans le cadre du polymorphisme habituel de nos parlers.

**Carte n° 41210: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): l'infinitif de «*manger*». (1) La forme du radical**

**Corpus**

Les cartes n° 41210, 41211 et 41212 «*manger*» sont complémentaires. Elles utilisent les mêmes données, provenant de l'énoncé «*Qu'est-ce que vous allez manger ce soir?*» du questionnaire féminin et des attestations supplémentaires obtenues grâce à des reformulations et des réponses spontanées, 67 attestations en tout. Tous les parlers sont attestés.

**Relevés antérieurs**

L'infinitif de «*manger*», verbe type pour la conjugaison 1B, fait l'objet de la col. 276 des *TP*. Les formes recueillies illustrent en bonne partie la diversité formelle de son radical et de sa désinence dans les parlers valaisans.

| | |
|---|---|
| 17. St-Gingolph . . | *mèazĭ* |
| 18. Collombey. . . | *mãẽ̆djyĕ** |
| 19. Champéry. . . | *mẽ̆djĭ* |
| 20. Martigny . . . | *mèdzĭ* |
| 21. Orsières . . . | *mẽ̆djẽ̆** |
| 22. Lourtier . . . | **mèdzyë** |
| 23. Fully . . . . | *mèdzë* |
| 24. Conthey . . . | *mẽ̆rdjyẽ̆* |
| 25. Nendaz. . . . | *mĭndjyë* |
| 26. Savièse. . . . | *mèndjyẽ̆* |
| 27. Ayent . . . . | *mẽ̆ĭjyĕ** |
| 28. Miège . . . . | *mèndzyĕ** |
| 29. Grône . . . . | *mìndĭjyè** |
| 30. Évolène . . . | *mìnjyè** |
| 31. Grimentz . . . | **mẽ̆zyĕ** |

*TP* col. 276 «manger»

**Cartographie**

La carte n° 41210 se concentre sur les différentes résultats de l'évolution phonétique du -C- latin intervocalique devant -A- dans le radical de «*manger*» (< lat. MANDŪCĀRE). Elle ne tient pas compte de la qualité de la voyelle initiale du radical qui est [ĩ, ỹm ɛ̃, œ̃] avec quelques variantes ultérieures, nasalisées ou non, et dont l'origine (< lat. *MINDŪCĀRE?) n'est pas entièrement clarifiée (cf. *FEW* 6/1: 176s.). Pour l'évolution phonétique du -C- latin intervocalique devant -A-, nous distinguons

– les formes «chuintantes», affriquées ( [dʒ, dʒ]) ou non affriquées ( [ʒ]),
– les formes «sifflantes», affriquées ( [dz]) ou non affriquées ( [z])
– les formes interdentales ( [ð]).

Parmi ces différentes solutions, les formes non affriquées ( , ) se trouvent dans la plupart des parlers valaisans orientaux; elles ne sont pas attestées dans les parlers occidentaux. Les deux parlers savoyards de notre corpus se caractérisent par l'emploi de la consonne interdentale ( ).

**Carte n° 41211: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): l'infinitif de «*manger*». (2) La forme de la désinence**[1]

**Cartographie**

La carte n° 41211 se concentre sur les différentes formes de la désinence issue de l'infinitif latin en -ĀRE soumis à l'influence d'un radical à effet palatalisant (ici le -C- du lat. MANDŪCĀRE 'manger').

– Dans 22 parlers sur 25, on trouve les désinences étymologiques en [i, ɪ, ˈɪə], [ʏ] ou [e, ɛ], attendues en francoprovençal pour un verbe de la conjugaison 1B. Les formes en [i, ɪ, ˈɪə] caractérisent en particulier les parlers du Chablais (comprenant exceptionnellement aussi deux parlers situés au sud de Martigny, les Marécottes et Orsières), ainsi que nos points d'enquête savoyards et valdôtains. Très

[1] Pour les informations générales concernant le corpus et les relevés antérieurs, voir le début du commentaire de la carte n° 41210.

souvent, les formes en [e, ɛ] conservent aussi le [j] issu de la palatalisation du -A- en syllabe libre (cf. ancien français *mangier*), qui a disparu dans les formes analogues du français moderne.

– Deux parlers (Conthey et Évolène) possèdent des désinences analogiques en [a, ɑ] qui correspondent aux formes de la conjugaison 1A (cf. les cartes n° 41110 et 41120); à Évolène, la forme en [a] coexiste avec une désinence étymologique en [ɛ]. On observe que dans les deux parlers, les désinences en [a, ɑ] sont précédées d'un [j] qui indique qu'avant le changement analogique de la désinence, la palatalisation régulière a bien dû avoir lieu.

– Dans neuf attestations, seules à Liddes et à Nendaz, en alternance avec des formes en [i, ɪ, ˈɪə], [ʏ] ou [e, ɛ] dans les autres cas, la voyelle tonique de la désinence de l'infinitif est centralisée en [ø, œ, ɥœ] ou [ə, ɐ]. Étant donné que, selon des tendances phonétiques bien documentées dans les parlers valaisans, ces différents timbres peuvent résulter aussi bien de la centralisation des voyelles [e, ɛ] ou d'un affaiblissement des voyelles [a, ɑ], il sera plus prudent de considérer que les formes correspondantes sont ambiguës et ne peuvent être attribuées avec certitude ni à la conjugaison régulière 1B ni a la conjugaison analogique 1A. On constate cependant que parmi ces formes, 8 sur 9 présentent également un [j] qui indique que la palatalisation du -A- latin a bien eu lieu, et que celles-ci représentent donc plutôt la conjugation régulière 1B.

---

**Carte n° 41212: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): l'infinitif de «*manger*». (3) Synthèse**

**Cartographie**

Pour une meilleure lisibilité des cartes et pour faciliter la comparaison entre les différents types de conjugaisons (et les formes du participe passé), nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (carte n° 41210) et sur la forme de la désinence de l'autre (carte n° 41211). Quant à la carte n° 41212, elle présente la synthèse des deux cartes précédentes, où se trouvent les informations détaillées concernant le radical et la désinence de l'infinitif de «*manger*». Elle ne fournit aucune information supplémentaire.

---

**Carte n° 41220: Verbes en -ARE à radical palatalisant (conjugaison 1B): l'infinitif d'IRRIGĀRE 'arroser'. (1) La forme du radical**

**Corpus**

Les cartes n° 41220, 41221 et 41222 «arroser» sont complémentaires. Elles utilisent les données provenant de l'énoncé «*Elles vont arroser les fleurs au cimetière*» du questionnaire commun aux deux sexes, et de l'énoncé «*Quand il fait chaud, il faut arroser le jardin*» du questionnaire féminin.

Tous les témoins ont répondu à la première question; 23 informatrices sur 24 ont répondu à la deuxième. Malgré cela, les cartes de cette série restent très incomplètes. Le verbe traditionnel du francoprovençal valaisan *èrdzi̯* 'arroser' (graphie du *GPSR*, < lat. ĬRRĬGĀRE) que nous avons choisi pour illustrer les formes d'un verbe à radical palatalisant se terminant en -G- étymologique est fortement concurrencé par d'autres types lexicaux: «*arroser*», probablement emprunté au français (cf. *GPSR* 2: 19), présent dans 12 parlers (parfois à côté d'*èrdzi̯*), «*mouiller*» aux Marécottes et à Lourtier, ainsi que des tournures

alternatives («*donner, porter, mettre de l'eau*»). Du moins, le verbe «*mouiller*» (lat. *MŎLLIĀRE) appartient également à la conjugaison 1B; les attestations correspondantes peuvent donc alimenter la carte n° 41221. En tout, l'information voulue est disponible pour 18 parlers sur 25. Les autres verbes observés («*arroser*», «*porter*», etc.) appartiennent à la conjugaison 1A.

**Relevés antérieurs**

L'infinitif «*arroser*» fait l'objet de la carte n° 60 de l'*ALF*. Malgré son réseau d'enquêtes plus lâche que le nôtre, elle atteste les mêmes phénomènes phonétiques et les mêmes types lexicaux que notre enquête: *ẹ̌rjyẹ̌* (et variantes) au centre et dans l'est valaisan; *ạ̌rǒžạ̌* (et variantes) dans les parlers du Chablais, en Vallée d'Aoste et en Haute-Savoie, ainsi que le type *évẹ̀*, *èyvą̣́* (< lat. AQUĀRE; *FEW* 25: 69) en Vallée d'Aoste. N'y manquent que le type [mˈọljë] litt. 'mouiller' que nous avons recueilli à Lourtier et aux Marécottes, ainsi que la périphrase «*mettre de l'eau*» de Val-d'Illiez.

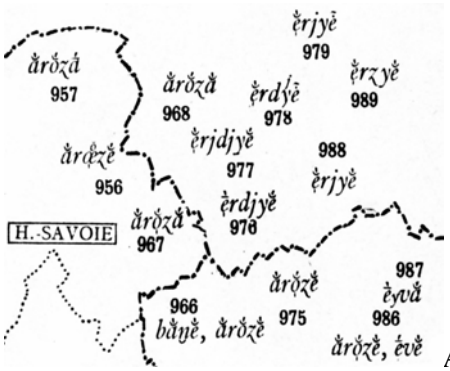

ALF, carte n° 60 «arroser»

**Cartographie**

La carte n° 41220 se concentre sur les différents résultats de l'évolution phonétique du -G- latin intervocalique devant -A- dans le radical d'*èrdzị* (< lat. ĬRRĬGĀRE). Nous distinguons

– les formes «chuintantes», affriquées ( [dʒ]) ou non affriquées ( [ʒ]),
– les formes «sifflantes», non affriquées ( [z, ẓ]).

Comme dans la carte analogue n °41210, les formes non affriquées ( , ) se trouvent dans la plupart des parlers valaisans orientaux; les formes affriqueés ( ) sont plutôt présentes au centre du domaine.

**Carte n° 41221: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): l'infinitif d'IRRIGĀRE et *MOLLIĀRE 'arroser'. (2) La forme de la désinence**[1]

**Cartographie**

La carte n° 41221 se concentre sur les différentes formes de la désinence issue de l'infinitif latin en -ĀRE soumis à l'influence d'un radical à effet palatalisant (ici le -G- du lat. ĬRRĬGĀRE 'arroser' et le -LJ- du lat. *MŎLLIĀRE).

[1] Pour les informations générales concernant le corpus et les relevés antérieurs, voir le début du commentaire de la carte n° 41220.

– Dans les 18 parlers concernés, on trouve les désinences étymologiques en [i, ɪ], [y, ʏ] ou [e, ɛ], attendues en francoprovençal pour un verbe de la conjugaison 1B. Très souvent, les formes en [e, ɛ] conservent aussi le [j] issu de la palatalisation du -A- en syllabe libre.

– Dans cinq parlers situés au centre du domaine, la voyelle tonique de la désinence de l'infinitif peut se centraliser en [ø, œ, ə], toujours en alternance avec des formes en [ʏ] ou [e, ɛ]. Étant donné que, selon des tendances phonétiques bien documentées dans les parlers valaisans, ces différents timbres peuvent résulter aussi bien de la centralisation des voyelles [e, ɛ] ou d'un affaiblissement des voyelles [a, ɑ], il sera plus prudent de considérer que les formes correspondantes sont ambiguës et ne peuvent être attribuées avec certitude ni à la conjugaison régulière 1B ni a la conjugaison analogique 1A. On constate cependant que toutes ces formes présentent également un [j] qui indique que la palatalisation du -A- latin a bien eu lieu, et qu'elles représentent donc bien plutôt la conjugation régulière 1B.

– Dans la chaîne parlée, la désinence de l'infinitif peut se fondre avec un élément à initiale vocalique qui suit le verbe (cf. les exemples d'Isérables, Nendaz et Savièse).

---

**Carte n° 41222: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): l'infinitif d'IRRIGĀRE et *MOLLIĀRE 'arroser'. (3) Synthèse**

**Cartographie**

La carte n° 41222 visualise la synthèse des deux cartes précédentes, 41220 et 41221, où se trouvent les informations détaillées concernant le radical et la désinence de l'infinitif des verbes étudiés ici (*èrdzi̯* < ĬRRĬGĀRE et «*mouiller*» < *MŎLLIĀRE 'arroser'). Elle ne fournit aucune information supplémentaire.

---

**Carte n° 41230: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): l'infinitif de «*bailler*» 'donner'**

**Corpus**

Le verbe «*bailler*» 'donner' a fait l'objet de l'énoncé «*La chienne a soif. Il faut lui donner à boire*» du questionnaire féminin. 21 sur 24 informatrices ont produit l'énoncé dialectal correspondant en utilisant l'infinitif attendu. L'informatrice de St-Jean a utilisé le verbe [dɔ̃nˈɑ] (pour la concurrence de «*bailler*» et «*donner*» en Suisse romande, cf. *GPSR* 5: 865a, où les parlers du Val d'Anniviers sont considérés comme une zone de résistance à l'avancée du type «*bailler*»). L'informatrice de Liddes a fourni une réponse alternative («*aller porter*»). 11 attestations supplémentaires proviennent de l'énoncé «*Dans le bouillon, pour donner du goût, on peut mettre un os à moëlle*».

Dans les réponses du corpus masculin, des attestations plus ponctuelles proviennent de l'emploi météorologique de «*bailler*» dans le sens de 'pleuvoir' (cf. *GPSR* 2: 199): «*Quand le ciel est noir, on sait qu'il va pleuvoir*», et de quelques réponses spontanées.

À l'exception de Vouvry, tous les parlers sont documentés.

**Relevés antérieurs**

L'infinitif «*bailler*» 'donner' n'a pas été relevé par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Dans 23 parlers sur 25, on trouve les désinences étymologiques en [i, ɪ] ou [e, ɛ], attendues en francoprovençal pour un verbe de la conjugaison 1B, apparemment sans répartition géolinguistique significative. Les formes en [i, ɪ] sont nettement plus répandues que sur la carte analogue pour «manger» (carte n° 41211); dans plusieurs parlers, les formes en [i, ɪ] et [e, ɛ] coexistent. La plupart des parlers conservent le [ʎ] issu de lat. BAJULĀRE ou réduisent celui-ci à [j]; un [l] dépalatalisé ne se trouve qu'à Arbaz et chez l'informateur de Savièse.

– Une désinence analogique en [ɑ] correspondant aux formes de la conjugaison 1A n'est attestée que pour Arbaz, en alternance avec des désinences étymologiques en [ɪ̈] et [e].

– Des formes en [ø] ou [œ] qui ne peuvent être attribuées avec certitude ni à la conjugaison régulière 1B ni a la conjugaison analogique 1A (cf. le commentaire de la carte n° 41211) ne se trouvent qu'à Chamoson et à Nendaz, en alternance avec des formes régulières en [ɪ] ou [ɛ̨].

---

**Carte n° 41310: Verbes en -ĪRE: l'infinitif de «*dormir*»**

**Corpus**

Dans la plupart des parlers valaisans, le verbe «*dormir*» («*aller dormir*») s'est substitué au verbe «*se coucher*»; ce dernier est surtout usité dans des sens figurés (cf. *GPSR* 4: 367). Plus rarement, on trouve aussi le type «*gésir*» à la place de «*se coucher*». Par conséquent, les phrases du questionnaire «*Il faut que vous vous couchiez avant minuit*» et «*Je veux que les enfants se couchent avant neuf heures*», formulées en principe pour recueillir des formes du subjonctif présent (cf. les cartes n° 62520 et 62610), ont produit de nombreuses attestations pour l'infinitif «*dormir*», que nous cartographions ici. Certaines attestations supplémentaires proviennent des énoncés «*À minuit je dors*» et «*Après le repas, je fais la sieste*». Lorsque nous avons recueilli plusieurs occurrences chez le même témoin, nous mentionnons un exemple de chaque allomorphe dans le tableau des formes.

Pour les formes manquantes (Chamoson, Évolène, Lens, Torgnon), on trouvera des formes analogues de l'infinitif en -ĪRE (verbes «*venir*, *tenir*» et composés) à la carte n° 41320.

**Relevés antérieurs**

Dans les *TP* col. 333, «*se coucher*» est rendu par «*dormir*» dans 12 points d'enquête valaisans sur 15. Dans les autres parlers francoprovençaux de la Suisse romande, la même solution est nettement plus rare (6 occurrences de «*dormir*» contre 31 «*coucher*»). La carte *ALF* 418 «dormir» n'apporte pas d'informations supplémentaires.

| | |
|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *drẽmĭ* |
| 18. Collombey. . . | *drėmĭ* |
| 19. Champéry. . . | *və̀ ʈə̀ʂĭ* |
| 20. Martigny . . . | *drùmĭ* |
| 21. Orsières . . . | *drŭmĭ* |
| 22. Lourtier . . . | *drŭmẽi* |
| 23. Fully . . . . | *drùmĭ* |
| 24. Conthey . . . | *drŭmĭ* |
| 25. Nendaz. . . . | *drŭmĭ* |
| 26. Savièse. . . . | *drŭmi* |
| 27. Ayent . . . . | *ù* *kŭə̊ɕə̆* |
| 28. Miège . . . . | *drŭmĭ* |
| 29. Grône . . . . | *drŭmĭ̀kɕ* |
| 30. Évolène . . . | *və̀ *kŭ·ɐyə̀* |
| 31. Grimentz . . . | *drŭmĭ̀kɕ* |

*TP* col. 333: «(quand vous venez) vous coucher»

**Cartographie**

Les parlers valaisans présentent 6 types d'infinitifs qui remontent tous au latin DORMĪRE, par différentes évolutions phonétiques :

– ◇ formes «de base» du type [drum'i], avec métathèse du [r]; beaucoup plus rarement sans métathèse [durm'i].

– ◇ formes qui présentent une diphtongaison de la désinence du type [drum'ei];

– ◇ formes qui présentent une «diphtongue durcie»[1] en -[iġ, ik].

À ces trois types de base s'ajoutent les formes dans lesquelles le [m] du radical «*dorm-*» provoque une nasalisation de la désinence. Cette nasalisation provoque une bipartition systématique des infinitifs de la conjugaison en -ĪRE dans les parlers concernés. Le phénomène a été décrit pour les parlers du Val de Bagnes (BJERROME 1959: 103-105): *warī* «guérir», *mu̍rī* «mourir», *korī* «courir», etc. s'opposent ainsi à *drŏmẽ*$^{i}$ «dormir», *venẽ*$^{i}$ «venir», *fu̍rnẽ*$^{i}$ «finir»[2]:

– ◇ formes nasalisées «de base» du type [drum'ĩ].

– ◇ formes nasalisées diphtonguées du type [drum'ẽĩ].

[1] Dans la recherche francoprovençale traditionnelle, ce phénomène est appelé «apparition d'une consonne parasite» (cf. LAVALLAZ 1899: 174-183, FANKHAUSER 1911: 58-60, JEANJAQUET 1930: 45, KELLER 1958: 59-65); dans la recherche consacrée au romanche des Grisons, où une évolution analogue est bien attestée (Haute Engadine, Bravuogn, Sursés; cf. LUTTA 1923: 88-90, 313, GRISCH 1939: 24-28), le même phénomène est appelé «diphtongue durcie» (depuis GARTNER 1910: 165-168), ce qui nous semble plus approprié du point de vue de la phonétique historique et permet de mieux comprendre le phénomène observé. Les formes en [i], en [ei] et en [iġ, ik] s'expliquent en effet toutes à partir d'un -ī- long latin en syllabe libre, qui a dû se diphtonguer en francoprovençal à *[i-i] (à l'instar de Ē > [ei] et de Ō > [ou]); c'est cette diphtongue qui s'est ensuite soit simplifiée en [i], soit dissimilée en [ei], soit «durcie» en [ik].

[2] Dans nos propres matériaux, les verbes en *-ir* sans radical nasalisant (*partir*, *sortir*) présentent généralement des désinences en *-i*, très rarement en *-ik*, *-ig* (deux occurrences, à St-Jean et à Vouvry). Nous n'avons pas jugé utile de cartographier ce constat.

– formes nasalisées des diphtongues durcies du type [drumˈĩŋ].

Une évolution analogue est inconnue pour les verbes en -ARE.

Pour ne pas surcharger la carte, nous n'y avons pas tenu compte de la métathèse du [r] ([drumˈi]/[durmˈi]) – pour cette question, cf. la carte n° 51140 – ni de la qualité de la voyelle du radical, qui peut être [u/ʊ/ü], [o] ou [ʏ/ə], sans répartition géographique significative (cf. le tableau des formes attes tées); parfois, différentes voyelles coexistent dans le même parler.

**Analyse**

Dans la moitié des parlers documentés (11 sur 21), nos matériaux attestent la seule présence des infinitifs en -[i]. Les formes à diphtongue durcie ([ik], [iŋ]) se trouvent de manière compacte dans la région de Sierre, à Hérémence et à Fully, en partie à côté des formes sans diphtongue durcie. Les formes simplement diphtonguées sont rares. Isérables et Lourtier semblent prolonger une ancienne zone diphtonguante du Valais épiscopal (cf. FANKHAUSER 1911: 58s., GERSTER 1931/32: 32, KELLER 1958: 61s.); à Lourtier, c'est la nasalisation qui a conservé l'ancienne diphtongue. La diphtongaison et nasalisation du *-i-* à Troistorrents et à Val-d'Illiez semble être due à une évolution parallèle, mais indépendante; la nasalisation de la désinence, sous l'influence du *-m-* final de la base verbale, peut se produire de manière spontanée et facultative dans différents parlers. L'apparition isolée d'un -r final devant voyelle, chez les informateurs d'Hérémence et des Marécottes, est difficile à interpréter.

**Carte n° 41320: Verbes en -ĪRE: l'infinitif de «*venir*», «*tenir*» et leurs composés**

**Corpus**

La carte s'appuie sur toutes les occurrences, dans nos matériaux, des infinitifs «*venir*», «*tenir*» et de leurs composés («*devenir*», «*revenir*» «*entretenir*», «*se souvenir*») qui représentent tous le même type de conjugaison. Quand la forme utilisée par les témoins est la même dans leurs différentes réponses, nous la transcrivons une seule fois dans la liste des énoncés et dans le tableau des formes observées ci-dessous; sinon, nous fournissons un exemple pour chaque allomorphe.

La majorité des réponses provient du corpus féminin, où les questions consacrées à la morphologie verbale ont été plus nombreuses. Le corpus présente cependant de nombreuses lacunes. D'une part, pratiquement tous les verbes mentionnés possèdent des synonymes: «*revenir*» est souvent rendu par [tɔʁnˈɑ], «*se souvenir*» par [sɛ rapɛlˈa], «*entretenir*» par [s okypˈa], etc. D'autre part, certains énoncés que nous avons formulés au futur composé («*Vas-tu te souvenir de moi?*») ont été rendus au futur simple, le futur composé étant d'un emploi limité dans les parlers valaisans.

**Relevés antérieurs**

L'infinitif «*venir*» fait l'objet de la col. 390 «(*le médecin a dû*) *venir*» des *TP* qui recense la plupart des formes que nous avons encore pu recueillir près d'un siècle plus tard, mais sans pouvoir illustrer le polymorphisme que nous avons observé dans plusieurs parlers (cf. ci-dessous). La carte *ALF* 1360 «(ils devaient pourtant) venir (aujourd¨hui)» n'apporte pas d'informations supplémentaires.

| | |
|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *vẽnĭ* |
| 18. Collombey. . . | *vẽnĭ* |
| 19. Champéry. . . | *vẽnãẽ** |
| 20. Martigny . . . | *dẽ* vẽnĭ** |
| 21. Orsières . . . | **vẽ̀nĩ* |
| 22. Lourtier . . . | *vẽnẽ̃ĩ* |
| 23. Fully . . . . | **vẽ̀nĩ** |
| 24. Conthey . . . | *vẽ̀nĩ** |
| 25. Nendaz. . . . | *ĭnĭ** |
| 26. Savièse. . . . | *ĭnĭ* |
| 27. Ayent . . . . | *ĭnĭ* |
| 28. Miège . . . . | *vĕnĭ** |
| 29. Grône . . . . | *vẽ̀nĭ̀k* |
| 30. Évolène . . . | *vënĭ* |
| 31. Grimentz . . . | **vẽ̀nĩn** |

*TP* col. 390 «(Le médecin a dû) venir»

**Cartographie**

Les parlers valaisans présentent 6 types d'infinitifs qui remontent tous à l'infinitif latin -ĪRE, par différentes évolutions phonétiques. Souvent différentes formes coexistent dans un même parler. Ce polymorphisme a déjà été observé par la recherche dialectologique du début du XX$^{e}$ siècle (cf. FANKHAUSER 1911: 59); la plupart des formes a également été relevée par les *TP* col. 390 (cf. ci-dessous):

– formes «de base» du type [ven'i],

– formes qui présentent une diphtongaison de la désinence du type [ven'ei],

– formes qui présentent une «diphtongue durcie» en -[iġ, ik] (pour la notion de «diphtongue durcie», cf. la note 1 du commentaire de la carte 41310).

À ces trois types de base s'ajoutent les formes dans lesquelles le [n] de la base verbale provoque une nasalisation de la désinence :

– formes nasalisées «de base» du type [ven'ĩ],

– formes nasalisées diphtonguées du type [ven'ẽĩ],

– formes nasalisées des diphtongues durcies du type [ven'ĩŋ].

Pour ne pas surcharger la carte, nous n'y tenons pas compte de l'amuïssement du [v]- initial (formes du type [en'i, in'i] 'venir') dans de nombreux parlers.

**Analyse**

Cette carte complète et précise la carte 41310 «*dormir*», autre verbe dont la désinence en -[ir] est précédée d'une consonne nasale. La majorité des parlers possède un infinitif en -*i*. La nasalisation de la désinence, sous l'influence du -*n*- final de la base verbale, n'est pas rare. Les formes à diphtongue durcie sont groupées dans la région de Sierre, où elles sont pourtant concurrencées par des formes nasalisées «simples» et des formes nasalisées dipthonguées. Les formes nasalisées diphtonguées se retrouvent dans les deux parlers du Val d'Illiez.

Dans certains parlers du Valais épiscopal (Évolène, Nendaz, St-Jean), on observe la palatalisation du [n] final de la base verbale en [ɲ], vraisemblablement par analogie avec les formes de la première personne du singulier ([vˈiɲɔ] ‘je viens’).

## 4.2. Le participe passé

**Remarques générales concernant tout le chapitre**

Comme pour l’infinitif, ce chapitre distingue trois types de conjugaisons:

(1) les verbes issus de la 1re conjugaison latine en -ĀRE, qui, en francoprovençal, se scindent en deux groupes, conjugaison 1A et 1B (voir ci-dessous),
(2) les verbes issus de la 4e conjugaison latine en -ĪRE (2e conjugaison francoprovençale),
(3) tous les autres verbes qui présentent des paradigmes irréguliers (3e conjugaison francoprovençale).

En pratique, on constate cependant que dans nos parlers, de nombreux phénomènes d’analogie – que nous tenterons de décrire – ont perturbé cette classification.

En ce qui concerne le participe passé, les cartes n° 42110 à 42220 documentent la morphologie des verbes réguliers de la 1re conjugaison latine (< lat. -ĀTU, -ĀTA) selon la bipartition de ces verbes qui est caractéristique pour le francoprovençal:

– les cartes n° 42110, 42120 et 42130 (*ASSĒDĬTĀTU, *ASSEDĬTĀTA ‘assis, assise’) et 42140 («*compté*») pour des verbes sans radical à effet palatalisant (conjugaison 1A),
– les cartes n° 42150, 42151 et 42152 («*tiré*»), 42210, 42211 et 42212 («*mangé*») et 42220 («*baillé*» ‘donné’) pour les verbes dont le radical exerce une influence palatalisante (conjugaison 1B).

Les cartes n° 42310 à 42360 sont consacrées aux formes des conjugaisons irrégulières.

En plus de la morphologie verbale, les cartes de ce chapitre s’intéressent aussi aux questions de l’accord du participe passé et à la formation du passé composé (et surcomposé).

**Carte n° 42110: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): le participe passé *ASSEDITĀTU ‘assis’, masculin singulier et pluriel**

**Corpus**

En francoprovençal – mais aussi en occitan, en ancien français, en ancien italien et dans de nombreux dialectes italiens (cf. *GPSR* 2: 19s., *FEW* 11: 406) – «*s’asseoir*» est un verbe régulier de la 1re conjugaison à radical non palatalisant: *asətą* (graphie du *GPSR*, < lat. *ASSĔDĬTĀRE). Dans notre enquête, nous avons utilisé ce verbe pour explorer la morphologie d’un participe passé régulier en -ĀRE sans influence palatalisante conjugué avec «*être*», s’accordant donc avec le sujet de l’énoncé, au masculin et au féminin, singulier et pluriel.

Le questionnaire comprend 8 énoncés pour le passé composé de «*s’asseoir*», qui documentent les formes du participe au masculin et au féminin, singulier et pluriel. Au masculin singulier et pluriel, tous les parlers sont attestés en principe, mais quelques lacunes quant à la forme du participe sont dues à l’emploi de la tournure adverbiale alternative «*être* [a ʃətˈɔ̃]» ‘être assis’ (cf. *GPSR* 1: 105 s.v. *achètǫn*, *GPSR* 2: 48 s.v. *a sətǫn* et *GPSR* 2: 563 s.v. *bòtsǫn*, *FEW* 11: 403b).

**Relevés antérieurs**

Le participe masculin singulier «*assis*» fait l'objet de la carte *ALF* n° 63. Les *TP* n'ont pas relevé la forme.

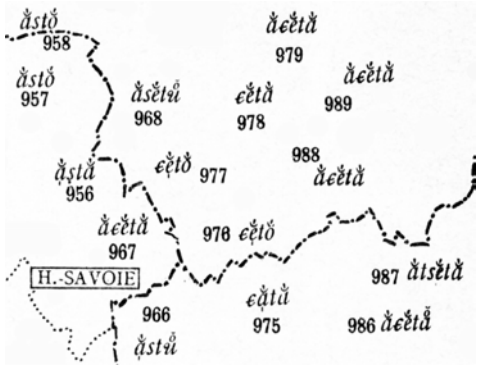


*ALF* carte n° 63 «(je me suis) assis (sous un arbre)»

**Cartographie, analyse**

– Tous les parlers étudiés présentent des désinences du participe passé qui correspondent à l'évolution phonétique régulière de lat. -A tonique libre en francoprovençal: > -[a, ɑ], parfois vélarisé en -[o, ɔ], voire fermé en -[u, ʊ]. Les formes en [a, ɑ] caractérisent plutôt les parlers orientaux, celles en [o, ɔ] se trouvent surtout au centre et à l'ouest du domaine. Les formes en [u, ʊ] sont marginales (Orsières et les deux parlers valdôtains).

– Des différences mineures entre les parlers individuels qui n'affectent pas la morphologie de la désinence concernent une éventuelle chute de la voyelle initiale ([ʃɛt'a], etc.) ou l'amuïssement de la voyelle médiane atone ([aʃt'ɑ, ast'a], etc.).

– Dans tous les parlers, les formes du singulier et du pluriel masculins sont identiques, en principe. Quelques rares divergences ([ʃʲɛt'oː, ʃjët'ɑː] à ContheyF, [ʃɛt'ʊə] et [ʃɛt'o] à OrsièresF) sont de l'ordre du polymorphisme habituel dans nos parlers.

– Les formes d'*ASSĒDĬTĀTU ne montrent aucune influence analogique de la conjugaison 1B.

**Carte n° 42120: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): le participe passé *ASSEDITĀTU 'assis', féminin singulier et pluriel**[1]

**Corpus**

Le questionnaire comprend 8 énoncés pour le passé composé de «*s'asseoir*», qui documentent les formes du participe au masculin et au féminin, singulier et pluriel. Au féminin singulier, tous les parlers sont attestés au moins deux fois; au pluriel, nous avons dû combler des lacunes dans cinq parlers par des formes provenant d'autres verbes de la conjugaison 1A.

[1] Pour les informations générales concernant le corpus et les relevés antérieurs, voir le début du commentaire de la carte n° 42110.

**Cartographie, analyse**

– Tous les parlers étudiés possèdent des formes marquées du féminin singulier du type -['aɛ, 'ɑɛ, 'aɪ, 'aʏ], etc., parfois avec un [j] de transition qui évite l'hiatus -['ajə, 'ɑjɛ, ɑjʏ], etc. Ces formes ne correspondent pas à une évolution phonétique régulière du participe latin -ĀTA, mais sont le résultat d'une réfection analogique permettant de distinguer le féminin du masculin, évolution déjà attestée en ancien francoprovençal, probablement à partir des formes du pluriel -['aɛ, 'ajɛ] < -ĀTAS qui se sont développées de manière régulière (cf. HAFNER 1955: 21). En effet, dans 15 parlers étudiés sur 25, les formes du singulier sont identiques à celles du pluriel.

– Suite à une évolution ultérieure (cf. HAFNER 1955: 21), dix de nos parlers possèdent actuellement une forme du féminin pluriel qui se distingue de celle du singulier (-['aɛ] /v/ -[e, eje, ɛi, i], etc.). Ces formes se trouvent en particulier dans l'Est du domaine, mais aussi au sud/sud-ouest de Martigny.

– Comme pour le masculin, des différences mineures entre les parlers individuels qui n'affectent pas la morphologie de la désinence concernent une éventuelle chute de la voyelle initiale ([ʃə̈t'aɛ], etc.) dans plusieurs parlers ou l'amuïssement de la voyelle médiane atone ([aθt'aɛ, ast'ajə], etc.) à Sixt.

– Plusieurs témoins, dans une partie de leurs réponses, omettent l'accord au féminin, singulier ou pluriel, et utilisent la forme invariable du masculin singulier/pluriel. Cela concerne aussi bien des locutrices que des locuteurs:

> ʃɛ ɐʃët'**aː** ʃʏ nɐ ʃ'eːzᵊ
> *Je suis assis(e) sur une chaise*. (SavièseF)

> la m'ɑrə ʃ œt ɐʃəᵈz'**ɐ** ʊ bɔr də la kᵛu$^{g}$se
> *La mère s'est assis(e) sur le bord du lit*. (MiègeM)

Dans plusieurs cas, l'accord au féminin n'est pas réalisé dans des énoncés au féminin qui remplacent «nous» par «on»:

> ma mɲat ɛ mɛː ɑ̃ s œt asət'**ʊ** djɛ̃ l 'ɛɹbɐ
> *Ma fille et moi on s'est assis dans l'herbe*. (La Chapelle-d'AbondanceF)

> nː- œ ma fœð ë pɥi - ma lɐ gam'ine s- e pi mœ ɔ̃ s œ ɑset'**o** sy l 'ɛʁba
> *N.. euh ma fille et puis .. ma la gamine s.. et puis moi on s'est assis sur l'herbe*. (Val-d'IlliezF)

---

**Carte n° 42130: Synthèse: *ASSEDITĀTU / *ASSEDITĀTA 'assis, assise': l'accord du participe passé conjugué avec «*être*»**

**Cartographie, analyse**

En reprenant les données des cartes n° 42110 pour le masculin et 42120 pour le féminin, la carte n° 42130 présente en synthèse le système de l'accord d'un participe passé conjugué avec «*être*» d'un verbe régulier appartenant à la conjugaison 1A. Elle illustre la co-présence dans l'espace valaisan de deux systèmes différents:

système 1: forme identique pour le masculin singulier et pluriel; forme identique pour le féminin singulier et pluriel; distinction des deux genres.

système 2: forme identique pour le masculin singulier et pluriel; formes distinctes pour le féminin singulier et pluriel; distinction des deux genres.

Comme cela ressort des données de la carte n° 42120, le système 2 se trouve en particulier dans les parlers de l'Est valaisan, mais aussi au sud/sud-ouest de Martigny.

---

**Carte n° 42140: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): le participe passé (masculin singulier) de «*compter*»**

**Corpus**

La carte s'appuie sur les réponses à l'énoncé «*J'ai compté une douzaine d'hirondelles sur le fil*» du questionnaire commun aux deux sexes. Malgré des reformulations par quatre informateurs, tous les parlers sont documentés.

**Relevés antérieurs**

Le participe passé «*compté*» n'a pas été relevé par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

La carte sert à étayer les résultats obtenus par la carte n° 42110 (*ASSĒDĬTĀTU 'assis'). Comme sur cette dernière, tous les parlers documentés présentent des désinences du participe passé qui correspondent à l'évolution phonétique régulière de lat. -Ā tonique libre en francoprovençal: > -[a, ɑ] , parfois vélarisé en -[o, ɔ] , voire fermé en -[u, ʊ] . La répartition géolinguistique des formes est très similaire à celle de la carte n° 42110: les formes en [a, ɑ] caractérisent plutôt les parlers orientaux, celles en [o, ɔ] se trouvent surtout au centre et à l'ouest du domaine. Les formes en [u, ʊ] sont marginales: Les Marécottes, Liddes et Lourtier (dans ces deux parlers en alternance avec des formes en [o]), ainsi que les deux parlers valdôtains.

Les formes de «*compté*» ne montrent aucune influence analogique de la conjugaison 1B.

---

**Carte n° 42150: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): le participe passé de «*tirer*». (1) Forme du radical et types lexicaux**

**Corpus**

Les cartes n° 42150, 42151 et 42152 «*tiré*» sont complémentaires. Elles utilisent les données provenant de l'énoncé «*J'ai tiré trois lièvres à la chasse*» du questionnaire commun aux deux sexes. 48 informateurs sur 50 ont produit la réponse correspondante, mais dans 8 cas en utilisant des verbes alternatifs («*tué*, *attrapé*») qui n'appartiennent pas à la conjugaison 1B et qui ne seront donc pas étudiés

ici. Malgré les lacunes qui en résultent, le participe passé de «*tirer*» est attestée dans tous les parlers à l'exception de Torgnon.

Pour une meilleure lisibilité des cartes et pour faciliter la comparaison entre les différents types de conjugaison (et les formes de l'infinitif), nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (ici, carte n° 42150) et sur la forme de la désinence de l'autre (carte n° 42151). La carte n° 42152 présente la synthèse des deux cartes précédentes.

**Relevés antérieurs**

Le participe passé «*tiré*» n'a pas été relevé par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

L'origine du verbe «*tirer*» (francoprovençal [tərj'e], etc.) est très discutée dans la recherche (cf. *FEW* 6/1: 418-419). À la différence du français *tirer* dont le radical ne montre aucune influence palatalisante, les formes francoprovençales remontent sans aucun doute à une base palatalisante (ancien francoprovençal *tirier*, cf. HAFNER 1955: 63s).

La carte n° 42150 distingue les différentes formes du radical de «*tiré*» et documente les types lexicaux alternatifs.

– symbolise les formes qui sont issues d'une métathèse [tir]- > [tri]-.

– [tɪrj-; tɪri-; tïri-], [teri-; tëri-; tɛrj-], [tørj-; tœrɪ-; tərɪ-] et [tiɛri-] distinguent les différentes voyelles du radical de «*tiré*».

Verbes alternatifs:

– représente les formes du participe «*tué*» (< lat. TUTĀTU; cf. *FEW* 13/2: 446s.), utilisé par plusieurs témoins.

– représente la forme [akap'ʊ] 'attrapé', probablement un composé du type *AD-CAPPĀTU (cf. *FEW* 2: 273), attestée uniquement chez l'informateur de Torgnon.

– représente la forme [tʁe] 'tiré' (< lat. TRACTU; cf. *FEW* 13/2: 178), uniquement attestée chez l'informateur VouvryM1.

**Carte n° 42151: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): le participe passé de «*tirer*». (2) La forme de la désinence**[1]

**Cartographie, analyse**

Les désinences du participe passé de «*tirer*» dans les parlers documentés correspondent dans leur quasi-totalité aux formes attendues pour un verbe de la conjugaison 1B (cf. les formes analogues de «*mangé*», carte n° 42211): la plupart des formes actuelles remontent à la forme palatalisée *tirier, tirié* de l'ancien francoprovençal (cf. HAFNER 1955: 63s.).

[1] Pour les informations générales concernant le corpus et les relevés antérieurs, voir le début du commentaire de la carte n° 42150.

– Les désinences [-i'a, -ja] sont le résultat attesté depuis l'ancien francoprovençal pour les participes en -ĀTU après radical palatalisant (HAFNER 1955: 65s.). Dans nos parlers, elles ne se confondent pas avec le résultat de la conjugaison 1A (cf. les cartes n° 42110 et 42140): leur [a] peut se centraliser en [ɐ], mais ne se vélarise pas en [ɑ] > [ɔ].

– La désinence [jʊ] n'est attestée qu'à Bionaz dont le parler a généralisé de manière analogique la désinence [ʊ] de la conjugaison 1A à la plupart des verbes de la conjugaison 1B. La présence du [j] dans la forme [tœrɪj'ʊ] de Bionaz montre qu'initialement, il s'agit bien d'une forme palatalisée.

– Vraisemblablement, les désinences [je, jɛ] qui apparaissent à St-Jean et à Troistorrents à côté des formes en [ja] ne sont pas étymologiques même si [je, jɛ] est le stade antérieur, en ancien francoprovençal, de [-i'a, -ja]. Plutôt que d'y voir une conservation des formes anciennes à côté du résultat actuel, nous pensons qu'elles s'expliquent de manière analogique par la forme de l'infinitif dont la désinence [je, jɛ] est régulière pour des verbes de la conjugaison 1B (cf. carte n° 41211).

---

**Carte n° 42152: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): le participe passé de «*tirer*». (3) Synthèse**

**Cartographie, analyse**

Pour une meilleure lisibilité des cartes et pour faciliter la comparaison entre les différents types de conjugaison (et les formes de l'infinitif), nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (carte n° 42150) et sur la forme de la désinence de l'autre (carte n° 42151). La carte n° 42152 visualise la synthèse des deux cartes précédentes, où se trouvent les informations détaillées concernant le radical et la désinence du participe passé «*tiré*». Elle ne fournit aucune information supplémentaire.

---

**Carte n° 42210: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): le participe passé de «*manger*». (1) L'évolution de -C$^{A}$- intervocalique**

**Corpus**

Les cartes n° 42210, 42211 et 42212 «*mangé*» sont complémentaires. Elles utilisent les données provenant de l'énoncé «*Le renard a mangé deux poules*» du questionnaire commun aux deux sexes, ainsi que de trois énoncés du questionnaire féminin: «*Des châtaignes, j'en ai eu mangé*», «*J'ai mangé de la confiture de groseilles*» et «*Si j'avais chassé la chèvre du jardin, elle n'aurait pas mangé mes laitues*». La forme voulue est attestée au moins une fois dans tous les parlers à l'exception de Chalais, malgré plusieurs lacunes dues à l'emploi de verbes alternatifs pour «*manger*»: [pek'ɑ] 'manger, surtout pour les animaux mais aussi pour les humains' (17 occurrences), [maʃj'ɛ] 'manger, en parlant des bêtes' (Évolène).

**Relevés antérieurs**

Le participe passé «*mangé*», verbe type pour la conjugaison 1B, fait l'objet de la col. 214 «j'ai mangé (du pain)» des *TP*. Les formes recueillies illustrent en bonne partie la diversité formelle de son radical – et une grande homogénéité apparente de sa désinence qui n'est pas entièrement confirmée par la carte 809 de l'*ALF* – dans les parlers valaisans.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | dz* | ě* | mėdyă |
| 18. Collombey. . . | (y) | ĭ | mãẽndjyă* |
| 19. Champéry. . . | | i | mẽdjǻ |
| 20. Martigny . . . | l | i | *mėdzǎ |
| 21. Orsières . . . | l | ĭ | mëdjyǎ* |
| 22. Lourtier . . . | y | é | *mėdzyă* |
| 23. Fully . . . . | *n | *ĩ* | mėdză |
| 24. Conthey . . . | *n | ĭ | mẽĩdjyă* |
| 25. Nendaz. . . . | | ĭ | *mĭ̀ndjyă |
| 26. Savièse. . . . | | *ě́ | mè̃ndỷă* |
| 27. Ayent . . . . | l̥ | é | mẽĩ̄jyă |
| 28. Miège . . . . | y | ě́i | *mĩndzyă* |
| 29. Grône . . . . | y | é | mẽ̆ndj̄yă* |
| 30. Évolène . . . | y | ě́* | mi̇njyă* |
| 31. Grimentz . . . | y | é | mè̄zyă* |

*TP* col. 214 «j'ai mangé (du pain)»

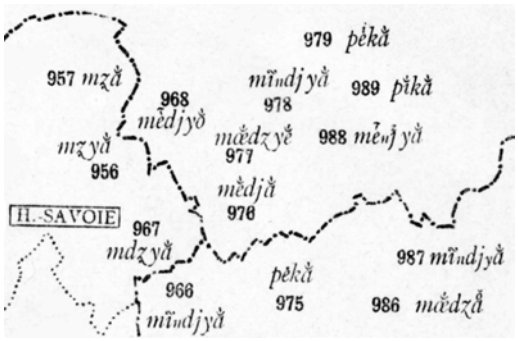


*ALF* carte n° 809 «mangé»
(quand elles ont - trop de trèfle)

**Cartographie, analyse**

Pour une meilleure lisibilité des cartes et pour faciliter la comparaison entre les différents types de conjugaison (et les formes de l'infinitif), nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (ici, carte n° 42210) et sur la forme de la désinence de l'autre (carte n° 42211). La carte n° 42212 présente la synthèse des deux cartes précédentes.

La carte n° 42210 se concentre sur les différentes résultats de l'évolution phonétique du -C- latin intervocalique devant -A- dans le radical du participe passé «*mangé*» (< lat. MANDŪCĀTU). Elle est évidemment parallèle à la carte n° 41210 qui aborde la même question pour les formes de l'infinitif. Elle ne tient pas compte de la qualité de la voyelle du radical qui est [ĩ, ỹ, œ̃] et quelques variantes ultérieures, nasalisées ou non, et dont l'origine (< lat. *MINDŪCARE?) n'est pas entièrement clarifiée (cf. *FEW* 6/1: 176s.).

Pour l'évolution phonétique du -C- latin intervocalique devant -A-, nous distinguons

- les formes «chuintantes», affriquées ([dʒ, dʑ]) ou non affriquées ([ʒ]),
- les formes «sifflantes», affriquées ([dz]) ou non affriquées ([z]),
- les formes interdentales ([ð]),
- et une forme qui réduit l'affriquée à [d] ([ ]).

Parmi ces différentes solutions, les formes non affriquées ([ ], [ ]) se trouvent surtout dans les parlers valaisans orientaux, mais à la différence des formes analogues de l'infinitif (carte n° 41210), elles apparaissent aussi dans plusieurs parlers occidentaux. La consonne interdentale ([ ]) n'apparaît qu'à Val-d'Illiez et à Sixt.

**Carte n° 42211: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): le participe passé de «*manger*». (2) La forme de la désinence**[1]

**Cartographie, analyse**

Les désinences du participe passé de «*manger*» dans les parlers documentés correspondent dans leur quasi-totalité aux formes attendues pour un verbe de la conjugaison 1B (cf. les formes analogues de «*tiré*», carte n° 42151): elles remontent à la forme palatalisée *mengier*, *mengié* attestée en ancien francoprovençal (cf. HAFNER 1955: 63s.).

– Les désinences [-iˈa, -ja] sont le résultat attesté depuis l'ancien francoprovençal pour les participes en -ĀTU après radical palatalisant (HAFNER 1955: 65s.). Dans nos parlers, elles ne se confondent pas avec le résultat de la conjugaison 1A (cf. les cartes n° 42110 et 42140): leur [a] peut se centraliser en [ɐ], mais ne se vélarise pas en [ɑ] > [ɔ].

– Les désinences [jˈɐ] et [jˈœ], etc. reflètent sans doute la tendance phonétique bien documentée dans les parlers valaisans de centraliser toutes les voyelles antérieures et postérieures, en l'occurrence, ici, les [a, ɑ] étymologiques.

– La désinence [ʊ] n'est attestée qu'à Bionaz dont le parler a généralisé de manière analogique la désinence [ʊ] de la conjugaison 1A à la plupart des verbes de la conjugaison 1B.

– Vraisemblablement, les désinences [je, jɛ] qui apparaissent à Isérables, Lourtier et Sixt à côté des formes en [ja] ne sont pas étymologiques même si [je, jɛ] est le stade antérieur, en ancien francoprovençal, de [-iˈa, -ja]. Plutôt que d'y voir une conservation des formes anciennes à côté du résultat actuel, nous pensons qu'elles s'expliquent de manière analogique par la forme de l'infinitif dont la désinence [je, jɛ] est régulière pour des verbes de la conjugaison 1B (cf. carte n° 41211). Quant aux formes en [i], [e] et [iˈe] de Torgnon, elles correspondent également aux désinences de l'infinitif de la conjugaison 1B (cf. cartes n° 41211 et 41230).

– À la différence de ce qui s'observe pour les formes du participe passé de «*tirer*» où le [i] ou [j] est conservé dans toutes les attestations, on constate que dans certains parlers ([mʏdʒˈa]) à Chamoson, [mʏdzˈa] à Fully, [mĩdʒʲˈɑ] à Savièse, etc.), le [j] étymologique qui résulte de l'évolution de la désinence -ĀTU après radical palatalisant est à peine audible ou a été résorbé par la consonne finale du radical.

**Carte n° 42212: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): le participe passé de «*manger*». (3) Synthèse**

**Cartographie**

La carte n° 42212 visualise la synthèse des deux cartes précédentes, 42210 et 42211, où se trouvent les informations détaillées concernant le radical et la désinence du participe passé «*mangé*». Elle ne fournit aucune information supplémentaire.

[1] Pour les informations générales concernant le corpus et les relevés antérieurs, voir le début du commentaire de la carte n° 42210.

**Carte n° 42220: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): le participe passé «*baillé*» (< lat. BAJULĀTU) 'donné'**

**Corpus**

Le participe passé «*baillé*» 'donné' a fait l'objet de l'énoncé «*On lui a donné une fessée. Il a les fesses rouges*» du questionnaire commun aux deux sexes. 48 informateurs sur 50 ont produit l'énoncé dialectal correspondant, mais les tournures alternatives sont assez nombreuses. Les deux témoins de St-Jean ont utilisé le verbe [dɔ̈nˈɑ], comme pour l'infinitif (cf. la carte n° 41230; pour la concurrence de «*bailler*» et «*donner*» en Suisse romande, cf. *GPSR* 5: 865a, où les parlers du Val d'Anniviers sont considérés comme une zone de résistance à l'avancée du type «*bailler*»). Sept témoins ont utilisé le verbe «*fouetter*» («*on l'a fouetté*»). Les attestations supplémentaires, dans des énoncés spontanés, sont rares, de sorte que les parlers de Lens, Miège, Val-d'Illiez et Vouvry ne sont pas attestés.

**Relevés antérieurs**

Le participe passé «*baillé*» fait l'objet de la col. 391 «il m'a donné» des *TP*. Les formes recueillies montrent une grande homogénéité, à l'exception de l'évolution phonétique du *-l-* palatalisé. La carte *ALF* n° 417 «(il lui a) donné» n'apporte pas d'informations supplémentaires.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | ȅ* | *m a* | **băyă* |
| 18. Collombey. . . | | *m a* | *băẓă** |
| 19. Champéry. . . | ĕ | *m a* | *băẓắ* |
| 20. Martigny . . . | | *m a* | *băyȁ* |
| 21. Orsières . . . | | *m ă* | *bȧyȁ** |
| 22. Lourtier . . . | | *m a* | *bȁḷȁ* |
| 23. Fully . . . . | ĭ | *m a* | *băḷă** |
| 24. Conthey . . . | ė* | *m a* | *băyă* |
| 25. Nendaz. . . . | | *m a* | *băyă* |
| 26. Savièse. . . . | | *m a* | *bală* |
| 27. Ayent . . . . | | *m a* | *baɫa** |
| 28. Miège . . . . | ė | *m a* | *băḷă* |
| 29. Grône . . . . | ĭ | *m a* | *băḷă* |
| 30. Évolène . . . | | *m a* | *băḷă* |
| 31. Grimentz . . . | ĭ* | *m a* | *dȍnā* |

*TP* col. 391 «il m'a donné»

**Cartographie, analyse**

Les désinences du participe passé de «bailler» dans les parlers documentés correspondent très majoritairement aux formes attendues pour un verbe de la conjugaison 1B (cf. les formes analogues de «mangé», carte n° 42211):

– Les désinences [-ʎa, -ja], etc. correspondent au résultat attesté depuis l'ancien francoprovençal pour les participes en -ātuaprès radical palatalisant (Hafner 1955: 65s.). Dans nos parlers, ces formes ne se confondent pas avec le résultat de la conjugaison 1A (cf. les cartes n° 42110 et 42140): leur [a] peut se centraliser en [ɐ], mais ne se vélarise pas en [ɑ] > [ɔ].

– La désinence [jə] de Chamoson reflète sans doute la tendance phonétique bien documentée dans les parlers valaisans de centraliser toutes les voyelles antérieures et postérieures, en l'occurrence, ici, le [a] étymologique.

– La désinence [jʊ] n'est attestée qu'à Bionaz – dont le parler tend à généraliser de manière analogique la désinence [ʊ] de la conjugaison 1A à la plupart des verbes de la conjugaison 1B – mais ici à côté de la forme régulière [-ʎ'a].

– Vraisemblablement, les désinences [ʎe, jɛ] qui apparaissent à Sixt, Nendaz et Torgnon, toujours à côté des formes en [ʎa, ja], ne sont pas étymologiques même si [ʎe, ʎɛ] est le stade antérieur, en ancien francoprovençal, de [ʎa, ja]. Plutôt que d'y voir une conservation des formes anciennes à côté du résultat actuel, nous pensons qu'elles s'expliquent de manière analogique par la forme de l'infinitif dont la désinence [ʎe, jɛ], etc. est régulière pour des verbes de la conjugaison 1B (cf. carte n° 41230). Probablement la forme [bæ̃] d'Évolène appartient également à cette série, avec une anticipation de la nasalité de l'article indéfini qui suit.

---

**Carte n° 42310: «*être*»: les formes du participe passé**

**Généralités**

La carte n° 42310 regroupe toutes les informations disponibles pour la morphologie du participe passé et la syntaxe du passé composé d'«*être*». Pour une présentation simplifiée de la syntaxe du passé composé du même verbe, basée sur les mêmes données, voir la carte n° 42311.

**Corpus**

Tous les parlers étudiés remplacent très souvent «*être allé*» par «*avoir été*» (cf. *GPSR* 1: 284). Par conséquent, la plupart des attestations pour le participe passé d'«*être*» proviennent de la séquence d'énoncés du questionnaire commun contenant une forme du passé composé d'«*aller*»: «*Hier après-midi, je suis allé(e) aux foins*», «*Où est-ce que tu es allé(e)?*», «*Avant-hier soir, il est allé au café*», «*Avant, il était allé à la grange*», «*Ce matin, elle est allée au galetas*», «*Dimanche passé, ils sont allés à l'église*», «*Hier soir, elles sont allées à la messe*». À cela s'ajoutent certaines attestations supplémentaires provenant de reformulations ou de réponses spontanées. En tout, nous avons recueilli 281 attestation.

**Relevés antérieurs**

La forme du participe passé d'«*être*» et la formation du passé composé ont été relevés par deux énoncés des *TP* (col. 306 «elle a été (mal chantée)» et 308 «elles ont été (mal chantées)»). Les réponses montrent trois types de formation: (1) «*avoir été*» (5 parlers: St-Gingolph, Collombey, Champéry, Nendaz, Évolène), (2) «*être été*», le plus souvent avec accord du participe en genre et en nombre (7 parlers: Martigny, Orsières, Lourtier, Fully, Conthey, Savièse, Grône), (3) «*être eu*», avec substitution du participe d'«*être*» par celui d'«*avoir*», en partie également avec accord du participe (3 parlers: Ayent, Miège et Grimentz). Les cartes *ALF* 521 «(la chaleur) a été (tardive)», 522 «nous avons été (riches et heureux)» et 1710 «elle a été (bien soignée)» n'apportent pas d'informations supplémentaires significatives.

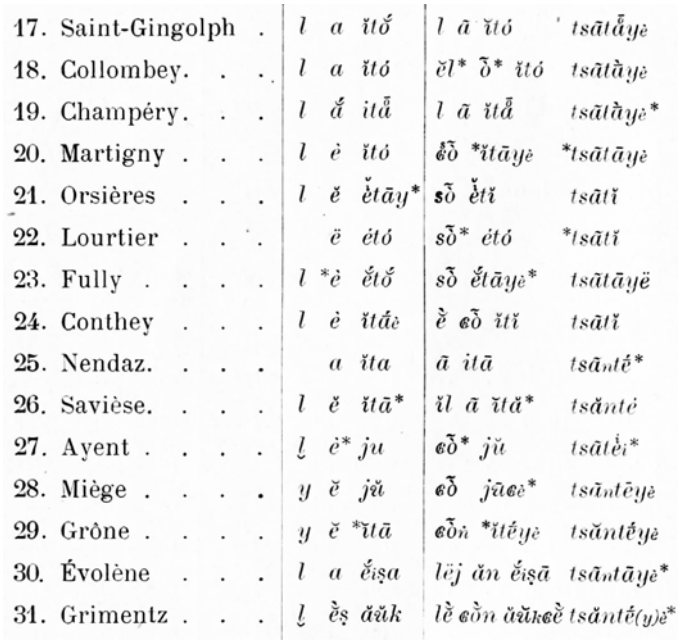

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *l a ĭtŏ́* | *l ã ĭtó* | *tsãtā̆yė* |
| 18. Collombey. . . | *l a ĭtó* | *ĕl* ɔ̃* ĭtó* | *tsãtȁyė* |
| 19. Champéry. . . | *l ā́ itā̆* | *l ã ĭtā̆* | *tsãtȁyė** |
| 20. Martigny . . . | *l è ĭtó* | *ɛ̀ɔ̃ *ĭtāyė* | **tsãtāyė* |
| 21. Orsières . . . | *l ĕ ĕ̀tāy** | *sɔ̃ ĕ̀tĭ* | *tsãtĭ* |
| 22. Lourtier . . . | *ë étó* | *sɔ̃* étó* | **tsãtĭ* |
| 23. Fully . . . . | *l *è ĕ́tŏ́* | *sɔ̃ ĕ́tāyė** | *tsãtāyë* |
| 24. Conthey . . . | *l è ĭtā́ė* | *ɛ̀ ɛɔ̃ ĭtĭ* | *tsãtĭ* |
| 25. Nendaz. . . . | *a ĭta* | *ã itā* | *tsãₙtḗ** |
| 26. Savièse. . . . | *l ĕ ĭtā** | *ĭl ã ĭtă** | *tsănté* |
| 27. Ayent . . . . | *l̥ è* ju* | *ɛɔ̃* jŭ* | *tsãtè̥i** |
| 28. Miège . . . . | *y ĕ jŭ* | *ɛɔ̃ jūɛė** | *tsãₙtēyė* |
| 29. Grône . . . . | *y ĕ *ĭtā* | *ɛɔ̃ṅ *ĭtḗyė* | *tsăntḗyė* |
| 30. Évolène . . . | *l a ĕ́iṣa* | *lëj ăn ĕ́iṣā* | *tsãₙtāyė** |
| 31. Grimentz . . . | *l̥ ɛ̀ṣ ăŭk* | *lɛ̀ ɛɔ̀n ăŭkɛɛ̀* | *tsăntḗ(y)ė** |

*TP* col. 306 «elle a été (mal chantée)» et 308 «elles ont été (mal chantées)»

**Cartographie, analyse**

Dans la carte, nous distinguons

(1) ▭ les formes en principe invariables du participe passé d'«*être*» ([it'a, et'o], etc., < latin STATU, du paradigme de STARE) dont le passé composé se forme avec «*avoir*» (comme en français) – un accord logique avec le sujet ne s'observe que dans un énoncé de l'informatrice d'Isérables,

(2) △ les formes du participe passé d'«*être*» (également [it'a, et'o], etc., < latin STATU), mais dont le passé composé se forme avec «*être*» (comme en italien ou en occitan), et qui s'accordent en principe avec le sujet du verbe.

(3) En jaune (⬭, ▭, ◐, etc.), nous symbolisons les différentes formes du participe passé d'«*avoir*» ([a'up, ʒuk, ty], etc., < latin *HABŪTU) qui sont entrées dans le paradigme d'«*être*», forment le passé composé avec «*être*» («*être eu*» pour «*avoir été*») et s'accordent en général en genre et en nombre avec le sujet du verbe (pour des précisions sur la morphologie de ces formes, voir la carte n° 42315).

Selon nos relevés, les trois formations déjà attestées par les *TP* restent bien vivantes. Ce que les *TP* ne montrent pas, c'est qu'en partie elles peuvent coexister dans un même parler. En outre, le type (3) «*être eu*» est beaucoup plus largement implanté que ne le laissent penser les listes des *TP*: il se trouve dans 11 parlers sur 25, surtout dans l'est du domaine, mais aussi aux Marécottes et à Liddes, et même dans des parlers où la forme manque dans les *TP* (Évolène, Nendaz).

Dans nos matériaux, les formes du type (1) et (2) coexistent à Vouvry, Sixt, Chamoson, Isérables, Lourtier et Torgnon.

Les formes du type (3) coexistent avec le type (1) ou (2) dans quatre parlers:

– à Évolène et à Hérémence, les formes du type «*être e*u» sont clairement majoritaires. Dans les deux parlers, 15 attestations d'«*être eu*» s'opposent à une seule forme du type «*être été*». Les deux formes ne sont pas interchangeables: d'après nos informateurs, «*être été*» apparaît dans les tournures passives (cf. les énoncés «*Le tablier est été bien repassé*» à Évolène, «*la vieille église qui a été démolie*» à

Hérémence), comme dans les deux tournures passives documentées dans les *TP*; «*être eu*» est employé comme substitut d'«*être allé*» (cf. aussi *GPSR* 6: 907, II.4.b).

– à Nendaz, l'informatrice privilégie les formes du type «*avoir été*» (9 occurrences) contre 1 attestation pour «*être été*», alors que l'informateur montre un équilibre presque parfait entre «*avoir été*» (6 attestations) et «*être eu*» (7 attestations).

– à Liddes le témoin masculin a produit 2 attestations d'«*être eu*» contre 6 attestations pour «*être été*». L'informatrice de Liddes n'a répondu que par des formes du type ««*être été*» (5 attestations).

---

**Carte n° 42311: «*être*»: la formation du passé composé**

**Généralités**

La carte n° 42311 reprend les mêmes données que la carte n° 42310, mais, pour une meilleure lisibilité, présente la syntaxe du passé composé d'«*être*» de manière simplifiée, sans tenir compte des formes précises du participe. Pour les informations morphologiques plus détaillées, la composition du corpus et les relevés antérieurs, voir la carte n° 42310.

**Cartographie, analyse**

Dans la carte, nous distinguons

(1) □ «*avoir été*»: passé composé d'«*être*» formé avec le participe d'«*être*» (< lat. STATU, du paradigme de STARE 'être debout') et le verbe auxiliaire «*avoir*» (comme en français),

(2) △ «*être été*»: passé composé d'«*être*» formé avec le participe d'«*être*» (< lat. STATU) et le verbe auxiliaire «*être*» (comme en italien ou en occitan),

(3) ○ «*être eu*»: passé composé d'«*être*» formé avec le participe d'«*avoir*» (< lat. *HABŪTU) et le verbe auxiliaire «*être*», type de formation également attesté en franc-comtois (parler oïlique à substrat francoprovençal ancien), mais sinon unique, à notre connaissance, parmi les langues romanes, et bien présent dans d'autres parlers francoprovençaux de la Suisse romande aussi, selon le témoignage des *TP*.

Selon nos relevés, ces trois formations déjà attestées par les *TP* restent bien vivantes. Ce que les *TP* ne montrent pas, c'est qu'en partie elles peuvent coexister dans un même parler. En outre, le type (3) «être eu» est beaucoup plus largement implanté que ne le laissent penser les listes des *TP*: il se trouve dans 11 parlers sur 25, surtout dans l'est du domaine, mais aussi aux Marécottes et à Liddes, et même dans des parlers où la forme manque dans les *TP* (Évolène, Nendaz).

Dans nos matéraux, les formes du type (1) et (2) coexistent à Vouvry, Sixt, Chamoson, Isérables, Lourtier et Torgnon.

Les formes du type (3) coexistent avec le type (1) ou (2) dans quatre parlers:

– à Évolène et à Hérémence, les formes du type «*être e*u» sont clairement majoritaires. Dans les deux parlers, 15 attestations d'«*être eu*» s'opposent à une seule forme du type «*être été*». Les deux formes ne sont pas interchangeables: d'après nos informateurs, «*être été*» apparaît dans les tournures passives (cf. les énoncés «*Le tablier est été bien repassé*» à Évolène, «*la vieille église qui a été démolie*» à Hérémence), comme dans les deux tournures passives documentées dans les *TP*; «*être eu*» est employé comme substitut d'«*être allé*» (cf. aussi *GPSR* 6: 907, II.4.b).

– à Nendaz, l'informatrice privilégie les formes du type «*avoir été*» (9 occurrences) contre 1 attestation pour «*être été*», alors que l'informateur montre un équilibre presque parfait entre «*avoir été*» (6 attestations) et «*être eu*» (7 attestations).

– à Liddes le témoin masculin a produit 2 attestations d'«*être eu*» contre 6 attestations pour «*être été*». L'informatrice de Liddes n'a répondu que par des formes du type ««*être été*» (5 attestations).

**Carte n° 42315: «*avoir*»: les formes du participe passé**

**Corpus**

La carte n° 42315 regroupe toutes les informations disponibles pour la morphologie du participe passé d'«*avoir*». En francoprovençal valaisan, celui-ci se trouve non seulement dans le passé composé du verbe «*avoir*» («*avoir eu*») où il est invariable, mais aussi, dans 11 parlers enregistrés sur 21, dans le passé composé du verbe «*être*» («*être eu*», substitution du participe d'«*être*» par celui d'«*avoir*»; cf. carte n° 42310 et *GPSR* 6: 867a, 905a et surtout 906b-907a). Dans cette fonction il peut, facultativement, s'accorder en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Le passé composé d'«*avoir*» a été suscité par l'énoncé «*Notre chatte a eu six chatons*» du questionnaire commun (où il a cependant souvent été remplacé par la tournure «*Notre chatte a fait six chatons*»), par deux énoncés du questionnaire féminin qui essayaient de documenter son emploi dans des tournures surcomposées en emploi absolu («*Des châtaignes, j'en ai eu mangé*» et «*Des …* [légumes au choix des informatrices], *j'en ai eu planté*») et par un énoncé du questionnaire masculin («*Cette année, sur 13 veaux, j'ai eu 6 vachettes et 7 taurillons*)». En tout, nous avons recueilli 94 attestations.

Nos matériaux ne permettent pas d'étudier en détail le sémantisme du passé surcomposé en emploi absolu dans les parlers valaisans. Pour une analyse de son fonctionnement (en français standard et en français régional, analogue à celui de nos dialectes), cf. CORNU 1953, CARRUTHERS 1994, 1998, STHIOUL 2006, APOTHÉLOZ 2010.

Pour le passé composé d'«*être*» formé avec le participe d'«*avoir*», nous reprenons ici toutes les attestations déjà mentionnées à la carte n° 42310, 117 attestations en tout dans les 11 parlers concernés.

**Relevés antérieurs**

La forme du participe passé d'«*avoir*» a été relevée par la col. 386 des *TP* «j'ai eu (la fièvre)». À cela s'ajoutent les attestations pour «*être eu*» dans trois parlers valaisans (Ayent, Miège et Grimentz), dans les col. 306 et 308 des TP, documentées dans le commentaire de la carte n° 42310.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *dz* | *é* | *zŭ* |
| 18. Collombey. . . | *y* | *i* | *zŭ* |
| 19. Champéry. . . | | *i* | **zŭ* |
| 20. Martigny . . . | *l* | *i* | *j̄ŭ* |
| 21. Orsières . . . | *l* | *i* | *jŭ* |
| 22. Lourtier . . . | *y* | *é* | *zu* |
| 23. Fully . . . . | *n* | **ī** | *j̄ŭ* |
| 24. Conthey . . . | *n* | *i* | *j̄ŭ* |
| 25. Nendaz. . . . | | *ī* | *jŭ* |
| 26. Savièse. . . . | **nd* | *é** | *jŭ* |
| 27. Ayent . . . . | *l̨* | *é* | *jŭ* |
| 28. Miège . . . . | *y* | *é(i)* | *jŭ* |
| 29. Grône . . . . | *y* | *é* | *jŭ* |
| 30. Évolène . . . | | *é* | *jŭ(k)* |
| 31. Grimentz . . . | *y* | *é* | *ă·ə̆k* |

*TP* col. 386 «j'ai eu (la fièvre)»

**Cartographie, analyse**

Dans la carte, nous distinguons

(1) les formes invariables du participe passé d'«*avoir*» conjuguées avec «*avoir*» («*avoir eu*»), présentes dans tous les parlers valaisans,

(2) les formes du participe passé d'«*être*» conjuguées avec «*être*» («*être eu*») qui peuvent s'accorder en genre et en nombre avec le sujet du verbe, attestées dans nos matériaux dans 11 parlers valaisans sur 21, surtout dans l'est du domaine, mais aussi à Liddes et aux Marécottes.

Comme il s'agit du même participe utilisé pour les deux verbes, dans les parlers concernés, les deux séries sont formellement identiques.

D'un point de vue morphologique, nous distinguons

– les formes qui maintiennent une structure bisyllabique (comme en ancien français *ëu* ; < lat. *HABŪTU), avec ou sans maintien du [v] resultant du -B- intervocalique latin (pour cette question, voir aussi les formes de l'imparfait d'«*avoir*», carte n° 52230):

  - [aˈʊ], [aˈʊp] (avec une diphtongue durcie), et des formes féminines analogiques du type [aˈʊʃa, aˈʊgʃa], etc. à Lens, Montana et St-Jean,
  - [ajˈaʊ], etc. à Bionaz (sans formes féminines),
  - [ɑvˈy], etc. à Torgnon et [œːvy] à Sixt.

– les formes ayant agglutiné un [ʒ] initial d'origine analogique, propagé probablement à partir de la consonne de liaison dans des syntagmes du type [n ɛ̃ʒ y, no ʃɛ̃ʒ y] 'nous avons eu, nous sommes eu' (cf. *GPSR* 1, 162a):

  - avec maintien du timbre [u] dans les parlers du Valais épiscopal qui n'ont pas conservé de forme bisyllabique: [ʒu], [ʒuk] (avec diphtongue durcie) et des formes féminines analogiques [ʒˈukʃa], etc. à Chalais, Évolène, Hérémence et Miège, partiellement à Arbaz et à Nendaz,

- avec passage de la voyelle à [y] dans les parlers du Valais central: Savièse, Conthey, Fully et en partie Arbaz sur la rive droite du Rhône, Lourtier et en partie Nendaz sur la rive gauche.

– les formes ayant agglutiné un [z] initial qui s'expliquent de la même manière que les formes en [ʒ], avec une évolution phonétique divergente de la consonne de liaison, dans plusieurs parlers occidentaux: Vouvry, Troistorrents, Val-d'Illiez, Orsières et Chamoson; les formes en [z] et en [ʒ] sont co-présentes dans une zone de transition constituée dans nos données par les parlers d'Isérables et de Liddes.

– les formes ayant agglutiné un [t] initial d'origine analogique, propagé probablement à partir de la consonne de liaison dans des syntagmes du type [l ɔ̃t y] 'ils ont eu', [l ɛt y] 'il est eu', etc. (cf. *GPSR* 1, 162a) aux Marécottes.

– les formes en [y], rares dans nos matériaux (attestations isolées à Sixt, la Chapelle-d'Abondance, Lourtier, Arbaz, Miège et Évolène), identiques à la forme du participe passé d'«*avoir*» en français moderne, et qui pourraient être influencées par celui-ci.

**Carte n° 42320: «*être né*». Le participe passé de «*naître*» (masculin et féminin singulier)**

**Corpus**

Le paradigme «*être né*» au présent de l'indicatif a été enregistré aux six personnes grammaticales, avec des sujets grammaticaux féminins et masculins. Le corpus comprend 286 occurrences pour le singulier (138 formes féminines, 148 formes masculines).

**Relevés antérieurs**

Le participe passé «*né, née*» n'a pas été relevé par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

Les données disponibles permettent de distinguer 3 séries de formes :

(1) les formes qui représentent le type analogique *NASCŪTU, *NASCŪTA (avec différents traitements phonétiques du groupe -SC-) dans la plupart des parlers du Valais «épiscopal» (avec des attestations résiduelles à Fully, Lourtier et Orsières), mais aussi en Vallée d'Aoste,

(2) les formes qui remontent au latin NATU, NATA, avec des évolutions phonétiques autochtones, contrairement aux formes mentionnées sous (3), à Arbaz et à Orsières (avec des attestations résiduelles à Isérables),

(3) les formes correspondant à la forme française *né* (rarement avec, plus souvent sans accord audible au féminin), qui semblent s'être superposées aux formes plus traditionnelles en Valais occidental (Chablais, Valais «savoyard») et en Savoie, mais qui pénètrent aussi dans certains parlers «épiscopaux» (Hérémence, Miège) et en Vallée d'Aoste (Torgnon).

À cela s'ajoutent quelques attestations pour trois tours synonymes : «*être fait*», «*venir au monde*», «*voir le jour*», en concurrence avec la forme «française».

**Carte n° 42321: «*être né*». Le participe passé de «*naître*» (masculin et féminin pluriel)**

**Corpus**

Le paradigme «*être né*» au présent de l'indicatif a été enregistré aux six personnes grammaticales, avec des sujets grammaticaux féminins et masculins. Le corpus comprend 239 occurrences pour le pluriel (87 formes féminines, 152 formes masculines).

**Relevés antérieurs**

Le participe passé «*né, née*» n'a pas été relevé par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

Comme pour le singulier, les données disponibles permettent de distinguer 3 séries de formes :

(1) les formes qui représentent le type analogique *NASCŪTOS, *NASCŪTAS (avec différents traitements phonétiques du groupe -SC-) dans la plupart des parlers du Valais «épiscopal» (avec une attestation résiduelle à Fully), et en Vallée d'Aoste,

(2) les formes qui remontent au latin NATOS, NATAS, avec des évolutions phonétiques autochtones, contrairement aux formes mentionnées sous (3), à Arbaz et à Orsières,

(3) les formes correspondant à la forme française *né* (rarement avec, plus souvent sans accord audible au féminin), qui semblent s'être superposées aux formes plus traditionnelles en Valais occidental (Chablais, Valais «savoyard») et en Savoie.

À cela s'ajoutent des attestations pour les tours synonymes : «être fait», «venir au monde», en concurrence avec la forme «française».

**Carte n° 42330: «*pouvoir*»: les formes du participe passé**

**Corpus**

La carte n° 42330 utilise les données des énoncés «*Dans la forêt, j'ai pu voir trois écureuils*», «*Avant l'orage, j'ai pu écraser sept mouches d'un coup*» (questionnaire commun) et «*Ce printemps, on a pu sortir les génissons à la mi-avril*» (questionnaire masculin). Les reformulations sont très fréquentes (omission de «*pouvoir*»: «*j'ai vu trois écureuils*», etc.), de sorte que nous n'avons recueilli que 76 attestations. À l'exception d'Hérémence, tous les parlers sont attestés.

**Relevés antérieurs**

Le participe passé «*pu*» fait l'objet de la carte n° 1086 de l'*ALF*. La forme n'a pas été relevée par les *TP*.

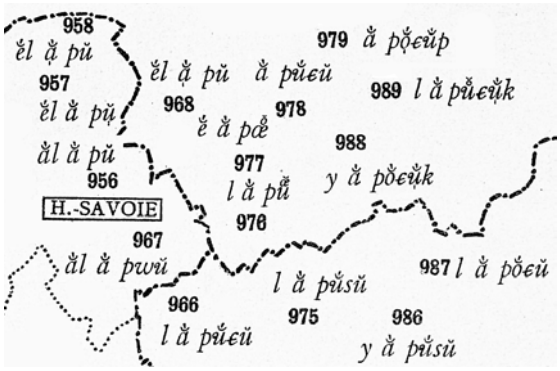

*ALF* carte n° 1086 «il a pu»

**Cartographie, analyse**

La carte n° 42330 montre une tripartition (ou plus précisément: une double bipartition) de l'espace étudié:

(1) la bipartition morphologique entre

- , et : le type [poʃ'u, pɔs'y, puʃ'y], etc. (< *PŎSSŪTU), également attesté en ancien italien et de nombreux dialectes italiens (ROHLFS III, §622), dont le consonantisme est resté proche de celui de l'infinitif PŎSSE du latin classique (qui ne possédait pas de forme du participe passé). C'est le type qui domine dans tous les parlers situés à l'est d'une ligne qui va de Fully à Orsières. Dans nos matériaux, cette zone comprend les parlers de l'Entremont; elle est donc plus grande que ne le laisse penser la carte n° 1086 de l'*ALF*.
- : le type [py], correspondant au français «*pu*» (< *PŎTŪTU), formé sur l'infinitif analogique du latin parlé populaire tardif *PŎTĒRE qui a remplacé le latin classique PŎSSE dans toutes les langues romanes. Ce type pour lequel une influence du français ne peut pas être exclue (mais cf. l'argumentation au sujet du participe [me, mœ, mi] 'mis' à la carte n° 42335), domine dans les parlers du Chablais et de la Savoie voisine, et s'est également introduit aux Marécottes.

  La pression exercée par le type français [py] sur les formes traditionnelles est illustrée par une auto-correction observée à Isérables:

  h an z'øɪ j e py je - e pos'ø jeːr tre œː - trø vɛrdz'as
  *H.. en forêt j'ai pu v.. ai pu voir trois euh .. trois écureuils*. (IsérablesF)

(2) la bipartition purement phonétique du Valais central qui ne concerne que le type [poʃ'u, pɔs'y, puʃ'y], entre

- : les formes orientales qui conservent le vocalisme latin en [u] de la syllabe tonique ([poʃ'up, pɔʃ'uk, pʊʃ'u], etc.) et qui sont souvent caractérisées par l'apparition d'une diphtongue durcie ou «consonne parasite» ( -[uk], -[up]).
- et : les formes occidentales dans les parlers qui ont participé à la palatalisation [u] > [y] ( [puʃ'y, pus'y], etc.). Les formes en [ø, œ] d'Isérables et de Savièse représentent vraisemblablement une étape intermédiaire de cette évolution.

**Carte n° 42335: «*mettre*»: les formes du participe passé**

**Corpus**

Deux énoncés du questionnaire étaient prévus pour relever le participe passé de «*mettre*»: «*Cette semaine, huit brebis ont mis bas*» (questionnaire commun; 13 réponses utilisables: «*mettre bas*» a souvent été remplacé par «*agneler*» ou «*faire le petit*», etc.) et «*J'ai mis le chapeau du dimanche*» (questionnaire féminin; 10 réponses utilisables). À cela s'ajoute l'énoncé «*J'ai posé le foulard autour du cou*» du questionnaire féminin que 23 informatrices ont reformulé en utilisant «*mettre*» à la place de «*poser*», ainsi que quelques énoncés spontanés. En tout, nous avons recueilli 71 réponses. Les parlers de Chalais et de Vouvry ne sont pas attestés.

**Relevés antérieurs**

Le participe passé de «*mettre*» fait l'objet de la carte n° 847 «*j'ai mis (un verrou)*, *je l'ai mis*, *je l'ai mise*, *elle est bien mise*» de l'*ALF*. Les *TP* n'ont pas relevé la forme.

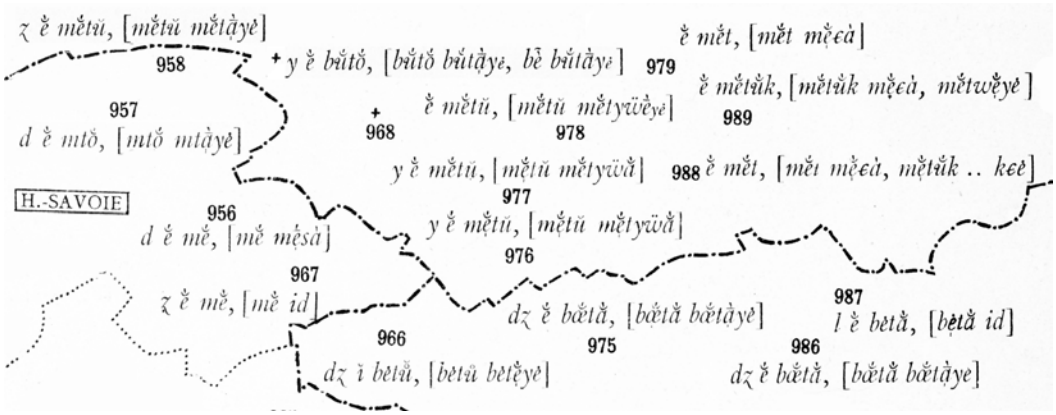


*ALF* carte n° 847 «j'ai mis», etc.

**Cartographie, analyse**

Comme la carte n° 42330 (participe passé de «*pouvoir*»), la carte n° 42335 montre en principe une tripartition (ou mieux: une double bipartition) de l'espace étudié, mais la répartition géolinguistique des formes est moins nette:

(1) bipartition morphologique entre

- d'une part le type [mət'u, mɛt'up, mɛt'ug] (◔) et [met'y] (◁), etc. (< lat. *MĬTTŪTU), également attesté dans les dialectes italiens (ROHLFS III, §622), formé de manière analogique sur l'infinitif MĬTTĔRE. Attesté dans 16 parlers sur 25, c'est le type le mieux implanté dans notre espace dialectal.
- et d'autre part le type [me, mœ, mi] (▭), correspondant au français «*mis*», issu du participe latin classique MĪSSU 'mis'. Le phonétisme des attestations d'Évolène ([mœ]), Isérables ([mɛ]) et Sixt ([me, mɛ]) et les formes féminines relevées par l'enquête de l'*ALF* aux points 979, 988 et 989 (*mẹ̀ɛà*) indiquent qu'il s'agit de formes autochtones, alors que celle de Val-d'Illiez ([mi]) pourrait être un emprunt récent au français. Les formes féminines recueillies par l'*ALF* montre

par ailleurs que dans les parlers de l’Est valaisan, les résultats de MĬSSU et de MĬTTŪTU (*mẹ̏ϵà* et *mĕ́twẹ̏yė* au pt. 989) ont coexisté et ont pu s’influencer mutuellement.

(2) la bipartition purement phonétique du Valais central qui ne concerne que le type [mət'u, met'y], etc, entre

- les formes orientales qui conservent le vocalisme latin en [u] de la syllabe tonique [mət'u, mɛt'up, mɛt'ug] (), etc. et qui sont souvent caractérisées par l’apparition d’une diphtongue durcie ou «consonne parasite» -[uk], -[up] ().
- les formes occidentales dans les parlers qui ont participé à l’évolution [u] > [y]: [mɛt'y, met'y] (), etc.

 : Dans nos deux points d’enquête du Chablais et ceux de la Vallée d’Aoste, «*mettre*» est remplacé par son synonyme «*bouter*»: [bət'ʊ, btɔ, bøt'o], etc.; pour ce dernier, cf. *GPSR* 2: 692-695 s.v. BOUTER, *boutạ*, 10°.

---

**Carte n° 42340: «*voir*»: les formes du participe passé**

**Corpus**

Le participe passé de «*voir*» a fait l’objet de deux énoncés du questionnaire commun aux deux sexes: «*Je n’ai jamais vu cinq ours* (parfois replacé par «*cinq loups*») *d’un coup*» (49 réponses, toutes utilisables) et «*J’ai vu cinq biches fuir avec leurs petits*» (48 réponses, toutes utilisables). À cela s’ajoutent de nombreuses attestations spontanées supplémentaires, 175 attestations en tout. Tous les parlers sont attestés au moins deux fois.

**Relevés antérieurs**

Le participe passé de «*voir*» est documenté dans la col. 448 des *TP* «(Le chasseur) a vu …». Il n’a pas été relevé par l’*ALF*.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . . | | *a* | *vŭ* |
| 18. Collombey. . . | *l* | *a* | *yŭ* |
| 19. Champéry . . | *l* | *a* | *yŭ* |
| 20. Martigny . . . | *l* | *a* | *yŭ* |
| 21. Orsières . . . | *l* | *a* | *yŭ* |
| 22. Lourtier . . . | | *a* | *yŭ* |
| 23. Fully . . . . | *l* | *a* | *yŭ* |
| 24. Conthey . . . | | *a* | *yu* |
| 25. Nendaz. . . . | | *ă* | *yŭ̈* |
| 26. Savièse. . . . | *l* | *ă* | *yŭ* |
| 27. Ayent . . . . | *l* | *a* | *yŭ* |
| 28. Miège . . . . | *y* | *a* | *yŭ* |
| 29. Grône . . . . | *y* | *ă* | *yŭ̏k* |
| 30. Évolène . . . | *y* | *ă* | *vyŭk** |
| 31. Grimentz . . . | *l* | *a* | *yŭk* |

**Cartographie, analyse**

Les formes recueillies dans notre enquête sont largement conformes avec celles enregistrées dans les *TP*, au début du XX^e^ siècle, tout en documentant un peu mieux que celles-ci la variation interne à certains parlers et l'existence des diphtongues durcies ([juk, jup], etc.) dans l'Est valaisan.

La carte n° 42340 est de nature essentiellement phonétique. Elle montre la répartition géolinguistique caractéristique des formes contenant un -ū- étymologique (< *VĬDŪTU) dans l'espace valaisan (cf. aussi la carte n° 42330).

- : Les formes orientales conservent le vocalisme latin en [u] de la syllabe tonique ([ju, jʊb, jup, juk], etc.). Elles sont souvent caractérisées par l'apparition d'une diphtongue durcie ou «consonne parasite» ( -[uk], -[up]).
- et : Les formes occidentales ont participé à la palatalisation [u] > [y] ( [jy, y], etc.). Les formes en [ø, œ] de Fully, Isérables, Nendaz et Savièse représentent vraisemblablement une étape intermédiaire de cette évolution.
- : les rares formes du type [vy] en Haute-Savoie et en Vallée d'Aoste (une seule attestation valaisanne, à Savièse) pourraient être dues à une influence du français.

À cela s'ajoute le phénomène de l'amuïssement du [v]- initial dans de nombreux parlers; le [j] qui subsiste dans les formes du type [ju] reflète sans doute l'ancienne structure bisyllabique de l'étymon (cf. *vëu* en ancien français).

**Carte n° 42350: «*faire*»: les formes du participe passé**

**Corpus**

Dans le questionnaire, la forme masculine du participe passé de «*faire*» était prévue dans deux énoncés du questionnaire masculin («*Les blaireaux ont fait des dégâts dans les cultures*», «*Quand une poule a fait son œuf, elle caquette*»). Tous les informateurs ont répondu à la première question, mais souvent au présent ou en utilisant une tournure alternative («*les blaireaux ont ravagé les cultures*, … *ont retourné les pommes de terre*», etc.), de sorte que 13 réponses seulement sont utilisables ici. Pour le deuxième énoncé, nous avons recueilli 24 sur 26 réponses possibles, mais 5 informateurs ont utilisé une tournure alternative («*Quand la poule a pondu* …»). Les lacunes ont été amplement comblées par des réponses alternatives à d'autres énoncés, surtout deux phrases du questionnaire commun aux deux sexes («*Cette semaine, huit brebis ont mis bas*», «*Notre chatte a eu six chatons*»), où «*faire*» a souvent remplacé le verbe attendu. En tout, nous avons recueilli 126 attestations; tous les parlers sont documentés au moins une fois.

La forme féminine du participe ([fˈɪta, fˈitə, fˈeta, fœɪt], etc.) n'a pas été activement cherchée, mais est apparue dans des énoncés spontanés pour 5 parlers. Nous conservons ces attestations dans le tableau des formes et dans la liste.

**Relevés antérieurs**

La forme masculine du participe passé de «*faire*» apparaît dans quatre colonnes des *TP* (col. 108 «(qui a) fait cela». 286 «il a fait (une perte)», 326 «(cette fillette) a fait (sa prière)», 384 «je me suis fait (une

entorse)»; la forme féminine n'y est pas documentée. La carte *ALF* 533 «(il m'a) fait (saigner du nez)» n'apporte pas de précisions supplémentaires.

| | 108 | 286 | 326 | 384 |
|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *fé** *sɛ̃* | *èr** *a* *fé* | *a* *fé* | *dzɛ* *mè* *sɑ̀i* *fé* |
| 18. Collombey | **fei** *sɛ̃* | *l** *a* **fei** | *l* *a* *fei* | *mè* *sá* *fei* |
| 19. Champéry | *fĭ* *sɛ̃** | *l* *a* *fĭ* | *l* *a* *fĭ* | *mè* *sɑ̃è** *fĭ* |
| 20. Martigny | *fi* *ɛ̃ɛ̃* | *l* *a* *fi* | *l* *a* *fi* | *mè** *sei* *fi* |
| 21. Orsières | *fĭ* *sɛ̃* | *l* *a* *fĭ* | *l* *a* *fĭ* | *mè* *sĭ* *fĭ* |
| 22. Lourtier | *fi* *ɛ̃ɛ̃* | *a* *fĭ* | *a* *fi* | *yò** *më* *ɛ̃ai** *fĭ* |
| 23. Fully | *fĭ* *ɛ̃ɛ̃* | *ĭl** *a* *fĭ* | *l* *a* *fĭ* | *yè* *mè** *sɑ̆ĭ** *fĭ* |
| 24. Conthey | *fĭ* *ɛ̃ɛ̃* | *a* *fĭ* | *a* *fĭ* | *mè** *sɑ̀i** *fĭ* |
| 25. Nendaz | *fɛ́** *ɛɑ̃** | *a* *fé(i)** | *a* *fé* | *mè* *ɛé* *fɛ́* |
| 26. Savièse | *fĕ** *ɛɛ̃n** | *l* *a* *fɛ̀* | *l* *a* *fè* | *mè* *ɛé* *fĕ* |
| 27. Ayent | *fɛ́** **ɛɛ̃* | *l* *a* **fɛ̀i* | *l* *a* *fé* | *mè** *ɛĭ* *fɛ́i* |
| 28. Miège | *fɛ́i* **ɛɛ̃* | *y* *a* *fé** | *y* *a* *fé(i)* | *mɛ̀* *ɛei* **twɛ̀r* |
| 29. Grône | *fɛ́** *ɛɛ̃ī* | *y* *a* *fé* | *y* *a* *fé* | *yò* *mɛ̀* *ɛɛ́** *fɛ́* |
| 30. Évolène | *fɛ́* *ɛɛ̃n* | *y* *a* *fɛ́(t)** | *l* *a* *fɛ́t** | *yɔ̀* *më* *ɛɛ́** *fɛ́t** |
| 31. Grimentz | *fé** *ɛɛ̃n* | *èl** *a* *fɛ́** | *l* *a* *fɛ́i* | *yɔ̀* *mè* *ɛik* |

Une présentation détaillée et l'analyse phonétique des formes de *faire* et de son participe se trouve dans *GPSR* 7: 26 et 108.

**Cartographie, analyse**

Nos relevés présentent essentiellement les mêmes formes que les *TP*: ◤ [fi, fɪ], ◁ [fe, fɛ] et ◀ [fei]. À cela s'ajoutent quelques allomorphes à voyelle antérieure arrondie (fʏ, fœ), etc. Les formes en [i/ɪ] et en [e/ɛ] ne montrent aucune structuration géolinguistique particulière de l'espace valaisan.

Le [t] final, attesté pour Évolène dans les *TP*, apparaît dans nos données à Miège et à St-Jean. Ce que les *TP* ne documentent pas, c'est la coexistence de formes en [i/ɪ] et en [e/ɛ], dans plusieurs parlers (Arbaz, Évolène, Fully, Hérémence, Orsières, St-Jean).

**Carte n° 42360: «*mordre*»: les formes du participe passé**

**Corpus**

Le participe passé «*mordu*» a fait l'objet de l'énoncé «*Le chien l'a mordu à la cuisse*» du questionnaire commun aux deux sexes. 49 informateurs ont produit l'énoncé dialectal correspondant.

**Relevés antérieurs**

Le participe passé «*mordu* » n'a pas été relevé par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

La carte montre la concurrence entre deux types morphologiques du participe passé «mordu» dans l'espace dialectal étudié:

(1) les formes traditionnelles du type [mwɛ, mwɛr, mwɛt, mwɛʒʊk], etc. qui reflètent le type étymologique latin MORSU- (symboles verts , , ), etc., et

(2) les parlers occidentaux (et valdôtains) qui permettent d'identifier l'avancée du type analogique [mɔʁdy] (< *MORDŪTU, symbole beige ), vraisemblablement sous l'influence du français.

Les deux types coexistent encore dans plusieurs parlers (Conthey, Fully, Les Marécottes, Troistorrents). À cela s'ajoute la forme [mwˈɛdy] (Chamoson), qui pourrait représenter une forme de transition ou de compromis entre la forme traditionnelle et la forme «française».

Dans les énoncés d'IsérablesM, LourtierM, MiègeM et OrsièresF, on observe des autocorrections spontanées «mo(rdu)» ⇒ [mwɛ]:

> lʏ tsɛ̃ l a mɔʁdˈy la lʏ- l a mwɛː ɐ lɐ kˈuːsø
> *Le chien il a mordu la le.. il a mordu à la cuisse*. (OrsièresF)

L'énoncé du questionnaire «*Le chien l'a mordu(e) à la cuisse*», avec sa forme du féminin inaudible en français, ne permettait pas aux informateurs de savoir si la forme masculine ou féminine du participe était attendue, ce qui explique la présence non systématique de quelques réponses au féminin ([mwˈiːrɐ] ArbazF, [mwɛːʃa] St-JeanF, [mˈöːra] SixtM).

---

**Carte n° 42400: L'accord du participe passé des verbes réfléchis précédés d'un complément d'objet indirect**

Les réponses du corpus féminin permettent d'observer un phénomène qui concerne les règles de l'accord du participe passé des verbes réfléchis: c'est l'accord logique au féminin, lorsque la phrase contient un complément d'objet pronominal (réfléchi) indirect. Il s'agit d'un tour syntaxique également attesté en français, où on entend des locutrices formuler des phrases du genre «*je me suis permise de le lui dire*», avec un accord audible du participe. La tournure est amplement commentée et critiquée sur internet, mais la norme maintes fois répétée (on ne fait pas l'accord avec le pronom réfléchi complément d'objet indirect) – règle grammairienne très «logique» mais contraire au sentiment linguistique de nombreuses locutrices – n'est pas (pas encore?) venue à bout de leur besoin de marquer l'accord au féminin. Évidemment, sans enquête spécifique, il reste impossible de déterminer avec certitude si dans la conscience des locutrices, cet accord se fait avec le pronom régime indirect, comme semblent le penser les grammairiens normatifs, ou plutôt avec le sujet de la phrase.

Notre questionnaire comprend deux énoncés qui contiennent cette tournure syntaxique: «Je me suis tordu(e) la cheville» et «Je me suis cogné(e) le coude». À cela s'ajoute de manière ponctuelle, à Orsières, une attestation de «elle s'est achetée des habits». Dans les deux premières phrases, l'accord ne peut évidemment se manifester que dans les réponses des informatrices, la forme masculine étant invariable; dans la troisième, un locuteur masculin pourrait – théoriquement – être également amené à faire l'accord au féminin. Signalons aussi que dans ces exemples, l'accord est inaudible dans les énoncés formulés en français, alors que dans les formes dialectales correspondantes l'accord au féminin s'entend.

Comme souvent, nos matériaux comprennent pour les deux phrases du questionnaire des réponses pragmatiquement équivalentes ● ○ sans pronom réfléchi, qui ne font pas apparaître le phénomène, de sorte que notre carte est incomplète. Nous nous contentons donc de signaler le phénomène, sans pouvoir approfondir la question. À première vue, il semble s'agir d'une tournure «fragile», dont l'apparition est facultative, et dont l'existence est menacée par la tendance, observée aussi dans d'autres contextes (cf. les cartes n° 42120, 42310, 42320, 42321), d'abandonner l'accord en genre et en nombre du participe passé conjugué avec *être*.

# 5. Morphosyntaxe verbale (2): les formes de l'indicatif

## 5.1. L'indicatif présent

### 5.1.1. La 1re personne du singulier

#### Généralités concernant toutes les formes verbales à la 1re personne singulier de l'indicatif présent (cartes n° 51110 à 51190)

Dans les descriptions «classiques» du francoprovençal (cf. p.ex. MARTIN 1990: 682), la morphologie verbale est décrite comme étant caractérisée par la conservation de la désinence *-o* de la 1re conjugaison latine à la 1re personne singulier de l'indicatif présent (lat. CANTO > fp. [ts'ɑ̃tɔ]), étendue ensuite à toutes les conjugaisons et à d'autres temps verbaux. La 1re personne se distinguerait ainsi des 2e et 3e personnes du singulier selon le schéma «1re pers. ≠ 2e pers. = 3e pers.». Pour un verbe irrégulier tel que «*venir*», la conjugaison «canonique» serait donc du type 1SG [v'əɲɔ] ≠ 2SG [vɛ̃] = 3SG [vɛ̃] 'je viens ≠ tu viens = il vient'.

La forme caractéristique du verbe à la 1re personne pourrait ainsi contribuer à expliquer la nature facultative du clitique sujet correspondant dans un grand nombre de parlers valaisans (cf. MARZYS 1964: 22 et nos cartes n° 31021 et 31031). Dans nos matériaux, cette question est abordée pour le paradigme du verbe «*voir*» aux trois premières personnes du singulier (cartes n° 51190, 51220, 51320) ainsi que pour le paradigme du subjonctif présent (cartes n° 62110, 62210 et 62310).

Dans les parlers de notre réseau d'enquêtes, la situation réelle est cependant bien plus complexe, raison pour laquelle nous l'étudions ici pour huit verbes à la 1re personne du singulier: trois verbes issus de la 1re conjugaison latine en -ĀRE (cartes n° 51110, 51120, 51130), un verbe de la 4e conjugaison latine en -ĪRE (cartes n° 51140 et 51141) et huit verbes irréguliers (cartes n° 51150 à 51190). Nous y abordons d'une part la nature de la désinence qui n'est pas toujours [ɔ] (ou une voyelle vélaire proche de [ɔ]: [ʊ, ʊ̈, o, ɔ̟, ɔ̈]). Relativement souvent, elle se centralise ou se palatalise en [ʏ, ø, œ, ə], voire même en [e, ɛ] ou s'amuït complètement. D'autre part, nous y examinons une éventuelle corrélation entre la nature de la désinence, la forme morphologiquement marquée ou non du radical verbal des verbes irréguliers et la présence du clitique sujet.

Pour garantir une bonne lisibilité des cartes, lorsque cela s'avère nécessaire, nous scindons l'information en deux et la présentons sur deux cartes, d'une part pour les formes du radical verbal, et d'autre part pour les formes de la désinence et l'emploi des clitiques sujets.

#### Carte n° 51110: Verbes en -ĀRE: «*acheter*», 1re personne singulier de l'indicatif présent, morphologie de la désinence

##### Corpus

La carte n° 51110 présente les données provenant de l'énoncé «*J'achète le lait à la laiterie*» du questionnaire commun. Il n'a pas été possible d'obtenir la forme voulue de tous les témoins, et cette carte montre bien les aléas de notre manière de mener les enquêtes (voir *Préface*, p. 16): certains ont répondu en utilisant des reformulations telles que «*je vais acheter*, *je vais chercher …*» ou «*on achète …*». Dans le tableau des formes, nous notons ces réponses entre parenthèses. Lorsque les deux informateurs de la même localité reformulent ainsi leur réponse, la carte présente des lacunes, ce qui est le cas à la Chapelle-d'Abondance, Fully, Savièse et Sixt.

**Cartographie**

Le radical du verbe «*acheter*» ne présentant pas de problèmes morphologiques particuliers, la carte se concentre sur le vocalisme de la désinence et contribue à l'étude de l'emploi du clitique sujet de la 1re personne. Elle superpose ainsi deux informations :

– la présence ou l'absence du clitique sujet dans l'énoncé; le trait à gauche du symbole principal indique l'emploi du clitique sujet;

– la nature de la désinence (présence ou absence; qualité de la voyelle).

**Analyse**

- La voyelle dominante de la désinence de la 1re personne du singulier est [o] ou [ɔ], conformément à son étymologie latine, avec une possible centralisation en [ö] (27 occurrences sur 39 formes attestées).
- Les formes en [ø, œ] ou [ə] sont plus rares (9 occurrences). La répartition géolinguistique des attestations ne permet aucune conclusion, d'autant plus qu'elle ne coïncide pas avec celle qui se dégage des cartes 51120 et 51130.
- Une forme en [ɛ] est isolée sur cette carte, mais se retrouve sporadiquement aussi pour d'autres verbes à la 1re personne du singulier (cf. cartes 51120, 51130, 51167).
- L'amuïssement de la désinence vocalique de la 1re personne du singulier est rare. Dans nos matériaux, il n'apparaît qu'à Lourtier, où il pourrait s'agir d'une influence du contexte phonique dans la chaîne parlée (cf. carte n° 51130, où la désinence zéro est relativement fréquente devant un mot à initiale vocalique).
- L'emploi du clitique sujet semble indépendant de la présence d'une désinence vocalique qui, en principe, suffirait à elle seule à marquer la 1re personne du singulier. Des formes avec et sans clitique sujet coexistent dans plusieurs parlers (Chamoson, Évolène, Liddes, Val-d'Illiez), dans des énoncés par ailleurs identiques. Dans l'ensemble des parlers, pour le verbe étudié ici, le non-emploi du clitique sujet est légèrement plus fréquent (22 occurrences) que son emploi (17 occurrences). Emploi et non-emploi sont cependant présents dans l'ensemble de l'espace dialectal valaisan et ne semblent présenter aucune répartition géolinguistique spécifique.

---

**Carte n° 51120: Verbes en -ĀRE: «*bâiller*», 1re personne singulier de l'indicatif présent, morphologie de la désinence**

**Corpus**

La carte n° 51120 présente les données provenant de l'énoncé «*Je bâille parce que je suis fatigué(e)*» du questionnaire commun. Il n'a pas été possible d'obtenir la forme voulue de tous les témoins: certains ont répondu en utilisant des reformulations telles que «*je dois bâiller…*» ou «*j'ouvre la bouche*».

**Cartographie**

La carte se concentre sur le vocalisme de la désinence et contribue à l'étude de l'emploi du clitique sujet de la 1re personne. La carte superpose ainsi deux informations :

– la présence ou l'absence du clitique sujet dans l'énoncé; le trait à gauche du symbole principal indique l'emploi du clitique sujet;

– la nature de la désinence (présence ou absence; qualité de la voyelle).

Pour les évolutions phonétiques qui caractérisent le radical du verbe (différents aboutissements du *-l-* palatalisé du latin parlé populaire tardif BATAC(Ŭ)LĀRE 'bailler' > [bˈɑːʎɔ, bˈalɔ, bˈɑʟɔ, bˈɑjɔ, bˈɑaːdʊ] cf. le tableau des formes attestées.

**Analyse**

- La voyelle dominante de la désinence de la 1re personne du singulier est [o] ou [ɔ], conformément à son étymologie latine, avec une possible centralisation en [ʊ̈] ou une fermeture de la voyelle en [ʊ] (29 occurrences).
- Les désinences en [ʏ, ø, œ] ou [ə] ne sont pourtant pas rares (11 occurrences). Ces formes à voyelle antériorisée peuvent coexister avec les formes «étymologiques». Leur répartition géolinguistique laisse penser qu'elles se sont développées au centre du domaine, et ont commencé à refouler les formes en [o, ɔ].
- Une forme en [ɛ] est isolée sur cette carte, mais se retrouve sporadiquement aussi pour d'autres verbes à la 1re personne du singulier (cf. cartes 51110, 51130, 51167).
- L'amuïssement de la désinence vocalique de la 1re personne du singulier est rare (3 occurrences sur 44 formes verbales attestées).
- L'emploi du clitique sujet semble indépendant de la présence d'une désinence vocalique qui, en principe, suffirait à elle seule à marquer la 1re personne du singulier. Des formes avec et sans clitique sujet coexistent dans plusieurs parlers (Les Marécottes, Nendaz, Orsières, Troistorrents), pour des énoncés par ailleurs identiques. Dans l'ensemble des parlers, pour le verbe étudié ici, son emploi est légèrement plus fréquent que son non-emploi. Emploi et non-emploi sont cependant présents dans l'ensemble de l'espace dialectal valaisan et ne semblent présenter aucune répartition géolinguistique spécifique.

---

**Carte n° 51130: Verbes en -ĀRE: «*travailler*», 1re personne singulier de l'indicatif présent, morphologie de la désinence**

**Corpus**

La carte présente les données provenant de l'énoncé «*Je travaille à l'alpage*» du questionnaire commun, ainsi que quelques attestations sporadiques supplémentaires de la forme verbale «*je travaille*». Il n'a pas été possible d'obtenir la forme voulue de tous les témoins: certains ont répondu en utilisant des reformulations telles que «*je vais travailler …*» ou «*j'ai du travail*». D'un point de vue lexical, on remarque que 39 réponses sur 46 utilisent le terme traditionnel «*montagne*» pour nommer l'alpage. Seuls 7 informatrices et informateurs qui par leur activité professionnelle n'ont plus de lien avec l'économie alpestre utilisent le type [alpˈadzɔ] qui est un emprunt au français régional.

**Cartographie**

La carte se concentre sur le vocalisme de la désinence et contribue à l'étude de l'emploi du clitique sujet de la 1re personne. La carte superpose ainsi deux informations :

– la présence ou l'absence du clitique sujet dans l'énoncé; le trait à gauche du symbole principal indique l'emploi du clitique sujet;

– la nature de la désinence (présence ou absence; qualité de la voyelle).

Pour les évolutions phonétiques qui caractérisent le radical verbal (différents aboutissements du *-l-* palatalisé: > [ʎ, l, ʟ, j, ð, d], chute du -v- intervocalique dans plusieurs parlers de la région) cf. la carte n° 51420.

**Analyse**

- La voyelle dominante de la désinence de la 1re personne du singulier est [o] ou [ɔ], conformément à son étymologie latine, avec une possible centralisation en [ö] (16 occurrences).
- Les formes en [ø, œ] ou [ə] ne sont pourtant pas rares (11 occurrences). Ces formes à voyelle antériorisée peuvent coexister avec les formes «étymologiques». Leur répartition géolinguistique laisse penser qu'elles se sont développées au centre du domaine, et ont commencé à refouler les formes en [o, ɔ].
- Une forme en [ɛ] est isolée sur cette carte, mais se retrouve sporadiquement aussi pour d'autres verbes à la 1re personne du singulier (cf. cartes n° 51110, 51120, 51167).
- Dans de nombreuses attestations, l'emploi de la désinence vocalique de la 1re personne du singulier est conditionné par le contexte phonique dans la chaîne parlée: la désinence zéro est fréquente, sans être générale (17 occurrences sur 32), devant un mot à initiale vocalique. Les formes à désinence zéro ne sont pas attestées dans les parlers situés dans l'Est du domaine (région de Sierre, Évolène).
- L'emploi du clitique sujet semble indépendant du maintien ou non d'une désinence vocalique, même si de cette manière, la distinction morphologique des trois formes de l'indicatif singulier n'est pas toujours garantie. L'emploi du pronom sujet tonique n'est pas non plus un facteur décisif pour le maintien ou la chute du clitique sujet: on trouve aussi bien des formes toniques sans clitique sujet ([jö trɑv'ɑʎə, jɔ tʁav'ad] 'MOI je travaille') et des formes «redondantes» avec clitique sujet ([jö ɐ tʁɑv'aj, ʏ'ɔ nɔ tra'adœː, jy i tʀavaj], etc. 'MOI je travaille').

Quant au marquage morphologique de la personne (cf. le tableau en bas de page), tous les cas de figure sont attestés de manière assez équilibrée:

(1) absence de marquage (morphème zéro),

(2) marquage simple par une désinence vocalique,

(3) marquage simple par un clitique sujet, et

(4) marquage double (clitique sujet et désinence vocalique).

Dans un même parler, le marquage morphologique de la personne peut être double (clitique sujet et désinence) ou absent (clitique zéro et désinence zéro). Dans la chaîne parlée, devant voyelle, la désinence vocalique peut s'amuïr sans compensation par un clitique sujet antéposé. Lorsque la désinence est du type [ə], la 1re personne du singulier peut cesser de se distinguer des formes de la 2e et de la 3e

personne. Malgré cela, dans la plupart des parlers concernés, la présence du clitique sujet reste facultative. Le corpus disponible ne permet pas de dégager des facteurs qui expliqueraient l'emploi des différentes types formels.

---

**Carte n° 51140: Verbes en -ĪRE: «*dormir*», 1re personne singulier de l'indicatif présent. (1) Les formes de la base verbale**

**Corpus**

Les cartes n° 51140 et 51141 sont complémentaires. Pour une meilleure lisibilité des cartes, nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (ici, carte n° 51140), et sur la forme de la désinence et l'emploi du clitique sujet de l'autre (carte n° 51141). Les deux cartes s'appuient sur les mêmes données, provenant de l'énoncé «*À minuit je dors*» du questionnaire commun. À cela s'ajoutent quelques attestations supplémentaires sporadiques qui proviennent de l'énoncé «*Après le repas, je fais la sieste*». Il n'a pas été possible d'obtenir la forme voulue de tous les témoins: certains ont répondu en utilisant des reformulations telles que «*À minuit je me couche*» ou «*À minuit je suis toujours en train de dormir*».

**Cartographie**

La carte n° 51140 documente les différents types du radical du verbe «*dormir*» à la 1re personne singulier de l'indicatif présent, sans tenir compte de la qualité de la voyelle qui est [u, o, ɔ, y, ʏ, ø], etc.; les indications précises à ce sujet sont données dans le tableau des formes ci-dessous.

Nous distinguons quatre types, en fonction de la présence ou non d'une métathèse du [r] et de la présence ou non d'un infixe inchoatif [-s-, -ʃ-, -fi-] (< lat. ˈiskˈ):

– sans infixe inchoatif:

- ◇ avec métathèse du [r]: type [drˈɔmɔ], [drˈömwɑ], etc.,
- ■ sans métathèse du [r]: type [dˈɔʀmɔ], [dˈɑːʁbɔ], etc.,

– avec infixe inchoatif:

- ◧ avec méthathèse du [r]: type [drumˈeʃo, drumˈøsə, drəmˈɛfiə], etc.
- ◨ sans méthathèse du [r]: type [dərmˈɛfi]

**Analyse**

La métathèse du [r] est largement répandue dans les parlers étudiés. Dans nos matériaux, elle ne manque que dans les parlers du Val d'Illiez et à Torgnon; à Sixt, les formes avec et sans métathèse coexistent, dans un énoncé de notre informatrice:

> ɐ la mjenˈeːe sɛ pa sɔvˈɑ̃ː ə - desɑ̃ðjˈœ də **drəmˈɛfiə** - kɑ̃t œ də vɛ drəmˈɪ aprˈɛ lɐ mʲɪnˈejɪ ġ d ɛ na reyɲˈɔ̃ː ðə pə vɛ mʊ z ɑ̃fˈɑ̃ ġ d ɛ na fˈeta kɛlkˈɔ̃k ɑtrəmˈɑ̃ ɐ lɐ mjenˈe də **dərmˈɛfi**
> *À la minuit je suis pas souvent euh .. réveillée* je dors .. quand euh je vais dormir après la minuit que j'ai une réunion de pour mes enfants que j'ai une fête quelconque autrement à la minuit je dors.* (SixtF)
> *[desɑ̃ðjˈœ] 'réveillée', cf. *déssanzhî* (Samoëns) 'réveiller' (VIRET 2013: 1867).

Les formes à infixe inchoatif sont essentiellement groupées dans les parlers épiscopaux à l'est de Sion; elles manquent en revanche dans nos points d'enquête situés au sud de Sion. Ailleurs, leur présence est ponctuelle (Isérables, Sixt et Vouvry).

En principe, la présence de l'infixe inchoatif suffit à marquer morphologiquement la 1re personne du singulier; les formes de la 2e et de la 3e personne du singulier ne possédant pas d'infixe en [ʃ, s] ou [ɦ] (cf. *GPSR* 5: 873). Malgré cela, toutes les formes inchoatives valaisannes présentent une désinence vocalique (= double marquage de la 1SG) et en partie même – à Isérables, Miège et St-Jean – un clitique sujet supplémentaire (= triple marquage de la 1SG).

---

**Carte n° 51141: Verbes en -ĪRE: «*dormir*», 1re personne singulier de l'indicatif présent. (2)**
**Morphologie de la désinence**

**Corpus**

Les cartes n° 51140 et 51141 sont complémentaires. Elles présentent les données provenant de l'énoncé «*À minuit je dors*» du questionnaire commun. À cela s'ajoutent quelques attestations supplémentaires sporadiques qui proviennent de l'énoncé «*Après le repas, je fais la sieste*». Il n'a pas été possible d'obtenir la forme voulue de tous les témoins: certains ont répondu en utilisant des reformulations telles que «*À minuit je me couche*» ou «*À minuit je suis toujours en train de dormir*».

**Cartographie**

La carte n° 51141 se concentre sur le vocalisme de la désinence et contribue à l'étude de l'emploi du clitique sujet de la 1re personne. Elle complète la carte n° 51140, consacrée aux formes de la base verbale. Elle superpose deux informations :

– la présence ou l'absence du clitique sujet dans l'énoncé; le trait à gauche du symbole principal indique l'emploi du clitique sujet;

– la nature de la désinence (présence ou absence; qualité de la voyelle).

**Analyse**

- La voyelle légèrement majoritaire de la désinence de la 1re personne du singulier est [o] ou [ɔ], conformément à son étymologie latine, avec une possibilité de fermeture de la voyelle en [ʊ] (24 occurrences sur 44).
- Les désinences en [ə] viennent en deuxième position (13 occurrences). La répartition géolinguistique des formes en [o, ɔ] d'une part et en [ə] de l'autre n'est pas très nette, avec les formes en [o, ɔ] implantées surtout dans les parlers orientaux et une zone de plusieurs parlers au centre du domaine où les deux formes coexistent (Conthey, Hérémence, Lourtier, Savièse).
- Les désinences en [æ] ou [ɑ] (3 occurrences) pourraient être dues à un phénomène d'assimilation par le [m] ou [mw] final du radical. En revanche, la désinence [ɛ] apparaissant sporadiquement pour d'autres verbes n'est pas attestée dans nos matériaux pour «*je dors*».

- L'amuïssement de la désinence vocalique de la 1re personne du singulier n'est pas fréquent (5 occurrences sur 44 formes verbales attestées). Parmi ces dernières, quatre se trouvent en fin d'énoncé ou devant pause.
- L'emploi du clitique sujet semble indépendant de la présence d'une désinence vocalique qui, en principe, suffirait à elle seule à marquer la 1re personne du singulier. Dans nos matériaux, les formes avec et sans clitique sujet coexistent dans plusieurs parlers (Bionaz, Les Marécottes, Savièse, Sixt, Torgnon), pour des énoncés par ailleurs identiques. Dans l'ensemble des parlers, pour le verbe étudié ici, le non-emploi du clitique sujet est légèrement plus fréquent (24 occurrences) que son emploi (20 occurrences). Emploi et non-emploi sont cependant présents dans l'ensemble de l'espace dialectal valaisan et ne semblent présenter aucune répartition géolinguistique spécifique.

**Carte n° 51150: Verbes irréguliers: «*aller*», 1re personne singulier de l'indicatif présent. (1) Les formes de la base verbale**

**Corpus**

La carte n° 51150 a été établie sur la base de tous les énoncés du corpus qui contiennent la forme «je vais», 172 attestations en tout. Les réponses les plus systématiques proviennent des phrases «*Je vais à la montagne* (*à l'alpage*)», «*Je vais tout de suite aller à la cave*» et «*Je vais lui tordre le cou*».

**Relevés antérieurs**

La forme «*je vais*» a été relevée par la col. 109 des *TP*. La carte n° 23 «*je vais*» de l'*ALF* n'apporte pas de précisions supplémentaires.

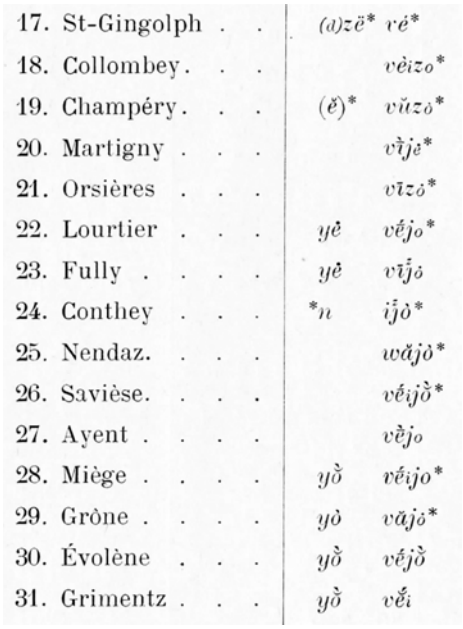

| | | |
|---|---|---|
| 17. St-Gingolph . . | (d)zë* | vé* |
| 18. Collombey. . . | | vèizo* |
| 19. Champéry. . . | (ě)* | vŭzȯ* |
| 20. Martigny . . . | | vȉjė* |
| 21. Orsières . . . | | vīzȯ* |
| 22. Lourtier . . . | yė | vḗjo* |
| 23. Fully . . . . | yė | vīj̄ȯ |
| 24. Conthey . . . | *n | ij̄ȯ* |
| 25. Nendaz. . . . | | wăjȯ* |
| 26. Savièse. . . . | | vḗijȍ* |
| 27. Ayent . . . . | | vȅjo |
| 28. Miège . . . . | yȍ | vḗijo* |
| 29. Grône . . . . | yȯ | văjȯ* |
| 30. Évolène . . . | yȍ | vḗjȍ |
| 31. Grimentz . . . | yȍ | vḗi |

*TP* col. 109 «Je vais (au marché)».

**Cartographie**

La carte n° 51150 superpose deux informations concernant la morphologie du radical:

– la nature de la voyelle: [i/e/ɛ], [e/ɛ], [ɤ/ø/œ], [a/ɐ]; les voyelles diphtonguées sont représentées par un trait au milieu du symbole ( , ).
– la nature de la consonne finale: [z], [ʒ], absence.

Les différentes réalisations de la consonne initiale ([v, ʋ, w] ne sont pas cartographiées, mais nous indiquons par ● les formes dans lesquelles elle s'est amuïe ( , , etc.). Pour ne pas surcharger la carte, la question des marques morphologiques qui peuvent s'ajouter au radical (clitique sujet, désinence vocalique ou tous les deux) est traitée à part, à la carte n° 51151.

**Analyse**

Comme pour les verbes «*faire*» (carte n° 51160) et «*voir*» (carte 51190), on distingue les formes dont le radical se termine en voyelle ([vi, vʏ, ve, vɛ, vɑ], 47 occurrences) et celles qui se terminent en consonne ([viʒ, veʒ, vɑʒ; vʏz, vez, vɑz], etc., 125 occurrences).

Tous les parlers valaisans à l'exception de ceux de Liddes et de St-Jean ont une forme en [z] ([v'œ̯zo, v'ɑzœ̯], etc.) ou [ʒ] ([v'eʒɔ, ʋ'ɑʒo], etc.). Ces formes sont d'origine analogique; elles se sont probablement développées sur le modèle du paradigme de «*faire*» ([f'ɐ̯zɔ, f'azɔ], [f'eʒɔ, f'aʒo], etc.; cf. carte n° 51160). Dans plusieurs parlers (Conthey, Hérémence, Lens, Montana), le [v]- initial peut s'amuïr. Les radicaux sans consonne finale ([vi, vʏ, ve, vɑ], etc.) sont rares en Valais (Liddes, St-Jean, Fully et Vouvry), mais seules attestées dans nos deux points d'enquête savoyards et à Torgnon. Le vocalisme en [i, ʏ, ɑ] des radicaux sans consonne finale ( , , ) montre qu'il s'agit de formes autochtones; pour les formes en [e, ɛ] ( ), une influence du français «*je vais*» ne peut pas être exclue. Nous ne connaissons aucune étude qui explique les formes du type [nu, nʊ] relevées chez les deux informateurs de Bionaz.

Quant à la voyelle tonique du verbe, l'éventail des formes attestées est nettement plus large que pour les formes analogues de «*faire*» (carte n° 51160), et les différentes zones, aux contours relativement flous, ne coïncident pas. Ce qui frappe surtout, c'est le polymorphisme qui caractérise de nombreux parlers: [v'eʒɔ̯, vɑzo]. etc. à Chalais, [v'ïzəː, v'ɑzœ] à Chamoson, [viʒ, veʒ, vʏʒ] à Fully, [v'ɪʒɔ, v'eʒɔ] à Miège, etc.

Malgré un nombre relativement élevé d'attestations, il est généralement impossible de déterminer s'il existe une forme «dominante» dans un parler donné.

Nos données confirment et complètent celles qui ont été relevées au début du XX$^{e}$ siècle par les *TP*, col. 109. Par la force des choses, la forme n'étant recueillie qu'une seule fois par le questionnaire des *TP*, ces derniers ne peuvent cependant pas documenter le polymorphisme qui caractérise la forme de la 1$^{re}$ personne du singulier dans une majorité de nos parlers.

---

**Carte n° 51151: Verbes irréguliers: «*aller*», 1$^{re}$ personne singulier de l'indicatif présent. (2) Le marquage de la personne grammaticale**

**Corpus**

La carte n° 51151 a été établie sur la base de tous les énoncés du corpus qui contiennent la forme «*je vais*», 172 occurrences en tout. Les réponses les plus systématiques proviennent des phrases «*Je vais à la montagne* (*à l'alpage*)», «*Je vais tout de suite aller à la cave*» et «*Je vais lui tordre le cou*».

**Cartographie**

La carte n° 51151 est à lire comme complément de la carte n° 51050. Elle se concentre sur la question des marques morphologiques qui peuvent s'ajouter au radical (clitique sujet, désinence vocalique ou tous les deux). Dans la carte et dans le tableau statistique au bas de la page, nous distinguons les formes du verbe sans consonne finale du radical ( «base non marquée»; colonne de gauche du tableau) et avec ( «base marquée»; colonne de droite).

**Analyse**

Comme pour les verbes «*faire*» (carte n° 51160) et «*voir*» (carte 51190), on distingue les formes dont le radical se termine en voyelle ([vi, vʏ, ve, vɛ, vɑ], 47 occurrences) et celles qui se terminent en consonne ([viʒ, veʒ, vɑʒ; vʏz, vez, vɑz], etc., 125 occurrences).

Dans la plupart des parlers étudiés, dès que plusieurs attestations sont disponibles, on voit apparaître une importante variation interne. Dans 19 parlers sur 25, différents types de marquage morphologique coexistent:

(1) emploi de la base verbale «pure» (sans clitique sujet ni désinence),
(2) emploi d'un clitique sujet,
(3) emploi d'une désinence,
(4) emploi simultané des deux marques morphologiques.

Dans nos matériaux, les quatre possibilités sont attestées à Isérables; trois possibilités se trouvent dans 7 parlers, deux possibilités dans 11 parlers. Il n'est pas exclu qu'un plus grand nombre d'attestations augmenterait encore ce taux de variation interne.

Quant aux 47 formes dont la base se termine en voyelle, sans consonne finale distinctive, 18 ne sont pourvues d'aucune marque morphologique spécifique malgré le danger de confusion homophonique avec les formes de la 3e personne du singulier, souvent employées sans clitique sujet elles aussi (rappelons que la 2e personne du singulier, en revanche, est marquée par l'emploi systématique du clitique sujet «*tu*»). 29 occurrences possèdent un clitique sujet; aucune ne possède de désinence vocalique supplémentaire qui pourrait l'identifier comme forme de la 1re personne du singulier.

Théoriquement, toutes les formes dont le radical se termine en [z] ou en [ʒ] (125 occurrences sur 172 formes recensées; voir le tableau ci-dessous) sont suffisamment marquées par la consonne finale pour identifier morphologiquement la 1re personne du singulier par rapport aux 2e et 3e personnes du singulier qui se terminent toujours en voyelle ([vi, ve, va], cf. carte n° 51350). Elles n'ont donc pas besoin d'un marquage morphologique supplémentaire, ce qui est effectivement le cas pour 25 occurrences.

Dans tous les autres cas, on observe une marque morphologique supplémentaire: clitique sujet dans 14 cas, désinence vocalique dans 70 cas, tous les deux dans 16 cas. Le contingent individuel le plus important parmi les différentes configurations examinées, c'est donc effectivement le cas considéré traditionnellement comme «canonique» pour les parlers valaisans (désinence vocalique, présence facultative du clitique sujet), mais dans nos matériaux, avec 86 attestations de la désinence vocalique, il n'apparaît que dans 50% de toutes les occurrences.

Lorsque la désinence de la 1re personne du singulier est exprimée (uniquement avec les formes en [z] ou en [ʒ]), elle est de la même nature que pour tous les autres verbes étudiés (cf. les cartes n° 51110, 51120, 51130 et 51141): voyelles postérieures [ʊ, o, o̞, ɔ, ɔ̈] (57 occurrences), voyelles antérieures [i, e] (5 occurrences), voyelles antérieures arrondies [ʏ, ø, œ, ə] (22 occurrences), [a, ɑ] (2 occurrences).

**Carte n° 51160: Verbes irréguliers: «*faire*», 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif présent. (1) Les formes de la base verbale**

**Corpus**

La carte a été établie sur la base de tous les énoncés du corpus qui contiennent la forme «*je fais*», 74 occurrences en tout. Les réponses les plus systématiques proviennent des phrases «*Je lui fais un clin d'œil*» et «*Après le repas, je fais la sieste*». Pour la fréquence des formes individuelles, voir la carte n° 51161; le nombre d'occurrences des formes individuelles est cependant trop bas pour être significatif.

**Cartographie**

La carte n° 51160 superpose deux informations concernant la morphologie du radical:

- la nature de la voyelle: [a], [e], [i];
- la nature de la consonne finale: [z], [ʒ], absence.

Pour ne pas surcharger la carte, la question des marques morphologiques qui peuvent s'ajouter au radical (clitique sujet, désinence vocalique ou tous les deux) est traitée à part, à la carte 51161.

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'indicatif présent de «*faire*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). Une étude détaillée de la morphologie de «*faire*» dans les parlers romands se trouve dans l'article correspondant de *GPSR* 7: 23-26 et 107-108.

**Analyse**

Consonantisme: Tous les parlers valaisans possèdent une forme en [z] ([fˈazɔ], etc.) ou en [ʒ] ([fˈaʒo], etc.), selon la bipartition, dans les dialectes correspondants, de l'évolution du *-kj-* dans lat. FACIO. Parallèlement, on trouve des occurrences sans consonne finale ([fi] à Val-d'Illiez, [fe] à Lens, Miège, Montana, Savièse). Il n'est pas nécessaire pour ces dernières formes de postuler nécessairement une influence du français, car [fe] est largement attesté dans les parlers francoprovençaux (cf. les formes citées dans *GPSR* 7: 23b). Les formes sans consonne finale sont seules attestées dans nos points d'enquête valdôtains et savoyards.

Vocalisme : Quant à la voyelle tonique du verbe, deux types occupent le centre du domaine :

- une zone en [a] dans le Valais Central, avec un prolongement jusqu'à Chalais et St-Jean;
- une zone en [i] dans la région du Grand St-Bernard (Bionaz, Liddes, Orsières, Fully, avec un prolongement jusqu'à Val-d'Illiez), à Orsières et à Fully en concurrence avec des formes en [e].
- Autour de ces deux zones, on distingue une zone «marginale» et discontinue en [e]: (1) Arbaz, Lens, Montana; (2) Évolène, Lourtier; (3) Orsières, Fully, Les Marécottes, Troistorrents, Vouvry.

NB. Pour l'emploi des désinences et des clitiques sujets, voir la carte n° 51161.

**Carte n° 51161: Verbes irréguliers: «*faire*», 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif présent. (2) Le marquage de la personne grammaticale**

**Corpus**

La carte a été établie sur la base de tous les énoncés du corpus qui contiennent la forme «*je fais*», 74 occurrences en tout. Les réponses les plus systématiques proviennent des phrases «*Je lui fais un clin d'œil*» et «*Après le repas, je fais la sieste*».

**Cartographie**

La carte n° 51161 est à lire comme complément de la carte n° 51060. Pour des questions de lisibilité, elle se concentre sur la question des marques morphologiques qui peuvent s'ajouter au radical (clitique sujet, désinence vocalique ou tous les deux). Dans la carte et dans le tableau statistique au bas de la page, nous distinguons les formes du verbe sans consonne finale du radical ( «base non marquée»; colonne de gauche du tableau) et avec ( «base marquée»; colonne de droite).

**Analyse**

Le nombre d'occurrences dans les parlers individuels est trop bas pour prétendre à une quelconque représentativité. Néanmoins, dès que plusieurs attestations sont disponibles, on voit apparaître une variation interne caractéristique: dans 14 parlers sur 25, différents types de marquage morphologique coexistent.

Théoriquement, toutes les formes dont le radical se termine en [z] ou en [ʒ] (58 occurrences sur 74 formes recensées; voir le tableau ci-dessous) sont suffisamment marquées par la consonne finale pour identifier morphologiquement la 1SG par rapport aux 2e et 3e personnes du singulier dont la forme verbale est identique et qui se terminent toujours en voyelle ([fi, fe, fa], cf. carte n° 51350). Elles n'ont donc pas besoin d'un marquage morphologique supplémentaire, ce qui est effectivement le cas pour 15 occurrences. Dans tous les autres cas, on observe une marque morphologique supplémentaire (clitique sujet dans 5 cas, désinence vocalique dans 29 cas – c'est le contingent individuel le plus important parmi les huit configurations examinées –, tous les deux dans 9 cas).

Quant aux 16 formes dont la base se termine en voyelle, sans consonne finale distinctive, 5 ne sont pourvues d'aucune marque morphologique spécifique malgré le danger de confusion homophonique avec les formes de la 3e personne du singulier, souvent employées sans clitique sujet elles aussi (la 2e personne du singulier, quant à elle, est marquée par l'emploi obligatoire du clitique sujet «*tu*»). 3 occurrences possèdent un clitique sujet, 5 une désinence vocalique qui les identifie comme forme de la 1SG et 3 un marquage double (clitique sujet + désinence vocalique).

Ces chiffres laissent penser qu'il n'existe pas de corrélation claire, dans nos parlers, entre la présence ou l'absence d'une marque morphologique nette de la forme verbale et l'emploi du clitique sujet. Soulignons par ailleurs que le corpus disponible ne permet pas non plus de déceler la moindre corrélation entre la présence ou l'absence d'une désinence vocalique d'une part et l'initiale consonantique ou vocalique du mot qui suit le verbe.

**Carte n° 51165: Verbes irréguliers: «*prendre*», 1re personne singulier de l'indicatif présent. (1) Les formes de la base verbale**

**Corpus**

La carte n° 51165 a été établie sur la base de tous les énoncés du corpus qui contiennent la forme «*je prends*», 42 occurrences en tout. Les réponses les plus systématiques proviennent de trois phrases, «*Comme neuf heures, je prends …*» et «*Je goûte à quatre heures*» du questionnaire commun, et «*Pour monter sur le toit, je prends une échelle*» du questionnaire masculin. De nombreuses reformulations limitent le nombre d'attestations disponibles; celles-ci manquent pour Les Marécottes, Sixt et les deux parlers valdôtains.

**Cartographie**

La carte n° 51165 superpose deux informations concernant la morphologie du radical:

- la nature de la voyelle: [ɛ̃], [ɑ̃];
- la nature de la consonne finale: [z], [ʒ], [n] ou absence.

Pour ne pas surcharger la carte, la question des marques morphologiques qui peuvent s'ajouter au radical (clitique sujet, désinence vocalique ou tous les deux) est traitée à part, à la carte 51166.

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'indicatif présent de «*prendre*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Analyse**

Consonantisme: Tous les parlers valaisans possèdent une forme en [z] ([pʁˈɛ̃zɔ], etc.) ou [ʒ] ([prˈɛ̃ʒɔ], etc.) d'origine analogique, calquée sans doute sur le modèle de FACIO > [fˈɐ̯zɔ, fˈɛʒɔ] (cf. la carte n° 51160). Les formes sans consonne finale analogique [prɛ̃, pʁɛn] sont rares: elles n'apparaissent qu'à Lourtier, Val-d'Illiez et Vouvry ainsi que, avec une métathèse [pɛʁn], à La Chapelle-d'Abondance.

Vocalisme: Dans tous les parlers documentés, la voyelle du radical reflète l'évolution phonétique régulière, en francoprovençal, du E latin suivi de nasale > [ɛn, ɛ̃] ( ) avec, parfois, une centralisation en [œ̃]. Une seule forme en [ɑ̃] ( ) chez l'informatrice de Nendaz pourrait être influencée dans son vocalisme par le français, tout en gardant par ailleurs sa morphologie en [ʒ].

NB. Pour l'emploi des désinences et des clitiques sujets, voir la carte n° 51166.

---

**Carte n° 51166: Verbes irréguliers: «*prendre*», 1re personne singulier de l'indicatif présent. (2) Le marquage de la personne grammaticale**

**Corpus**

La carte a été établie sur la base de tous les énoncés du corpus qui contiennent la forme «*je prends*», 42 attestations en tout. Les réponses les plus systématiques proviennent de trois phrases, «*Comme neuf*

*heures, je prends …*» et «*Je goûte à quatre heures*» du questionnaire commun aux deux sexes, et «*Pour monter sur le toit, je prends une échelle*» du questionnaire masculin. De nombreuses reformulations limitent le nombre d'attestations disponibles; celles-ci manquent pour Les Marécottes, Sixt et les deux parlers valdôtains.

**Cartographie**

La carte n° 51166 est à lire comme complément de la carte n° 51065. Pour des questions de lisibilité, elle se concentre sur la question des marques morphologiques qui peuvent s'ajouter au radical (clitique sujet, désinence vocalique ou tous les deux). Dans la carte et dans le tableau statistique, nous distinguons les formes du verbe sans consonne finale analogique du radical [prɛ̃, prɛn] ( «base non marquée»; colonne de gauche du tableau) et avec [prɛ̃z-, prɛ̃ʒ-, pɛʁn-] ( , «base marquée»; colonne de droite).

**Analyse**

Le nombre d'occurrences dans les parlers individuels est trop bas pour prétendre à une quelconque représentativité. Néanmoins, dès que plusieurs attestations sont disponibles, on voit apparaître une variation interne caractéristique: dans 5 parlers sur 25, différents types de marquage morphologique coexistent.

Théoriquement, toutes les formes dont le radical se termine en [z] ou en [ʒ] (38 occurrences sur 42 formes recensées) sont suffisamment marquées par la consonne finale pour identifier morphologiquement la 1re personne du singulier par rapport aux 2e et 3e personnes du singulier dont la forme verbale est identique, du type ([prɛ̃, prɛn], plus rarement [prɑ̃] (25 attestations dans nos matériaux pour la 2e personne, 15 pour la 3e personne). Elles n'ont donc pas besoin d'un marquage morphologique supplémentaire, ce qui est effectivement le cas pour 5 occurrences. Dans tous les autres cas, on observe une marque morphologique supplémentaire (clitique sujet dans 5 cas, désinence vocalique dans 23 cas – c'est le contingent individuel le plus important parmi les huit configurations examinées –, tous les deux dans 5 cas).

Quant aux trois formes verbales du type [prɛ̃, pʀɛn], sans consonne finale distinctive, une ([m ɑ̃ prɛn] à Val-d'Illiez) n'est pourvue d'aucune marque morphologique spécifique. Le danger de confusion homophonique avec les formes de la 3e personne du singulier, souvent employées sans clitique sujet elles aussi (la 2e personne du singulier, quant à elle, est marquée par l'emploi obligatoire du clitique sujet «*tu*») est évité par l'emploi du pronom réfléchi de la 1re personne du singulier [m]. Deux occurrences possèdent un clitique sujet ([jʏ pɹɛˈɛ̃] à Lourtier, [e prɛ̃] à Vouvry); les autres configurations ne sont pas attestées ici.

Ces chiffres laissent penser une fois de plus (cf. les cartes n° 51151, 51161) qu'il n'existe pas de corrélation claire, dans nos parlers, entre la présence ou l'absence d'une marque morphologique nette de la forme verbale et l'emploi du clitique sujet.

---

**Carte n° 51167: Verbes irréguliers: «*mettre*», 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La 1re personne singulier de l'indicatif présent de «*mettre*» a été relevé par l'énoncé «*Je mets les mains sur les hanches*» du questionnaire commun ainsi que par deux énoncés du questionnaire féminin: «*Je*

*mets la marmite sur le feu*», «*Les jours de fête, je mets mon costume pour aller à la messe*». À cela s'ajoutent de nombreuses attestations spontanées; en tout, nous avons recueilli 122 attestations. Ce total comprend cependant aussi 29 attestations pour le verbe synonyme «*bouter*» qui domine à Troistorrents, Val-d'Illiez, Vouvry, aux Marécottes et dans nos deux points d'enquête valdôtains. (Pour la concurrence entre «*bouter*» et «*mettre*» dans les parlers valaisans, cf. *GPSR* 2: 692-695; «*mettre*» domine dans le Valais central parce que «*bouter*» y a pris le sens spécifique de 'vomir'.)

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'indicatif présent de «*mettre*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie**

Le radical du verbe «*mettre*» ne présentant pas de problèmes morphologiques particuliers, la carte se concentre sur le vocalisme de la désinence et contribue à l'étude de l'emploi du clitique sujet de la 1re personne. La carte superpose ainsi deux informations :

– la présence ou l'absence du clitique sujet dans l'énoncé; le trait à gauche du symbole principal indique l'emploi du clitique sujet;

– la nature de la désinence (présence ou absence; qualité de la voyelle).

**Analyse**

- La voyelle dominante de la désinence de la 1SG est [o] ou [ɔ], conformément à son étymologie latine, avec une possible centralisation en [ɔ̈] ou une fermeture de la voyelle en [ʊ] (39 occurrences).
- Les désinences en [ʏ, ø, œ] ou [ə] sont également très fréquentes (25 occurrences) et présentes dans la majorité des parlers.
- La forme [ɛ] de Fully est isolée sur cette carte, mais se retrouve sporadiquement aussi pour d'autres verbes et d'autres parlers à la 1SG (cf. les cartes n° 51110, 51120, 51130).
- L'amuïssement de la désinence vocalique de la 1SG est fréquent: il se manifeste dans près d'un tiers des occurrences (27 occurrences sur 93 formes attestées).
- L'emploi du clitique sujet semble indépendant de la présence d'une désinence vocalique qui, en principe, suffirait à elle seule à marquer la 1SG. Des formes avec et sans clitique sujet coexistent dans plusieurs parlers pour des énoncés par ailleurs identiques. Dans l'ensemble des parlers, pour le verbe étudié ici, avec 39 occurrences, son emploi est nettement moins fréquent que son non-emploi. Sa fréquence change cependant beaucoup d'un parler à l'autre, du non-emploi généralisé (p.ex. à Arbaz, Montana, Orsières, etc.) à un emploi très fréquent (à Isérables, Lourtier, St-Jean). Pour plus de détails, cf. la carte n° 31021.

**Carte n° 51171: Verbes irréguliers: «*venir*», «(*se*) *souvenir*», 1re personne singulier de l'indicatif présent. (1) Les formes de la base verbale**

**Corpus**

La carte n° 51171 a été établie sur la base de l'énoncé «*Je me souviens pas de mon arrière-grand-père*» du questionnaire féminin, complété par des attestations assez nombreuses dans des réponses spontanées et quelques formes, également spontanées, pour «*je viens*», 45 occurrences en tout. La carte reste légèrement incomplète pour des témoins qui ont remplacé «*se souvenir*» par «*se rappeler*» et le synonyme «*s'adonner*» (cf. ADONNER, *adənạ*, *GPSR* 1: 127a, 4°).

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'indicatif présent de «*venir*» fait l'objet de la carte n° 1361 de l'*ALF*. Les formes analogues de «*tenir*» (*ALF* carte n° 1295 «je me tiens ici») sont citées dans le commentaire de notre carte n° 31010. Les *TP* n'ont pas relevé les formes correspondantes.

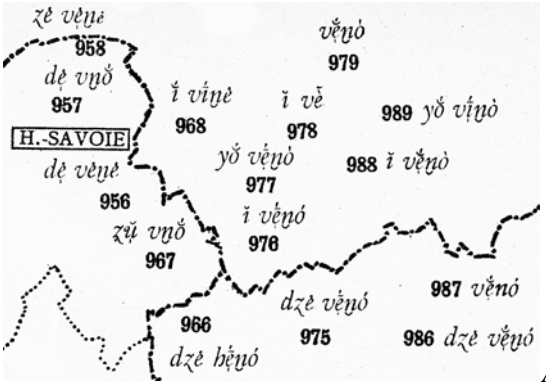

*ALF* carte n° 1361 «je viens»

**Cartographie, analyse**

La carte n° 51171 superpose deux informations concernant la morphologie du radical:

- la nature de la voyelle, qui peut se réaliser par toutes les voyelles antérieures, arrondies et non arrondies, parfois nasalisées, voire même, à Sixt, comme voyelle du degré d'aperture maximal [ã].
- la nature de la charpente consonantique: maintien ou chute du [v] initial, palatalisation ou non du [n].

La répartition des différentes formes dans l'espace valaisan semble complètement irrégulière; la carte ne permet de reconnaître aucune «logique» géolinguistique.

Pour ne pas surcharger la carte, la question des marques morphologiques qui peuvent s'ajouter au radical (clitique sujet, désinence vocalique ou tous les deux) est traitée à part, à la carte n° 51172.

**Carte n° 51172: Verbes irréguliers: «*venir*», «*(se) souvenir*», 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif présent. (2) La nature de la désinence**

**Corpus**

La carte a été établie sur la base de l'énoncé «*Je me souviens pas de mon arrière-grand-père*» du questionnaire féminin, complété par des attestations assez nombreuses dans des réponses spontanées et quelques formes, également spontanées, pour «*je viens*», 45 occurrences en tout. Elle reste légèrement incomplète pour des témoins qui ont remplacé «*se souvenir*» par «*se rappeler*» et le synonyme «*s'adonner*» (cf. ADONNER, *adənạ*, *GPSR* 1: 127a, 4°).

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'indicatif présent de «*venir*» fait l'objet de la carte n° 1361 de *l'ALF*. Les formes analogues de «*tenir*» (*ALF* carte n° 1295 «moi je me tiens ici») sont citées dans le commentaire de notre carte n° 31010. Les *TP* n'ont pas relevé les formes correspondantes.

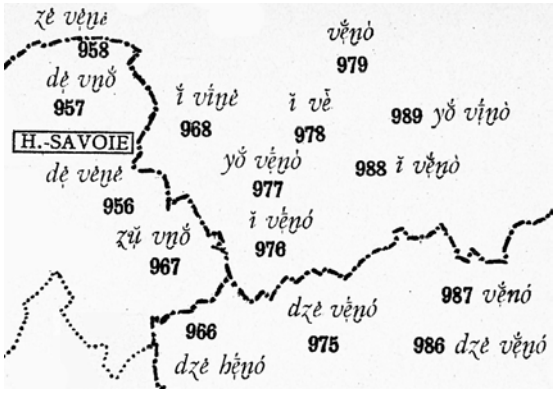

*ALF* carte n° 1361 «je viens»

**Cartographie, analyse**

La carte n° 51172 est à lire comme complément de la carte n° 51071, consacrée aux formes de la base verbale. Elle se concentre sur le vocalisme de la désinence (présence ou absence; qualité de la voyelle).

Lorsque la désinence de la 1SG est exprimée, elle est de la même nature que pour tous les autres verbes étudiés (cf. les cartes n° 51110, 51120, 51130 et 51141):

- La voyelle majoritaire de la désinence de la 1SG est [o] ou [ɔ], conformément à son étymologie latine, avec une possibilité de fermeture de la voyelle en [ʊ] (24 occurrences sur 45).
- Les désinences en [ə] viennent en deuxième position (7 occurrences). La répartition géolinguistique des formes en [o, ɔ] d'une part et en [ə] de l'autre n'est pas très nette, avec les formes en [o, ɔ] implantées surtout dans les parlers orientaux et une zone de plusieurs parlers au centre du domaine où les deux formes coexistent (Arbaz, Conthey, Isérables, Liddes).
- Avec 2 occurrences, les formes en [i] et [ɛ] sont rares, comme sur d'autres cartes (cf. les cartes n° 51110, 51120, 51167).

L'amuïssement de la désinence vocalique de la 1SG est relativement fréquent (12 occurrences sur 45 formes verbales attestées), mais est concentré dans cinq parlers de notre corpus (Les Marécottes, Lourtier, Nendaz et les deux parlers savoyards).

**Carte n° 51175: Verbes irréguliers: «*je suis*»: les timbres de la voyelle tonique**

**Corpus**

La 1re personne singulier de l'indicatif présent du verbe «*être*» était prévue dans neuf énoncés du questionnaire commun. Grâce aux réponses spontanées supplémentaires, le nombre de formes recueillies a pratiquement doublé: la carte a été établie sur la base de 465 énoncés qui contiennent la forme «*je suis*» (18 formes en moyenne pour chaque parler).

**Relevés antérieurs**

Dans la plupart les points d'enquête communs aux *TP* (col. 384 «je me suis fait (une entorse)» et 403 «je suis guéri») et à l'*ALAVAL* (Orsières, Fully, Conthey, Nendaz, Savièse, Miège, Évolène), nos matériaux attestent encore les mêmes formes que celles recueillies au début du XXe siècle. Dans nos matériaux, la variation interne à chaque parler est cependant beaucoup plus élevée. Les cartes *ALF* n° 500 «je me suis (assis sous un arbre)» et 803 «je suis malade» n'apportent pas d'informations supplémentaires.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *dzə* | *mə* | *sɑ̊i* | *fé* | | *sɑ̊i* | *gărĭ** |
| 18. Collombey. | | *mə* | *sá* | *fei* | | *sá* | *wări** |
| 19. Champéry. | | *mə* | *sɑ̊ə** | *fĭ* | | *sɑ̊ə** | **vòréi** |
| 20. Martigny | | *mə** | *sei* | *fi* | | *e̊ei* | *wărĭ** |
| 21. Orsières | | *mə̀* | *sĭ* | *fĭ* | | *sĭ* | *vărĭ* |
| 22. Lourtier | *yò** | *mə̈* | *e̊ai** | *fĭ* | *yò** | *e̊ɑ̊i** | *wə̀ri** |
| 23. Fully | *yə̀* | *mə̀** | *sărĭ** | *fĭ* | *ĭ** | *sɑ̊i** | *vărĭ** |
| 24. Conthey | | *mə** | *sɑ̊i** | *fĭ* | *nə̋* | *e̊ɑ̊i* | **warɑ̊i** |
| 25. Nendaz. | | *mə* | *ɕé* | *fé* | | *ɕé** | *warei* |
| 26. Savièse. | | *mə* | *ɕé* | *fĕ* | | *ɕé* | *wărĭ* |
| 27. Ayent | | *mə** | *ɕĭ* | *fé̋i* | | *ɕi* | *vwărĭ** |
| 28. Miège | | *mə̀* | *ɕei* | **twə̀r* | *yə̀* | *ɕéi* | *warə̀t** |
| 29. Grône | *yò* | *mə̀* | *ɕé** | *fé* | | *ɕé** | *wărĕikç** |
| 30. Évolène | *yə̌* | *mə̈* | *ɕé** | *fét** | | *ɕé̋i** | *wărĕi(k)s** |
| 31. Grimentz | *yə̌* | *mə̀* | *ɕik* | | *yə̀* | *ɕikç** | *wărĭkç** |

*TP* col. 384 «je me suis fait (une entorse)» et 403 «je suis guéri»

**Cartographie**

La carte cherche à représenter la variation caractéristique de la voyelle tonique de la forme verbale dans chaque parler. Dans tous les parlers étudiés, cette voyelle occupe une zone continue dont nous indiquons l'étendue par rapport au lieu d'articulation des voyelles symbolisé dans le trapèze vocalique.

La nature de la consonne initiale ([ʃ, ɕ, s] selon les parlers) est indiquée dans le tableau des formes; cette variation phonétique se retrouve sur toutes les cartes qui présentent des formes à *s-* initial étymologique (p.ex. les cartes n° 23030, 33210, 51685).

**Analyse**

– Dans 4 parlers du Centre et de l'Est de la région étudiée (Chamoson, Isérables, St-Jean, Torgnon), la zone de variation est relativement petite: les réalisations individuelles se font au moyen des voyelles les plus fermées ([i/ɪ], plus rarement [y/ʏ]). Nous n'excluons pourtant pas qu'un corpus plus étendu encore pourrait faire apparaître une zone de variation plus grande dans ces parlers.

  Signalons que plusieurs attestations de St-Jean font apparaître une diphtongue durcie [ʃig, ɕik], etc. (pour cette notion, cf. le commentaire de la carte n° 41310, note 1), comme dans les formes recueillies par les TP dans le village anniviard voisin de Grimentz.

– Dans 5 parlers (Nendaz, Hérémence, Évolène, Orsières, Les Marécottes), la zone de variation attestée va des voyelles les plus fermées [ʃi, ʃy] jusqu'aux voyelles mi-fermées [ʃe, ʃø/sø].

– Dans 8 parlers (Savièse, Arbaz, Lens, Montana, Miège, Chalais, Lourtier et Bionaz), on rencontre une zone de variation maximale, qui va de [ʃi, ʃy] jusqu'à [ʃɛ, ʃœ], une fois même (à Conthey) jusqu'à [ʃæ, ʃa].

– Dans l'ouest du domaine, la zone de variation se rétrécit de nouveau, et surtout, les formes se réalisent uniquement au moyen des voyelles les plus ouvertes: dans 3 parlers (Vouvry, La Chapelle-d'Abondance et Sixt) entre [sɛ, sœ] et [sa, sæ],

– et dans 3 parlers (Val-d'Illiez, Troistorrents et Fully) uniquement entre [sa] et [sɑ].

À l'intérieur des différentes zones esquissées pour chaque parler, toutes les réalisations individuelles doivent être considérées comme «correctes» ou «grammaticales». La variation semble entièrement libre; nous n'avons identifié aucun facteur de nature fonctionnelle, contextuelle (assimilations, harmonisations vocaliques, p.ex.), sociolinguistique, conversationnelle ou stylistique qui pourrait expliquer l'emploi de certaines formes.

---

**Carte n° 51180: Verbes irréguliers: «*avoir*», 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La 1SG de l'indicatif présent du verbe «*avoir*» était prévue dans 19 énoncés du questionnaire (11 formes dans la partie commune, 6 dans la partie féminine, 2 dans la partie masculine). Grâce aux réponses spontanées supplémentaires, le nombre de formes recueillies a plus que doublé: la carte n° 51180 a été établie sur la base de 1014 occurrences (environ 40 occurrences en moyenne pour chaque parler).

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'indicatif présent du verbe «*avoir*» est documentée dans quatre colonnes des *TP* (col. 214 «j'ai mangé», 386 «j'ai eu», 397 «j'ai pris», 370 «j'en ai (assez)». Dans les points d'enquête communs aux *TP* et à l'*ALAVAL* (Orsières, Fully, Conthey, Nendaz, Savièse, Miège, Évolène), nos matériaux attestent encore les mêmes formes que celles recueillies au début du XXe siècle. La variation interne à chaque parler y est cependant beaucoup plus élevée, et notre analyse des formes ne coïncide pas toujours

avec celle des *TP*. Les cartes correspondantes de l'*ALF* (n° 83 «que j'ai, j'en ai, je l'ai», 102 «j'ai eu», 1679 «j'ai posé ça là») n'apportent pas d'informations supplémentaires quant à la morphologie du verbe.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *dz** | *ḗ** | *mėdyă* | *dz* | *é* | *zŭ* | *dz* | *ḗ* | *prå̄i* | *dz* | *ẽn* | *ĕ* |
| 18. Collombey. . . | *(y)* | *ĭ* | *mãẽndjyă** | *y* | *i* | *zŭ* | *y* | *ĭ* | *prā́* | | *nẽn* | *i* |
| 19. Champéry. . . | | *i* | *mẽdjā́* | | *i* | **zŭ* | | *ĭ* | *prā́ė** | | *ẽd* | *ĭ* |
| 20. Martigny . . . | *l* | *i* | **mėdzā̀* | *l* | *i* | *j̄ŭ* | *l* | *ĭ* | *prei* | | *nẽn* | *i* |
| 21. Orsières . . . | *l* | *ĭ* | *mëdjyā̀** | *l* | *i* | *jŭ* | *l* | *ĭ* | *prå̄i* | | *nẽn* | *ĭ* |
| 22. Lourtier . . . | *y* | *é* | **mėdzyă** | *y* | *ḗ* | *zu* | *y* | *é* | *prai** | *y* | *ẽn* | *é* |
| 23. Fully . . . . | **n* | **ī** | *mėdză* | *n* | **ī** | *j̄ŭ* | *n* | **ī** | *prå̄i** | | *nẽn* | *ĭ* |
| 24. Conthey . . . | **n* | *ĭ* | *mẽīdjyă** | *n* | *i* | *j̄ŭ* | *n* | *ĭ** | *prå̄i** | **n* | *ẽn* | *ĭ* |
| 25. Nendaz. . . . | | *ĭ* | **mĭ̀ndjyă* | | *ī* | *jŭ* | | *ĭ** | *prĕi* | | **ẽnd* | *ḗ** |
| 26. Savièse. . . . | | **ḗ* | *mè̀ndy̆ă** | **nd* | *ḗ** | *jŭ* | | *ĭ* | *prĭ* | | *nd* | *é(i)** |
| 27. Ayent . . . . | *l̥* | *é* | *mẽīj̄yă* | *l̥* | *ḗ* | *jŭ* | *l̥* | *éi** | *prei* | | **ẽnd** | *é* |
| 28. Miège . . . . | *y* | *ḗi* | **mĭ̄ndzyă** | *y* | *é(i)* | *jŭ* | *y* | *é(i)* | *prĭ* | *y* | *ẽnd* | *ḗi* |
| 29. Grône . . . . | *y* | *é* | *mẽ̆ndj̄yă** | *y* | *é* | *jŭ* | *y* | *é* | *pré* | *y* | *ẽ̆nd** | *é* |
| 30. Évolène . . . | *y* | *ḗ** | *mi̇njyă** | | *ḗ* | *jŭ(k)* | *y** | *é* | *prĕig** | *(y)* | **ẽ̀n* | *ḗ** |
| 31. Grimentz . . . | *y* | *é* | *mẽ̀zyă** | *y* | *é* | *ă·ŭ̀k* | *y* | *ḗ** | *prĭ* | *y* | *ẽ̀nd* | *é* |

*TP* col. 214 «j'ai mangé», 386 «j'ai eu», 397 «j'ai pris», 370 «j'en ai (assez)»

**Cartographie**

La plupart des parlers est caractérisée par la possibilité d'exprimer «*j'ai*» par une simple voyelle, le clitique sujet étant facultatif. Dans certains parlers (Lens, Chalais, Troistorrents), c'est même la seule solution attestée. Le plus souvent, il s'agit d'une voyelle antérieure réalisée dans la zone comprise entre [i] et [ɛ]. Plus rarement, on trouve aussi des réalisations en [y], [ə] et [æ], et la variation interne à chaque parler, quant à la nature de la voyelle, est souvent importante.

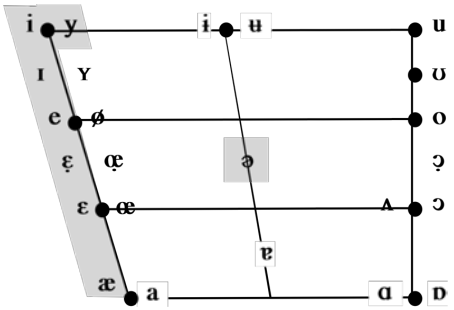


«*j'ai*»: la zone de réalisation de la voyelle

À côté de ces formes purement vocaliques, la plupart des parlers possède également des formes précédées d'une consonne. Quant à la nature de l'élément prévocalique, il peut s'agir de plusieurs consonnes dentales/alvéolaires ([d, ð, n, l]), de [dz, z] et de [j]. Alors que [d, ð, dz, z] et [j] ont sans doute une origine étymologique (< lat. EGO; cf. MARTIN 1974 et KRISTOL 2009), [n] et [l] sont d'origine analogique.

Selon les parlers, une même séquence phonétique [ni], [ne] ou [le] doit être interprétée soit comme «verbe seul» (c'est-à-dire avec une consonne agglutinée), soit comme «clitique+verbe». Ce problème ne concerne pas les formes en [d, ð] et [dz] qui sont caractéristiques pour les deux parlers savoyards et

celui de Torgnon; en Valais, les formes en [d] n'apparaissent – de manière très marginale – qu'à Liddes et Orsières.

Dans la carte, nous indiquons la nature de la consonne ainsi que la distinction entre «verbe seul» et «clitique+verbe», selon l'analyse présentée ci-dessous. Pour que la carte reste lisible, nous avons dû renoncer à indiquer le timbre de la voyelle; sinon, le nombre de variantes pour chaque parler individuel devenait ingérable. En revanche, cette précision se trouve bien sûr dans le tableau des formes observées.

Malgré tous les phénomènes de variation, on constate que presque tous les parlers possèdent une forme clairement dominante qui est indiquée sur la carte par une icône de plus grande taille.

**Analyse**

Dans les différents parlers où elle est présente, la séquence [ni] ou [ne] (avec ses allophones: [nɪ], [nɛ], etc.) doit être analysée de quatre manières différentes :

1° Le [n] peut correspondre au *nous* de la 1re personne du pluriel, transféré de manière analogique à la première personne du singulier aussi. Le seul parler valaisan qui connaît ce phénomène, c'est celui de Conthey, où on dit:

(1) jëʁ aprˈï mœ- mïødzˈɔː **no** ʃi itˈɑː ʏ fɛ̃
*Hier après-mi.. midi je* (étymologiquement *nous) suis été aux foins*. (ContheyF)

Devant verbe à initiale vocalique, [no] se réduit à [n], comme le montrent aussi les formes de Conthey dans les *TP* citées ci-dessus, et par conséquent on dit:

(2) **n** adzˈøtɔ o aθˈe a a lɛterˈi
*J'achète le lait à la laiterie*. (ContheyM)

Lorsque ce même [n] apparaît à la 1re personne du verbe *avoir*, on conclura donc qu'il s'agit du clitique sujet: c'est la forme réduite, prévocalique, qui correspond à la forme pleine [no], caractéristique pour le parler de Conthey:

(3) **n** ɪː θˈɛ̃kɑ̃t θɛ̃k ɑ̃
*J'ai cinquante-cinq ans*. (ContheyF)

Cette analyse est étayée par le fait que le [n] peut être séparé de la forme verbale par un pronom régime, comme dans l'exemple de la col. 370 des *TP*, ci-dessus. Dans nos matériaux, ce cas de figure n'est malheureusement pas attesté.

2° Dans plusieurs parlers, le [n] correspond à l'adverbe pronominal *en* du français (< lat. INDE). C'est le cas par exemple dans le parler d'Évolène. Celui-ci possède un clitique sujet facultatif [jɔ] (avec quelques variantes allophoniques) devant consonne, et [j] devant voyelle. Ce pronom apparaît dans un peu moins de la moitié des occurrences: environ 54% en position préconsonantique (cf. carte n° 31021); environ 38% en position prévocalique (carte n° 31031).

(4) **jɵ̯** vˈeʒœ frɑ̃ŋ ˈɔrə ok sɐlˈi
*Je vais droit maintenant à la cave*. (ÉvolèneM)

(5) **j** atsˈëtə lɔ lasˈe ɐ la lœtɐrˈik
*J'achète le lait à la* (litt. *en la*) *laiterie*. (ÉvolèneF)

Devant les formes du verbe *avoir*, on trouve le clitique prévocalique [j] (avec 15 occurrences dans notre corpus) ou la forme verbale seule (22 occurrences).

(6) j e ʃɔʃɑ̃tɕ un an
*J'ai soixante et un ans*. (ÉvolèneF)

(7) e ʒˈami vjuk siŋ ʒ ɔʃ d yŋ kɔ
*Jai jamais vu cinq ours d'un coup*. (ÉvolèneF)

Par conséquent, dans ce parler, lorsqu'on relève un [n] devant la 1re personne du verbe «*avoir*», il ne s'agit en aucun cas du clitique sujet, mais de l'adverbe pronominal «*en*»:

(8) dë ᵗsaɕˈæɲə **n** ɪ ʒʊ mỹʒʲˈa
*Des châtaignes, jen ai eu mangé*. (ÉvolèneF)

3° Le [n] peut représenter le *ne* de la négation. C'est le cas des parlers du Val d'Illiez et de la Haute-Savoie voisine qui ont conservé l'emploi d'un *ne* de négation facultatif devant le verbe (cf. carte n° 71130), à la différence des parlers du Valais central qui utilisent généralement des formes du type [ˈviɲɔ pɑ] «je viens pas», comme en français parlé ordinaire. Par conséquent, dans les parlers du Val d'Illiez et de la Haute-Savoie, un [n] devant une forme verbale de la 1re personne à initiale vocalique peut représenter soit la négation *ne*, soit alors le «*en*» de INDE (cf. ci-dessus pour Évolène).

Concrètement, le parler de Val-d'Illiez possède un clitique sujet rare qui est [i] ou [e] en position préconsonantique (7 occurrences sur 83 attestations, cf. carte n° 31020), [l] ou [j] en position prévocalique (7 occurrences sur 52 attestations, cf. carte n° 31030) :

(9) clitique sujet zéro en position préconsonantique:
v'ʏzɔ a la mɔ̃tˈaɲɐ
*Je vais à l'alpage*. (Val-d'IlliezF)

(10) clitique sujet [ɪ] en position préconsonantique:
**ɪ** wɑ k lö ɣamˈɛ̃ ˈɛɑ̃ y ji døvˈɑ̃ ny jœʀ
***Je** veux que les enfants aillent au lit avant neuf heures*. (Val-d'IlliezF)

(11) clitique sujet zéro en position prévocalique devant [amɛʀˈi] 'aimerais' et préconsonantique devant [sa] 'suis':
amɛʀˈi bɛ̃ tɯʁna vɛʁ - a mɪzˈɔ̃ jɔ sa nẹ
*Jaimerais bien revoir .. la maison où je suis née*. (Val-d'IlliezF)

(12) clitiques sujets [j] et [l] en position prévocalique:
kɑ̃ **j** ɪʁɔ gɑmˈin **l** amˈɑvɔ pa lü z ɪpïnˈɑʁdɛ
*Quand **j**'étais gamine **j**'aimais pas les épinards*. (Val-d'IlliezF)

À la 1re personne du verbe *avoir*, on trouve la forme verbale seule (avec 38 occurrences dans notre corpus) et quatre fois le clitique sujet [l]:

(13) **i** lʏ kwe kə bɑ
*J**ai** le cœur que bat*. (Val-d'IlliezF)

(14) aː **l i** dikʀəvˈɛ na - ɔ̃ mwe də fʁümˈɛ dɑ̃ mɔ̃ kuʁtˈi
*Ah .. **j'ai** découvert une .. un tas de fourmis dans mon jardin*. (Val-d'IlliezF)

Par conséquent, lorsque nous rencontrons une forme [n i] (ou [n e]) dans ce parler, le [n] correspond sans doute à la négation «*ne*» ou à l'adverbe pronominal «*en*», selon le contexte:

(15) **n i** ʒamˈi jy sɛ̃k uʁs d æ̃ k- d ɔ̃ kˈuˀ
*Je **n'ai** jamais vu cinq ours d'un c.. d'un coup*. (Val-d'IlliezF)

(16) le tɕetˈaɲɛ **n e** pʁʏ zy mẽĩdʒʲˈɑ
*Les châtaignes ʲ'**en ai** assez eu mangé*. (Val-d'IlliezF)

4° Dans plusieurs parlers, enfin, le [n] est une simple consonne agglutinée, sans la moindre fonction morphologique. C'est ce que l'on observe par exemple dans les parlers d'Arbaz ou de Bionaz. Ces deux parlers possèdent un clitique sujet de la première personne du singulier dont l'emploi est extrêmement rare. À Arbaz, sur 80 formes verbales à initiale consonantique, nous n'avons enregistré que 3 occurrences d'un clitique [ʏ] ou [e]. À Bionaz, sur 143 formes verbales à initiale consonantique, nous n'avons trouvé que 17 occurrences d'un clitique sujet [ɪ], [ɐ/ɛ] ou [œ/ə] (carte n° 31020). Dans les deux parlers, aucune forme verbale à initiale vocalique (carte n° 31030) n'est précédée d'un élément potentiellement pronominal, à l'exception notable de la 1re personne du verbe «*avoir*». Voici les formes correspondantes pour Arbaz et Bionaz:

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Arbaz<br>total 45 | le<br>36 | l<br>1 | | ne<br>3 | nɪ<br>1 | | nje<br>1 | | e<br>2 | | ɛ<br>1 | |
| 2 | Bionaz<br>total 46 | nɪ<br>40 | | nĩ<br>3 | | ne<br>1 | | nɐ̯<br>1 | | | ny<br>1 | | |

À Bionaz, la totalité des formes attestées présente un [n] initial. La situation est un peu plus complexe à Arbaz, où on trouve 37 formes avec [l], 5 formes avec [n] et 3 formes sans consonne initiale.

Ce résultat peut s'expliquer de deux manières:

a) soit le verbe «*avoir*», dans ces deux parlers, possède un comportement morphosyntaxique complètement atypique, ayant généralisé à la première personne du singulier un clitique sujet [l] ou [n] qui n'apparaît devant aucun autre verbe;

b) soit il se comporte comme tous les autres verbes, mais la forme a été «renforcée» par l'agglutination d'une consonne initiale qui est évidemment d'origine analogique.

Ce qui nous fait pencher pour la deuxième interprétation, outre l'invraisemblance de l'hypothèse (a), c'est le fait que dans les parlers où une consonne préverbale représente effectivement le clitique sujet, elle peut être séparée du verbe par un autre élément proclitique, en particulier par des pronoms régimes, comme dans l'exemple suivant, de La Chapelle-d'Abondance:

(17) de blˈɛtɛ **d ɛ̃n e** y plãtˈo
*Des blettes **j'en ai** eu planté*. (La Chapelle-d'AbondanceF)

Par contre, dans les parlers dans lesquels la consonne s'est agglutinée au verbe, comme c'est le cas à Arbaz, cette agglutination semble inhiber l'apparition d'un autre élément proclitique, et aucun élément proclitique ne peut s'insérer entre la consonne initiale et la voyelle:

(18) də tsahˈanʏ **le** ʒy mĩzjˈa
*De châtaignes ʲ'**ai** eu mangé*. (ArbazF)

Exceptionnellement, à Arbaz toujours, comme cela s'observe également pour les formes de la 3e personne du singulier d'«*avoir*» (cartes n° 51330 et 51332), la voyelle étymologique peut même s'amuïr et le [l] agglutiné représenter seul la forme verbale:

(19) **l** ʊː kyr kɛ tˈɑpɛ
*ʲ'**ai** le cœur que bat*. (ArbazM)

Alternativement, dans les cas analogues, le parler de Bionaz rejette tous les clitiques objets à la fin du groupe verbal:

(20) də tsatˈaɲɛ **nɪ** ajˈaʊ mɤ̃ndzˈʊ **nɛ̃**
*De châtaignes ʲ'**ai** eu mangé **en**.* (BionazF)

(21) **ny** baʃˈa **læɪ** də tsˈɪfːlɑ ɑ̃ŋ tsˈɪfːlɑ cjœ l ɑ lɑ mˈarka ɕu l kʲɪ
*ʲ'**ai** donné **lui** de gifle une gifle qu'il a la marque sur le cul.* (BionazM)

Selon les mêmes principes d'analyse, les formes [ni, ne, li, le], etc. à Chamoson et à Fully présentent une consonne initiale agglutinée, comme à Arbaz et à Bionaz: le [n] n'y apparaît devant aucun autre verbe à initiale vocalique et ne peut pas représenter un «*nous*», contrairement à la présentation des données par les *TP* et à la différence de ce qui s'observe à Conthey où il est employé avec tous les verbes.

À Orsières, en revanche, la séquence [l i], très fréquente, doit être considérée comme composée du clitique sujet et de la forme verbale, car elle admet l'insertion d'un pronom régime proclitique. Le [l] d'origine analogique y a donc acquis un véritable statut de morphème de la 1re personne du singulier (cf. aussi la carte n° 31030):

(22) si æ̃ kæ̃ li vatsə l ɑ̃ væəlˈo - **l an i** tʁœz kə l ɑ̃ væəlˈo - sy li trœz **l i** ʒy - sːa fəmˈɛl - œ̃ - sa fəmˈalːə - e sˈae butʃ
*Cette année quand les vaches elles ont vêlé .. **j'en ai** treize qu'elles ont vêlé .. sur les treize **j'ai** eu .. sept femelles .. euh .. sept femelles .. et six taurillons.* (OrsièresM)

À Orsières, en revanche, la séquence [l i], très fréquente, doit être considérée comme composée du clitique sujet et de la forme verbale, car elle admet l'insertion d'un pronom régime proclitique. Le [l] d'origine analogique y a donc acquis un véritable statut de morphème de la 1re personne du singulier (cf. aussi la carte n° 31030):

**Carte n° 51190: Verbes irréguliers: «*voir*», 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La 1re personne singulier de l'indicatif présent de «*voir*» a été relevée au moyen de l'énoncé «*Je vois le soleil qui se lève*» du questionnaire masculin. Tous les hommes ont répondu. L'informateur de Nendaz utilise cependant le verbe synonyme [avˈeʁ] à la place de [vˈeːʁə] 'voir'. Quelques attestations supplémentaires se trouvent dans des énoncés spontanés de nos informatrices.

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'indicatif présent de «*voir*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

Comme pour les verbes «*aller*» (carte n° 51150) et «*faire*» (carte n° 51160), on peut distinguer des formes dont le radical se termine en voyelle et celles qui se terminent en consonne. On observe cependant une sorte de répartition complémentaire des formes entre les paradigmes de «*voir*» et d'«*aller*» qui permet d'assurer la distinction entre les deux verbes qui sinon pourraient présenter un danger de confusion homophonique (cf. carte n° 51150): contrairement aux formes d'«*aller*», les formes

de «*voir*» avec consonne finale sont rares (uniquement à Vouvry et à la Chapelle-d'Abondance, dans nos matériaux).

La carte montre apparemment une répartition des différentes formes relativement nette:

- les formes en [i, ʏ] ◸ se trouvent essentiellement dans les parlers «épiscopaux» à l'est de Sion,
- les formes à voyelle d'aperture moyenne [ve, vɛ, vø] ◁ sont surtout présentes dans les parlers du Valais central, sur la rive droite du Rhône, ainsi qu'à Nendaz, Hérémence, Orsières, Les Marécottes et en Vallée d'Aoste,
- les formes en [a] ◺ sont plus rares; elles caractérisent les parlers du Val d'Illiez et le petit groupe de parlers constitué par Isérables, Lourtier et Liddes.
- À cela s'ajoutent certaines voyelles diphtonguées ([vei, vɛɪ, vɛj; vaj, vɑe]), indiquées par un trait au milieu du symbole (◀, ◺).

Nous n'accordons cependant pas trop d'importance à la répartition géographique des formes en [e, ɛ] ◁ , etc. et en [a] ◺ pour laquelle les cartes n° 51190 (1re personne) et 51220 (2e personne) ne concordent pas toujours. Comme le montre la carte de la 3e personne du singulier (carte n° 51320) où les occurrences sont plus nombreuses, les polymorphismes (co-présence de formes en [e, ɛ], etc. et en [a]) dans un même parler) ne sont pas rares dans les parlers du Valais central et occidental.

Pour ne pas surcharger la carte, les indications sur le marquage morphologique de la personne ne sont fournies que dans le tableau des formes. À cet égard, on observe que la désinence de la 1SG se maintient souvent (26 occurrences sur 34, 76%). Le clitique sujet est présent dans la moitié des formes observées.

### 5.1.2. La 2e personne du singulier

**Carte n° 51210: Verbes en -ĀRE: «*travailler*», 2e personne singulier (2SG) de l'indicatif présent, morphologie de la désinence**

**Corpus**

La carte utilise les données provenant de l'énoncé «*Tu travailles au jardin*» du questionnaire commun, ainsi que quelques attestations sporadiques supplémentaires de la même forme verbale, 43 attestations en tout. Les réponses manquantes sont surtout dues à des reformulations («*tu vas travailler*» pour «*tu travailles*»); ainsi, la forme voulue n'est pas attestée pour La Chapelle-d'Abondance et Sixt. Dans certains cas (ArbazM, ÉvolèneM, IsérablesM, etc.), l'énoncé de notre questionnaire a été interprété comme une question, ce qui peut provoquer une intonation ascendante et l'apparition de la forme enclitique du «tu» sujet (p.ex. [ho] à Arbaz; cf la carte n° 32020, «Le clitique sujet de la 2e personne du singulier»).

**Relevés antérieurs**

La 2SG de l'indicatif présent des verbes réguliers en -ĀRE n'a pas été recueillie par l'enquête de l'*ALF*. Dans les *TP*, la seule forme correspondante est la 2SG de «chanter» (col. 301 «tu chantes (mieux qu'elle)»). Comme cela est attendu dans les paradigmes verbaux réguliers en francoprovençal, les désinences de la 2sg coïncident entièrement avec celles de la 3sg (cf. la carte n° 51310); elles occupent un espace variationnel entre *è*, *ë* et *ė*.

| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *tė* | *tsātė** |
| 18. Collombey. | *tė* | *tsātè* |
| 19. Champéry. | *tė* | *tsātė* |
| 20. Martigny | *tė* | *tsātə* * |
| 21. Orsières | *tŭ** | *tsātė** |
| 22. Lourtier | *tŭ** | *tsātë* |
| 23. Fully | *tŭ** | *tsātë* |
| 24. Conthey | *tŏ* | *tsātē** |
| 25. Nendaz. | *tu* | *tsānte* |
| 26. Savièse. | *tŏ* | *tsănte* |
| 27. Ayent | *tŭ* | *tsăntė** |
| 28. Miège | *tŭ* | *tsāntė* |
| 29. Grône | *tă* | *tsănte* |
| 30. Évolène | *tŭ** | *tsănte* |
| 31. Grimentz | *tŭ* | *tsăntė* |

*TP*, col. 301 «tu chantes (mieux qu'elle)»

**Cartographie, analyse**

Notre carte se concentre sur le vocalisme de la désinence de la 2SG. du présent de l'indicatif. Pour les évolutions phonétiques qui caractérisent le radical du verbe (différents aboutissements du *-l-* palatalisé: > [ʎ, l, ʟ, j, ð, d], chute du -[v]- intervocalique dans plusieurs parlers) cf. la carte n° 51420.

En principe, les désinences observées dans nos matériaux sont de la même nature que celles relevées par les *TP*; elles correspondent aussi à celles de la 3e personne du singulier (carte n° 51310) Ce qui distingue cependant nos relevés de ceux des *TP*, c'est que dans ces derniers, la désinence de la 2SG est toujours présente. Dans nos propres matériaux, elle manque dans 9 cas sur 42, en position prévocalique (cf. l'attestation de NendazM) aussi bien que préconsonantique (cf. p.ex. celle d'IsérablesM). On remarque que l'amuïssement de la désinence se produit aussi bien dans des formes qui pourraient être influencées par le français (p. ex. [tʁavˈɑj] à FullyF) que dans des formes dialectales caractéristiques ([travˈal] à IsérablesM, [trɐl] à NendazM, [tʁavˈad] à OrsièresM, [tɑvˈɑʟ] à St-JeanF).

Voici la composition de notre corpus:

– 13 occurrences pour les voyelles de la série antérieure [e, ẹ. ɛ, æ],
– 18 occurrences pour les voyelles antérieures arrondies ou centralisées de moyenne aperture [ø. œ̣, œ, ə],
– 3 occurrences pour [ʏ],
– 9 occurrences de la désinence zéro.

À la différence de la 3SG (carte n° 51310) où l'emploi du clitique sujet est facultatif, celui de la 2SG est présent dans toutes les attestations (cf. à ce sujet le commentaire de la carte 32020).

**Carte n° 51220: Verbes irréguliers: «*voir*», 2e personne singulier (2SG) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La 2SG de l'indicatif présent de «*voir*» a été relevée au moyen de l'énoncé «*Tu vois la lune qui se couche*» du questionnaire masculin. L'informateur de Savièse à répondu à la 3SG, celui de VouvryM2 à la 1SG. Sinon, tous les hommes ont formulé l'énoncé prévu. Quelques attestations supplémentaires se trouvent dans des énoncés spontanés de nos informatrices.

**Relevés antérieurs**

La forme «*tu vois*» est attestée par la carte n° 1409 de l'*ALF* «tu ne vois donc pas». Par rapport à nos données et celles documentées par les *TP* pour la 3e personne du singulier (cf. le commentaire de la carte n° 51320), on est étonné par l'absence de formes au radical en [a], pourtant bien attestées au centre et dans l'ouest de notre domaine (voir ci-dessous).

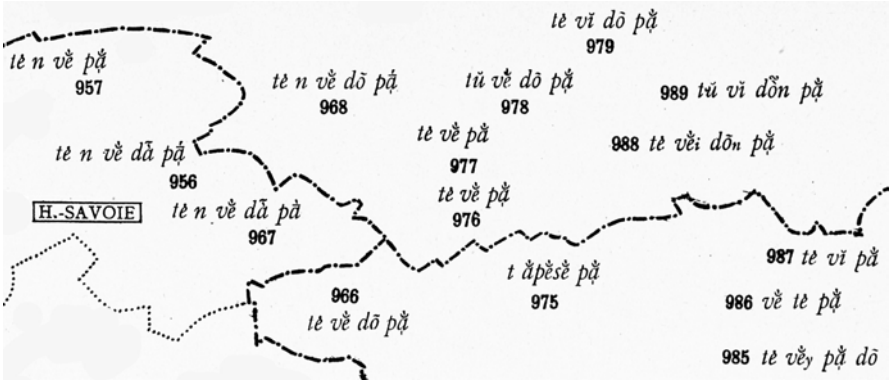


*ALF* carte n° 1409 «tu ne vois donc pas»

**Cartographie, analyse**

Comme cela est attendu pour tous les verbes francoprovençaux au présent de l'indicatif dont le radical se termine par voyelle (cf. les généralités mentionnées au début du chapitre 5.1.1., la 2SG présente le radical verbal «pur», sans désinence, et précédé du clitique sujet «*tu*» (cf. la carte n° 32020 pour la forme du clitique sujet).

La carte montre une répartition des différentes formes relativement nette et proche de celle observée pour la 1SG (carte n° 51190):

- les formes en [i, ʏ] ◹ se trouvent essentiellement dans les parlers «épiscopaux» à l'est de Sion,
- les formes à voyelle d'aperture moyenne [ve, vɛ, vø] ◁ sont surtout présentes dans les parlers du Valais central, sur la rive gauche du Rhône (les Marécottes, Liddes, Isérables, Nendaz, Hérémence et Évolène, ainsi qu'à Torgnon),
- les formes en [a] ◺ sont plus fréquentes qu'à la 1SG: elles caractérisent les parlers du Val d'Illiez, Fully, Conthey et Chamoson sur la rive droite du Rhône, Lourtier et Orsières sur la rive gauche, ainsi que Bionaz et les deux parlers savoyards de notre corpus.
- À cela s'ajoutent certaines voyelles diphtonguées ([v'ei, v'ɛɪ, vɛj, v'œɪj; vaj, v'ae], etc.), indiquées par un trait au milieu du symbole (◀, ◺).

Nous n'accordons pas trop d'importance à la répartition géographique des formes en [e, ɛ] ◁, etc. et en [a] ◺ pour laquelle les cartes n° 51190 et 52220 ne concordent pas toujours. Comme le montre la carte de la 3SG (carte n° 51320) où les occurrences sont plus nombreuses, les polymorphismes (co-présence de formes en [e, ɛ], etc. et en [a]) dans un même parler) ne sont pas rares dans les parlers du Valais central et occidental.

La forme [vit] de Miège qui, étymologiquement, représente une 3e personne (cf. les formes correspondantes de Lens et de Montana de la carte n° 51320), illustre l'identité systémique des formes verbales des 2es et 3es personnes en francoprovençal (cf. le début du commentaire général au début du chapitre 5.1.1.), ce qui a permis la propagation analogique d'une forme de la troisième à la deuxième personne.

**Carte n° 51230: Verbes irréguliers: «*être*», 2e personne singulier de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51230 utilise les données provenant des énoncés «*Tu es né/née à …?*», «*Est-ce que tu t'es assis/assise sur le tabouret?*» et «*Où est-ce que tu es allé/allée?*» du questionnaire commun, qui ont également servi à l'étude de la morphologie du participe passé de «naître» (carte n° 42320) et de «s'asseoir» (cartes n° 42110 et 42120) ainsi que, dans les parlers qui rendent «*être allé*» par «*être été*» ou «*être eu*», dans l'élaboration de la carte n° 42311. Avec les attestations spontanées supplémentaires, nous avons recueilli une dizaine d'occurrences pour chaque parler, 283 attestations en tout.

**Relevés antérieurs**

La 2e personne singulier de l'indicatif présent d'«*être*» fait l'objet de la carte n° 501 de l'*ALF*. Elle n'a pas été recueillie par les *TP*.

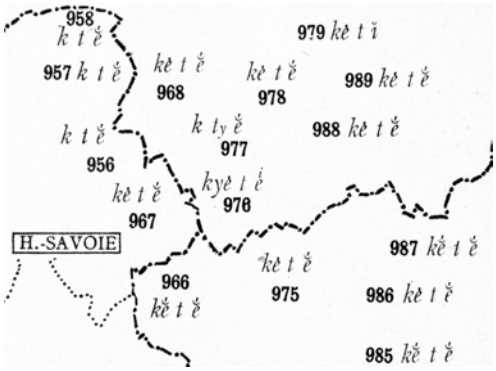


*ALF* carte n° 501 «(tu ne vois donc pas) que tu es (aussi vieux que moi)»

Le principal mérite de la carte de l'*ALF* est d'attester la présence d'une forme en *ĭ* (au point 979 Lens) à côté des formes en *ě* dans tous les autres points d'enquête. En revanche, cette carte n'est évidemment pas en mesure de documenter le fait que les formes en [i] et en [e] sont (et étaient sans doute déjà au moment de l'enquête de l'*ALF*) co-présentes dans la majorité des parlers valaisans, et que les formes en [i] sont beaucoup plus répandues que ne le laisse penser cette carte.

**Cartographie, analyse**

L'intérêt de la carte n° 51230 «*tu es*» est essentiellement phonétique; nous la reproduisons surtout pour compléter le paradigme d'«*être*» et pour permettre la comparaison avec les cartes n° 41342 «*elle est / il est*» et 51540 «*vous êtes*» qui présentent un vocalisme semblable. Elle documente les différentes voyelles du radical ([i, ɪ, ï, ʏ] , [ei] , [e, ɛ] ) qui coexistent dans une bonne moitié des parlers étudiés.

Dans le tableau des formes, étant donné que l'emploi du clitique sujet «*tu*» est presque toujours obligatoire – les seules exceptions, dans nos matériaux, concernent le parler de Vouvry, lorsqu'un énoncé contient déjà un pronom sujet tonique – nous indiquons aussi l'emplacement de celui-ci (proclise, réduplication et enclise) dans les énoncés recueillis, majoritairement interrogatifs. Cf. cependant aussi les cartes n° 32030, 71320 et 71330 pour une documentation plus systématique de la syntaxe (ordre des mots) dans les propositions interrogatives.

Dans plusieurs parlers de l'Est valaisan, on relève des énoncés qui attestent l'évolution phonétique régulière du -ST- intervocalique > [θ, s, h, ɦ] dans les interrogatives à inversion (ES TU > [e θʏ, e hu, i ɦɔ, e RU], etc.; à ce sujet, cf. aussi la carte n° 32020). Ces formes indiquent que le -S final du verbe s'est conservé dans la prononciation jusqu'au moment, difficile à dater, où le -ST- intervocalique est devenu [h, ɦ], etc. – et que l'emploi du «*tu*» était déjà généralisé à ce moment-là.

Suite à cette évolution, chez les deux témoins d'Arbaz, le [hu] , forme amalgamée qui représente le *-s* du verbe et le «*tu*» sujet enclitique, peut même représenter seul la forme verbale avec son clitique sujet agglutiné.

### 5.1.3. La 3e personne du singulier

**Carte n° 51310: Verbes en -ĀRE: «*travailler*», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif présent, morphologie de la désinence**

**Corpus**

La carte utilise les données provenant des énoncés «*Elle travaille à la poste*» et «*Il travaille à la vigne*» du questionnaire commun, ainsi que quelques attestations sporadiques supplémentaires de la forme verbale «*il/elle/on travaille*», 104 attestations en tout. Tous les parlers sont attestés.

**Relevés antérieurs**

La 3SG de l'indicatif présent de «*travailler*» n'a pas été recueillie par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). Plusieurs autres verbes de la première conjugaison régulière en -ĀRE sont cependant bien attestés dans les *TP*: «il arrive», col. 45; «il balaie», col. 97; «elle chante», col. 299; «cela … prouve», col. 318; «il s'ennuie», col. 335. Comme dans l'exemple reproduit ci-contre, la désinence de la 3SG de tous les verbes enregistrés par les *TP* occupe un espace variationnel entre *è*, *ë* et *ė*.

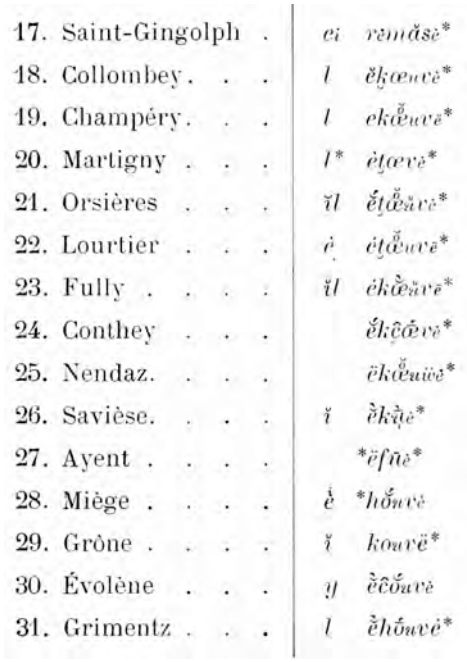

| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *ei* | *rėmăsė** |
| 18. Collombey . . . | *l* | *ĕḳœuvė** |
| 19. Champéry . . . | *l* | *ekœ̆̆uvē** |
| 20. Martigny . . . | *l** | *ėṭœvė** |
| 21. Orsières . . . | *ĭl* | *ė́ṭœ̆̆ŭvė** |
| 22. Lourtier . . . | *ė* | *ėṭœ̆̆uvē** |
| 23. Fully . . . . | *ĭl* | *ėkœ̆̀ŭvē** |
| 24. Conthey . . . | | *ė́kc̣ɔ́vė** |
| 25. Nendaz. . . . | | *ëkœ̆̆uüė** |
| 26. Savièse. . . . | *ĭ* | *ẽ̀kɔ̀ṭė** |
| 27. Ayent . . . . | | **ëfūė** |
| 28. Miège . . . . | *ė̀* | **hɔ́uvė* |
| 29. Grône . . . . | *ĭ* | *kouvë** |
| 30. Évolène . . . | *y* | *ẽ̀c̃ɔ́uvė* |
| 31. Grimentz . . . | *l* | *ẽ̀hɔ́uvė** |

*TP*, col. 97 «il balaie»

**Cartographie, analyse**

Notre carte se concentre sur le vocalisme de la désinence de la 3SG. du présent de l'indicatif. Pour les évolutions phonétiques qui caractérisent le radical du verbe (différents aboutissements du -*l*- palatalisé: > [ʎ, l, ʟ, j, ð, d], chute du -[v]- intervocalique dans plusieurs parlers) cf. la carte n° 51420.

En principe, les désinences observées dans nos matériaux sont de la même nature que celles relevées par les *TP*; elles correspondent aussi à celles de la 2e personne du singulier (carte n° 51210), comme cela est attendu dans les paradigmes verbaux réguliers en francoprovençal. Ce qui distingue cependant nos relevés de ceux des *TP*, c'est que dans ces derniers, toutes les attestations recueillies se trouvent en position préconsonantique ou finale absolue; la désinence de la 3SG y est toujours présente. Dans nos propres matériaux, elle manque dans 49 cas, toujours en position prévocalique:

– 35 occurrences pour les voyelles de la série antérieure [e, ẹ. ɛ, æ],
– 19 occurrences pour les voyelles antérieures arrondies [ø. œ̣, œ, ə],
– 1 occurrence isolée pour [ʏ],
– 49 occurrences de la désinence zéro.

En position prévocalique, l'emploi de la désinence de la 3SG apparaît ainsi comme facultative: elle est présente dans 34 cas, absente dans 49. En position préconsonantique et devant pause, elle est toujours présente (21 attestations).

Pour la forme et l'emploi (facultatif) du clitique sujet féminin et masculin de la 3SG, on se rapportera aux cartes 33030, 33031, 33040 et 33041.

**Carte n° 51320: Verbes irréguliers: «*voir*», 3e personne singulier de l'indicatif présent**

**Corpus**

La 3e personne singulier de l'indicatif présent de «*voir*» a fait l'objet de deux énoncés dans le questionnaire commun («*Une montagne qu'on voit bien depuis chez vous*» et «*On voit le clocher de loin*») et de trois énoncés dans le questionnaire masculin («*On ne voit plus souvent des éperviers*», «*Il voit le soleil qui se lève*», «*Elle voit la lune qui se couche*»). Avec trois à cinq attestations pour chaque parler, on commence à apercevoir le polymorphisme qui caractérise le paradigme de «*voir*» dans nos parlers, ce que les formes individuelles recueillies pour la 1re et la 2e personne (cartes n° 51190 et 51220) ne permettent pas.

**Relevés antérieurs**

La forme «*on voit*» est attestée par la colonne 30 des *TP*. Les formes relevées sont très proches de celles que nous avons enregistrées presque un siècle plus tard; dans les notes des *TP* que nous ne reproduisons pas ici, on voit même apparaître le polymorphisme qui caractérise nos parlers.

| | |
|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *ɔ̃ vǻi** |
| 18. Collombey. . . | *ɔ̃ vǻ̄(ē)** |
| 19. Champéry. . . | *ɔ̃ vāē** |
| 20. Martigny . . . | *ô* vĕi** |
| 21. Orsières . . . | **ɔ̃ vǻ̆y* |
| 22. Lourtier . . . | *ɔ̃ vā** |
| 23. Fully . . . . | *ɔ̃ vae** |
| 24. Conthey . . . | *ɔ̃ vǻi** |
| 25. Nendaz. . . . | *ɔ̃ vei** |
| 26. Savièse. . . . | *ɔ̃ vĭ* |
| 27. Ayent . . . . | *ɔ̃ vḗi** |
| 28. Miège . . . . | *ɔ̃̃* **vĭ(t)* |
| 29. Gròne . . . . | *ɔ̃ **vei** |
| 30. Évolène . . . | *ŭn vĕk** |
| 31. Grimentz. . . . | *ũ vĭ* |

*TP* col. 30 «on voit»

**Cartographie, analyse**

Comme cela est attendu pour tous les verbes francoprovençaux au présent de l'indicatif dont le radical se termine par voyelle (cf. les généralités mentionnées au début du chapitre 5.1.1., la 3e personne du singulier présente en principe le radical verbal «pur», sans désinence. Les parlers de l'Est valaisan (Lens et Montana dans nos données, Miège dans celles des *TP*) peuvent cependant conserver facultativement un -[t] morphologique. Le [k], en revanche, qui apparaît à Évolène, est purement phonétique («diphtongue durcie», traditionnellement appelée «consonne parasite»; cf. le commentaire de la carte n° 41310, note [1]). L'emploi du clitique sujet «*il*» ou «*elle*» est facultatif; le sujet indéterminé «*on*», évidemment, ne peut pas être omis.

La carte montre une répartition des différentes formes proche de celle observée pour la 2e personne du singulier (carte n° 51220):

- les formes en [i, ʏ] se trouvent essentiellement dans les parlers «épiscopaux» au nord et à l'est de Sion,
- les formes en [e, ɛ, ø] et en [a] se partagent le Valais central et occidental, sans répartition géolinguistique très nette. Dans plusieurs parlers, les deux types coexistent, et il n'est pas exclu qu'un nombre d'attestations plus élevé augmenterait encore ce phénomène.
- À cela s'ajoutent certaines voyelles diphtonguées ([v'ei, v'ɛɪ, vɛj, v'œɪj; vaj, v'ae], etc.), indiquées par un trait au milieu du symbole (, ).

Dans nos données, le [v]- initial, souvent fragile dans les parlers du Valais central et oriental, ne s'amuït qu'à Lens et à Montana, mais les formes «pleines», avec [v]- initial conservé, y sont également attestées.

N.B. L'informatrice de Nendaz utilise le verbe synonyme [av'eʁ] à la place de [v'eːʁə] 'voir'.

---

**Carte n° 51330: «*elle a*». La 3e personne du féminin singulier (3SG.F) de l'indicatif présent d'«*avoir*»: forme du verbe; forme et emploi du clitique sujet**

**Généralités**

La carte n° 51330 fait partie d'un ensemble de 4 cartes (51330, 51332, 51334, 51336) qui documentent les différents emplois de la 3e personne du singulier de l'indicatif présent d'«*avoir*», au féminin, masculin et neutre, le cas échéant avec leurs clitiques sujets. Ces cartes sont complémentaires des cartes n° 33050, 33051, 33060 et 33061 consacrées aux formes et à l'emploi des clitiques sujets devant verbe à initiale vocalique: dans nos matériaux, les attestations pour les verbes «*être*» et «*avoir*» constituent en effet le sous-ensemble le plus important des verbes à initiale vocalique.

**Corpus**

Avec 603 occurrences (une vingtaine en moyenne par parler), le féminin «*(elle) a*» employé seul ou après un substantif féminin singulier, au présent ou au passé composé, est fréquent dans nos enregistrements.

**Relevés antérieurs**

L'*ALF* documente la 3SG.F du présent d'«*avoir*» dans la carte n° 431 «l'eau a (emporté l'écluse)». La carte n° 1710 «elle a été bien soignée» est inutilisable ici à cause de la substitution des verbes auxiliaires «*elle a été*» ⇒ «*elle est eue*» dans plusieurs parlers. Sur 14 colonnes des *TP* reflétant la 3SG du présent d'«*avoir*», trois fournissent des séries complètes d'attestations pour le féminin. Nous en reprenons deux ici; la troisième (col. 266) n'apporte pas d'information supplémentaire. En regard, nous reproduisons deux exemples concernant le masculin. Cela permet d'illustrer le fait qu'au début du XXe siècle déjà, le clitique sujet était identique pour les deux genres dans la plupart des parlers.

Les *TP* induisent légèrement en erreur en suggérant que chaque parler (à l'exception de celui de St-Gingolph) utilise soit toujours soit jamais le clitique sujet avec «*avoir*», que le verbe soit précédé d'un sujet nominal ou non. Même si cette tendance existe, l'emploi facultatif est bien attesté dans nos maté-

riaux pour plusieurs parlers (cf. en particulier les chiffres pour Chamoson et St-Jean dans le tableau des formes).

D'un point de vue morphologique, l'*ALF* ne recense aucun exemple du clitique sujet [j] caractéristique pour plusieurs parlers de l'Est valaisan. En revanche, il documente la forme particulière du féminin [d] dans les parlers de la haute vallée d'Entremont qui manquent dans les points d'enquête des *TP*. Les *TP* montrent bien la existence parallèle des clitiques sujets [l] et [j] dans l'espace valaisan, mais ne documentent ni la forme spécifique du féminin [d] apparaissant à Liddes ni – surtout – le polymorphisme du clitique et du verbe qui est fréquent dans nos matériaux.

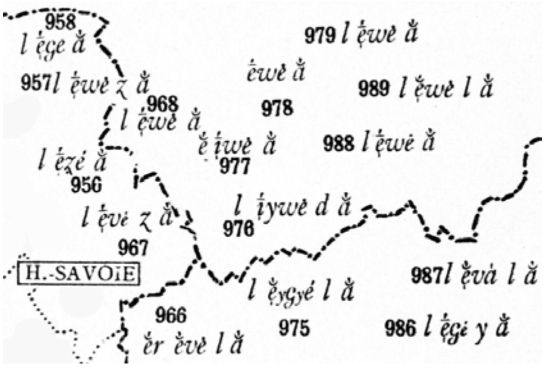


*ALF* carte n° 431 «l'eau a (emporté l'écluse)»

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | | *a* | *fė* | *l* | *a* | *sœ̆nė* |
| 18. Collombey | *l* | *a* | *fei* | *ĕl* | *a* | *sŏño** |
| 19. Champéry | *l* | *a* | *fĭ* | *l* | *a* | *šŏno* |
| 20. Martigny | *l* | *a* | *fi* | *l* | *a* | *šȯnȯ* |
| 21. Orsières | *l* | *a* | *fĭ* | *l* | *ă* | *sȯnu̇* |
| 22. Lourtier | | *a* | *fi* | | *a* | *šœ̆no* |
| 23. Fully | *l* | *a* | *fĭ* | *ĭl** | *a* | *šȯnȯ* |
| 24. Conthey | | *a* | *fĭ* | | *ă* | *šŏnȯ* |
| 25. Nendaz | | *a* | *fė* | | *ă* | *šŏnȯ* |
| 26. Savièse | *l* | *a* | *fė* | *l** | *a* | *šŏñȯ* |
| 27. Ayent | *l̦* | *a* | *fė* | *l** | *a* | *šŏñȯ* |
| 28. Miège | *y* | *a* | *fė(i)* | *y* | *ă* | *šŏno* |
| 29. Grône | *y* | *a* | *fė* | *y* | *a* | *šŏnȯ* |
| 30. Évolène | *l* | *a* | *fĕt** | *l* | *a* | *šŏñȯ* |
| 31. Grimentz | *l̦* | *a* | *fĕi* | *l̦** | *a* | *šŏnȯ* |

emplois féminins:
TP col. 326 «(cette fillette) a fait (sa prière)»
et col. 328 «elle a sommeil»

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | | *a* | *vŭ* | *ĕr** | *a* | *bŭ* |
| 18. Collombey | *l* | *a* | *yŭ* | *ĕl* | *a* | *bŭ* |
| 19. Champéry | *l* | *a* | *yŭ* | *l* | *a* | *bŭ* |
| 20. Martigny | *l* | *a* | *yŭ* | *l* | *a* | *bŭ* |
| 21. Orsières | *l* | *a* | *yŭ* | *l* | *a* | *byŭ* |
| 22. Lourtier | | *a* | *yŭ* | | *ă* | *byŭ* |
| 23. Fully | *l* | *a* | *yŭ* | *ĭl* | *ă* | *byŭ* |
| 24. Conthey | | *a* | *yu* | | *ă* | *byŭ* |
| 25. Nendaz | | *ă* | *yŭ* | | *ă* | *byŭ* |
| 26. Savièse | *l* | *ă* | *yŭ* | *l* | *a* | *byŭ* |
| 27. Ayent | *l* | *a* | *yŭ* | *l* | *a* | *byŭ* |
| 28. Miège | *y* | *a* | *yŭ* | *y* | *a* | *byŭ* |
| 29. Grône | *y* | *ă* | *yŭk* | *y* | *a* | *byŭi* |
| 30. Évolène | *y* | *ă* | *vyŭk** | *i̇y** | *a* | *byŭi* |
| 31. Grimentz | *l* | *a* | *yŭk* | *ĕl* | *ă* | *byŭl* |

emplois masculins:
TP col. 448 «(le chasseur) a vu»
et col. 243 «il a bu»

### Cartographie, analyse

– Observations concernant le clitique sujet (cf. aussi la carte n° 33050)

Les parlers observés forment quatre groupes, sans continuité territoriale très nette.

- Dans 3 parlers au centre du domaine (Arbaz, Conthey et Lourtier), seul le clitique zéro ○ est attesté. Quant aux formes d'Arbaz avec leur [l] initial agglutiné ◇, cf. la discussion dans le commentaire de la carte n° 33060; à Arbaz, ce [l] seul ◇, après l'amuïssement de la voyelle, peut même faire office de forme verbale «elle/il a».
- 5 parlers de l'est valaisan (Lens, Montana et Miège sur la rive droite du Rhône, Hérémence et Nendaz sur la rive gauche) ainsi que Torgnon possèdent un clitique sujet [j] ◨ (avec quelques variantes: [i, ij, e, ej, ɛj] ◧). Celui-ci est utilisé dans toutes les attestations à Lens, Montana et Torgnon; Miège, Hérémence et Nendaz possèdent en outre un clitique sujet zéro rare ○, même en l'absence d'un sujet nominal.
- Une majorité de 14 parlers (11 valaisans, Bionaz et La Chapelle-d'Abondance) utilise un clitique sujet [l] ◨ (avec quelques variantes plutôt rares: [ɪ̈l] ◧, [el, ɛl] ◧, [œl] ◨, sauf à Sixt où [il/ɪl] est la forme dominante). Celui-ci apparaît dans toutes les attestations à Bionaz, Chalais, Évolène, Isérables, Orsières, Sixt et aux Marécottes. À Savièse, Chamoson, Fully, Troistorrents, Val-d'Illiez, Vouvry et La Chapelle-d'Abondance, nos données attestent en outre un emploi (rare) du clitique zéro ○.
- Font bande à part le parler de Liddes qui possède un clitique sujet féminin spécifique et généralisé [d] ◨ ainsi que celui de St-Jean où [l] ◨, [j] ◨ et rarement [ʎ] ◧ sont en concurrence avec plusieurs attestations du clitique sujet zéro ○.

Rappelons que seuls trois parlers (Évolène, Liddes et Sixt) distinguent les formes du clitique sujet féminin et masculin ≠.

– Observations concernant la forme verbale

À l'instar de ce qui peut être observé pour d'autres formes verbales (cf. par exemple la carte n° 41110), la zone de réalisation phonétique du «*a*» de «*elle/il a*» est relativement large: dans de nombreux parlers, elle va de [æ] à [ɑ] ou de [a] à [ɒ/ɔ]. À cela s'ajoute assez souvent une réalisation centralisée [ɐ], voire même [ə] ou [œ]. En général, il s'agit d'une variation libre, non prévisible et non conditionnée par le contexte phonique.

Dans certaines attestations, cependant, on observe un réel phénomène d'harmonisation vocalique qui va au-delà de cette variation de base. C'est le cas lorsque le [a] s'ouvre à [ɛ] devant une voyelle fermée ou de moyenne aperture (et se confond ainsi phonétiquement avec la 3SG du verbe «*être*»), surtout dans les parlers qui amuïssent le [l] de l'article défini:

> lẹ e ʒ ɥøs p'iːrə
> *Elle a les yeux bleus*. (ArbazF)
>
> lɛː ɪ ʒ ɥ'øsə brɔ̃
> *Elle a les yeux bruns*. (ArbazM)
>
> l ɛ - l ɛ ɛ pɔt dzəʁs'ɑa
> *Elle a .. elle a les lèvres gercées*. (IsérablesM)
>
> ɛ ɪ z wa blö
> *Elle a les yeux bleus*. (LourtierF)
>
> ẹ le z jʏ pɛːr
> *Elle a les yeux bleus*. (MiègeM)
>
> j ɛ ɛ ʒ wø vɛ
> *Elle a les yeux verts*. (NendazM)

l ɛ ɐː - ɐ pˈɔsə tˈɔtɛː m- tɔt ekʎafˈɑ
Elle a les .. les lèvres toutes euhm .. tout éclaffées. (SavièseM)

De là, ces formes en [ɛ] peuvent cependant se propager aussi à des contextes où rien ne justifie leur emploi, brouillant ainsi complètement la distinction entre les formes d'«*être*» et d'«*avoir*»:

j ɛ na tˈɑøjɐ̯ ðʲɛ ɣuˈeːfa
*Elle a une taille de guêpe*. (MiègeM)

wɐ̯ ɪ kwˈifɑ l ɐ̯ ˈɔ̃ rybˈɑ̃n tɑ kɐ̯ lɑ
*Oui la coiffe elle a un ruban jusqu'ici*. (SavièseF)

**Carte n° 51332: «*il a*». La 3e personne du masculin singulier (3SG.M) de l'indicatif présent d'«*avoir*»: forme du verbe; forme et emploi du clitique sujet**

**Généralités**

La carte n° 51332 fait partie d'un ensemble de 4 cartes (51330, 51332, 51334, 51336) qui documentent les différents emplois de la 3e personne du singulier de l'indicatif présent d'«*avoir*», au féminin, masculin et neutre, le cas échéant avec leurs clitiques sujets. Ces cartes sont complémentaires des cartes n° 33050, 33051, 33060 et 33061 consacrées aux formes et à l'emploi des clitiques sujets devant verbe à initiale vocalique: les attestations pour les verbes «*être*» et «*avoir*» constituent en effet le sous-ensemble le plus important des verbes à initiale vocalique.

**Corpus**

Avec 833 occurrences, le masculin «*(il) a*» employé seul ou après un substantif masculin singulier, au présent ou au passé composé, est fréquent dans nos matériaux.

**Relevés antérieurs**

Dans l'*ALF*, la 3SG.m du présent d'«*avoir*» est bien attestée (cartes n° 87, 1086, 1537, 1890). Nous reproduisons ici la partie valaisanne et adjacente de la carte n° 1086 «*il a pu*» qui illustre la diversité des formes du clitique sujet (*l*, *y*, *ə̆*, *ə̆l*, clitique zéro; *ə̆l* en Haute-Savoie voisine) telle qu'elle apparaît également dans nos matériaux. Dans les *TP*, 11 colonnes reflètent la 3SG.M du présent d'«*avoir*». Nous en donnons ici un exemple qui illustre bien les principales formes valaisannes du clitique sujet; pour d'autres exemples et la comparaison avec les formes du féminin, cf. le commentaire de la carte n° 51330.

Le polymorphisme de la forme verbale, bien présent dans nos matériaux, n'a été relevé ni dans l'ALF ni dans les TP.

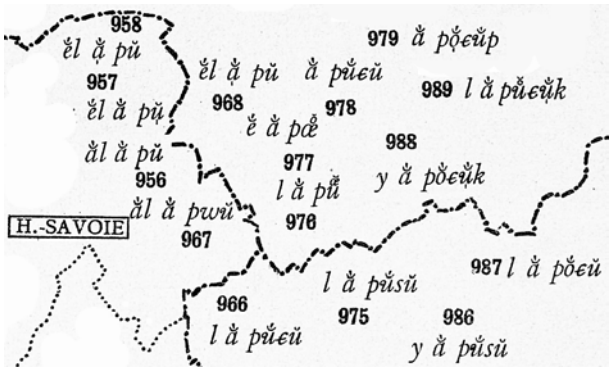


*ALF* carte n° 1086 «il a pu»

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | ĕr | a | l | brĕ́ |
| 18. Collombey. . . | l | a | lê | brei |
| 19. Champéry. . . | l | a | lê | brĭ |
| 20. Martigny . . . | l | a | lê* | brĭ |
| 21. Orsières . . . | l | a | lê* | brĭ |
| 22. Lourtier . . . | | a | ȯ* | brĭ |
| 23. Fully . . . . | ĭl* | a | lê | brĭ |
| 24. Conthey . . . | | a | ŏ | brĭ |
| 25. Nendaz. . . . | ĭ* | a | ŏ | brĕ́ |
| 26. Savièse. . . . | l | a | ò | brĕ́ |
| 27. Ayent . . . . | l | a | lŏ | brĭ |
| 28. Miège . . . . | y | ă | lŏ | brĕ́i |
| 29. Grône . . . . | y | a | lò | brĕ́ |
| 30. Évolène . . . | y | ă | lò | *bré |
| 31. Grimentz . . . | èl | a | lŏ | brĕ́* |

*TP* col. 429 «il a le bras (nu)»

**Cartographie, analyse**

– Observations concernant le clitique sujet (cf. aussi la carte n° 33060)

Comme pour le féminin (carte n° 51330), les parlers observés forment quatre groupes, sans continuité territoriale très nette.

- Dans 2 parlers au centre du domaine (Arbaz et Lourtier), seul le clitique zéro ○ est attesté; à Conthey, une seule occurrence de la forme [e] ◁ est marginale à côté de 18 occurrences du clitique zéro. Quant aux formes d'Arbaz avec leur [l] initial agglutiné ⬠, cf. la discussion dans le commentaire de la carte n° 33060; à Arbaz, ce [l] seul ⬯, après l'amuïssement de la voyelle, peut même faire office de forme verbale «*elle/il a*».
- 6 parlers de l'est valaisan (Lens, Montana et Miège sur la rive droite du Rhône, Hérémence, Évolène et Nendaz sur la rive gauche) ainsi que Torgnon possèdent un clitique sujet [j] ◨ (avec quelques variantes: [i, ij, e, ej, ɛj] ◁). Celui-ci est utilisé dans toutes les attestations à Évolène, Miège et Montana. Lens, Hérémence, Nendaz et Torgnon possèdent en outre un clitique sujet zéro, relativement fréquent ○ à Nendaz, rare ○ dans les autres parlers. À Évolène, [j] est la forme exclusive du masculin, le clitique sujet du féminin étant [l].
- Une majorité de 14 parlers (12 valaisans, Bionaz et La Chapelle-d'Abondance) utilise un clitique sujet [l] ◧ (avec quelques variantes généralement rares: [ɪl] ◨, [el, ɛl] ◨, [œl] ▶; à Troistorrents et à La Chapelle-d'Abondance, [el, ɛl] ◨ est cependant fréquent). [l] et ses allomorphes à voyelle initiale apparaissent dans toutes les attestations à Bionaz, Chalais, Chamoson, Fully, Liddes, Isérables, Orsières et aux Marécottes. À Savièse, St-Jean, Troistorrents, Val-d'Illiez, Vouvry et La Chapelle-d'Abondance, nos données attestent en outre un emploi (rare) du clitique zéro ○.
- Fait bande à part le parler de Sixt qui possède un clitique sujet masculin spécifique prédominant [al, ɑl] ◨, à côté de quelques formes plus rares.

Rappelons que seuls trois parlers (Évolène, Liddes et Sixt) distinguent les formes du clitique sujet féminin et masculin ≠.

– Observations concernant la forme verbale

Comme au féminin (carte n° 51330), la zone de réalisation phonétique du «*a*» de «*il a*» est relativement large: dans de nombreux parlers, elle va de [æ/a] à [ɑ/ɒ/ɔ]. À cela s'ajoute assez souvent une réalisation centralisée [ɐ], voire même [ə] ou [œ/ø]. En général, il s'agit d'une variation libre, non prévisible et non conditionnée par le contexte phonique.

Dans certaines attestations, cependant, on observe un réel phénomène d'harmonisation vocalique qui va au-delà de cette variation de base. C'est le cas lorsque le [a] s'ouvre à [ɛ] devant une voyelle fermée ou de moyenne aperture (et se confond ainsi phonétiquement avec la 3SG du verbe «*être*»), phénomène qui se produit surtout (mais pas uniquement) dans les parlers qui amuïssent le [l] de l'article défini:

əɤ̃ bɑlˈɑ ɔ - ʊnɑ fɪlɑtˈo **lɛː ɛ** pˈɔtə tɔtə ʁˈɔzə
*On a* (litt. *ils ont*) *donné le .. une fessée il a les fesses toutes rouges*. (ArbazF)

se la **l ɛ ɛ** pˈɛe ro
*Celui-là il a les cheveux roux*. (IsérablesM)

e pᶠʊpᶠⁱɔ̃ **ij ɛ ɛ̈** brɪˈe tɔ ʁiɔ̃
*Le bébé il a les bras tout ronds*. (NendazF)

ɑ l ɐ̨ tɔ pʷɔ̈tɐ̨̈wˈa ɪ pitˈi - **l ɛ ɛ** bɹi to pʷɔ̈tɐ̨wˈa
*Ah il est tout potelé le petit .. il a les bras tout potelés*. (SavièseM)

**ɛj ɛ ɛ̃** gʀœ vɛˈɛ̃ntʀɔ
*Il a un gros ventre*. (TorgnonF)

De là, ces formes en [ɛ] peuvent également se propager à des contextes où rien ne justifie leur emploi, brouillant ainsi complètement la distinction entre les formes d'«*être*» et d'«*avoir*»:

nˈɔ̈tə tsat **j ɛ** ɔ̈ː ʃiʃ ᵗsʁtˈɔ̃
*Notre chat il a eu six chatons*. (MiègeM)

a **l e** plˈʁntˈa ən epˈɪnɛ dr a plˈɐ̃ntʏ dɔ̈ʊ pjɑ
*Ah il a planté une épine dans la plante du pied*. (SavièseF)

l ɛ lʊ suʁsi ʊɐ- bɔ̃ epˈe
*Il a les sourcils va.. bon épais*. (VouvryM)

---

**Carte n° 51334: «*il y a*»: forme du verbe; forme et emploi du clitique sujet**

**Généralités**

Contrairement à d'autres variétés francoprovençales qui disposent d'un pronom neutre spécifique (clitique sujet et pronom régime; cf. MARTIN 1974), les parlers représentés dans nos matériaux n'en possèdent pas; les formes du neutre sont généralement identiques à celles du masculin (cf. le commentaire de la carte n° 33040 à ce sujet). Plusieurs parlers valaisans ont cependant développé des solutions spécifiques pour éviter la confusion homonymique entre la tournure impersonelle «*il y a*» avec son sujet

neutre (dit «apparent» en français) et les formes personnelles (généralement identiques pour le féminin et le masculin) de la 3SG d'«*avoir*».

Dans certains parlers, «*il y a*» est concurrencé par la tournure synonyme «*il est*», employée également pour le neutre (cf. *GPSR* 6: 868, I.B «tournure impersonnelle correspondant au fr. *il y a*» et la discussion ci-dessous).

**Corpus**

Avec plus de 900 occurrences, la tournure impersonnelle «*il y a*» est fréquente dans nos matériaux. Étant donné que la 3SG d'«*avoir*», dans certains parlers, peut se confondre morphologiquement avec celle d'«*être*» (cf. le commentaire des cartes n° 51330 et 51332) et que «*il est*» peut se substituer à «*il y a*», il est impossible chiffrer le nombre d'occurrences avec plus de précision.

**Relevés antérieurs**

La tournure «*il y a*» est attestée aux cartes *ALF* n° 103 «il y a eu» et 729 «il y a huit jours». L'*ALF* documente en outre l'imparfait «*il y avait*» (carte n° 95), ce qui permet d'identifier sans erreur possible l'emploi d'«*être*» pour «*y avoir*» au point 976 Bourg-St-Pierre grâce à la forme morphologiquement non équivoque de l'imparfait *y ĕrĭ* 'il était', qui correspond à la forme du présent *y ĕ* 'il est' du même point d'enquête à la carte 729B.

Les *TP* ont enregistré le présent «il y a (de la neige)» à la col. 39, l'imparfait «il y avait» à la col. 14. De nouveau, l'emploi de la forme non équivoque de l'imparfait *y ĕrɛ* au point 21 Orsières garantit l'identification de la forme du présent *y e* 'il est' pour 'il y a' au même point d'enquête.

Dans nos propres données aussi, l'Entremont (représenté par les parlers d'Orsières et de Liddes) apparaît comme «épicentre» de la substitution d'«*y avoir*» par «*être*», mais le phénomène est bien présent dans d'autres parlers valaisans aussi – et les parlers de l'Entremont connaissent également l'emploi d'«*il y a*».

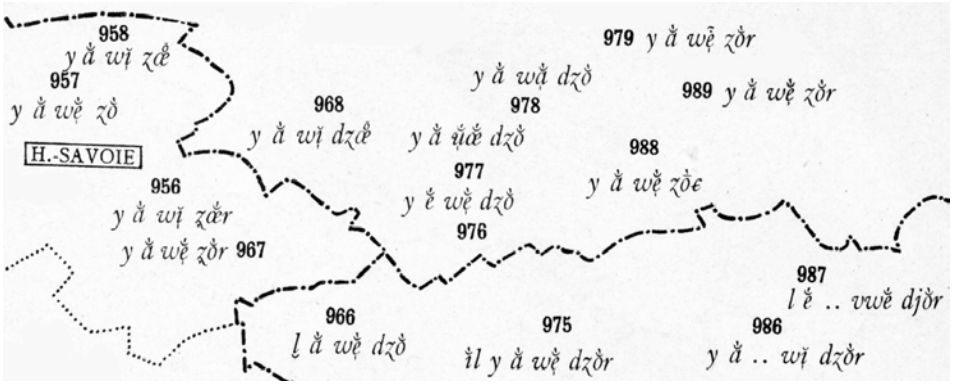


*ALF* carte n° 729B «il y a huit jours»

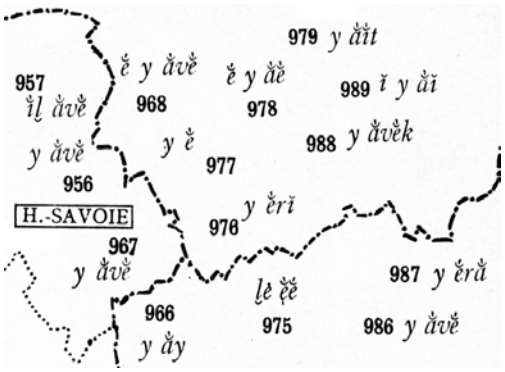


*ALF* carte n° 95 «il y avait (une fois)»

| | | | |
|---|---|---|---|
| 17. St-Gingolph | *y* | *a* | *y avåi* |
| 18. Collombey | *lăy* | *ā** | *lăy* avávɛ* |
| 19. Champéry | *láy** | *á** | *lăy ăvá** |
| 20. Martigny | *y* | *a* | *y avé** |
| 21. Orsières | *y* | *e* | *y *ére** |
| 22. Lourtier | **y* | *à* | *y ā(i)* |
| 23. Fully | *y** | *ă* | *y avåi** |
| 24. Conthey | *y* | *ă* | *y ăvé** |
| 25. Nendaz | *y** | *a* | *a.ĭ** |
| 26. Savièse | *l* | *ā** | *l *å.ĭɛ** |
| 27. Ayent | *l** | *a* | *l a.i* |
| 28. Miège | *y* | *ă* | *ĭ* avĭ(t)* |
| 29. Grône | *i y* | *a* | *iy avɛ̀kɛ̨** |
| 30. Évolène | *y* | *ă* | *y avɛ́i(k)* |
| 31. Grimentz | *y* | *ă* | *l ă.ĭ** |

*TP* col. 39 «il y a (de la neige)» et 14 «il y avait (peu de rosée)»

**Cartographie, analyse**

– Observations concernant le clitique sujet

(1) Le parler d'Arbaz est le seul, dans notre corpus, qui n'utilise jamais le clitique sujet à la 3e personne du singulier du neutre/impersonnel, à l'instar du féminin (carte n° 51330) et du masculin (carte n° 51332). Les formes caractéristiques d'Arbaz du type [la, lɑ] avec leur [l] initial agglutiné, les rares formes sans [l] initial et les formes en [l] seul, avec leur voyelle étymologique amuïe, neutralisent ainsi complètement la différence de genre. Dans de rares cas, l'adverbe de lieu ([li] 'là') ou le pronom adverbial [n] 'en' peut désambiguïser l'enoncé et préciser la tournure impersonnelle.

(2) Dans 14 parlers, le neutre/impersonnel est marqué par le clitique sujet [j], plus rarement son allomorphe [e] ou [œ]. En réalité, cette observation cache cinq cas de figure différents (cf. la carte de synthèse n° 51336):

(2.1) Cinq parlers (Montana, Lens, Nendaz, Hérémence et Torgnon) qui utilisent le [j] également pour le féminin et le masculin, se trouvent structurellement dans la même situation qu'Arbaz: les formes sont identiques pour les trois genres.

(2.2) Les parlers de Conthey et de Lourtier qui n'utilisent jamais ou presque jamais le clitique sujet à la 3SG au féminin et au masculin, se servent du [j] pour distinguer le neutre/impersonnel des formes personnelles.

(2.3) Quatre parlers (Fully, Isérables, Les Marécottes, La Chapelle-d'Abondance) utilisent le [j] pour distinguer le neutre/impersonnel du masculin/féminin qui est désigné par [l].

(2.4) Le parler d'Évolène utilise [j] pour le masculin et le neutre/impersonnel, mais distingue ces derniers du féminin [l].

(2.5) Les parlers de Liddes et de Sixt possèdent une forme spécifique pour chacun des trois genres; [j] ne désigne que le neutre/impersonnel.

(3) Quatre parlers (Chalais, Chamoson, St-Jean et Savièse) désignent le neutre/impersonnel par [l] , comme au féminin et au masculin, ce qui produit une micro-structure grammaticale identique à celle décrite sous (1) et (2.1), mais avec des moyens morphologiques différents.

(4) Les trois parlers du Chablais (Troistorrents, Val-d'Illiez et Vouvry) ont grammaticalisé une forme spécifique pour désigner le neutre/impersonnel, en antéposant l'adverbe de lieu [la] (avec de nombreux allomorphes: [la/lɑ/lɐ/le/lɛ/lə], sémantiquement/fonctionnellement équivalent au pronom adverbial *y* du français), au clitique sujet [j] (cf. les formes transcrites *lay a*, etc. dans les matériaux des *TP* pour Collombey et Champéry cités ci-dessus). De façon plus marginale, ces mêmes parlers possèdent aussi une forme [le a / lɛ a] , sans clitique sujet, qui se retrouve à Évolène, Hérémence, Lens et Torgnon.

(5) Le parler de Bionaz possède sa propre forme grammaticalisée du neutre/impersonnel qui antépose l'adverbe pronominal «*en*» ([n, ɪn, œn, ən, ɛn]) directement au verbe , sans clitique sujet. La même solution apparaît également, de façon ponctuelle, à Arbaz, Chamoson et Val-d'Illiez.

(6) Dans les parlers qui utilisent «*il est*» à côté de «*il y a*», le clitique sujet est généralement le même pour les deux verbes auxiliaires: [j ɛ, ej ɛ, ɛj ɛ] , etc. 'il est' dans les nombreux parlers qui utilisent [j a] 'il y a'», [l ɛ] 'il est' à Savièse qui dit aussi [l a] 'il y a', clitique zéro à Arbaz, et de manière ponctuelle dans d'autres parlers également. La seule exception est constituée par Évolène où [j a] 'il y a' s'oppose à [l ɛ] 'il est' (neutre). Pour plus de précisions concernant l'emploi ou non du clitique sujet à la 3SG d'«*être*», cf. la carte n° 51344.

– Observations concernant la forme verbale

Sans surprise, comme pour le féminin (carte n° 51330) et le masculin (carte n° 51332), la zone de réalisation phonétique de la forme verbale de «*il y a*» est relativement large: même si elle n'est pas exploitée par tous les parlers, elle peut aller de [æ/a] jusqu'à [ɑ/ɒ/ɔ]. À cela s'ajoutent les réalisation centralisées [ɐ], [ə] ou [œ/ø] ainsi que, dans certains parlers, des phènomènes d'harmonisation vocalique (> [ɛ]) devant voyelle antérieure.

Ce qui ne pose pas de problème pour l'identification de la forme verbale dans l'emploi de ces formes pour le féminin et le masculin, devient un véritable casse-tête dans le cas du neutre, à cause de la collision homophonique des formes centralisées et antériorisées avec les formes analogues du paradigme d'«*être*».

À Arbaz, par exemple, il nous semble souvent impossible de décider si une forme de notre corpus correspond à «*il y a*» ou à «*il est*» impersonnel. L'emploi d'«*être*» pour «*y avoir*» est en effet bien documenté pour Arbaz grâce aux formes de l'imparfait (carte n° 52330). Or, comme le montrent les attestations du féminin et du masculin (cf. les exemples mentionnés dans les commentaires des cartes n° 51330 et 51332), Arbaz fait partie des parlers dans lesquels la voyelle du verbe [la, lɑ] peut passer à [ɛ] sous l'influence d'une voyelle fermée qui suit; les formes [lɛ, lə, lœ] qui en résultent sont homophones avec celles de la 3e personne du singulier d'«*être*» (carte n° 51344). Il en va de même de la forme réduite [l] qui existe à la 3e personne du singulier d'«*être*» et d'«*avoir* ». Dans les énoncés concernés, l'opposition entre les deux verbes auxiliaires apparaît ainsi comme complètement neutralisée. Les formes ambiguës se trouvent chez les deux informateurs. Dans l'impossibilité de désambiguiser ces formes avec certitude, nous leur avons donné une traduction double entre accolades {*il y a / il est*}.

Le même problème se pose pour les attestations de Nendaz et de Savièse qui possèdent de nombreuses formes pour «*elle a / il a*» qui passent à [j ɛ] (Nendaz) ou [l ɛ] (Savièse). Il ne se pose pas en revanche pour les formes d'Évolène. Comme il a été dit ci-dessus, ce parler utilise le clitique sujet [j] pour «*il y a*», mais [l] pour l'emploi neutre d'«*il est*», ce qui garantit la distinction.

Dans le tableau des formes nous séparons par une ligne pointillée les formes qui appartiennent sans doute au paradigme d'«*avoir*» de celles qui reflètent certainement ou potentiellement le paradigme d'«*être*».

**Carte n° 51336: Verbes irréguliers: «*elle a / il a / il y a*»: formes majoritaires (synthèse des cartes n° 51330, 51332 et 51334)**

**Généralités**

La carte n° 51336 présente une vue d'ensemble des trois cartes consacrées à la 3e personne du singulier de l'indicatif présent d'«*avoir*» (n° 51330 «*elle a*», n° 51332 «*il a*», n° 51334 «*il y a*») en se focalisant sur les formes les plus fréquentes pour les trois genres grammaticaux et les micro-structures morphologiques qui en résultent. Cette synthèse permet de distinguer quatre structures de base et quelques cas particuliers.

La présentation très concentrée des données dans le tableau des formes (p.ex. [j/ij  e/ɛ/ë/ø/ə]) se lit comme suit: «le clitique sujet [j/ij] peut précéder les formes verbales [e/ɛ/ë/ø/ə]». Pour chaque groupe de formes, nous donnons un exemple représentatif dans la liste des occurrences; tout l'éventail des formes réellement attestées se trouve dans les cartes n° 51330, 51332 et 51334. Les chiffres indiquent pour chacun des trois genres le pourcentage des formes majoritaires par rapport au nombre total d'occurrences.

(1) F=M=N: 9 parlers de l'Est valaisan (+ Torgnon) neutralisent complètement la distinction morphologique entre les trois genres, par différents moyens:

(1.1.) non-emploi du clitique sujet dans tous les cas à Arbaz,

(1.2.) généralisation du clitique [j] à Chalais, Chamoson et Savièse,

(1.3.) généralisation du clitique [l] à Hérémence, Lens, Miège, Montana, Nendaz et Torgnon.

À Nendaz, l'emploi fréquent du clitique sujet zéro pour le masculin (plus de 40% des occurrences, contre 5% des occurrences pour le féminin) crée cependant une opposition de nature statistique entre les deux genres: les occurrences du féminin apparaissent comme nettement plus souvent marquées.

(2) F=M≠N: 9 parlers du Valais central et occidental (+ Bionaz et La Chapelle-d'Abondance) distinguent le masculin/féminin confondu du neutre, également par différents moyens:

(2.1.) Conthey et Lourtier distinguent le neutre [j] du masculin/féminin caractérisé par le clitique sujet zéro,

(2.2.) Fully, Isérables, Les Marécottes et La Chapelle-d'Abondance distinguent le neutre [j] du masculin/féminin [l],

(2.3.) Troistorrents, Val-d'Illiez et Vouvry distinguent le neutre [la j] du masculin/féminin [l],

(2.4.) Orsières réalise l'opposition entre le neutre et le masculin/féminin par l'emploi de [j ɛ] 'il est' pour le neutre, [l] pour le masculin/féminin,

(2.5.) Bionaz distingue le neutre [n a] (litt. ‘en a’ sans clitique sujet) du masculin/féminin [l].

(3) F≠M=N:

(3.1.) Évolène distingue le féminin [l] du masculin/neutre confondu [j]. Dans un tiers des cas, le neutre est cependant marqué par le type [lɛ a] (sans clitique sujet), ce qui permet à Évolène de réaliser un système à trois genres (type 4).

(3.2.) Le parler de St-Jean semble être en train de passer d’une structure de type (3) au type (1): le témoin masculin distingue systématiquement le féminin [j] du masculin/neutre [l] (avec une répartition des formes inverse de celle observée à Évolène); l’informatrice féminine neutralise l’opposition dans la quasi-totalité des exemples enregistrés en utilisant [l] pour les trois genres, avec quelques formes résiduelles de [j] ou [ʎ] pour le féminin.

(4) F≠M≠N: Liddes et Sixt réalisent un système à trois genres, mais avec des moyens morphologiques différents:

(4.1.) [d] (féminin), [l] (masculin), [j ɛ] ‘il est’ (neutre) à Liddes,

(4.2.) [il/ʏl] (féminin), [al] (masculin), [j] (neutre).

(4.3.) Troistorrents et La Chapelle-d’Abondance possèdent des formes résiduelles assez importantes (30 à 40% d’occurrences d’[ɛl] pour le masculin) qui laissent penser à l’existence d’un système à trois genres plus ancien, recouvert actuellement par un système de type (2).

---

**Carte n° 51340: Verbes irréguliers: «*elle est / il est / c’est*»: forme et emploi du clitique sujet**

**Généralités**

La carte n° 51340 fait partie d’un ensemble de 3 cartes (51340, 51342, 51344) qui documentent la morphologie et la syntaxe de la 3e personne du singulier (3SG) de l’indicatif présent d’«*être*», le cas échéant accompagné du clitique sujet qui, dans de nombreux parlers, neutralise l’opposition entre le masculin, le féminin et le neutre. Ces cartes sont complémentaires des cartes n° 33050, 33051, 33060 et 33061 consacrées aux formes et à l’emploi des clitiques sujets devant verbe à initiale vocalique: dans nos matériaux, les attestations pour les verbes «*être*» et «*avoir*» constituent en effet le sous-ensemble le plus important des verbes à initiale vocalique.

**Corpus**

La carte n° 51340 est consacrée aux formes, emplois et fonctions du clitique sujet précédant la 3SG du présent de l’indicatif d’«*être*». Elle s’appuie sur la totalité des 1903 attestations pour «*elle est*», «*il est*» (masculin), «*il est*» (neutre) et «*c’est*» dans nos matériaux (chiffres précis pour chaque parler dans le tableau des formes), sans distinguer l’emploi et non-emploi du clitique sujet après sujet nominal / sans sujet nominal; cette question est abordée dans les cartes n° 33051 et 33061. Elle ne tient pas compte des formes réfléchies du verbe (cf. les cartes n° 33210, 42110, 42120 et 42130) et des attestations pour «*on est*».

**Relevés antérieurs**

Avec 11 cartes, les formes de la 3SG du présent d'*«être»* sont bien attestées dans l'*ALF*. Sur trois cartes, la forme verbale est précédée d'un sujet féminin (cartes n° 899 «(l'avoine) n'est pas encore (mûre)», 1001 «elle est perdue», 654 «quand elle est gonflée (la rivière)»). Sur quatre cartes, le sujet est masculin (cartes n° 136 «le blé est …», 674 «il est guéri», 502 «(celui-ci) il est bon», 1251 «il est soûl»). Quatre cartes documentent un sujet neutre (cartes n° 505 «ça c'est (sûr)», 503 «c'est (la 3e fois)/c'est (un ivrogne)», 268 «c'est cher», 504 «(on dit) que c'est bon (de suer)». L'emploi du neutre «*il est*» pour «*il y a*» apparaît de manière ponctuelle dans la carte n° 729 «il y a huit jours».

Les *TP* comprennent 28 colonnes complètes d'attestations qui distinguent en outre les formes du verbe en position préconsonantique et prévocalique (pour cette question, cf. notre carte n° 51344).

- Sujet féminin, verbe en position préconsonantique: col. 26 «(la gelée) est dangereuse», 90 «(l'échelle) est dressée», 105 «(la clé) elle est perdue», 146 «(la couture) est droite», 153 «(la corde neuve) est meilleure», 289 «(sa femme) est riche»; 353 «(la flamme) est chaude.
- Sujet féminin, verbe en position prévocalique: 66 « (la rive) est étroite», », 436 «(la peau) est épaisse».
- Sujet masculin, verbe en position préconsonantique: 46 «(l'hiver) il est là», 82 «(le mur) est commencé», 140 «(ce drap) est meilleur», 148 «(le char) est léger», 155 «(le cercle) est rond», 175 «(le cheval) est vendu», 180 «il est cher», 184 «(le porc) est gros», 188 «(Le foin) est sec», 234 «(le vin) est clair», 240 «(le verre) est plein», 248 «(ce fruit) est rouge», 424 «il est tombé», 434 «(son corps) est maigre», 439 «il est droit».
- Sujet masculin, verbe en position prévocalique: 76 «(le pont) est en (pierre)», 355 «(le voisin) est arrivé».
- Le neutre «*ce*» n'est attesté qu'avec le verbe en position prévocalique: 4 «c'est (un bon temps)», 62 «c'est (un lieu dangereux)».

Les cinq exemples ci-dessous illustrent l'emploi du verbe en position préconsonantique et prévocalique avec un sujet féminin, avec ou sans sujet nominal avec un sujet masculin, ainsi qu'avec le neutre «*c'est*».

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *ȅ drȅfyă** | *ė* ȅpȅsa* | *ȅ vẽdŭ* | **ȅr tsīrə** | *y ĕ** |
| 18. Collombey. | *l ė drĕfya** | *l* ė* ĕpḗsa* | *l ȅ vẽdŭ** | *l ĕ tɕyĕ** | *l ĕ** |
| 19. Champéry. | *l ė *drȅşyă** | *l ĕ ĕpȅsắ* | *l ȅ vẽdŭ* | *l ė *tɕĕ* | *l ė* |
| 20. Martigny | *l ė drȅfyă** | *l* ė* ėpėɕa* | *l ȅ vắdŭ* | *l ĕ tsĕ** | *l ė** |
| 21. Orsières | *l ė drȅsyằ** | *l ė ḗpȅs** | *l ȅ vẽdŭ* | *il ė tɕȅ* | *l ĕ* |
| 22. Lourtier | *ë* drëçıă** | *ë* ẹpẹ̏ɕa* | *ë vẽdŭ* | *ë tsyė* | *ė* |
| 23. Fully | *l ė drȅçă** | *l ė ĕpȅɕa** | *l ė vẽdŭ* | *l ė tsȅ* | *l ȅ* |
| 24. Conthey | *ȅ drȅşyāə* | *ė ḗpȅɕa* | *ė vẽdŭ* | *ȅ tɕyắ* | *ȅ* |
| 25. Nendaz. | *ë drȅɕyằy* | *ë* ëpëɕa* | *ë *vẽndŭ̈** | *ȅ tɕçȅ** | *ȅl* |
| 26. Savièse. | *l ė *drȅɕyāə** | *l ė ȅpȅɕa* | *l ė *vẽndŭ** | *l ė *tɕȅ* | *l ė* |
| 27. Ayent | *l̥ ė drȅsyāə** | *l̥ ė ȅfȅɕa* | *l̥ ė vẽdŭ* | *l̥ ȅ tɕyȅr** | *l̥ ȅ* |
| 28. Miège | *y ȅ* drȅsyāyė* | *y ė ȅfȅɕa* | *y ȅ vẽdŭ* | *y ē tsyȅr* | *y ȅl* |
| 29. Grône | *y ė drȅɕāyə** | *y ȅl ȅpȅɕa* | *y ȅ vȅndŭk* | *y ȅ tɕçé** | *y ȅl* |
| 30. Évolène | *l* ȅ drȅɕyằyi** | *l ës* ëfȅɕa* | *y ȅ vȅndŭk* | *y ȅ tɕyȅr* | *y ȅş* |
| 31. Grimentz | *l̥ ė drȅsyăyė* | *l̥ ė ȅfȅɕa* | *l ė vȅndŭk* | *ėl* ȅ tɕyȅr* | *l ȅş* |

| Points d'enquête *TP* | col. 90 **f.précons.** «(l'échelle) est dressée» | col. 436 **f.prévoc.** «(la peau) est épaisse» | col. 175 **m.+CS** «(le cheval) est vendu» | col. 180 **m.-CS** «il est cher» | col. 62 **n.prévoc.** «c'est (un lieu dangereux)» |
|---|---|---|---|---|---|

**Cartographie, analyse**

Comme le montre la documentation des *TP* – et comme nous l'avons également relevé dans le commentaire des cartes n° 33050, 33051, 33060 et 33061, au début du XX$^{e}$ siècle déjà, la majorité des parlers valaisans avait neutralisé l'opposition de genre entre le féminin «*elle*», le masculin «*il*» et le neutre «*ce*» dans les formes du clitique sujet (CS) de la 3SG. Dans les cas relativement nombreux où – même en l'absence d'un sujet nominal – le CS n'est pas exprimé, il est de toute façon impossible de distinguer les trois genres. Enfin, la présence ou non d'un sujet nominal ne semble influencer que très faiblement l'emploi du CS dans les différents parlers.

Parmi les nombreux parlers qui neutralisent l'opposition de genre, la forme dominante du CS dans les parlers occidentaux est [l], avec des allomorphes plus rares [il, ʏl], [el, ɛl] et [œl] (également sans distinction de genre). Dans les parlers orientaux, la forme dominante est [j] (avec des allomorphes plus rares [i, ij]) et [e, ej, œ, œj].

Les seuls parlers qui distinguent le féminin du masculin par un CS spécifique sont ceux d'Évolène (avec [l] pour le féminin, pour le masculin et le neutre) et de Liddes (avec [d] pour le féminin, [l] pour le masculin) ainsi que, en partie, ceux de St-Jean, Sixt et Torgnon.

À St-Jean, le témoin masculin distingue encore sans faille le masculin [l] du féminin [ʎ, lj, j]; quant à l'informatrice féminine, même si elle possède encore une forme spécifique rare [ʎ, lj] pour le féminin, elle utilise le plus souvent [l] pour les deux genres.

Les deux témoins de Sixt possèdent des formes spécifiques du CS, [al, ɑl, æl], plus rarement [ɛl] (sic) et [əl] pour le masculin, [il, ɪl] (sic) et [ʏl] pour le féminin à côté d'une forme [l] plus rare qui neutralise l'opposition.

À Torgnon, c'est l'informatrice féminine qui possède encore une forme spécifique rare [ʎ] pour le féminin à côté d'une forme [j, ij, ɪj] qui neutralise l'opposition; chez l'informateur masculin, on n'observe plus aucune différence entre les deux genres.

Plusieurs parlers possèdent une forme spécifique qui distingue le neutre du masculin. C'est le cas pour [j], [ej] à La Chapelle-d'Abondance, [j, ij] à Nendaz, [j, ij] et [œj] à Orsières, [j, ij] à Sixt et [j], [əj] à Troistorrents. À Évolène, la forme [j, ij] confond le neutre «*ce*» avec le masculin «*il*»; à Liddes, en revanche, c'est [l] qui confond le neutre «*ce*» et le masculin. Liddes possède cependant aussi une forme spécifique [i, j, ij] et [ej, əj] pour «*il est*» neutre avec le sens de 'il y a'.

Comme dans d'autres cas, le parler d'Arbaz nécessite une mention spéciale. Dans ce parler, un ancien clitique sujet [l] (cf. la forme majoritaire du parler voisin de Savièse) s'est agglutiné à la forme verbale – le phénomène est parfaitement documenté par exemple grâce à de nombreuses attestations à la forme réfléchie dans lesquelles le pronom réfléchi précède la forme verbale avec [l] agglutiné (p.ex. [unɐ bih ɑ bɔ̃ djo **ʃe lʏ** poʒˈɑj sy ɑ mɑ̃] 'une bête à bon Dieu **s'est** posée sur la main') et les attestations dans lesquelles [l] seul (avec chute de la voyelle) représente la forme verbale. Dans l'ensemble du corpus (104 attestations), il ne reste que 4 formes sans [l]- initial. Par conséquent, l'absence du clitique sujet est la règle; nous n'avons recensé qu'une seule attestation d'un clitique sujet [ə] (forme préconso-

nantique évidemment; cf. la carte n° 33040) devant [lɐ]; l'enregistrement ne permet pas d'interpréter cette forme comme un phénomène d'hésitation.

Dans nos matériaux, un seul énoncé relevé chez l'informatrice d'Évolène contrevient à l'observation selon laquelle, dans ce parler, le masculin «*il*» et le neutre «*ce*» sont tous les deux exprimés par la forme [i, ij]. Dans cet énoncé, la forme [**li l ɛ**] 'il y a', litt. 'là il est' utilise apparemment le féminin [l ɛ] 'elle est' que rien ne justifie dans le contexte, [born'ɛ] 'fontaine' et [buʎ] 'bassin de fontaine' étant des masculins:

> lø n'uːsrʏ bɔrn'ɛ ʊ vʏl'aːzɔ **j ɛs** ɛn d'awə par- dɔ̃ː - dɔ̃ mwɛːʃ - e lɐ̯ ɛ dab'ɔː - lʏ buʎ - aw'ʏ və l 'eʊ pr'ɔːpja apr'ɪ **li l ɛ** lʏ b'ɑːʒa awə lə fəm'əlɛ lɛ lav'aːvɔ̃ lɛ̈ pat
> *La nôtre fontaine*[1] *au village il est* (masculin) *en deux par.. deux .. deux morceaux .. et il y a* (litt. *là est*)[2] *d'abord .. le* [buʎ][3] *.. où va l'eau propre après il y a* (litt. *là il est*)[2] *le bassin*[4] *où les femmes elles lavaient le linge.*
> [1] [bɔrn'ɛ] n.m. 'fontaine' (FQ 1989: 37).
> [2] L'adverbe de lieu [li, lɛ] 'là' fonctionne de manière analogue à l'adverbe pronominal *y* en français, d'où [lɐ̯ ɛ] 'là est', [li l ɛ] 'la il est', c'est-à-dire 'il y a'.
> [3] [buʎ] cf. *bo̯uè* s.m. 1. 'bassin de fontaine en bois, creusé dans un tronc, abreuvoir' (*GPSR* 2: 601); 2. par ext. 'fontaine' (FQ 1989: 39; FB 1960: 96).
> [4] [b'ɑːʒa] n.f. 'bassin de fontaine fait avec des planches jointes' (FQ 1989: 30).

**Carte n° 51342: Verbes irréguliers: «*elle est / il est*»: la forme du verbe**

**Généralités**

La carte n° 51342 fait partie d'un ensemble de 3 cartes (51340, 51342, 51344) qui documentent la morphologie et la syntaxe de la 3e personne du singulier (3SG) de l'indicatif présent d'«*être*», le cas échéant accompagné du clitique sujet qui, dans de nombreux parlers, neutralise le masculin, le féminin et le neutre. Ces cartes sont complémentaires des cartes n° 33050, 33051, 33060 et 33061 consacrées aux formes et à l'emploi des clitiques sujets devant verbe à initiale vocalique: dans nos matériaux, les attestations pour les verbes «*être*» et «*avoir*» constituent en effet le sous-ensemble le plus important des verbes à initiale vocalique.

**Corpus**

La carte n° 51342 s'appuie sur les mêmes attestations que la carte n° 51340: 1903 attestations pour «*elle est*», «*il est*» (masculin), «*il est*» (neutre) et «*c'est*».

**Relevés antérieurs**

Avec 11 cartes, les formes de la 3SG du présent d'«*être*» sont bien attestées dans l'*ALF*. Sur trois cartes, la forme verbale est précédée d'un sujet féminin. Sur quatre cartes, le sujet est masculin. Quatre cartes documentent un sujet neutre. L'emploi du neutre «*il est*» pour «*il y a*» apparaît de manière ponctuelle dans la carte n° 729 «il y a huit jours». Les *TP* comprennent 28 colonnes complètes d'attestations qui distinguent en outre les emplois préconsonantiques et prévocaliques de la forme verbale. Pour plus de détails quant aux relevés antérieurs, cf. le commentaire de la carte n° 51340.

Les deux enquêtes antérieures donnent un premier aperçu du polymorphisme qui peut caractériser la voyelle du verbe (dans les *TP*, la variation apparaît comme moins importante que dans l'*ALF*, comme le montrent les formes citées au commentaire de la carte n° 51340): dans l'*ALF* celle-ci varie entre [e, ɛ, ə] et [ø] (*ə́, ə̀, ė,* et *œ́* selon les transcriptions de l'*ALF*):

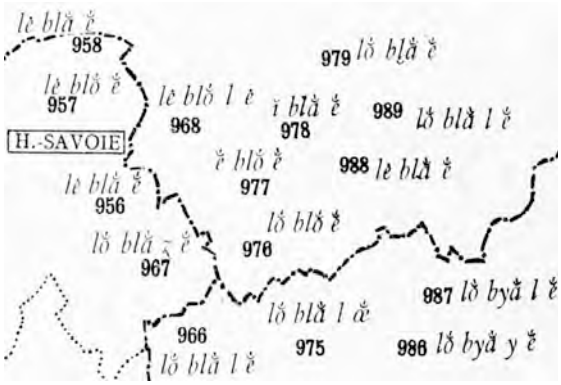


*ALF* carte n° 136 «le blé est (mûr)»

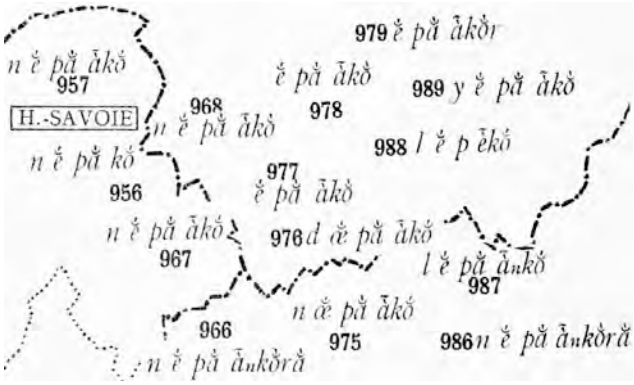


*ALF* carte ° 899 «(mais l'avoine) n'est pas encore (mûre)»

**Cartographie, analyse**

La carte n° 51342 documente l'espace variationnel dans lequel se réalise la voyelle de la 3SG de l'indicatif présent d'«*être*». La forme dominante se situe partout entre [e] et [ɛ] (symboles à bord épais ). Dans presque tous les parlers, on trouve également des réalisations à voyelle arrondie [ø, œ, œ] . Dans les parlers orientaux surtout, mais aussi aux Marécottes, on observe des réalisations fermées [i, ɪ] et [ʏ] . Dans plusieurs parlers (Chamoson, Liddes, Les Marécottes, Sixt et La Chapelle-d'Abondance), on trouve enfin des réalisations très ouvertes [æ] . D'après nos données, cette variation semble généralement libre et indépendante du contexte phonique.

---

**Carte n° 51344: Verbes irréguliers: «*elle est / il est / c'est*»: forme du verbe; forme et emploi du clitique sujet (synthèse)**

**Généralités**

La carte n° 51344 fait partie d'un ensemble de 3 cartes (51340, 51342, 51344) qui documentent la morphologie et la syntaxe de la 3e personne du singulier (3SG) de l'indicatif présent d'«*être*», le cas échéant accompagné du clitique sujet qui, dans la plupart des parlers, neutralise l'opposition entre le masculin, le féminin et le neutre. Ces cartes sont complémentaires des cartes n° 33050, 33051, 33060 et 33061 consacrées aux formes et à l'emploi des clitiques sujets devant verbe à initiale vocalique: dans nos matériaux, les attestations pour les verbes «*être*» et «*avoir*» constituent en effet le sous-ensemble le plus important des verbes à initiale vocalique.

**Corpus**

La carte n° 51344 s'appuie sur les mêmes attestations que la carte n° 51340: 1903 attestations pour «*elle est*», «*il est*» (masculin), «*il est*» (neutre) et «*c'est*».

**Cartographie, analyse**

La carte de synthèse n° 51344 reprend les données de la carte n° 51342 quant à la nature de la voyelle du verbe, complétées par les informations concernant la consonne de liaison devant voyelle. Le tableau des formes reprend en outre les informations de la carte n° 51340 quant aux formes et à l'emploi du clitique sujet.

Conformément à la tendance qui s'observe déjà dans les transcriptions des *TP* (cf. le commentaire de la carte n° 51340, *TP* col. 62 et 436), une consonne de liaison, en position prévocalique, est présente à l'est d'une ligne qui comprend Savièse, Nendaz et Hérémence (à l'exception d'Arbaz), ainsi que nos deux points d'enquête valdôtains. Elle semble inusitée dans les parlers occidentaux. À l'ouest, on la retrouve cependant dans les deux parlers savoyards. Dans les parlers concernés, sa forme reflète les différents aboutissements du -ST- latin intervocalique ([t], [θ], [s], [h, ɦ] et [ʀ, ʁ]), ce qui montre que la séquence «verbe *être* + élément à initiale vocalique» a été perçue comme indissociable, dans la chaîne parlée.

---

**Carte n° 51350: Verbes irréguliers: «*faire*», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte a été établie sur la base de tous les énoncés du corpus qui contiennent les formes «*il fait*, *elle fait*, *on fait*, *ça fait*, *cela se fait*» (150 occurrences en tout). Les réponses les plus systématiques proviennent des phrases «*Quand il fait chaud, il faut arroser le jardin*», «*On fait revenir des oignons …*», «*… on fait venir les ouvriers*» (questionnaire féminin) et «*Quand il fait du vent, les volets claquent*» (questionnaire masculin). Dans la plupart des parlers, nous avons également relevé des attestations spontanées. Le nombre d'occurrences des formes individuelles est indiqué dans le tableau des formes; il est cependant trop bas pour être statistiquement significatif, et il est fort probable que nous n'ayons pas recueilli tous les allomorphes dans les parlers individuels.

**Relevés antérieurs**

La 3SG de l'indicatif présent «*il fait*» est documentée par la carte *ALF* n° 531 «il fait (si chaud)» et par les colonnes 1 «il fait (chaud)», 42 «il fait (du vent)» et 456 «(l'oiseau) fait (son nid)» des *TP*. Dans les deux emplois météorologiques des col. 1 et 42 des TP, on observe que dans plusieurs parlers l'emploi du clitique sujet n'est pas constant.

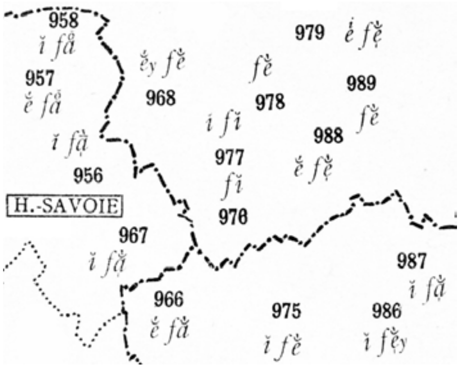


*ALF* carte n° 531 «il fait (si chaud)»

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | fő | ei* | fō̋* | fő |
| 18. Collombey. . . | (ė)* fėi | (ė) | fėi* | fei |
| 19. Champéry. . . | ĕ* fĭ | e* | fĭ | fĭ |
| 20. Martigny . . . | fi | yë* | fi | fĭ |
| 21. Orsières . . . | ĭ fĭ | ĭ | fĭ | fĭ |
| 22. Lourtier . . . | (ë) fi | ėë | *fĭ | fi |
| 23. Fully . . . . | ĭ fĭ | ĭ | fĭ | fĭ |
| 24. Conthey . . . | (ĭ) fĭ | ė̇ | fĭ | fĭ |
| 25. Nendaz. . . . | ĭ fė* | ĭ | fė* | fė |
| 26. Savièse. . . . | ĭ fe | ĭ | *œȍflė | fĕ |
| 27. Ayent . . . . | fėi | | *vẽ | fėi |
| 28. Miège . . . . | ė fĕ́i | ė̇ | fĕ́* | fė* |
| 29. Grône . . . . | ĭ fĕ́ | ĭ | fė* | fė |
| 30. Évolène . . . | i̇* fĕ́(t) | i̇* | *kū | fĕ́ |
| 31. Grimentz. . . . | i̇ fĕ́ | | fĕ́ | fė* |

*TP* col. 1«il fait (chaud)», 42 «il fait (du vent)» et 456 «(l’oiseau) fait (son nid)»

Une étude détaillée de la morphologie de «*faire*» dans les parlers romands se trouve dans l’article correspondant de *GPSR* 7: 23-26 et 107-108.

Nos données coïncident avec ceux des relevés antérieurs tout en les précisant légèrement.

**Cartographie, analyse**

Comme pour la 1re personne du singulier (cf. la carte n° 51160), on distingue trois groupes de formes:

- voyelle antérieure fermée [fi, fɪ, fy],
- voyelle antérieure moyenne [fe, fɛ, fwɛ, fø], parfois diphtonguée [fei], et, rarement, avec conservation de la consonne finale morphologique [fet] (à Nendaz dans nos matériaux, à Évolène dans ceux des TP),
- voyelle ouverte, en partie vélarisée [fa, fɑ, fɔ].

La répartition géolinguistique des formes est cependant très différente de celles de la 1re personne:

- les formes en [a, ɑ, ɔ] se trouvent en Haute-Savoie et à Vouvry, où elles prolongent une zone vaudoise et savoyarde analogue (cf. aussi la forme *fő* à St-Gingolph dans l’enquête des *TP*), contrairement à la 1re personne où les formes en [a] occupent une zone assez vaste du Valais central.
- dans tous les autres parlers valaisans, on trouve des formes en [e, ɛ, ø] et/ou en [i, ɪ, y], sans répartition géolinguistique très nette.

**Carte n° 51370: Verbes irréguliers: «*venir*», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La 3SG de l'indicatif présent de «*venir*» et de ses composés était prévue dans deux énoncés du questionnaire féminin: «*La semaine qui vient, elle verra tous ses frères et sœurs*», «*Je me demande si mon parrain se souvient encore de moi*». En réalité, les attestations recueillies sont bien plus nombreuses, chez les témoins des deux sexes, l'adjectif «prochain» (dans «*la semaine prochaine*», «*mardi prochain*») étant très souvent rendu par la tournure «*qui vient*». De plus, «*venir*» apparaît dans de nombreuses paraphrases: «*Quand la nuit vient*» pour «*quand la nuit tombe*», «*quand vient la grêle*» pour «*quand il grêle*», «*quand l'automne vient*» pour «en automne», etc. Notre carte est établie sur la totalité des formes attestées, 214 occurrences en tout.

**Relevés antérieurs**

La 3SG de l'indicatif présent «il vient» est documentée par la carte *ALF* 1363 «il vient, (c'est la troisième fois) qu'il vient». Le polymorphisme qui caractérise la forme dans nos données n'y est absolument pas attesté; la chute du [v] initial, assez fréquente dans nos matériaux dans les parlers du Valais central et oriental, n'y apparaît qu'à Lens (pt. 979). Malheureusement la forme manque dans les *TP*.

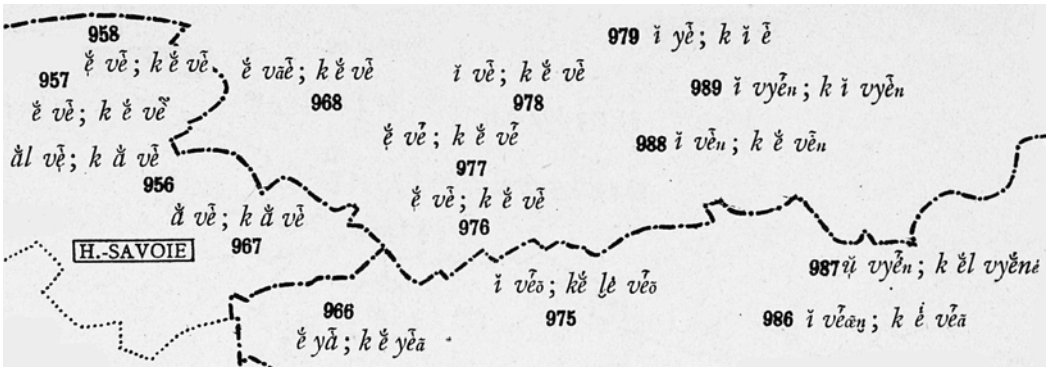


*ALF* carte n° 1363B «il vient, qu'il vient»

**Cartographie, analyse**

Comme pour la carte analogue de la 1SG (carte n° 51171), la carte n° 51370 superpose deux informations concernant la morphologie du radical – de toute façon, il n'y a pas de désinence exprimée:

– la nature de la voyelle, qui peut se réaliser par toutes les voyelles antérieures, arrondies et non arrondies, parfois nasalisées, voire même, dans les parlers du Chablais et en Haute-Savoie, comme voyelle du degré d'aperture maximal [ã].

  Mis à part les formes en [ã] limitées aux parlers occidentaux, la répartition des formes individuelles dans l'espace valaisan semble assez aléatoire; dans de nombreux parlers, les formes en [e, ɛ] et en [ø, œ], etc. coexistent. La carte ne permet de reconnaître aucune «logique» géolinguistique à ce sujet.

  Dans la chaine parlée, l'emplacement de l'accent dans les formes diphtonguées est souvent flottant et difficile à identifier. Les indications que nous donnons (diphtongues montantes ou descendantes) sont sujettes à caution.

– la nature de la charpente consonantique:

- maintien ou chute du [v] initial: dans de nombreux parlers orientaux regroupés par l'«isoglosse» esquissée en pointillés, à partir d'une ligne Savièse-Conthey-Nendaz-Hérémence, les formes avec ou sans [v] coexistent. Ce ne sont que les parlers d'Arbaz (toutes les formes commencent par [v], contrairement aux habitudes de ce parler) et de Montana (aucune forme à [v] initial, également en opposition avec les habitudes de ce parler qui maintient en général le [v]) que font exception.
- la réalisation ou non d'un appendice nasal et sa forme ([n, ɲ, ŋ, m]) ne sont indiquées que dans le tableau des formes.

### 5.1.4. La 1re personne du pluriel

#### Généralités

Les cartes n° 51420 à 51490 documentent la morphologie de la 1re personne du pluriel de l'indicatif présent. Elles sont à comparer avec les cartes 51605 à 51685: en effet, pour certains verbes, les désinences de la 1re et de la 3e personne du pluriel tendent à être identiques ce qui, en l'absence d'un clitique sujet, facultatif, peut poser des problèmes d'identification des formes. Pour faciliter la comparaison, nous utilisons les mêmes symboles pour identifier les désinences individuelles des deux séries.

#### Carte n° 51420: Verbes en -ĀRE: «*travailler*», 1re personne pluriel de l'indicatif présent. (1) Les formes de la base verbale

#### Corpus

Les cartes n° 51420 et 51422 «*nous travaillons*» sont complémentaires. Elles utilisent les mêmes données, provenant de l'énoncé «*Nous travaillons aux champs*» du questionnaire commun. Les informations manquent pour trois parlers (Vouvry, La Chapelle-d'Abondance et Sixt) qui remplacent très souvent «*nous*» par «*on*».

#### Relevés antérieurs

La forme «*nous travaillons*» ne se trouve ni dans *l'ALF* ni dans les *TP*. Notre enquête est la première à la documenter.

#### Cartographie, analyse

Pour une meilleure lisibilité des cartes, nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (ici) et sur la forme de la désinence de l'autre (carte n° 51422).

L'intérêt de la carte n° 51420 est de nature purement phonétique. Elle illustre les différents aboutissements du latin parlé populaire *TRĬPALIĀRE 'torturer'. Nous distinguons:

– l'évolution du -P- intervocalique > [v] (> [travaj- , travaʎ- , traval- , travad- ]).

  Celui-ci s'amuït ensuite dans les parlers du Valais central (> Ø ) et provoque ainsi le plus souvent une monophtongaison du radical (> [traj- , trɑaʎ- > traʎ- , tral- , traˈad- ]).

Les formes bisyllabiques sans [v] ([trɑaʎ-, tra'ad-]) sont plus rares (Hérémence, Conthey); les symboles de la carte ne distinguent pas les formes mono- et bisyllabiques.

– l'évolution du -L- palatalisé qui aboutit à [j] , [ʎ] , [l/ʟ] , [d/ð/z] .

---

**Carte n° 51422: Verbes en -ĀRE: «*travailler*», 1re personne pluriel de l'indicatif présent. (2) Morphologie de la désinence**

**Corpus**

Les cartes n° 51420 et 51422 «*nous travaillons*» sont complémentaires. Elles utilisent les mêmes données, provenant de l'énoncé «*Nous travaillons aux champs*» du questionnaire commun. Les informations manquent pour trois parlers (Vouvry, La Chapelle-d'Abondance et Sixt) qui remplacent très souvent «nous» par «on».

**Relevés antérieurs**

La forme «*nous travaillons*» ne se trouve ni dans l'*ALF* ni dans les *TP*. Notre enquête est la première à la documenter.

**Cartographie, analyse**

Pour une meilleure lisibilité des cartes, nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (carte n° 51420) et sur la forme de la désinence de l'autre (ici).

Le phénomène le plus remarquable qui se manifeste plus clairement dans le paradigme de «*travailler*» que pour les autres verbes à la 1re personne du pluriel, c'est la bipartition de l'espace valaisan par rapport à l'emplacement de l'accent tonique: dans les parlers occidentaux, l'accent tonique tombe sur le radical ; dans les parlers orientaux, il tombe sur la désinence .

Quant à la nature de la désinence, la majorité des parlers (17 sur 22) possède une forme en [ɛ̃] , avec ou sans appendice nasal ([ɛn, ɛŋ, ɛm]). Les autres résultats sont plus rares:

– une voyelle plus fermée ([ẽ, ẽŋ] , etc. dans un groupe de parlers de la région de Sion/Sierre (Arbaz, Lens, Montana, Miège, Chalais, St-Jean),
– une voyelle arrondie [œ̃, œ] à Savièse et à Chamoson,
– une prononciation plus ouverte [æ̃] de manière ponctuelle, sans continuité territoriale, aux Marécottes, à Nendaz et à Torgnon.

---

**Carte n° 51440: Verbes irréguliers: «*être*», 1re personne pluriel de l'indicatif présent**

**Corpus**

La forme «*nous sommes*» a été relevée au moyen de deux énoncés du questionnaire commun («*Mon mari/ma femme et moi, nous sommes nés en Valais*», «*Ma fille et moi, nous nous sommes assis(es) dans l'herbe*»). Grâce aux énoncés spontanés supplémentaires, nous avons recueilli 184 occurrences, un peu plus de 7 attestations en moyenne pour chaque parler.

Les informations manquent pour La Chapelle-d'Abondance et Sixt qui remplacent très souvent «*nous*» par «*on*»; elles sont très rares pour les parlers de Vouvry et de Val-d'Illiez (1 seule attestation respectivement). Dans tous les parlers du Valais central et oriental, en revanche, le polymorphisme qui caractérise les formes est bien attesté. Le nombre d'occurrences est cependant trop bas pour permettre de dégager de manière fiable des formes «dominantes» dans les parlers individuels.

**Relevés antérieurs**

La forme «*nous sommes*» fait l'objet des cartes n° 506 et 1559 de *l'ALF*. Elle manque dans les *TP*. Nous reproduisons ici l'extrait correspondant de la carte n° 506 qui illustre elle aussi l'emploi de «*on*» pour «*nous*» dans un parler de Haute-Savoie (pt. 957). Il ne s'agit donc pas d'un phénomène récent. En revanche, même une comparaison des deux cartes de l'*ALF* ne documente pas le polymorphisme qui caractérise nos données dans la plupart des parlers étudiés. De même, elle ne montre le non-emploi du clitique sujet que pour le parler valdôtain d'Ayas (pt. 987) alors que celui-ci, dans nos matériaux, apparaît dans 14 parlers sur 25 (57 cas de non-emploi en tout sur 184 attestations de la forme verbale).

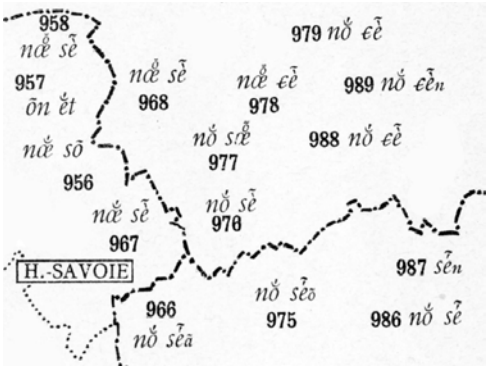


*ALF* carte n° 506 «nous sommes (à jeun depuis hier au soir)»

**Cartographie, analyse**

La carte n° 51440 utilise les mêmes symboles que toutes les autres cartes (cartes n° 51420 à 51490) consacrées à la morphologie de la 1re personne du pluriel.

Dans presque tous les parlers, les formes recueillies sont caractérisées par une voyelle antérieure ([ĩ, ẽ, ɛ̃, æ̃]), antérieure arrondie ([ỹ, œ̃] ou une diphtongue correspondante ([eɛ̃, ɛœ̃], etc.). Les voyelles les plus fermées apparaissent dans les parlers orientaux (Montana, St-Jean, Évolène); les voyelles les plus ouvertes [æ̃] sont présentes – parallèlement aux voyelles à aperture moyenne, [ɛ̃, œ̃] – dans pratiquement tous les parlers à l'ouest de Savièse et Hérémence. Ce vocalisme est similaire à celui de la 1re personne du pluriel d'«*avoir*» (carte n° 51450); il est très probable que les deux paradigmes se sont mutuellement influencés.

**Carte n° 51450: Verbes irréguliers: «*avoir*», 1re personne pluriel (1PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La forme «*nous avons*» a été relevée au moyen d'un énoncé du questionnaire masculin qui contient deux occurrences de la forme voulue: «*Même si nous avons une cuisinière (électrique), nous avons gardé le potager (à bois)*». À cela s'ajoutent de nombreuses attestations spontanées (281 occurrences en tout).

D'un point de vue géolinguistique, celles-ci sont pourtant réparties de façon très inégale: comme pour les autres formes verbales de la 1re personne du pluriel, elles sont rares dans les parlers du Chablais qui tendent à remplacer «*nous*» par «*on*» (2 attestations à Vouvry et à Val-d'Illiez, respectivement); elles manquent complètement dans nos matériaux pour Sixt et La Chapelle-d'Abondance.

Dans les parlers du Valais central et oriental, en revanche, le polymorphisme qui caractérise les formes est bien attesté. Le nombre d'occurrences est cependant trop bas pour permettre de dégager de manière fiable des formes «dominantes» dans les parlers individuels.

**Relevés antérieurs**

La 1PL de l'indicatif présent d'«*avoir*» fait l'objet des cartes n° 91 «nous avons (pris une purge)» et 522 ««nous avons été (riches et heureux)» de l'*ALF*. Les données de la carte n° 522 sont pourtant inutilisables ici, une partie des parlers valaisans ayant remplacé «*nous avons été*» par «*nous sommes eu*» (cf. carte n° 42311). La forme manque dans les *TP*.

Nous reprenons ici l'extrait de la carte *ALF* n° 91 qui a déjà servi pour notre carte n° 34020 «Le clitique sujet prévocalique de la 1re personne du pluriel». Celle-ci documente l'emploi de «*on*» pour «nous» pour le point savoyard 957; il ne s'agit donc pas d'un phénomène récent. En revanche, elle ignore complètement le riche polymorphisme qui caractérise nos données. La présence très fréquente d'un appendice nasal (cf. notre tableau des formes) n'est attestée que pour un seul point valaisan (pt. 989) et les parlers valdôtains; les nombreuses formes diphtonguées manquent presque complètement.

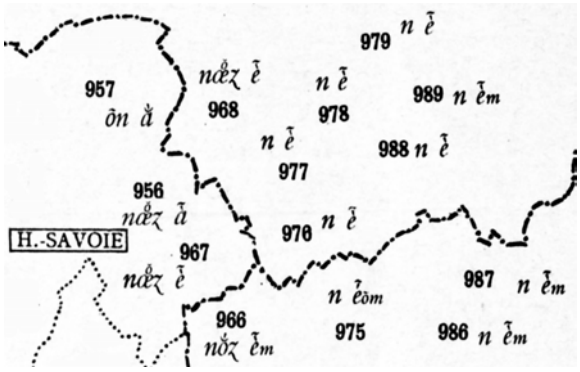


*ALF*, carte n° n° 91 «nous avons (pris une purge)»

**Cartographie, analyse**

La carte n° 51450 distingue les désinences attestées par les mêmes symboles que toutes les autres cartes consacrées à la morphologie de la 1PL (cartes n° 51420 à 51490).

Des formes bisyllabiques avec maintien du [v] ou [ʋ] intervocalique ([n aʊˈɛ̃, n ɐvˈɛm], etc. ne sont attestées qu'à Fully, Isérables et Lens, toujours en concurrence avec des formes monosyllabiques, contractées, qui ne conservent que la voyelle de la désinence ou une voyelle qui résulte de la coalescence entre la voyelle [a] du radical et celle de la désinence.

D'autres formes bisyllabiques qui maintiennent le timbre [a] de la voyelle initiale du radical, mais sans [v], se trouvent à Chalais et à Nendaz, également en concurrence avec des formes monosyllabiques.

Quant au vocalisme des formes monosyllabiques, dans presque tous les parlers, les formes recueillies sont caractérisées par une voyelle antérieure ([ĩ, ẽ, ɛ̃, æ̃]), antérieure arrondie ([ỹ, œ̃] ou une diphtongue correspondante ([eɛ̃, ɛœ̃], etc.). Les voyelles les plus fermées apparaissent dans les parlers orientaux

(Lens, Montana, St-Jean); les voyelles les plus ouvertes [æ̃] sont présentes – toujours en concurrence avec les voyelles à aperture moyenne, [ɛ̃, œ̃], etc. – dans dix parlers sur 25, dans toutes les régions de l'espace valaisan.

L'informatrice d'Arbaz présente des formes avec un [l] initial agglutiné d'origine analogique, comme dans d'autres formes du paradigme d'«*avoir*» (cf. cartes n° 51180, 51330, 51332, 51680, 52360, 52620, 61320). Ces formes manquent chez l'informateur masculin, alors que celui-ci utilise également des formes à [l] initial agglutiné pour la 1PL de l'imparfait (carte n° 52360). Pour une discussion plus détaillée de cette agglutination, cf. le commentaire de la carte n° 33060.

**Carte n° 51460: Verbes irréguliers: «*aller*», 1re personne pluriel de l'indicatif présent. (1) Les formes de la base verbale**

**Corpus**

Les cartes n° 51460 et 51470 «*nous allons*» sont complémentaires. Elles utilisent les mêmes données, provenant de l'énoncé «*Nous allons aux champs*» du questionnaire commun. Celui-ci a pourtant fait l'objet de différentes reformulations («*Nous partons aux champs*», «*nous irons aux champs*»), et le remplacement de «*nous*» par «*on*» par plusieurs locuteurs du Chablais et de la Haute-Savoie (La Chapelle-d'AbondanceM, Val-d'IlliezM, VouvryM1 et les deux informateurs de Sixt), de sorte que la carte n'est pas tout à fait complète.

**Relevés antérieurs**

La 1re personne pluriel de l'indicatif présent d'«*aller*» est documentée par la carte n° 27 de l'*ALF* «nous allons (droit devant nous)» et l'impératif «allons-y» dans la col. 71 des *TP*.

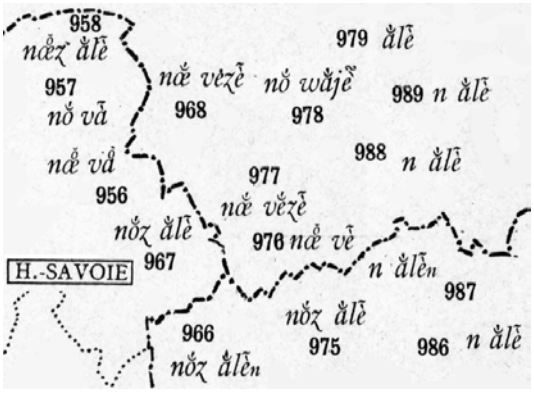


*ALF* carte n° 27 «nous allons»

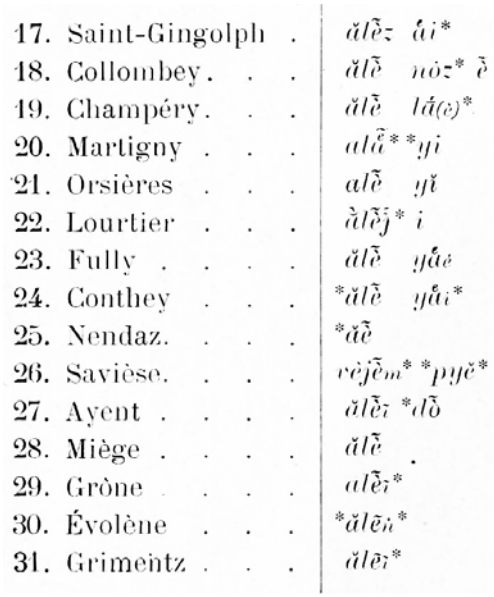


*TP* col. 71 «allons-y»

**Cartographie, analyse**

Pour une meilleure lisibilité des cartes, nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal (carte n° 51460) et la forme de la désinence (carte n° 51470).

Comme l'indique l'article ALLER de *GPSR* 1: 283-291, «comme en fr‹ançais›, le paradigme du verbe *aller* résulte en SR de la fusion de trois verbes, i r e, v a d e r e, *aller*, dont la répartion, variable d'après les personnes du verbe et suivant les lieux […] diffère sensiblement de celle du fr. moderne. […] Les formes romandes de v a d e r e ont beaucoup plus d'importance qu'en fr. et dans les patois gallo-romans du Nord, puisque les types *vin* (Vd, F-B) et *vézin* (Vd Alpes, V) luttent partout, avec plus ou moins de succès, contre la forme *alin*.»

À cet égard, il est frappant de constater que nos données, en accord avec celles de l'*ALF*, accordent une place beaucoup plus importante aux formes de VADĔRE que celles des *TP*, où on trouve une seule forme *véjẽm* (à Savièse). Dans nos propres enregistrements, VADĔRE ◇ est attesté dans 12 parlers valaisans sur 21 (en concurrence avec *ALARE ○ à Fully et à Isérables); dans ceux de l'*ALF*, la proportion est semblable avec 4 attestations de VADĔRE sur sept parlers représentés. On peut se demander si l'emploi de l'impératif, dans les *TP*, y est responsable de la faible présence de VADĔRE.

Ajoutons que deux parlers de notre corpus (Fully et Liddes) attestent la présence, en Valais, de la forme «brève» [vẽ] △(sporadique en Valais, selon *GPSR* 1: 284a). Quant aux formes en [z] ou [ʒ] du type [vaːzẽ, vaʒˈœ̃], etc. ([iʒˈɛ̃] avec chute du [v]- initial à Conthey), elles ne sont pas étymologiques, mais influencées par le paradigme de «*faire*» ([fœʒˈɛ̃] à Lourtier, [faʒˈœ̃] à Nendaz, [fɪzɛ̃] à Orsières; malheureusement, nos matériaux pour «*nous faisons*» sont trop lacunaires pour permettre l'établissement d'une carte.

Pour d'autres précisions concernant les radicaux d'«*aller*», cf. aussi la carte n° 52606 «*ils allaient*».

---

**Carte n° 51470: Verbes irréguliers: «*aller*», 1re personne pluriel de l'indicatif présent. (2) Morphologie de la désinence**

**Corpus**

Les cartes n° 51460 et 51470 «*nous allons*» sont complémentaires. Elles utilisent les mêmes données, provenant de l'énoncé «*Nous allons aux champs*» du questionnaire commun. Celui-ci a pourtant fait l'objet de différentes reformulations («*Nous partons aux champs*», «*nous irons aux champs*»), et du remplacement de «*nous*» par «*on*» par plusieurs locuteurs du Chablais et de la Haute-Savoie (La Chapelle-d'AbondanceM, Val-d'IlliezM, VouvryM1 et les deux informateurs de Sixt), de sorte que la carte n'est pas tout à fait complète.

**Relevés antérieurs**

La 1re personne pluriel de l'indicatif présent d'«*aller*» est documentée par la carte n° 27 de l'*ALF* «nous allons (droit devant nous)» et l'impératif «allons-y» dans la col. 71 des *TP*.

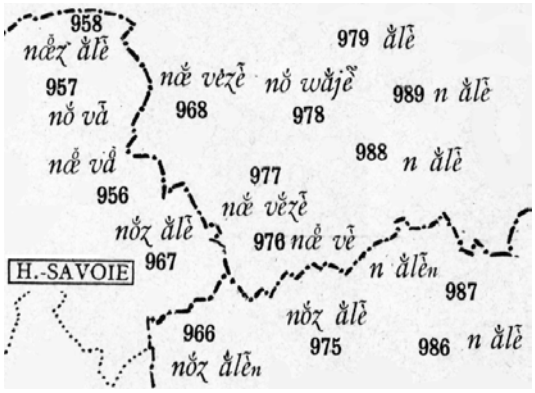


*ALF* carte n° 27 «nous allons»

| | |
|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | ɑ̃lɛ̃z ɑ̃i* |
| 18. Collombey | ɑ̃lɛ̃ nɔ̃z* ɛ̃ |
| 19. Champéry | ɑ̃lɛ̃ lɑ̃(ɛ)* |
| 20. Martigny | alɑ̃**ɣi |
| 21. Orsières | alɛ̃ ɣĭ |
| 22. Lourtier | ɑ̀lɛ̃j* i |
| 23. Fully | ɑ̃lɛ̃ ɣɑ̊ɛ |
| 24. Conthey | *ɑ̃lɛ̃ ɣɑ̊i* |
| 25. Nendaz | *ɑ̃ɛ̃ |
| 26. Savièse | vɛ̀jɛ̃m* *pɣɛ̃* |
| 27. Ayent | ɑ̃lɛ̃ɪ *lɔ̃ |
| 28. Miège | ɑ̃lɛ̃ |
| 29. Grône | alɛ̃i* |
| 30. Évolène | *ɑ̃lɛ̃ə̃* |
| 31. Grimentz | ɑ̃lɛ̃i* |

*TP* col. 71 «allons-y»

**Cartographie, analyse**

Pour une meilleure lisibilité des cartes, nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal (carte n° 51460) et sur la forme de la désinence (carte n° 51470).

Quant à la désinence, la majorité des parlers (20 sur 24) possède une forme en [ɛ̃], avec ou sans appendice nasal ([ɛn, ɛŋ, ɛm]). Les autres résultats sont nettement plus rares:

– des voyelles plus fermées ([ĩŋ] à Lens, Montana et St-Jean, [ẽ, ẽŋ] , etc. à Arbaz, Lens, Montana, Chalais, St-Jean et Évolène), ainsi que quelques formes diphtonguées dans un groupe de parlers de la région de Sion/Sierre,
– une voyelle arrondie [œ̃, œ] dans six parlers, surtout dans l'est du domaine, mais aussi à Vouvry,
– une prononciation plus ouverte [æ̃] ou [ɑ̃] dans six parlers, surtout dans la région située autour de Martigny, mais aussi à Troistorrents,
– une forme isolée en -[ɔ̃] à Lourtier est sans doute due à une influence ponctuelle du français.

**Carte n° 51480: Verbes irréguliers: «mettre», 1re personne pluriel (1PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51480 «*nous mettons*» utilise les données provenant de l'énoncé «*(Les fleurs) Nous les mettons dans des pots*» du questionnaire masculin, à quoi s'ajoutent certaines attestations spontanées. Elle n'est complète que pour les parlers du Valais central: comme souvent, les parlers occidentaux remplacent «*nous*» par «*on*», et en outre les parlers du Chablais (incluant cette fois-ci celui des Marécottes) et les deux parlers valdôtains utilisent un type lexical synonyme, «*bouter*» pour «*mettre*». Les deux verbes possédant les mêmes désinences de la 1PL de l'indicatif présent, une partie des réponses reste cependant utilisable pour l'étude de la question morphologique qui intéresse ici.

**Relevés antérieurs**

La forme «*nous mettons*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre.

**Cartographie, analyse**

Les attestations pour chaque parler individuel étant peu nombreuses, les formes disponibles se présentent comme un sous-ensemble de celles qui peuvent s'observer pour la 1PL du présent d'«*être*» et d'«*avoir*» (cartes n° 51440 et 51450).

– La désinence d'aperture vocalique moyenne [ɛ̃] , avec ou sans appendice nasal ([ɛn, ɛŋ, ɛm], etc.), parfois arrondie en [œ̃] est la plus fréquente (13 sur 17 parlers du Valais central et oriental), comme dans les autres cartes de la 1PL de l'indicatif,

– les voyelles les plus fermées ([ĩ] et [ɛ̃, ɛ̃ŋ] , etc.) sont caractéristiques pour la plupart des parlers du Valais «épiscopal»,

– une prononciation plus ouverte [æ̃] ou [ã] apparaît de manière plus sporadique, sans continuité géolinguistique particulière.

PS. Pour des précisions sémantiques et la concurrence entre «*mettre*» et «*bouter*» en Suisse romande et les régions voisines, cf. l'historique de l'article BOUTER de *GPSR* 2: 695b.

**Carte n° 51490: Verbes irréguliers: «*voir*», 1re personne pluriel (1PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51480 «*nous voyons*» utilise les données provenant de l'énoncé «*Nous voyons les gouttes de pluie sur la fenêtre*» du questionnaire masculin, à quoi s'ajoutent quelques attestations spontanées. Comme la majorité des cartes pour la 1PL, celle-ci est incomplète à cause de l'emploi de «*on*» pour «*nous*» dans plusieurs parlers.

La morphologie du radical de «*voir*» étant relativement simple (cf. la carte n° 51320), nous regroupons sur cette carte les informations sur le radical et la désinence.

**Relevés antérieurs**

La forme «*nous voyons*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre.

**Cartographie, analyse**

– Observations concernant le radical verbal

- La base verbale en [i, ʏ] n'apparaît ici qu'à Savièse, alors qu'elle est bien présente aux autres formes du paradigme de «*voir*» dans les parlers «épiscopaux» au nord et à l'est de Sion (cartes n° 51190, 51220, 51320, 51550 et 51630).
- Les formes en [e, ɛ] , diphtonguées en [vei, vɛɪ] ou pourvues d'un [j] de transition qui évite l'hiatus, sont ainsi clairement majoritaires dans l'ensemble des parlers du Valais central et oriental.

- Dans les parlers «épiscopaux» qui ont un [i, ʏ] aux personnes 1, 2, 3, 5 et 6, mais [e, ɛ, ø] à la 1PL, l'alternance vocalique pourrait être due à l'emplacement de l'accent tonique: les formes en [i, ʏ] sont toutes accentuées sur le radical du verbe, alors que la 1PL est généralement accentuée sur la désinence.
- Le parler d'Arbaz présente une forme contractée (monophtonguée, amalgamée) [vẽŋ] qui ne permet pas de distinguer la base verbale de la désinence.
- Les formes en [æj, aj, ɑj] sont sporadiques et apparaissent sans continuité géolinguistique spécifique (Lourtier, Isérables, Troistorrents). Probablement, le corpus recueilli est cependant trop petit pour être entièrement significatif à cet égard.
- Le [v]- initial, souvent fragile dans les parlers du Valais central et oriental, est présent dans toutes les formes attestées, contrairement aux autres formes du paradigme de «*voir*».
- Signalons que comme pour d'autres formes du paradigme, notre informateur de Nendaz utilise le verbe synonyme [avˈeʁ] à la place de [vˈeːʁə] 'voir'.

– Observations concernant la désinence

Les attestations pour chaque parler individuel étant peu nombreuses, les formes disponibles se présentent comme un sous-ensemble de celles qui peuvent s'observer pour la 1PL du présent d'«*être*» et d'«*avoir*» (cartes n° 51440 et 51450).

- La désinence d'aperture vocalique moyenne [ɛ̃] , avec ou sans appendice nasal ([ɛn, ɛŋ, ɛm], etc.), parfois arrondie en [œ̃] est la plus fréquente, comme pour tous les autres verbes à la 1re personne du pluriel de l'indicatif. Elle apparaît dans 16 sur 20 parlers attestés.
- Les voyelles les plus fermées ([ĩ] et [ẽ, ẽŋ] , etc.) sont caractéristiques pour la majorité des parlers du Valais «épiscopaux», au sud et à l'est de Sion.
- La prononciation la plus ouverte [æ̃] n'apparaît de manière isolée qu' à Nendaz.
- Une forme isolée en -[ɔ] (dénasalisé) se trouve chez l'informatrice de Lourtier, en alternance avec les formes en [ɛ, ɛ̃]. Elle pourrait être due à une influence ponctuelle du français (cf. la carte n° 51470).
- Le parler d'Évolène est le seul, dans nos matériaux, qui insère un [ʒ] d'origine analogique – sans doute sur le modèle du paradigme de «*faire*» – entre le radical et la désinence (cf. aussi la fin du commentaire de la carte n° 51460). Ci-dessous un exemple pour la forme qui constitue vraisemblablement l'origine de l'analogie:

  d ˈatrɔ viˈazə n ɛ̃trətïnĩ mimɔ lë batʏmˈɛs wëj lɔ zɔʀ nɔ **faʒɛŋ** fˈerɛ ʃɛ̃n a də ʒ ʂvrˈikɕ
  *Autrefois nous entretenions même les bâtiments, aujourd'hui nous faisons faire ça à de z-ouvriers*. (ÉvolèneF)

### 5.1.5. La 2e personne du pluriel

**Carte n° 51510: Verbes en -ARE à radical non palatalisant: «*acheter*», 2e personne pluriel (2PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51510 «*vous achetez*» utilise les données provenant de l'énoncé «*Vous-même, vous achetez le savon où?*» du questionnaire commun, choisie pour illustrer la morphologie de la 2PL de l'indicatif présent des verbes en lat. -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A, cf. aussi la carte n° 51514) et pour fournir un exemple de question partielle formée avec «*où*» (cf. carte n° 71330). Malgré quelques lacunes et des reformulations («… *où allez-vous acheter* …»), l'information est disponible pour tous les parlers enquêtés.

Pour une la syntaxe de l'énoncé interrogatif utilisé ici, cf. les cartes n° 35050 et 71330.

**Relevés antérieurs**

La forme «*vous achetez*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre. La 2PL de l'indicatif présent des verbes en lat. -ĀRE à radical non palatalisant manque même complètement dans les matériaux des *TP* où seule la forme correspondante de «*venir*» est recensée (cf. notre carte n° 51560). Quant à l'*ALF*, seule la carte n° 764 «(je me lève) si vous vous levez» présente des matériaux morphologiquement comparables avec les nôtres. À la carte *ALF* n° 554 «vous fermez», une partie des parlers valaisans utilise «*clore*» pour «*fermer*». De même, à la carte *ALF* n° 1140 «vous regardez», les formes du type *wą̆rdă* 'regardez' sont concurrencées par le type *ăwę̆tyĕ*, de la famille lexicale de «*guetter*» qui fonctionne comme verbe à radical palatalisant. Pour l'impératif «*asseyez-vous*», cf. notre carte n° 51514.

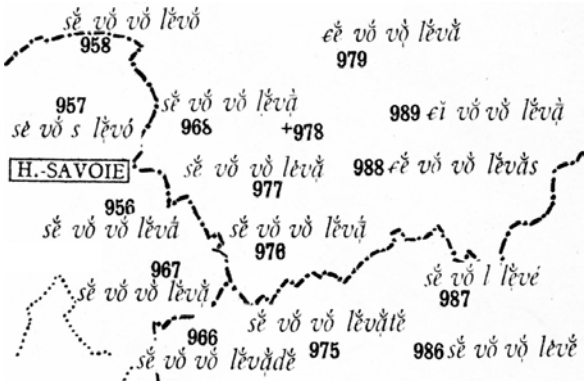


*ALF* carte n° 764 «(je me lève) si vous vous levez»

**Cartographie, analyse**

– Généralités concernant la morphologie de la 2e personne du pluriel

Certains parlers francoprovençaux conservent une trace de la désinence latine -TIS (-ĀTIS, -ĒTIS, -ĬTIS, -ĪTIS, selon les différentes conjugaisons latines), alors que sinon, le -T- intervocalique latin s'amuït dans l'évolution phonétique régulière du francoprovençal. Il en résulte des formes «longues» en -[d]- de la 2PL: p.ex. [ətsət'adə] (Bionaz), à côté des formes «brèves» sans -[d]- telles que [atsœt'a] (Montana). Dans nos données, le maintien du -[d]- est particulièrement fréquent dans les deux parlers valdôtains. Il

est plus sporadique dans les parlers valaisans où les formes correspondantes semblent latentes: leur emploi est généralement imprévisible, sauf pour le verbe «*voir*» (carte n° 51550) où son emploi est constant dans tous les parlers enregistrés.

La carte 51510 réunit une information purement phonétique concernant le radical verbal (l'évolution du groupe -CC- < lat. -DC -intervocalique d'*AD-CAPTĀRE 'acheter') et l'information concernant la désinence de la 2PL de l'indicatif présent d'un verbe en -ĀRE à radical non palatalisant.

– Observations concernant le radical verbal

L'évolution phonétique de lat. *ACCAPTĀRE dans les parlers de Suisse romande est étudiée dans l'historique de l'article acheter de *GPSR* 1: 104b. Notre carte montre que l'évolution phonétique régulière -CC- > [ts] est majoritaire dans les parlers valaisans. Les formes en [dz], considérées comme «plus anciennes» dans le commentaire de *GPSR* 1: 104b, sont présentes sur la rive droite du Rhône entre Fully et Conthey, ainsi qu'au sud de Martigny. Des formes en [θ] n'apparaissent que dans les deux parlers savoyards. Dans plusieurs parlers, l'affriquée [ts] ou [dz] peut perdre son élément occlusif (> [s, z]).

– Observations concernant la désinence

- Contrairement à l'*ALF* qui présente de manière uniforme des désinences en -a̰ ou -ɑ̰ ([a, ɑ], etc.) pour tous les parlers valaisans (des formes vélarisées en *-ó* n'apparaissent qu'en Haute-Savoie), nos propres matériaux attestent aussi des formes en -[ɔ] à Arbaz et à Val-d'Illiez. Des vélarisations comparables du -Ā latin tonique de la désinence se trouvent aussi pour l'infinitif (cf. carte n° 41110) et surtout pour le participe passé (carte n° 42110). Quant aux deux parlers valdôtains, Bionaz et Torgnon, ils utilisent souvent des formes en [u] ou [ʊ] pour le participe passé en lat. -ĀTU (cartes n° 42110, 42140) et pour la 2PL en -ĀTIS (carte n° 51514) des verbes à radical non palatalisant, comme c'est le cas ici pour Torgnon.
- Les formes «longues» de la 2PL sont attestées dans nos matériaux non seulement dans les deux parlers valdôtains, mais aussi à Savièse, Vouvry et Sixt.
- Le parler d'Évolène est seul à conserver le -[s] final morphologique de la désinence latine -ĀTIS (cf. aussi la forme analogue du pt. 988 dans les matériaux de l'*ALF*).

---

**Carte n° 51514: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant: «*asseyez-vous*», 2e personne pluriel (2PL) de l'impératif**

**Corpus**

La carte n° 51514 utilise les données provenant de l'énoncé «*Asseyez-vous, s'il vous plaît*» du questionnaire commun pour illustrer la morphologie de la 2PL de l'impératif d'un verbe en lat. -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A), analogue à celle de la 2PL de l'indicatif présent (cf. la carte n° 51510). Rappelons à ce sujet que dans nos parlers, [ɑʃətˈɑ, ʃətˈɑ], etc. 's'asseoir ' est un verbe régulier de la première conjugaison latine en -ĀRE (cf. aussi le commentaire de la carte n° 42110). Malgré quelques reformulations – «*vous me ferez plaisir de vous asseoir*» (Les MarécottesM), «*allez vous asseoir*» (NendazF), etc. –, l'information est disponible pour tous les parlers enquêtés.

**Relevés antérieurs**

L'impératif «asseyez-vous» fait l'objet de la carte n° 1445 de l'*ALF*. Il n'a pas été relevé par les *TP*.

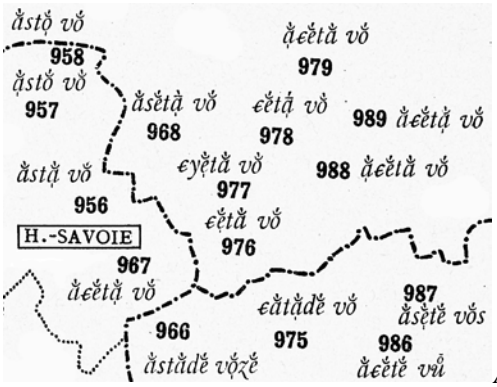

*ALF* carte n° 1445 «asseyez-vous»

**Cartographie, analyse**

Les désinences attestées pour le pluriel de l'impératif de «*s'asseoir*» coincident largement avec celles de la 2PL de l'indicatif présent d'«*acheter*» (carte n° 51510).

Comme nous le signalons dans le commentaire de la carte n° 51510, certains parlers francoprovençaux conservent une trace de la désinence latine -TIS (-ĀTIS, -ĒTIS, -ĬTIS, -ĪTIS, selon les différentes conjugaisons latines), alors que sinon, le -T- intervocalique latin s'amuït dans l'évolution phonétique régulière du francoprovençal. Il en résulte des formes «longues» en -[d]- de la 2PL: p.ex. [asɐt'adə vɔ̣, as'ɑt'ɑdə vɔ:] 'asseyez-vous' (Bionaz), à côté des formes «brèves» sans -[d]- telles que [aʃœt'a vɔ] (Montana). Dans nos données, le maintien du -[d]- est particulièrement fréquent dans les parlers valdôtains, comme c'est aussi le cas dans la carte de l'*ALF*, ci-dessus (points 966 et 975). Il semble latent dans certains parlers valaisans, mais pour le verbe «*s'asseoir*», il manque dans nos matériaux. En revanche, il apparaît chez le témoin masculin de Sixt.

Contrairement à l'*ALF* qui présente de manière uniforme des désinences en -*ą̣̆* ou -*ă̆* pour tous les parlers valaisans (des formes vélarisées en -*ǫ̆* et -*ŏ̆* n'apparaissent qu'en Haute-Savoie), nos propres matériaux attestent également des formes en -[ɔ] et [-o] à Arbaz, Liddes et Val-d'Illiez. Des formes en [u] ou [ʊ] apparaissent à La Chapelle-d'Abondance et à Torgnon.

---

**Carte n° 51520: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant: «*travailler*», 2e personne pluriel (2PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51520 utilise les données provenant de l'énoncé «*Est-ce que vous travaillez à la commune?*» du questionnaire commun, choisie pour illustrer la morphologie de la 2PL de l'indicatif présent des verbes en lat. -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B; cf. aussi la carte n° 51530) et pour fournir un exemple de question totale (cf. carte n° 35050). Les trois occurrences manquantes dans le tableau des formes sont dues à des réponses au singulier.

**Relevés antérieurs**

Les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*) n'ont relevé aucun exemple de verbe en lat. -ĀRE à radical palatalisant, à la 2PL de l'indicatif.

**Cartographie, analyse**

Certains parlers francoprovençaux conservent une trace de la désinence latine -TIS (-ĀTIS, -ĒTIS, -ĬTIS, -ĪTIS, selon les différentes conjugaisons latines), alors que sinon, le -T- intervocalique latin s'amuït dans l'évolution phonétique régulière du francoprovençal. Il en résulte des formes «longues» en -[d]- de la 2PL: p.ex. [tʀavaʎ'ad] (Bionaz), [tʀɑvaʎ'ɪdɛ̣] (Torgnon) à côté des formes «brèves» sans -[d]- telles que [trɐvaʎ'ɛ] (St-Jean). Dans nos données, le maintien du -[d]- est particulièrement fréquent dans les deux parlers valdôtains. Il est plus sporadique dans les parlers valaisans où les formes correspondantes semblent latentes: leur emploi est généralement imprévisible. Dans nos matériaux, en dehors des deux parlers valdôtains, les formes «longues» de la 2PL de «*travailler*» ne sont attestées qu'à Val-d'Illiez et à Sixt.

Quant à la voyelle tonique de la désinence, le contraste est frappant entre

– d'une part les formes majoritaires en [e, ɛ] (15 parlers), en [ï, ʏ] (4 parlers), en [i, ɪ] (3 parlers) ou centralisées en [ø, ə] , (7 parlers) de la conjugaison 1B, dues à l'effet palatalisant du radical de lat. *TRĬPALI-ĀRE
– et d'autre part les désinences majoritaires en [a, ɑ] de la conjugaison 1A qui caractérisent les verbes à radical non palatalisant (cartes n° 51510 et 51514).

Pour le paradigme de «*travailler*», nos matériaux n'attestent des formes d'origine analogique en [a, ɑ] et [ɔ] correspondant à la conjugaison 1A que dans quatre parlers, à côté des formes étymologiques en [e, ɛ], à Chalais, Hérémence et Val-d'Illiez, ainsi qu'à Bionaz où l'analogie a régularisé tous les verbes en -ĀRE en [a, ɑ].

---

**Carte n° 51530: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant: «*manger*», 2e personne pluriel (2PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51530 utilise les données provenant de l'énoncé «*Des poires, est-ce que vous en mangez souvent?*» du questionnaire féminin, choisie pour illustrer la morphologie de la 2PL de l'indicatif présent des verbes en lat. -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B; cf. aussi la carte n° 51520) et pour fournir un exemple de question totale (cf. carte n° 35050). Les occurrences manquantes de Sixt et de Val-d'Illiez sont dues à des réponses à l'imparfait. ChalaisF (enquête incomplète) et Vouvry (deux témoins masculins) manquent comme souvent.

**Relevés antérieurs**

Les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*) ne présentent aucun exemple de verbe en lat. -ĀRE à radical palatalisant, à la 2PL de l'indicatif.

**Cartographie, analyse**

Certains parlers francoprovençaux conservent une trace de la désinence latine -TIS (-ATIS, -ĒTIS, -ĬTIS, -ĪTIS, selon les différentes conjugaisons latines), alors que sinon, le -T- intervocalique latin s'amuït dans l'évolution phonétique régulière du francoprovençal. Il en résulte des formes «longues» en -[d]- de la

2PL: p.ex. [mœ̃ndz'adə] (Bionaz), [mʏdz'ide] (Torgnon), [mð'ɪːdœ] (La Chapelle-d'Abondance) à côté des formes «brèves» sans -[d]- telles que [mɤ̃ʒj'œ] (Évolène). Dans nos données, le maintien du -[d]- est particulièrement fréquent dans les deux parlers valdôtains. Il est plus sporadique dans les parlers valaisans où les formes correspondantes semblent latentes: leur emploi est généralement imprévisible. Dans nos matériaux, les formes «longues» de la 2PL de «*manger*» ne sont pas attestées en Valais.

Quant à la voyelle tonique de la désinence, des formes résultant de la palatalisation provoquée par le -C- final du radical de lat. *MINDUC-ĀTIS devant le -Ā- de la désinence sont présentes dans 20 parlers sur 21. La répartition géolinguistique des formes en [e, ɛ] (6 attestations), [ï, ʏ] (3 attestations), [i, ɪ] (3 attestations) et en [ø, ə] (10 attestations) ne coïncide pas entièrement avec celle observée pour la 2PL de «travailler» (carte n° 51520), ce qui illustre le polymorphisme – l'espace de variation – possible pour les désinences de la conjugaison en lat. -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B).

Des formes en [a, ɑ] n'apparaissent qu'à Bionaz où tous les verbes en -ĀRE ont été alignés analogiquement sur la conjugaison 1A.

**Carte n° 51535: Verbes irréguliers: «*aller*», 2e personne pluriel (2PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51535 utilise les données provenant des énoncés «*Vous allez chez le médecin*» et «*Si vous allez à la montagne, il faut que vous vous leviez avant qu'il fasse jour*» du questionnaire commun, et «*Qu'est-ce que vous allez manger ce soir?*» du questionnaire féminin. Grâce à cette redondance, tous les parlers sont attestés, en général avec plusieurs occurrences – et avec leur polymorphisme.

**Relevés antérieurs**

La 2PL d'«*aller*» est documentée à l'impératif par la carte *ALF* n° 31 «allez (ensemble, vous trois)»; elle manque dans les *TP*. Les formes mentionnées pour l'espace valaisan dans les variantes phonétiques de l'article ALLER de *GPSR* 1: 283s. sont très lacunaires.

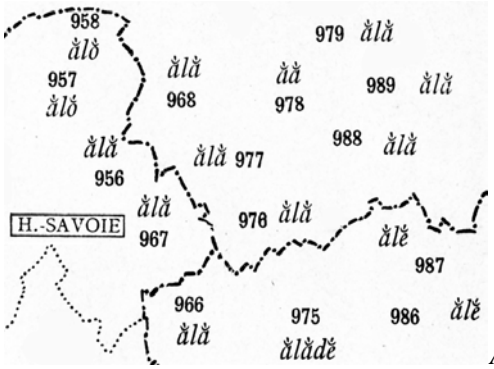

*ALF* carte n° 31 «allez»

**Cartographie, analyse**

– Observations concernant le radical

- Comme à la 1PL (carte n° 51460), nos données permettent d'observer une certaine concurrence entre les bases *ALĀRE et VADĔRE dans les parlers valaisans, avec la présence de formes du type [v'aʊdə] à Savièse et Chamoson, en concurrence avec *ALARE chez l'informatrice de

Chamoson, mais seules attestées à Savièse. Ces formes qui n'ont pas été relevées par l'enquête de l'*ALF* manquent aussi dans l'article correspondant du *GPSR*.

- Comme le montre aussi la forme *ǎǎ* du point 978 Nendaz de l'*ALF*, le [l] intervocalique de la base *ALĀRE (ou plus précisément, ici, de la 2PL *ALĀTIS, avec le premier [a] représentant la radical et le deuxième la désinence) tend à s'amuïr dans plusieurs parlers du Valais central. Dans nos matériaux, ce phénomène s'observe à Arbaz, Conthey, Isérables et Nendaz ainsi que, ponctuellement, à Val-d'Illiez. À Conthey, Isérables et Nendaz, la forme bisyllabique [aˈɑ] peut ensuite se monophtonguer; dans la forme amalgamée [a] ou [ɑ] qui en résulte, il n'est plus possible de distinguer le radical et la désinence.

– Observations concernant la désinence

- Certains parlers francoprovençaux conservent une trace de la désinence latine -TIS (-ĀTIS, -ĒTIS, -ĬTIS, -ĪTIS, selon les différentes conjugaisons latines), alors que sinon, le -T- intervocalique latin s'amuït dans l'évolution phonétique régulière du francoprovençal. Il en résulte des formes «longues» en -[d]- de la 2PL: p.ex. [ɑlˈɑdə] (Bionaz), [ɐlˈʊːdɛ] (Torgnon) à côté des formes «brèves» sans -[d]- telles que [alˈa] (Orsières). Dans nos données, le maintien du -[d]- est particulièrement fréquent dans les deux parlers valdôtains (cf. aussi la forme *ǎlǎdé* du point 975 de l'*ALF*). Il est plus sporadique dans les parlers valaisans où les formes correspondantes semblent latentes; leur emploi est généralement imprévisible. Pour «*allez*» elles apparaissent cependant à Fully ([ɑlˈɑdœː]) et dans les deux formes appartenant au paradigme de VADĔRE: [vˈɐdə] à Chamoson, [vˈɐdə], etc. à Savièse (< lat. VĀDĬTIS).
- Contrairement à l'*ALF* qui présente de manière uniforme des désinences en *-ǎ* pour tous les parlers valaisans (des formes vélarisées en *-ǒ* ou *-ǒ́* n'apparaissent qu'en Haute-Savoie), nos propres matériaux attestent aussi des formes en -[ɔ] ou -[o] à Arbaz et à Liddes. Des vélarisations comparables du -Ā latin tonique de la désinence se trouvent aussi pour l'infinitif (cf. carte n° 41110). Quant au parler valdôtain de Torgnon, il utilise souvent des formes en [u] ou [ʊ] pour le participe passé en lat. -ĀTU (cartes n° 42110, 42140) et pour la 2PL en -ĀTIS (carte n° 51514) des verbes à radical non palatalisant.
- Comme pour d'autres verbes (cf. carte n° 51510), le parler d'Évolène est seul à conserver (facultativement) le -[s] final morphologique de la désinence latine -ĀTIS.

---

**Carte n° 51540: Verbes irréguliers: «*être*», 2e personne pluriel (2PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51540 utilise les données provenant des énoncés «*Est-ce que vous êtes né(e)s à …?*» et «*Vous vous êtes tous/toutes assis(es) par terre?*» du questionnaire commun qui ont également servi à l'étude de la morphologie du participe passé de «*naître*» (carte n° 42321) et de «*s'asseoir*» (cartes n° 42110 et 42120).

**Relevés antérieurs**

La 2PL de l'indicatif présent d'«*être*» fait l'objet des cartes n° 507 et 508 de l'*ALF*. Elle n'a pas été recueillie par les *TP*.

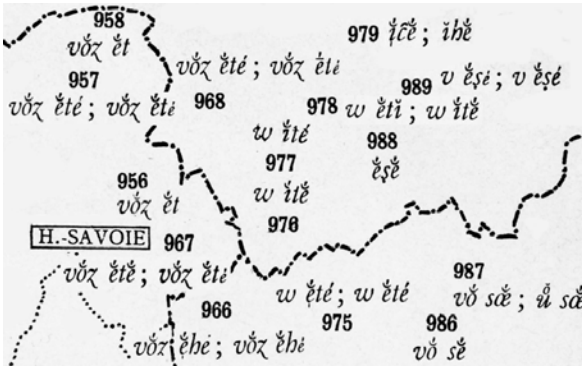


*ALF* carte n° 507 «vous «êtes (venu sans rien)»; «vous êtes (perdu, mon vieil ami)»

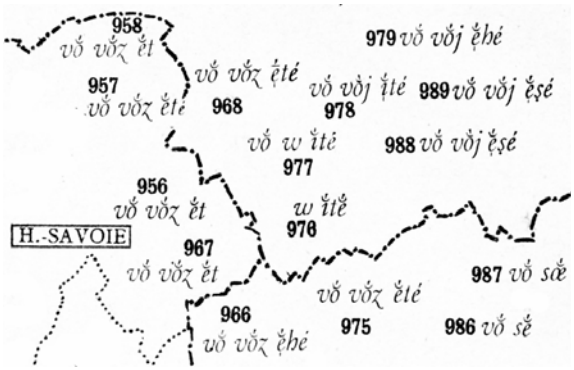


*ALF* carte n° 508 «vous vous êtes (blessé à la main)»

**Cartographie, analyse**

L'intérêt de la carte n° 51540 est essentiellement phonétique; nous ne la reproduisons que pour compléter le paradigme d'«*être*». Elle documente les différentes voyelles du radical ([i, ɪ, ï, ʏ] , [ei] , [e, ɛ] ) ainsi que les aboutissements du -st- intervocalique de lat. estis (> [t , d , ð ] dans les parlers occidentaux, [θ , s ] et [h , hr ; ʀ, ʁ ] dans la plupart des parlers «épiscopaux»).

La forme [ʃ'ɪdə] d'Hérémence est d'origine analogique. Elle s'explique par l'adjonction de la désinence «longue» de la 2PL -['ɪdə] au radical [ʃ]- des 1re et 3e personnes du pluriel [ʃɛ̃] 'nous sommes' (carte n° 51440) et [ʃɔ̃] 'ils/elles sont' (carte n° 51685) (cf. *GPRS* 6: 903 et notre carte n° 51550).

**Carte n° 51550: Verbes irréguliers: «*voir*», 2e personne pluriel (2PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51550 utilise les données provenant de l'énoncé «*Vous voyez la poussière sur les chemins?*» du questionnaire masculin. Elle est légèrement incomplète, les témoins de Savièse et de Sixt ayant répondu par des reformulations. La lacune chez le témoin de Lens est comblée par un énoncé reformulé (au présent à la place d'un conditionnel attendu) de l'informatrice du même lieu.

**Relevés antérieurs**

La 2PL de «*voir*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Observations concernant le radical

La carte n° 51550 illustre les nombreux aboutissements du -Ē- tonique latin de VĪDĒTIS 'vous voyez' dans les parlers valaisans: [e, ɛ] , diphtongaison en ['ei, 'eï, ɛɪ, 'ɛ̈ɪ] , etc. , centralisation en [œ] avec les formes diphtonguées correspondantes ['œɪ, 'əɪ] , ouverture en [æ] et [ɑ] , également avec les formes diphtonguées correspondantes ['æɪ, 'æə, 'aɪ] , ['ɑə] . Toutes ces formes portent l'accent tonique sur le radical.

Les formes en [i] du district de Sierre sont d'origine analogique. Elles ont généralisé le [i] également présent aux trois personnes du singulier et à la 3PL (cf. les cartes n° 51180, 51190, 51220 et 51630).

Pour la forme en [ɐˈɑː] de Bionaz, accentuée sur la désinence, voir ci-dessous.

– Observations concernant la désinence

Certains parlers francoprovençaux conservent une trace de la désinence latine -TIS (-ĀTIS, -ĒTIS, -ĬTIS, -ĪTIS, selon les différentes conjugaisons latines) de la 2PL, alors que sinon, le -T- intervocalique latin s'amuït dans l'évolution phonétique régulière du francoprovençal. Il en résulte des formes «longues» en -[d]- de la 2PL: p.ex. à la certe n° 51510 [ətsətˈadə] (à Bionaz), à côté des formes «brèves» sans -[d]- telles que [atsœtˈa] (Montana). Dans nos données, le maintien du -[d]- est particulièrement fréquent dans les deux parlers valdôtains. Il est plus sporadique dans les parlers valaisans où les formes correspondantes semblent latentes: leur emploi est généralement imprévisible. Elle est cependant régulière, dans tous les parlers enregistrés, à la 2PL du pluriel de «*voir*».

Le parler de Bionaz qui a généralisé les désinences en -ĀTIS pour la plupart des verbes montre également ici une forme analogique [vɐˈɑːdə] (< *VĬDĒ-ĀTIS) à la place de VĬDĒTIS.

---

**Carte n° 51560: Verbes irréguliers: «*venir*» et composés, 2e personne pluriel (2PL) de l'indicatif présent et de l'impératif**

**Corpus**

La carte n° 51560 s'appuie essentiellement sur deux énoncés du questionnaire féminin: «*Vous vous souvenez des histoires que grand-papa racontait?*» et «*Ne venez plus jamais! Je ne veux plus vous voir.*» Comme pour la carte analogue de l'infinitif (carte n° 41320), l'information recueillie est légèrement incomplète, «*se souvenir*» pouvant être remplacé par «*se rappeler*» et l'impératif «*venez*» par «*tournez*» avec son sens spécifique de 'mouvement de retour en arrière' (cf. la carte n° 71200). Grâce à des reformulations et quelques énoncés spontanés, nos matériaux permettent tout de même de documenter 21 parlers sur 25.

**Relevés antérieurs**

La 2PL de «*venir*» est attestée dans la col. 332 des *TP*; l'impératif correspondant fait l'objet de la carte n° 1367 de l'*ALF*.

| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | *vǒ* | *vënĭ* |
| 18. Collombey. . . | *vǒ* | *vènĭ** |
| 19. Champéry. . . | *vǎe* | *vènə̃ə̆** |
| 20. Martigny . . . | *vǒ* | *vëni** |
| 21. Orsières . . . | *wǒ** | *vɛ̀nĭ* |
| 22. Lourtier . . . | *vwŏ** | *vènɛ̃ĭ* |
| 23. Fully . . . . | *vǒ* | **vënĭ** |
| 24. Conthey . . . | *wŏ** | *ɛ̀nĭ** |
| 25. Nendaz. . . . | *vǒ** | *ĭnĭ* |
| 26. Savièse. . . . | *ə̆* | *ĭnĭ* |
| 27. Ayent . . . . | | *ëŋɛ̀** |
| 28. Miège . . . . | *vǒ* | *vɛ̀nĭ* |
| 29. Grône . . . . | *vǒ* | *vɛ̀nɛ̀kɕ** |
| 30. Évolène . . . | *vǒ* | *vɛ̀nɛ̆s** |
| 31. Grimentz . . . | *vǒ* | *vɛ̀niɲ* |

*TP* col. 332 «vous venez»

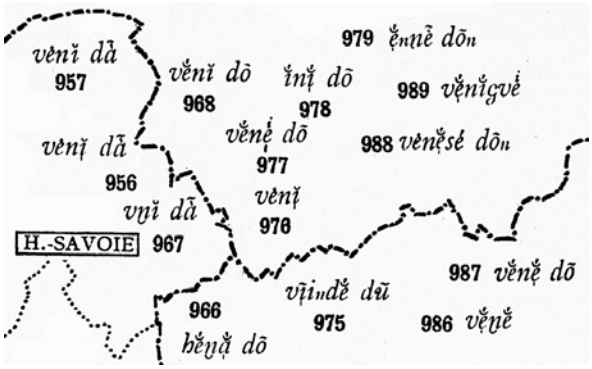


*ALF* carte n° 167 «venez donc»

**Analyse**

La grande diversité des formes recueillies par l'*ALF*, les *TP* et notre propre enquête pour la 2PL de l'indicatif présent de «*venir*» est due à la superposition de plusieurs phénomènes phonétiques et morphologiques indépendants.

– Pour le radical du verbe (< lat. VEN-),

- la chute du [v] initial dans plusieurs parlers du Valais central explique les formes recueillies à Arbaz, Hérémence, Nendaz et Savièse ainsi que, en partie, à Conthey, Lens et Montana,
- la palatalisation du [n] en [ɲ] qui s'observe dans certaines formes relevées à Chalais, Conthey, Nendaz, St-Jean et Savièse, s'explique vraisemblablement par analogie avec les formes de la 1SG ([vˈiɲɔ] 'je viens').

– À cela s'ajoutent les différentes formes que peut prendre la désinence de la 2SG d'un verbe en lat. -ĪRE:

- la voyelle finale, souvent porteuse de l'accent tonique, peut se présenter comme [i], [e] ou [ei],
- comme dans le cas de l'infinitif (carte n° 41320), le [n] final du radical peut provoquer la nasalisation des désinences; celle-ci s'observe dans les formes de Troistorrents et Val-d'Illiez ainsi que, en partie, à Montana, Orsières et St-Jean,
- le maintien du *-d-* morphologique provenant de la désinence latine -TIS de la 2PL (dans lat. VENĪTIS; cf. aussi le commentaire de la carte n° 51510) apparaît dans trois parlers (Arbaz, La Chapelle-d'Abondance et Torgnon),
- –comme dans d'autres cas (cf. les cartes n° 51510 et 51535), le parler d'Évolène maintient en partie le -[s] final morphologique de la désinence latine -ĪTIS.

### 5.1.6. La 3e personne du pluriel

#### Généralités

Les cartes n° 51605 à 51685 documentent la morphologie de la 3e personne pluriel de l'indicatif présent. Elles sont à comparer avec les cartes 51420 à 51490: en effet, pour certains verbes, les désinences de la 1re et de la 3e personne du pluriel tendent à être identiques ce qui, en l'absence d'un clitique sujet, facultatif, peut poser des problèmes d'identification des formes. Pour faciliter la comparaison, nous utilisons les mêmes symboles pour identifier les désinences individuelles des deux séries.

#### Carte n° 51605: Verbes en -ĀRE: «*acheter*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent

#### Corpus

La carte n° 5160 «*ils/elles achètent*» utilise les données provenant de l'énoncé «*Les aiguilles pour tricoter, les femmes les achètent à la mercerie*» du questionnaire commun. À cela s'ajoute un certain nombre de reformulations (emploi de la 3PL comme expression du sujet indéterminé, à la place de «*on*», accord logique au pluriel avec «*tout le monde*», etc.). Malgré cela, la forme n'a pas pu être enregistrée dans quatre parlers (Chalais, Savièse, Sixt, Val-d'Illiez) où l'énoncé prévu a fait l'objet d'une reformulation («*elles vont acheter*» pour «*elles achètent*», etc.).

#### Relevés antérieurs

La 3PL de l'indicatif présent des verbes de la 1re conjugaison est documentée dans trois cartes de l'*ALF* (353 «elles crèvent», 679 «qui habitent», 1064 «ils portent»); elle n'est pas attestée dans les *TP*. Les trois cartes de l'*ALF* ne présentent pas de divergences notables quant à la morphologie de la 3PL du pluriel. La carte *ALF* n° 1064 comporte deux attestations pour chaque parler; la forme a été relevée dans deux contextes différents («les chênes portent des glands, ils portent le deuil»).

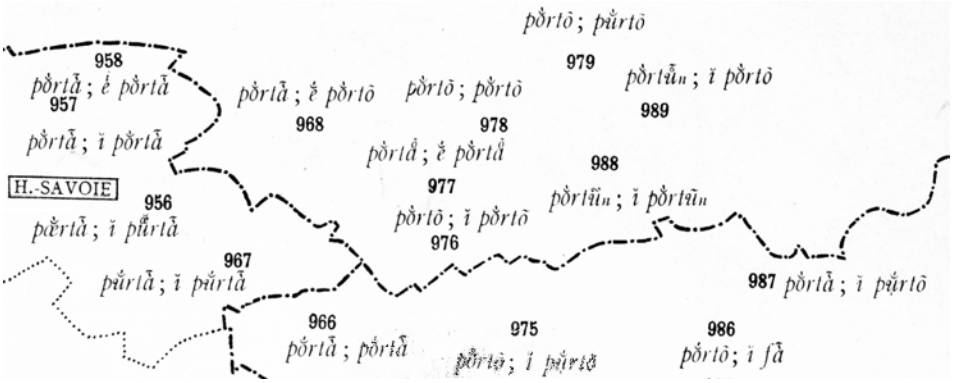


*ALF* carte n° 1064 «ils portent»

#### Cartographie, analyse

Les formes attestées dans nos matériaux pour le morphème de la 3PL d'«*acheter*» se présentent comme un sous-ensemble de celles que nous avons relevées pour la forme analogue de «*travailler*» (carte n° 51611), où le nombre d'attestations est plus élevé. On n'observe aucune différence significative entre les verbes de la conjugaison 1A (verbes à radical non palatalisant) et de la conjugaison 1B (verbes à radical palatalisant).

– La principale désinence de la 3PL, selon nos matériaux, est -[ɔ̃] (19 parlers sur 21 parlers attestés).

– Alors que l'*ALF* enregistre une forme en -*ã̀* au point 968 et une valeur intermédiaire entre -*ã* et -*õ* au point 977, dans nos propres matériaux, -[ɑ̃] ne se trouve qu'en Haute-Savoie (La Chapelle-d'Abondance). Pour une présence plus large des formes en -[ɑ̃] en Valais, cf. cependant la carte n° 51611.

– Les formes en -[ɔ̃] semblent aussi avoir progressé au détriment de la désinence -*ũ*, présente aux points 988 et 989 de l'*ALF*, mais apparaissant dans un seul point, dans nos matériaux (-[ʊ̃] à Lens), en concurrence avec -[ɔ̃]. Pour une présence plus importante de [ʊ̃] dans l'Est valaisan, cf. la carte correspondante de la 3PL de l'imparfait (n° 52602).

– La désinence -[ɛn] qui semble isolée à Évolène sur cette carte, est nettement plus fréquente dans les cartes parallèles n° 51611 «*ils/elles travaillent*» et 51620 «*ils/elles mangent*».

– À la différence de la désinence de la 1PL (cf. en particulier le commentaire de la carte n° 51422), la désinence de la 3PL ne porte jamais l'accent tonique. C'est ce qui pourrait expliquer l'amuïssement sporadique de la désinence qui se manifeste facultativement avec la plupart des formes verbales plurisyllabiques de notre corpus (cf. les cartes n° 51611, 51620, 51650, 51672), comme c'est le cas ici à Chamoson, Isérables et Liddes).

Nous n'insistons pas ici sur la variation purement phonétique du radical verbal qui reflète différents aboutissements du -CC- intervocalique devant -A- (< lat. *ACCAPTĀRE). Pour des précisions à ce sujet, cf. l'article ACHETER de *GPSR* 1: 104.

---

**Carte n° 51610: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant: «*travailler*», 3e personne pluriel de l'indicatif présent. (1) Les formes de la base verbale**

**Corpus**

Les cartes n° 51610 et 51611 «*ils/elles travaillent*» sont complémentaires. Elles utilisent les mêmes données, provenant de deux énoncés du questionnaire commun («*Ils travaillent à l'écurie*» et «*Elles (les institutrices) travaillent à l'école*»). Notre corpus contient quelques lacunes dues à des reformulations et des réponses au singulier, les formes du singulier («*il travaille*») et du pluriel («*ils travaillent*») étant homophones dans une enquête menée de manière purement orale en français. Quand nous nous sommes aperçus du malentendu, lors de l'enquête, nous avons souvent précisé l'énoncé, ce qui se reflète dans les réponses («*Les hommes travaillent à l'écurie*», «*Eux ils travaillent à l'écurie*», etc.). Sur 100 occurrences théoriquement possibles, nous en avons recueilli 87; malgré les lacunes, tous les parlers sont attestés au moins une fois. Les formes ambiguës qui ne permettent pas de déterminer si le sujet du verbe est au singulier ou au pluriel (entre parenthèses dans le tableau des formes), ont évidemment été exclues de l'étude de la morphologie du pluriel et n'apparaissent pas dans la carte n° 51611.

**Relevés antérieurs**

Le paradigme de «*travailler*» n'est attesté ni dans l'*ALF* – où on trouve cependant l'infinitif (carte n° 1324) que nous n'avons pas relevé – ni dans les *TP*.

**Cartographie, analyse**

Pour une meilleure lisibilité des cartes, nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (ici) et sur la forme de la désinence de l'autre (carte n° 51611).

L'intérêt de la carte n° 51610 est de nature purement phonétique. Elle illustre les différents aboutissements du latin parlé populaire *TRĬPALIĀRE 'torturer'. Les formes relevées coïncident très largement avec celles de la 1PL (carte n° 51420), mais sont légèrement plus complètes car le nombre d'attestations est plus élevé et le problème des lacunes (remplacement de «*nous*» par «*on*» à la carte 51422) ne se pose pas ici. Nous distinguons:

– l'évolution du -L- palatalisé qui aboutit à [j] , [ʎ] , [l/ʟ] , [d/ð/z] .

– l'évolution du -P- intervocalique > [v] (> [travaj- , travaʎ- , traval- , travad- ]).

Ce [v] s'amuït ensuite dans les parlers du Valais central (> Ø ) et provoque ainsi le plus souvent une monophtongaison du radical (> [traj- , trɑaʎ- > traʎ- , tral- , tra'ad- ]).

Les formes bisyllabiques sans [v] ([trɑaʎ-, tra'ad-]) sont plus rares (Hérémence, Conthey); les symboles de la carte ne distinguent pas les formes mono- et bisyllabiques.

---

**Carte n° 51611: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant: «*travailler*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent. (2) Morphologie de la désinence**

**Corpus**

Les cartes n° 51610 et 51611 «*ils/elles travaillent*» sont complémentaires. Elles utilisent les mêmes données, provenant de deux énoncés du questionnaire commun («*Ils travaillent à l'écurie*» et «*Elles (les institutrices) travaillent à l'école*»). Notre corpus contient quelques lacunes dues à des reformulations ou des réponses au singulier, les formes du singulier («*il travaille*») et du pluriel («*ils travaillent*») étant homophones dans une enquête menée de manière purement orale en français. Quand nous nous sommes aperçus du malentendu, lors de l'enquête, nous avons souvent précisé l'énoncé, ce qui se reflète dans les réponses («*Les hommes travaillent à l'écurie*», «*Eux ils travaillent à l'écurie*», etc.). Sur 100 occurrences théoriquement possibles, nous en avons recueilli 87; malgré les lacunes, tous les parlers sont attestés au moins une fois. Les formes ambiguës, qui ne permettent pas de déterminer si le sujet du verbe est au singulier ou au pluriel, ont évidemment été exclues de l'étude de la morphologie de la 3PL.

**Relevés antérieurs**

Le paradigme de «*travailler*» n'est attesté ni dans l'*ALF* – on n'y trouve que l'infinitif (carte n° 1324) que nous n'avons pas relevé – ni dans les *T*P.

**Cartographie, analyse**

Pour une meilleure lisibilité des cartes, nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (carte n° 51610) et sur la forme de la désinence de l'autre (ici).

– La principale désinence de la 3PL, selon nos matériaux, est -[ɔ̃] , parfois réalisée avec un appendice nasal -[ɔ̃n] ou -[ɔn], plus rarement aussi dénasalisée. Elle est attestée dans 22 parlers sur 25, souvent seule, parfois aussi en concurrence avec d'autres formes.

– La désinence -[ɑ̃] apparaît en particulier dans les parlers occidentaux (Chablais, Haute-Savoie), mais aussi à Hérémence et à Liddes.

– La désinence -[õ] , isolée sur cette carte (une seule attestation à St-Jean) se trouve assez régulièrement dans certains parlers orientaux (cf. en particulier la carte n° 51650), souvent en concurrence avec -[ɔ̃].

– À la différence de la désinence de la 1PL (cf. à ce sujet le commentaire de la carte n° 51422), la désinence de la 3PL des verbes plurisyllabiques ne porte jamais l'accent tonique. C'est ce qui pourrait expliquer l'apparition d'une désinence «affaiblie» -[ən] (5 attestations, toujours en concurrence avec -[ɔ̃]) et l'amuïssement sporadique complet de la désinence qui se manifeste facultativement avec plusieurs verbes de notre corpus (cf. les cartes n° 51605, 51620, 51650, 51672).

---

**Carte n° 51620: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant: «*manger*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51620 s'appuie sur les données provenant de quatre énoncés: «*Quatre cerfs mangent le long de la forêt*» (questionnaire commun), «*À quatre heures, les enfants mangent des pommes*» et «*Comme dessert, mes cousines mangent des myrtilles*» (questionnaire féminin) et «*Si les vaches mangent certaines herbes, elles gonflent*» (questionnaire masculin). Même si, en parlant des animaux, plusieurs verbes ([brɔhˈɑ] 'brouter', [mɑːʃjˈɛ] 'manger, en parlant des bêtes', [pəkˈɑ] 'piquer') entrent en concurrence avec le type lexical attendu, à savoir les descendants de lat. MANDŪCĀRE (ou plutôt *MINDŪCĀRE, dans nos parlers; voir ci-dessous), nous avons pu recueillir 75 attestations en tout. Tous les parlers sont attestés.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'indicatif présent de «*manger*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*); pour l'infinitif, cf. nos cartes n° 41210 et 41211.

**Cartographie, analyse**

– Remarque concernant la base verbale

Les parlers francoprovençaux appartiennent au grand espace dialectal galloroman dont les formes pour «*manger*» présupposent une base latine *MINDŪCĀRE – dont l'origine reste inexpliquée (cf. *FEW* 6/1: 176b) – à la place du latin classique MANDŪCĀRE, d'où les formes du type [mˈĩzɔ̃, mˈỹzɔ̃, mˈœ̃dzɔ̃], etc., et avec dénasalisation de la voyelle du radical, [mˈydzɔ̃, mˈødzɔ̃, mˈədzɔ̃, etc. attestées dans nos matériaux. La seule occurrence dans notre corpus d'une forme en [ɑ̃] chez l'informateur de Chalais illustre sans doute une influence sporadique du français; pour la forme de l'infinitif (carte n° 41210), le même locuteur alterne entre des formes en [ĩ] et en [ɑ̃] ([mĩzjˈœ, mɑndʒjˈɛ]).

– Remarques concernant les désinences

• Comme pour les autres verbes étudiés (cartes n° 51605, 51611, 61650, etc), la principale désinence de la 3PL, selon nos matériaux, est -[ɔ̃] , parfois réalisée avec un appendice nasal -[ɔ̃n] ou -[ɔn], plus

rarement aussi dénasalisée. Elle est attestée dans 23 parlers sur 25, souvent seule, parfois aussi en concurrence avec d'autres formes.

• La désinence -[ɑ̃] n'apparaît que dans nos deux parlers savoyards ainsi qu'à St-Jean.

• La désinence -[õ] , isolée sur cette carte (une seule attestation à Lens) se trouve assez régulièrement dans certains parlers orientaux (cf. en particulier la carte n° 51650), souvent en concurrence avec -[ɔ̃].

• À la différence de la désinence de la 1PL (cf. à ce sujet le commentaire de la carte n° 51422), la désinence de la 3PL des formes verbales plurisyllabiques ne porte jamais l'accent tonique. C'est ce qui pourrait expliquer l'apparition d'une désinence «affaiblie» -[ɛn], -[ən] voire dénasalisée -[œ ], -[ə] (5 attestations, toujours en concurrence avec -[ɔ̃]) et l'amuïssement sporadique complet de la désinence qui se manifeste facultativement avec plusieurs verbes de notre corpus (cf. les cartes n° 51605, 51611, 51650, 51672).

• Il 'est pas exclu que la désinence -[ỹ] que nos matériaux, ici, attestent uniquement pour Évolène, reflète également une forme affaiblie de la désinence de la 3PL. Cette forme ne se limite pas au paradigme de «*manger*»: on la retrouve à la 3PL de «*venir*» (carte n° 51640) et de «*sortir*» (carte n° 51650). Elle ne s'explique donc par une influence de la voyelle [ỹ] du radical de [mỹʒjɛ] 'manger' sur la désinence.

**Carte n° 51630: Verbes irréguliers: «*voir*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51630 s'appuie sur les données provenant de deux énoncés du questionnaire masculin: «*Ils voient les nuages dans le ciel*» et «*Elles voient la grêle qui tombe*». En tout, nous avons recueilli 46 attestations; l'information manque pour Chamoson et Nendaz où les informateurs ont répondu par des formes de la 3e personne du singulier, les formes du singulier («*il/elle voit*») et du pluriel («*ils/elles voient*») étant homophones dans une enquête menée de manière purement orale en français.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'indicatif présent de «*voir*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Remarques concernant la base verbale

La carte montre une répartition des différentes formes du radical très proche de celle observée pour la 2e et la 3e personne du singulier (cartes n° 51220 et 51320):

- les formes en [i] se trouvent essentiellement dans les parlers «épiscopaux» au nord et à l'est de Sion,
- les formes en [e, ɛ, ø] et en [a] se partagent le Valais central et occidental, sans répartition géolinguistique très nette. Dans certains parlers, les deux types coexistent, et il n'est pas exclu qu'un nombre d'attestations plus élevé augmenterait encore ce phénomène.

- À cela s'ajoutent certaines voyelles diphtonguées ou suivies d'un [j] de transition qui permet d'éviter l'hiatus entre la base verbale et la désinence ([v'ei-, v'ɛɪ-, vɛj-, v'œɪj-; vaj-, v'ae-], etc.), indiquées par un trait au milieu du symbole ( , ).

Le [v]- initial, souvent fragile dans les parlers du Valais central et oriental, se conserve dans toutes les formes enregistrées.

– Remarques concernant les désinences

- Comme pour les autres verbes étudiés (cartes n° 51605, 51611, 61650, etc), la principale désinence de la 3PL, selon nos matériaux, est -[ɔ̃] , parfois réalisée avec un appendice nasal -[ɔ̃n] ou -[ɔn], plus rarement aussi dénasalisée. Elle est attestée dans 19 parlers sur 23, souvent seule, parfois aussi en concurrence avec d'autres formes.
- La désinence -[ɑ̃] n'apparaît qu'à La Chapelle-d'Abondance.
- La désinence -[õ] , isolée sur cette carte (une seule attestation à Lens) se trouve assez régulièrement dans certains parlers orientaux (cf. en particulier la carte n° 51650), souvent en concurrence avec -[ɔ̃].
- À la différence de la désinence de la 1PL (cf. à ce sujet le commentaire de la carte n° 51422), la désinence de la 3PL des formes verbales plurisyllabiques ne porte jamais l'accent tonique. C'est ce qui pourrait expliquer l'apparition d'une désinence «affaiblie» -[ɛn], -[ən] voire même dénasalisée (-[œ ], -[ə]) (3 attestations). L'amuïssement complet de la désinence de la 3PL n'est pas attesté pour ce verbe.
- Les deux parlers savoyards et celui de Miège possèdent des formes «consolidées» par une consonne [z, ð, ʋ] qui permet d'éviter l'hiatus entre la base verbale et la désinence.

---

**Carte n° 51635: Verbes irréguliers: «*boire*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51635 s'appuie sur les données provenant de l'énoncé «*Les vaches boivent à l'abreuvoir*» du questionnaire commun. Les reformulations ont été très nombreuses («*les vaches vont boire*», «*… vont s'abreuver*»; réponses à l'imparfait, s'agissant d'une réalité du passé): sur 50 attestations théoriquement attendues, nous n'en avons recueilli que 37. Deux parlers (Les Marécottes et Savièse) ne sont pas attestés.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'indicatif présent de «*boire*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Remarques concernant la base verbale

Les formes du paradigme de «boire» sont très proches de celles de «*voir*» (cf. la carte n° 51530).

- les formes en [i] se trouvent essentiellement dans les parlers «épiscopaux» au nord et à l'est de Sion,
- les formes en [e, ɛ, ø] et en [a] se partagent le Valais central et occidental, sans répartition géolinguistique très nette. Dans certains parlers, les deux types coexistent, et il n'est pas exclu qu'un nombre d'attestations plus élevé augmenterait encore ce phénomène.
- À cela s'ajoutent certaines voyelles diphtonguées ou suivies d'un [j] de transition qui permet d'éviter l'hiatus entre la base verbale et la désinence ([v'ei-, v'ɛɪ-, vɛj-, v'œɪj-; vaj-, v'ae-], etc.), indiquées par un trait au milieu du symbole ( , ).

Le [-v-] intervocalique issu du -B- latin de BĬBĔRE (3PL BĬBUNT), souvent fragile dans les parlers du Valais central et oriental, se conserve de manière irrégulière et imprévisible dans une partie des parlers. Dans certains dialectes (Liddes, Orsières, Vouvry, dans nos matériaux), les formes avec et sans -[v]- intervocalique coexistent.

– Remarques concernant les désinences

- Comme pour les autres verbes étudiés (cartes n° 51605, 51611, 61650, etc), la principale désinence de la 3PL, selon nos matériaux, est -[ɔ̃] , parfois réalisée avec un appendice nasal -[ɔ̃n, -ɔ̃ŋ] ou -[ɔn], plus rarement aussi dénasalisée. Elle est attestée dans 19 parlers sur 23, souvent seule, parfois aussi en concurrence avec d'autres formes.
- La désinence -[ɑ̃] apparaît dans nos deux points d'enquête savoyards, ainsi que dans trois parlers valaisans (Orsières, Liddes, Évolène).
- La désinence affaiblie -[ən] , voire dénasalisée et réduite à -[ə], se trouve à Évolène et à Isérables, à côté de formes pleines.
- L'amuïssement complet de la désinence ne se manifeste qu'à Nendaz.

---

**Carte n° 51640: Verbes irréguliers: «*venir*» et composés, 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51640 s'appuie principalement sur les données provenant de deux énoncés du questionnaire féminin: «*Mes beaux-parents se souviennent de tout*» et «*Mes belles-sœurs ne se souviennent jamais de rien*». Les informatrices de Chalais, Miège, Nendaz et Sixt ont répondu en employant un verbe synonyme de «*se souvenir*» («*se rappeler*», «*s'adonner*»). Grâce à des reformulations et de nombreux énoncés spontanés, nous avons tout de même recueilli 92 attestations; seuls les parler de Miège et de Nendaz ne sont pas documentés.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'indicatif présent de «*venir*» n'a pas été systématiquement relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). La col. 273 des TP «on vient (m'appeler)», sur 15 parlers valaisans enquêtés, comprend cependant 10 attestations de la 3PL qui sert de substitut à l'expression du sujet indéterminé.

| | | |
|---|---|---|
| 17. St-Gingolph . . | ɔ̃ | *vɑ̃ɐ̃** |
| 18. Collombey. . . | ɔ̃ | *vaɐ̃** |
| 19. Champéry. . . | | **vɐ̀ŋɔ̃** |
| 20. Martigny . . . | | **vɐ̀ŋɔ̃** |
| 21. Orsières . . . | ɔ̃ | *vɐ̃i** |
| 22. Lourtier . . . | *ɔ̃ | **vɐ̃i** |
| 23. Fully . . . . | *ĭ | **vi̯ŋɔ̃** |
| 24. Conthey . . . | ɔ̃ | *vɐ̃i* |
| 25. Nendaz. . . . | ĭ | *vĭŋɔ̃** |
| 26. Savièse. . . . | | *vɐ̀ŋɔ̃** |
| 27. Ayent . . . . | | *vɐ̀ŋɔ̃* |
| 28. Miège . . . . | ɐ̀ | *vɐ̀ŋɔ̃* |
| 29. Grône . . . . | ĭ | *vĭŋɔ̃** |
| 30. Évolène . . . | | *vi̯ŋɐ̀ɯ** |
| 31. Grimentz . . . | | *vɐ̀ŋɔ̀n* |

*TP* col. 273 «on vient»

**Cartographie, analyse**

À la différence de ce qui a été observé pour la 2PL (carte n° 51560), la diversité des formes du radical verbal est bien moindre pour la 3pl. Nous nous limitons donc ici à une analyse des désinences, que nous avons voulu rendre un peu plus fine que dans les cartes n° 51605 à 51630, grâce au nombre plus élevé d'attestations disponibles: dans les symboles de la carte, en plus du timbre de la voyelle, nous indiquons également la présence ou non d'une nasalisation et/ou d'un appendice nasal ([n, m]).

– Comme pour les autres verbes étudiés (cartes n° 51605, 51611, 61650, etc), la principale désinence de la 3PL, selon nos matériaux, est [-ɔ̃, -ɔ̃n, -ɔm] , , . Les différentes formes varient souvent librement et ne sont que faiblement conditionnées par le contexte sonore (la consonne initiale de l'élément qui suit le verbe). Les formes en [-ɔ̃, -ɔ̃n, -ɔm] sont attestées dans 18 parlers sur 23, souvent seules, parfois aussi en concurrence avec d'autres formes.

– La désinence [-ɑ̃, ɑ̃n] , est plus fréquente que pour d'autres verbes étudiés. Elle est seule attestée à La Chapelle-d'Abondance et à Sixt, en concurrence avec d'autres formes dans cinq autres parlers.

– La désinence [-õ, õn] , , récurrente pour plusieurs verbes à Lens (cf. les cartes n° 51605, 51620, 51630), est également attestée ici pour Torgnon, mais pas pour Évolène où elle a été recueillie au début du XXe siècle par les *TP* (cf. ci-dessus).

– La désinence [-ɛ̃] n'est attestée qu'à Orsières et à St-Jean, à côté de formes en [-ɔ̃].

– La désinence «affaiblie» [-œ̃, -œn, -ən] , , se trouve sporadiquement dans plusieurs parlers, en général en concurrence avec les formes en -[ɑ̃] ou en -[ɔ̃], mais seule attestée à Évolène.

– La désinence -[ỹ] apparaît de manière isolée à Lourtier.

**Carte n° 51650: Verbes irréguliers: «*sortir*»: 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51650 s'appuie sur les données provenant de deux énoncés du questionnaire masculin: «*Quand il pleut, les limaces sortent*» et «*Ensuite les vaches sortent. On les mène en déjeuner*». Malgré un nombre relativement élevé de reformulations, surtout pour le deuxième énoné («*On sort les vaches*» ou «*Nous sortons les vaches*» au lieu de «*Les vaches sortent*»), nous avons pu recueillir 39 attestations; seuls les parlers d'Orsières et de Sixt ne sont pas documentés.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'indicatif présent de «*sortir*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Types lexicaux

Notre enquête a relevé la présence de deux types lexicaux synonymes pour «*sortir*» dans les parlers valaisans, remontant au lat. SORTĪRE (< lat. classique SORTĪRI 'tirer au sort', *FEW* 12: 126s.) et au lat. SALĪRE 'sauter' (*FEW* 11: 92s.), le deuxième apparaissant dans les réponses d'Isérables et de Savièse. Les deux verbes appartiennent au même type de conjugaison en *-ir*; nous traitons donc leur morphologie dans la même carte.

– Suffixe inchoatif

Dans une partie des parlers valaisans, les verbes en question se sont alignés de manière analogique sur la conjugaison dite inchoative, c'est-à-dire «*ils/elles sortissent*» pour «*sortent*», caractérisée dans nos parlers par l'infixe [ɛs, ɛʃ, ɛc̣, œʃ] ou [ɔc̣]. Pour le type lexical ˈSORTĪREˈ, c'est le cas des parlers «épiscopaux» de la région de Sion et de Sierre d'une part, et des parlers du Chablais de l'autre. Entre ces deux régions, les parlers du Valais central et les deux parlers valdôtains utilisent la forme sans infixe inchoatif. En partie (parlers de Miège et de Troistorrents), les deux formes, inchoative ou non, coexistent. Pour le type lexical ˈSALĪREˈ également, les deux conjugaisons sont attestées: avec infixe inchoatif à Isérables ([salˈɛc̣ɔ̃]), sans suffixe inchoatif à Savièse ([ʃˈaɑlɔ̃]);

– Désinences

- Comme pour les autres verbes étudiés (cartes n° 51605, 51611, 61640, etc), la principale désinence de la 3PL, selon nos matériaux, est [-ɔ̃, -ɔn] (17 parlers sur 23, parfois en concurrence avec d'autres formes).
- Contrairement à d'autres verbes, la désinence [-ɑ̃, ɑ̃n] n'est pas attestée pour les deux types lexicaux étudiés ici.
- La désinence [-ʊ̃, ʊ̃n] apparaît dans trois parlers de la frange orientale de l'espace étudié (Lens, comme souvent, St-Jean et Torgnon).
- La désinence «affaiblie» [-œ̃, -ən] n'est attestée que pour deux parlers (Montana et Val-d'Illiez), sans continuité territoriale. L'amuïssement complet de la désinence ne se manifeste qu'à Chamoson où il est relativement fréquent, à côté de la forme pleine.
- La désinence -[yⁿ] paraît limitée à Évolène, comme pour la 3PL de «*manger*» (carte n° 51620).

**Carte n° 51660: Verbes irréguliers: «*aller*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51660 s'appuie sur les données provenant de deux énoncés du questionnaire commun, «*Ils vont aux vendanges*» et «*Elles vont arroser les fleurs au cimetière*». Aux 100 attestations théoriquement attendues (4 par point d'enquête, 94 réellement recueillies) s'ajoutent de très nombreuses mentions spontanées: nous avons pu enregistrer 196 attestations en tout, ce qui permet d'illustrer le polymorphisme qui caractérise de nombreux parlers.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'indicatif présent d'«*aller*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). L'article ALLER de *GPSR* 1: 283s. indique globalement les formes *van* et *von* pour l'ensemble du francoprovençal de la Suisse romande, et mentionne une forme *o̯uajon* pour le parler de Nendaz.

**Cartographie, analyse**

Les parlers étudiés présentent en grande majorité une forme monosyllabique pour la 3PL des quatre verbes «*aller*», «*faire*», «*avoir*» et «*être*» (cartes n° 51660, 51670, 51680 et 51685), semblable aux verbes correspondants du français (*vont*, *font*, *ont* et *sont*). Or, contrairement aux verbes plurisyllabiques (*acheter*, *travailler*, *manger*, etc.) examinés dans les cartes n° 51606 à 5165 dont la morphologie de la 3PL est caractérisée par une nette majorité de formes en [-ɔ̃], le morphème dominant des formes monosyllabiques de la 3PL est [-ɑ̃] (avec ses allomorphes [-an, -aŋ, -am], etc.).

Pour le verbe «*aller*», sur 196 attestations, nous avons dénombré

– 147 formes du type [vɑ̃] (et allomorphes); celles-ci sont majoritaires ou seules employées dans 18 parlers sur 25. Elles dominent dans les parlers orientaux et dans la presque totalité des parlers de la rive gauche du Rhône.

– 28 formes du type [vɔ̃] (et allomorphes); celles-ci sont majoritaires ou seules employées dans 4 parlers (Chamoson, Fully, Les Marécottes, Vouvry), présentes dans 7 parlers en tout.

– 20 formes bisyllabiques du type [vɑʒɔ̃, v'ɛzɔ̃], etc., majoritaires ou seules employées dans 3 parlers (Lourtier, Nendaz, Vouvry), présentes dans 6 parlers en tout. L'importance de ces formes est donc nettement plus grande que ne le laisse penser la mention isolée pour Nendaz dans l'article ALLER du *GPSR*. Ces formes en [ʒ] ou en [z] sont sans doute dues à une analogie avec le paradigme de «*faire*» (cf. carte n° 51670) où les formes du type [f'ɑʒɔ̃] (< lat. FACIUNT) sont étymologiques.

À Fully, Savièse et Vouvry, les trois formes sont en concurrence. À Hérémence et à Lourtier, on observe la concurrence entre les formes en -[ɑ̃] et les formes bisyllabiques du type [vɑʒ'œ̃, v'ïʑɔ̃]. À Conthey, les formes en -[ɑ̃] et en -[ɔ̃] sont à égalité. Dans tous les cas, les différents allomorphes peuvent apparaître dans la bouche d'un même témoin.

– La forme [vɔ̃ŋg] de Torgnon est isolée dans nos matériaux.

Malheureusement, les matériaux rassemblés ici ne fournissent aucun indice quant à une éventuelle diachronie des différentes formes: l'une des trois est-elle plus ancienne? l'une des trois s'est-elle propagée

au dépens des autres? Les formes en -[ɔ̃] ont-elles profité d'une influence des formes analogues du français? L'absence de toute documentation historique pour le francoprovençal valaisan ne permet pas de répondre à ce genre de questions.

**Carte n° 51670: Verbes irréguliers: «*faire*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51670 s'appuie au départ sur les données provenant de deux énoncés: «*Les souliers me font mal au talon*» (questionnaire commun), et «*La nuit, les fouines font du bruit au galetas*» (questionnaire masculin). Sur 76 attestations théoriquement possibles, nous en avons recueilli 64: c'est surtout pour le deuxième énoncé que les reformulations ont été relativement nombreuses (plusieurs fois par le choix d'une verbe spécifique: [rɑpˈasɔ̃, waʁˈajɔ̃. kˈarːufː, kˈaʁpʁɔ̃] pour 'faire du bruit'). À cela s'ajoutent cependant 70 attestations spontanées, de sorte que la carte reflète un total de 146 attestations.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'indicatif présent de «*faire*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). L'article FAIRE de *GPSR* 7: 24a fournit un éventail assez riche de formes pour l'ensemble du francoprovençal de la Suisse romande, que nos données permettent pourtant de préciser encore pour les parlers valaisans.

**Cartographie, analyse**

Les parlers étudiés présentent en grande majorité une forme monosyllabique pour la 3PL des quatre verbes «*aller*», «*faire*», «*avoir*» et «*être*» (cartes n° 51660, 51670, 51680 et 51685), semblable aux verbes correspondants du français (*vont*, *font*, *ont* et *sont*). Or, contrairement aux verbes plurisyllabiques (*acheter*, *travailler*, *manger*, etc.) examinés dans les cartes n° 51606 à 5165 dont la morphologie de la 3PL est caractérisée par une majorité de formes en [-ɔ̃], le morphème dominant des formes monosyllabiques de la 3PL est [-ɑ̃] (avec ses allomorphes [-an, -aŋ, -am], etc.).

Pour le verbe «*faire*», sur 134 attestations, nous avons dénombré

– 109 formes du type [fɑ̃] (et allomorphes); celles-ci sont majoritaires ou seules employées dans 21 parlers sur 25.

– 14 formes du type [fɔ̃] (et allomorphes); celles-ci sont majoritaires ou seules employées dans 3 parlers (Chamoson, Fully, Les Marécottes), présentes dans 7 parlers en tout.

– 11 formes bisyllabiques du type [fˈɑʒɔ̃, fˈɛzɔ̃], etc.; celles-ci sont majoritaires ou seules employées dans 3 parlers (Lourtier, Nendaz, Vouvry), et présentes dans nos matériaux dans 4 parlers en tout. Ce sont ces formes qui pourraient constituer le point de départ pour la création des formes analogues des paradigmes d'«*aller*» ([wˈɑʒɔ̃], carte n° 51660), d'«*attendre*» [ɑtˈœ̃nʒɔ̃n], de «*choir*» [tsˈɛːʒɔ̃ŋ], de «*clore*» [kʎuːʒɔ̃], de «*fuir*» [fwˈiːʒɔ̃], de «*prendre*» [prˈœ̃ʒɔ̃], de «*suivre*» [ʃˈɛʒɔ̃] et de quelques autres, qui n'ont pas de [ʒ] étymologique:

> ʃɔn ɛnɥˈejɛ mɑ **ɑtˈœ̃nʒɔ̃n** dœfˈuːra
> Elles sont venues, mais elles attendent dehors. (Montana)

e bœ̃ d əv'ɛ l ɐ deɛ l'aʃʏ - dɛ glas'ɔ̃ - k ɪ **ts'ɛɪʒɔ̃ŋ** o b$^{w}$ɔ dy ti
Eh bien d'hiver il y a de glace .. de glaçons .. qu'ils tombent au bord du toit. (SavièseF)

lɛ̈ ʒ wœ ʃə **kʌuɪʒœ̃**
*Les yeux se ferment*. (HérémenceF)

ʒjø tʃømøtɤ̃ **fw'iɪʒɔ̃m** hɔ prɒ
*Dix cabris* courent* (litt. *fuient*) *sur le pré*. (HérémenceF)
*[tʃømøtɤ̃] cf. *tchiemótïn* n.m. 'cabri' (http://www.wikipatois.dayer.biz/, 16.8.2016).

pɔ̣ le nuː ʒ 'uːrɛ - lɔ bɔn du t'ɛɶ̃ŋ - lɪ m'undɔ ø **pr'œ̃ʒɔ̃** dɛ frɔm'ɑːzɔ dɛ pɑ̃ŋ dɛ ʒɑ̃b'ɔ̃
*Pour les neuf-z-heures .. la plupart du temps .. les gens ils prennent de fromage de pain de jambon*. (MiègeF)

na fɔ̃t'aːn ʊw'aɛ ej a du ü tr'æe b'ʊœ kə ɕə **ʃ'œʒɔ̃**
*Dans la fontaine oui il y a deux ou trois bassins que se suivent*. (FullyM)

– La forme [fœ̃], attestée uniquement à Val-d'Illiez, reflète probablement une prononciation réduite ou «affaiblie» analogue aux désinences en [œ̃] observées dans certains parlers pour les verbes polysyllabiques («*manger*», carte n° 51620, «*venir*», carte n° 51640, «*sortir*», carte n° 51650, etc.).

– La 3PL [f'iɔ̃] de Bionaz (1 attestation, à côté de 7 formes du type [fɑ̃]) est formé de manière analogique sur celle de la 1PL [fjɛ̃]:

ø no ə fjɑ̃ œ **fjɛ̃** lə səʊs'øsə fjɑ̃ lə səʊs'øs e **fjɛ̃** kɔ 'aɲɐ lə səʊs'əs ɐw'ɪ la v'atsə
*Euh nous euh faisions euh faisons les saucisses faisions les saucisses et faisons encore maintenant les saucisses avec la vache*. (BionazF)

Dans l'ensemble, la morphologie de la 3PL «*ils font*» coïncide largement avec celle de «*ils vont*» (carte n° 51660). Si le polymorphisme est un peu moins marqué sur cette carte, c'est sans doute dû au plus petit nombre d'attestations recueillies pour «*ils font*».

---

**Carte n° 51680: Verbes irréguliers: «*avoir*», 3$^{e}$ personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La carte n° 51680 s'appuie au départ sur 2 énoncés du questionnaire commun: «*Cette semaine, huit brebis ont mis bas*» (47 réponses contenant la forme verbale attendue) et «*Les enfants ont les joues toutes rouges*» (50 réponses), ainsi que 3 énoncés du questionnaire masculin: «*Le jour de l'inalpe, les génisses vêlées ont beaucoup lutté*» (21 réponses utilisables pour cette carte), «*Les blaireaux ont fait des dégâts dans les cultures*» (15 réponses), «*Il y a des poules qui ont les plumes blanches*» (21 réponses). Les réponses manquantes sont dues à des reformulations: forme réfléchie «*les génisses … se sont battues*», réponse au présent «*les blaireaux font …*», au singulier «*le blaireau fait/a fait …*», etc. Aux 154 réponses «planifiées» s'ajoutent 248 attestations spontanées, pour un total de 402 attestations.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'indicatif présent d'«*avoir*» est documentée dans quatre cartes de l'*ALF* (n° 93, 383, 578 et 1678) et deux colonnes des *TP* (col. 290 et 304). Ce qui distingue les deux enquêtes du début du XX$^{e}$ siècle, c'est le polymorphisme infradialectal attesté par les cartes de l'*ALF* (*ɑ̀* et *õ* au point 978, *ɑ̀* et *è* au

point 979, etc.) – ce qui coïncide avec nos propres observations – et l'apparente identité des formes pour chaque parler dans les *TP*. En outre, l'*ALF* a enregistré les trois formes que nous avons également relevées (*ã̀*, *õ* et *ẽ̀*), alors que les *TP* ne connaissent que les deux formes *ã* et (rarement, dans trois parlers) *õ̀*.

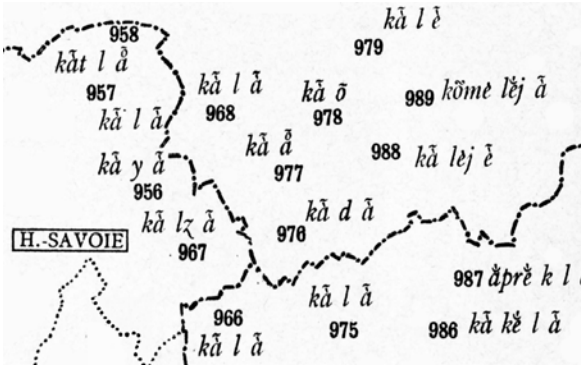


*ALF* carte n° 93 «(Les bêtes crèvent quelquefois) quand elles ont (mangé trop de trèfle)»

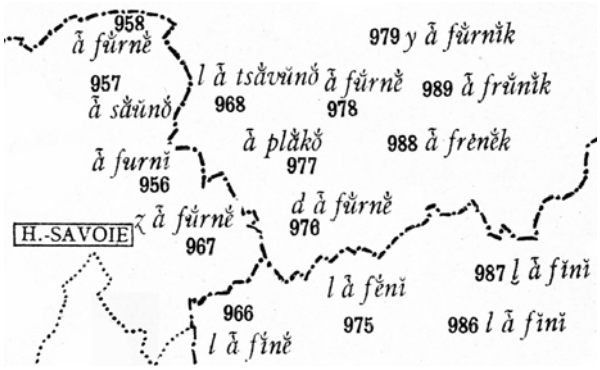


*ALF* carte n° 578 «(Les poules) ont fini (de pondre)»

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *y* | *ã* | *ã* | *tsãtó** |
| 18. Collombey. | *ĕl* | *õ* | *l õ* | *tsãtó* |
| 19. Champéry. | *l* | *ã* | *l ã* | *tsãtã̆* |
| 20. Martigny | *l* | *ã* | *l ã* | *tsãtó* |
| 21. Orsières | *l* | **ã* | *l ã* | **tsãtŏ́* |
| 22. Lourtier | | *õ* | *õ* | *tsãtó* |
| 23. Fully | *ĭl** | *õ* | *l õ* | *tsãtŏ́* |
| 24. Conthey | | *ã* | *ã* | *tsãtŏ́** |
| 25. Nendaz. | *y* | *ã* | *ã* | *tsãntã** |
| 26. Savièse. | *il* | *ã* | *l ăn** | *tsănta* |
| 27. Ayent | *l** | *ã* | *l ã* | *tsãtŏ** |
| 28. Miège | *y* | *ã* | *y ăn* | *tsãtã** |
| 29. Grône | *y* | *ãn* | *y ăn** | *tsăntã* |
| 30. Évolène | *y* | *ăn* | *y ăn* | *tsãntã** |
| 31. Grimentz | *èl* | *ăn* | *l ăn* | *tsăntã* |

*TP* col. 290 «ils ont» et 308 «(ces gens) ont chanté»

**Cartographie, analyse**

L'espace étudié est caractérisé par la coprésence de trois formes pour «*ils/elles ont*»: [ɑ̃] (et allomorphes), [ɔ̃] (et allomorphes) et [ɛ̃] (et allomorphes); dans de nombreux parlers, il y a deux ou trois formes qui coexistent.

– Les formes du type [ɑ̃], etc. (310 occurrences) sont nettement majoritaires ou seules employées dans 21 parlers sur 25; elles sont minoritaires dans un parler supplémentaire (Vouvry).

– Les formes du type [ɔ̃], etc. (74 occurrences) sont majoritaires ou seules employées dans 4 parlers (Chamoson, Fully, Les Marécottes, Vouvry); elles sont minoritaires (souvent très rares) dans 10 parlers supplémentaires. On remarquera que la seule attestation de [ɔ̃] relevée à Val-d'Illiez fait l'objet d'une

auto-correction de la part de la locutrice, alors que l'inverse se produit pour la seule attestation de [ã] à Chamoson:

> lʊː z ɛfɑ̃ l ɔ̃ ɑ - ɑ̃ lɛ lɛ dʑˈute ʁˈødzɑ
> *Les enfants ils ont euh .. ont les les joues rouges*. (Val-d'IlliezF)

> l a də dzənˈœj kʲə l ɑ̃ ɛ - kə l ɔ̃ ɛ plˈʊmə blˈaŋtsᵊ
> *Il y a de poules qu'elles ont les .. qu'elles ont les plumes blanches*. (ChamosonM)

La documentation disponible ne permet pas de déterminer si et dans quelle mesure certaines formes en [ɔ̃] sont influencées par la forme analogue du français.

– Les formes du type [ɛ̃], etc. (18 occurrences) sont présentes dans 9 parlers; elles sont partout rares. Comme nous l'avons postulé pour les formes analogues des autres verbes qui possèdent une 3PL monosyllabique («*ils/elles vont*», carte n° 51660; «*ils/elles font*», carte n° 51670), il s'agit probablement – à l'origine du moins – d'une forme affaiblie de [ɑ̃] en position inaccentuée.

---

**Carte n° 51685: Verbes irréguliers: «*être*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif présent**

**Corpus**

La 3PL d'«*être*» est fréquente dans nos matériaux. Elle se trouve dans une bonne vingtaine d'énoncés du questionnaire, et dans de nombreuses attestations spontanées. En tout, nous avons recensé 1011 attestations.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'indicatif présent d'«*être*» apparaît dans quatre cartes de l'*ALF* dont trois (n° 32, 282 et 563) contiennent cependant des données incomplètes (reformulations plus ou moins nombreuses). À titre de comparaison, nous reproduisons ci-dessous les données valaisannes de la carte n° 509 qui est complète. Dans les *TP*, la forme est documentée dans les col. 23, 28 et 69; le polymorphisme à l'intérieur des dialectes individuels apparaît comme très faible.

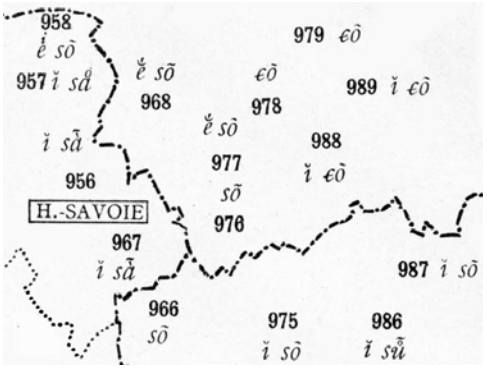


| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | sõ | sɑ̃ tŏ* prɛ̆ |
| 18. Collombey. . . | sõ | sõ̆ — prɛ̆* |
| 19. Champéry. . . | sõ* | sõ̆* tŏ prɛ̆* |
| 20. Martigny . . . | ɕõ | ɕõ tŏ prŏ̀ts* |
| 21. Orsières . . . | sõ | sõ̆* tŏ prŏ̆tsɛ |
| 22. Lourtier . . . | sõ* | ɕõ tŏ prɛ̀tsə̆* |
| 23. Fully . . . . | ɕõ | ɕõ tɑ̆ prŏ̆tsɛ |
| 24. Conthey . . . | sõ | sõ̆* tŏ prŏtsə̆* |
| 25. Nendaz. . . . | ɕõ | ɕõn — prɔ̀sɔ̀ |
| 26. Savièse. . . . | ɕõ | ɕõn* tŏ prɛ̆ |
| 27. Ayent . . . . | ɕõ | ɕõ tŏ prĭ |
| 28. Miège . . . . | ɕõ | ɕõ tŏ prɛ̆i |
| 29. Grône . . . . | ɕõ | ɕõn tŏ prɛ̆ |
| 30. Évolène . . . | ɕɥ̃n* | ɕɥ̃n* — prɛ̀* |
| 31. Grimentz . . . | ɕõ | *ɕõn* tŏ prɛi |

*ALF* carte n° 509 «ils sont»

*TP* col. 23 «(Les matinées) sont (froides)» et 69 «(Le grenier et le battoir) sont tout près (du village)».

Dans les données de l'*ALF*, toutes les formes valaisannes sont du type *sõ* ou *ɛ*õ, des formes en *-ɑ̃* n'apparaissent qu'en Haute-Savoie; une forme intermédiaire entre *-ɥ̃* et *-õ* est relevée en Vallée d'Aoste. Dans les *TP*, 13 parlers sur 15 ont des formes en *-ɔ̀*; une seule forme en *-ɑ̃* apparaît à St-Gingolph et une forme en *-ɥn* (avec un *ɥ* centralisé tendant vers *ə*) est notée à Évolène. Quant à la consonne initiale, l'*ALF* ne connaît que *s-* et *ɕ-*; les *TP* distinguent *s-* [s], *ɕ-* [ʃ] et une réalisation intermédiaire entre *s-* et *ɕ-* ([ɕ], dans notre notation, à Martigny, Fully et Lourtier).

**Cartographie, analyse**

| | parler de | [ɔ̃] | [ɑ̃] | [õ] | [œ̃] | total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Arbaz | 35 | 16 | | | 35 |
| 2 | Bionaz | 9 | 41 | | | 50 |
| 3 | Chalais | 34 | | | | 34 |
| 4 | Chamoson | 35 | 2 | | | 37 |
| 5 | Conthey | 39 | | | | 39 |
| 6 | Évolène | 21 | | 15 | 1 | 37 |
| 7 | Fully | 32 | 3 | | | 34 |
| 8 | Hérémence | 53 | 1 | | | 54 |
| 9 | Isérables | 31 | | | | 31 |
| 10 | La Chapelle-d'Abondance | 14 | 17 | | | 31 |
| 11 | Lens | 12 | | 25 | | 37 |
| 12 | Les Marécottes | 41 | | | | 41 |
| 13 | Liddes | 41 | | 1 | | 42 |

| | parler de | [ɔ̃] | [ɑ̃] | [õ] | [œ̃] | total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 14 | Lourtier | 40 | 1 | | | 41 |
| 15 | Miège | 43 | | | | 43 |
| 16 | Montana | 41 | | 6 | | 47 |
| 17 | Nendaz | 43 | | | 2 | 45 |
| 18 | Orsières | 48 | | | | 48 |
| 19 | St-Jean | 45 | | | | 45 |
| 20 | Savièse | 49 | | | 4 | 53 |
| 21 | Sixt | | 51 | | | 51 |
| 22 | Torgnon | 28 | | 13 | | 41 |
| 23 | Troistorrents | 20 | 15 | | | 35 |
| 24 | Val-d'Illiez | 32 | 3 | | | 35 |
| 25 | Vouvry | 22 | 3 | | | 25 |
| total | | 808 | 95 | 101 | 7 | 1011 |

– Avec 810 attestations sur 1011, les formes en -[ɔ̃] (avec leurs allomorphes: [ʃõ, ʃɔ̃, ʃɔn, ʃɔm, ʃɔn], etc.) dominent clairement l'espace valaisan. Elles sont seules employées dans 8 parlers (Arbaz, Chalais, Conthey, Isérables, Les Marécottes, Miège, Orsières, St-Jean); elles sont nettement majoritaires dans 9 parlers (Chamoson, Fully, Hérémence, Liddes, Lourtier, Nendaz, Savièse, Val-d'Illiez et Vouvry). La 3PL d'«être» se distingue ainsi des autres formes monosyllabiques de la 3PL («*aller*, *faire*, *avoir*», cartes n° 51660, 51670, 51680) où les formes en [ɑ̃] sont majoritaires. La forme des différents allomorphes [-ɔ̃, -ɔ̃n, -ɔn, -ɔ̃m, -ɔm, -ɔŋ], etc., avec ou sans voyelle nasalisée, avec ou sans appendice nasal ([n, m, ŋ]), semble souvent varier librement: elle peut être conditionnée par la consonne suivante, mais ne l'est pas toujours.

– Les formes du type [ɑ̃] et allomorphes (95 occurrences) sont seules attestées à Sixt – plus de la moitié des attestations proviennent de Sixt – et assez fréquentes à La Chapelle-d'Abondance et à Troistorrents. Dans six autres parlers, surtout occidentaux (mais aussi à Lourtier et Hérémence), leur présence est marginale.

• Les formes en [õ] et allomorphes (101 occurrences) sont bien présentes dans plusieurs parlers orientaux. Elles dominent à Bionaz et sont clairement majoritaires à Lens. Leur présence est assez forte à Montana, Évolène et Torgnon; une attestation à Liddes est marginale.

• Les formes «réduites» en [œ̃] et allomorphes – notre transcription correspond vraisemblablement au -*ɯ* des *TP* – sont rares (7 occurrences); nous ne les avons relevées que dans trois parlers.

Pour ne pas surcharger la carte, nous n'y avons pas tenu compte de la nature de la consonne initiale ([s, ɕ, ʃ], réalisations parfois difficiles à distinguer chez certains locuteurs, et quelques formes plus rares: [θ, ð, ʒ, ʑ]); les formes précises sont documentées dans le tableau et dans la liste des attestations.

En règle générale, les formes prévocaliques et préconsonantiques ne se distinguent pas; le -[t] de liaison devant voyelle est rare. Nous n'en avons relevé des attestations isolées que dans trois parlers (La Chapelle-d'Abondance, Nendaz et Sixt). Dans un cas, il fait même l'objet d'une auto-correction explicite:

> ɑ̃n'ɛ ə **θɑ̃t** al'a - əl **sɑ̃** al'a a lɐ m'esə
> *Hier soir elles sont allées .. elles sont allées à la messe*. (SixtM)

## 5.2. L'imparfait

### Généralités

Nous avons adopté une même présentation pour toutes les cartes consacrées à la morphologie de l'imparfait (sauf verbes irréguliers): par les formes et les couleurs, nous distinguons trois fois trois séries, en réduisant la variété des voyelles attestées à trois degrés d'aperture, et sans distinguer les deux séries de voyelles antérieures, non arrondies et arrondies ([i]/[y], [e]/[ø], etc.), ce qui correspond au polymorphisme non fonctionnel observé dans les formes enregistrées. La position du triangle (pour le [-v-]), du point (pour le [-j-]) et du trait (pour la voyelle seule) symbolise grossièrement le degré d'aperture de la voyelle:

– formes en [v, ʊ, w]: [av, ɑv, aʊ, æʊ], [ev, ɛv, eʊ, ɛʊ, œv], [iv, iʊ, ʏv], etc.

– formes en [j], résultant d'un évitement de l'hiatus après la chute d'un [v] intervocalique: [aj, ɑj], [ej, ɛj], [ij, ɪj].

– formes purement vocaliques, résultant de l'amuïssement d'un [v] intervocalique: [a, æ, ɐ, ɑ], plus rarement aussi avec une vélarisation en [ɒ, ɔ], [e, ẹ ɛ, ø, œ, œ, ə], et [i, ɪ, y, ʏ].

### 5.2.1. La 1re personne du singulier

**Carte n° 52110: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): «*rentrer*, *arriver*» (et substituts), 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

Deux énoncés du questionnaire étaient destinés à recueillir la 1SG de l'indicatif imparfait d'un verbe régulier en -ĀRE à radical non palatalisant (cartes n° 52110 «*je rentrais*» et 52115 «*j'aimais*»). Pour le premier, «*Quand je rentrais tard, mon père se mettait en colère*», la réponse manque pour 6 enquêtes: ChalaisF, BionazM (réponse au présent), BionazF, MiègeF et Val-d'IlliezF (substitution du verbe en -ĀRE par «*venir*») ainsi que SixtM (réponse à la 3SG). Partout ailleurs, nos informateurs ont répondu en utilisant soit «rentrer», soit «arriver». Pour BionazF, nous avons pu compléter les données grâce à la réponse spontanée «*Autrefois je plantais …* ».

Dans le tableau des formes, nous notons entre parenthèses les formes du paradigme de «*venir*»; celles-ci sont grisées dans la liste des transcriptions. Pour le verbe [ɛ̃bw'a], appartenant également à la conjugaison en -ĀRE sans radical palatalisant, utilisée par les deux témoins de Vouvry, cf. la note accompagnant les clips correspondants.

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'imparfait des verbes de la conjugaison 1A n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

Le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe en -ĀRE sans radical palatalisant (conjugaison 1A) – [av, ɑv] ou [a, ɑ] (avec amuïssement du [v] intervocalique), rarement avec une vélarisation à [ɔ]; < lat. -ĀBAM – est présent dans 24 parlers enquêtés sur 25. Une forme alternative en [œw] / [yʊ] d'origine analogique n'apparaît qu'à Nendaz et à Savièse, à côté de la forme étymologique.

Le parler de Torgnon présente la particularité d'avoir généralisé pour tous les verbes des morphèmes en [iv], [i], plus rarement en [ev], [e], provenant de manière analogique soit de la conjugaisons des verbes latins en - ĀRE à radical palatalisant (cf. carte n° 52320), soit des verbes en -ĪRE (carte n° 52370), -ĒRE (cartes n° 52350, 52360) ou -ĔRE (carte n° 52342).

– Morphologie de la 1re personne du singulier

Les désinences de la 1SG en [-ɔ, -o, -ʊ], en [ʏ, ɐ̟, œ, ə] ou parfois complètement amuïes, ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes (cf. les «généralités» du chapitre 5.1.1.).

La présence ou absence du clitique sujet est indiquée à titre documentaire.

---

**Carte n° 52115: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant: «*aimer*» (conjugaison 1A), 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

Deux énoncés de notre questionnaire étaient destinés à recueillir la 1SG de l'indicatif imparfait d'un verbe régulier en -ĀRE à radical non palatalisant (cartes n° 52110 «je *rentrais*» et 52115 «*j'aimais*»). Pour le deuxième, «*Quand j'étais gamine, je n'aimais pas les épinards*» (questionnaire féminin), la réponse ne manque que pour 2 points d'enquête: ChalaisF (enquête partielle) et Vouvry (deux témoins masculins).

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'imparfait des verbes de la conjugaison 1A n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

Le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe en -ĀRE sans radical palatalisant – [av, ɑv] ou [a, ɑ] (avec amuïssement du [v] intervocalique), rarement avec une vélarisation à [ɔ]; < lat. -ĀBAM – est présent dans 23 parlers enquêtés sur 25. Une forme analogique en [ø] / [e] n'apparaît que dans les parlers de Lourtier et de Torgnon (ce dernier ayant généralisé les formes en [i] ou [e] dans toutes les conjugaisons).

– Morphologie de la 1re personne du singulier

Les désinences de la 1SG en [-ɔ, -o, -ʊ], en [ʏ, ɐ̟, œ, ə] ou parfois complètement amuïes, ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes (cf. les «généralités» de la carte n° 51110).

La présence ou absence du clitique sujet est indiquée à titre documentaire.

---

**Carte n° 52120: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): «*manger*», 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

Nous nous servons du paradigme de «*manger*» – utilisé uniquement dans le questionnaire féminin – pour documenter la morphologie de l'indicatif imparfait d'un verbe régulier en -ĀRE à radical palatalisant (cartes n° 52120, 52220, 52320, 52520, 52604). La 1SG a été recueillie au moyen de l'énoncé «*Quand j'étais petite, je mangeais souvent des tartines*». La réponse n'a pas été obtenue dans 3 parlers sur 25: ChalaisF (enquête incomplète), MiègeF (réponse reformulée) et Vouvry (deux témoins masculins).

**Relevés antérieurs**

La 1SG de l'imparfait des verbes de la conjugaison 1B n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

La différence dans la formation de l'imparfait entre les conjugaison 1A et 1B est parfaitement maintenue dans la plupart des parlers étudiés. Le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B) – [iv] ou [i] (avec amuïssement du [v] intervocalique), [ɛv, iɛv, øv], [je, jɛ, jœ] (avec amuïssement du [v] intervocalique) – est présent dans 20 sur 22 parlers documentés. Une forme d'origine analogique en [a] ou [ɑ], identique à celle des verbes à radical non palatalisant (conjugaison 1A, cf. les cartes n° 52110 et 52115) n'apparaît qu'à Conthey et à Bionaz. Une comparaison avec les cartes n° 52320 et 52604 montre que ces parlers tendent à généraliser les formes de la conjugaison 1A en [a/ɑ] à toutes les personnes du paradigme.

– Morphologie de la 1re personne du singulier

Les désinences de la 1SG en [-ɔ, -o, -ʊ], en [ʏ, ɐ̟, œ̟, ə] ou parfois complètement amuïes, ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes (cf. les «généralités» au début du chap. 5.1.1.).

La présence ou absence du clitique sujet est indiquée à titre documentaire.

**Carte n° 52130: Verbes irréguliers: «*être*», 1re personne singulier (1SG) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La carte rassemble les données provenant de deux énoncés: «*Quand j'étais jeune, nous achetions peu de viande*» (questionnaire commun) et «*Quand j'étais gamine, je n'aimais pas les épinards*» (questionnaire féminin). À cela s'ajoutent des réponses spontanées, 104 attestations en tout.

**Relevés antérieurs**

La morphologie d'«*être*» est amplement documentée et analysée dans l'article correspondant de *GPSR* 6: 862-867 (p. 863b-864a pour les formes de la 1SG de l'indicatif imparfait) et 902-905. Nos matériaux permettent cependant d'étoffer et de concrétiser la documentation pour l'espace valaisan.

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

1. La carte n° 52130 documente la vitalité du type héréditaire autochtone en *-r-* ['erɔ, 'ɪrɔ], etc. (< lat. ERAM, avec changement analogique de la désinence) dans l'ensemble des parlers valaisans. La voyelle tonique du radical se réalise en général dans une zone de voyelles antérieures [i - ʏ - e - ɛ]; parfois, elle est diphtonguée (['ɛɪr] à Conthey, [eirɔ] à Lens, etc.). Dans certains parlers, les formes en [ɛr]- et [ir]-, etc. coexistent et semblent interchangeables; nous représentons toutes les formes correspondantes par le même symbole.

   Dans deux parlers (Chamoson et Troistorrents), la voyelle tonique du radical s'est ouverte à [a]. Dans d'autres formes du paradigme, cette voyelle apparaît également dans d'autres parlers (cartes n° 52330, 52420, 52610).

2. Dans plusieurs parlers de l'Est valaisan (Chalais, Évolène, Lourtier, Miège, Savièse), on observe l'existence d'un radical en [ɛ-, e-, i-, ʏ-] dans lequel le [r] semble s'être amuï. Dans nos matériaux, celui-ci coexiste partout avec la forme pleine en *-r-*, à l'exception de Savièse, où il est seul attesté. Les formes sans [r] se retrouvent en Vallée d'Aoste.

3. Dans plusieurs parlers du district de Sierre (Chalais, Miège, St-Jean, cf. les cartes n° 52330, 52420, 52610), le type [ɪr]- coexiste avec une forme analogique [ʃir]-, qui a agglutiné un [ʃ] initial provenant d'autres formes du paradigme d'«*être*» (cf. [ʃi] 'je suis', [ʃɛ̃] 'nous sommes', [ʃɔ̃] 'ils/elles sont').

4.  Plusieurs parlers (Chamoson, Fully, Bionaz) ont agglutiné un [l] initial d'origine analogique à la base verbale, comme à d'autres verbes à initiale vocalique. À Orsières et dans les deux points d'enquête du Val d'Illiez, ce [l] semble en revanche avoir acquis un statut de véritable clitique sujet (cf. les analyses proposées aux cartes n° 31030 et 51180).

5. Selon l'explication avancée par *GPSR* 6: 904a, les formes sporadiques du type [j'iro], etc. du Bas-Valais semblent être un «sous-produit de *i-* initial favorisé par un accent syntactique faible, mais les parallèles manquent». Dans nos propres matériaux, cette analyse pourrait éventuellement s'appliquer à la forme [j ɪʁɔ] de Val-d'Illiez, mais dans le parler voisin de Troistorrents, le même [j] est incontestablement attesté comme clitique sujet prévocalique de la 1re personne du singulier (cf. carte n° 31030), et le [j] n'apparait à aucune autre forme du paradigme (cartes n° 52330, 52420, 52610). De même, le [j] des formes [j iro] (Isérables), [j 'ɐʁə] (Les Marécottes) et [j 'œrə] (Liddes) représente sans doute le clitique sujet de la 1re personne du singulier. Dans ces trois derniers parlers, le [j] est en effet une forme fréquente voire même dominante du «*je*» en position prévocalique (cf. carte n° 31030).

6. Des formes en *-t-* correspondant au type français «*étais*» n'apparaissent qu'à Vouvry ([etø]), où elles continuent une zone analogue dans les parlers vaudois et savoyards, ainsi qu'à Sixt. À Vouvry, [etø] reste cependant en concurrence avec la forme héréditaire ['ɛro].

7. Les formes de Torgnon nécessiteraient une analyse à part. On y trouve un imparfait formé de manière analogique sur une base en [s], avec un morphème [iv] également d'origine analogique (cf. HUBSCHMIED 1914: 12-13 et 94), ainsi que des formes en [si/ʃi] ou [se], avec chute du [r] étymologique du lat. ERAM (ou du [v] de [s'ɪvɔ]).

– Morphèmes de la 1re personne du singulier

8. Quel que soit le type de radical mis en œuvre dans les parlers individuels, les désinences ne présentent aucune particularité par rapport aux observations faites pour la 1re personne du singulier des autres temps verbaux (cf. la carte n° 51110): les formes en -[o], caractéristiques pour la 1re personne du singulier, sont bien présentes dans la majorité des parlers, à côté des formes qui présentent une voyelle affaiblie (> [ɛ, ë, œ, ø, ə]). Dans les parlers situés au sud et à l'ouest de Martigny, la désinence peut s'amuïr complètement.

9. Le tableau des formes attestées permet de constater que le clitique sujet est d'un emploi plutôt rare; il manque complètement dans nos attestations pour les parlers de l'Est valaisan. Nos matériaux ne le montrent que pour Conthey (avec son [n] caractéristique pour la 1re personne du singulier), et – souvent facultativement – pour la zone qui comprend la région de Martigny (Fully, Isérables, Lourtier, Orsières, Les Marécottes) et les deux parlers du Val d'Illiez. À cela s'ajoutent, avec le [d] caractéristique de la zone savoyarde voisine, La Chapelle-d'Abondance et Sixt.

### 5.2.2. La 2e personne du singulier

**Carte n° 52210: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): «*acheter*», 2e personne singulier (2SG) de l'indicatif imparfait (forme interrogative)**

**Corpus**

La 2SG de l'indicatif imparfait d'un verbe régulier de la conjugaison 1A a été relevée dans l'énoncé «*Qu'est-ce que tu t'achetais quand tu avais de l'argent?*» (questionnaire commun). En principe, tous les informateurs ont répondu à ce stimulus, mais les reformulations ne sont pas rares: emploi du passé composé par les informatrices d'Isérables, Nendaz et Torgnon, emploi du présent par les témoins de LiddesF, MiègeM, SavièseM et St-JeanM, emploi de la 2PL (forme de politesse) par l'informatrice de la Chapelle-d'Abondance. Les informatrices de Miège, Orsières et Sixt ont utilisé la périphrase: «*Qu'allais-tu acheter …*». Ces réponses ont pu servir à étoffer la carte, le verbe «*aller*» à l'imparfait se comportant comme un verbe régulier de la conjugaison 1A.

Pour le verbe de la deuxième partie de l'énoncé («*tu avais*»), cf. la carte n° 52230.

**Relevés antérieurs**

La 2SG de l'imparfait des verbes de la conjugaison 1A n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

Le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe régulier de la conjugaison 1A – [av, ɑv] ou [a, ɑ] (avec amuïssement du [v] intervocalique au centre de l'espace valaisan) – est présent dans 23 parlers enquêtés sur 25. Une forme analogique en [ø] / [ɛ] apparaît à Fully et à Lourtier à côté de la forme étymologique. À Savièse et à Torgnon, seules des formes en [i] (avec amuïssement du [v] intervocalique) ou en [iv] sont attestées dans nos matériaux; à Torgnon, les formes en [i(v)], plus rarement en [e(v)], se sont propagées de manière analogique à toutes les formes de l'imparfait de la conjugaison 1A.

– Morphologie de la 2e personne du singulier

Les désinences de la 2SG en [-i, -ʏ, -e, -ẹ, -ɛ, -ø, -œ], ou parfois complètement amuïes, de la même nature que celles de la 3SG (carte n° 52310), ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes.

Pour les formes du clitique sujet de la 2e personne du singulier, présentes dans tous les énoncés du corpus, voir les cartes n° 32020 et 32030.

---

**Carte n° 52220: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): «*manger*», 2e personne singulier de l'indicatif imparfait. Syntaxe de l'interrogative**

**Corpus**

L'énoncé «*Est-ce que tu mangeais souvent de la fondue?*» du questionnaire féminin était destiné à relever la 2SG de l'indicatif imparfait d'un verbe régulier de la conjugaison 1B. Avec 17 réponses conformes au stimulus, l'information obtenue reste partielle. L'informatrice d'Hérémence a choisi le type lexical [pəkˈa] 'manger' (conjugaison 1A) et 4 réponses ont été données au présent. Ces cinq réponses peuvent du moins servir à étudier la syntaxe de l'interrogative. L'information manque complètement pour Chalais (enquête partielle), La Chapelle-d'Abondance (réponse à la 2PL, forme de politesse) et Vouvry (informateurs masculins).

**Relevés antérieurs**

La 2SG de l'imparfait des verbes de la conjugaison 1B n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

Le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe régulier de la conjugaison 1B – [iv, yv] ou [i, ʏ], [ɛv, iɛv, øv] ou [je, jɛ, jœ] – est présent dans 16 sur 17 parlers documentés. Une forme d'origine analogique en [ɑ], conforme à celle des verbes de la conjugaison 1A (cf. les cartes n° 52110 et 52115) n'apparaît qu'à Bionaz, qui tend à généraliser les formes en [a/ɑ] à toutes les personnes du paradigme (cf. les cartes n° 52320 et 52604).

– Morphologie de la 2e personne du singulier

Les désinences de la 2SG en [-i, -ʏ, -e, -ɐ, -ɛ, -ø, -œ], ou parfois complètement amuïes, de la même nature que celles de la 3SG (carte n° 52310), ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes.

Pour les formes du clitique sujet de la 2SG, présentes dans tous les énoncés du corpus, voir la carte n° 32020.

– Syntaxe de l'interrogative

L'énoncé cartographié ici constitue une des bases utilisées pour l'élaboration de la carte n° 32030 (syntaxe de la proposition interrogative à la 2e personne du singulier). Elle illustre la fréquence de l'inversion interrogative verbe-sujet (13 occurrences) – alors que le stimulus était formulé avec la périphrase «*est-ce que*» –, à côté de la réduplication du clitique sujet dans les tournures interrogatives «*tu mangeais-tu? tu manges-tu?*» (5 occurrences; pour une étude ce cette question, cf. KRISTOL 2008b et MORAND 2008). L'interrogation formulée par intonation (sans inversion) n'apparaît que dans 4 réponses.

---

**Carte n° 52230: Verbes irréguliers: «*avoir*», 2e personne singulier (2SG) de l'indicatif imparfait (subordonnée temporelle)**

**Corpus**

La 2SG de l'indicatif imparfait d'«*avoir*» a été relevée dans l'énoncé «*Qu'est-ce que tu t'achetais quand tu avais de l'argent?*» du questionnaire commun. Tous les témoins ont répondu, mais en utilisant le présent dans trois cas (LiddesF, MiègeM, St-JeanM) et une fois en utilisant la 2e personne du pluriel, forme de politesse (La Chapelle-d'AbondanceF). L'informatrice de Montana a remplacé la subordonnée temporelle par une hypothèse («si tu avais»), en utilisant la forme du subjonctif. Malgré ces «défections», la forme est attestée au moins une fois pour chaque parler.

Pour le verbe de la première partie de l'énoncé («*tu achetais*»), cf. la carte n° 52210.

**Relevés antérieurs**

La 2SG de l'indicatif imparfait d'«*avoir*» fait l'objet de la carte n° 94 de l'*ALF* «tu avais raison». Les formes de l'imparfait d'«*avoir*» ne sont pas citées dans l'article correspondant de *GPSR* 2: 159s., qui se contente de renvoyer aux *TP*. Ces derniers ne documentent que les formes de la 1re et de la 3e personne du singulier (col. 211 et 14).

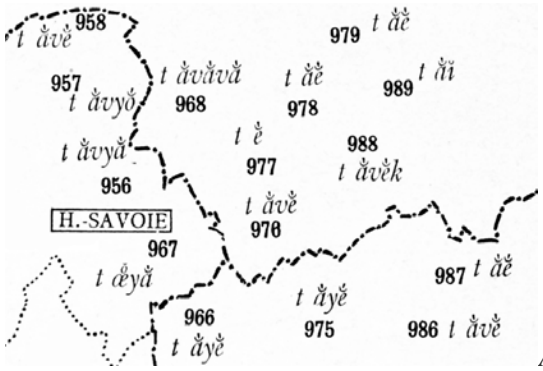

*ALF* carte n° 94 «tu avais raison»

**Cartographie**

Pour cartographier la 2SG de l'imparfait d'«*avoir*», nous avons adopté les mêmes symboles pour les trois éléments qui composent la forme à l'origine, d'après son étymologie (< lat. HABĒBAS): radical (lat. HAB- > *av*-), morphème de l'imparfait (-ĒB- > *-ev*-), désinence (-AS > *-a*), modifiés ensuite par des évolutions phonétiques et de nombreuses transformations d'origine analogique:

– formes en [v, ʊ, w]: [av, ɑv, aʊ, æʊ], [ev, ɛv, eʊ, ɛʊ, œv], [iv, iʊ, ʏv], etc.

– formes en [j], résultant d'un évitement de l'hiatus après la chute d'un [v] intervocalique: [aj, ɑj], [ej, ɛj], [ij, ɪj].

– formes purement vocaliques, résultant de l'amuïssement d'un [v] intervocalique: [a, æ, ɐ, ɑ], plus rarement aussi avec une vélarisation en [ɒ, ɔ], [e, ɐ, ɛ, ø, œ, œ, ə], et  [i, ɪ, y, ʏ].

**Analyse**

1. En principe, l'imparfait d'«*avoir*» correspond à l'origine à la conjugaison d'un verbe régulier de la 2e conjugaison latine en -ĒRE (< lat. HABĒBAM, HABĒBAS, etc.). Or on sait que par chute du H- initial, l'évolution de -B- intervocalique à [v] et une dissimilation des deux *-v-*, en latin parlé populaire déjà, on trouve des formes réduites du type AVĒA (cf. p.ex. ROHLFS II: §550).

2. Des formes trisyllabiques de ce type, mais transformées de manière analogique (passage de la 2e conjugaison à la 1re, désinence modifiée), se conservent à Isérables: [t ɑʊˈɑɛ] 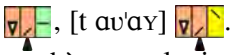 , [t ɑʊˈɑʏ] . Une forme trisyllabique comparable se trouve aussi à Torgnon [t ɐvˈie], avec un morphème analogique de l'imparfait en [i] .

3. Très souvent, on observe la chute de la désinence de la 2e personne du singulier, avec maintien ou modification (analogique ou par évolution phonétique) de la voyelle tonique de la désinence, ce qui produit des formes bisyllabiques accentuées sur la voyelle finale: Évolène [t avˈiː] , [t avˈe] , Fully [t aʊˈɛ] , [t aʊˈæ] , Troistorrents [t avˈa, t aʊˈæ] , etc.

4. Dans une évolution ultérieure, la chute du [v] intervocalique dans de nombreux parlers valaisans peut produire des formes très réduites, purement vocaliques: ArbazF [t øˈe] , Conthey [t ˈaɐ̯] , t aˈɪ] , LensM [t aˈʏ] , MontanaM [t aˈi] , etc.

5. À Lourtier, ces formes bisyllabiques peuvent ensuite se monophtonguer: [t e, t ɐ̯] , par chute ou assimilation de la voyelle atone du radical. De la forme trisyllabique du latin parlé populaire AVĒA il ne reste donc plus que la voyelle tonique de la désinence, issue de surcroît, selon l'analyse de BJERROME 1957: 93s., d'une analogie avec le paradigme des verbes en -ĀRE.

6. Dans certains parlers, la chute du [v] intervocalique du radical peut être compensée par l'introduction d'un [j] de transition qui permet d'éviter l'hiatus: Bionaz [t ɑjˈʏ] , [t ajˈɐ̯] , NendazF [t ajʏ] , St-JeanF [t ajˈe] , etc.

7. Dans la chaîne parlée, il n'est pas possible de déterminer l'emplacement de la syllabe tonique pour toutes les formes recueillies.

### 5.2.3. La 3e personne du singulier

**Carte n° 52310: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): «*acheter*», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La 3SG de l'indicatif imparfait d'un verbe régulier de la conjugaison 1A a été relevée dans deux énoncés du questionnaire commun: «*D'habitude, on* ***n'achetait*** *pas le fromage. On le faisait soi-même.*» et «*Ma grand-mère n'****achetait*** *pas ses habits. Elle les cousait elle-même.*» À l'exception des témoins masculins de Bionaz, Miège et Montana qui ont donné un autre tour à leurs réponses, tous les informateurs ont produit au moins une occurrence de la forme voulue. En tout, celle-ci a été recueillie 127 fois, ce qui permet de documenter le polymorphisme caractéristique du morphème de l'imparfait pour plusieurs parlers.

**Relevés antérieurs**

Dans l'*ALF*, la carte n° 1223 «il me serrait» est la seule qui documente la 3SG de l'imparfait d'un verbe régulier de la conjugaison 1A. Cette carte ne présente que des formes «canoniques» de la conjugaison 1A en *à* ou *ă*; les formes irrégulières d'origine analogique, peu nombreuses mais bien présentes, d'après nos matériaux, ont échappé à ses mailles trop lâches. Les *TP* n'ont pas recueilli la forme.

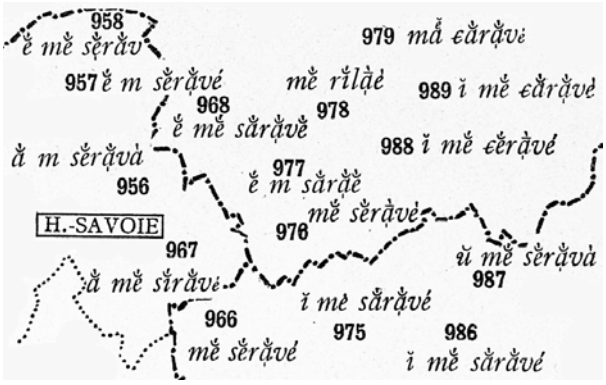

*ALF* carte n° 1223 «il me serrait»

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

Le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe régulier de la conjugaison 1A – [av, ɑv] ou [a, ɑ] – est présent dans 23 parlers enquêtés sur 25. Le [v] intervocalique de la désinence étymologique ['ɑvɛ] correspondant à l'imparfait latin -ĀBAT apparaît comme fragile dans de nombreux parlers, non seulement dans la zone centrale du Valais où son amuïssement est fréquent: les formes avec et sans [v] sont attestées dans 6 parlers, à côté de 8 parlers où nous n'avons enregistré que des formes sans [v].

Une forme analogique en [ø] / [ɛ] apparaît à Hérémence et à Lourtier à côté de la forme étymologique en [a/ɑ]. À Savièse et à Torgnon, seules des formes analogiques en [ɛ], [i/ɪ] ou en [ɪv/iw] sont attestées dans nos matériaux; à Torgnon, les formes en [i(v/w)], plus rarement en [e(v)], se sont propagées de manière analogique à toutes les formes de l'imparfait de la conjugaison 1A.

– Morphologie de la 3e personne du singulier

Les désinences de la 3SG en [-i, -e, -ɛ̨, -ɛ, -ø, -œ], ou parfois complètement amuïes, de la même nature que celles de la 2SG (carte n° 52210), ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes.

**Carte n° 52320: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): «manger», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La 3SG de l'indicatif imparfait d'un verbe régulier de la conjugaison 1B a été relevé par deux énoncés du questionnaire féminin: «*Le dimanche, on mangeait du gâteau*» et «*Ma tante mangeait toujours le jambon avec les pâtes*». Étant donné la substitution fréquente de «*on*» par «*nous*» dans les parlers orientaux (cf. carte n° 37020), le premier des deux énoncés n'a produit que 10 attestations utilisables – mais les réponses formulées à la 1re personne du pluriel ont pu alimenter la carte n° 52410. En tout, nous avons recueilli 37 attestations de la forme voulue.

**Relevés antérieurs**

La 3SG de l'imparfait de la conjugaison 1B est documentée par les cartes n° 155 «il bougeait» et 312 «il commençait» de *l'ALF*. Les *TP* n'ont pas recueilli la forme.

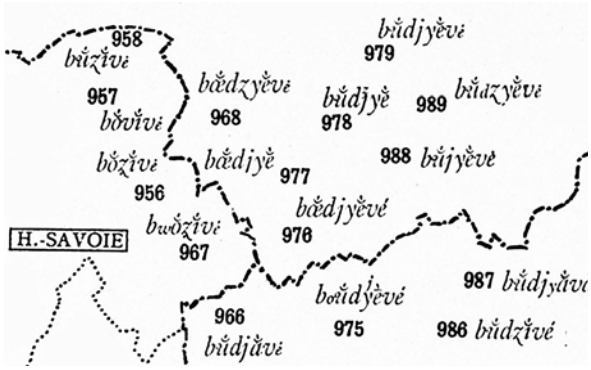


*ALF* carte n° 155 «il bougeait»

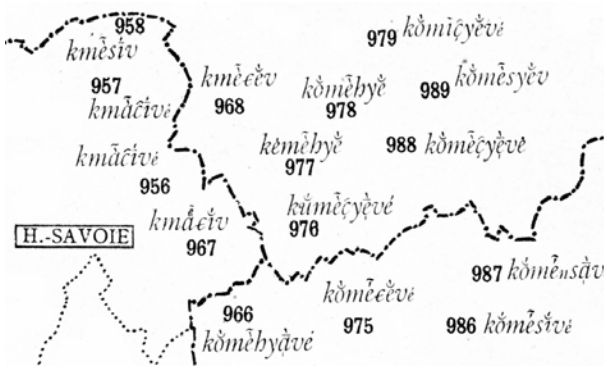


*ALF* carte n° 312 «il commençait»

Dans l'*ALF*, la carte n° 1223 «il me serrait» est la seule qui documente la 3SG de l'imparfait d'un verbe régulier de la conjugaison 1A. Cette carte ne présente que des formes «canoniques» de la conjugaison 1A en *à* ou *ǎ*; les formes irrégulières d'origine analogique, peu nombreuses mais bien présentes, d'après nos matériaux, ont échappé à ses mailles trop lâches. Les *TP* n'ont pas recueilli la forme.

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

Dans nos matériaux, le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe de la conjugaison 1B – [iv, yv] ou [ɛv, iɛv, øv], [i, ʏ] ou [je, jɛ, jœ] avec chute du [-v-] intervocalique – est présent dans 21 sur 23 parlers documentés. Une forme d'origine analogique en [ɑ], conforme à celle de la conjugaison 1A (cf. les cartes n° 52310) n'apparaît qu'à Conthey et à Bionaz: ces deux parlers tendent à généraliser les formes en [a/ɑ] à toutes les personnes du paradigme (cf. les cartes n° 52220et 52604).

– Morphologie de la 3e personne du singulier

Les désinences de la 3SG en [-i, -ʏ, -e, -ɐ, -ɛ, -ø, -œ], ou parfois complètement amuïes, de la même nature que celles de la 2SG (cartes n° 52210 et 52220), ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes.

---

**Carte n° 52330: Verbes irréguliers: «*être*», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif imparfait («*il / elle / on / c'était*»)**

**Corpus**

Les occurrences de la 3SG de l'indicatif imparfait d'«*être*» sont réparties de manière très inégale dans nos matériaux. Certains informateurs ont répondu de manière très brève et sobre aux sollicitations du questionnaire, d'autres ont donné de nombreuses réponses spontanées (cf. les chiffres précis dans le tableau des formes). Avec 372 attestations en tout, la carte permet de préciser pour plusieurs parlers les indications morphologiques fournies par la 1SG (carte n° 52130).

**Relevés antérieurs**

La morphologie d'«*être*» est documentée et analysée dans l'article correspondant de *GPSR* 6: 862-867 (p. 864a pour les formes de la 3SG de l'indicatif imparfait) et 902-905. Nos matériaux permettent d'étoffer la documentation disponible pour l'espace valaisan.

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

1. La carte n° 52330 confirme la vitalité du type héréditaire autochtone en *-r-* [er, ɪr], etc. (< lat. ERAT) dans l'ensemble des parlers valaisans. La voyelle tonique du radical se réalise en général dans une zone de voyelles antérieures [i - ʏ - e - ɛ]; parfois, elle est diphtonguée (['ɛɪr] à Conthey). Dans certains parlers, les formes en [er, ɛr] et [ir], etc. coexistent et semblent interchangeables (cf. p.ex. l'énoncé suivant de l'informateur de Liddes); nous représentons toutes les formes correspondantes par le même symbole.

   a bɛ̃ li ɥɛɪdz'ɔ̃ l **'ɪrɐ̭** - l **'ɪrɛ̈ː** pɔ sɛ dʒil'e - ɐ̭ bɛæ py n ɐv ɐsʏb'ɛ̃ li ɥ'ɐ̭edzə mï li ɥ'ɐ̭edzə l **ɪrɐ̭** pɔ travaj'e - l **'ɪrə** pɔ mən'e lə føm'ï ᵟæ li tsɑ̃ d əv'ɛ - li ɥ'œ̭dz y b'ɛ̃ĩ - y bɛ̃ pɔr al'i kir'i də se a la dzuː yː - sɛ̈ də s ɛ̃pɛj'ũ ɔ̃kw'ə də tsɑt'ɛ̃ kɑ̃ l **erɐ̭̈** pwœ - pwɪ liz ɛ̃plej'ũ asʏb'ɛ̃ pwe dezarp'e deri mɔ̃t'aɲɛ lɪ d ala - l apɛl'aɔ̃ lɪ ɥɛɪdz'œtɛ mɛ **ɪrɛ** le de ɥ'ɛɪdzəː -
   *Ah ben, les petites luges c'était .. c'était pour se luger* .. eh bien puis on avait aussi les luges mais les luges c'était pour travailler .. c'était pour mener le fumier dans les champs d'hiver .. les luges ou bien .. ou bien pour aller chercher de [se] (?) à la forêt ou .. elles s'employaient aussi l'été quand c'était pour euh .. puis ils les employaient aussi bien pour désalper des alpages là d'aller .. ils (les) appelaient les lugettes, mais c'était là de luges ..* (LiddesM)
   *[dʒil'e] 'glisser, luger' (cf. *GPSR* 5/2: 1026 s.v. *dyilâ*).

   Dans plusieurs parlers (Chamoson, Troistorrents, Val-d'Illiez), la voyelle tonique du radical s'est ouverte à [a] ou [ɑ]. À Val-d'Illiez, les formes en [a/ɑ] coexistent avec celles en [i, e]; à Chamoson et Troistorrents, elles sont seules attestées.

2. Dans une grande zone qui va de l'Est valaisan et de la Vallée d'Aoste jusqu'au Chablais – nettement plus grande que celle indiquée dans *GPSR* 6: 904a –, on observe l'existence d'un radical alternatif en [i/ɪ], plus rarement [ɐ], sans [r]. Dans nos matériaux, celui-ci coexiste partout avec la forme pleine en -[r]-, à l'exception de Bionaz, où il est seul attesté.

3. À Chalais et à St-Jean, le type [ɪr/er] coexiste avec une forme analogique [ʃir], qui a agglutiné un [ʃ] initial provenant d'autres formes du paradigme d'«*être*» (cf. [ʃi] 'je suis', [ʃɛ̃] 'nous sommes', [ʃɔ̃] 'ils/elles sont').

4. Des formes en *-t-* correspondant au type français «*était*» n'apparaissent qu'à Vouvry, à la Chapelle-d'Abondance et à Sixt. À Vouvry et à La Chapelle-d'Abondance, les formes en [t] restent cependant clairement marginales par rapport aux formes héréditaires en [ʁ]; à La Chapelle-d'Abondance, elle fait même l'objet d'une auto-correction spontanée:

   j ɑu'e dɔu dø paʁt'iː j ɑu'ɛ ləː - ðɑ̃ l bɑɕ'e j ɑuɛ - j ɑv'e - l bɑɕ'e **etɛ** sepaʁ'e - **eʁə** sepaʁ'o
   Il y avait deux deux parties il y avait le .. dans le bassin il y avait .. il y avait .. le bassin était séparé .. était séparé. (La Chapelle-d'AbondanceM)

5. Torgnon prend une place à part avec ses formes en [iv] formées de manière analogique (cf. HUBSCHMIED 1914: 12-13 et 94). Une forme en [i] est marginale.

– Morphèmes de la 3e personne du singulier

6. Les désinences de la 3SG ([e, ɐ, ɛ, ø, œ, ə], etc. ou zéro ne présentent aucune particularité par rapport à d'autres verbes ou d'autres temps verbaux.

---

**Carte n° 52340: «*faire*», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif imparfait. (1) Les formes de la base verbale**

**Corpus**

La 3SG de l'indicatif imparfait de «*faire*» a été relevée au moyen de l'énoncé «*D'habitude, on n'achetait pas le fromage. On le* ***faisait*** *soi-même*» du questionnaire commun. À cela s'ajoutent de nombreuses attestations spontanées, 147 occurrences en tout.

**Relevés antérieurs**

Les *TP* col. 17 documentent la forme dans l'énoncé météorologique «il faisait (froid)». Les formes recueillies sont très proches de celles que nous avons enregistrées près d'un siècle plus tard.

Une étude détaillée de la morphologie de «*faire*» dans les parlers romands se trouve dans l'article FAIRE de *GPSR* 7: 23-26 et 107-108.

| | |
|---|---|
| 17. St-Gingolph . . | *ȅi* făsåi** |
| 18. Collombey. . . | *ĕ fắzắvė** |
| 19. Champéry. . . | *e* făsa** |
| 20. Martigny . . . | *yė faǰē** |
| 21. Orsières . . . | *ĭ făzḗ* |
| 22. Lourtier . . . | *èė* *fȁjā** |
| 23. Fully . . . . | *ĭ făzåi** |
| 24. Conthey . . . | *ĭ făǰḗ** |
| 25. Nendaz. . . . | *ĭ fajei* |
| 26. Savièse. . . . | *făjī̩ė* |
| 27. Ayent . . . . | *făjḗi* |
| 28. Miège . . . . | *ĭ *fajĭ* |
| 29. Grône . . . . | *ĭ fȅjḗi* |
| 30. Évolène . . . | *i̇̇* făjėi* |
| 31. Grimentz . . . | *ĭ* fȁji* |

*TP* col. 17 «il faisait (froid)»

**Cartographie, analyse**

Pour une meilleure lisibilité des cartes, nous avons séparé l'information sur la forme du radical verbal d'une part (carte n° 52340) et sur la forme de la désinence de l'autre (carte n° 52342).

La carte n° 52340 fournit deux informations concernant la morphologie du radical:

- la nature de la voyelle: [a], [e], [i];
- la nature de la consonne finale: [z], [ʒ], [s], [ɦ] et [n, ɲ].

Pour la voyelle du radical, les parlers valaisans et savoyards recensés présentent de manière presque exclusive des formes en [a]. Une seule exception (radical en [e], en alternance avec une forme en [a]), a été enregistrée à Lens. Les formes en [a] manquent en revanche dans les deux parlers valdôtains étudiés. Ces résultats coïncident très largement avec ceux obtenus pour la 3e personne du pluriel (carte n° 52630).

Quant à la consonne finale du radical, on observe la bipartition habituelle de l'espace valaisan: [ʒ] dans les parlers orientaux, [z] dans les parlers occidentaux. Les formes en [ndʒ] et [ɲ] de l'informatrice de Chalais sont isolées. À cela s'ajoutent comme troisième groupe les formes en [s] (> [ɦ]) du Chablais et de la Haute-Savoie (Val-d'Illiez, La Chapelle-d'Abondance, Sixt), également relevées par les *TP* au début du XXe siècle pour St-Gingolph et Champéry.

**Carte n° 52342: «*faire*», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif imparfait. (2) Le morphème de l'imparfait**

**Généralités**

L'imparfait de «*faire*», ensemble avec celui de «*vouloir*» (carte n° 52350) a été choisi pour illustrer la morphologie de l'imparfait des verbes en lat. -ĔRE et en -ĒRE qui présentent des résultats communs en francoprovençal moderne (cf. MARTIN 1990: 682), par opposition aux verbes en lat. -ĀRE (cartes n°

52310 et 52320) et en -ĪRE (carte n° 52370). De nombreux phénomènes d'analogie perturbent cependant la distinction nette des trois types de conjugaisons.

Une étude détaillée de la morphologie de «*faire*» dans les parlers romands se trouve dans l'article correspondant de *GPSR* 7: 23-26 et 107-108.

**Corpus**

La 3SG de l'indicatif imparfait de «*faire*» a été relevée au moyen de l'énoncé «*D'habitude, on n'achetait pas le fromage. On le* ***faisait*** *soi-même*» du questionnaire commun. À cela s'ajoutent de nombreuses attestations spontanées, 147 occurrences en tout.

**Relevés antérieurs**

Les *TP* col. 17 documentent la forme dans l'énoncé météorologique «il faisait (froid)». Les formes recueillies sont très proches de celles que nous avons enregistrées près d'un siècle plus tard.

| | |
|---|---|
| 17. St-Gingolph . . | *ȅi* făsåi** |
| 18. Collombey. . . | *ĕ fắzắvẹ** |
| 19. Champéry. . . | *e* făsa** |
| 20. Martigny . . . | *yė faǰē** |
| 21. Orsières . . . | *ĭ făzế* |
| 22. Lourtier . . . | *èẹ* *fằjā** |
| 23. Fully . . . . | *ĭ făzåi** |
| 24. Conthey . . . | *ĭ făǰế** |
| 25. Nendaz. . . . | *ĭ fajeᵢ* |
| 26. Savièse. . . . | *făjīẹ* |
| 27. Ayent . . . . | *făjếᵢ* |
| 28. Miège . . . . | *ĭ *fajĭ* |
| 29. Grône . . . . | *ĭ fȅjếᵢ* |
| 30. Évolène . . . | *i* făjéᵢ* |
| 31. Grimentz . . . | *ĭ* fằji* |

*TP* col. 17 «il faisait (froid)»

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

Pour une meilleure lisibilité des cartes, nous avons séparé l'information sur le radical verbal d'une part (carte n° 52340) et la désinence de l'autre (carte n° 52342).

La morphologie de l'imparfait de «*faire*» est fortement caractérisée par des évolutions et des substitutions de nature analogique qui se sont produites à différents moments de l'histoire de la langue, en partie déjà en latin parlé populaire.

• Le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe en -ĔRE à la 3SG (< lat. *FACIĒAT pour FACIĒBAT, par analogie avec l'imparfait du verbe «*avoir*», AVĒAT en latin parlé populaire; cf. le commentaire de la carte n° 52230) est une forme en [-i-, -Y-] ou en [-e-, -ei-, -ɛ-, -ø-]. Dans notre corpus, des formes de ce type sont attestées dans 21 parlers sur 25.

• Des formes analogiques en [-iv-, -yv-] ou en [-ev-, -ɛv-], influencées par le paradigme de la conjugaison 1B (cf. le commentaire de la carte n° 52320) se trouvent dans cinq parlers (Chamoson, Chalais, Miège, St-Jean et Torgnon), en partie en concurrence avec les formes étymologiques sans [-v-].

• Des formes d'origine analogique en [-a-, -ɑ-], voire en [-av-], correspondant aux désinences de la conjugaison 1A (cf. la carte n° 52310), apparaissent dans six parlers (Fully, Troistorrents, Val-d'Illiez, La Chapelle-d'Abondance, Sixt et Bionaz), en partie également en concurrence avec les formes étymologiques – mais à Bionaz, les formes analogiques en [a/ɑ] se sont largement généralisées.

– Morphologie de la 3e personne du singulier

• Les désinences de la 3SG en [-i, -ʏ, -e, -ɐ̟, -ɛ, -ø, -œ, ə], ou parfois complètement amuïes, de la même nature que celles de la 2SG (cartes n° 52210 et 52220), ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes.

• La conservation sporadique de la consonne finale morphologique latente [-t] dans les parlers de l'Est valaisan (cf. aussi la carte n° 51350) est attestée dans nos matériaux pour Montana. Selon une remarque des *TP* col. 17 pour le parler de Miège, ce [-t] final se manifesterait devant pause (*fajĭt*), comme dans le troisième énoncé de MontanaF de notre liste:

> na - lø kɔrdɔɲ'e lɛ **faʒ'it** - ɑw'e lɔ kwiːr kĭ nʊ nʊ n fɑʒ'ɑ̃n tan'aː - kɑ̃n no twan dɛ v'aːtsɐ̟ - no pr'œ̃ʒaŋ la pe la fɑʒ'ɑ̃n tan'aː - ɛ pwɛ apr'e aw'e lɔ kwiːr lʏ kɔrdɔɲ'e nɔ **faʒ'ʏ** lɛ b'ɔtə
> *Non .. le cordonnier les faisait .. avec le cuir que nous nous nous faisions tanner .. quand nous tuions des vaches .. nous prenions la peau, la faisions tanner .. et puis après avec le cuir le cordonnier nous faisait les souliers.* (MontanaF)

Dans nos matériaux, il apparaît cependant aussi ailleurs dans la chaîne parlée (cf. le deuxième énoncé de MontanaF dans la liste):

> œː - lø m'aʁɛ gr'uːʃɑː ʃ ɑtsœt'ɑvə pa lœː - ɑ'i nɑ kudɐ̟r'iːr ʊ vəl'aẓə kə **fɑʒ'iːt** lœ lɛ - dɔ̃k ʃɛ̃ŋ k a'i bɛʒ'ĩŋ dɛ f'erɛ - le d - lɛ kɔst'yːmɛ ɛ lɛ - lɐ̟ kɔst'ym pɐ̟jɪz'ɑ̃ᵍ - n æ'ɛ̃ na kudɐ̟r'iːrɪ kə **fɑʒ'ɪ** ʃɛn
> *Euh .. la grand-mère s'achetait pas les .. il y avait une couturière au village que faisait les les .. donc ce qu'il y avait besoin de faire .. les d.. les costumes et les .. les costumes paysans .. nous avions une couturière que faisait ça.* (MontanaF)

---

**Carte n° 52350: Verbes irréguliers: «*vouloir*», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif imparfait**

**Généralités**

L'imparfait de «*vouloir*», ensemble avec celui de «*faire*» (carte n° 52342), a été choisi pour illustrer la morphologie de l'imparfait des verbes en lat. -ĔRE et en -ĒRE qui présentent des résultats communs en francoprovençal moderne (cf. MARTIN 1990: 682), par opposition aux verbes en lat. -ĀRE (cartes n° 52310 et 52320) et en -ĪRE (carte n° 52370). De nombreux phénomènes d'analogie perturbent cependant la distinction nette des trois types de conjugaisons.

**Corpus**

La 3SG de l'indicatif imparfait de «*vouloir*» a été relevée au moyen de l'énoncé «*Mon père voulait toujours que je me lève à six heures*» du questionnaire commun. Quatre informateurs ont reformulé leur réponse; l'enquête de ChalaisF est incomplète.

**Relevés antérieurs**

L'imparfait de «*vouloir*» manque dans les travaux géolinguistiques antérieurs.

**Cartographie, analyse**

– Remarques sur la forme du radical

Étant donné que le [v-] et le [-l-] sont fragiles dans de nombreux parlers valaisans et peuvent s'amuïr complètement, on remarque de nombreuses formes très réduites. À côté de formes pleines comme [vo̯l'eː] à Conthey, on trouve donc [ɔl'eɪ] à Hérémence, [ɔl'i, ɔl'it] à Lens et Montana, [ʊo'ɛ] à Lourtier, et [o'e] à ArbazF (mais [v'oje], avec conservation du [v-] initial et [-j-] à la place du [-l-] pour éviter l'hiatus dans la forme d'ArbazM). Comme c'est la désinence qui porte le plus souvent l'accent tonique, la voyelle du radical peut même se réduire à [w], à IsérablesF ([we]), NendazF ([wɐ̯]) et Savièse ([w'ie]).

– Morphologie de l'imparfait

Comme dans le cas analogue de «*faire*» (carte n° 52342), la morphologie de l'imparfait de «*vouloir*» est fortement caractérisée par des évolutions et des substitutions de nature analogique qui se sont produites à différents moments de l'histoire de la langue, en partie déjà en latin parlé populaire.

• Le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe en -ĒRE à la 3SG (< lat. *VOLĒAT pour VOLĒBAT, par analogie avec l'imparfait du verbe «*avoir*», AVĒAT en latin parlé populaire; cf. le commentaire de la carte n° 52230) est une forme en [-e-, -ɛ-], plus rarement en [-i-, -ʏ-]. Dans notre corpus, des formes de ce type sont attestées dans 19 parlers sur 25. Le [-ei-] d'Hérémence correspond sans doute à une diphtongaison du -Ē- de -ĒAT (comme dans la forme analogue de l'ancien français *voleit*). La diphtongue durcie -[ek] d'Évolène s'inscrit dans ce même contexte.

• Des formes analogiques en [-ev-, -ɛv-] ou en [-iv-, -yv-], influencées par le paradigme de la conjugaison 1B (cf. le commentaire de la carte n° 52320) se trouvent dans les six mêmes parlers que pour «*faire*» (Chamoson, Chalais, Miège, Chalais, St-Jean et Torgnon), en partie en concurrence avec les formes étymologiques sans [-v-].

• Des formes d'origine analogique en [a, ɑ, æ], voire en [av], correspondant aux désinences de la conjugaison 1A (cf. la carte n° 52310), apparaissent dans six parlers (Fully, Troistorrents, Val-d'Illiez, La Chapelle-d'Abondance, Vouvry et Bionaz), dans les mêmes zones que les formes correspondantes de «*faire*», en partie également en concurrence avec les formes étymologiques.

– Morphologie de la 3e personne du singulier

• Les désinences de la 3SG en [-i, -ʏ, -e, -ɐ̯, -ɛ, -ə], ou parfois complètement amuïes (ou confondues avec la voyelle du radical, après la chute du [-l-] étymologique), de la même nature que celles de la 2SG (cartes n° 52210 et 52220), ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes.

• La conservation sporadique de la consonne finale morphologique [-t] dans les parlers de l'Est valaisan (cf. aussi la carte n° 51350) est attestée dans nos matériaux pour Montana.

**Carte n° 52360: Verbes irréguliers: «*avoir*», 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La 3SG de l'indicatif imparfait d'«*avoir*» est fréquente dans nos matériaux (258 attestations), mais elle n'a pas été employée par tous nos témoins. C'est dû en particulier au fait que plusieurs parlers utilisent «*il était*» (impersonnel) pour «*il y avait*», comme le montrent les exemples suivants de Liddes et d'Orsières:

> øɲ jˈɒːdzë j **ɯə** dë tsãŋ - plɛ̃ː də fˈɔːwə wˈɔræ j ɛn ɑ pɔmˈi
> *Une fois il y avait (litt. il était) de champs .. pleins de fèves aujourd'hui il y en a plus.* (LiddesF)

> ɑ ɔ - jʊ j **ˈirə** pɑ də tɕümˈɛ̃ ɑ tsargˈɔsə ʊ̃ mœtˈe ɕu lɔ bɑ
> *Ah oh .. où il y avait* (litt. *il était*) *pas de chemin à* [tsargˈɔse]* *on mettait sur le bât.* (LiddesM)
> *[tsargˈɔse] cf. *tsargóche* n.f. 'véhicule à deux roues à traction humaine pour le transport du bois ou du foin' (http://www.wikipatois.dayer.biz/, 25.5.2016).

> sy li dzˈætə bˈɔ̈te j **eʁ** ɔna bˈɔfːɐ
> *Sur les jolies chaussures il y avait* (litt. *il était*) *une boucle*. (OrsièresF)

Cette particularité des parlers du val d'Entremont est attestée depuis les enquêtes de l'*ALF* et des *TP* (cf. ci-dessous, pt. 976 Bourg-St-Pierre de l'*ALF* et pt. 21 Orsières des *TP*).

Malgré ces «défections» ponctuelles, la forme est attestée au moins une fois pour chaque localité, et dans tous les parlers, dès que le nombre d'occurrences augmente, son polymorphisme est bien documenté.

**Relevés antérieurs**

L'*ALF* carte n° 95 et les *TP* col. 14 documentent la forme impersonnelle «*il y avait*»:

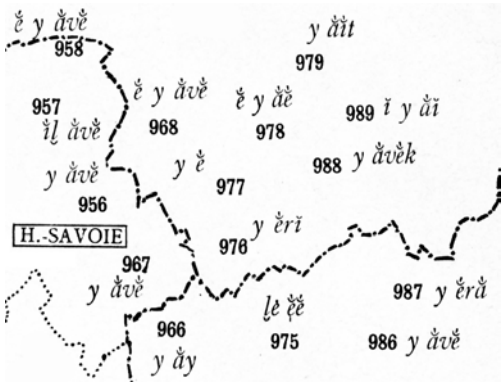


*ALF* carte n° 95 «il y avait (une fois)»

| | |
|---|---|
| 17. St-Gingolph . | *y avåi* |
| 18. Collombey. . | *lăy* avā́vė* |
| 19. Champéry. . | *lăy ăvā́** |
| 20. Martigny . . | *y avḗ** |
| 21. Orsières . . | *y *ḗrė** |
| 22. Lourtier . . | *y ā(i)* |
| 23. Fully . . . | *y avåi** |
| 24. Conthey . . | *y ăvḗ** |
| 25. Nendaz. . . | *a.ï** |
| 26. Savièse. . . | *l *å.ị̄ė** |
| 27. Ayent . . . | *l a.i* |
| 28. Miège . . . | *ĭ* avĭ(t)* |
| 29. Grône . . . | *iy avèkç** |
| 30. Évolène . . | *y avḗi(k)* |
| 31. Grimentz . . | *l ă.ī** |

*TP* col. 14 «(hier) il y avait (peu de rosée)»

**Cartographie**

Les formes de la 2e et de la 3e personne du singulier étant en principe identiques dans nos parlers, les cartes n° 52230 (imparfait, 2SG d'«*avoir*») et 52360 (imparfait, 3SG d'«*avoir*») se ressemblent beaucoup, malgré le nombre plus élevé d'allomorphes dans notre documentation pour la 3SG.

Comme pour la 2SG, nous distinguons trois fois trois séries de formes, en réduisant la variété des voyelles attestées à trois degrés d'aperture, et sans distinguer les deux séries de voyelles antérieures, non arrondies et arrondies ([i]/[y], [e]/[ø], etc.), ce qui correspond au polymorphisme non fonctionnel observé dans les formes attestées. La position du triangle (pour le [-v-]), du point (pour le [-j-]) et du trait (pour la voyelle seule) symbolise grossièrement le degré d'aperture de la voyelle:

– formes en [v, ʊ, w]: [av, ɑv, aʊ, æʊ], [ev, ɛv, eʊ, ɛʊ, œv], [iv, iʊ, ʏv], etc.

– formes en [j], résultant d'un évitement de l'hiatus après la chute d'un [v] intervocalique: [aj, ɑj], [ej, ɛj], [ij, ɪj].

– formes purement vocaliques, résultant de l'amuïssement d'un [v] intervocalique: [a, æ, ɐ, ɑ], plus rarement aussi avec une vélarisation en [ɒ, ɔ], [e, ẹ ɛ, ø, œ, œ, ə], et [i, ɪ, y, ʏ].

**Analyse**

1. En principe, l'imparfait d'«*avoir*» correspond à la conjugaison d'un verbe régulier de la 2e conjugaison latine en -ĒRE (< lat. HABĒBAM, HABĒBAS, etc.). Suite à la chute du H- initial, l'évolution de -B- intervocalique à [v] et une dissimilation des deux -*v*-, on trouve des formes réduites du type AVĒA en latin parlé populaire déjà (cf. p.ex. ROHLFS II: §550).

2. Très souvent, on observe que la désinence de la 3SG (en principe [-i, -ʏ, -e, -ẹ, -ɛ, -ə]) s'amuït ou se confond avec la voyelle tonique du morphème de l'imparfait, avec maintien ou modification (analogique ou par évolution phonétique) de cette voyelle, ce qui produit des formes bisyllabiques accentuées sur la voyelle finale: Évolène [av'e], [av'i], Isérables [aʊ'ẹ] (mais aussi [aʊɛʏ] à Isérables), [ɑʊ'ɑ] à Val-d'Illiez, etc.

3. Dans une évolution ultérieure, la chute du [v] intervocalique dans de nombreux parlers valaisans peut produire des formes très réduites, purement vocaliques: Conthey [a'ɪ], [a'e, 'aɛ], Lens [a'i, aʏ, 'ae, a'ə], Montana [a'i], etc.

4. À Lourtier, ces formes bisyllabiques peuvent ensuite se monophtonguer: [e, ẹ], par chute ou assimilation de la voyelle atone du radical. De la forme trisyllabique du latin parlé populaire AVĒA il ne reste donc plus que la voyelle tonique de la désinence, issue de surcroît, selon l'analyse de BJERROME 1957: 93s., d'une analogie avec le paradigme des verbes en -ĀRE.

5. Dans certains parlers, la chute du [v] intervocalique du radical peut être compensée par l'introduction d'un [j] de transition qui permet d'éviter l'hiatus: BionazM [aj'e, aj'ẹ], NendazM [ɛje], St-JeanF [aj'e, aj'ɛ], etc.

6. Par analogie, certains parlers ont adopté les désinences de l'imparfait des verbes en -ĀRE ou en -ĪRE, d'où les formes [aj'ɪvɛ], [aj'ëvɛ], etc. de Chalais, [av'ivə] de Chamoson, [ɑj'ɛvɛ] de MiègeM. Pour ces formes d'origine analogique, cf. aussi le commentaire de la carte n° 52342.

7. Les formes d'Arbaz [lɑh'i, 'ɑjï, leje] montrent une agglutination presque systématique d'un [l-] initial qui correspond à l'origine au clitique sujet de la 3SG. Comme il est précisé dans les commentaires des cartes n° 33060 (clitique sujet prévocalique de la 3e personne du masculin singulier), 51332 «*il a*» et 51340 «*elle est*, *il est*», ce [l] a complètement perdu sa fonction morphologique et ne se sépare plus de la forme verbale.

8. Dans la chaîne parlée, il n'est pas possible de déterminer l'emplacement de la syllabe tonique pour toutes les formes recueillies.

---

**Carte n° 52370: Verbes irréguliers: «*venir, tenir*» et composés, 3e personne singulier (3SG) de l'indicatif imparfait («*il/elle/on venait, tenait*»)**

**Corpus**

La 3SG de l'imparfait de «*venir*, *tenir*» (respectivement de leurs composés) a fait l'objet d'un seul énoncé du questionnaire féminin: «*Ma marraine se souvenait toujours de ma fête*». À cela s'ajoutent plusieurs attestations résultant d'énoncés spontanés et de reformulations. L'informatrice de Lourtier a répondu au présent, celle de Miège a remplacé «*se souvenir*» par «*se rappeler*» En outre, comme souvent, les réponses manquent pour Chalais et Vouvry. Pour 21 parlers, nous avons pu recueillir au moins une attestation.

**Relevés antérieurs**

La 3SG «*il/elle/on venait*» (ou «*tenait*») n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

La morphologie de l'imparfait de «*venir*, *tenir*» est caractérisée par des évolutions et des substitutions de nature analogique qui se sont produites à différents moments de l'histoire de la langue, en partie déjà en latin parlé populaire; comme dans d'autres langues romanes, les paradigmes de VENĪRE et de TENĒRE se sont mutuellement influencés.

– Le morphème de l'imparfait attendu pour un verbe en -ĔRE ou -ĪRE à la 3SG est une forme en [-e-, -ei-, -ɛ-, -ø] ou en [-i-, -ʏ-] . Dans notre corpus, des formes de ce type sont attestées dans 10 parlers sur 21. À cela s'ajoutent des formes d'origine analogique en [-a-, -ɑ-] dans les mêmes parlers que pour l'imparfait de «*faire*» (Fully, Troistorrents, Val-d'Illiez, La Chapelle-d'Abondance, Sixt et Bionaz, carte n° 52342).

• Des formes analogiques en [-iv-, -ɪv-] ou en [-ev-, -ɛv-] , influencées par le paradigme de la conjugaison 1B (cf. le commentaire de la carte n° 52320) se trouvent dans trois parlers valaisans (Chamoson, Montana et St-Jean), ainsi qu'à Torgnon, Sixt et La Chapelle-d'Abondance.

• Les désinences de la 3SG en [-ɪ, -e, -ɐ̟, -ɛ, -ə], ou parfois complètement amuïes (ou confondues avec la voyelle du radical), de la même nature que celles de la 2SG (cartes n° 52210 et 52220), ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes.

---

### 5.2.4. La 1re personne du pluriel

**Carte n° 52410: Verbes en -ĀRE (conjugaisons 1A et 1B), 1re personne pluriel (1PL) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La carte n° 52410 regroupe toutes les attestations disponibles dans nos matériaux pour la 1PL de l'indicatif imparfait des verbes en -ĀRE à radical palatalisant ou non: dans la plupart des parlers, les désinences des deux conjugaisons se confondent; une distinction nette ne se manifeste que dans cinq dialectes (Arbaz, Fully, Les Marécottes, Orsières et Troistorrents). Les informations nous manquent pour quatre parlers occidentaux (Val-d'Illiez, Vouvry, La Chapelle-d'Abondance et Sixt) qui remplacent très souvent «*nous*» par «*on*».

**Relevés antérieurs**

La 1PL de l'imparfait des verbes en -ĀRE n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– Un petit groupe de quatre parlers (Fully, Les Marécottes, Orsières, Troistorrents) présente les formes francoprovençales «canoniques» de l'imparfait des verbes issus de la 1re conjugaison latine en -ĀRE. Ils conservent le [v] correspondant au -B- intervocalique de la désinence latine (-ĀBĀMUS) et représentent fidèlement la bipartition francoprovençale des verbes en -ĀRE après radical palatalisant ou non:

| | conjugaison 1A (radical non palatalisant): [av, ɑv] | conjugaison 1B (radical palatalisant): [ɛʊ, iəv, ʲøʊ] ou [iv, ʏv, ʲʏʊ] |
|---|---|---|
| Fully | depjøt'**ɑv**ɛ̃ | mødz'**ʏv**ɛ̃ |
| Les Marécottes | ɑtsət'**ɑv**ɔ̃ | mɛ̃dʒ'**ɪəv**ɔ̃ |
| Orsières | pɔʀt'**aʊ**ɛĩ | mʏndʒ**ʲ'øʊ**ɛ̣ĩ, mʏdʒ**ʲ'ʏʊ**ɛːn |
| Troistorrents | al**aʊ**ɑ̃ | tʃãʑ**j'ɛʊ*** |

* forme de la 3e personne du singulier

Une forme ponctuelle en [av] apparaît en outre à Chalais, en concurrence avec d'autres formes de l'imparfait; quant au parler de Torgnon, il a généralisé des formes en [iv] ou [i] pour tous les verbes de la première conjugaison. En principe, toutes ces formes portent l'accent tonique sur le morphème de l'imparfait.

– Tous les autres parlers de notre corpus présentent des désinences dans lesquelles le [v] étymologique s'est amuï. Parmi ceux-ci, seules les formes d'Arbaz montrent la bipartition francoprovençale de la première conjugaison:

| | conjugaison 1A (radical non palatalisant): [ɑ] | conjugaison 1B (radical palatalisant): [i, j] |
|---|---|---|
| Arbaz | ɐtst'**ɑ**ɔ̃ | mĩz**j**'ɔ̃, tsɪŋkan'**iː**ɔ̃ |

À Lourtier, la distinction des deux conjugaisons est partielle, les désinences de la conjugaison 1B ayant tendance à se propager analogiquement au dépens de la conjugaison 1A (à ce sujet, cf. déjà BJERROME 1957: 88 et 93s.). Selon BRETZ-HÉRITIER 1996: 73s., une tendance analogue s'observe à Savièse. Nos propres matériaux ne contiennent cependant aucune 1PL de la conjugaison 1A permettant d'observer le phénomène. Partout ailleurs, la distinction des deux conjugaisons a été abandonnée, soit au profit de la conjugaison 1A (formes en [ɑ] de Lens, Montana, Chalais, Bionaz) ou de la conjugaison 1B (formes en [i] ou en [e] d'Évolène, St-Jean, Liddes). L'amuïssement du [v] a produit des désinences «contractées», monosyllabiques ou diphtonguées portant l'accent tonique, à Montana, Lens, Évolène et Liddes, ainsi que, partiellement, à Conthey, Isérables, Lourtier, Chalais et St-Jean.

– Dans un groupe cohérent de parlers situés au centre du domaine (Chamoson, Conthey sur la rive droite du Rhône, Isérables, Nendaz, Hérémence et en partie Chalais sur la rive gauche), on observe l'apparition d'un morphème pluriel inchoatif en [(ə)s] ou [(ə)ʃ] . Dans tous ces parlers, la distinction des conjugaisons 1A et 1B a également été abandonnée. L'étendue géolinguistique de cet infixe n'est pas la même dans toutes les conjugaisons: pour l'imparfait d'«*être*» (carte n° 52420) et d'«*avoir*» (carte n° 52430) cette zone inclut aussi le parler de Fully; pour «*tenir*» (carte n° 52442), elle se réduit aux parlers d'Isérables, Nendaz et Hérémence, pour «*mettre*» (carte n° 52445), on retrouve les parlers de Chamoson, Conthey et Chalais. L'étendue maximale du phénomène se trouve à la 2e personne du pluriel des verbes en -ĀRE. Il n'est pas exclu que ce morphème, d'origine analogique, ait pu servir à donner du corps à des formes qui avaient perdu le [v] étymologique (< -B- intervocalique) de l'imparfait latin. Dans tous les parlers concernés, le morphème [(ə)s]/[(ə)ʃ] est atone; l'accent tonique tombe sur la désinence.

– Le parler de Miège occupe une place à part avec son morphème imparfait [it] qui apparaît dans de nombreux paradigmes aux 1res et 2es personnes du pluriel (cf. les cartes n° 52430, 52442, 52445, 52520, 52530) et dont l'origine, à notre connaissance, n'est pas élucidée. Comme les formes [(ə)s]/ [(ə)ʃ], le morphème [it] est atone.

– Quant aux désinences de la 1PL de l'imparfait, elles sont de la même nature que celles de l'indicatif présent (cf. p.ex. les cartes n° 51470 et 51480). Dans de nombreux parlers et surtout dans ceux qui possèdent une désinence monosyllabique, une répartition différente des allomorphes permet cependant de distinguer le présent de l'imparfait: ['ẽ, 'ɛŋ, 'ɛ̃ŋ] (présent) contre ['ĩ, 'ĩŋ] (imparfait) à Évolène, ['ĩ, 'ẽ, 'eŋ] (présent) contre ['an, 'ɑ̃ŋ, 'ɑ̃m] (imparfait) à Montana, etc.

---

**Carte n° 52420: Verbes irréguliers: «*être*», 1re personne pluriel (1PL) de l'indicatif imparfait («*nous étions*»)**

**Corpus**

La carte s'appuie essentiellement sur les données provenant de l'énoncé «*Nous étions huit amis pour faire cette farce*» (questionnaire commun) auquel tous les informateurs ont répondu – mais comme souvent, dans les parlers occidentaux (La Chapelle-d'Abondance, Sixt, Vouvry), en remplaçant «*nous*» par «*on*» (cf. la carte n° 37020 pour l'étude de cette problématique). En revanche, dans les parlers orientaux, de nombreux locuteurs ont remplacé «*on*» par «*nous*» dans l'énoncé «*On était à peine dix hommes pour éteindre l'incendie*» et, de manière plus ponctuelle, dans d'autres contextes aussi. En tout, nous avons recueilli 84 attestations.

**Relevés antérieurs**

La morphologie d'«*être*» est amplement documentée et analysée dans l'article correspondant de *GPSR* 6: 862-867 (p. 864b pour les formes de la 1PL) et 902-905. Nos matériaux permettent d'étoffer la documentation disponible pour l'espace valaisan, surtout en ce qui concerne les formes inchoatives, appelées «intéressantes» dans le *GPSR*.

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

1. La carte n° 52420 confirme la vitalité du type héréditaire autochtone en *-r-* [er, ɪr], etc. (< lat. ERAT) dans l'ensemble des parlers valaisans. Comme pour toutes les formes du paradigme (cf. les cartes n° 52130, 52330, 52610), la voyelle tonique du radical se réalise en général dans une zone de voyelles antérieures [i - ʏ - e - ɛ]; parfois, elle est diphtonguée ([æer-, ˈœer-] à Conthey). Dans plusieurs parlers (Conthey, Chamoson, Troistorrents), la voyelle tonique du radical s'est ouverte à [a] ou [ɑ]. À Val-d'Illiez, les formes en [a/ɑ] coexistent avec celles en [i, e]; à Chamoson et Troistorrents, elles sont seules attestées.

2. La base en [i]- n'est attestée qu'à Savièse et à Bionaz (avec un [l]- initial d'origine analogique agglutiné), contrairement aux observations faites pour la 3SG (carte n° 52330). Pour les formes de Nendaz et d'Isérables, voir ci-dessous.

3. Dans la région de Sierre (Chalais, Miège, St-Jean), on retrouve le type analogique [ʃir], avec son [ʃ] initial provenant d'autres formes du paradigme d'«*être*», en partie en concurrence avec les formes en [ɪr/er].

4. Les formes en *-t-* correspondant au type français «*étions*» ne sont pas documentées dans nos matériaux, car les parlers occidentaux où elles sont susceptibles d'apparaître ont remplacé les formes de la 1PL par celles de la 3SG employées avec «*on*»

5. Torgnon garde sa place à part avec ses formes en [iv] formées de manière analogique (et un [s]- initial également d'origine analogique).

– Morphèmes de la 1re personne du pluriel

6. Dans un groupe cohérent de parlers situés au centre du domaine (Fully, Chamoson, Conthey sur la rive droite du Rhône, Hérémence, Nendaz, Isérables sur la rive gauche), on observe l'apparition d'un morphème pluriel inchoatif en [(ə)s] ou [(ə)ʃ]. À la 3PL (carte n° 52610), celui-ci ne se retrouve qu'à Nendaz. À Nendaz et à Isérables, la présence de ce [ʃ/s/] peut provoquer l'amuïssement du [r] du radical en [ir-, er ].

7. Les désinences de la 1PL, parfois homophones avec celles de la 3PL, ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes.

**Carte n° 52430: Verbes irréguliers: «*avoir*», 1re personne pluriel (1PL) de l'indicatif imparfait («*nous avions*»)**

**Corpus**

La forme de l'imparfait «*nous avions*» n'était pas prévue dans le questionnaire de notre enquête. Toutes les attestations proviennent d'énoncés spontanés ou de reformulations (emploi de «*nous avions*» pour «*on avait*»; cf. la carte n° 37020, etc.). Par conséquent, notre carte est incomplète: la forme n'est pas attestée dans les parlers occidentaux (Val-d'Illiez, Vouvry, Sixt, La Chapelle-d'Abondance) qui utilisent (presque) toujours «*on*» pour «*nous*»

**Relevés antérieurs**

La forme «*nous avions*» n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). Elle manque également dans la liste des formes de l'article AVOIR de *GPSR* 2: 159s.

**Analyse**

1. En principe, l'imparfait d'«*avoir*» correspond à l'origine à la conjugaison d'un verbe régulier de la 2e conjugaison latine en -ĒRE (< lat. HABĒBAM, HABĒBAS, HABEBĀMUS, etc.). Suite à la chute du H- initial, l'évolution de -B- intervocalique à [v] et une dissimilation des deux -*v*-, on trouve cependant des formes réduites du type AVĒAMUS en latin parlé populaire déjà (cf. p.ex. ROHLFS II: §550).
2. Comme aux 2e et 3e personnes du singulier, le radical de la 1re personne du pluriel est caractérisé au départ par des formes en [av-, aʊ-] et en [ɛv-, əv-] ([n aʊ̃] à Troistorrents, [n avɛ̃] à Liddes, [n ˈɛːvɔ̃] aux Marécottes, etc.).
3. Dans une évolution ultérieure, la chute du [v] intervocalique dans de nombreux parlers valaisans peut produire des formes très réduites du radical, purement vocaliques ([aˈan] à Lens, [eɔ̃] à Arbaz, etc.). Dépourvues de charpente consonantique, ces formes peuvent se contracter et devenir monosyllabiques (> [ɑ̃ŋ] à Lens, [ɛ̃] à Lourtier).
4. Dans certains parlers, cette évolution est contrecarrée par l'apparition d'un [j] de transition (p.ex. [ajˈɑ̃] à Montana) qui permet d'éviter l'hiatus entre la voyelle du radical et celle de la désinence.
5. Un groupe cohérent de parlers situés au centre du domaine (Fully, Chamoson, Conthey sur la rive droite du Rhône, Hérémence, Nendaz, Isérables sur la rive gauche), possède un morphème pluriel inchoatif en [(ə)s] ou [(ə)ʃ] . Il n'est pas exclu que ce morphème, d'origine analogique, ait pu servir à donner du corps aux formes qui avaient perdu leur [v] étymologique. La forme en [ʃ] s'est cependant propagée également au parler de Fully qui a conservé le [v].
6. Le parler de Miège est le seul, dans nos matériaux, qui possède un infixe [it] dans de nombreuses formes du pluriel de l'imparfait (cf. les cartes n° 52410, 52442, 52445, 52520, 52530).
7. Notre informatrice de Chalais est seule à présenter des formes avec un [l]- initial agglutiné, d'origine analogique.
8. Les désinences de la 1re personne du pluriel ne présentent aucune particularité notable par rapport à d'autres verbes à la même personne.

**Carte n° 52442: Verbes irréguliers: «*tenir*», 1re personne pluriel (1PL) de l'indicatif imparfait («*nous tenions*»)**

**Corpus**

La 1PL de l'imparfait «*nous tenions*» a fait l'objet d'un seul énoncé du questionnaire féminin: «*Mon cousin et moi, nous tenions les comptes de la bourgeoisie*». Comme souvent, les réponses manquent pour Chalais et Vouvry. À Lens et à Hérémence, nos informatrices ont remplacé «*tenions*» par «*faisions*»; nous maintenons les formes correspondantes – qui reflètent le même type de flexion – dans la carte et dans le tableau des formes. Enfin, la 1PL n'est pas attestée dans les parlers occidentaux (Val-d'Illiez, Sixt, La Chapelle-d'Abondance) qui utilisent (presque) toujours «*on*» pour «*nous*».

**Relevés antérieurs**

La forme «*nous tenions*» n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

La carte n° 52442 présente en principe la même tripartition de l'espace étudié que la carte n° 52410, même si les limites entre les différents types morphologiques ne coïncident pas.

– La zone du type occidental qui maintient – sans doute de manière analogique – le [v] du morphème de l'imparfait [-ev-, -av-] s'agrandit par le parler de Chamoson, mais perd celui d'Orsières. À Troistorrents et à Torgnon, la voyelle tonique du morphème de l'imparfait ([ɑ] à Troistorrents, [ɪ] à Torgnon) s'explique par un nivellement analogique des différents paradigmes; seul le [e] ou [ɛ] de Chamoson, Fully et des Marécottes peut à la rigueur être considéré comme étymologique.

– La zone médiane qui utilise le morphème analogique [-əs-, -əʃ-] , etc. se réduit à trois parlers (Isérables, Nendaz et Hérémence).

– Tous les autres parlers de l'Est valaisan à partir d'Orsières sur la rive gauche du Rhône et de Conthey sur la rive droite – à l'exception de Miège avec son morphème spécifique [it] – présentent des désinences monosyllabiques ou diphtonguées, portant l'accent tonique, dans lesquelles le [v] étymologique s'est amuï.

Une tripartition du domaine s'observe également pour la nature des désinences toniques, monosyllabiques ou diphtonguées:

– voyelles du premier degré d'aperture ([ĩ, ỹ], avec ou sans appendice nasal) à Arbaz, Évolène, Savièse et St-Jean. La forme [tiɲˈi] de Savièse semble cependant tronquée; selon BRETZ-HÉRITIER 1996: 95, la forme «canonique» de la désinence à Savièse serait [iə̃], comme c'est le cas dans nos matériaux pour ««*nous mettions*» (carte n° 52445).

– voyelles d'aperture moyenne ([ẽ, ɛ̃, œ̃] et les diphtongues [ẽĩ, ɛ̃ĩ]) dans tous les parlers de la rive gauche du Rhône, à l'exception d'Évolène et de St-Jean.

– voyelles ouvertes du quatrième degré d'aperture ([an, ɑ̃]) à Conthey, Lens, Montana et Miège. (Pour le polymorphisme des désinences dans cette zone qui ne peut pas se manifester sur cette carte, établie sur une seule attestation, cf. la carte n° 52443.)

Les mêmes voyelles apparaissent avec d'autres fonctions morphologiques et avec une distribution géolinguistique différente dans d'autres temps et modes (cf. p.ex. les formes de la 1PL du présent de l'indicatif d'«*avoir*», carte n° 51450), ce qui peut rendre la compréhension interdialectale difficile.

Dans la base verbale, la propagation analogique du [ɲ] provenant de la 1re personne du singulier (< lat. TENE̯O, VENI̯O, cf. carte n° 51171) est très fréquente, comme dans les autres personnes des paradigmes de «*tenir*» et de «*venir*».

---

**Carte n° 52443: Verbes irréguliers: «*faire*», 1re personne pluriel (1PL) de l'indicatif imparfait («*nous faisions*»)**

**Corpus**

La 1PL de l'imparfait «*nous faisions*» n'était pas prévue dans les énoncés du questionnaire. Néanmoins, dans les reformulations et les réponses spontanées, nous en avons recueilli 51 attestations, malheureusement réparties de manière assez inégale sur l'ensemble du territoire. Les tournures impersonnelles à la 3SG sont assez fréquentes, au-delà des parlers occidentaux où la substitution de «*nous*» par «*on*» est presque systématique. De la sorte, seuls 16 parlers sur 25 sont attestés.

**Relevés antérieurs**

La 1PL «*nous faisions*» n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

Malgré les nombreuses lacunes, la carte n° 52443 permet d'étayer et de nuancer les données de la carte n° 52442 «*nous tenions*».

– Les formes en [v] analogique ne sont pas attestées. Les parlers où elles seraient susceptibles d'apparaître ont répondu par la tournure impersonnelle à la 3SG («*on faisait*»). Troistorrents, qui a fréquemment des formes en [-ɑv-] (+ désinence) présente ici des désinences monosyllabiques [ɑ̃] et [œ̃] Seuls font exception les parlers des Marécottes (imparfait en [-ev-]) et de Torgnon; ce dernier a largement généralisé, de manière analogique, les imparfaits en [-iv-].

– La zone médiane qui utilise le morphème analogique [-əs-, -əʃ-], etc. n'est attestée que par les parlers d'Isérables et d'Hérémence.

– Les autres parlers de l'Est et du Sud valaisans à partir d'Orsières sur la rive gauche du Rhône et d'Arbaz sur la rive droite présentent des désinences monosyllabiques ou diphtonguées qui portent l'accent tonique:

- Dans les parlers situés au sud de Martigny (Orsières, Liddes, Lourtier), on observe des désinences diphtonguées qui n'apparaissent pas à la carte n° 52442 («*nous tenions*»).
- Dans plusieurs parlers épiscopaux, nos données documentent un polymorphisme qui ne pouvait pas se manifester dans la seule attestation disponible pour la carte n° 52442: à Arbaz et à Lens, des formes en ['œ̃] côtoient les formes en ['ɑ̃], à St-Jean, une forme en ['ɛ̃] apparaît à côté du ['ĩ] de la

carte n° 52442, et à Miège, on trouve des formes en [ˈɑ̃] ou [iˈɑ̃] à la place du morphème de l'imparfait [it], fréquent dans ce parler.

---

**Carte n° 52445: Verbes irréguliers: «*mettre*», 1re personne pluriel (1PL) de l'indicatif imparfait («*nous mettions*»)**

**Corpus**

La 1PL de l'imparfait «*nous mettions*» n'était pas prévue dans les énoncés du questionnaire. Néanmoins, dans les reformulations et les réponses spontanées, nous en avons recueilli 30 attestations. Les informations manquent pour Sixt et Vouvry; en outre, dans 5 parlers, les témoins ont utilisé la forme impersonnelle à la 3SG («*on mettait*»). Enfin, 5 parlers utilisent le synonyme «*bouter*», verbe de la conjugaison 1A, à la place de «*mettre*» (pour la concurrence entre les deux types lexicaux dans les parlers valaisans, cf. *GPSR* 2: 695b). De la sorte, seuls 16 parlers sur 25 sont attestés.

**Relevés antérieurs**

La 1PL «*nous mettions*» n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

La carte n° 52445 permet d'étayer et de nuancer les données de la carte n° 52442 «*nous tenions*» (pour la même question, cf. aussi la carte n° 52443). Nous ne commentons pas ici les formes du paradigme de «*bouter*»; pour la morphologie des verbes de la conjugaison A, cf. la carte n° 52410.

– Des morphèmes de l'imparfait de nature analogique en [ˈav, ˈɔv] (+ désinence [ɑ̃]) n'apparaissent qu'à Fully et à Hérémence.

– La zone médiane qui utilise le morphème analogique [-əs-, -əʃ-] (+ différentes désinences portant l'accent tonique), est relativement bien attestée par les parlers de Chamoson, Conthey, Isérables et (partiellement) à Chalais.

– Lourtier et Savièse possèdent des imparfaits bisyllabiques en [ˈiɔ̃] (ou, avec déplacement de l'accent, en [jˈɔ̃, jˈœ̃]).

– Le parler de Miège présente son morphème imparfait spécifique [it].

– Dans les autres parlers de l'Est et du Sud valaisans à partir d'Orsières sur la rive gauche du Rhône et d'Arbaz sur la rive droite, on trouve des désinences monosyllabiques ou diphtonguées, portant l'accent tonique. Comme dans toutes les cartes de la 1PL, la désinence [ɑ̃] (et allomorphes: [ɑ̃n, ɑ̃m, ɑ̃ŋ]) est bien présente dans les parlers de la région de Sierre. [ĩ] est constant à Évolène. Des voyelles d'aperture moyenne ([ẽ, ɛ̃] et les diphtongues [ɛĩ, ɛæ̃]) apparaissent à Chalais, St-Jean, Liddes et Orsières.

---

### 5.2.5. La 2e personne du pluriel

**Carte n° 52510: L'imparfait des verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): la 2e personne du pluriel (2PL)**

**Corpus**

La carte n° 52510 s'appuie essentiellement sur les données obtenues par l'énoncé «*Qu'est-ce que vous achetiez au marché, d'habitude?*» du questionnaire commun (33 réponses utilisables). À cela, nous avons ajouté les formes de la 2PL d'«*aller*» qui apparaissent assez souvent dans des reformulations de ce même énoncé «*Qu'est-ce que vous achetiez quand vous alliez au marché?*» – à l'imparfait, «*aller*» se comporte en général comme un verbe régulier de la conjugaison 1A à radical – ainsi que quelques attestations supplémentaires (12 occurrences). Seuls les parlers de Lens et de Lourtier ne sont pas attestés.

**Relevés antérieurs**

La 2PL de l'imparfait des verbes de la 1re conjugaison n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– morphologie de l'imparfait

Les morphèmes de l'imparfait de la conjugaison 1A sont très semblables à la 1re et à la 2e personne du pluriel (cf. la carte n° 52410). Ne pâtissant pas de substitutions comparables à celles de «*nous*» par «*on*», la carte n° 52510 fournit des informations qui manquent à la 1PL pour les parlers du Chablais et de la Haute-Savoie.

(1) Avec leur morphème [av], [aʊ] [aw], [ɑv], les parlers occidentaux (sans Sixt, mais avec Orsières et en partie Chamoson) et, partiellement, deux parlers de la frange orientale (Miège et St-Jean), présentent les formes francoprovençales «canoniques» de l'imparfait des verbes issus de la 1re conjugaison latine en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A). Ils conservent le [v, ʊ, w] correspondant au -B- intervocalique et le timbre [a, ɑ] de la désinence latine (-ĀBĀTIS). Seul le parler de Torgnon, comme d'habitude, a adopté une désinence analogique en [iv] provenant de la conjugaison 1B (cf. la carte n° 52520). Toutes les formes en [v] portent l'accent tonique sur le morphème de l'imparfait.

(2) Dans une des formes de Troistorrents ([ʁtset'aæ]), le [v] intervocalique s'est amuï, mais l'accent tonique reste sur la voyelle du morphème de l'imparfait.

(3) Savièse présente des formes analogiques issues de la conjugaison 1B (cf. la carte n° 52520) dans lesquelles le [v] intervocalique s'est également amuï, mais qui conservent l'accent tonique sur la voyelle du morphème de l'imparfait.

(4) Sixt et Bionaz utilisent des formes analogiques en [i'a, ja] dans lesquelles l'accent tonique tombe sur la désinence, le [i/j] faisant office de morphème de l'imparfait. Dans la forme [aʎ'a] de Sixt, ce [j] a palatalisé le [l] du radical d'[al'e] qui le précédait, et s'est confondu avec celui-ci (pour les formes correspondantes de la 2PL du présent d'«*aller*» à Sixt, sans [j], cf. la carte n° 51535).

(5) Huit parlers situés au centre du domaine (Arbaz, Conthey, Chamoson, Fully sur la rive droite du Rhône, Chalais, Hérémence, Nendaz, Isérables sur la rive gauche) attestent la propagation analogique

du morphème inchoatif [(ə)s] ou [(ə)ʃ]. Dans nos matériaux, de toutes les cartes consacrées à l'imparfait où ce morphème apparaît (52410, 52420, 52430, 52442, 52445, 52510, 52520), c'est ici qu'il montre sa plus grande étendue géolinguistique. Dans toutes les formes concernés, le morphème [(ə)s]/[(ə)ʃ] est atone; l'accent tonique tombe sur la désinence.

(6) À Évolène, Liddes et Montana, les formes en [i] tonique ne montrent aucun morphème spécifique de l'imparfait. Pour la forme de la désinence, voir ci-dessous.

(7) À Miège et à St-Jean, «*aller*» est traité comme un verbe irrégulier dont la désinence ne coïncide pas avec celle d'«*acheter*». La forme recueillie à Miège montre le morphème [it] caractéristique pour de nombreux verbes, dans ce parler, à la 1re et la 2e personne du pluriel (cf. les cartes 52410, 52430, 52442, 52445, 52520, etc.). La deuxième occurrence du verbe, dans le même énoncé ([al'av]), fait l'objet d'une auto-correction.

– désinences

• Les formes caractérisées par le morphème de l'imparfait ['av], etc. possèdent en principe une désinence atone [a, æ], [e, ɛ, ɛi] ou [ə]; celle-ci peut cependant s'amuïr complètement (cf. les formes de Miège, St-Jean, Vouvry et La Chapelle-d'Abondance).

• Le morphème [(ə)s]/[(ə)ʃ] est suivi le plus souvent d'une désinence en ['i] tonique (une seule attestation pour ['e] à Nendaz, pour ['ɑ] à Chalais).

• Les formes sans morphème spécifique de l'imparfait possèdent une désinence en ['i] tonique qui permet de distinguer la 2PL de l'imparfait de celle du présent qui est en ['a, 'ɑ] (cf. les cartes n° 51510 et 51514). Une comparaison avec les formes enregistrées à la carte n° 52530 (imparfait 2PL de «*tenir*») permet de penser qu'elles sont d'origine analogique (< verbes issus des conjugaisons latines autres qu'en -ĀRE), mais que le morphème de l'imparfait [j] a été résorbé par la désinence.

---

**Carte n° 52520: L'imparfait des verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): la 2e personne du pluriel (2PL)**

**Corpus**

La carte n° 52520 s'appuie sur les réponses obtenues par l'énoncé «*Vous, avec quoi est-ce que vous mangiez le saucisson?*» du questionnaire féminin (22 réponses utilisables). À cela s'ajoutent trois reformulations qui viennent étoffer le corpus, mais ne permettent pas de combler les lacunes.

**Relevés antérieurs**

La 2PL de l'imparfait des verbes de la conjugaison 1B n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– morphologie de l'imparfait

À la différence des formes de la 1re personne du pluriel où la majorité des parlers ne distingue pas les morphèmes de la conjugaison 1A et 1B (cf. la carte n° 52410), la distinction est beaucoup plus nette à la 2PL (cf. la carte n° 52510).

(1) Avec leur morphème [ɛv], [iɛv], [œv] ou [iv], [ʏv], six parlers occidentaux (Troistorrents, Val-d'Illiez, La Chapelle-d'Abondance; Les Marécottes, Fully et Chamoson) présentent les formes franco-provençales «canoniques» de l'imparfait des verbes issus de la 1re conjugaison latine en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B). Ils conservent le [v, ʊ, w] correspondant au -B- intervocalique et les timbres vocaliques qui correspondent à la palatalisation francoprovençale de la désinence latine (-ĀBĀTIS). Quant au parler de parler de Torgnon, il a de toute façon généralisé la désinence [iv] correspondant à la conjugaison 1B. Toutes les formes en [v] portent l'accent tonique sur le morphème de l'imparfait.

(2) Savièse présente une forme régulière de la conjugaison 1B dans laquelle le [v] intervocalique s'est amuï, mais qui conserve l'accent tonique sur la voyelle du morphème de l'imparfait.

(3) Sixt, Bionaz et plusieurs parlers du Valais central et oriental (Conthey et Lens sur la rive droite du Rhône, Liddes, Lourtier, Isérables, Nendaz et St-Jean sur la rive gauche), ont adopté des formes analogiques sans -B- étymologique qui correspondent à l'imparfait des verbes issus des autres conjugaisons du latin populaire tardif (< -EĀTIS, -IĀTIS) et dans lesquelles l'accent tonique tombe sur la désinence, le [i/j] faisant office de morphème de l'imparfait.

(4) L'emploi du morphème inchoatif analogique [(ə)s]/[(ə)ʃ] n'est attesté qu'à Arbaz et Hérémence. Le parler de Miège présente son morphème imparfait spécifique [it] qui n'apparaît pas avec les verbes de la conjugaison 1A.

(5) À Orsières et Évolène, les formes attestées ne montrent aucun morphème spécifique de l'imparfait. L'identification de l'imparfait se fait par la forme de la désinence.

– désinences

• Les formes caractérisées par le morphème de l'imparfait ['-v-], etc. possèdent en principe une désinence atone [a], [e, ɛ] ou [ə] qui peut cependant s'amuïr complètement (cf. les formes de Val-d'Illiez et La Chapelle-d'Abondance).

• Les désinences analogiques sans [-v-] possèdent des désinences en [a, ɑ] (Conthey, Sixt, Bionaz), [e, ɛ, ɛɪ] ou [ø, ə] (Lens, Liddes, Lourtier, Isérables, Nendaz et St-Jean) qui portent l'accent tonique.

• Les deux occurrences du morphème [(ə)s]/[(ə)ʃ] (Arbaz et Hérémence) sont suivies de la désinence ['i] tonique.

• Les deux formes sans morphème spécifique de l'imparfait (Orsières et Évolène) possèdent une désinence en ['i/'ʏ] tonique qui permet de distinguer la 2PL de l'imparfait de celle du présent qui est en ['a, 'ɑ] (cf. les cartes n° 51510 et 51514). Une comparaison avec les formes enregistrées à la carte n° 52530 permet de penser qu'à l'origine, ces deux formes appartenaient au type (3) ci-dessus, mais que le [j] a été résorbé par la désinence.

---

**Carte n° 52530: Verbes irréguliers: «*venir*», 2e personne pluriel (2PL) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La carte n° 52530 s'appuie sur les réponses obtenues par l'énoncé «*Autrefois, vous veniez plus souvent*» du questionnaire féminin (23 réponses utilisables).

**Relevés antérieurs**

La 2PL de l'imparfait «*vous veniez*» a été relevée par la carte *ALF* n° 1365 «(Nous savions bien) que vous veniez», mais la formulation choisie dans le questionnaire de l'*ALF* n'est pas très heureuse: deux informateurs valaisans (p. 977 et 988) l'ont en effet interprétée dans le sens d'un futur dans le passé 'que vous seriez venu'. La carte reflète néanmoins assez bien la diversité des formes de l'imparfait dans l'espace valaisan. Malheureusement, la forme n'a pas été recueillie par les *TP*.

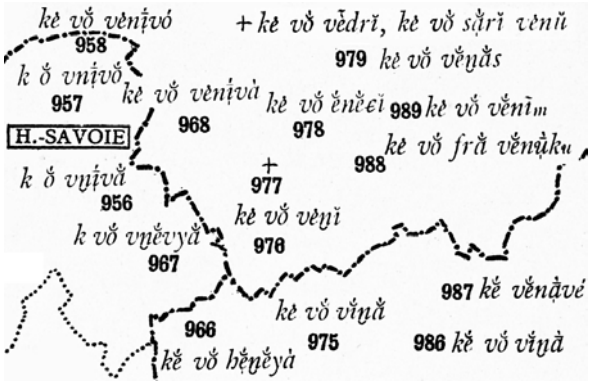


*ALF* n° 1365 «(Nous savions bien) que vous veniez»

**Cartographie, analyse**

– morphologie de l'imparfait

(1) Dans nos matériaux, quatre parlers (Les Marécottes, Troistorrents, Torgnon et La Chapelle-d'Abondance) présentent des formes analogiques en [av], [ɛv] ou [iv] correspondant aux morphèmes de l'imparfait des conjugaisons 1A et 1B (cf. les cartes n° 52510 et 52520). Comme toujours, les formes en [v] portent l'accent tonique sur le morphème de l'imparfait (['av], ['ɛv], ['iv]).

(2) Le morphème inchoatif analogique [(ə)s]/[(ə)ʃ] apparaît à Arbaz, Chamoson, Hérémence et Nendaz. Le parler de Miège présente son morphème spécifique de l'imparfait [it].

(3) Tous les autres parlers utilisent une forme étymologiquement «régulière» pour un verbe de la conjugaison latine en -ĪRE (< VENIĒBĀTIS), avec chute du -B- intervocalique dès le latin parlé populaire tardif. Dans ces formes, le [j], morphème de l'imparfait (< -IĒ), a cependant provoqué la palatalisation du N- final du radical verbal (> [ɲ]) et s'est confondu avec celui-ci. Il en résulte les formes actuelles dans lesquelles le [ɲ] représente le morphème de l'imparfait.

– désinences

• Comme pour les autres conjugaisons, les formes caractérisées par le morphème de l'imparfait ['- v-] possèdent une désinence atone [a, ɑ], [ɛ] ou [i].

• Les quatre occurrences du morphème [(ə)s]/[(ə)ʃ] sont suivies de la désinence ['i] tonique.

• La 2PL de tous les imparfaits en [it] de Miège se termine par ['a, 'ɑ] tonique.

• Les désinences régulières sans [-v-] possèdent une désinence tonique en [a, ɑ] (Lens, Montana, Sixt, Bionaz) qui peut se diphtonguer en ['æɛ]) (Fully) ou se vélariser en [ɔ] (Val-d'Illiez), en [e, ɛ, ẹi] (Conthey, Isérables, Lourtier, Orsières, Savièse) ou en [i] (Évolène, Liddes, St-Jean).

• Le [s] final de la forme d'Évolène maintient la désinence consonantique de la 2e personne du pluriel, comme dans d'autres paradigmes (cf. les cartes n° 51535, 51560).

### 5.2.6. La 3e personne du pluriel

**Carte n° 52602: Verbes en -ĀRE à radical non palatalisant (conjugaison 1A): «*acheter*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La carte n° 52602 s'appuie surtout sur deux énoncés du questionnaire commun: «*Mes parents n'achetaient pas le jambon. (On avait des cochons nous-mêmes)*» et «*Les gens s'achetaient les souliers chez le cordonnier*». Les deux énoncés ont cependant fait l'objet de reformulations lorsqu'ils ne correspondaient pas au vécu de nos informateurs:

> na - lø kɔrdɔɲ'e lɛ faʒ'it - ɑw'e lɔ kwiːr kï nʊ nʊ n fɑʒ'ɑ̃n tan'aː - kɑ̃n no twan dɛ v'aːtsẹ - no pr'œ̃ʒaŋ la pe la fɑʒ'ɑ̃n tan'aː - ɛ pwɛ apr'e aw'e lɔ kwiːr lʏ kɔrdɔɲ'e nɔ faʒ'ʏ lɛ b'ɔtə
> *Non .. le cordonnier les faisait .. avec le cuir que nous nous nous faisions tanner .. quand nous tuions des vaches .. nous prenions la peau, la faisions tanner .. et puis après avec le cuir le cordonnier nous faisait les souliers*. (MontanaF)

> wɛ nɔ pɔʀt'ɑʊɛ̃ la peː ɛ̃tʃʏ lʊ kwɔʁdaɲ'ɛẹ - œ pw'aɪ i takʷɔn'ɑʊə lʊ ku'ɛẹ - n ɛe dəœ- nɔ pʀɛ̃zeĩ kɔ lʊ kwɔʁdaɲ'ɛ a mez'øö - adɔ̃ fal'ive i b'aɪ la pɛ̃ʃ'øö - ə pɑʊ ɔ̃ fʀæ̃ pẹ dz'øɔ - pɔ fiʀ li bw'œtːə
> *Oui nous portions la peau chez le cordonnier .. et puis il tapait* le cuir .. nous avons de.. nous prenions encore le cordonnier à la maison .. alors il fallait lui donner la pension .. et payer un franc par jour .. pour faire les chaussures*. (OrsièresF)
> *[takɔn'ɑʊə] cf. *takoná* 'frapper' (*FEW* 17: 301 s.v. *takko).

De même, l'emploi de «*monde*» 'gens' au singulier limite le nombre d'attestations utilisables pour le deuxième énoncé-type:

> ẹ mɔ̃ːd ɑtsẹt'ɑẹ ɛ bɔt ɛ̃tʃe ɔ kɔrdɔɲ'ɛr - plyt'o ʏrẹ ʏ kɔrdɔɲ'ɛr k ẹʒẹ fɑbrik'aːɛ
> *Les gens achetaient* les chaussures chez le cordonnier .. plutôt c'était le cordonnier que les fabriquait*. (ArbazF)
> *accord grammatical avec monde ('gens') au singulier.

En revanche, plusieurs attestations supplémentaires ont été recueillies grâce à quelques reformulations, surtout dans deux énoncés du questionnaire commun dans lesquels la 3PL a été employée pour exprimer le sujet indéterminé «*on*»: «*ils achetaient …*» pour «*on achetait*». En tout, nous avons enregistré 89 occurrences de la forme voulue.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'imparfait des verbes en -ĀRE n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– morphologie de l'imparfait

• Une grande majorité des parlers enregistrés montre une morphologie francoprovençale «classique» pour un verbe de la conjugaison 1A: dans 20 parlers, le seul morphème de l'imparfait est soit [av, æv, ɑv; aʊ, ɑʊ] ▽ (avec quelques allomorphes quant au timbre de la voyelle et un début de relâchement articulatoire du [v] > [ʊ] > [$^{ʊ}$]), soit [a, ɑ, ɒ, ɔ] ◿, après la chute du [v] intervocalique remontant au -B- de la

désinence latine -ĀBANT. Dans plusieurs parlers, les formes en [av] et en [a] coexistent, au-delà de la zone du Valais central qui connaît généralement la tendance d'amuïr le [v]: en contexte vélaire surtout (devant les désinences [ɔ̃] et [õ]), le [v] s'efface facilement.

• À Lens, Nendaz et Vouvry, la chute du [v] peut être suivi de la contraction du morphème de l'imparfait avec la désinence de la 3PL [-ɑ̃, -aŋ, -am] ou [-ɔ̃]. Il en résulte des désinences monosyllabiques ['an, 'aŋ, 'am] à Lens, ['ɔ̃] à Nendaz, à la place des désinences bisyllabiques ['aɑ̃] et ['aɔ̃] dans lesquelles c'est le morphème de l'imparfait qui porte l'accent.

• À Savièse, l'informatrice utilise une désinence analogique [j'ɔ̃], correspondant à celle des conjugaisons latines autres qu'en -ĀRE, avec bascule de l'accent sur la désinence (cf. des formes analogues aux cartes n° 52606 et 52632). Le témoin masculin produit une forme régulière en ['ɑɔm]. Selon BRETZ-HÉRITIER 1996: 73s., cette alternance est fréquente à Savièse.

• À Lourtier, on observe une alternance comparable entre la forme régulière ['ɑːɔ̃] (et une variante dénasalisée ['ɑɔ]) chez l'informatrice, et la désinence analogique [ɛ̃] chez l'informateur. Cette alternance a déjà été observée par BJERROME 1957: 88 et 94-95.

• Le parler de Torgnon est le seul, dans nos matériaux, qui a généralisé des désinences analogiques en [iv, ʉv] (avec la possibilité d'amuïr également le [v] intervocalique) issues de la conjugaison 1B (cf. la carte n° 52604). Une autre forme analogique en [ɛv] apparaît chez l'informatrice d'Isérables, alors que le locuteur masculin du même parler utilise les formes régulières en [av]/[a].

– désinences

Les désinences de la 3PL de l'imparfait sont de la même nature et montrent le même genre de variation que celles de la 3PL de l'indicatif présent (cf. la carte n° 51611), à l'exception des formes contractées qui portent l'accent tonique à Lens, Lourtier, Nendaz et Vouvry, mentionnées ci-dessus.

---

**Carte n° 52604: Verbes en -ĀRE à radical palatalisant (conjugaison 1B): «*manger*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La carte n° 52604 s'appuie surtout sur deux énoncés du questionnaire féminin: «*Mes grands-parents ne mangeaient pas que de la tarte*» et «*Les gamines mangeaient les framboises qu'elles avaient cueillies*». À cela s'ajoutent quelques attestations spontanées (en particulier toutes les occurrences produites par les témoins masculins recensées dans le tableau des formes). En tout, nous avons enregistré 54 occurrences de la forme voulue.

**Relevés antérieurs**

La 3PL de l'imparfait des verbes en -ĀRE n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

– morphologie de l'imparfait

La carte n° 52604 montre quatre types de formes:

(1) Les parlers occidentaux, jusqu'à une ligne qui comprend Chamoson, Isérables et Liddes, et quelques parlers de la frange orientale (Montana, Miège, Évolène, Torgnon et partiellement St-Jean), 17 parlers en tout, montrent une morphologie francoprovençale «classique» pour un verbe de la conjugaison 1B: le morphème de l'imparfait est soit [ɛv, iɛv, œv] (parfois avec un début de relâchement articulatoire du [v] > [ʊ] > [$^{ʊ}$]), soit [iv, yv] , avec conservation du [v] intervocalique qui remonte au -B- de la désinence latine -ĀBANT et antériorisation du -Ā- étymologique. Dans cette même zone, seul le parler de Chalais utilise des formes analogiques en [av] qui proviennent de la conjugaison 1A (cf. la carte n° 52602).

(2) Dans la zone centrale qui tend à amuïr le [v] intervocalique, à Savièse et (partiellement) à Conthey, Lens et Nendaz, auxquels s'ajoute le parler valdôtain de Bionaz, le morphème de l'imparfait garde son accent tonique malgré la chute du [v]. Les formes en [i] (Savièse) et en [ɛ, œ] (Conthey, Lens, Nendaz) sont caractéristiques pour la conjugaison 1B; à Conthey, une forme analogique en [a] côtoie une forme étymologique en [œ]. À Bionaz, le morphème [a] de l'imparfait s'est généralisé de manière analogique dans presque toutes les conjugaisons.

(3) À Arbaz, Hérémence, Lourtier ainsi que, partiellement, à Nendaz, St-Jean et Val-d'Illiez, on observe l'apparition de formes analogiques issues des conjugaisons autres qu'en -ĀRE, dans lesquelles l'accent tonique s'est déplacé sur la désinence, le morphème de l'imparfait étant la semi-voyelle [j] .

(4) Dans une forme isolée apparaissant à Lens, on retrouve la désinence monophtonguée [ˈaŋ] (comme à la 3PL de l'imparfait d'«*acheter*», carte n° 52602) dans laquelle la chute du [v] intervocalique a été suivie de la contraction du morphème de l'imparfait avec la désinence.

– désinences

Les désinences de la 3PL de l'imparfait sont de la même nature et montrent le même genre de variation que celles de la 3PL de l'indicatif présent (cf. les cartes n° 51611et 51620), à l'exception des formes qui portent l'accent tonique à Arbaz, Hérémence, Lens, Lourtier, Nendaz et St-Jean.

---

**Carte n° 52606: Verbes irréguliers: «*aller*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La 3PL de l'indicatif imparfait «*elles/ils allaient*» n'était pas prévue dans notre questionnaire. Dans les énoncés spontanés, nous en avons cependant recueilli 85 attestations. Même si la carte n'est pas tout à fait complète (les parlers de Conthey, Lourtier, Orsières et Vouvry ne sont pas attestés), elle permet de préciser et de nuancer utilement les données de la carte n° 51460 «*nous allons*», et ceci d'autant plus que la forme n'est pas attestée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre.

Le mauvais état de la documentation ancienne explique sans doute l'absence presque complète des formes de l'imparfait dans l'article ALLER de *GPSR* 1: 283s. et la remarque de *GPSR* 1: 284 que nos données permettent de réviser légèrement ici: «L'imparf‹ait› (sauf les formes val‹aisannes› tirées de v a d e r e) […] et le part‹icipe›prés‹ent› sont formés partout de *aller* et ne présentent rien de particulier.»

**Cartographie, analyse**

– Remarques concernant le radical verbal

Comme à la carte n° 51460 «*nous allons*», la carte n° 52606 illustre la concurrence entre les radicaux issus des latins *ALARE et VADĔRE. À l'imparfait, les formes de VADĔRE semblent cependant moins fréquentes: elles n'apparaissent pas dans les parlers du Chablais, à Chamoson, Isérables et Liddes. En revanche, une forme de VADĔRE se manifeste à Arbaz où elle manque dans nos données pour le présent. VADĔRE semble solidement implanté à Fully, Nendaz, Hérémence et Savièse. Malheureusement, Conthey, Lourtier et Orsières qui attestent l'emploi de VADĔRE au présent manquent dans nos données pour l'imparfait.

– Morphologie de l'imparfait

• Toutes les formes de la base «AL-» (< *ALĀRE) correspondent à celles de l'imparfait de la conjugaison 1A (cf. la carte n° 52602). Celles d'Arbaz ([ɑwˈɔ̃ŋ]) et d'Isérables (['ɑʊ̃ŋ]) doivent leurs particularités à l'amuïssement du [l] du radical, fréquent dans ces parlers. Les formes contractées de Lens et de Val-d'Illiez ([alˈɑŋ, alã]) résultent de l'amuïssement du [v] du morphème de l'imparfait, également observé dans plusieurs formes du paradigme d'«*acheter*» (cf. le commentaire de la carte n° 52602). Torgnon, comme d'habitude, utilise une forme analogique en [iv]; Chalais présente ponctuellement une forme analogique en [ev].

• Les formes de la base «VA-» (< VADĔRE) sont facilement identifiables grâce à la consonne analogique [-ʑ, -ʒ] du radical qui s'est propagée à partir de la 1re personne du singulier de l'indicatif présent [vˈeʒɔ], etc. 'je vais', elle-même déjà d'origine analogique (cf. le commentaire de la carte n° 51150). Pour la morphologie de l'imparfait, ces formes se sont largement alignées sur celles de la conjugaison régulière de la conjugaison 1A en [-av-] avec maintien du [v] ([vaʒˈavɑ̃]) à Fully, avec chute du [v] intervocalique ([wɑʒˈɑɔ̃n]) à Arbaz, contraction du morphème de l'imparfait et de la désinence ([vɑʒˈɑ̃] à Hérémence, [wɑʒˈɑ̃] à Nendaz, [ʊʒɑ̃m] à Savièse). Seules les formes qui présentent un [j] comme morphème de l'imparfait ([vɑʒjˈɔ̃], etc. à Savièse) correspondent aux paradigmes des verbes irréguliers.

---

**Carte n° 52610: Verbes irréguliers: «*être*», 3e personne pluriel de l'indicatif imparfait («*ils / elles étaient*»)**

**Corpus**

La carte s'appuie sur les données provenant de deux énoncés du questionnaire féminin: «*Quand mes parents* ***étaient*** *petits, ils ne voyaient des oranges qu'à Noël, et puis encore*» et «*Autrefois, les bas* ***étaient*** *en laine*», à quoi s'ajoutent de nombreuses attestations spontanées supplémentaires. En tout, nous avons recueilli 182 attestations.

**Relevés antérieurs**

La morphologie d'«*être*» est documentée et analysée dans l'article correspondant de *GPSR* 6: 862-867 et 902-905. La carte *ALF* n° 513 n'apporte pas d'informations supplémentaires. Nos matériaux permettent d'étoffer la documentation assez succincte qui est disponible dans les travaux plus anciens pour l'espace valaisan.

**Cartographie, analyse**

– Morphologie de l'imparfait

1. La carte n° 52610 confirme la vitalité du type héréditaire autochtone en *-r-* [er, ɪr], etc. (< lat. ERANT) dans l'ensemble des parlers valaisans. Comme pour toutes les formes du paradigme (cf. les cartes n° 52130, 52330, 52420), la voyelle tonique du radical se réalise en général dans une zone de voyelles antérieures [i - ʏ - e - ɛ]; parfois, elle est diphtonguée ([æer-, ˈœer-] à Conthey).

   Comme pour les autres formes du paradigme, Conthey, Chamoson et Troistorrents présentent une voyelle tonique du radical ouverte en [a] ou [ɑ], en partie à côté de formes en [ɛr-] ou [œr-].

2. La base en [i]- ou [e, ɛ]- est attestée à Arbaz, Fully, Savièse, Bionaz et Torgnon. On notera que la grammaire du parler de Savièse (BRETZ-HÉRITIER 1996: 80) présente des formes du radical en [r] à côté d'un type en [ʃ] initial (*chaịon*) qui n'est pas attesté dans nos matériaux; nous avons uniquement enregistré des formes sans consonne initiale. Pour la forme [ɛʃi] de Nendaz, voir ci-dessous.

3. À Chalais et à St-Jean, on retrouve le type analogique [ʃir-], avec son [ʃ-] initial provenant d'autres formes du paradigme d'«*être*», toujours en concurrence avec les formes en [ɪr-/er-]. Chez l'informatrice de St-Jean, on observe en outre une forme [ʃi-] (2 attestations) avec un [ɪ] amuï.

4. Les formes en *-t-* correspondant au type français «*étaient*» apparaissent de façon marginale à Liddes et à Vouvry; à Sixt, elles sont seules attestées. Les formes [ëtɛ] et [etˈɛ] chez les informatrices de Liddes et de Sixt reflètent sans doute des emprunts récents au français, à côté des nombreuses attestations dialectales en [er-] de Liddes et des formes du type [etjˈɑ̃, ecjˈɑ̃], etc. à Sixt, avec leur désinence dialectale traditionnelle de la 3e personne du pluriel en [-jɑ̃]. La forme [ətˈæɔ̃] du locuteur M2 de Vouvry reflète probablement un syncrétisme (ou semi-autocorrection) entre le français *étaient* et la désinence dialectale de la 3e personne du pluriel en [ɔ̃].

5. Torgnon garde sa place à part, dans nos matériaux, avec ses formes en [ev-, ɪv-], à côté des formes à base purement vocalique en [e-, ɪ-].

Morphèmes de la 3e personne du pluriel

6. À Nendaz, on observe l'apparition du morphème pluriel inchoatif en [(ə)s, (ə)ʃ] d'origine analogique qui d'habitude ne se trouve qu'à la 1re et à la 2e personne du pluriel, à côté des formes «de base» en [ir-]. On notera que les formes inchoatives, bien attestées dans le parler de notre informateur, ne sont pas mentionnées dans l'esquisse de la morphologie verbale qu'il a lui-même publiée (PRAZ 1995: 652). La présence du [ʃ/s] inchoatif peut provoquer l'amuïssement du [r] du radical en [ir-, er-] (pour la même évolution, cf. aussi la carte n° 52420).

7. Les désinences de la 3e personne du pluriel, parfois homophones avec celles de la 1re personne du pluriel, ne présentent aucune particularité notable par rapport aux autres temps et modes.

---

**Carte n° 52620: Verbes irréguliers: «*avoir*»: 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif imparfait**

**Corpus**

La 3PL de l'indicatif imparfait d'«*avoir*» a fait l'objet d'un seul énoncé du questionnaire féminin: «*Les gamines mangeaient les framboises qu'elles* ***avaient*** *cueillies*» (17 réponses utilisables). À cela s'ajoutent de très nombreuses attestations spontanées; en tout, notre corpus comprend 102 occurrences. Seuls les parlers de Chalais et de Lourtier ne sont pas attestés.

**Relevés antérieurs**

La 3PL «*ils/elles avaient*» n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). Elle manque aussi dans l'article AVOIR de *GPSR* 2: 159-162.

**Cartographie, analyse**

L'analyse de la 3PL de l'imparfait d'«*avoir*» est rendue difficile par plusieurs facteurs: (1) un accent tonique souvent flottant ou imperceptible dans la chaîne parlée, (2) l'amuïssement du [v] intervocalique dans de nombreux parlers valaisans et (3) comme conséquence de (2) plusieurs formes contractées qui ne permettent plus aucune analyse détaillée.

D'un point de vue formel, nos matériaux permettent d'observer

(1) des formes trisyllabiques, accentuées sur le morphème de l'imparfait (radical [av] , morphème de l'imparfait ['av] , ['ɛ]  ou ['i] , différentes désinences):

- forme refaite par analogie avec le paradigme de la conjugaison 1A (cf. la carte n° 52602): [av'avɔ̃] à Fully,
- formes refaites sur le paradigme de la conjugaison 1B (cf. la carte n° 52604), avec amuïssement du [v] étymologique du morphème: [av'ɛɔn] à Miège, [ɑw'ɛɔ̃] à Savièse, [av'iɔ̃ː]  à Arbaz, [ɑv'ɪɔ̃, ɑv'ɪɑ̃]  à Torgnon.

(2) des formes bisyllabiques accentuées sur la première syllabe dans lesquelles le radical [a(v)] s'est amuï ou s'est confondu avec le morphème de l'imparfait, mais qui continuent à refléter les paradigmes de la conjugaison 1A et 1B:

- [av'avɔ̃] > ['avɔ̃] à Fully,
- *[av'ɛvɔ̃] > ['ɛvɔ̃] aux Marécottes, [av'iɔ̃] > [(l)'iɔ̃] à Arbaz, etc.

(3) des formes bisyllabiques accentuées sur la désinence, formées du radical du radical [av] / [ɛv/œv] ou – suite à l'amuïssement du [v] – [a] / [e/ɛ/œ] , du morphème de l'imparfait [j] caractéristique pour toutes les conjugaisons autres que première, et de différentes désinences. Les formes qui conservent le [v] du radical apparaissent à Sixt ([avj'ɑ̃, ɛvj'ɑ̃] , , etc.) et à Chamoson ([œvj'ɔ̃] ; sinon, les formes sans [v] dominent en Valais: [ɑj'an, ajɑ̃] à Montana et Val-d'illiez, [aj'ɔ̃] à St-Jean, [ej'ɔ̃, ɛj'ɔn] à Nendaz et Savièse.

(4) des formes contractées, monosyllabiques, non analysables: [aːn, ɑ̃, ɑ̃ŋ] à Lens, Nendaz et Torgnon.

(5) Dans de nombreux parlers, les différents types coexistent et s'influencent mutuellement, surtout en ce qui concerne l'emplacement de l'accent tonique, de sorte qu'on observe de nombreuses formes hybrides: formes du type (2), mais accentuées sur la désinence: [av'ɑ̃] dans plusieurs parlers, formes du type (3) [l'œːjɔ̃] , ['ajœn] , avec accentuation initiale, à Arbaz et à St-Jean.

(6) Le parler d'Arbaz a agglutiné un [l]- initial dégrammaticalisé à une majorité des formes du paradigme d'«*avoir*». Dans nos enregistrements, ce [l]- se trouve à la 1SG, 3SG, 1PL et 3PL du présent, et à la 3SG, 1PL et 3PL de l'imparfait (cf. la discussion correspondante dans le commentaire des cartes n° 51180 pour la 1SG, n° 33060 pour la 3SG et n° 51450 pour la 1PL). Les autres formes ne sont pas attestées dans notre corpus.

À côté des formes [lejɔ̃, l'ɛjɔ̃, l'ĩːœ̃, l'œjɔ̃, l'ejɔ̃] communes aux deux témoins, notre corpus comprend cependant aussi deux formes qui semblent infirmer cette analyse: dans deux énoncés, notre l'informatrice a très clairement produit des clitiques sujets : [ɛː gam'inə lɪ av'iɔ̃ː] 'les gamines elles avaient' et la forme tronquée [ɛ pɛʒ'ɑ̃ le av] 'les paysans ils avaient'. Ce sont aussi les seules occurrences, dans la totalité du corpus d'Arbaz, qui présentent une reprise pronominale du sujet.

On admettra ainsi que le parler d'Arbaz (ou du moins l'idiolecte de notre informatrice), à côté des formes majoritaires avec [l]- initial agglutiné, possède encore une forme «pleine» [av'iɔ̃] de la 3PL de l'imparfait, précédée d'un clitique sujet. Par ailleurs, dans ces formes, le maintien du -[v]- intervocalique est contraire aux évolutions phonétiques habituelles de ce parler.

(7) En ce qui concerne les désinences de la 3PL, les formes en [ɑ̃] (et allomorphes: [a, aŋ], etc.), toniques et atones, sont les plus fréquentes. Dans de nombreux parlers, elles coexistent cependant avec des formes en [ɔ̃, ɔn] (parfois fermées en [õ]), ainsi que des formes «affaiblies» (plus rares) en [œn, ən], comme dans tous les paradigmes verbaux à la 3PL.

(8) Deux formes [avɛː, ɑʊ'ɛ] (Savièse et Vouvry) sont sans doute dues à des influences ponctuelles du français.

---

**Carte n° 52630: «*faire*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif imparfait. (1) Les formes de la base verbale**

**Corpus**

La 3PL de l'indicatif imparfait de «*faire*» a fait l'objet de deux énoncés du questionnaire féminin: «*Les jeunes filles se faisaient des tresses*» (19 réponses utilisables) et «*Les femmes mariées faisaient un chignon*» (11 réponses utilisables). À cela s'ajoutent de très nombreuses attestations spontanées; en tout, notre corpus comprend 136 occurrences. Seul le parler de Vouvry n'est pas attesté.

**Relevés antérieurs**

La 3PL «*ils/elles faisaient*» n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). Elle manque aussi dans l'étude de la morphologie de «*faire*» de l'article correspondant de *GPSR* 7: 23-26 et 107-108.

**Cartographie, analyse**

Comme pour les cartes analogues de la 3SG (cartes n° 52340 et 52342), nous avons séparé ici l'information sur la forme du radical verbal et de la désinence de la 3PL (cartes n° 52630 et 52632). Cela permet de constater que les radicaux du singulier et du pluriel sont pratiquement identiques; la carte n° 52630 est presque entièrement parallèle à la 52340. Les seules divergences concernent le parler de Savièse et une forme isolée à Chalais.

La carte n° 52630 fournit deux informations concernant la morphologie du radical:

- la nature de la voyelle: [a], [e], [i];
- la nature de la consonne finale: [z], [ʒ], [s] et [ɦ].

Pour la voyelle du radical, les parlers valaisans et savoyards recensés présentent de manière presque exclusive des formes en [a]. Les seules exceptions (radical en [e] ou [ø]) ont été enregistrées à Savièse et à Lens. Les formes en [a] manquent en revanche dans les deux parlers valdôtains étudiés.

Quant à la consonne finale du radical, on observe la bipartition habituelle de l'espace valaisan: [ʒ] dans les parlers orientaux, [z] dans les parlers occidentaux. À cela s'ajoutent comme troisième groupe les formes en [s] (> [ʃi]) du Chablais et de la Haute-Savoie (Val-d'Illiez, La Chapelle-d'Abondance, Sixt).

---

**Carte n° 52632: Verbes irréguliers: «*faire*», 3e personne pluriel (3PL) de l'indicatif imparfait. (2) Le morphème de l'imparfait**

**Corpus**

La 3PL de l'indicatif imparfait de «*faire*» a fait l'objet de deux énoncés du questionnaire féminin: «*Les jeunes filles se faisaient des tresses*» (19 réponses utilisables) et «*Les femmes mariées faisaient un chignon*» (11 réponses utilisables). À cela s'ajoutent de très nombreuses attestations spontanées; en tout, notre corpus comprend 136 occurrences. Seul le parler de Vouvry n'est pas attesté.

**Relevés antérieurs**

La 3PL «*ils/elles faisaient*» n'est pas documentée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). Elle manque aussi dans l'étude de la morphologie de «*faire*» de l'article correspondant de *GPSR* 7: 23-26 et 107-108.

**Cartographie, analyse**

Comme pour les cartes analogues de la 3SG (cartes n° 52340 et 52342), nous avons séparé ici l'information sur la forme du radical verbal et de la désinence de la 3PL (cartes n° 52630 et 52632).

– Morphologie de l'imparfait

La carte n° 52632 montre trois types de formes:

(1) Les parlers occidentaux avec Fully et Chamoson, mais sans La Chapelle-d'Abondance, ainsi que quelques parlers de la frange orientale (Chalais, Miège, St-Jean et Torgnon), 10 parlers en tout, montrent en partie du moins une morphologie de nature analogique, correspondant à celle des conjugaisons 1A (morphèmes toniques en ['av, 'aʊ] à Fully, Troistorrents et Sixt; cf. carte n° 52602) et 1B (morphèmes toniques en ['iv] à Torgnon, ['ɛv, 'iɛv, 'øv, 'əv] à Chalais, Chamoson, Les Marécottes, Miège et St-Jean; cf. carte n° 52604). À cela s'ajoutent les formes qui ont amuï le [v], mais reflètent les deux mêmes types de conjugaison. Elles continuent à porter l'accent tonique sur le morphème de l'imparfait: formes en ['a, 'ɑ] ([ˈaɔ̃, ˈɑɔ̃] à Arbaz et à Bionaz, [ˈɑ̃ã] à Bionaz et à Hérémence), en ['i, 'ɪ] ([ˈiɔ̃, ˈɪɔ̃] à Torgnon, en ['ø] ([ˈøɔ̃] à Conthey).

(2) Dans une grande zone centrale qui dépasse celle des parlers qui tendent généralement à amuïr le [v] intervocalique (parlers de Chalais, Conthey, Évolène, Fully, Hérémence, Isérables, Liddes, Lourtier, Montana, Nendaz, Orsières), on trouve de nombreuses désinences toniques en [ˈã, 'an, ˈãŋ], [ˈẽ] (à Lourtier à côté de [ˈã]) et [ˈɔ̃] (à Nendaz à côté de [ã]), dans lesquelles la chute du [v] intervocalique a été suivie de la contraction du morphème de l'imparfait avec la désinence. En l'absence de documentations plus anciennes pour ces mêmes parlers, il est impossible de déterminer avec certitude

si ces formes sont issues des conjugaisons 1A et 1B (type 1) ou si elles sont dues à la disparition (absorption par la consonne palatale qui précède) du morphème de l'imparfait [j] dans des formes du type (3), ci-dessous.

(3) Les formes «étymologiques» accentuées sur voyelle finale ([j'ɑ̃, j'ɔ̃]), qui représentent la conjugaison type des verbes qui ne sont pas issus de la 1re conjugaison latine (comme c'est le cas pour «*faire*» < FACĔRE, imparfait FACIĒ(B)ANT), caractérisées par le morphème de l'imparfait [j] , sont relativement rares dans nos matériaux (La Chapelle-d'Abondance, Miège, Savièse, Sixt, Torgnon). Elles sont souvent concurrencées par les formes des types (1) et (2).

– désinences

Les désinences qui portent l'accent tonique, correspondant aux types 2 et 3 ci-dessus, sont spécifiques de l'imparfait. Les désinences atones du type 1 ne donnent lieu à aucune observation particulière. Elles sont de la même nature et montrent le même genre de variation que celles de la 3PL de l'indicatif présent (cf. les cartes n° 51611 et 51620).

## 5.3. Le futur

**Carte n° 53110: La morphologie de la 1re personne singulier du futur simple**

**Corpus**

Notre questionnaire tentait d'explorer la morphologie de la 1re personne singulier du futur simple par deux énoncés du questionnaire féminin: «*Je me souviendrai toujours de toi*» et «*À Nouvel An, je reverrai tous mes petits-enfants*». Étant donné que le futur simple roman de tous les verbes remonte à une périphrase du latin tardif «infinitif + HABEO», nous n'avons pas jugé nécessaire de «tester» des verbes issus de toutes les conjugaisons latines.

Comme nous l'avons précisé dans l'*Introduction*, notre méthode d'enquête laissait une grande liberté aux témoins de reformuler les énoncés proposés à leur guise, ce qui a parfois rendu difficile la récolte des formes du futur. Il n'est pas rare en effet que nos informatrices aient répondu au présent ou au futur composé. Pour les formes de «*revoir*», c'est le cas pour huit réponses sur 23; dans le tableau et dans la liste des attestations, nous ne mentionnons que les formes du futur simple (ainsi que la paraphrase valdôtaine spécifique qui apparaît à Torgnon; cf. aussi la carte *ALF* n° 1410 ci-dessous).

La «récolte» a été meilleure pour «*se souvenir*» où les 23 réponses recueillies sont toutes au futur simple.

Comme pour d'autres cartes concernant la morphologie verbale, les informations manquent pour Chalais (enquête incomplète avec notre informatrice très âgée) et pour Vouvry (deux informateurs masculins).

**Relevés antérieurs**

La 1re personne singulier du futur simple fait l'objet des cartes *ALF* n° 469 «(Quand mon fils sera grand,) je l'enverrai (à Paris)», 1202 «je saurai cela (mieux que lui)» et 1410 «je verrai». Pour leur col. 131 «j'achèterai», les *TP* précisent que dans 10 parlers sur 16, les informateurs ont répondu au conditionnel à la place du futur. Nous ne la reproduisons pas ici.

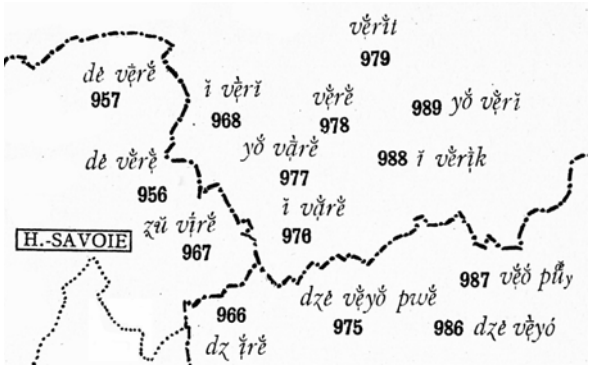


*ALF* carte n° 1410 «je verrai»

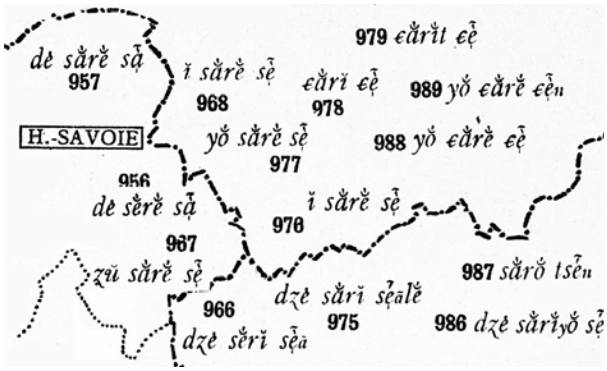


*ALF* carte n° 1202 «je saurai cela»

Une comparaison des deux cartes de l'*ALF* pourrait faire penser que des formes en *-ĭ*, etc. et en *-ȅ̆* sont en concurrence dans les parlers valaisans, sans répartition géolinguistique très nette, et qu'elles peuvent coexister dans les mêmes parlers (cf. point 968 *vẹ̀rĭ*, mais *sărȅ*, point 978 *vẹ̀rȅ*, mais *ɛ̀ărĭ*, etc.). Nous n'exclurons pas, cependant, que – comme dans l'enquête des *TP* – dans l'*ALF* aussi, certaines formes du conditionnel soient venues se glisser parmi les formes du futur. Selon nos matériaux, dans les parlers où les deux verbes («*souvenir*» et «*voir*») sont attestés, on n'observe aucune «collision» entre les formes en [i] et en [e/ɛ], et la répartition géolinguistique entre les formes en [ri] et en [rɛ] semble assez nette (à ce sujet, cf. aussi la carte n° 61110 pour la 1re personne singulier du conditionnel).

Signalons que pour deux points d'enquête (975 et 987), la carte 1410 de l'*ALF* atteste la forme grammaticalisée spécifique du futur périphrastique valdôtain «*je vois puis*» 'je verrai', pour un futur considéré comme certain, alors que la carte n° 1202 présente la forme du futur simple qui exprime un futur plus incertain.

**Cartographie, analyse**

Les formes relevées dessinent une sorte de tripartition de l'espace valaisan, avec une zone de formes en [ri] ◺ dans la région de Sion (8 parlers: Arbaz, Lens, Montana, Savièse sur la rive droite du Rhône, Évolène, Hérémence, Isérables et Nendaz sur la rive gauche). Les formes en [re, rɛ, rə] ▶ dominent dans l'ouest du Valais et se retrouvent tout à fait à l'est, avec les parlers de Miège et de St-Jean.

Les formes de Lourtier ▶ et de Torgnon ◺ résultent de l'amuïssement d'un [ɹ] intervocalique très faiblement articulé qui se manifeste dans d'autres contextes et dans d'autres parlers aussi (cf. p.ex. la carte n° 61110).

Les formes en [rɑ, rɐ] ◤ du Val d'Illiez et de la Chapelle-d'Abondance illustrent une tendance souvent observée dans cette zone d'ouvrir les voyelles antérieures en [a, ɑ] (cf. p.ex. la carte n° 51175). À leur manière, elles prolongent donc la zone des formes en [re, rɛ, rə]. Les formes en [r'aɛ] ◪ de Chamoson et Orsières avec leur accent tonique sur le [a] appartiennent probablement à la même zone ou pourraient être d'origine analogique.

Les formes en [r'eʊ] ou [r'eːo] ◗ de Bionaz résultent de l'ajout d'une désinence analogique de la 1re personne à la forme étymologique en [re].

Les deux attestations de Torgnon illustrent bien la coexistence, dans les parlers valdôtains, d'un futur considéré comme incertain, qui utilise la forme héréditaire du futur simple roman ([sövɪŋɪːˈɪ] ◺ 'sou-

viendrai'), et d'un futur envisagé comme certain ([v'ɛjɔ pwe] «vois puis»), qui se sert de la tournure périphrastique, avec la forme verbale au présent.

**Carte n° 53210: La morphologie de la 2e personne singulier (2SG) du futur simple**

**Corpus**

Nos matériaux comprennent deux énoncés à la 2SG du futur simple, dans le questionnaire féminin: «*Quand est-ce que tu* ***viendras****?*» et «*Tu* ***verras*** *bien: à ton anniversaire, ton fils viendra*». Pour «*tu verras*», nous avons recueilli 23 réponses; pour «*tu viendras*», 4 réponses sont au présent, de sorte que nous ne disposons que de 19 réponses. Comme pour beaucoup d'autres cartes concernant la morphologie verbale, les informations manquent pour Chalais et pour Vouvry.

**Relevés antérieurs**

La 2SG du futur simple fait l'objet des cartes *ALF* n° 28 «toi, tu iras» et 575 «finiras-tu». La carte n° 575 témoigne des mêmes problèmes que notre enquête: plusieurs réponses sont au présent ou au futur composé. Mais elle a l'avantage de documenter le futur périphrastique valdôtain «finis-tu puis» 'finras-tu' au point 975.

La 2SG du futur simple n'a pas été relevée par les *TP*.

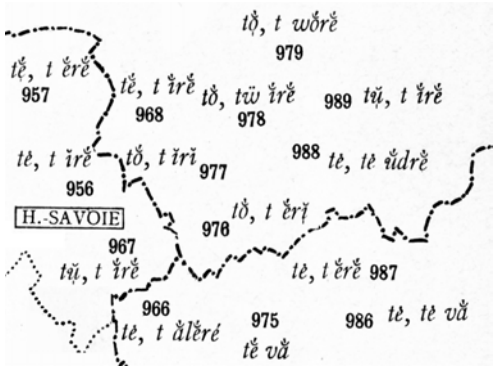


*ALF* carte n° 28 «toi, tu iras»

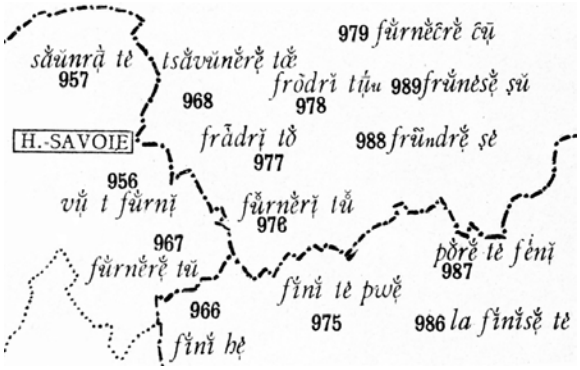


*ALF* carte n° 575 «finiras-tu»

**Cartographie, analyse**

Dans nos matériaux, la carte de la 2SG du futur simple montre de nombreuses ressemblances avec celle de la 1SG (carte n° 53110): ce sont les désinences en -[ri] ◺ et en -[re, rɛ] ◺ qui dominent pour les deux personnes. Dans de nombreux dialectes, -[ri] et -[re], apparaissent donc aussi bien à la 1re qu'à la 2e personne (-[ri] pour les deux personnes à Arbaz, Évolène, Isérables, Nendaz; -[re] aux Marécottes et à Sixt). Dans plusieurs parlers, au centre et à l'est du domaine (Chamoson, Conthey, Montana, Hérémence), -[ri] et -[re] existent aussi simultanément pour la 2e personne. Ce phénomène apparaît déjà dans les relevés de l'*ALF* (formes en *-ĕ́* et *-ĭ* au point 978). Il n'est pas exclu qu'un nombre plus élevé d'attestations (et avec d'autres verbes) permettrait d'identifier encore d'autres parlers qui utilisent les mêmes désinences pour les deux personnes. Dans ces circonstances, la distinction des deux personnes grammaticales n'est assurée que par à l'emploi obligatoire du clitique sujet à la 2SG (cf. à ce sujet le

commentaire de la carte n° 32020). On notera aussi que pour le futur, ce sont les formes des 1SG et 2SG qui sont semblables ou identiques, alors que les formes en -[ri] manquent à la 3SG (carte n° 53310), contrairement à ce qui s'observe à d'autres temps et modes où la morphologie de la 1SG se distingue des 2e et 3e personnes qui elles sont identiques.

Les formes en -[rø], -[rœ] à Lourtier et à Troistorrents résultent sans doute d'une centralisation des voyelles antérieures [i] et [e], très fréquente dans nos parlers.

Comme à la 1SG (carte n° 53110), les attestations valdôtaines illustrent la coexistence d'un futur considéré comme incertain (forme du futur simple roman: [tœ vɛʀ'ɛ] ▶), et d'un futur envisagé comme certain (futur périphrastique: [tə v'aɪ pwi, tʏ v'ɛɪ pɛ] ⬠).

Les formes interrogatives «*tu viendras-tu*» d'Évolène et d'Hérémence illustrent bien le phénomène de l'inversion pronominale complexe, avec réduplication du sujet pronominal (cf. à ce sujet le commentaire de la carte n° 32030).

---

**Carte n° 53310: La morphologie de la 3e personne singulier (3SG) du futur simple**

**Corpus**

La carte n° 53310 s'appuie sur les données récoltées par trois énoncés du questionnaire féminin: «*Tu verras bien: à ton anniversaire, ton fils* ***viendra***» (21 réponses utilisables pour la morphologie de la 3SG du futur), «*La semaine qui vient, elle* ***verra*** *tous ses frères et sœurs*» (20 réponses utilisables) et «*Ne pleure pas: ton fiancé* ***viendra*** *ce soir*» (17 réponses utilisables). Les résultats d'un quatrième énoncé, «*Demain, il ira au pâturage*» (questionnaire commun aux deux sexes) sont inutilisables pour cette carte, avec près de la moitié des réponses (22 sur 48) ayant fait l'objet de reformulations: les indications temporelles «*ce soir*» ou «*demain*» ont très souvent provoqué l'emploi du verbe au présent.

Comme pour beaucoup d'autres cartes concernant la morphologie verbale, les informations manquent pour Chalais et pour Vouvry.

**Relevés antérieurs**

La 3SG du futur simple fait l'objet des cartes *ALF* n° 29 «(quelqu'un) qui vous ira» et 514 «(quand mon fils) sera grand». Les *TP* recensent une 3SG du futur simple à la col. 158 «il faudra (tondre les brebis)».

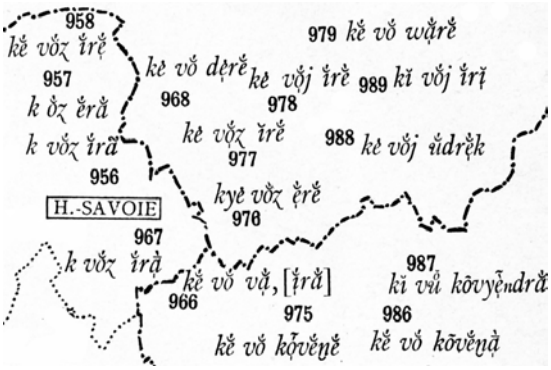


*ALF* carte n° 29 «(quelqu'un) qui vous ira»

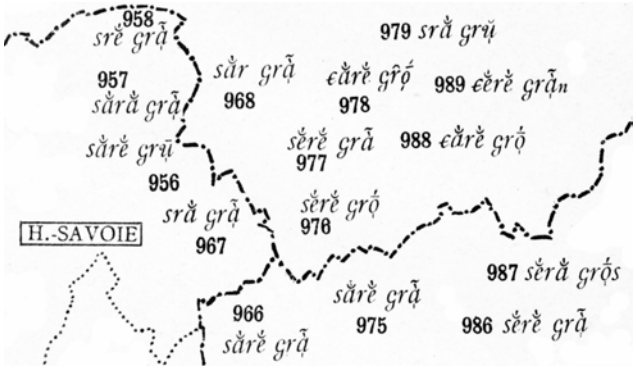


*ALF* carte n° 514 «(quand mon fils) sera grand»

| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph . | èi | *fódrĕ** |
| 18. Collombey. . . | ĕ | *fọudrĕ** |
| 19. Champéry. . . | | *fȍ̀dre* |
| 20. Martigny . . . | | *fódrë* |
| 21. Orsières . . . | ĭ | *fŏdrḗ* |
| 22. Lourtier . . . | ë | *fṓdrȅ* |
| 23. Fully . . . . | ĭ | *fṓdrȅ* |
| 24. Conthey . . . | é | *fṓdrȅ* |
| 25. Nendaz. . . . | ĭ | *fòdrë** |
| 26. Savièse. . . . | | *fṓdrḗ* |
| 27. Ayent . . . . | | *fódrȅ* |
| 28. Miège . . . . | ė̀ | *fùdrȅ* |
| 29. Grône . . . . | ĭ | *fȍ̈dre** |
| 30. Évolène . . . | ỉ* | *fṓdrȅ* |
| 31. Grimentz . . . | | *fŭdrȅ* |

*TP* col. 158 «il faudra (tondre les brebis)»

**Cartographie, analyse**

Comme dans les enquêtes datant du début du XX^e^ siècle, la carte n° 53310 présente de manière relativement homogène des désinences de la 3SG en -[re] ou -[rɛ] ▶, avec une variante phonétique -[rœ], -[rə] ◗, surtout au centre du domaine, résultant de la centralisation du [e/ɛ] fréquente dans nos parlers. À cela ne s'ajoute qu'une forme en -[ræ] ◤ à Sixt, qui est probablement due à une réalisation très ouverte d'une forme en [-rɛ].

**Carte n° 53410: La morphologie de la 1^re^ personne pluriel (1PL) du futur simple**

**Corpus**

La base documentaire disponible servant à étudier la morphologie de la 1PL du futur simple est ténue. La forme a fait l'objet de deux énoncés du questionnaire féminin («*Aujourd'hui, nous ne viendrons plus*» et «*Si ton père ne rentre pas bientôt, nous ne nous reverrons plus*»), mais de nombreuses réponses au présent et la substitution de «*nous*» par «*on*» dans plusieurs parlers occidentaux (à ce sujet cf. la carte n° 37020) limitent le nombre de réponses utilisables. Nos premières enquêtes entreprises dès 1995 à Arbaz, Évolène, Lourtier, Nendaz et Savièse ayant fourni des formes au futur, comme attendu, il n'était plus possible, ensuite, de modifier le questionnaire en y introduisant des énoncés exprimant un futur plus incertain ou plus lointain. Sur 45 réponses obtenues, il n'y en a ainsi que 23 qui contiennent des formes de la 1PL du futur simple (signalées par un fond vert pâle dans le tableau). En tout, la forme est attestée au moins une fois pour 16 parlers sur 25.

**Relevés antérieurs**

La 1PL du futur simple fait l'objet des cartes *ALF* n° 97 «nous n'en aurons guère» et 1696 «nous nous reverrons». La forme a été obtenue dans tous les points d'enquête valaisans; les lacunes (emploi du

présent ou de «*on*» pour «*nous*») ne concernent que la Haute-Savoie et la Vallée d'Aoste. Les *TP* n'ont pas relevé la forme de la 1PL du futur simple.

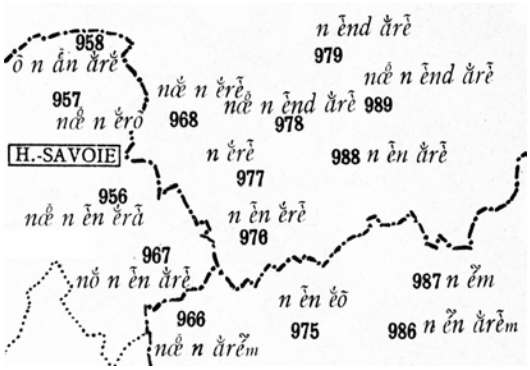


*ALF* carte n° 97 «nous n'en aurons (guère)»

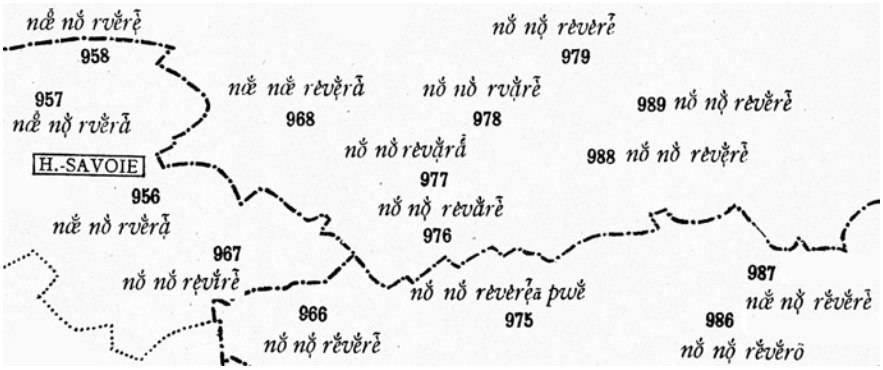


*ALF* carte n° 1696 «nous nous reverrons»

**Cartographie, analyse**

Selon nos matériaux, les désinences de la 1PL du futur simple sont analogues à celles de l'indicatif présent (carte n° 51422): une majorité de 13 parlers possède une désinence en -[rɛ̃], -[rẽ] ▶ avec ou sans appendice nasal (-[rɛn], -[rɛŋ], -[rɛm]). À cela s'ajoutent deux occurrences de la voyelle arrondie correspondante (-[rœ̃], -[rœm] ◗), à Isérables et à Nendaz, et une prononciation plus ouverte -[rɑ̃], -[ræ̃] ◣, sans continuité territoriale, à Chamoson, Liddes et Savièse.

Dans la zone qui, en principe, privilégie la substitution de «*nous*» par «*on*» (Chablais, Haute-Savoie), nos informatrices de Val-d'Illiez et de La Chapelle-d'Abondance ont «essayé» de produire des formes de la 1PL, contrairement à leurs habitudes. Il en résulte une forme morphologiquement française (-[rɔ̃] ◗) à Val-d'Illiez qui ne correspond pas à celle en -[rɛ̃] relevée par FANKHAUSER 1911, et des formes hésitantes, peu sûres, à La Chapelle-d'Abondance.

**Carte n° 53610: La morphologie de la 3e personne pluriel (3PL) du futur simple**

**Corpus**

La 3PL du futur simple a été relevée par trois énoncés: «*La semaine prochaine, ils iront au marché*» (questionnaire commun, 34 réponses utilisables pour la morphologie de la 3PL du futur simple) et deux énoncés du questionnaire féminin («*Le jour du mariage, ils verront pour la première fois leur neveu*

*d'Amérique*», 17 réponses utilisables, et «*Les touristes viendront avec la dernière poste*», 14 réponses utilisables). Les formes de Chalais et de La Chapelle-d'Abondance ne sont pas attestées dans nos matériaux.

**Relevés antérieurs**

La 3PL du futur simple fait l'objet des cartes *ALF* n° 532 «ils feront (ce qu'ils voudront)», 869 «elles se moisiront» et 1418 «(ils feront ce qu'ils) voudront». Dans les trois cartes, la forme a été obtenue dans tous les points d'enquête valaisans. Les *TP* n'ont pas relevé systématiquement la 3PL du futur simple; à la col. 309 «ils devraient», ils se contentent de signaler – sans autre précision – qu'«il y a parfois confusion avec le futur».

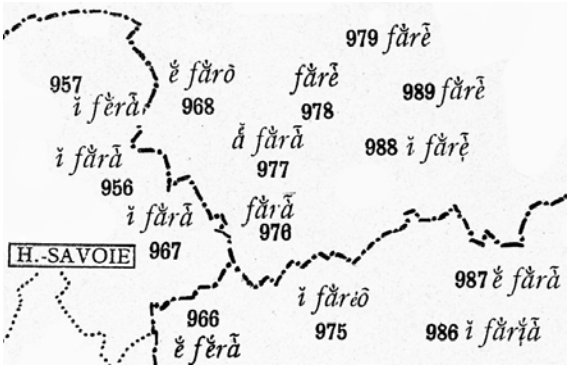


*ALF* carte n° 532 «ils feront (ce qu'ils voudront)»

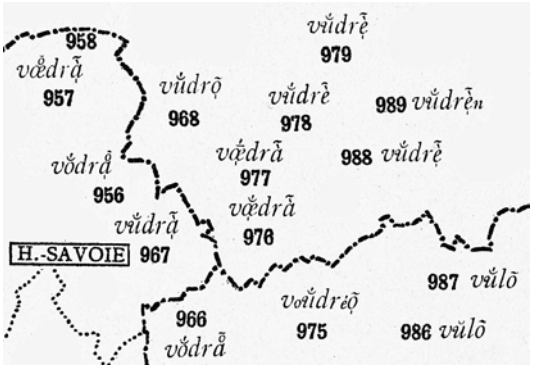


*ALF* carte n° 1418 «(ils feront ce qu'ils) voudront»

**Cartographie, analyse**

Comme les cartes de l'*ALF* le laissent entrevoir, l'espace valaisan connaît trois désinences pour la 3PL du futur, avec une répartition géolinguistique relativement nette:

– -[rõ] dans le Chablais et sur la rive droite du Rhône jusqu'à Chamoson,

– -[rã] et allomorphes sur la rive gauche du Rhône, de la région de Martigny jusqu'à Nendaz, avec Conthey et Savièse sur la rive droite,

– -[rẽ] et allomorphes dans les parlers orientaux, avec une petite zone de transition de parlers qui font coexister les formes en -[rã] et -[rẽ].

Nos deux point d'enquête valdôtains montrent une fois de plus la coexistence du futur simple roman en -[r] exprimant un futur considéré comme incertain, et du futur périphrastique formé avec le verbe au présent et l'adverbe «*puis*» ( [vã pö, ɪ v'eɲõ pwa], etc. , litt.'ils vont puis, ils viennent puis') qui exprime un futur envisagé comme certain.

N.B. Pour les différentes formes du radical d'«*aller*» au futur, cf. la carte n° 53620.

**Carte n° 53620: Morphologie du futur: «*aller*», les formes de la base verbale**

**Corpus**

La carte n° 53620 s'appuie sur les données de l'énoncé «*La semaine prochaine, ils iront au marché*» du questionnaire commun, également utilisé pour l'étude de la désinence de la 3e personne pluriel du futur simple (carte n° 53610). Comme nous l'y avons signalé, il a été difficile d'obtenir l'information voulue. De nombreux informateurs ont préféré utiliser les formes du présent, du futur composé ou du futur périphrastique valdôtain. Sur 49 réponses obtenues, 34 réponses sont effectivement utilisables pour étudier la morphologie du futur d'«*aller*». Quatre parlers (Chalais, La Chapelle-d'Abondance, Miège et Torgnon) ne sont pas documentés.

**Relevés antérieurs**

La seule forme du futur simple d'«*aller*» relevée par l'*ALF* est celle de la 2e personne du singulier (cf. l'extrait valaisan correspondant dans le commentaire de notre carte n° 53210). Dans les *TP*, le futur d'«*aller*» n'est pas documenté. L'article ALLER de *GPSR* 1: 283-291 discute les problèmes de la morphologie du futur dans l¨historique (p. 290-291, avec carte).

**Cartographie, analyse**

Comme l'indique l'article ALLER de *GPSR* 1: 283-291 (cf. aussi le commentaire de notre carte n° 51460), «comme en fr[ançais], le paradigme du verbe *aller* résulte en SR de la fusion de trois verbes, i r e, v a d e r e, *aller*, dont la répartion, variable d'après les personnes du verbe et suivant les lieux […] diffère sensiblement de celle du fr. moderne. […] Les formes romandes de v a d e r e ont beaucoup plus d'importance qu'en fr. et dans les patois gallo-romans du Nord.»

Contrairement au français standard où le radical de lat. IRE s'est généralisé dans les paradigmes du futur et du conditionnel, l'espace valaisan maintient des avatars des trois verbes latins qui ont fusionné dans le paradigme d'«*aller*», avec une répartition géolinguistique assez nette:

– le type ⸢IRE⸣ prédomine dans les parlers occidentaux, mais ⸢VADĚRE⸣ y apparaît également, à Vouvry et à Orsières,

– le type ⸢VADĚRE⸣ domine dans les parlers orientaux («épiscopaux») et l'ensemble des dialectes de la rive droite du Rhône,

– le type ⸢*ALARE⸣ n'apparaît qu'à Évolène (cf. aussi la forme analogue de la 2e personne du singulier, dans le commentaire de la carte n° 53210: *ALF* point 988 *tė ṹdrḕ*) – et à Bionaz.

# 6. Morphosyntaxe verbale (3): formes modales (conditionnel, subjonctif); hypothèse

## 6.1. Le conditionnel

**Carte n° 61110: morphologie du conditionnel, 1re personne singulier (1SG) d'«*aimer*»**

**Corpus**

La carte n° 61110 s'appuie sur toutes les attestations disponibles dans notre corpus pour la 1SG du conditionnel d'«aimer». La majorité des attestations provient des énoncés «*J'aimerais que tu te lèves à six heures et quart*» (questionnaire commun, 49 réponses), et «*Je n'aimerais pas qu'une guêpe me pique*» (questionnaire masculin, 24 réponses). Certains informateurs ont remplacé «*j'aimerais*» par «*je voudrais*»; toutefois, en comptant les énoncés spontanés, nous avons recueilli 74 attestations pour «*j'aimerais*». Tous les parlers sont attestés.

**Relevés antérieurs**

La 1SG du conditionnel fait l'objet des cartes n° 807 «je mangerais» et 1419 «je voudrais» de l'*ALF*, ainsi que de la col. 192 «je voudrais» des *TP*.

*ALF* carte n° 807 «je mangerais»

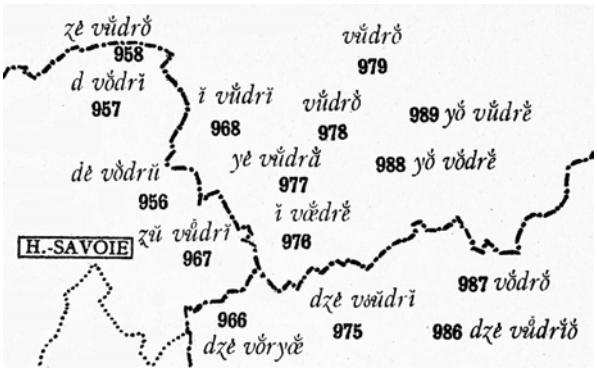


*ALF* carte n° 1419 «je voudrais»

| | | |
|---|---|---|
| 17. Saint-Gingolph | *dzè** | *vàudrĭ** |
| 18. Collombey | * | *vœudrĭ* |
| 19. Champéry | | *vœ̆drĭ* |
| 20. Martigny | | *weidrĭ** |
| 21. Orsières | | **vœ̆drḗ** |
| 22. Lourtier | *yè* | *vœudrò* |
| 23. Fully | *yè** | *vwă̆idrāyè** |
| 24. Conthey | *nŏ* | *vŭdrḗ* |
| 25. Nendaz | | *ŭdrò* |
| 26. Savièse | | **ŏ̄drāo** |
| 27. Ayent | | *ŏdrè* |
| 28. Miège | *yò* | **ằdrò** |
| 29. Grône | *yò* | *vă̆drāvo* |
| 30. Évolène | *yò̀* | *ădrḗk** |
| 31. Grimentz | *yò* | *vă̆drĕyò* |

*TP* col. 192 «je voudrais»

**Cartographie, analyse**

Nos matériaux confirment la grande diversité des formes de la 1SG du conditionnel qui apparaît déjà dans l'*ALF* et les *TP*. À côté des formes spécifiques du conditionnel en -[re] ▶ ou -[ri] ◣ – qui présentent toutefois un certain danger de confusion avec les formes de la 1SG du futur (cf. carte n° 53110) –, bien implantées dans le Chablais et dans la région située au sud de Martigny (Entremont, Bagnes), on trouve les désinences formées sur celles l'imparfait des conjugaisons 1A ou 1B (cf. les commentaires des cartes n° 52110 et 52120): -[r'avɔ] ◪, -[r'aɔ] ◪, -[r'aɛ] ◪; -[r'eɔ] ◗, -[r'iɔ] ◺, etc.; parfois contractées en -[rɔ] ◗. Comme dans la morphologie du futur, le -[r]- étymologique de ces formes peut s'amuïr dans certains parlers (cf. ici les formes de Savièse ◗ et de Val-d'Illiez ◺).

**Carte n° 61210: morphologie du conditionnel, 2e personne singulier (2SG) d'«*être*»**

**Corpus**

La carte n° 61210 se base sur les formes recueillies dans l'apodose[1] de la proposition hypothétique «Si tu voyais l'oncle Antoine, tu serais étonné(e)» (questionnaire féminin; cf. aussi la carte n° 63500). Comme pour d'autres cartes concernant la morphologie verbale, les informations manquent pour Chalais (enquête incomplète avec notre informatrice très âgée) et pour Vouvry (deux informateurs masculins).

[1] *Apodose*: proposition principale qui, placée après une subordonnée conditionnelle (dite protase), en indique la conséquence. Exemple: Si j'insiste [protase], il viendra [apodose]. (Dictionnaire Larousse en ligne, consulté le 7.12.2018).

**Relevés antérieurs**

La 2SG du conditionnel d'«*être*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*). L'article ÊTRE de GPSR 6: 865 fournit une vue d'ensemble succincte des formes valaisannes pour la 1SG et la 3SG; la 2SG n'y figure pas.

**Cartographie, analyse**

La carte illustre la coexistence et la répartition géolinguistique, dans l'espace valaisan, des formes du conditionnel du type roman [ʃarˈɛː, saʀˈe], etc., remontant au latin tardif *ESSERE HABEBAS, et du type [fore, furˈi] correspondant à l'indicatif plus-que-parfait latin FUERAM, FUERAS, etc. (cf. *GPSR* 6: 904b). La zone couverte par les formes du type [fore], etc. est cependant un peu plus petite dans nos matériaux que celle qui a été décrite par Jeanjaquet 1931: 36.

Une situation analogue se trouve dans le paradigme du conditionnel d'«*avoir*» (cf. la carte n° 61320), où elle est cependant moins voyante: dans les formes actuelles, les formes occidentales reflétant le conditionnel roman (type [arˈi, aʁˈe], etc. < lat. *hABERE HABEBAT) ne se distinguent que par leur voyelle initiale des formes orientales, plus «archaïques», qui remontent au plus-que-parfait latin (type [ʊrˈi] < lat. HABUERAT).

Pour les désinences de la 2SG du conditionnel, cf. la carte n° 61220.

**Carte n° 61220: morphologie du conditionnel, les désinences de la 2e personne singulier (2SG)**

**Corpus**

La carte n° 61220 se base sur les formes recueillies dans l'apodose[1] de deux propositions hypothétiques du questionnaire féminin: «*Si tu voyais l'oncle Antoine, tu serais étonné(e)*» (23 parlers documentés; cf. aussi les cartes n° 61210 et 63500) et «*Si tu venais ce soir, tu verrais mon beau-frère*» (18 parlers documentés; 5 réponses ont été formulées au présent/futur). Comme dans d'autres cartes consacrées à la morphologie verbale, les informations manquent pour Chalais et pour Vouvry.

**Relevés antérieurs**

La 2SG du conditionnel fait l'objet de la carte n° 98 «tu aurais (dû te taire)» de l'*ALF*. Elle n'est pas documentée dans les TP.

[1] *Apodose*: proposition principale qui, placée après une subordonnée conditionnelle (dite protase), en indique la conséquence. Exemple: Si j'insiste [protase], il viendra [apodose]. (Dictionnaire Larousse en ligne, consulté le 7.12.2018).

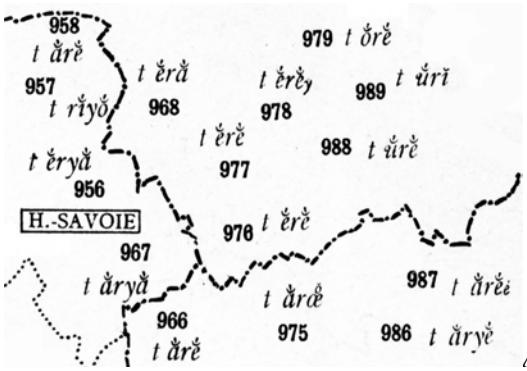

*ALF* carte n° 98 «tu aurais (dû te taire)»

**Cartographie, analyse**

Notre carte confirme, tout en les affinant, les données recueillies par l'*ALF*.

– Les formes en -[re] ▶ ou -[ri] ◣ sont présentes dans la plus grande partie du domaine étudié (20 parlers sur 23). On constate que dans plusieurs parlers, ces formes présentent un réel danger de confusion avec celles de la 2SG du futur (cf. carte n° 53210).

– Les formes plus spécifiques en -[ra] ◤, -[raɪ] ◪ et -[rja] ◤ sont attestées dans cinq parlers: à Fully et à Isérables en concurrence avec des formes en -[re] ▶ ou -[rœj] ▶, aux Marécottes, à Troistorrents et à Sixt.

– Le -[t] final de la forme de Lens [tu fur'it] ◣ est sans aucun doute le résultat d'une propagation analogique du -[t] morphologique de la 3SG du conditionnel qui se conserve dans les parlers situés au nord de Sierre (cf. carte n° 61310), les formes verbales de la 2e et de la 3e personne du singulier étant très souvent identiques.

– Comme dans la morphologie du futur, le -[r]- étymologique des formes du conditionnel peut s'amuïr dans certains parlers (cf. ici la forme [ʃɥi] ◺ de Savièse, pour *[ʃyɹ'i], écrit *choṛị* chez BRETZ-HÉRITIER 1996: 80).

**Carte n° 61310: morphologie du conditionnel: «*il faudrait*», la désinence de la 3e personne singulier (3SG)**

**Corpus**

La 3SG du conditionnel «*il faudrait*» a été utilisée dans quatre énoncés du questionnaire pour susciter les formes du subjonctif dans la subordonnée (cf. les cartes n° 62110, 62120, 62310 et 62520): «*Il faudrait que Madeleine se lève à sept heures moins le quart*» (questionnaire commun, 46 réponses utilisables pour la morphologie du conditionnel), «*Il faudrait que je mange avant midi*» (questionnaire commun, 41 réponses utilisables), «*Il faudrait que je te voie aujourd'hui*» (questionnaire féminin, 20 réponses utilisables) et «*Mon gendre, c'est quelqu'un! Il faudrait que vous le voyiez*» (questionnaire féminin, 18 réponses utilisables). À cela s'ajoutent 28 attestations spontanées ou résultant de reformulations: 153 attestations en tout. Tous les parlers sont attestés.

**Relevés antérieurs**

La 3SG du conditionnel de «*falloir*» fait l'objet de la carte n° 537 de l'*ALF*. Les *TP* col. 158 «il faudra» notent «Les sujets répondent souvent par le conditionnel», mais sans préciser quelles sont les formes concrètes concernées.

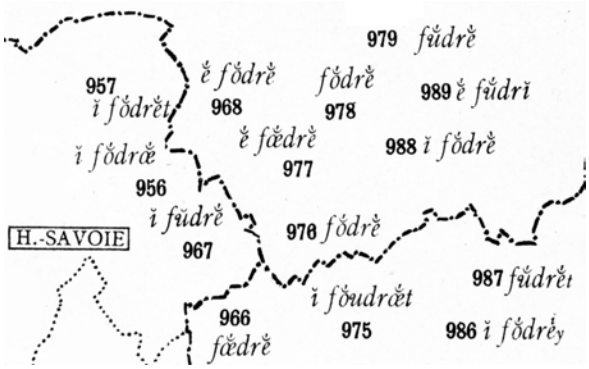


*ALF* carte n° 537 «il faudrait (être aveugle ou fou pour …)»

**Cartographie, analyse**

La carte n° 61310 confirme la similarité entre les désinences de la 2SG (carte n° 61220) et la 3SG du conditionnel.

– Les désinences en -[re], -[rɛ] et/ou leurs variantes en -[rø], - [rœ], -[rə], sont présentes dans 18 parlers sur 25, seules dans 9 parlers, en concurrence avec -[ri] dans six cas, avec -[ra], -[raɛ] dans trois cas. Une comparaison avec la carte n° 61320 fait apparaître une concurrence avec -[ri] dans trois parlers supplémentaires (Arbaz, Nendaz et Val-d'Illiez). Le polymorphisme concerne donc près de la moitié des parlers étudiés. Toutes les formes en -[re], -[rɛ] et -[rø], -[rœ], -[rə] coïncident en outre avec les désinences homophones de la 3SG du futur (carte n° 53310), ce qui peut expliquer l'embarras des auteurs des TP relaté ci-dessus.

– Les formes en -[ri] apparaissent seules dans 7 parlers (parlers épiscopaux de la région de Sierre: Lens, Montana, Miège, Chalais, St-Jean, ainsi que Savièse et Les Marécottes); elles sont en concurrence avec les formes en -[re], -[rɛ] dans 6 cas, 9 en comptant également les occurrences de la carte n° 61320.

– Les formes plus spécifiques en -[ra], -[raɛ] ne sont attestées que dans trois parlers (Fully, Chamoson et Lourtier), toujours en concurrence avec des formes en -[re].

– Les trois parlers situés au nord de Sierre (Lens, Miège, Montana) conservent (facultativement) le -[t] morphologique de la 3SG du conditionnel. Contrairement au données de l'*ALF*, nous n'avons enregistré ce [t] ni en Haute-Savoie ni en Vallée d'Aoste.

– Le [k] final d'Evolène ([fudr'ek]; [k] dit «parasite» ou «diphtongue durcie»; cf. le commentaire de la carte n° 41310, note 1) reflète une ancienne diphtongue [eɪ] .

– Comme dans la morphologie du futur, le -[r]- étymologique des formes du conditionnel peut s'amuïr dans certains parlers. Le phénomène est plus fréquent ici que sur d'autres cartes; il apparaît – toujours facultativement – dans sept parlers.

**Carte n° 61320: morphologie du conditionnel: «*elle/on aurait*», la désinence de la 3e personne singulier (3SG)**

**Corpus**

La 3SG du conditionnel d'«*avoir*» a été utilisée dans l'apodose[1] de la proposition hypothétique irréelle «*Si j'avais chassé la chèvre du jardin, elle n'**aurait** pas mangé mes laitues*» (22 attestations recueillies; cf. aussi la carte n° 62600). Même si elle ne s'appuie que sur une seule occurrence par parler, elle permet de compléter et de nuancer les données de la carte n° 61310.

**Relevés antérieurs**

La 3SG du conditionnel d'«*avoir*» n'a pas été relevée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

Les données réunies des cartes n° 61310 et 61320 documentent le polymorphisme qui caractérise la 3SG du conditionnel dans 12 parlers sur 25. Il n'est pas exclu qu'une documentation plus fournie permettrait d'identifier encore un nombre plus important de parlers qui hésitent entre les désinences en -[ri] et en -[re], -[rɛ], -[rœ], -[rə] pour la formation du conditionnel.

À côté des formes en [ri], -[rɪ], -[rʏ] (8 occurrences) et en -[re], -[rɛ], -[rœ], -[rə] (11 occurrences), la carte n° 61320 documente l'existence de formes dans lesquelles la voyelle finale de la désinence s'est amuïe. Aux Marécottes, à Troistorrents et à La Chapelle-d'Abondance, il ne reste donc que le -[r] comme morphème de la 3sg du conditionnel. Inversement, comme dans d'autres formes du futur et du conditionnel (cf. en particulier la carte n° 61310), ce même [r] s'est amuï à Lourtier et à Sixt, ce qui prive le conditionnel de son morphème caractéristique.

Pour l'opposition entre les formes occidentales qui correspondent à un conditionnel roman (type [arˈi, aʁˈe], etc. < lat. *HABERE HABEBAT) et les formes orientales, plus «archaïques» (cf. JEANJAQUET 1931: 36 et *GPSR* 2: 160) qui remontent au plus-que-parfait latin (type [ʊrˈi] < lat. HABUERAT), cf. le commentaire de la carte n° 61210.

**Carte n° 61600: morphologie du conditionnel: «*ils verraient*», la désinence de la 3e personne pluriel (3PL)**

**Corpus**

La 3PL du conditionnel «*ils verraient*» n'a été relevée que par un seul énoncé du questionnaire féminin: «*Ils verraient leur erreur s'ils prenaient le temps de réfléchir*». Celui-ci a fait l'objet de reformulations chez plusieurs informatrices, de sorte que la carte est incomplète (18 parlers attestés), avec une importante lacune dans le district de Sierre. Nous avons tout de même cartographié les données dispo-

[1] *Apodose*: proposition principale qui, placée après une subordonnée conditionnelle (dite protase), en indique la conséquence. Exemple: Si j'insiste [protase], il viendra [apodose]. (dictionnaire Larousse en ligne, consulté le 7.12.2018).

nibles, d'autant plus que la 3PL du conditionnel n'est pas attestée dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

Mis à part le morphème [r] du conditionnel, les formes attestées présentent de nombreuses ressemblances avec les désinences de la 3PL de l'imparfait des conjugaisons 1B et irrégulières (cf. les cartes n° 52604, 52620, 52632), comme cela correspond à leur étymologie.

Une majorité des parlers valaisans attestées possède une 3PL du conditionnel en [rɑ̃] . Les voyelles finales de la désinence [rɔ̃] des Marécottes et des deux formes savoyardes en [riɑ̃] correspondent également aux désinences habituelles de l'imparfait dans ces parlers. Seules les formes en [ʁɛ̃] d'Orsières et de [ʁˈɛ̃ɪ] de Liddes ne coïncident pas avec une au moins des différentes désinences attestées pour l'imparfait dans ces deux parlers.

## 6.2. Le subjonctif

**Généralités**

Pour toutes les cartes consacrées à la morphologie du subjonctif (cartes n° 62110 à 62610), nous avons adopté une présentation commune. Par les formes et les couleurs, nous distinguons

- les formes en [aj/ɑj] qui correspondent à un présent du subjonctif étymologique de la 1re conjugaison latine, avec un [j] d'origine analogique comme morphème du subjonctif,
- les formes qui remontent au plus-que-parfait du subjonctif latin (< lat. CANTAUISSEM, CANTASSEM), etc., mais qui expriment désormais le subjonctif sans indication temporelle et s'emploient donc indistinctement après un verbe de la principale au présent ou au passé. Ces formes sont caractérisées par un morphème consonantique du subjonctif ([s] ou [ʃ], selon les parlers) et une voyelle qui, à l'origine, reflète les différentes conjugaisons latines mais qui, suite à de nombreux phénomènes d'analogie, n'a plus de fonction distinctive très nette. D'après la nature de la voyelle (position de la langue, degré d'aperture), nous distinguons les formes suivantes: [aʃ, as], [eʃ, es; øʃ, øs], [os], [iʃ, is; yʃ].
- À cela s'ajoutent les réponses à l'indicatif , relativement fréquentes: il semble en effet que nos parlers ont gardé une certaine liberté de choisir le mode subjonctif ou indicatif après un verbe exprimant la volonté, selon le degré d'insistance sur le désir de réalisation du souhait.

**Carte n° 62110: «… *que je me lève*». Morphologie et emploi du subjonctif présent, 1re personne du singulier**

**Généralités**

Les cartes n° 62110 «*que je me lève*» et 62120 «*que je mange*» explorent la morphologie du subjonctif présent pour deux verbes issus de la 1re conjugaison latine en -ĀRE: le premier («*lever*») avec un radical non palatalisant (conjugaison 1A), le deuxième («*manger*») avec un radical palatalisant (conjugaison 1B). Malheureusement, la documentation à ce sujet est très incomplète dans les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*); les formes de la conjugaison 1A ne sont pas attestées.

**Corpus**

La carte n° 62110 a été établie sur la base des deux énoncés «*Mon père veut que je me lève à six heures*» et «*Mon père voulait toujours que je me lève à six heures*» du questionnaire commun. Même si certains informateurs ont répondu par des reformulations («… *il veut que je sois levé*», «… *veut me faire lever*», «… *que je me réveille*», etc.), la forme verbale recherchée a été recueillie au moins une fois dans chaque point d'enquête.

**Analyse**

1. Les réponses obtenues montrent que la concordance des temps, c'est-à-dire l'opposition «présent» / «passé» dans l'emploi du subjonctif en fonction du temps du verbe principal a été abandonnée, dans la majorité des parlers au profit des formes étymologiques du plus-que-parfait du subjonctif latin qui expriment désormais le subjonctif sans indication temporelle et peuvent donc être utilisées même après un verbe principal au présent.

2. Seuls les parlers du Chablais (Vouvry, Troistorrents, Val-d'Illiez) utilisent des formes du type [ləv'ɑj, lev'ajɔ] qui correspondent à un présent du subjonctif étymologique de la 1re conjugaison latine, avec un [j] d'origine analogique comme morphème du subjonctif. (Selon FANKHAUSER 1911: §192s., dans les parlers du Val d'Illiez, ces formes coexistaient avec des formes en [s]; voir ci-dessous et carte n° 62130.)

3. Tous les autres parlers étudiés utilisent des formes en [s] ou [ʃ] ([aʃ, as], [os], [eʃ, es; øʃ, øs], [iʃ, is; ʏʃ]) qui remontent au plus-que-parfait du subjonctif latin, mais qui expriment désormais le subjonctif sans indication temporelle (cf. la carte 63300).

- Les formes attendues pour un verbe de la conjugaison 1A (formes en -['ɑs/'ɑʃ]: [ləv'ɑs], [ɛ'aʃ] avec chute de [l] et de [v] étymologiques à Nendaz, etc.) ne se trouvent que dans quatre parlers (Isérables, Lourtier, Nendaz, La Chapelle-d'Abondance).
- Les formes en -['oɦ, 'oh] de Sixt reflètent vraisemblablement une vélarisation des formes en -[ɑs], avec une évolution ultérieure de [s] > [ɦ] caractéristique pour le parler de Sixt. Dans l'idiolecte de notre informatrice, le [h/ɦ] peut ensuite s'amuïr, mais l'accent tonique se maintient sur le morphème du subjonctif [lɛv'ɔ], ce qui distingue la forme de celle de l'indicatif présent qui est accentuée sur le radical [l'ɛvə].
- Partout ailleurs, on observe des désinences à voyelle tonique en -[es, eʃ] et surtout en -[is, iʃ, ʏs, ʏʃ], formes qui se sont propagées par analogie depuis les autres conjugaisons.
- La forme -[iʃɑʃ, ʏʃɑʃ] de Chalais et de St-Jean pourrait résulter de la propagation analogique d'une forme inchoative du type «*finissasse*», avec un morphème du subjonctif en [ɑʃ], ou d'un amalgame entre la forme étymologique en -[ɑʃ] et les formes analogiques en -[iʃ].

4. Dans plusieurs parlers (Chamoson, Conthey, Lens) nous avons recueilli des réponses à l'indicatif à côté des formes du subjonctif. Le même phénomène se trouve pour un plus grand nombre de parlers sur d'autres cartes qui étudient la morphologie du subjonctif (carte n° 62210 pour la 2SG: Fully, Chamoson, Conthey, Miège, St-Jean, Isérables, Val-d'Illiez; carte n° 62310 pour la 3SG: Chamoson, Conthey, Lens, Miège, Chalais, St-Jean, Lourtier, Val-d'Illiez), le plus souvent en alternance avec les formes du subjonctif dans les mêmes parlers. Nous pensons que ces formes indiquent que nos parlers ont gardé une certaine liberté de choisir le mode subjonctif ou indicatif après un verbe exprimant la volonté, selon le degré d'insistance sur le désir de réalisation du souhait.

Pour l'emploi des temps et des modes après les verbes de la volonté, cf. aussi les cartes n° 63100, 63200 et 63300.

---

**Carte n° 62120: «… *que je mange*». Morphologie et emploi du subjonctif présent, 1re personne du singulier**

**Généralités**

Les cartes n° 62110 «*que je me lève*» et 62120 «*que je mange*» explorent la morphologie du subjonctif présent pour deux verbes issus de la 1re conjugaison latine en -ĀRE: le premier («*lever*») avec un radical non palatalisant (conjugaison 1A), le deuxième («*manger*») avec un radical palatalisant (conjugaison 1B). Ce dernier type de conjugaison est représenté par la carte n° 470 de l'*ALF*. Il n'a pas été relevé par les *TP*.

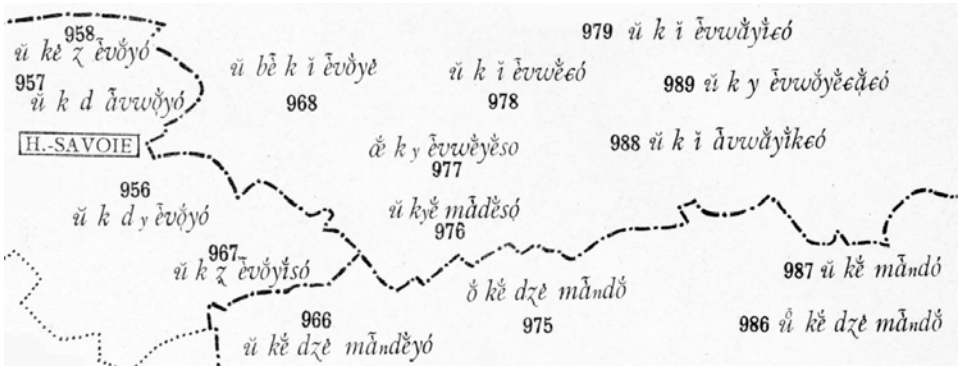


*ALF* carte n° 470 «(voulez-vous que j'aille) ou que j'envoie (quelqu'un?)»

**Corpus**

La carte n° 62120 a été établie sur la base de l'énoncé «*Il faudrait que je mange avant midi*» du questionnaire. Plusieurs informateurs ont répondu par des reformulations («… *il faudrait manger*», «… *je devrais manger*», «*que je puisse manger*», etc.), ce qui explique les lacunes dans la carte.

**Analyse**

1. Seuls les parlers du Chablais (Vouvry, Troistorrents; Val-d'Illiez n'est pas documenté) utilisent des formes du type [mɛ̃ds'ajo, mɣ̃dz'ajø] qui correspondent à un présent du subjonctif étymologique de la 1re conjugaison latine, avec un [j] d'origine analogique comme morphème du subjonctif. (Selon FANKHAUSER 1911: §192s., dans les parlers du Val d'Illiez, ces formes coexistaient avec des formes en [s]; voir ci-dessous et carte n° 62130.)

2. Tous les autres parlers étudiés utilisent des formes en [s] ou [ʃ] ([aʃ, as], [os], [eʃ, es; øʃ, øs], [iʃ, is; ʏʃ]) qui remontent au plus-que-parfait du subjonctif latin (< lat. CANTAUISSEM, CANTASSEM), etc., mais qui expriment désormais le subjonctif sans indication temporelle.

- Dans ce groupe, le parler de Nendaz est seul à présenter une forme en [æʃ] correspondant à celle des verbes de la conjugaison 1A. Quant à la forme en -['o] de Sixt, elle reflète vraisemblablement une vélarisation des formes en -[ɑs], avec une évolution ultérieure du [s] > [ɦ] caractéristique pour le parler de Sixt; ensuite, dans le parler de notre informatrice, le [ɦ] s'amuït

relativement souvent (cf. carte n° 62110), alors que l'accent tonique reste sur le morphème du subjonctif.

- Partout ailleurs, on observe des désinences à voyelle tonique en -[es, eʃ, øʃ] et surtout en -[is, iʃ, ʏs, ʏʃ]. Ces dernières formes, attendues pour un verbe de la conjugaison 1B [mĩz'iʃʊ. mœ̃dz'ɪːsɔ], etc.) sont relativement fréquentes (12 sur 22 parlers attestés).
- La forme [iʃɑʃ, ʏʃɑʃ] constante à Chalais et à St-Jean (cf. aussi ci-dessus la forme *ȅ̃vwǒ́yȅ̌ɛą̏ɛó* du point 989 Vissoie relevée par l'*ALF*) pourrait résulter de la propagation analogique d'une forme inchoative du type «finissasse» (avec un morphème du subjonctif en [ɑʃ]) ou d'un amalgame entre la forme étymologique en [ɑʃ] et les formes analogiques en [iʃ].

3. L'emploi de l'indicatif après «*il faut*» est très rare, à la différence de ce qui peut être observé dans d'autres contextes (cartes n° 62110, 62210, 62310). Il n'apparaît dans nos matériaux que dans une réponse de l'informateur de St-Jean qui ailleurs (carte n° 62110) utilise bien la forme caractéristique du subjonctif de son dialecte. Cet emploi ne peut donc pas être attribué à une maîtrise imparfaite de la morphologie verbale chez cet informateur.

### Carte n° 62130: «… *que je voie*». Morphologie et emploi du subjonctif présent, 1re personne du singulier

#### Corpus

La carte n° 62130 a été établie sur la base de l'énoncé «*Il faudrait que je te voie aujourd'hui*» du questionnaire féminin. Les réponses manquent à Chalais (enquête incomplète) et à Vouvry (pas de témoin féminin). Les informatrices de Miège et de Savièse ont proposé des reformulations («*J'aurais besoin de te voir*», «*J'aimerais bien te voir*»).

#### Analyse

1. Le parler de Val-d'Illiez atteste une forme [w'ajɔ] qui correspond à un présent du subjonctif étymologique, avec un [j] d'origine analogique comme morphème du subjonctif. La forme [v'isːʊ] du parler voisin de Troistorrents confirme la coexistence des formes en [j] et en [s] dans les parlers du Val d'Illiez documentée par FANKHAUSER 1911: §192s.

2. Tous les autres parlers étudiés utilisent des formes en [s] ou [ʃ] qui reflètent le plus-que-parfait du subjonctif latin (<VĪDISSEM), mais expriment désormais le subjonctif sans indication temporelle (cf. la carte 63300).

- Dans ce groupe, avec la forme [ɑʊe'ɐʃo], du paradigme du verbe *avér* (cf. SCHÜLE 1998: 429), le parler de Nendaz est seul à présenter une forme analogique en [ɐʃ], correspondant à la conjugaison 1A (cf. carte n° 62110).
- Partout ailleurs, on observe des désinences à voyelle tonique en -[es, eʃ, øʃ] et surtout en -[is, iʃ, ʏs, ʏʃ]. Ces dernières, attendues pour un verbe de la 2e conjugaison latine en -ĒRE (< lat. VIDĒRE) sont bien représentées (5 formes en -[es, eʃ, øʃ], 13 attestations en -[is, iʃ, ʏs, ʏʃ]). Dans ce cadre, le parler de Sixt montre le phonétisme habituel [s] > [ɦ], dans une forme qui doit être l'aboutissement de l'évolution *[vɛ'ɛsə] > *[vɛ'ɛɦə] > [v'ɛhə].
- La forme [vɛjiʃ'ɑʃɔ] correspond au type analogique en -[iʃɑʃ, ʏʃɑʃ] qui est constant dans nos enregistrements de Chalais et de St-Jean.

3. À la différence des énoncés étudiés dans les cartes n° 62110 et 62120 pour la 1re personne du singulier, 62210 pour la 2e personne du singulier et 62310 pour la 3e personne du singulier, le conditionnel «*il faudrait que*» utilisé dans l'énoncé du questionnaire n'a suscité aucune réponse au présent de l'indicatif.

**Carte n° 62210: «… *que tu te lèves*». Morphologie et emploi du subjonctif présent, 2e personne du singulier**

**Corpus**

La carte n° 62210 a été établie sur la base de l'énoncé «*J'aimerais que tu te lèves à six heures et quart*» du questionnaire commun. Même si certains informateurs ont répondu par des reformulations («*J'aimerais te faire lever*», «… (*que*) .. *tu puisses te lever*», etc.), la forme du subjonctif a été recueillie au moins une fois dans chaque point d'enquête, à l'exception de Conthey, où les deux informateurs ont répondu à l'indicatif, et de Chalais, où nous avons recueilli un conditionnel.

**Analyse**

1. Comme pour la 1re personne du singulier (carte n° 62110), nos trois points d'enquête du Chablais (Vouvry, Troistorrents, Val-d'Illiez) ont produit des formes du type [leʊˈaj] qui correspondent à un présent du subjonctif étymologique de la 1re conjugaison, avec un [j] d'origine analogique comme morphème du subjonctif.

2. Tous les autres parlers étudiés utilisent des formes en [s] ou [ʃ] qui remontent au plus-que-parfait du subjonctif latin, mais expriment désormais le subjonctif sans indication temporelle (cf. la carte 63300).

- Les formes étymologiques attendues pour un verbe de la conjugaison 1A (formes en -[ˈɑs, -ˈɑʃ]: [ləvˈɑs, ləvˈaʃ], ou [ɛˈaʃ] avec chute de [l] et [v] étymologiques à Nendaz, etc.) ne sont pas fréquentes (Nendaz, Lourtier, La Chapelle-d'Abondance et Sixt).
- Partout ailleurs, on observe des désinences à voyelle tonique en -[es, eʃ] (6 attestations) et surtout en -[is, iʃ, ʏs, ʏʃ] (13 attestations), formes qui se sont propagées par analogie depuis les autres conjugaisons.
- À Sixt, les formes en [as] et en [es] coexistent, avec l'évolution phonétique habituelle [s] > [h/ɦ] ([ləvˈah], [levˈeh]).
- La forme [lːevʃˈɑʃɛ] de St-Jean correspond au type analogique en -[iʃɑʃ, ʏʃɑʃ] qui est constant dans nos enregistrements de Chalais et de St-Jean.

3. Dans six parlers, nous avons recueilli des réponses à l'indicatif à côté des formes du subjonctif; à Conthey, les deux témoins ont répondu à l'indicatif. Le même phénomène se trouve sur d'autres cartes qui étudient la morphologie du subjonctif (carte n° 62110 pour la 1re personne du singulier, carte n° 62310 pour la 3e personne du singulier). Nous pensons que ces formes indiquent que nos parlers ont gardé une certaine liberté de choisir le mode subjonctif ou indicatif après un verbe exprimant la volonté, selon le degré d'insistance sur le désir de réalisation du souhait.

4. Notons que morphologiquement, comme cela est attendu dans tous les parlers étudiés, les formes de la 2e et de la 3e personne du singulier ne se distinguent pas. Dans notre exemple précis, ici, l'identification de la personne grammaticale se fait de manière explicite par le sujet grammatical du verbe et le pronom réfléchi.

**Carte n° 62310: «… *qu'il/elle se lève*». Morphologie et emploi du subjonctif présent, 3e personne du singulier**

**Corpus**

La carte n° 62310 a été établie sur la base des énoncés «*Il faut que Pierre se lève à six heures et demie*» et «*Il faudrait que Madeleine se lève à sept heures moins le quart*» du questionnaire commun. Malgré les habituelles reformulations («*Pierre doit se lever* …», etc.), et des tournures au passé composé du subjonctif qui indiquent l'action achevée («*Il faudrait que Pierre* .. *soit levé*»), la forme verbale recherchée a été recueillie au moins une fois dans chaque point d'enquête à l'exception de St-Jean où les deux informateurs ont répondu à l'indicatif.

**Analyse**

1. Comme pour la 1re personne du singulier (carte n° 62110), nos trois points d'enquête du Chablais (Vouvry, Troistorrents, Val-d'Illiez) utilisent des formes du type [ləv'ɑj, leʋ'ɑjɛ] qui correspondent à un présent du subjonctif étymologique de la 1re conjugaison, avec un [j] d'origine analogique comme morphème du subjonctif.

2. Tous les autres parlers étudiés utilisent des formes en [s] ou [ʃ] qui remontent au plus-que-parfait du subjonctif latin, mais expriment désormais le subjonctif sans indication temporelle (cf. la carte 63300).

- Les formes étymologiques attendues pour un verbe de la conjugaison 1A (formes en -['ɑs, -'ɑʃ] : [ləv'ɑs, ləv'aʃ], ou [ɛ'aʃ] avec chute de [l] et [v]) ne se trouvent qu'à Nendaz (où son emploi est constant), à Lourtier et à La Chapelle-d'Abondance.
- Partout ailleurs, on observe des désinences à voyelle tonique en -[es, eʃ; øs, øʃ] et surtout en -[is, iʃ, ʏs, ʏʃ] ., formes qui se sont propagées par analogie depuis les autres conjugaisons.
- À Sixt, le [s] étymologique devenu [h] ou [ɦ] (cf. les cartes n° 62110 et 62210) s'est ici amuï dans la réponse de l'informatrice. L'accent tonique sur la désinence [lɛv'ɛ] – qui s'oppose ainsi à l'indicatif [l'ɛvə] accentué sur le radical – montre cependant que celle-ci représente bien le subjonctif.
- La forme [lɛviʃ'aʃ] de Chalais correspond au type analogique en -[iʃɑʃ, ʏʃɑʃ] qui est constant dans nos enregistrements de Chalais et de St-Jean. – Le morphème du subjonctif [iʃɑʃ] est déjà attesté dans les enquêtes de l'*ALF* (cf. la forme *rèèèvĭ́èą̈èè* 'reçoive' du point 989 Vissoie de la carte *ALF* n° 1137, reproduite dans le commentaire de notre carte 33202).

3. Dans huit parlers, nous avons recueilli des réponses à l'indicatif, le plus souvent en alternance avec les formes du subjonctif. Nous pensons que ces formes indiquent que nos parlers ont gardé une certaine liberté de choisir le mode subjonctif ou indicatif après un verbe exprimant la volonté, selon le degré d'insistance sur le désir de réalisation du souhait.

4. Notons que morphologiquement, comme cela est attendu dans tous les parlers étudiés, les formes de la 2e et de la 3e personne du singulier ne se distinguent pas. Dans notre cas précis, l'identification de la personne grammaticale se fait de manière explicite par le sujet grammatical et le pronom réfléchi.

**Carte n° 62410: «*… que nous nous levions*». Morphologie et emploi du subjonctif présent, 1re personne du pluriel**

**Corpus**

La carte n° 62410 a été établie sur la base de l'énoncé «*Il faut que nous nous levions tous les jours*» du questionnaire commun. Les reformulations («*Nous devons nous lever …*», «*Il faut se lever …*», «*Il faut quand même qu'on se lève …*») sont relativement nombreuses. À cela s'ajoute le fait que plusieurs parlers occidentaux remplacent très fréquemment «*nous*» par «*on*» (cf. les cartes n° 34010 et 37020); dans les parlers concernés (Vouvry, Val-d'Illiez, Sixt), les formes recueillies correspondent à celles de la 3e personne du singulier (carte n° 62310). La carte est donc très incomplète; la forme recherchée manque dans 9 parlers sur 25.

**Analyse**

1. L'emploi d'une forme du type [ləv'ɑj] correspondant à un présent du subjonctif étymologique de la 1re conjugaison est attesté dans les trois points d'enquête habituels du Chablais (Vouvry, Troistorrents, Val-d'Illiez), mais les deux informateurs de Troistorrents sont les seuls à avoir répondu par une forme de la 1re personne du pluriel.

2. Dans la mesure où elles y sont attestées, tous les autres parlers étudiés utilisent des formes en [s] ou [ʃ] ([aʃ, as], [eʃ, es; øʃ, øs], [iʃ, is; ʏʃ]) qui remontent au plus-que-parfait du subjonctif latin, mais expriment désormais le subjonctif sans indication temporelle (cf. la carte 63300).

- Les formes étymologiques attendues pour un verbe de la première conjugaison 1A (formes en §-['ɑs]-: [ləv'ɑs]-, ou [ɐ'aʃ]- avec chute de [l] et [v]) ne se trouvent qu'à Nendaz (où son emploi est constant), à Lourtier et à Fully.
- Partout ailleurs, on observe des morphèmes du subjonctif en -[es, eʃ; øs, øʃ] (5 parlers) et surtout en -[is, iʃ, ʏs, ʏʃ] (9 parlers).
- L'informatrice de St-Jean n'utilise pas la forme [iʃɑʃ, ʏʃɑʃ] (cf. les cartes n° 62120, 62130, 62210) au pluriel.

3. Nous n'avons recueilli aucune réponse à l'indicatif pour la 1re personne du pluriel.

4. La comparaison entre les cartes n° 62410 (1re personne du pluriel) et 62610 (3e personne du pluriel) montre de nombreuses homophonies entre les deux personnes grammaticales, surtout dans les parlers du Valais «épiscopal» (formes en [is'ɑ̃, ɪʃ'ɑ̃]) et dans les deux points d'enquête valdôtains. Dans le cas examiné ici, l'identification de la personne grammaticale reste cependant toujours assurée par le pronom réfléchi.

**Carte n° 62520: Morphologie du subjonctif présent, 2e personne du pluriel**

**Corpus**

Dans notre questionnaire, trois énoncés étaient censés susciter les formes de la 2e personne pluriel du subjonctif présent: «*Il faut que vous **alliez** dormir avant minuit*», «*Mon gendre est quelqu'un. Il faudrait que vous le **voyiez***», «*Si vous allez à la montagne, il faut que vous vous **leviez** avant le jour*». Les reformulations ont cependant été extrêmement nombreuses; aucun des trois énoncés ne permet d'établir

une carte cohérente pour la morphologie d'un verbe à la 2e personne pluriel du subjonctif présent. À titre documentaire, nous regroupons ici toutes les formes recueillies, en y ajoutant les réponses qui utilisent le subjonctif dans la protase[1] des propositions hypothétiques irréelles («*Si vous* ***ouvriez*** *les yeux, vous verriez quelque chose*», «*Si vous* ***passiez*** *par ici, nous vous reverrions avec plaisir*»; cf. aussi la carte n° 63400). Malgré ces différentes sources, l'information manque pour cinq parlers.

**Analyse**

Malgré l'extrême hétérogénéité des matériaux recueillis, avec des verbes appartenant à différentes conjugaisons, la carte permet quelques constatations ponctuelles.

1. Elle confirme la prédominance des formes en [is, iʃ] et dans une moindre mesure de celles en [es, eʃ] pour toutes les conjugaisons. Une forme en [as] n'apparaît qu'à Lourtier. À Chalais, on retrouve la forme «composite» [ɪʃɑʃ] également attestée au singulier dans les parlers du Val d'Anniviers.

2. Elle confirme la vitalité des formes du subjonctif présent étymologique (formes en [j]) dans les parlers du Val d'Illiez.

3. Elle documente l'hétérogénéité des désinences de la 2e personne du pluriel dans les parlers étudiés. À côté d'une majorité de formes en [a/ɑ] – avec maintien d'un -[s] morphologique à Évolène – et quelques désinences amuïes ([pasˈis] à Chamoson, [vëjˈiʃ] à Lourtier, [uvɪˈɪʃ] à Savièse), on trouve [o] à Arbaz, Conthey et Torgnon, [i] à Chamoson, Liddes et Lourtier, [ʏ] à Savièse et [ɛ/e] à Chalais, Orsières et Sixt.

**Carte n° 62610: «*se lever*». Morphologie et emploi du subjonctif présent, 3e personne du pluriel**

**Corpus**

La carte n° 62610 a été établie sur la base de l'énoncé «*Il ne faut pas que les enfants se lèvent trop tard*» du questionnaire commun. Les reformulations spontanées sont relativement rares, de sorte que nous avons pu relever la forme voulue dans presque tous les parlers à l'exception des Marécottes où les deux informateurs ont reformulé l'énoncé («*Les enfants doivent prendre l'habitude de se lever de bonne heure*», «*Il faut pas que les enfants .. prennent le pli .. de rester au lit*») et de Miège, où l'emploi de «*compter*» pour «*falloir*» (cf. carte n° 71120) modifie la syntaxe de la phrase.

**Analyse**

1. L'emploi d'une forme du type [levˈajɑ̃, lɐvˈɑjɔ̃] correspondant à un présent du subjonctif étymologique de la 1reconjugaison est attesté dans les trois points d'enquête habituels du Chablais (Vouvry, Troistorrents, Val-d'Illiez). À cela s'ajoute le parler de Sixt, avec une forme supplémentaire du présent du subjonctif en [j] ([levjˈɑ̃]).

2. Tous les autres parlers étudiés utilisent des formes en [s] ou [ʃ] ([aʃ, as], [eʃ, es; øʃ, øs], [iʃ, is; ʏʃ]) qui remontent au plus-que-parfait du subjonctif latin, mais expriment désormais le subjonctif sans indication temporelle (cf. la carte 63300).

[1] *Protase*: subordonnée conditionnelle (introduite par *si*) placée en tête de phrase, qui prépare la conséquence ou la conclusion exprimée dans la principale (dite apodose). (Dictionnaire Larousse en ligne, consulté le 7.12.2018).

- Les formes étymologiques attendues pour un verbe de la première conjugaison à radical non palatalisant (formes en -[ˈɑs]- : [ləvˈɑs]-, ou [eˈaʃ]- avec chute de [l] et [v]) ne se trouvent qu'à Nendaz (où son emploi est constant) et à Lourtier.
- Partout ailleurs, on observe des morphèmes du subjonctif en -[es, eʃ; øs, øʃ] (6 parlers) et surtout en -[is, iʃ, ʏs, ʏʃ] (13 parlers). Dans certains parlers (Isérables, Orsières, St-Jean), les types en [es, eʃ] et en [is, iʃ] coexistent; le corpus disponible ne permet pas d'identifier d'éventuels facteurs expliquant le choix de l'une des deux formes. Pour les Marécottes, nous avons complété le tableau par une forme provenant d'une autre conjugaison.
- Les informateurs de St-Jean n'utilisent pas la forme [iʃɑʃ, ʏʃɑʃ] (cf. les cartes n° 62120, 62130, 62210) au pluriel.

3. Une seule réponse a été donnée au présent de l'indicatif (Chalais).

4. La comparaison entre les cartes n° 62410 (1re personne du pluriel) et 62610 (3e personne du pluriel) montre de nombreuses homophonies entre les deux personnes grammaticales, surtout dans les parlers du Valais «épiscopal» (formes en [isˈɑ̃, ɪʃˈɑ̃]) et dans les deux points d'enquête valdôtains. Dans le cas examiné ici, l'identification de la personne grammaticale reste cependant toujours assurée par le pronom réfléchi.

## 6.3. Syntaxe: emploi des temps et des modes

**Généralités**

Les cartes n° 63100 et 63200 documentent l'emploi des temps et des modes après un verbe de la volonté employé au présent et au passé. Elles sont complémentaires aux cartes n° 62110 à 62610 qui se concentrent sur la morphologie des formes du subjonctif. Contrairement à ces cartes morphologiques qui utilisent indistinctement des énoncés avec le verbe principal au présent ou au passé, nous distinguons ici le verbe de la principale au présent (carte n° 63100) et au passé (carte n° 63200), ce qui permet d'étudier aussi le fonctionnement de la concordance des temps. Pour plus de détails à ce sujet, cf. aussi la carte de synthèse n° 63300 qui présente pour chaque informateur son emploi des temps et des modes dans les huit énoncés du questionnaire destinés au départ à documenter la morphologie du subjonctif.

**Carte n° 63100: Emploi des temps et des modes après un verbe de la volonté au présent**

**Corpus**

La carte n° 63100 a été établie sur la base de l'énoncé «*Mon père veut que je me lève à six heures*» du questionnaire commun. Le choix d'un autre verbe dans la subordonnée («*… que je me réveille*, *… que je sorte*», etc.) est sans conséquence pour la question étudiée ici. De même, l'emploi du conditionnel présent «*il voudrait que …*» dans la principale ne modifie pas la syntaxe de la subordonnée. En revanche, nous avons exclu les reformulations qui utilisent une complétive à l'infinitif («*il veut me faire lever …*, *il nous fait toujours lever …*»). Malgré quelques lacunes, l'énoncé voulu a été recueilli au moins une fois dans chaque point d'enquête.

**Relevés antérieurs**

La question de syntaxe abordée ici n'a pas été étudiée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

Du point de vue de leur fonction, les icônes △ et ◇ représentent des formes du subjonctif présent, mais distinguent leur origine étymologique: △ < présent du subjonctif étymologique de la 1re conjugaison; ◇ < plus-que-parfait du subjonctif latin.

1. △ Comme l'a déjà montré la carte n° 62110, seuls les parlers du Chablais (Vouvry, Troistorrents, Val-d'Illiez) utilisent des formes caractérisées par un morphème [j] et qui correspondent à un présent du subjonctif étymologique de la 1re conjugaison.

2. ◇ Tous les autres parlers de notre réseau d'enquêtes possèdent des formes en [s] ou [ʃ] qui, étymologiquement, remontent à un plus-que-parfait du subjonctif latin, mais qui se sont pleinement substituées aux anciennes formes du présent du subjonctif. Malgré leur origine, elles expriment donc le présent du subjonctif. Dans une majorité des parlers, l'opposition entre le présent et le passé du subjonctif n'est cependant pas neutralisée et se réalise par d'autres moyens (cf. carte n° 63200).

3. ⬠ À Bionaz et à Sixt, nos informateurs ont produit une forme qui, formellement, correspond à un passé composé du subjonctif «*que je sois levé*». Nous considérons cependant qu'avec une principale au présent, ces formes sont plutôt à comprendre comme l'expression d'un accompli du présent ('que je sois debout').

4. ○ Dans plusieurs parlers (Chamoson, Conthey, Lens, Troistorrents, Val-d'Illiez) nous avons recueilli des réponses à l'indicatif à côté des formes du subjonctif. Le même phénomène se trouve pour un plus grand nombre de parlers sur d'autres cartes qui étudient la morphologie du subjonctif (carte n° 62210 pour la 2e personne du singulier: Chamoson, Conthey, Fully, Isérables, Miège, St-Jean, Val-d'Illiez; carte n° 62310 pour la 3e personne du singulier: Chalais, Chamoson, Conthey, Lens, Lourtier, Miège, St-Jean, Val-d'Illiez), le plus souvent en alternance avec les formes du subjonctif dans les mêmes parlers. Nous pensons que ces formes indiquent que nos parlers ont gardé une certaine liberté de choisir le mode subjonctif ou indicatif après un verbe exprimant la volonté, selon le degré d'insistance sur le désir de réalisation du souhait.

---

**Carte n° 63200: Emploi des temps et des modes après un verbe de la volonté au passé**

**Corpus**

La carte n° 63200 a été établie sur la base de l'énoncé «*Mon père voulait toujours que je me lève à six heures*» du questionnaire commun (43 réponses utilisables). À l'exception de Lourtier, l'énoncé voulu a été recueilli au moins une fois dans chaque point d'enquête.

**Relevés antérieurs**

La question de syntaxe abordée ici n'a pas été étudiée par les enquêtes géolinguistiques antérieures à la nôtre (*ALF*, *TP*).

**Cartographie, analyse**

La carte n° 63200 documente la fréquence relativement élevée de la concordance des temps après un verbe de la principale au passé. Comme les cartes n° 62210, 62310 et 63100, elle illustre en outre le fait que nos parlers ont gardé une certaine liberté de choisir le mode subjonctif ou indicatif après un verbe exprimant la volonté, selon le degré d'insistance sur le désir de réalisation du souhait.

1. ○ ⬡ Neuf réponses font apparaître l'emploi de l'indicatif après le verbe de la volonté dans la principale. Cet emploi de l'indicatif ne peut cependant pas être interprété comme un manque de maîtrise des formes du subjonctif de la part des informateurs; les formes du subjonctif sont parfaitement attestées dans d'autres contextes chez les mêmes locuteurs. C'est ce qui ressort des énoncés de la carte n° 62310 où les locuteurs de ChamosonM, LensF et LensM alternent entre le subjonctif et l'indicatif dans deux énoncés structurellement analogues, après «*il faut*» et «*je voudrais*» dans la principale, comme le montrent les exemples suivants:

> ɔdʁ'aɛ kœ madəl'ænə sə **l'æəv** a s'æə z œʁ mɛ̃ kɑ
> *Je voudrais que Madeleine se lève* (indicatif présent) *à six heures moins quart*. (ChamosonM)
>
> φo kɛ pjɛʁ sə **lœv'ɪs** a sæə z œøʁ ɐ̈ dəm'jɛ
> *Il faut que Pierre se lève* (subjonctif présent) *à six heures et demie*. (ChamosonM)

2. Tout comme l'emploi du subjonctif est facultatif, celui de la concordance des temps l'est également. Trois sur neuf réponses à l'indicatif utilisent le verbe de la subordonnée au présent (○ [l'ævɔ̈, l'i:vɔ], etc.; absence de concordance), après le verbe de la principale au passé, six sont formulées à l'imparfait (⬡ [lɐv'a:vɔ], etc.). La situation est comparable dans les subordonnées formulées au subjonctif: sur 33 réponses au subjonctif, après le verbe de la principale au passé, 11 utilisent le présent du subjonctif (△ [leʊ'ɑj] ou ◇ [ləʊ'iʃɔ], etc.; absence de concordance), 21 utilisent le passé composé du subjonctif (⬠ [s'ajɔ̈ lev'ɑ] ou ⬡ [f'ɔʃɔ lɛ'aɛ, ʃ'yʃø dësən'a], etc.). Cet emploi du passé composé n'indique pas ici une antériorité: après le passage des anciennes formes du plus-que-parfait du subjonctif au présent (cf. les cartes n° 62310 et 63100), la forme composée est désormais seule disponible pour exprimer le passé et la concordance des temps au passé. Dans l'ensemble de notre corpus (43 réponses), la concordance des temps est donc assez souvent respectée, à l'indicatif et au subjonctif: elle est réalisée dans 70% des cas.

---

**Carte n° 63300: Synthèse: emploi des temps et des modes après «*vouloir*»/«*aimer*»/«*falloir*» au présent et au passé**

**Généralités**

La carte de synthèse n° 63300 présente pour chaque informateur son emploi des temps et des modes dans les huit énoncés du questionnaire destinés au départ à documenter la morphologie du subjonctif dans la subordonnée, après un verbe de la principale exprimant la volonté, le désir ou la nécessité.

**Corpus**

Au départ, la carte n° 63300 a été établie sur la base de deux énoncés du questionnaire commun consacrés à la morphologie du subjonctif à la 1re personne du singulier (100 réponses théoriquement possibles): «*Mon père veut que je me lève à six heures*» (verbe de la principale à l'indicatif présent, verbe de la subordonnée au subjonctif présent; cf. la carte n° 63100) et «*Mon père voulait toujours que*

*je me lève à six heures*» (verbe de la principale à l'indicatif imparfait, verbe de la subordonnée au subjonctif présent ou passé; cf. la carte n° 63200). Dans 14 cas, lorsque la forme de la 1re personne du singulier manquait dans notre corpus, nous avons pu compléter la liste par des réponses pour d'autres personnes grammaticales («*Il faut que Pierre se lève à six heures et demie*», «*Il faudrait que Madeleine se lève à sept heures moins quart*», «*Il faut que nous nous levions tous les jours*»; cf. les cartes n° 62310 et 62410), mais il n'a pas été possible de combler les lacunes apparaissant déjà sur la carte n° 63200. Enfin, nous avons ajouté un exemple pour tous les emplois «discordants» par rapport aux formes de la liste de départ (emploi alternatif de l'indicatif ou du subjonctif). Seules ont été exclues les reformulations qui utilisent une complétive à l'infinitif («*il veut me faire lever …, … nous fait toujours lever …*»). Les informations manquent pour l'informatrice de Chalais qui n'a pas répondu à cette partie du questionnaire.

**Cartographie, analyse**

Pour chaque parler, les icônes de la carte n° 63300 présentent sur la ligne supérieure les réponses des informatrices féminines, les réponses des informateurs masculins sur la ligne inférieure. À gauche, nous représentons les formes employées après un verbe de la principale au présent, à droite après un verbe de la principale au passé.

Comme sur les cartes n° 63100 et 63200, d'un point de vue fonctionnel, les icônes vertes △ et ◇ représentent les formes du subjonctif présent, tout en distinguant d'un point de vue morphologique leur origine étymologique: △ < présent du subjonctif étymologique de la 1re conjugaison (type [lɛʊˈɑjɔ], etc.)]; ◇ < plus-que-parfait du subjonctif latin (type [levˈɪʃɔ], etc.).

D'un point de vue fonctionnel, les icônes bleues ⬠ et ⬡ représentent les formes du passé composé du subjonctif, seule forme du subjonctif passé actuellement disponible dans nos parlers, en distinguant également du point de vue morphologique les formes composées avec un verbe auxiliaire correspondant à un ancien présent du subjonctif (⬠ type [sˈajɵ levˈɑ], etc.) et celles qui comprennent un verbe auxiliaire reflétant un ancien plus-que-parfait du subjonctif (⬡ type [fˈuʃɔ lœvˈɑj], etc.).

Les icônes roses/rouges ○ et ⬣ représentent les formes de l'indicatif présent (○ type [lˈeːvɔ], etc.) et de l'imparfait (⬣ type [lɐvˈaːvɔ]). 14 occurrences du présent de l'indicatif à côte des formes du subjonctif, chez les mêmes locuteurs, illustrent à quel point le choix du mode après un verbe de la volonté est resté libre dans nos parlers, selon le degré d'insistance sur le désir de réalisation du souhait. Cet emploi de l'indicatif ne peut donc pas être interprété comme un manque de maîtrise des formes du subjonctif de la part des informateurs; les formes du subjonctif sont parfaitement attestées dans d'autres contextes chez les mêmes locuteurs (cf. aussi le commentaire de la carte n° 63200).

Les icônes et leur position relative permettent d'identifier pour chaque témoin individuel son emploi des temps et des modes tel qu'il s'observe dans nos matériaux, selon les sept cas de figure identifiés dans la légende de la carte.

---

**Carte n° 63400: L'énoncé hypothétique potentiel du présent/futur (1)**

**Généralités**

Notre questionnaire comprenait huit énoncés conditionnels: trois hypothétiques exprimant une condition possible et réalisable, au présent/futur, quatre hypothétiques exprimant une condition potentielle, jugée

éventuellement réalisable, au présent/futur, et une hypothétique irréelle du passé dont la condition ne peut plus être réalisée.

Les trois hypothétiques réalisables du présent/futur de notre corpus ont été utilisées dans des cartes consacrées à la morphologie verbale: «*Si vous allez à la montagne, il faut que vous vous leviez avant qu'il fasse jour*» à la carte n° 51535 (morphologie de la 2PL de l'indicatif présent d'«*aller*»), «*Si les vaches mangent certaines herbes, elles gonflent*» à la carte n° 51620 (morphologie de la 3PL de l'indicatif présent de «*manger*»), «*Si ton père ne rentre pas bientôt, nous ne nous reverrons plus*» à la carte 53410 (morphologie de la 1PL du futur de «*voir*»).

Deux hypothétiques potentielles du présent/futur du questionnaire féminin «*Si vous passiez par ici, nous vous reverrions avec plaisir*» et «*Si vous ouvriez les yeux, vous verriez quelque chose*», souvent réinterprétées par nos informatrices comme possibles et réalisables («*Si vous passez par ici, nous vous reverrons …*») ont été utilisées pour les cartes n° 35015 et 35020 (forme et emploi du clitique sujet préconsonantique de la 2PL).

Les deux dernières hypothétiques potentielles du présent/futur sont utilisées plus spécifiquement ici (cartes n° 63400 et 63500) pour donner un aperçu des différentes formes que prennent les propositions hypothétiques dans nos parlers. Les deux énoncés se distinguent légèrement par le fait que le premier («*Si tu venais ce soir, tu verrais mon beau-frère*», carte n° 63400) a été interprété plusieurs fois comme possible et réalisable, avec les formes verbales à l'indicatif présent et au futur, ce qui n'est pas le cas pour le deuxième («*Si tu voyais l'oncle Antoine, tu serais étonné*», carte n° 63500). Chez de nombreux témoins, il n'y a cependant pas de différence formelle entre les temps et les modes mis en œuvre dans ces deux cartes.

Quant à la carte n° 63600, elle est consacrée à l'expression de l'irréalité, au passé.

**Corpus**

La carte n° 63400 repose sur un seul énoncé du questionnaire féminin: «*Si tu venais ce soir, tu verrais mon beau-frère*». La réponse a été obtenue dans 23 parlers sur 25; elle ne manque qu'à Chalais et à Vouvry.

**Analyse**

Nos informatrices ont mis en œuvre quatre structures de base différentes pour exprimer l'hypothèse:

(1) La tournure la plus fréquente (p.ex. [s tö vɪnˈɪʃœ … tö veʁˈe], ArbazF), présente dans 11 réponses, utilise le subjonctif dans la protase et le conditionnel présent dans l'apodose. Rappelons que les formes du subjonctif en [ʃ, ɕ] ou [s], présentes dans toutes ces réponses, qui reflètent étymologiquement un plus-que-parfait du subjonctif latin, sont des formes du présent dans les parlers actuels (cf. les cartes n° 62210 et 63300). Dans deux cas (parlers d'Hérémence et de Montana), la conjonction de subordination «*si*» n'est pas exprimée, comme cela se manifeste également dans les propositions hypothétiques irréelles (cf. la carte n° 63600).

(2) Trois parlers occidentaux (La Chapelle-d'Abondance, Sixt et Troistorrents), avec l'indicatif de l'imparfait dans la protase et le conditionnel présent dans l'apodose (p.ex. [ɕə tʏ vïɲˈavæ … tə vɛ̈ʁjˈa], TroistorrentsF) utilisent la même tournure que le français standard contemporain.

(3) Dans trois points d'enquête (Fully, St-Jean, Val-d'Illiez), on relève l'utilisation du conditionnel présent dans la protase et dans l'apodose (p.ex. [s tø vɛ̃ndʁˈe tø vɛʁˈe], Val-d'IlliezF). C'est une structure syntaxique qui est également bien attestée dans de nombreuses formes de français

populaire et familier (FREY 1929: 200; LANLY 1957) et dans d'autres langues romanes. Il ne s'agit donc pas un calque de l'allemand, comme cela se dit fréquemment au sujet de la même tournure en français parlé de Suisse romande, selon un procédé xénophobe naïf bien connu du discours normatif.

(4) Bien que l'énoncé examiné ici ait été formulé au conditionnel dans le questionnaire, cinq informatrices (Bionaz, Conthey, Lens, Lourtier, Miège) l'ont interprété comme exprimant une hypothèse parfaitement réalisable (p.ex. [ʃə tɔ jɛŋ an'eːt tɔ vɪ]. LensF), et ont donc formulé leur réponse à l'indicatif, avec l'indicatif présent dans la protase et un présent ou futur dans l'apodose. C'est ainsi le seul type de réponse qui justifie la différence que nous avons tenté d'établir entre les énoncés des cartes n° 63400 et 63500.

(5) L'informatrice de Torgnon a utilisé une forme de compromis entre les types (1) et (4) (subjonctif dans la protase, indicatif présent dans l'apodose) qui est isolée dans nos matériaux.

La comparaison entre les cartes n° 63400 et 63500 montre que les structures relevées ici ne sont pas les seules possibles dans les parlers respectifs. Ainsi, à la carte n° 63500, le type (2) se retrouve à St-Jean et le type (3) à Fully, Lourtier, Sixt et Val-d'Illiez, sans nuance de sens perceptible; le type (1) y est présent dans 18 parlers sur 23.

## Carte n° 63500: L'énoncé hypothétique potentiel du présent/futur (2)

### Généralités

Pour les informations générales concernant l'ensemble des énoncés hypothétiques de notre corpus, voir le début du commentaire de la carte 63400.

### Corpus

La carte n° 63500 repose sur un seul énoncé du questionnaire féminin: «*Si tu voyais l'oncle Antoine, tu serais étonné*». La réponse a été obtenue dans 23 parlers sur 25; elle manque pour Chalais et Vouvry.

### Analyse

Nos informatrices ont utilisé trois tournures différentes pour exprimer l'hypothèse potentielle du présent/futur:

(6) La structure dominante utilise le subjonctif dans la protase et le conditionnel présent dans l'apodose (p.ex [ɕ tø vej'ɛ̣sɛ̣ … tə saʀ'e], OrsièresF). Elle est présente dans 18 réponses. Les formes du subjonctif en [ʃ, ɕ] ou [s] ([vej'ɛ̣sɛ̣], etc.), présentes dans toutes ces réponses, qui reflètent étymologiquement un plus-que-parfait du subjonctif latin, sont des formes du présent dans les parlers actuels (cf. les cartes n° 62210 et 63300). Dans cinq parlers «épiscopaux» (Arbaz, Hérémence, Miège, Montana et Savièse), la conjonction de subordination «*si*» n'est pas exprimée (p.ex. [tə vɛ̣'iʃɛ̣ … tə fur'i], Montana).

(7) La tournure analogue à celle du français, avec l'indicatif de l'imparfait dans la protase et le conditionnel présent dans l'apodose ([ʃ tə viʊ … tu fur'i]) n'apparaît qu'à St-Jean.

(8) Dans quatre points d'enquête (Fully, Lourtier, Sixt, Val-d'Illiez), on relève l'utilisation du conditionnel dans la protase et dans l'apodose (p.ex. [ʃ tʏ ʊæʁ'ɛ … tʏ ɕæɹ'ɛ̣], Lourtier). Rappelons que cette structure syntaxique est également bien attestée dans de nombreuses formes de français populaire et familier (FREY 1929: 200; LANLY 1957) et dans d'autres langues romanes. Il ne s'agit

donc pas un calque de l'allemand, comme cela se dit fréquemment au sujet de la même tournure en français parlé de Suisse romande, selon un procédé xénophobe naïf bien connu du discours normatif.

---

**Carte n° 63600: La proposition hypothétique irréelle**

**Corpus**

La carte n° 63600 repose sur un seul énoncé du questionnaire féminin: «*Si j'avais chassé la chèvre du jardin, elle n'aurait pas mangé mes laitues*». La réponse a été obtenue dans 22 parlers sur 25; elle manque à Lens, à Chalais et à Vouvry.

Dans les réponses individuelles, on constate qu'un énoncé comme celui qui a servi à l'élaboration de cette carte correspond au maximum de ce qu'on peut demander aux informateurs, dans une enquête menée de manière purement orale. C'est un problème de la mémoire à court terme: à la fin de sa réponse, l'informateur ne se rappelle plus quel était le dernier mot de l'énoncé. C'est la raison pour laquelle on trouve des réponses se terminant par «les fleurs», «les légumes», «mes choux», «les poireaux», etc., ce qui est sans conséquence pour la question syntaxique étudiée ici.

**Relevés antérieurs**

La proposition hypothétique irréelle n'est pas attestée dans les ouvrages géolinguistiques plus anciens qui concernent notre région (*ALF*, *TP*).

**Analyse**

Pour exprimer l'irréalité du passé, on relève trois types d'emploi des temps et des modes, doublés de la présence ou non de la conjonction de subordination «*si*».

⬡-⬡ Le modèle majoritaire, c'est l'emploi du subjonctif plus-que-parfait dans la protase, associé au conditionnel passé dans l'apodose. Dans nos matériaux, les emplois avec ou sans la conjonction de subordination «*si*» se trouvent à égalité: huit parlers, orientaux en majorité, ne l'utilisent pas, huit parlers, surtout occidentaux, l'utilisent. La première de ces deux tournures est bien représentée en italien (cf. RENZI et al. 1995: 771 qui l'associe pourtant à des constructions stylistiquement élevées). Le deuxième type correspond au modèle dominant en italien standard et dans de nombreuses régions dialectales italiennes (cf. ROHLFS 1969: §747). Les deux types sont également bien attestés en français classique et préclassique («*Eussé-je chassé la chèvre du jardin …*», «*Si j'eusse chassé la chèvre du jardin …*»), mais sont sortis de l'usage en français parlé moderne, suite à la disparition du plus-que-parfait du subjonctif.

□-□ Dans cinq localités, les témoins emploient le plus-que-parfait de l'indicatif dans la subordonnée, comme en français standard moderne. D'après l'intuition linguistique de l'une de nos collaboratrices, locutrice native d'un parler francoprovençal, ainsi qu'un travail inédit d'une de nos étudiantes consacré aux parlers de Savièse et d'Arbaz, nous pensons avoir affaire ici à une nuance de sens par rapport aux deux solutions précédentes: la situation décrite reste forcément irréelle (puisqu'elle appartient au passé), mais la phrase exprime l'idée qu'il y aurait eu une possibilité d'éviter l'«accident». Nos données ne permettent évidemment pas d'étudier cette question à fond; elles peuvent uniquement servir de révélateur et de point de départ pour d'éventuelles recherches syntaxiques ultérieures, plus précises.

Dans un seul point d'enquête (Fully), on relève l'utilisation du conditionnel passé dans la protase et dans l'apodose. Une tournure analogue, utilisant le conditionnel présent, se trouve cependant aussi dans d'autres parlers valaisans pour exprimer l'hypothèse potentielle au présent/futur (cf. les cartes n° 63400 et 63500). Il s'agit d'une structure syntaxique bien attestée dans de nombreuses formes de français populaire et familier (FREY 1929: 200; LANLY 1957) et dans d'autres langues romanes; elle a été décrite pour les dialectes istriens et dans certains dialectes de l'Italie méridionale; elle n'est pas inconnue non plus en Toscane (ROHLFS III, §746). Cet emploi n'est donc pas dû à un calque de l'allemand, comme cela se dit fréquemment au sujet de la même tournure en français parlé de Suisse romande, selon un procédé xénophobe naïf bien connu du discours normatif.

## 7. Autres phénomènes morphosyntaxiques

**Carte n° 71120: L'emploi personnel de «*falloir*»; l'emploi de «*compter*» 'devoir'**

**Généralités**

Différents parlers romands, francoprovençaux et oïliques, connaissent un emploi personnel du verbe *falloir* dans le sens de 'devoir' (cf. *GPSR* 7: 133b-134). Les *TP* col. 389 documentent cet emploi pour St-Gingolph, Ayent et Grône. MARZYS 1964: 38 l'atteste pour trois parlers «épiscopaux» de la rive droite du Rhône: Savièse (plusieurs occurrences), Arbaz et Randogne; une seule attestation provient de la rive gauche, dans un texte de St-Luc (Anniviers), datant de 1958. Selon MARZYS 1964, ce serait «l'absence d'un sujet neutre nettement caractérisé» qui aurait facilité la construction personnelle du verbe *falloir*. Le verbe resterait défectif: «si on peut dire 'elle fallait' ou 'nous avons fallu', il est impossible d'employer 'falloir' aux deux premières personnes ou à la 3e p. pl. des temps simples sans créer de formes nouvelles» (MARZYS 1964: 39). *GPSR* 7: 133b atteste pourtant l'emploi personnel – sporadique – de *falloir* à d'autres temps et à d'autres personnes aussi, avec la création concomitante de formes nouvelles: 1re personne singulier du futur (*je foudrâi* dans un texte vaudois de 1851), 3e personne du pluriel de l'imparfait (*falliont* dans un document fribourgeois de 1449) et 2e personne du présent (*tu faut te lever*) en français régional de la Gruyère. Dans une communication personnelle, Z. Marzys nous a confié qu'il ne croyait plus que son explication de 1964 soit convaincante.

**Corpus**

Le questionnaire contient deux énoncés qui favorisent l'apparition de l'emploi personnel de *falloir* : «*Ce matin, j'ai dû lui recoudre un bouton*» (questionnaire féminin) et «*Nous avons dû / Il nous a fallu abattre sept arbres le long de la rivière*» (questionnaire commun). À cela s'ajoutent quelques réponses spontanées. Dans plusieurs énoncés à la 3e personne singulier du présent, il est cependant impossible de déterminer si une forme [fa] ou [fo] 'il faut' est utilisée de manière personnelle (= 'il/elle doit') ou avec un sujet neutre; dans l'exploitation des données, nous ne tenons pas compte de ces occurrences.

**Analyse**

Dans nos matériaux, l'emploi personnel de «*falloir*» se limite aux parlers «épiscopaux» (districts de Sion et de Sierre), avec un prolongement à Bionaz (Vallée d'Aoste). Il est particulièrement bien attesté dans les parlers de la rive droite du Rhône, où tous les points d'enquête ont fourni des attestations

spontanées. Sur la rive gauche, cet emploi semble plus sporadique avec des attestations isolées à Chalais et à Hérémence. Il est très vivant en revanche à Bionaz, où nous en avons relevé plusieurs occurrences.

Dans les parlers du district de Sierre, l'emploi personnel de «*falloir*» est concurrencé par celui de «*compter*» dans le sens de 'devoir' (cf. *GPSR* 4: 227b). Les formes du type «*j'ai fallu*» sont surtout utilisées au passé composé; celles de «*compter*» semblent souvent suppléer au paradigme incomplet de «*falloir*» au présent.

Pour les deux verbes, nous mentionnons toutes les formes attestées dans nos matériaux.

---

**Carte n° 71130: L'emploi facultatif de «*ne*» dans les énoncés négatifs**

La grande majorité des parlers valaisans et les parlers valdôtains enquêtés sont allés au terme de l'évolution appelée «cyle de Jespersen» dans l'expression de la négation («*je ne viens*» > «*je ne viens pas*» > «*je viens pas*»). Une exception notable est constituée par les parles du Val d'Illiez et de la Haute-Savoie voisine qui conservent un nombre significatif d'exemples dans lesquels le «*ne*» (toujours facultatif) est conservé.

Les rares exemples pour l'emploi du «*ne*» dans les parlers du Valais central peuvent s'expliquer par une influence du français normatif, scolaire, ou par l'influence de l'énoncé du questionnaire, formulé en français. Dans ce contexte, les exemples d'autocorrection (rejet du «*ne*» par une correction spontanée immédiate) par plusieurs informateurs sont sans doute significatifs.

---

**Carte n° 71200: «*tourner*», «*tourner faire*» et «*refaire*»: répétition et mouvement de retour**

La carte n° 71200 rassemble les attestations disponibles dans notre corpus pour les différents emplois de «*tourner*» comme verbe de mouvement et comme semi-auxiliaire, équivalents des français «*rentrer*», «*revenir*», «*redescendre*», «*revoir*», etc.

Bien que fortement concurrencés par des emprunts au français et des calques en *re-* dont la carte fournit également des exemples représentatifs, les différents emplois de *tourner*:

- verbe plein ou verbe plein accompagné d'un adverbe de lieu pour exprimer le mouvement de retour
- verbe auxiliaire modal suivi d'un infinitif pour exprimer la répétition

restent bien attestés dans presque tous nos parlers. La majorité des attestations a été recueillie auprès des informatrices féminines; les occasions de faire apparaître une des tournures en question sont plus rares dans le questionnaire masculin.

Les deux emplois de «*tourner*» (répétition et mouvement de retour) apparaissent simultanément dans l'énoncé suivant de Miège:

> kɑ̃n t'ʊrnɛ tʊ tʊrn'a
> *Quand reviens-tu?* (MiègeF)

L'influence du français apparaît clairement

– dans des auto-corrections et reformulations telles que «revoir» / «tourner voir»:

ʃœ lœ p'aːʁᵊ t'ɔrnə pa d ab'ɔ nə nɔ ʁɛ̈vɛʁ'ɛ̃ᵐ - nɔ̈ tɔrnɛᵐ pa mi ɛʁ
*Si le père revient pas bientôt nous nous reverrons .. nous nous reverrons plus* (litt. *nous nous tournons plus voir*). (HérémenceF)

– dans le «renforcement» de «tourner» par le préfixe «re» dans un énoncé de FullyF:

ʃü p'apə tɔ̃n'œ pɑ d abw'ɔ̈ nə lɔ ʁ tɔ̃n'ɛ pɑ vɛʁ
*Si papa revient pas bientôt nous ne le reverrons pas* (litt. *nous le retournons pas voir*). (FullyF)

– ou dans la existence parallèle des deux tournures dans les deux énoncés suivants de LiddesF, à quelques phrases d'intervalle dans le questionnaire:

ə jʏ tɔɪnɛ̈ɪ'ɛ̈ vɛ də bɔ̃ŋ cœ ma mɛɛz'ɔ̃ŋ - qo ɕɛɪ n'ɐːe
*Euh je reverrais de bon cœur ma maison .. où je suis née*. (LiddesF)

sɪ ʊ̈ t'ɔᵡnːɔ pasˈɪ pɑᵡ sʏ - nʊ wɔ ʁœ̈ʊaʁ'ɛ̃ ɛ̃wʏ plɐːz'i
*Si vous repassez par ici .. nous vous reverrons avec plaisir*. (LiddesF)

Le même phénomène apparaît également dans les réponses de l'informatrice de Nendaz.

Un dernier reflet de la tournure périphrastique «*tourner voir*» 'revoir' – sinon absente dans nos données – pourrait se trouver dans l'énoncé suivant de SixtF:

ɑː dɔ ʁvɐʁ'ɪ vɐ̈ ə vɔlɔ̃cʲ'e ma mɛ'ɔ̃ nat'ɑl
*Ah je reverrais voir euh volontiers ma maison natale*. (SixtF)

Comme particularité syntaxique on observe l'alternance entre «*tourner* + verbe principal à l'infinitif» et «verbe principal conjugué + *tourner*» dans les deux parlers enregistrés en Vallée d'Aoste. Les conditions d'emploi de l'une ou l'autre restent à étudier:

sta mat'œ̃ nɪ fal'ɪ lɛɪ tʊrn'ɪ plɑ̃t'ɪ m bʊt'ɔ̃
*Ce matin j'ai dû-lui* (litt. *j'ai fallu-lui*) *replanter un bouton*. (BionazF)

sə pasˈɑːdʏ pɛʁ s'ɛʌɑ - n aʁ'ɪɑ̃ t'ʊʁna lɔ plɛɪzˈɪ dʏ vɔ v'eːʁə
*Si vous passez ici .. nous aurions de nouveau le plaisir de vous voir*. (BionazF)

ɛ lɑ de n'ɔ̃ɑɛ ɪ lɛ tɔnɔ̃ blɛtsˈɪ dɛ trˈɛɪ ɑ sĩnk 'ɔje
*Et l'après-midi on les trait* (litt. *ils les traient*) *de nouveau entre trois et cinq heures*. (TorgnonM)

nɔ feʒˈɪvɑ̃ lɔ mwe pə t'ɐːʁa - bətˈɪɑ̃ də pˈɑːʌə desˈoː - ɑpᵡ'e ʊ̃ bə{t} ðœ taʁtˈɪflɛ - ɪ sɛ̃ŋ ɔ̃ bətˈə tˈuʁnɑ tʃˈɪgɑː tʃˈɪgɑ də pˈɑːjə kɪ l'eːsə sœʁkylˈɑː tʃˈəka l ɛːʁ - ʰæ̃ - apʁ'eː - ma ʃɔˈɛ̃ j ɛ p lɔ nɪ dɪː ʁɑːt
*Nous faisions le tas par terre .. nous mettions de la paille dessous .. après on mettait les pommes de terre .. ensuite on mettait de nouveau un peu un peu de paille qui laissait circuler un peu l'air .. hein .. après .. mais souvent c'était puis le nid des souris*. (TorgnonM)

---

**Carte n° 71220: L'expression de la deixis locale (1): «*en haut*»**

Les cartes n° 71220 «L'expression de la deixis locale (1): ‹*en haut*›» et 71230 «L'expression de la deixis locale (2): ‹*outre*› et ‹*en bas*›» documentent l'emploi spontané, relativement fréquent, de particules (en général d'adverbes) à valeur locative dans les parlers étudiés (cf. à ce sujet DIÉMOZ 2016), surtout après

des verbes indiquant la direction d'un mouvement, mais aussi après des verbes «statiques» – et même, dans certaines tournures, à la place d'un verbe.

Les matériaux disponibles ne nous permettent pas d'étudier en détail le sémantisme des trois types lexicaux plus ou moins synonymes attestés pour exprimer la notion «en haut», [ʃuk] , [enˈo] et [amˈɔ̃] . À cet égard, notre carte est sans doute incomplète et ne montre que les préférences lexicales qui structurent l'espace valaisan: selon les dictionnaires consacrés à des dialectes individuels, les trois types lexicaux sont généralement disponibles dans tous les dialectes, avec ou sans spécialisation sémantique.

Selon notre informateur de Nendaz, le type lexical [enˈo] signifierait 'en haut d'une pente raide', le type [amˈɔ̃] 'en haut d'une pente douce' ou 'en haut' tout court. Cette distinction semble effectivement opérationnelle dans la plupart des parlers où les deux expressions sont attestées (Arbaz, Nendaz, Savièse, Troistorrents, Vouvry). Elle est moins nette dans les exemples enregistrés à Isérables.

Par une sorte d'amalgame avec l'article défini qui suit, le parler de Nendaz distingue des formes «pré-masculines» ([œnˈɔ̃ maˈɛ̃] 'en haut au mayen', [enˈʊ gəraːtˈɑ] 'en haut au galetas') et «pré-féminines» ([ɶnˈɑ mɔ̃tˈaɲə] 'en haut à la montagne' [ɛnˈa a grˈɑ̃ndzɐ] 'en haut à la grange').

**Carte n° 71230: L'expression de la deixis locale (2): «*outre*» et «*en bas*»**

Les cartes n° 71220 «L'expression de la deixis locale (1): ‹*en haut*›» et 71230 «L'expression de la deixis locale (2): ‹*outre*› et ‹*en bas*›» documentent l'emploi spontané, relativement fréquent, de particules (en général d'adverbes) à valeur locative dans les parlers étudiés (cf. à ce sujet DIÉMOZ 2016), surtout après des verbes indiquant la direction d'un mouvement, mais aussi après des verbes «statiques» – et même, dans certains cas, à la place d'un verbe. Toutes les tournures attestées ici ont été produites spontanément; elles n'ont pas été sollicitées par les formulations du questionnaire.

Pour certaines tournures très fréquentes qui ajoutent l'adverbe «*bas*» à un verbe de mouvement («*aller bas*», «*venir bas*», «*passer bas*» 'descendre', «*tourner bas*» 'redescendre'), on pourrait se demander s'il ne s'agit pas d'expressions lexicalisées. Comme les mêmes verbes peuvent se combiner librement aussi avec d'autres adverbes de lieu («*aller en haut*», «*aller outre*»), que la liste des verbes pouvant être utilisés avec ces adverbes semble ouverte («*arriver bas*», «*descendre bas*», «*donner bas*» 'tom-ber', «*mener bas*» 'amener en bas', «*partir bas*», «*prendre bas*» 'faire descendre', etc.), et que ces mêmes adverbes s'utilisent couramment aussi avec des verbes statiques («*travailler en bas*, *habiter en bas*, *travailler outre* (*à la poste*, *au jardin*)», «*sautiller* (*sur place*)», etc.), cette interprétation ne s'impose pas.

D'un point de vue lexical, tous les parlers valaisans et les deux parlers savoyards enregistrés utilisent l'adverbe «*bas*» pour désigner le mouvement descendant ou la localisation considérée comme relativement «basse» par les locuteurs. Ce n'est qu'en Vallée d'Aoste qu'on trouve également l'adverbe [dzo, dʒʏ] , seul employé à Torgnon, en concurrence avec [bɑ] à Bionaz.

Quant à l'adverbe de lieu «*outre*» qui désigne un mouvement considéré comme horizontal ou une localisation sur un même plan que le locuteur, il est sans équivalent en français. Le français régional valaisan possède bien une tournure spécifique (*en-là*) qui permet d'exprimer cette notion et qui correspond aux formes dialectales du type [lʏ, ʎa, ʎɐʊ] attestées dans les parlers du Chablais, mais nous n'avons pas voulu l'utiliser dans notre questionnaire pour ne pas imposer une précision déictique à nos

informateurs. Toutes les attestations sont donc spontanées, et tous les parlers ne sont pas représentés dans nos matériaux.

On remarque que «*outre*» peut également se combiner avec «*bas*», pour une précision déictique complexe, dans un énoncé de l'informateur de Savièse:

> ɪ trˈɑːlœ **ˈʊtre bɑ** a ʊˈeɲə
> *Il travaille outre bas à la vigne*. (SavièseM)

Dans ce cas précis, les deux adverbes sont utilisés avec un verbe statique, mais l'emploi avec un verbe de mouvement du type «*il va outre bas*» serait tout aussi possible.

Signalons enfin que «*outre*» a également développé un sens temporel 'pendant, vers, jusqu'à' qui apparaît dans un énoncé de notre informateur d'Arbaz:

> aprˈɪ ɔ̃ ʒe amˈen eŋ sˈĩŋna - tãŋk **ˈytrə** pe ɪ dʒe ʒ ˈøyrɛ
> (*Les vaches*) *Après, on les amène en souper .. jusqu'à vers* (litt. *outre par*) *les dix heures*.
> (ArbazM)

Le nombre d'occurrences, dans le tableau des formes, est donné à titre purement indicatif. Il reflète certaines préférences personnelles des informatrices et informateurs, mais ne prétend à aucune pertinence statistique.

---

**Carte n° 71300: Inversions spontanées et conditionnées V - S et X - V - S**

L'inversion spontanée V(erbe) - S(ujet) et conditionnée X(élément déclencheur) - V(erbe) - S(ujet) n'est pas très fréquente dans nos matériaux. Rien n'était prévu dans notre questionnaire pour la susciter. Elle est néanmoins attestée dans la presque totalité des parlers de notre corpus, ce qui montre sa vitalité. À titre documentaire, nous donnons ici un exemple de chaque cas de figure attesté chez les locuteurs individuels.

---

**Carte n° 71320: La question partielle: formes et ordre des mots**

La question partielle portant sur le complément d'objet de l'énoncé, du type «*Que mangez-vous…?*» «*Qu'achetiez-vous…?*» a été recueillie par quatre énoncés du questionnaire, tous à la 2e personne du singulier ou du pluriel: deux phrases communes aux informateurs masculins et féminins, deux phrases supplémentaires dans le questionnaire féminin.

Pour une meilleure lisibilité des résultats, nous avons numéroté les différentes formes attestées; les séquences dans l'ordre des mots sont distinguées par a) b) c) d):

> a) Q - V - S (forme interrogative - verbe - sujet)
>
> b) Q - S - V (forme interrogative - sujet - verbe)
>
> c) S - V - Q (sujet - verbe - forme interrogative)
>
> d) Q - V (forme interrogative - verbe, sans clitique sujet)

(1) Type «*que/quoi*» : Dans 12 parlers répartis sur l'ensemble du domaine, la question partielle est formulée au moyen du simple pronom interrogatif «*que/quoi*» (avec de nombreuses variantes phonétiques

: [kɛ, kjɛ, kwɛ, kwa], etc.). Dans huit de ces parlers, le type «*que/quoi*» est en concurrence avec d'autres tournures interrogatives. L'emploi de «*que/quoi*» déclenche souvent l'inversion (type (1a) «*Que manges-tu… ?*»): dans 11 parlers, l'inversion du sujet après «*que*» est la seule solution attestée, sauf en cas de postposition du pronom interrogatif (type (1c) «*Tu manges quoi?*»). L'antéposition du clitique sujet, après «*que/quoi*» en tête de phrase (type (1b) «*Quoi tu manges …?*») s'est imposée dans 6 parlers. Dans trois parlers (Isérables, Orsières et Liddes), les deux solutions coexistent; à Miège, le non-emploi du clitique sujet est possible à la deuxième personne du pluriel.

(2) Type [dˈɛkj] (littéralement '*de quoi*'; serait à ajouter à *FEW* 2, 1467b): 4 parlers au centre du domaine (Fully, Chamoson, Nendaz, Hérémence) ont lexicalisé une locution interrogative du type «*dè quye*» qui sert désormais comme pronom interrogatif (cf. PRAZ 1995: 193 et 643); celui-ci est seul employé dans tous les énoncés enregistrés à Chamoson, Nendaz et Hérémence. À Fully, où il apparaît en concurrence avec le «*que*» simple, il domine avec 5 attestations sur 6. Le même type apparaît aussi à Torgnon (1 attestation), également en concurrence avec le «*que*» simple (5 attestations). [dˈɛkjə] et ses allomorphes permettent l'antéposition (type 2a) et la postposition (type 2b) du clitique sujet par rapport au verbe: la postposition est majoritaire (4 énoncés sur 6) à Hérémence. Signalons en outre une variante allomorphe [likə] (type 2c) attestée une fois à Hérémence.

(3) Type [sˈɐŋkə] (littéralement 'ce que') et allomorphes: ce type valdôtain apparaît dans tous les énoncés enregistrés à Bionaz. D'un point de vue syntaxique, il admet toutes les latitudes, à l'exception de la postposition de la forme interrogative: l'antéposition du clitique sujet (type 3a) domine légèrement avec 3 attestations sur 6; la postposition (type 3b) est attestée dans deux cas; l'emploi du clitique zéro à la deuxième personne du pluriel (type 3d) une fois.

(4) Type [tɛk / tak] (littéralement 'tel que'; cf. *FEW* 13/1: 55) : c'est la forme utilisée par les deux parlers savoyards de notre corpus ([tɛk]: 5 énoncés sur 6 à La Chapelle-d'Abondance; [tak] à Sixt, tous les énoncés). Les deux formes sont accompagnées de l'antéposition du clitique sujet.

Dans quatre parlers, nos informateurs utilisent des tournures interrogatives complexes à côté du «*que*» simple.

(5) Le [kɛ] interrogatif est doublé de la conjonction [kɛ] à Lens et à Montana (type [kwe ke] 'quoi que (tu manges)'; 10 attestations, contre 2 [kɛ] simples).

(6) St-Jean connait un type [kwɛ l eɪ kɪ] 'quoi c'est que' (1 attestation, 5 [kɛ] simples).

(7) À Lourtier, le type [k ɐ t ɨ kɨ] 'quoi est-il que' domine avec 5 attestations sur 6.

Dans toutes les périphrases interrogatives, la conjonction «*que*» ou l'emploi d'une périphrase interrogative déclenchent l'antéposition du clitique sujet; à Lens, on observe pourtant aussi le non-emploi du clitique sujet à la deuxième personne du pluriel.

(8) L'emprunt au français «*qu'est-ce que*» n'apparaît que dans un énoncé du locuteur de Val-d'Illiez.

Quant à la séquence sujet-verbe ou verbe-sujet, on observe que dans la plupart des parlers qui possèdent les deux séquences, le sujet «*tu*» est plutôt antéposé, alors que «*vous*» est souvent postposé au verbe. Nous ignorons quel facteur pourrait expliquer cette distribution.

Pour les questions partielles formées avec «*où*» cf. carte n° 71330.

**Carte n° 71330: La question partielle «*où*» («*chez qui*»): forme du «*où*» et ordre des mots**

**Corpus**

Deux énoncés du questionnaire commun «*Où / Chez qui est-ce que tu achètes le beurre?*» et «*Vous-même, vous achetez le savon où?*» étaient déstinés à étudier la syntaxe de l'interrogative au singulier et au pluriel (cf. les cartes n° 32030 et 35050), l'ordre des mots dans la question partielle (carte n° 71330, ici) et accessoirement la morphologie de l'indicatif présent à la 2e personne du pluriel (carte n° 51510). Sur 100 attestations prévues (deux par témoin), 99 ont effectivement été enregistrées: les témoins de LiddesF et de St-JeanM n'ont pas formulé l'énoncé au pluriel; celui de La Chapelle-d'AbondanceM a fourni un exemple supplémentaire.

Le premier énoncé laissait une certaine latitude aux informateurs quant à l'élément interrogatif utilisé («*Où / Chez qui est-ce que tu achètes …*» ); l'option «*chez qui*» a été utilisée dans 18 sur 50 réponses. Certains ont utilisé le pluriel (forme de politesse) à la place du singulier. Ces facteurs sont sans conséquence majeure pour la question abordée ici (cf. pourtant plus bas la question de la place de «*chez qui*» dans l'énoncé). Le corpus disponible ne permet pas d'identifier des différences significatives entre les énoncés au singulier et au pluriel, à une exception près: alors que le «*tu*» est toujours employé, le «*vous*» peut être omis dans un petit nombre d'occurrences.

**Cartographie, analyse**

Par rapport à la question partielle avec «*que*» (carte n° 71320) qui porte sur l'objet direct de la phrase et qui comporte ainsi les combinaisons de trois éléments (sujet, verbe, élément interrogatif), la description se complique ici par la présence d'un quatrième élément (sujet **S**, verbe **V**, objet direct **O**, élément interrogatif **Q**). La carte n° 71330 documente l'ordre relatif des quatre composantes (ou trois, lorsque le clitique sujet n'est pas exprimé à la 2e personne du pluriel). Elle indique aussi la présence d'une éventuelle périphrase interrogative (**Qq**) et distingue les deux types lexicaux utilisés pour dire «où»: [jo], etc. ( ) dans les parlers occidentaux et en Vallée d'Aoste, [(d)ˈawə], etc. ( ) dans les parlers orientaux (pour la morphologie de «*qui*» interrogatif, cf. la carte n° 25100).

Sans pouvoir être exhaustive, la carte donne un aperçu des nombreuses possibilités combinatoires qui existent dans la formulation de la question partielle, à l'instar de ce qui s'observe en français parlé ordinaire (cf. GADET 1989: 138): 8 séquences différentes sont effectivement attestées. Les matériaux disponibles ne permettent d'identifier aucune répartition géolinguistique significative des différents types:

1. **QSVO**: élément interrogatif - clitique sujet - verbe - complément d'objet
2. **QqSVO**: élément interrogatif + conjonction/périphrase interrogative - clitique sujet - verbe - complément d'objet
3. **QSVSO**: élément interrogatif - clitique sujet - verbe - clitique sujet - complément d'objet (réduplication; inversion complexe)
4. **QVSO**: élément interrogatif - verbe - clitique sujet - complément d'objet
5. **QVO**: élément interrogatif - (clitique sujet zéro) - verbe - complément d'objet
6. **SVQO**: clitique sujet - verbe - élément interrogatif - complément d'objet
7. **SVOQ**: clitique sujet - verbe - complément d'objet - élément interrogatif

8. VOQ: (clitique sujet zéro) - verbe - complément d'objet - élément interrogatif

Dans plusieurs parlers individuels, sur les quatre énoncés enregistrés, on observe jusqu'à quatre séquences différentes. Dans nos matériaux, la fréquence des différentes séquences dans les parlers individuels est ainsi trop basse pour permettre d'identifier un éventuel type syntaxique dominant, et un nombre d'attestations plus élevé aurait certainement permis de documenter une variation encore plus importante.

Les principaux facteurs de variation observables concernent l'emplacement de l'élément interrogatif dans la phrase, ainsi que l'ordre relatif du sujet par rapport au verbe (inversion ou non)

- L'élément interrogatif Q («*où*») est susceptible d'occuper trois places au sein de l'énoncé. Il peut être placé en tête de phrase «*Où tu achètes le beurre?*», après le verbe (entre le verbe et l'objet direct) «*Tu achètes où le beurre?*» et en position finale «*Tu achètes le beurre où?*». Les 18 attestations de «*chez qui*» en revanche se trouvent toujours en possition initiale. La position initiale est ainsi nettement la plus fréquente (73 occurrences). La position postverbale apparaît dans 12 cas, la position finale dans 14. Une influence significative sur l'ordre des mots de l'énoncé du questionnaire «*Vous-même, vous achetez le savon où?*» qui plaçait l'élément interrogatif en position finale, si elle existe, semble donc négligeable.
- L'élément interrogatif Q («*où*» ou «*chez qui*») placé en tête de phrase peut être suivi d'un énoncé avec ou sans inversion («*Où / Chez qui achètes-tu …*» QVS, 21 occurrences, «*Où / Chez qui tu achètes …*» QSV, 32 occurrences), voire de la réduplication du clitique sujet («*Où / Chez qui tu achètes-tu …*» QSVS, 6 occurrences; pour ce phénomène d'inversion complexe, cf. les cartes n° 32030 et 35050). Lorsque l'élément interrogatif est placé entre le verbe et l'objet direct ou en position finale, l'inversion verbe - sujet semble bloquée.
- L'élément interrogatif suivi d'un «*que*» ou d'une périphrase interrogative (Qq, 14 occurrences) se place toujours en tête de phrase et induit toujours la séquence SVO.
- Lorsque le «*vous*» sujet S est omis (5 attestations dans nos matériaux, à Arbaz, Bionaz, Conthey, Évolène), l'élément interrogatif peut se trouver en début ou en fin d'énoncé.
- L'objet direct O se trouve toujours en dernière ou avant-dernière position de la phrase (avant-dernière lorsque l'élément interrogatif occupe la position finale).

**Carte n° 71400: La subordination causale**

La carte est de nature autant lexicale que syntaxique. Elle illustre en particulier l'impact des deux langues toit, français et italien, sur les structures syntaxiques de nos parlers: la conjonction française «*parce que*» (en Valais et en Haute-Savoie, partiellement aussi en Vallée d'Aoste) et le type italien «*perché*»(en Vallée d'Aoste) sont largement présents et ont refoulé les tournures dialectales traditionnelles, non seulement dans les énoncés traduits à partir du questionnaire où l'influence de la langue toit pourrait être plus importante, mais aussi dans les énoncés libres. Ponctuellement, «*perché*» apparaît aussi en Valais (Lens), mais y fait l'objet d'une auto-correction.

La tournure traditionnelle du type [pɔ ʃɛŋ kɛ] se maintient surtout dans deux zones, toujours en concurrence avec «*parce que*»: Fully et les parlers situés au sud de Martigny, ainsi que les parlers du district de Sierre.

Dans les parlers du Chablais et en Savoie voisine, les exemples de tournures paratactiques (sans conjonction ou avec une tournure causale sans *que*) ne sont pas rares.

Dans les exemples retenus, nous ne mentionnons pas toutes les variations mineures concernant la qualité des voyelles ([paskə, paskɛ], etc.) ou des consonnes ([k], [k$^{j}$], [c], etc.) des types lexicaux observés.